
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00499844 9





LE ROI EDWARD VII.

HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA

Quatre cents ans des Annales de la Moitié d'un Continent

Étude familière du Canada depuis ses premières découvertes et sa colonisation, jusqu'à notre temps; elle embrasse les origines et les développements curieux de divers faits remarquables, en paix comme en guerre. - - -

Par J. CASTELL HOPKINS, F.S.S.

Auteur de la "Vie de Sir John Thompson ;" éditeur de l' "Encyclopédie Canadienne," &c. &c. &c.

TRADUITE

Par BENJAMIN SULTE, F.R.S.C.

Membre de l'Institut Ethnographique de Paris et du Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles

Auteur de l' "Histoire des Canadiens-Français."

Ornée de soixante-quatre gravures taille-douce, pleine page, et plus de cent portraits d'hommes éminents—les pères du Canada.


LIBRARY
MAR 16 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

PREFACE.

IL y a quelques années, j'eus occasion de dire que : "le Canada ne demande qu'à être connu pour être grand." Les événements ont depuis fortifié ma croyance dans la vérité de ces paroles et ils m'ont de plus persuadé que, pour être apprécié au dehors, un peuple doit connaître son passé, être fier de sa propre histoire, rempli de confiance en ses ressources et sa force, et se rendre compte de son développement sous le rapport national et matériel.

Les Canadiens sont-ils dans cette situation ? Il est à craindre qu'une mince minorité seulement le comprenne. La grande masse des gens considère avec admiration et un véritable respect les splendides annales de la mère-patrie, ses guerres sur terre et sur mer, ses héros dans les affaires d'Etat et la littérature et dans toutes les branches des progrès de l'esprit humain, ses riches traditions et son inépuisable arsenal de libertés. D'autres sont entraînés par le spectacle grandiose des Etats-Unis et par l'émouvant récit de ses luttes pour la liberté et l'union de tant de provinces. Aux yeux de tous, j'imagine, les quatre siècles qu'embrasse l'histoire de notre confédération ne paraissent guère qu'une ombre fuyant sur l'horloge des années perdues, soit un sujet de peu d'importance, relativement, et de peu d'intérêt.

Cependant, la période en question se compose des scènes les plus pittoresques qui se rencontrent dans les annales du monde. Nous y voyons le Sauvage primitif au milieu d'une nature étrange, livré à ses instincts féroces et vivant dans une entière liberté; les Pères Jésuites prêchant la foi contre la volonté tenace de l'Iroquois et

prodiguant l'esprit de sacrifice à un point presque incomparable dans l'histoire des martyrs ; la longue suite des gentilshommes français, aventuriers, voyageurs et trappeurs, remontant le fleuve Saint-Laurent et s'éparpillant à travers les vastes solitudes de la moitié de ce continent à la poursuite de leurs rêves dorés, soit pour le lucre, le pouvoir ou la gloire de se créer un nom ; les situations romanesques de Le Moyne d'Iberville et Charles de la Tour, les combats de Champlain contre les Iroquois, de Frontenac et des Américains, de Wolfe et de Montcalm.

Sous les arcades de verdure de la forêt vierge, à travers mille lieues de lacs, de rivières, de déserts, de plaines, de solitudes immenses, vous entendez encore l'écho de cette clameur qui retentit partout durant un siècle de conflits sanglants entre la France et l'Angleterre pour la possession de l'Amérique. C'est aussi la période où eut lieu la révolution des treize provinces et le commencement de l'agitation pour le liberté politique du Canada ; dans ces situations nouvelles arrive la guerre de 1812, qui eut pour motif la liberté, et marquée d'épisodes héroïques, comme nous l'expose l'histoire de l'ancienne Grèce et celle de la Suisse, plus rapprochée de nous.

L'étude de la constitution d'aucun pays ne nous offre des pages plus intéressantes que celles où sont inscrits les progrès de l'Amérique Britannique au dix-neuvième siècle, et nulle ne renferme plus de leçons en ce qui touche la frénésie de la liberté, la force d'une loyauté héréditaire, la valeur d'un sentiment d'homme libre évoluant à la faveur des "précédents" pour atteindre enfin la pratique des choses désirées. Les questions découlant de l'histoire du Canada sont, en réalité, partie intégrante de la racine du passé et de la présente position de l'empire britannique. Quiconque veut s'édifier sur la situation actuelle doit d'abord savoir, par exemple, ce qui a eu lieu entre les tendences anglaises et américaines durant une friction continuelle qui a durée des années, et quelles influences agissaient parmi nous

de manière à amener les transformations que notre peuple a subies, depuis les vues annexionnistes de Papineau et Mackenzie jusqu' au programme d' unité continentale de M. M. Erastus Wiman et Goldwin Smith ; depuis le joug religieux et administratif des premiers temps, dans les deux pays, jusqu' aux relations sociales et commerciales des derniers jours ; depuis l' époque des pasteurs Américains, des missionnaires, des maitres d' écoles et de leur enseignement naïf, jusqu' au télégraphe électrique, la diffusion des journaux et de la littérature. Si l' on se rend compte de la fidélité actuelle du Canada à l' égard de l' empire, on s' aperçoit, en examinant l' ensemble de l' histoire de ce pays que, malgré l' obstacle des traditions, de l' allégeance, des sentiments qui lui semblaient contraire, son maintien et son accroissement sont comme une sorte de miracle.

La connaissance de l' histoire de son pays n' est pas seulement désirable, elle est nécessaire pour le jeune Canadien. Savoir ce qui concerne les affaires, tant commerciales que financières et fiscales est excessivement utile. Comprendre la position des partis politiques, ce que disent et expliquent les hommes publics, les principes et la pratique de l' administration nationale, sont choses également essentielles, de même qu' une bonne conception des difficultés ou des progrès du pays généralement. En tout ceci, nous croyons que ce travail est appelé a rendre des services.

Nous n' avons pas cherché à accumuler des détails et des dates. Nous avons préféré écrire une narration instructive des grands événements qui ont contribué à la création du Canada, de façon à donner plutôt une revue condensée et claire qu' une liste sèche de noms et de traits isolés. Aucun événement d' importance n' a été omis, du moins nous l' espérons. Pour la même cause, nous n' avons pas entassé au bas des pages des notes ou références se rapportant aux centaines de volumes consultés au cours de cet ouvrage, aussi bien que dans la préparation de l' *Encyclopédie du Canada.* Et en terminant ces

observations, nous pouvons ajouter que ce livre composé avec une foi sincère en notre pays, une profonde admiration pour sa remarquable histoire, devra être lu avec intérêt et répandre de plus en plus l'amour du Canada parmi notre peuple.

J. Castell Hopkins

Toronto, décembre, 1900.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

Le pays d'Evangéline

CHAPITRE V

Guerres des Français et des Anglais

CHAPITRE VI

Rivalités coloniales ; la Révolution

CHAPITRE VII

Les Loyalists

CHAPITRE VIII

Premier développement constitutionnel

CHAPITRE IX

La guerre de 1812-15

CHAPITRE X

Une période d'agitation

PAGE

CHAPITRE XI

Les troubles de 1837–38

CHAPITRE XII

Lord Durham et l'Union de 1841

CHAPITRE XIII

Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest

PAGE

CHAPITRE XIV

Lutte pour le gouvernement responsable

CHAPITRE XV

Réformes politiques et progrès en général

CHAPITRE XVI

Réciprocité ; guerre civile des Etats-Unis

CHAPITRE XVII

Confédération des Provinces

CHAPITER XXVIII

La confédération se complète

CHAPITRE XXIX

Le Traité de Washington

CHAPITRE XX

Questions politiques et leur développement

CHAPITRE XXI

Politique Nationale de la Protection

CHAPITRE XXII

Construction du chemin de fer Pacifique Canadien

CHAPITRE XXIII

Le Nord-Ouest et la Rebellion de 1885

CHAPITRE XXIV

Québec et la question des biens des Jésuites

CHAPITRE XXV

Commerce et tarifs de réciprocité illimitée

CHAPITRE XXVI

Manitoba et la question des écoles

PAGE

CHAPITRE XXVII

La guerre du sud-africain et l'impérialisme en Canada

CHAPITRE XXVIII

Revue du progrès en général

CHAPITRE XXIX

Prospérité matérielle

CHAPITRE XXX

Relations extérieures du Canada

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CHAPITRE I

Découvertes et explorations

IL est venu jusqu'à nous, flottant sur l'océan des âges, des légendes, mythes et traditions qui concernent tout le continent américain, aussi bien que cette moitié de nos vastes espaces devenue récemment la confédération canadienne. Le Grec Platon nous décrit une île puissante, l'Atlantide, que l'on croyait alors avoir été submergée par la mer mais qui, probablement, était disparue de la mémoire des hommes par suite d'une ignorante indifférence. Sénèque, philosophe espagnol, professeur du jeune Néron, enseignait l'existence d'une terre considérable située au milieu des eaux et dont la splendeur devait éclairer un jour le mystère de la mer ténébreuse jusqu'au delà des bornes de Thulé, cette extrémité du monde des anciens. Les archives de la Chine indiquent une visite que des prêtres bouddhistes auraient faite à Mexico au cinquième siècle de notre ère. Les traditions du pays de Galles mentionnent le voyage mythologique de Madoc, accompli durant le douzième siècle vers les régions lointaines de l'ouest, où il rencontra les plus étranges contrées et des scènes absolument nouvelles. L'esprit d'examen qui règne à présent dans l'histoire écrite, relègue facilement ces récits dans le domaine du roman, avec ceux de la recherche de la toison d'or et autres croyances des siècles depuis longtemps disparus.

VOYAGES DES SCANDINAVES

Bien plus satisfaisantes et d'une base plus stable sont les archives du nord de l'Europe racontant les aventures des Vikings. Partant des côtes de leur rude pays, vers le milieu de l'ère chrétienne, ces

guerriers coureurs de mer comptent pour beaucoup dans l'histoire des pays bordés par l'océan. Braves jusqu'à la témérité, vigoureux et opiniâtres dans la poursuite de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses, ils élevèrent pour ainsi dire la piraterie à un rang honorable, à une époque où le pouvoir appartenait au plus fort et la propriété à celui qui pouvait la prendre. Il ne semble pas y avoir de doute que les embarcations de bois, petites mais solides, de ces rois de la mer aient visité les plages de l'Amérique et touché de leurs proues les côtes du Canada. L'Islande et les iles Faroes, nous le savons, furent colonisées par les Scandinaves durant le neuvième siècle. Eric le Rouge, de la Norvège, occupait le littoral du Groenland en 986 et l' un de ses détachements fut poussé par la tempête en vue de terres nouvelles dans la direction du sud et de l'ouest. Leif Ericson, en l'an 1,000, entreprit d'explorer ces étranges régions et il paraîtrait qu'il atteignit le continent à quelque endroit du Labrador.

D'autres contrées qu'il disait avoir connues prirent le nom de Helluland, Markland et Vinland. Que ces lieux fussent l'île de Terre-Neuve, les rives de la Nouvelle-Ecosse et les abords du Massachusetts, comme on le prétend, ceci restera probablement indéterminé.

LES HEROS DE LA MER

Il y a de bonnes raisons de croire, dans une certaine mesure, les Sagas de l' Islande, d' où nous viennent ces traditions, et il est probable que les chants qui célèbrent les exploits fantastiques des Vikings sur les rivages du Canada et des Etats-Unis, du côté de l' Atlantique reposent sur des faits réels, justifiant leur langage exalté, tout autant qu'un grand nombre des événements d' autrefois acceptés par la science historique, soit en Orient, soit en Europe. Cependant, aux yeux du monde en général, il ne reste de ces colonies éphémères qu' une espèce de rumeur et des légendes consacrant le souvenir de ces pays lointains.

Pour amener les hommes à la parfaite connaissance de ces vastes régions, il fallait le développement du commerce maritime et la formation d'une classe d'aventuriers remuants, ambitieux, avides de gloire—il fallait une époque où l'Orient, avec ses richesses mystérieuses et romanesques, qui sont la soie, les épices, l'or, l'argent et les perles, se trouverait, en quelque sorte, rapproché des yeux et de la pensée de l'Europe.

Il fallait l'invention de la boussole et les facilités de navigation qui en résultèrent naturellement. Les découvertes des Portugais au cap de Bonne-Espérance (1486) rendaient ce grand jour imminent tandis que l'essor des ambitions maritimes parmi les vigoureux enfants de la Grande-Bretagne adonnés aux choses de la mer, rendait cet événement inévitable. Le fait se produisit par l'action de Colomb, qui tenait de sa ville natale, Gènes, la passion du marin, et avait navigué vingt ans sur la Méditerranée, sur les flots de l'Atlantique, puis s'était décidé à chercher la route des Grandes Indes en allant droit devant lui vers l'ouest. Il essaya longtemps de faire partager son projet aux têtes couronnées de l'Europe et finit par persuader à la généreuse Isabelle de Castille qu'il devait exister des terres inconnues ainsi qu'une route praticable dans la direction indiquée. La rencontre de San Salvador et autres iles du groupes des Antilles qui se suivirent de près, durant la mémorable année 1492, traça non seulement la voie vers un monde nouveau, aux dimensions extraordinaires, mais donna naissance à des empires, les plus grands de l'histoire, à une civilisation nouvelle, à l'exercice de la liberté.

LA PLACE DE CABOT DANS L'HISTOIRE.

Il appartenait néanmoins à un Venitien, naviguant sous l'étendard britannique, d'aborder le premier à la terre-ferme de ce continent. Jean Cabot, resté enseveli dans le silence de quatre longs siècles, commence à présent à recevoir des honneurs et à jouir d'une réputation bien méritée par ses travaux. Qu'il ait, en 1497, touché les

rivages du Canada, soit au milieu des neiges et des glaces du Labrador, ou dans les espaces plus favorisés de la Nouvelle-Ecosse, il ne semble pas y avoir lieu de douter de son apparition entre ces deux points de nôs côtes.* Un monument qui s'élève à Bristol d'où il partit, une plaque commémorative à Halifax qu'il rendit possible comme port de mer anglais, s'accordent à nous signaler la grande importance de son œuvre. Colomb, à vrai dire, l'avait précédé en visitant la bordure d'îles du continent, mais l'immense terre-ferme inconnue demeurait dans les limbes et le silence, tout comme autrefois. L'histoire rappelle aujourd'hui que Cabot fréquenta des mers bien autrement tourmentées que celles de Colomb ; que ses ressources étaient infiniment moindres ; que sa récompense fut encore plus mince et que le succès de toute sa carrière resta sous le poids de l'indifférence et de l'oubli durant des siècles.

Pourtant c'était lui qui avait planté le pavillon anglais sur les plages américaines et tracé le chemin aux colons anglais de Terreneuve, comme à la suprématie navale anglaise dans les mers de l'Ouest Sa découverte donna immédiatement le branle à l'esprit maritime de l'Angleterre et lui fournit, plus tard, un motif de prétendre à sa part du sol, de l'histoire, et des circonstances si mouvementées qui se déroulaient sur tout le nouveau continent.

A la suite de Colomb et de Cabot arrivèrent une nuée d'aventuriers, explorateurs, navigateurs. Sébastien, fils de Jean Cabot, côtoya les terres neuves depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson et fut probablement effrayé par le spectacle lugubre des falaises du Labrador. Dans la direction du sud, Americ Vespuce poussa une exploration en 1498 et, par la suite, tout le con-

---

* Les autorités diffèrent de beaucoup sur l'endroit du débarquement de Cabot. Le juge Prowse croit qu'il toucha d'abord à Terreneuve, tandis que le Dr. Harvey est en faveur de la théorie qui indique le Cap Breton. M. H. Harrisse tient pour le Labrador, et avant lui Humboldt et Biddle disaient de même. Mais la masse des opinions actuelles, y compris celle de sir Clements Markham, du signor Tarducci, R. G. Thwaites et sir J. G. Bourinot, est fortement du coté du Cap Breton comme place d'arrivée. Cette manière de voir a reçu dernièrement le support des preuves très concluantes fournies par le Dr. S. E. Dawson d'Ottawa.





SAMUEL DE CHAMPLAIN



JACQUES CARTIER

tinent porta son nom. Quelques années après, Cortereal, portugais de nation, inspiré par l'esprit d'entreprise qui alors valait à son pays l'empire du commerce et de territoires inappréciables, explora les approches de Terreneuve, du Labrador et fit connaissance avec les naturels du pays, capturant quelques uns de ces pauvres gens pour en faire des esclaves. Denis, de Honfleur, un français de mérite reconnu, visita le futur golfe Saint-Laurent, en 1506, et déclara carrément qu'il annexait toute la contrée à la France et la rendait tributaire de cette couronne. Il ramena un petit Sauvage enlevé à ses parents, comme pour démontrer que les instincts brutaux cachés sous la prétendue civilisation se réveillent au contact de la barbarie. Ses renseignements eurent pour résultat de conduire Cartier sur la scène et de donner une base pour réclamer le territoire et par là rendre possible l'exercice d'un pouvoir qui aurait pu faire de François I. le plus grand souverain de l'Europe en rendant son Camp du Drap d'Or une réalité au lieu d'un simple simulacre.

DECOUVERTES DE CARTIER

Ce ne fut pas manque de courage de la part des Français si les terres de François I., Henri IV. et Louis XIV. ne formèrent pas un jour plus tard des possessions telles que les vastes domaines de l'Espagne au temps de sa splendeur, ou l'empire britannique actuel ne pourraient leur être comparés. En 1534, Jacques Cartier, pilote breton d'une certaine renommée, un protégé de Philippe de Brion-Chabot, qui était lui-même très avant dans la confiance du roi et fervent disciple de la politique d'extension de l'autorité royale dans ces régions inconnues, mit à la voile, de Saint-Malo, avec deux petits vaisseaux portant cent vingt hommes, et partit pour exécuter ces rêves de puissance, au milieu de démonstrations qui nous le représentent bravant les périls de l'inconnu avec une intrépidité que l'on retrouve dans la contenance alerte, rude, et le regard perçant de ses portraits.

Arrivant en vue de Terreneuve le 10 mai, il entra dans le golfe Saint-Laurent, rangea les rives de l'île du Prince-Edouard puis la terre-ferme du Nouveau-Brunswick. La saison étant favorable, lui et ses hommes se délectèrent en parcourant ces régions fertiles et splendides qui enchantaient les sens. Les forêts étaient embellies par la riche verdure des premiers jours de l'été, les prairies sillonnées de ruisseaux murmurants, parsemées de fruits sauvages, de corolles en fleurs ; les rivières remplies de saumons et autres habitants des eaux, tandis que dans les airs des bandes innombrables de tourtes semblaient venir saluer les aventureux voyageurs. Les Sauvages, en petit nombre, mais bien disposés, les recevaient avec complaisance. En juillet, Cartier fit voile vers de nouveaux parages, le cœur gonflé de joie de tout ce qu'il avait vu. Passant la baie de Miramichi, il entra dans une admirable échancrure du rivage qu'il nomma la baie des Chaleurs, puis il s'arrêta à Gaspé, où il eut le soin d'ériger avec pompe une croix de trente pieds de hauteur portant un écusson aux armes de France. Après avoir calmé les Sauvages qui se montraient alarmés de cette démonstration, il eut la déplorable idée de prendre par surprise deux jeunes garçons et de les amener à son bord pour servir de preuves vivantes de ses découvertes. Ensuite, sans plus rien chercher, quoiqu'il se trouvât en vue de l'île d'Anticosti et au seuil du fleuve admirable qu'il devait lui-même appeler Saint-Laurent, il cingla vers la France et reprit sa route sur la vaste étendue de l'Atlantique.

DEUXIEME VOYAGE DE CARTIER

Tout ainsi que Cabot et Colomb, il n'avait qu'une idée mal définie des terres qu'il venait de visiter. Pour lui et pour les gens d'imagination qui le reçurent en triomphe à Saint-Malo, ou ceux qui écoutèrent avec empressement les récits des marins allant toujours en grossissant et devenant de plus en plus vagues en passant, de bouche en bouche, jusqu'à l'intérieur du royaume, ils avaient découvert une île

de grande fertilité, isolée sur les mers, et le golfe immense dont ils avaient en partie relevé les côtes n'était guères que la porte du fameux passage vers la Chine ou Cathay depuis si longtemps l'objet des poursuites du commerce européen — le pays de l'or, du roman et des rêves. Le roi fut absorbé par de nouvelles visions d'empire et de richesses. Le clergé s'émut à la perspective de peuples à convertir. Les marchands se sentirent captivés par les chances du trafic et du négoce. Par conséquent, le 19 mai 1535, Cartier reprit la mer avec trois navires de petite dimension, une compagnie aristocratique de passagers, emportant les vœux, les prières et les espérances d'un grand nombre de leurs compatriotes.

De nouveau il est en face des rives d'Anticosti qu'il nomme l'Assomption, puis il a connaissance d'une baie à la côte du nord à laquelle il impose le nom mémorable de Saint-Laurent à cause qu'il y entra le jour de la fête de ce saint. Alors il pénètre dans le grand fleuve, émerveillé, avec tout son monde, des proportions colossales de la nature et des lieux ; il touche au portail grandiose et attristant du Saguenay, passe l'île aux Coudres chargée d'arbres verdoyants, s'écarte des ombres noires du Cap Tourmente, se réjouit en présence des vignes sauvages et de la végétation luxuriante de l'île d'Orléans. En ce lieu, les voyageurs reçurent les nombreux sauvages qui arrivaient de tous les points de cette vaste nappe d'eau, montés sur leurs frêles et rapides canots d'écorce pour voir ce que ces étranges hommes blancs, avec leurs monstrueuses embarcations portant des aîles blanches, venaient faire sur la petit île à laquelle les Français venaient de donner le nom de Bacchus.

Partant de cet endroit après avoir eu des explications assez difficiles, quoique amicales, avec Donnacona, le chef du pays, la petite escadre de Cartier continua de s'avancer et jeta l'ancre à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, d'où l'on apercevait le village indien de Stadacona, placé comme un nid d'aigle sur les rochers farouches qui

surplombent la plaine et qui devaient un jour être co[illegible]s par les remparts de Québec. Après quoi, les explorateurs ravis remontèrent le fleuve géant, jusqu'au lac Saint-Pierre, et plus loin, s'arrêtant à la ville d'Hochelaga bâtie au pied des hauteurs couvertes de forets et qui furent nommées Mont Royal par Cartier. Jusque là, le voyage n'avait pas été autre chose qu'un rêve prolongé de plaisir. L'aspect et les paysages du fleuve incomparable ; les grands bois empourprés et mêlés de panaches multicolores par la morsure des premiers froids de l'automne, bordant ces allées ou chemins qui marchent qu'on appelle les rivières ; la suite ininterrompue des scènes sauvages et, par place, la sombre beauté des falaises, des pics et des promontoires ; le panorama de la vie des aborigènes et de la naïve, cordiale hospitalité de ceux qui étaient venus les admirer à l'île d'Orléans, à Stadacona, et maintenant à Hochelaga, s'étaient bien assez pour leur inspirer une forte confiance dans l'avenir. Quelques jours plus tard, ils revoyaient Stadacona, comblés des présents des naturels—canots chargés de poisson et de blé d'inde—la mémoire remplie d'un sorte de respect, de considération et de confiance en la droiture et la bonté des ces gens—sentiments qui n'auraient jamais dû être ébranlés.

UN HIVER DE SOUFFRANCES

Mais les Français n'avaient pas d'idée de ce qui devait survenir pour contrebalancer ces moments de délices qui déjà s'envolaient. Un coup d'œil sur l'Acadie dans les beaux mois d'été, ou sur les rives du fleuve Saint-Laurent revêtues de leurs parures automnales, constituait une bien maigre préparation pour résister aux souffles terribles de l'hiver, accompagnés du froid le plus intense, des amas de glace effrayants, d'une neige qui couvre tout—et cela arrivait sur eux. En effet, à peine avaient-ils mis leurs navires dans une sorte d'enceinte couverte, et dressé quelques huttes assez primitives pour leur propre usage, que le changement se produisit.

Les terreurs qu'imposa cet hiver peuvent difficilement se décrire. Les équipages de Cartier étaient comme une caravane perdue sur un océan de neige et de glace. Ils n'étaient vêtus que d'habits légers faits pour les climats doux. Leur épouvante se mesurait sur leur ignorance et, pour mettre le comble aux maux qu'ils enduraient une affection scorbutique s'abattit sur eux au cœur de l'hiver. Vingt-cinq hommes moururent et, avant que la saison printanière n'eut donné des signes de son approche, avant même que les champs de neige n'eussent perdu leur apparence de linceul, les pauvres marins restés debout s'écrasaient de faiblesse et penchaient vers la tombe. Par bonheur, les sauvages leur témoignèrent de la sympathie, bien que souffrant eux aussi des mêmes misères, malgré leur longue habitude du climat. Ils leur indiquèrent une décoction faite de l'écorce d'un arbre qui les soulagea beaucoup et probablement sauva ceux qui vivaient encore.

Aussitôt que la débâcle eut eu lieu sur le fleuve, Cartier mit deux navires à la voile, laissant le troisième enfoui dans les vases de la rivière Saint-Charles pour être retrouvé 307 ans plus tard, en 1843.

Avant que de partir il enleva Donnacona et neuf principaux Sauvages, à titre de trophées pour éblouir la France, mais plutôt comme un monument durable de sa maladresse et de son ingratitude, deux choses auxquelles il ne pensait guères. Ces infortunés moururent sans revoir leur patrie, laissant aux futurs colons français un héritage de haine et de souffrances que, pour son bonheur en ce monde, Cartier ne devina jamais.

En 1541, l'intrépide explorateur reparut sur le théâtre de ses premiers succès et des privations qu'il y avait endurées, cette fois avec le patronage et la coopération du sieur de Roberval, un riche gentilhomme de la Picardie.

François I., qui reprenait vigueur après une lutte de plusieurs années contre son formidable adversaire Charles-Quint roi d'Espagne

et empereur du Saint-Empire, avait crée Roberval vice-roi de la Nouvelle-France et Cartier son capitaine général. Ce dernier arriva devant Stadacona au mois d'août et commença une habitation à quelques milles plus haut sur le fleuve, et lui donna le nom de Charlesbourg ; il fit de la culture et construisit un fort en ce lieu. Les Sauvages, naturellement, se montrèrent hostiles lorsqu'ils virent que leurs chefs ne revenaient pas avec les hommes blancs ; l'hiver qui suivit se passa dans une tristesse sombre au milieu de privations décourageantes. Deux vaisseaux avaient été renvoyés à Saint-Malo pour obtenir de l'aide avant l'invasion de la saison froide mais sans résultat, de sort que dès le printemps Cartier décampa et partit pour la France. A Terreneuve il rencontra Roberval avec trois bâtiments, d'abondantes provisions de bouche, 200 colons des deux sexes, et reçut ordre de rebrousser chemin. Cartier n'avait plus l'entreprise à cœur, à ce qui semble, il n'y voyait rien de bon ; il était plutôt atteint de nostalgie et rêvait du soleil de la Bretagne. Quelques fussent ses raisons, toujours est-il qu'il refusa d'obéir à son supérieur, prit le large à la faveur de la nuit avec ses vaisseaux et tous ceux qui se trouvaient à bord.

Le sieur de Roberval se rendit à destination, érigea un grand édifice pour le double objet des logements et de la défense et se prépara à braver l'hiver dont il avait assez vaguement entendu parler. Les privations de cette dure époque de l'année s'accrurent par l'attitude malveillante des naturels et aussi à cause du caractère des criminels qui composaient en bonne partie sa troupe. Soixante hommes périrent durant ces mois d'ennui et de lassitude, soit sous les coups du froid, du scorbut, etc., ou encore par la corde, le chat à neuf queues, la cachot, dont il fallut employer les ressources pour contenir l'insubordination des prétendus futurs censitaires de la colonie. Au printemps, de Roberval, qui était un capitaine à la fois brave et aventureux, tenta d'explorer les territoires inconnus de l'intérieur,

mais sans succès, tout en perdant neuf hommes qui se noyèrent. Il persista, néanmoins, dans son établissement, endura les rigueurs d'un second hiver, puis il s'empressa de retourner en France avec armes et bagage. Cinq ans plus tard, alors peut-être que ses souvenirs du scorbut et de la famine, des neige et des glaces, s'étaient envolés, ou avaient été transformés en séduisants tableaux de la nature primitive, de la vie libre des bois et des cascades, des rivières féeriques du Nouveau-Monde, il repartit pour revoir ces régions qui avaient le privilège de fasciner les yeux et l'imagination du voyageur.

Le résultat de l'expédition de 1549 est resté un mystère; on ne saura jamais si la tradition se trompe en disant qu'il périt sur les flots sombres du Saguenay allant à la recherche du royaume imaginaire de l'or et des diamants. Il semble plus croyable que le hardi gentilhomme et ses gens furent engloutis par la tempête, ou qu'ils devinrent les premières victimes de la peur inspirée aux Sauvages mais qui était devenue une haîne féroce. Cartier vécut quelques années après lui, dans la jouissance du foyer domestique et la possession de lettres de noblesse que le brave marin de Saint-Malo avait reçues en récompense des travaux de sa remarquable carrière.

FRANÇAIS ET ANGLAIS

Cinquante années s'écoulèrent avant que l'on ne songeât au projet de la fondation d'une Nouvelle- France par delà les mers, à cause des divisions intestines, des bouleversements, des guerres qui occupaient alors tout le royaume. L'Angleterre qui, jusqu'a ces derniers temps, avait dirigé l'énergie de ses boucaniers romantiques et de ses marins incomparables contre les galions chargés d'or de l'Espagne ou les colonies de l'Amérique du Sud et des Antilles, tourna son attention vers le nord. Sir Martin Frobisher mit pied à terre sur les côtes du Labrador en 1576. Sir Francis Drake, l'année suivante, aperçut les neiges éternelles qui couvrent les sommets de la Colombie Britannique. Sir Humphry Gilbert, en 1583, conduisit une expédition

bien équipée avec des colons sérieux sur les plages de Terreneuve et au nom de la reine Elisabeth, prit possession de l'île dont les ports se remplissaient des flottes de navires pêcheurs (la morue) de France, Espagne, Portugal et Angleterre. Il y établit l'autorité anglaise, promulgua des lois, et, en vertu d'une charte royale, délimita 600 milles en toute direction autour de Saint-Jean, comme appartenant à la couronne de sa souveraine—une région qui embrasse le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Labrador et une partie de la province de Québec tels que définis de nos jours. Le brave amiral fit de grandes explorations que l'histoire a enregistrées, aussi bien que la mention de son caractère fait de courage, de franchise et d'agréables manières. Ces qualités se retrouvent chez lui au moment solennel où, assis à la poupe de son frêle navire qui s'effondrait, alors qu'il faisait voile vers l'Angleterre au milieu d'un tempête d'hiver, on l'entendit s'écrier. " Restez fermes, mes enfants, on est aussi près du ciel sur la mer que sur terre !" et il disparut dans les flots.

Comme le XVIe siècle finissait, l'esprit d'entreprise des Français remit sur la scène le rôle de Roberval, lequel fut repris par un noble Breton, le marquis de la Roche. En 1598 il obtint du roi Henri IV. le titre de vice-roi de la Nouvelle-France et prépara une expédition montée sur un seul vaisseau—tous gibiers de prison—mal commencée, plus mal finie. Au cours de l'été, il rencontra le sol mouvant de l'île de Sable, y trouva de l'eau potable en quantité et des troupeaux de bœufs sauvages provenant du débarquement du sieur de Léry quatre-vingts ans auparavant. La situation lui parut excellente pour y placer ses criminels, tandis qu'il irait à la découverte des environs. Il les mit donc à terre, promettant de revenir bientôt et se dirigea vers le continent d'Amérique, mais les éléments le repoussèrent sur la haute mer et une violente tempête le renvoya finalement sur les côtes de France. En mettant pied à terre il fut saisi par un rival tout puissant dans la contrée et jeté en prison. Lorsque, plus tard, le



LES MARCHES NATURELLES

[illegible]

roi le libéra et qu'il lui devint possible d'aller au secours de ses colons, il se trouva en présence de l'une des plus terribles tragédies de l'histoire, car il ne restait plus qu'un petit nombre de squelettes ambulants qui avaient moins l'allure de l'homme que de la bête.

Ces misérables avaient d'abord été ravis de leur liberté dans l'air embaumé de la belle saison, au milieu d'une abondance de vivres frais, sans compter la manne des fruits sauvages. Lorsque le bétail eut diminué, le temps devint lourd, il ne paraissait rien sur la mer, la chaleur, très intense, se changeait en coups de vent d'automne qui balayaient l'ile comme une table rase. Il n'y avait pas d'arbres. Alors survint l'idée de la désertion, puis un désespoir muet, la mélancolie noire de l'isolement, le sourd murmure des passions parmi ces hommes sans morale ni religion ni scrupule. Ils se battirent et cherchèrent à se tuer les uns les autres. Les ouragans, les grains meurtriers, les torrents de la pluie mêlés à la force du vent, s'abimaient sur cette île exceptionnelle parce qu'elle est la plus exposée aux fureurs de l'Atlantique. Comment ont pu survivre quelques uns de ces hommes ?—c'est merveilleux—pourtant ils ne sont pas tous morts. De la Roche retourna en France avec les tristes débris de son monde et, voyant sa fortune, sa santé anéanties, le cœur ne put y tenir, il s'éteignit bientôt après.

A la même époque un officier de marine de Rouen, nommé Chauvin, et un marchand de Saint-Malo, appelé Pontgravé, avaient tenté l'établissement d'un poste sur les rives du Saint-Laurent dans le but de se procurer des pelleteries. Ils obtinrent du roi certains privilèges ou monopoles et commencèrent ce qui est devenu par la suite une entreprise considérable. Le poste en question situé à la sortie du Saguenay ne fut rien du tout en tant que colonie agricole. On y laissa seize hommes l'hiver de 159[illegible], mal pourvus, ignorants, destinés à mourir de froid et de faim—comme les pauvres gens du marquis de la Roche agonisants à la même heure sur l'ile de Sable. Au retour

du printemps, les traiteurs revenant de France, trouvèrent deux ou trois des hivernants réfugiés chez les Sauvages—c'était tout ce qui restait de la colonie. Le trafic des fourrures n'en continua pas moins, mais on ne fit plus de tentative d'établissement fixe ou permanent.

Sur d'autres points bien éloignés et différents du tout au tout avec les nôtres, le continent avait été exploré et réclamé par plus d'un pouvoir. Balboa, découvrant l'océan Pacifique, avait démontré que l'Amérique ne formait point partie du continent asiatique. Cortez, Pizard et Ponce de Léon avaient conquis ou réclamé pour l'Espagne les empires du Mexique, du Pérou et les vastes clairières de la Floride. L'Angleterre possédait un ou deux pied-à-terre en Virginie ; Port Royal était à la veille de naître et l'Acadie allait devenir un nom historique sur les rivages de la présente Confédération.

LA CARRIERE DE CHAMPLAIN.

Quoiqu'il en soit, l'établissement du Canada ou Nouvelle-France, tourne sur la carrière de Champlain comme sur un pivot. Cet homme éminent de la première partie de notre histoire était gentilhomme par sa famille, né à Brouage sur les côtes de Biscaye en 1567. Il devint capitaine de la marine royale et militaire dans les guerres de la Ligue, sous Henri de Navarre. Muni de cette double expérience de la mer et de la terre, s'inspirant de l'idée patriotique de ce prince, doué de qualités personnelles, de courage, de zèle religieux et d'un caractère chevaleresque, Champlain fut l'idéal du pionnier chef. En lui l'ardeur du missionnaire était tempérée, dit-on, par le feu du patriotisme et l'on ne saurait mettre en doute son sens du devoir qui lui faisait mépriser les privations, les désappointements—et son courage qui subissait tout sans reculer pour l'accomplissement d'un objet encore très loin de lui. Lorsque la paix intérieure se rétablit en France par l'avènement de Henri IV., Champlain fut bientôt las de la vie de la cour ; il partit pour les Indes Occidentales et le Mexique, d'où il revint à propos. C'était donc chose naturelle de la part du roi de le choisir pour l'entreprise

du Canada et de le désigner à Aymar de Chastes, gouverneur de Dieppe à qui il accordait le privilège de reprendre l'œuvre de colonisation dans le Nouveau-Monde. Champlain accepta avec empressement et, en 1603, accompagné de Pontgravé le célèbre trafiquant de fourrures, il arma deux coquilles de noix de douze et quinze tonneaux, se lança à travers les brouillards et les assauts de l'Atlantique, entra dans le Saint-Laurent, vit le poste désert de Tadoussac, l'emplacement vide du village de Stadacona, les ruines des constructions de Cartier au cap Rouge, et s'arrêta sur le plateau inoccupé où existait jadis la ville d'Hochelaga. Ni les rochers sourcilleux de Québec, ni les flancs majestueux du Mont Royal n'abritaient plus les cabanes ou les demeures des Sauvages d'autrefois—ces peuples étaient disparus. L'expédition se borna à recueillir force pelleteries ; à leur retour, les deux explorateurs apprirent qu'ils avaient fait une perte sérieuse dans la personne du généreux de Chastes, et que, pour ce qui était du roi, il avait en ce moment plusieurs autres projets dans la tête.

Champlain resta un an en France et partit avec de Monts et Poutrincourt pour essayer un établissement en Acadie, la contrée des glaces et de la neige en hiver, un paradis terrestre en été—toutes conditions changeantes que les premiers colons ne comprirent pas et qui, cependant, les avertissaient des soins et précautions à prendre. Alors survinrent les hauts et les bas qui marquent, durant plusieurs années, la fondation de Port Royale et sa capture par les Anglais qui s'étaient déjà établis fortement en Virginie, comme ils le firent un peu plus tard à Terreneuve et tentèrent de s'assurer les bords de la baie d'Hudson. L'infortuné marin qui donna son nom à cette vaste mer intérieure perdit la vie dans cette exploration mais laissa pour le compte de l'Angleterre un droit sur ces régions, par le fait de ses services rendus sous le pavillon du monarque anglais. Avant que tout ceci n'eut eu lieu, Champlain, fatigué des complots et des complications de la colonie acadienne, était passé sous le patronage du

sieur de Monts et, de concert avec Pontgravé, tournait de nouveau son attention vers le Saint-Laurent—sur l'œuvre principale de sa vie.

En 1608 donc, le colonisateur tenace et le traiteur infatigable partirent ensemble pour remonter le Saint-Laurent jusqu' à l'endroit où Stadacona avait existé. Au pieds des rocs qui devaient par la suite porter une forteresse, Champlain posa les fondations de la ville de Québec. Ce n'était qu'un village, de forme carrée, construit en bois, entouré d'une palissade, avec fossé, fortifié par des bastions et de l'artillerie. Mais cela suffisait pour le moment, de même que pour l'homme qui roulait dans sa tête des desseins d'empire et de gouvernement. Bientôt après, il découvrit et punit avec sévérité les auteurs d'un complot formé parmi les gens de la traite des pelleteries pour se défaire de sa personne, se débarrasser des réglements qu'il imposait et s'en tenir au seul commerce des peaux de bêtes, au lieu de l'établissement d'une colonie. Le chef des conspirateurs fut pendu sans délai et les autres envoyés en France les fers aux pieds et aux mains, d'autres condamnés aux galères.

UN EVENEMENT QUI A DES SUITES GRAVES

L'année d'après, il se produisit un évènement qui a eu des conséquences durables et fut la cause nominale des luttes prolongées et sanglantes des Iroquois et des Français. Son importance a probablement été exagérée, attendu que la querelle était inévitable de toutes manières. Les Iroquois n'auraient pas souffert de rivaux dans la domination qu'ils s'arrogeaient, même si Champlain s'était abstenu de prêter assistance aux Hurons que, dans leur politique, ils comptaient anéantir, ainsi qu'il l'ont fait plus tard. Ils étaient comme les loups qui rôdent par bandes innombrables, très vifs à comprendre le danger ; et, sans doute, ils y étaient préparés par les traditions et les rumeurs de la conduite de Cartier et autres explorateurs qui avaient trompé et capturé des Sauvages amis—peut-être des membres de quelques tribus nomades de leur connaissance intime. Quoiqu'on

dise, Champlain précipita certainement la crise lorsque, au commencement de l'été de 1609, il épousa la cause des Algonquins de l'Ottawa, à titre d'amis et alliés des Hurons, et partit de Québec avec onze Français et une flottille de canots montés par des Sauvages pour attaquer les plus féroces et les plus capables de toutes les tribus ou nations sauvages. Les trois quarts des naturels qui suivaient Champlain désertèrent après s'être mis en désaccord avec les autres ; neuf Français furent renvoyés à Québec durant la marche.

Restaient seulement soixante Sauvages avec "l'homme à la poitrine de fer" mais son audace et sa détermination emportaient tout devant lui et il entreprit de pénétrer dans l'intérieur du pays. L'intrépide soldat ouvrit sa route en dépit des rapides, des chutes écumantes, par les rivières et les lacs, à travers la forêt primitive et les solitudes sauvages. Il découvrit le lac Champlain, qui reçut son nom par la suite, et sur ses bords rencontra les Iroquois en ordre de bataille. C'était une scène d'un effet pittoresque. Voyez-vous, au centre de ces masses de verdure datant de plusieurs siècles, la civilisation de l'Europe envisagée pour la première fois par la sauvagerie la plus relevée de l'Amérique ? Champlain, avec sa cuirasse d'acier, son casque à plumes, son arquebuse à mèche dans la main, sabre au côté, et le petit groupe de ses adhérents derrière lui, attendant en silence l'attaque de deux cents des plus forts, des plus grands et des plus vaillants Sauvages du Nouveau-Monde ! Le cri de guerre des indigènes provoqua la décharge de l'arme à feu du chef français qui tua ou blessa trois guerriers à la fois. Cet emploi de la foudre contre ses ennemis dépassait la conception superstitieuse de ces pauvres peuples, aussi prirent-ils la fuite avec précipitation. Plusieurs furent tués, d'autres fait prisonniers et Champlain, pour la première fois, contempla les tortures dont il avait probablement entendu parler et que les Algonquins s'empressèrent d'infliger à leurs victimes.

L'année suivante, il fit un autre voyage et se rendit à l'entrée de la rivière Richelieu, où il défit un rassemblement d'Iroquois placé en dedans d'une barricade qu'il fallut emporter de force. En 1613, le hardi pionnier, avec seulement cinq compagnons dans deux petits canots, exécuta un long exploit de découvertes. Il franchit avec difficulté le portage du Long Sault, celui des rapides de Carillon, vogua sur l'Ottawa jusque aux chutes de Rideau, la cataracte bouillonnante de la Chaudière et parvint à l'île des Allumettes où il fit un certain séjour avant que de retourner sur ses pas. Autour de lui s'étendaient de vastes régions inconnues silencieuses comme toutes les scènes de la nature à l'état primitif. Champlain avait beaucoup d'imagination et nourrissait de grandes espérances mais, dans toutes ses visions d'un chemin qui conduit au royaume de la soie et des épices de l'extrême Orient, il ne pouvait prévoir que, un jour, la région où il se trouvait deviendrait le site d'un magnifique palais législatif et le siège du gouvernement d'un grand pays anglais. Deux ans plus tard, il organisa uue autre expédition contre les Iroquois et, cette fois, se rendit plus loin sur l'Ottawa jusqu' à la rivière Mattawa par laquelle il atteignit le portage du lac Nipissing et descendit ensuite la rivière dite des Français qui se décharge dans le vaste lac Huron. Sur les bords de la baie Georgienne qui forme un profond renfoncement du lac, il réunit une troupe de Sauvages venus des villages fortifiés de la nation huronne qui occupaient alors les plaines ondulées et fertiles du futur comté de Simcoe.

EXPEDITION CONTRE LES IROQUOIS

En septembre il dirigea un fort parti de guerre par la voie de la rivière Trent jusqu'au lac Ontario, traversa ce dernier au point le plus étroit, puis, les Sauvages, abandonnant leurs canots, se glissèrent comme des ombres au milieu des bois colorés des reflets de l'automne, jusqu' à une ville d'Onontagués, palissadée et bien gardée. Une attaque soudaine et furieuse fut repoussée ; les leçons de prudence et

de savoir-faire que Champlain avait prodiguées à ses guerriers aussi étourdis que braves ne furent point écoutées ; un second assaut eut le même résultat. Ayant lui-même reçu des blessures, son prestige se dissipait manifestement et les Hurons se découragèrent. On attendait des renforts qui ne vinrent pas, de sorte que, cinq ou six jours plus tard, l'armée reprit en toute hâte le chemin du retour, portant un chef qui souffrait autant de ses chagrins que des plaies de son corps. On ne tint pas compte des promesses qu'on lui avait faite de le reconduire à Québec ; il lui fallut hiverner au milieu des tribus. Avec lui, toutefois, il y avait un prêtre récollet le Père LeCaron, et Champlain occupa ses loisirs à aider l'établissement d'une mission, à visiter les peuples alliés et à raccommoder les différends qui s'élevaient entre Algonquins et Hurons. Au printemps, il retourna à Québec et fut bien accueilli de ceux qui avaient désespéré de le revoir jamais.

Ce fut sa dernière longue course d'exploration ou de guerre. En 1620 les Iroquois se répandirent par bandes autour du fort de Québec et du couvent de pierre des récollets sur la rivière Saint-Charles, mais ils ne purent que semer la terreur, et s'emparer de quelques Hurons dont un fut torturé jusqu'à la mort sous les yeux épouvantés des religieux de Saint-Charles. Un peu plus tard, Champlain eut à étouffer une conspiration ourdie contre Québec parmi les Algonquins Montagnais qu'il avait largement soulagés et aidés mais dont la mauvaise foi le révolta. Bien qu'il ne fit plus de campagne active contre les Iroquois, il se tenait toujours sur le qui-vive à l'égard de ces Sauvages haineux et remuants ; personne ne savait, d'un jour à l'autre et d'année en année, à quel moment le cri de guerre ne retentirait pas sur un point quelconque de l'horison. De ce mal, que le brave Français avait fait naitre en activant l'esprit hostile des Iroquois, il sortit pourtant un avantage : les Hurons se rapprochèrent des Français, subirent l'influence des missionnaires et ceci devait être regardé par Champlain comme le plus grand de tous les succès.

Champlain, durant ses voyages, avait découvert les lacs Champlain, Nipissing, Huron, Ontario, sans compter la rivière Ottawa et ses tributaires. Il fut par excellence le pionnier de l'idée française dans ces immenses contrées qu'il rangea sous la domination de son roi. C'était déjà beaucoup pour un seul homme, mais il accomplit bien davantage. De 1612 à 1629 et de 1633 jusqu'à sa mort arrivée deux ans après, il gouvernait avec fermeté et sagesse la Nouvelle-France qu'il destinait à former un grand empire pour sa patrie et sa race. Durant son administration les difficultés furent immenses. Non seulement il y eut les troubles avec les Sauvages et les colons réfractaires, mais de plus la conduit criminelle et le laisser-aller des marchands de fourrures qui corrompaient les indigènes au moyen de l'eau-de-vie et leur inculquaient des principes que ceux-ci avaient toujours ignorés. La charge de vice-roi ou premier seigneur du Canada passait de main en main. Il n'existait aucune continuité de système ou de gouvernement. Les commerçants associés de Saint-Malo et de Rouen eurent la haute main quelque temps sous l'égide nominale du prince de Condé et s'efforcèrent, sans succès, de faire disparaître Champlain. Ensuite les deux frères de Caen, huguenots, obtinrent le monopole de la traite ; il en résulta des chicanes religieuses qui tourmentèrent ce commencement de colonie déjà placé sous le casse-tête des Iroquois. Le duc de Ventadour qui succéda au titre, ne tenait ni pour le trafic des castors ni pour la colonisation mais au salut des âmes. Sous son patronage, les Jésuites envahirent le pays et se mirent à la poursuite des Sauvages jusque dans les repaires les plus reculés de ces vastes territoires en grande partie inconnus.

Un autre changement s'imposa lorsque Richelieu fut au pouvoir. Il renforça pour le moment la position de Champlain, fonda en 1628 la compagnie des Cent-Associés, dont Champlain était membre, la munissant d'une charte qui lui accordait le commerce et l'autorité sur la Nouvelle-France, l'Acadie, Terreneuve et la Floride ; proclama que

la colonie serait absolument une possession catholique et défendant d'y recevoir des colons protestants ; obligea la compagnie à envoyer 6000 habitans dans l'espace de quinze ans ; et, comme cadeau spécial de la part du roi, il donna aux Cent-Associés deux petits navires de guerre bien armés. Mais tout cela ne servit à rien durant quelques années. Les hostilitiés s'étaient déclarées entre la France et l'Angleterre, la petite colonie, ne reçevant plus de secours, périssait de faim ou ne vivait que de racines des bois ; en 1629 l'amiral Kirke entra dans le Saint-Laurent et prit Québec. Après le traité de Saint-Germain-en-Laye, la Nouvelle-France et l'Acadie furent rendues par l'Angleterre, Champlain rentra en fonction, l'établissement de Québec devint un centre religieux pour la conversion des Sauvages, le vagabondage fut supprimé et l'on soumit la trafic à l'ordre administratif. Tout annonçait une longue durée de paix et de prospérité.

LA SALLE ET L'INTERIEUR

Le jour de Noël 1635, le seul homme qui pouvait mener à bien le nouvel état de chose mourut soudain en présence d'un horison rempli d'espoir, de promesses et de bonheur. Durant cinq années, antérieurement à cette date, sa brave femme avait vécu avec lui jusqu'à ce qu'il lui eut persuadé de retourner en France. Bien longtemps il était demeuré seul et il commençait à se créer un foyer domestique tranquille dans la colonie qu'il avait fondée, surveillée, soignée, comme fait une mère pour son unique enfant. Il avait combattu les Iroquois, résisté à l'insubordination des premiers immigrants, lutté contre les intrigues de cour et les influences religieuses, réprimé les commerçants de fourrures, avides et cruels, combattu l'invasion anglaise, et des ennemis encore pires : le froid et la faim. Il était resté vainqueur sur toute la ligne, mais, enfin il succombait devant la mort. Sa carrière présente un tableau frappant ; il mérite d'être regardé comme le héros non seulement du Canada français mais de tout le Canada, français ou anglais.

En ces dernières années, d'autres, à part Champlain avaient pénétré dans les profondeurs du pays et pris connaissance des mers intérieures. Les Jésuites, les trappeurs et chasseurs français parcouraient les rivières, fréquentaient les rivages d'innombrables lacs au sud, à l'est, à l'ouest du Saint-Laurent. Les uns recherchaient les âmes, les autres la pelleterie —mais tous s' aventuraient dans les régions nouvelles et rencontraient les forces de la nature sous leurs plus sévères aspects. Nicolet vit le lac Michigan en 1634 ; le lac Érié fut aperçu par les Pères Chaumonot et Brébeuf en 1640 ; des coureurs de bois restés inconnus arrivèrent au lac Supérieur en 1659. Le Père Marquette et un commerçant de fourrures nommé Jolliete parcoururent le haut Mississipi pour la première fois en 1673 et se rendirent à la décharge des rivières Illinois, Missouri, Ohio. Nicolas Perrot, un hardi voyageur dont la longue carrière est remplie de scènes émouvantes, fut le premier blanc qui posa le pied sur le terrain où est Chicago, de même que, en 1671, le Père Albanel fut le premier Européen qui se montra sur les bords de cette mer orageuse où le navigateur Hudson avait péri plus d'un demi siècle auparavant. Sept ans plus tard, le Père Hennepin, sortant des forêts profondes où il entendait des grondements mystérieux, se trouva en face du Niagara dont l'isolement théâtral et la splendeur naturelle l'éblouirent.

On avait ainsi fait de nombreuses découvertes vers la fin de la vie de Champlain et on fit davantage l'espace de cinquante ans après lui, pour apprendre la carte de l'Amérique du Nord. Toutefois c'était un ensemble immense et si vague, les renseignements restaient si diversifiés et éparpillés qu'il n'en résultait qu'une vue embrouillée de ce qu'était la position relative des Grands Lacs avec leurs innombrables satellites ou réseau de rivières dont les ondes tombaient dans le Saint-Laurent pour aboutir à la mer. Le rêve d'une route vers le Cathay ou les pays enchantés de l'Orient, miroitait encore dans l'imagination de plusieurs et même inspirait le vaillant La Salle lorsque, en 1682,

après bien des courses, des dépenses personnelles pour des expéditions à la recherches des fourrures et autres explorations, il partit pour se rendre compte de l'embouchure du Mississipi, peut-être également des moyens de passer en Chine. Accompagné par Henri de Tonty, qui avait perdu la main droite à la guerre, La Salle traversa du lac Michigan à la rivière des Illinois et de là se rendit au grand fleuve inconnu. Comme ils descendaient le Mississipi, rencontrant les naturels, parfois conciliants, ailleurs hostiles, sur un parcours qui paraissait sans fin, ils passèrent de la saison d'hiver à la floraison du printemps, puis se trouvèrent au milieu des splendeurs de l'été.

Ils arrivèrent en triomphateurs aux bouches du fleuve et y procalmèrent que ces vastes régions appartiendraient à la France sous le nom de Louisiane. Ils reparurent tous joyeux à Québec en 1683. La Salle, un peu plus tard, fut reçu avec honneur à la cour. Cependant, empoigné comme tous les découvreurs, par la fascination du spectacle grandiose de l'Amérique, il prépara une nouvelle et forte expédition et fit voile de France pour trouver par le golfe du Mexique l'entrée du fleuve, planter une colonie sur ses bords, afin d'en faire réelement un pays français comme il l'était déjà de nom. Ne pouvant s'orienter pour découvrir les passes, il débarqua son monde à quelques centaines de milles à l'ouest et partit à travers la forêt pour atteindre son but. Au milieu des solitudes, des marécages et des horreurs d'une pareille entreprise, ses hommes se mutinèrent, il fut assassiné.

Mais sa carrière prouvait une fois de plus le courage aventureux de sa race et avait contribué à agrandir les travaux de Cartier, de Champlain, des prêtres dévoués, des hardis voyageurs, des traiteurs de pelleteries, des jeunes gentilshommes chevaleresques, pour ouvrir à la France un chemin praticable vers la possession de cette partie du globe, en même temps qu'ils dressaient la carte de tout un continent.

CHAPITRE II

Sauvages primitifs du Canada

L'HISTOIRE des Sauvages de l'Amérique du Nord n'a jamais été écrite au long. Parkman, dans ses pages brillantes mais condensées, a dépeint les coutumes, les traits caractéristiques des Iroquois et des Hurons, tels qu'on les vit durant la fameuse lutte avec les Français. De nombreux ouvrages américains ont illustré par la gravure et décrit les cruautés, les trahisons de cet ennemi des blancs, mais ils ne rendent guère justice aux nobles qualités qu'il possédait incontestablement. La mémoire des hommes, dans mille localités du Canada et des Etats-Unis, conserve le souvenir historique des surprises de nuit, des invasions, des enlèvements de chevelures selon les habitudes de ces Sauvages ; de même que la fumée des établissements en flamme et les lamentations des prisonniers mourant dans les tortures, nous arrivent, pour ainsi dire, sur l'aile du temps et répandent encore une ombre de tristesse et d'amertume sous la plume du plus impartial écrivain. Ceci est particulièrement le cas dans l'Amérique Britannique, où l'antagonisme prolongé des Iroquois et des Français, le merveilleux héroïsme des prêtres et des missionnaires a suscité des sympathies de race chez tous les lecteurs et parmi les hommes de la tribune.

UN CARACTERE SINGULIEREMENT COMPLEXE

Pourtant, il y avait beaucoup à admirer, à considérer, à respecter dans ces sauvages possesseurs des solitudes primitives de l'Amérique et, en somme, de toutes les races aborigènes les Indiens*

* Appelés ainsi d'après la croyance où était Colomb que les indigènes de San Salvador étaient de famille de ceux des Grandes Indes.

nous apparaissent à la fois les plus pittoresques et les plus dignes d' attention.

L' existence de l' homme rouge était remplie de contrastes, son caractère avait une singulière complexité. La cruauté envers son ennemi était combinée chez lui avec une indifférence stoïque envers la torture ou la douleur lorsqu' il y était soumis. La trahison à la guerre allait de soi, néanmoins sa fidélité à l' égard des amis était une qualité dont la force ne se rencontre pas toujours dans les rangs de la civilisation chrétienne. Sa fierté personnelle devenait parfois si grande qu' elle tournait en un amour-propre insensé, et par contre, en certains moments, il s' abaissait jusqu' au plus humble degré. Il se maîtrisait au point d'obtenir un contrôle quasi héroïque sur lui-même, puis il s'oubliait en éruptions de colère et de folle rage.

On le voyait à la fois glacé et dur, sans relâche dans l'action, passionné et plein de désirs de vengeance. Il était ignorant et superstitieux par nature, à un point extrême, toutefois pénétrant et d' une pensée vive qui n'a pas son parallèle dans les temps modernes. Il traitait les femmes comme font tous les sauvages, et se considérait comme bien supérieur aux nécessités du travail ou de la servitude. A lui était réservées les occupations seigneuriales de la chasse, les gloires théâtrales de la guerre, la victoire physique sur les tortures qu'il s'imposait dès la jeunesse et les privations endurées dans les solitudes, le sentier de la guerre, une fois devenu homme. Enfin il était un être moral au dessus de tout et ne fut jamais coupable de ces faiblesses, de ce bas vice qui marqua et détruisit le caractère des anciens Romains, en laissant une profonde empreinte sur la France moderne et les grandes villes de notre civilisation.

SOUPÇONNEUX A L'EXCES ENVERS LES AUTRES

L' amour de la liberté dans sa première et farouche conception, le Sauvage en était imbu si profondément qu' il le rendait méprisant

de toute règle arbitraire ou controle personnel, ce qui n'affecta pas peu ses rapports avec les blancs. Soupçonneux à l'excès envers les autres, cela formait naturellement partie de tout ce qui l'environnait à la guerre, en ourdissant un complot, dans les courses lointaines. Comme l'Italien, il aimait mieux porter un coup à la sourdine, lancer une flèche de derrière une ambuscade, plutôt que de se battre face à face ou de se venger publiquement ; et cependant l'honneur de porter à sa ceinture le cuir chevelu de son ennemi était pour lui l'équivalent des éperons d'or des chevaliers chrétiens du moyen-âge, ou ce que sont pour nos soldats les remerciements des Communes, les honneurs décernés par la Couronne. Comme l'Espagnol, il était sombre et cruel dans ses châtiments et ses vengeances. A la façon presque générale des Sauvages, il faisait la guerre par coups soudains, par surprises, sans merci, impitoyable, en massacreur. De même aussi que les peuples de race blanche, ses tribus se faisaient continuellement la guerre les unes aux autres.

En présence du panorama gigantesque des forêts, des prairies, des lacs et des rivières par lesquels les Sauvages erraient à pied ou dans leurs légers canots d'écorce ; mettant en compte les rigueurs des hivers et la vie facile des beaux jours de l'été ; écartant toute tradition de quelque valeur, toute influence spirituelle ou connaissance acquise par l'étude, nous sommes impressionnés par le caractère et la manière de vivre des peuplades qui, les premières, se montrèrent devant les arquebuses de Champlain, connurent l'eau-de-vie encore plus terrible des traiteurs français, et le zèle farouche des missionnaires jésuites. Né dans les solitudes, enfant de la nature primitive, le Sauvage pensait avoir le droit de rôder en liberté, à sa guise, dans ses immenses domaines, tant sur la terre que sur l'eau. La force des choses en ayant fait un noble animal avec des instincts qui parfois s'élevaient à un haut point intellectuel, il fut d'abord pénétré d'admiration envers ces étrangers qui arrivaient à lui avec des cadeaux séduisants, des

armes merveilleuses et de si curieuses coutumes. Toutefois, il apprit à connaître, avant longtemps, le fond de la conduite insensée des blancs, en conçut une méfiance qui s'ancra chez lui et cela signifiait antagonisme.

Les premiers découvreurs et explorateurs qui pénétrèrent dans les profondeurs du Canada y rencontrèrent diverses tribus ou nations d'aborigènes d'un esprit plus ou moins amical. La grande famille des Algonquins s'étendait à travers le milieu du continent et devint la race centrale des possessions françaises sans compter qu'elle avait des groupes dispersés de l'Atlantique au lac Winnipeg et des Carolines à la baie d'Hudson. C'étaient les gens rencontrés par Cartier sur les bords du Saint-Laurent, par Penn dans les forêts de la Pennsylvanie, Raleigh sur les côtes de la Virginie, les Jésuites et les coureurs de bois dans la vallée de l'Ohio, comme sur les bords du lac Supérieur.

Les Delawares et les Shawnees appartenaient à ce peuple. Les Shawnees formaient une nation étrange, nomade, dont on connaît à peine l'habitat, mais on sait qu'elle fut plus d'une fois en lutte contre les Français. Elle finit par s'arrêter sur le territoire du Canada, et, un siècle après, sous le fameux Tecumseh, joua un rôle aussi court que brillant dans la guerre de 1812–15. Les Delawares avaient été conquis par les Iroquois et forcés de porter le nom de femmes, ignominieux parmi les Sauvages ; cependant, au cours d'une guerre entre Français et Anglais, ils recouvrirent leur courage et leur réputation. D'autres branches d'Indiens habitaient le long des rivages du Canada, sur l'Atlantique, et au nord, à l'Est des lacs Michigan et Huron. Ces dernières comprenaient les Ojibbiways, Pottawatamies et Ottawas qui, de temps à autre, se liguaient ensemble d'une manière plus ou moins sérieuse, pour s'opposer aux conquêtes des Iroquois. Dans ces régions se voyaient les Sacs, les Renards et autres divisions de la race algonquine. Les descendants des Sauvages de la Nouvelle-

Écosse ont été appelés Micmacs, ceux de l'Ouest du Nouveau-Brunswick reçurent le nom d'Etchemins ; les Montagnais de Québec et les Nipissiriniens se rattachaient à la même souche.

LES IROQUOIS

Mais la race dont l'histoire de l'Amérique parle surtout fut celle des Iroquois qui couvrait l'État de New-York et répandit la terreur de son nom depuis les Grands Lacs jusqu'à l'océan Atlantique. Elle résumait en elle les meilleurs et les plus mauvais instincts de la nature sauvage particulière aux solitudes de l'Amérique du Nord. D'une fierté excessive, immodérée dans sa soif de conquête, féroce et cruelle, cette race savait organiser un pouvoir, devenir forte par l'emploi d'une vigoureuse intelligence barbare, constante dans ses amitiés et ses haines, enfin énergique au delà de toute comparaison. Des traditions qui ont presque le poids de l'histoire reportent l'origine de leur puissance au XV[e] siècle, sous la direction et la diplomatie habile d'un chef nommé Hiawatha.

Ce personnage—d'après l'interprétation des colliers de rassades et des ceinturons hiéroglyphiques (wampum) que nous donne le docteur Horatio Hale—conçut le plan d'une vaste confédération d'aborigènes qui abandonnerait l'esprit batailleur du Sauvage pour se tourner du côté de la paix et de la vie tranquille. Ce fut lui qui conçut le fameux système de nations séparées contrôlant chacune ses affaires locales, mais remettant les questions d'intérêt général entre les mains d'un Conseil délégué de toutes ces nations, un arrangement susceptible de s'étendre à l'infini par le nombre de groupes associés, et un instrument formidable dans la main d'un homme habile. Hiawatha entraina dans cette ligue les Mohawks, les Oneidas, les Cayugas, les Senecas et les Onondagas. L'honorable Cadwallader Colden, historien bien connu de New-York, écrivant vers la fin du XVIII[e] siècle entouré d'influences défavorables aux Indiens, disait de l'organisation sociale et politique des Iroquois, telle qu'on la comprenait de son

temps : "Chacune de ces nations est en elle-même une république absolue. L'autorité des gouvernants repose sur l'opinion que la masse du peuple entretient de leur sagesse et de leur intégrité. L'honneur et l'estime public sont leur principale récompense ; la honte et le mépris leur punition. Leurs grands hommes, sachems et capitaines, sont généralement plus pauvres que les autres, vu qu'ils donnent et distribuent les présents et les dépouilles que leur procurent les traités ou les chances de la guerre. Il n'y a pas un membre dans le Conseil des Cinq-Nations qui y soit parvenu autrement que par son mérite, et il n'y a pas le moindre salaire ni profit d'aucun genre attaché à la position pour tenter la convoitise ou un esprit sordide."

Les Hurons, ennemis acharnés des Iroquois, ensuite leurs victimes, habitaient la région qui borde la baie Georgienne et la voisinage du lac Simcoe. L'histoire et la tradition leur accordent tantôt vingt mille âmes, tantôt dix mille ; ils étaient certainement d'un type supérieur aux Sauvages de ce temps-là. Sous plusieurs rapports, les Hurons et les Iroquois étaient semblables, et de fait il y avait parenté entre eux. La construction des demeures, les villages palissadés, la culture des terres, la coutume d'avoir des établissements fixes, tout cela était commun aux deux races, sauf de légères différences ; de même pour la plupart de leurs usages, pratiques et superstitions. A partir de 1609, durant près de quatre-vingts ans, ils furent des rivaux sans pitié, et alors le plus faible des deux disparut. Mais quelles pages sanglantes ils avaient écrites ! quoique l'Iroquois eut eu constamment l'avantage dans ces longs et terribles conflits.

La Nation-Neutre vivait sur le côté nord du lac Erié et s'éfforça longtemps de rester en bons termes avec les deux antagonistes ; les Andastes, habitants des bourgades fortifiées dans la vallée lointaine de la Susquehanna ; les Eriés, occupant le voisinage du lac de ce nom—tous étaient de la famille iroquoise et furent conquis, anéantis par cette ambitieuse confédération sauvage. Ensuite vinrent les

Delawares ou Lenapes, de même l'expulsion des Ottawas des bords de la grande rivière qui coule sous les murs du parlement canadien. Par bonheur pour les colons de race blanche, et au désavantage d'une civilisation barbare qui aurait pu se développer, les Cinq-Nations avaient oublié les enseignements d'Hiawatha et, tout en comprenant fort bien les bienfaits de l'union, elles ne saisirent pas la conception primitive qui pouvait étendre cette union jusqu'au point d'embrasser toutes les tribus d'une vaste contrée et mettre en jeu une force contre laquelle les Français n'auraient pu tenir. A un certain moment, il y eut comme une lueur de cette idée lorsque les Tuscaroras furent admis dans leur confédération, mais le moment propice était déjà perdu ; cinquante ans plus tard, cette combinaison apparut comme ressource suprême au génie de Pontiac qui organisa une ligue de peuples sauvages et soutint une lutte longue et sanglante contre les Anglais.

La force et le prestige des Iroquois ont laissé dans l'histoire une image saisissante ; il est fort heureux que leur aptitude à édifier n'ait pas égalé le pouvoir de destruction qu'ils possédaient. Pourtant, ils n'ont pas dû avoir, en aucun temps, plus de quatre mille guerriers, tout compté. Agissant en silence, par mouvements rapides lorsqu'ils se déplaçaient, absolument familiers avec les moindres détails de la route, les signes et les symboles à observer, les allures et les bruits de la vie des bois, ils parvenaient à donner à de simples détachements un poids et un valeur hors de toute proportion visible. Mais il en était ainsi de tous les Sauvages de l'Amérique du Nord, à des degrés divers. Garneau, dans son *Histoire du Canada*, estime la population algonquine, à l'arrivée des Français, à 90,000, les Hurons et Iroquois réunis à peu près 17,000, les Mobiles du sud extrême 30,000, les Cherokees du centre actuel des Etats-Unis à 12,000. C'est un total de 180,000 pour la majeure partie du continent et, considérant les privations des hivers, l'état continuel de la guerre, il est probable qu'il

est assez près de la vérité. Les dires et les suppositions des voyageurs, tels que Cartier, Jolliete, Marquette, de la Jonquière et autres, nous aident aussi à rendre ces chiffres probables.

LES SAUVAGES D'AUTREFOIS ET CEUX D'AUJOURD'HUI

Autant qu'il est possible d'en juger à présent, le Sauvage d'avant Cartier n'était pas naturellement enclin à se montrer hostile envers les nouveaux venus et se sentait plutôt porté à les recevoir avec hospitalité. Il était très curieux et rempli de superstitions—deux traits de caractère que l'on aurait pu utiliser en faveur de la paix et d'une éducation meilleure. Hakluyt, dans sa narration du premier voyage de Cartier, attache beaucoup d'importance à cette complaisante générosité des naturels. Turnbull, dans son ouvrage sur le Connecticut, leur rend un hommage peu ordinaire chez les Américains en disant que les Sauvages sauvèrent la vie des premiers colons en leur fournissant du maïs et autres provisions de bouche. La même chose a été racontée d'autres parts, et en retour, l'homme civilisé pratiqua l'enlèvement, comme nous l'avons montré, Champlain usa d'agression, les habitants de la Nouvelle-Angleterre agirent avec dureté, les Espagnols exercèrent leurs cruautés dans le sud, Cortez et Pizarre commirent des horreurs sans nom dans leurs courses militaires.

La nature de l'Indien, au temps où tout le continent lui appartenant, différait tellement de ce qu'elle est devenue au contact de notre civilisation qu'il est impossible de la reconnaitre dans les apparences actuelles. S'il est vrai de dire que la question de leur origine n'a jamais été résolue, il existait des indices d'une descendance probable des tribus tartares émigrées des steppes de l'Asie centrale. Règle générale, ils étaient grands, minces, sveltes, de forme agile, avec la figure bronzée par le soleil, le vent, la pluie. L'expression était sévère, sombre, sans presque aucun sourire. Les pommettes des joues saillantes, les yeux petits, enfoncés, le regard tranchant comme l'éclair ; le front étroit, les lèvres épaisses, le nez presque écrasé, les

cheveux raides et gros. Chez eux, les sens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du toucher étaient développés comme une sorte d'instinct sauvage qui parut surnaturel aux premiers voyageurs blancs, et que l'on retrouve décrit avec vivacité dans les admirables romans de Fenimore Cooper. Leur costume consistait en peau de chevreuil, avec mocassins, colliers de wampun et coquillage, ornements de plumes, griffes d'animaux ou chevelures ennemies ; ils aimaient à se barbouiller la figure et le corps de vermillon. Leurs flèches, leurs haches de guerre, leurs couteaux à scalper semèrent bientôt la terreur parmi les Européens, mais ceux-ci les enveloppaient graduellement et, d'un siècle à l'autre, parvinrent à les repousser, à les déposséder du sol— ainsi que eux-mêmes, longtemps auparavant, avaient dû chasser des races plus anciennes dont les tumulus et villages enterrés nous révèlent ce curieux passé, sur tous les points de l'Amérique.

La chasse et la pêche étaient les occupations de ces Arabes de nos déserts ; la bataille leur passe-temps. A cause de cela, des résidences fixes et permanentes n'étaient pas en usage, excepté chez les Hurons et les Iroquois, de sorte qu'ils menaient une continuelle vie errante. En fait de croyance religieuse il n'y avait qu'un mélange de choses douteuses. Champlain nous informe que les Micmacs de l'Acadie n'avaient aucune idée de dévotion ni des cérémonies superstitieuses. Certaines tribus des bords du Saint-Laurent lui assurèrent que chaque homme porte son dieu en lui-même auquel il rend ses devoirs en silence. Toutefois, ils semblent avoir adoré un être quelconque, soit l'esprit du mal, soit le génie du bien, la divinité des tempêtes, le dieu de la guerre, le démon de la montagne ou celui des eaux.

Selon eux l'air qui les environnait était peuplé de génies favorables ou malfaisants ; de là leurs sorciers, qui exploitaient ces croyances pour contrôler les génies des vents, de la famine, des épidêmies, ou de la mort que leur imagination ardente avait seule crées. A ces

prêtres étranges, dont la foi variait sans cesse, ils confiaient le soin des malades, mais on ne saurait douter que grâce à l'expérience, et à la nécessité qui est la mère des inventions, des remèdes efficaces étaient entrés dans la pratique dès avant l'arrivée des blancs. On avait une confiance extrême dans les songes. L'art oratoire valait presque autant que la bravoure ; les harangues qui nous sont parvenues renferment souvent des modèles de précision, de brièveté et de force, avec, ici et là, une note provenant d'une chaleur factice. Le moral de nos Sauvages était bien supérieur à celui de la plupart des peuples indigènes. Ils n'avaient qu'une femme, qui faisait presque tout l'ouvrage et prenait sa grande part des misères et des souffrances de la vie, mais ils ne la maltraitaient pas mal à propos ; tous deux restaient fidèles l'un à l'autre. Après l'arrivée des blancs ceci changea, par malheur ; néanmoins, dans toutes les guerres qui suivirent, les femmes de race blanche qui tombèrent aux mains des Sauvages n'avaient à craindre que l'enlèvement de la chevelure ; en pareils cas, l'histoire nous dit que ni les femmes ni les enfants ne subissaient d'autres tortures.

Les coutumes et le caractère des aborigènes étaient surtout dirigés dans le sens de la guerre. Un conflit entre deux tribus ou nations rivales éclatait sous les prétextes les plus futiles, ou naissait de l'ambition d'un individu remuant. Lorsque la hache était déterrée, il y avait des manifestations de folle joie, des danses extraordinaires, des harangues éloquentes, des invocations multiples, des sacrifices, des festins, des défis sans fin, des bravades étourdissantes. Après cela, calme absolu, préparatifs secrets, départ de nuit, laissant les femmes, les enfants, les vieillards attendre avec patience, ennuis et longueur de temps, le retour des braves. Parfois, l'expédition ne revenait pas, mais à sa rentrée avec des chevelures et des prisonniers, les clameurs reprenaient avec accompagnement de tambours, de chants hurlés qui formaient comme un enfer de bruits. Alors venaient les

épouvantables tortures des captifs, imposées avec plus ou moins de rigueur, selon la qualité des sujets, mais toujours supportées avec une fierté et une fortitude stoïque. Tels étaient les Sauvages que Champlain rencontra et que les Français combattirent durant plus de cent ans de luttes intermittentes.

Ainsi étaient également ceux qui, tout en variant quelque peu, se trouvaient répandus depuis le lac Supérieur à travers l'extrême ouest et au nord jusqu'à l'océan Pacifique, et dont nous connaissons peu de chose. Ils étaient grands chasseurs et devinrent d'excellents cavaliers par la suite. Les Dacotahs ou Sioux, étaient une nation d'alliés, ressemblant aux Iroquois sous plusieurs rapports et couvrant la région sud du Manitoba et de l'Assiniboine. Avec eux et aux environs, se trouvaient les Cris, les Assiniboines ; au nord les Chippewayans ; autour de la baie d'Hudson et des lacs du nord étaient éparpillés d'autres Chippewas. A l'exception des Sioux, ces tribus n'étaient pas apparemment aussi guerrières que celles de la partie la plus centrale du continent, et lorsque la colonisation les envahit, elles se montrèrent beaucoup plus dociles et, graduellement, se mêlèrent avec les blancs comme le prouvent les métis du nord-ouest. Dans la Colombie Britannique et l'extrême nord, les Sauvages étaient décidemment une race inférieure aux autres—ce qui dépendait peut-être de l'influence du climat et des conditions diverses de la vie dans ces milieux différents. Au contact des Européens, ils ne firent que se dégrader, quoique, par la suite, on soit parvenu à les christianiser. Les Têtes-Plattes, les Haïdas, les Mitkas et les Chinooks à présent éteints, formaient les principales divisions et la plupart de ces peuples étaient parents des Chippewayans des plaines de l'Est.

LES IROQUOIS ET LES FRANÇAIS

Lorsque les Français s'établissaient le long du Saint-Laurent, au XVII[e] siècle, ils ignoraient quels étaient les Sauvages des profondeurs de l'Amérique qui chassaient le buffle des grandes prairies, ou

qui se cabanaient au bord des puissants cours d'eau regorgeant de saumon sur la pente des Montagnes Rocheuses qui regarde le Pacifique. Les colons de France avaient assez à faire avec les aborigènes qui les entouraient. Les guerres de surprises, les traits d'héroïsme de part et d'autre, qui se succédèrent après la mort de Champlain constituent une page d'histoire inoubliable. Montréal fut fondé en 1642 par Le Royer de la Dauversière et Jean-Jacques Olier et eut pour gouverneur un homme de courage, une main de fer, le sieur de Maisonneuve. Ce lieu devint un nouveau point d'attaque pour les Iroquois qui en étaient arrivés à accroitre leurs forces, à nourrir plus de confiance en leur étoile et que les Hollandais du fort Orange (Albany) armaient de fusils pour la première fois. Les annales des vingt années qui suivirent valent un poème épique par les souffrances, le courage, la constance de la petite population blanche de Ville-Marie—nom qui fut d'abord imposé à Montréal—aussi bien que dans les autres postes de la Nouvelle-France.

Les rivières servaient de routes aux bandes des ennemis montées sur leurs légers canots d'écorce ; chaque sentier de la forêt donnait passage à l'Iroquois qui allait commettre un assassinat ou torturer quelqu'un ; chaque arbre se changeait en guerrier sauvage. Celui-ci se tenait aux aguets dans les lieux les plus inattendus ; il se cachait silencieux près des dernières maisons de Ville-Marie ou de Québec, et y attendait avec une patience à toute épreuve, la sortie de quelque colons ou d'une femme qu'il pourrait surprendre. Les partis de Français qui voyageaient avaient besoin d'être nombreux et bien armés ; dans les paroisses, le seul asile était le fort palissadé. Le trafic des fourrures n'allait plus. En 1649 les Hurons furent écrasés, dispersés, les missions des Jésuites anéanties ; les Iroquois atteignaient l'apogée de leur puissance. Ravagés en tous sens par leurs ennemis comme par un cyclone des plaines de l'ouest, les villages hurons disparurent et leurs habitants s'échappèrent dans toutes les

directions se rendant jusqu'à Ville-Marie et Québec pour raconter le désastre et les massacres dont ils avaient été témoins.

Cette crise arriva au paroxysme de 1650 à 1660. Les murailles de pierre des couvents ne suffisaient plus à protéger les personnes; les religieuses cherchèrent un refuge au cœur de la bourgade. Les Iroquois tuaient et scalpaient les gens autour de Québec et de Montréal en toute liberté. La France n'envoyait à peu près aucun secours; une maladie épidémique compliqua la situation. Malgré l'intrépidité de la race française, il n'y avait pas moyen de résister à une pareille série de calamités et l'on vivait sous un nuage noir en attendant la destruction finale. Ceux qui pouvaient s'en retourner en France partaient, laissant les autres accrochés à leur dernière espérance. Dans le ciel même se montraient des signes menaçants. Le gouverneur d'Argenson, reculant à la vue de toutes ces misères, demanda son rappel, parcequ'il se sentait incapable d'y remédier. Enfin, au printemps de 1660, on apprit que les Iroquois avaient combiné un plan général d'attaque destiné à faire disparaître les blancs et rendre prépondérante la puissance des Cinq-Nations. Des centaines de guerriers se donnèrent rendez-vous plus bas que Montréal, d'autres sur l'Ottawa, et l'on comprit que cette coalition, la plus formidable qu'on eut encore vue, allait d'abord frapper coup sur Ville-Marie.

La situation se dessinait dans toute son horreur lorsqu'il survint un événement qui a reçu à juste titre le nom de Thermopyles du Canada et qui brille au premier rang de l'histoire parmi les actes de courage et de sacrifice. Daulac des Ormeaux jeune gentilhomme imbu de l'esprit d'aventure et dévoré du désir de se faire une réputation, commandant la petite garnison de Ville-Marie, s'offrit pour conduire un détachement de jeunes gens sur l'Ottawa afin de briser la chaine des Iroquois avant qu'elle n'eut entouré la bourgade au désespoir. Il attira à lui seize volontaires recrutés parmi la jeunesse,



THAYENDANEGEA
(Joseph Brandt)
Chef sauvage loyalist de la révolution



TECUMSEH
Chef des sauvages, 1812

en sus un certain nombre de Hurons—ceux-ci, d'ailleurs, l'abandonnèrent au moment critique.

HEROISME DE DAULAC

Après avoir fait leurs testaments et communié, les vaillants soldats dirent un adieu solennel à leurs connaissances et prirent la route du Saint-Laurent ; au dessus du lac des Deux-Montagnes ils arrivèrent à une espèce de fort abandonné que les Algonquins avaient construit l'année précédente avec des troncs d'arbres pour se défendre contre une attaque possible. Les voilà donc arrêtés en ce lieu—dix-sept Français, un chef algonquin, cinq Hurons—et, dans cet état précaire, ils se défendent durant trois semaines contre des centaines d'Iroquois, la fleur des guerriers de cette race, qui livrent assaut sur assaut à leurs faibles retranchements, et s'y acharnent de jour en jour, avec toute l'habileté que l'expérience de ces sortes de guerre pouvait inspirer. La petite bande se battait en désespérée, en dépit de la fatigue, de la famine, du manque de sommeil, des blessures et des pertes qu'elle subissait. Graduellement, son nombre diminuait, en même temps que s'empilaient autour de la palissade les corps des ennemis, et l'heure arriva où la garnison n'avait pour ainsi dire plus aucun abri. Alors, comme il ne restait que cinq hommes vivants pour la défense, tous couverts de blessures, il survint aux Iroquois un puissant renfort, et la place fut emportée. Quatre Français périrent dans cette attaque finale ; un seul, resté debout, fut pris et réservé aux tourments ordinaires.

La leçon était terrible pour les Iroquois. On sait que la bravoure et le courage étaient à leurs yeux des qualités suprêmes, aussi furent-ils de nouveau frappés de respect envers les blancs, comme ils l'avaient été autrefois—un sentiment qui s'était évanoui à mesure que la dictée des Ordres religieux avait supprimé l'ardeur martiale des Français, et en raison aussi de l'absence des troupes qui rendait impossible toute opération offensive de la part de la colonie. Ils se disaient : si

dix-sept Français peuvent tenir en échec 700 de nos meilleurs hommes durant près d'un mois et en tuer un grand nombre, que ne ferait pas la population toute entière de Ville-Marie ! Cette masse de guerriers reprit le chemin de ses villages et la quiétude reparut parmi les blancs. Six ans plus tard, durant l'hiver de 1666, de Courcelles, gentilhomme hardi mais téméraire, gouverneur de la colonie, entreprit de conduire une expédition jusqu'aux rives lointaines de la rivière Hudson dans le but de châtier les Agniers (Mohawks) le groupe peut-être les plus brave des Cinq-Nations. Il partit avec 300 soldats et 200 Sauvages alliés. N'ayant pu rejoindre l'ennemi, il revint après un voyage des plus difficiles et des plus durs, sans compter la perte de soixante hommes tués par les Iroquois qui le suivaient dans sa retraite. L'automne de la même année, une autre expédition réussit mieux ; les bourgades des Agniers furent détruites et leurs approvisionnement enlevés ou brûlés. Ce deux campagnes faisaient honneur aux qualités militaires des Français et, en plus, considérant les distances franchies par les troupes, induisirent les Iroquois à respecter leur ennemi traditionnel qui avait le bras si long.

Durant les quatre-vingts ans qui suivirent, l'histoire des Sauvages, en tant que la Nouvelle-France y est concernée, fut une succession d'attaques et de contre-attaques à main armée aussi bien que de complots et de contre-conspirations. Toujours et partout, les Iroquois avaient été les ennemis mortels des Français et ils devinrent, par un calcul de sauvages aussi bien que par un raisonnement naturel, de plus en plus les alliés des Anglais. Leur diplomatie imagina de tenir la balance du pouvoir entre les deux grandes races blanches rivales, pour aider l'une à détruire l'autre et prendre part eux-mêmes à cette dernière partie du programme. Les Français avaient aussi des alliés parmi les nombreuses tribus algonquines et les restes dispersés des Hurons.

La lutte continuait de la sorte. Le gouverneur Denonville, en 1687, envahit les terres des Senecas avec deux ou trois mille hommes et les ravagea le plus possible. Son expédition est demeurée mémorable par un act de trahison non seulement mauvais en principe et en fait, mais désastreux comme résultat politique. Il invita plusieurs chefs à une conférence pour fumer le calumet de la paix au fort Frontenac, poste avancé sur le Saint-Laurent. On les captura par surprise et ils furent envoyés en France pour y périr dans une lente et triste agonie sur les galères du roi. Les villages de ces peuples passèrent par le feu ; leur bétail, pourceaux, maïs, etc., furent anéantis et la population chassée sans merci à droite et à gauche, de manière qu'elle ne put jamais se rétablir.

C'était un triomphe militaire mais il eut pour résultat d'unir instantanément tous les Iroquois dans un rapide et vigoureux mouvement contre la Nouvelle-France. Ils se glissèrent par petits détachements, comme des ombres vengeresses, autour des habitations qu'ils réduisirent en cendres, après avoir enlevé des victimes et torturé d'autres pauvres captifs, sur tous les points de la calonie. Ces coups furent si rapides que Denonville, incapable de les parer, demanda la paix. On ouvrit des négociations mais elles furent interrompues par l'une des plus habiles et des moins scrupuleuses manœuvres ou intrigues dont parle l'histoire des guerres sauvages. Kondiaronk, appelé aussi Le Rat, était chef d'une petite tribu de Hurons de Michillimakinac qui avaient aidé Denonville dans son invasion du pays des Senecas. Il se rendait compte du danger de voir ses gens livrés aux Iroquois du moment où, par le cessation des hostilités, l'égide des Français leur manquerait, et il combina un plan pour continuer la guerre. Se mettant en embuscade sur le chemin que les délégués des Cinq-Cantons devaient suivre pour se rendre à Montréal, il tomba sur eux à l'improviste, en tua un et fit le reste prisonniers—au nom du gouverneur ! Lorsqu'ils lui dirent qu'ils avaient été convoqués pour

une mission pacifique, il feignit de prendre en horreur la trahison de Denonville, les renvoya chargés de présents et le cœur rempli de haine contre cette nouvelle duplicité des Français. La première avait été l'enlèvement des chefs au fort Frontenac ; Denonville en recevait la punition et "la paix était morte" selon le mot de Kondiaronk.

MASSACRE DE LACHINE.

La vengeance devenait désormais un objet impérieux pour l'Iroquois ; ses chefs résolurent de l'exercer d'une manière mémorable. Il y eut d'abord plusieurs mois d'inactivité apparente et de silence, puis la foudre éclata. La nuit du 4 août 1689, quinze cents sauvages se répandirent dans le village et les environs de Lachine, situé dans la partie supérieure de l'île de Montréal et firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent—au milieu d'une furieuse tempête qui n'étouffait pas cependant les cris des victimes et les hurlements des vainqueurs. Il faut jeter un voile sur cette scène de meurtres, de tortures et d'abominations. La garnison de Montréal en fut paralysée ; toute la Nouvelle-France se trouva plongée dans l'horreur et le désespoir. C'est alors que revint avec son ancien prestige et pour l'honneur du nom français, la sureté au pays, le plus grand de ses premiers gouverneurs, le sage, vaillant, impitoyable comte de Frontenac.

Il conçut l'idée de frapper les Iroquois en attaquant les Anglais. Trois expéditions s'organisèrent secrètement à Québec, Trois-Rivières et Montréal, et partirent inaperçues dans les directions de Schenectady (Etat de New York), Salmon Falls dans le Maine, et autres endroits. On employa des Sauvages alliés dans ces expéditions qui eurent du succès ; les habitudes de massacres de ces peuples ne firent pas défaut. Les Iroquois se tinrent tranquilles par suite de ces coups hardis, redoutant le courage et la politique de Frontenac qu'ils avaient très vite reconnus lors de son premier gouvernement. En 1692 il se produisit un fait qui tranche comme un rayon de lumière à travers un

voile de sang et de désolation. Par un beau jour d'été, le petit fort de Verchères n'était occupé que par Mademoiselle Madeleine, la fille du seigneur, âgée de quatorze ans, deux soldats, deux garçons et quelques femmes ; on était censé n'avoir rien à craindre et les hommes travaillaient aux champs. Tout à coup, une forte bande de Sauvages se présente à la vue du fort. La petite demoiselle fait fermer les portes et calme les terreurs de son entourage. Elle prend le commandement, ordonne de charger les canons et tirer sans retard sur les assaillants. Chacun avait son poste et se multipliait. L'héroïne de Verchères—ainsi que l'histoire l'a nommée—tint la place durant une semaine contre les attaques des Iroquois, jusqu'au moment où il arriva un détachement de soldats pour la délivrer.

L'année suivante, Frontenac conduisit contre les Agniers (Mohawks) une expédition, qui n'eut guères de succès ; en 1696, quoique affaibli par l'âge, il se fit porter, assis sur une chaise, à travers les solitudes qu'il lui fallait parcourir, à la tête de 2,200 hommes pour réduire cette tribu redoutable. Les Iroquois mirent le feu à leurs villages, tout périt, provisions, etc., et la famine devint inévitable. Ce fut à peu près tout le résultat de la campagne, si l'on y ajoute la capture de quelques chefs amenés comme otages. Depuis près de vingt ans, les Iroquois avaient eu ouvertement pour alliés les Anglais de l'Etat de New-York et se trouvaient sous la protection du gouvernement anglais. En tout temps, l'ardeur belliqueuse des cinq tribus avait été activée par les deux groupes d'Européens rivaux, de manière à produire, d'une part le massacre de Lachine, et celui de Schenectady comme représailles. Ils étaient assez rusés pour ne pas permettre la destruction entière de la colonie française, et assez clairvoyants pour comprendre que, si les Anglais triomphaient complétement, avec ou sans leur aide, le péril serait le même pour eux. En 1685, durant l'administration de l'incapable La Barre, et par suite des folles mesures de ce dernier, ils avaient un moment tenu les colons français à la

merci d'une attaque concentrée ; cependant on croit qu'ils s'abstinrent délibérémment d'agir. Ensuite, au cours de la guerre de la succession d'Espagne, les Anglais, avec leurs alliés Sauvages, paraissent une fois de plus, avoir eu la partie dans leur main, mais les Iroquois reculérent au moment suprême et l'occasion fut manquée.

LES COLONS ANGLAIS ET LES SAUVAGES.

Le conflit se déroulait de la sorte, avec ses complications sur presque tous les points du continent. Jusqu'à la guerre de 1812, les Sauvages continuent de prendre une part importante, mais très variée, dans l'histoire du Canada. Depuis le temps de Frontenac, ils se sont battus tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, avec les Anglais ou les Français. A vrai dire, les Iroquois furent pour la cause des Anglais, tandis que la masse des autres nations inclinaient vers les autorités de Québec. Dans l'expédition de Washington contre le fort Duquesne, lors de la défaite de Braddock, et à l'attaque du fort de la Chevelure par Johnson, dans le siège du fort William Henry par Montcalm, ils jouèrent à la fois un rôle important et caractéristique. En Acadie, où les Français et les Anglais avaient tour à tour le dessus, les aborigènes n'étaient pas assez nombreux pour compter comme combattants sérieux, mais ils parvenaient à frapper coup sur des habitations isolées et, par là, tenaient encore une place dans la guerre. Vers le milieu du XVIII[e] siècle, lorsque Halifax venait d'être fondé et que les Anglais essayaient de se concilier les habitants français, et les Micmacs de la Nouvelle-Ecosse—ainsi qu'on appellait l'Acadie—ils n'y réussirent point, en grande partie par suite de l'influence funeste d'un prêtre nommé Le Loutre. C'était un impitoyable et infatigable supporteur du régime français de Québec, honnête homme, enflammé d'un patriotisme féroce et cruel, mais dépourvu de tout esprit chrétien et d'honneur. Sous sa direction, les Micmacs devinrent une véritable plaie au flanc des Anglais, une source constante de surprises et de meurtres. D'autres tribus n'abandonnaient pas les Anglais ; il s'en

suivait, naturellement des représailles, de sorte que, dans les années qui précédèrent la chute de Québec, on assista au spectacle honteux des Sauvages levant des chevelures pour obtenir des récompenses des Français ou des Anglais.

La victoire de Wolfe mit fin à ces animosités séculaires entre les deux rivaux européens, mais aussitôt se produisit le dernier effort désespéré des aborigènes pour échapper au pouvoir et à l'ascendant manifestes des Anglais. Pontiac, chef des Ottawas avait commencé, dès avant le traité de Paris (1763) à consolider et à augmenter les forces de sa nation ; il avait sans cesse étendu son influence autour de lui, sur les Ottigamies, les débris de la race huronne qui, dans le dernier demi siècle, s'étaient accrus en nombre, les Sacs, les Pottawatamies, Ojibbiways, Wyandottes et autres bandes indiennes des régions appartenant au Canada. Le charme personnel qu'il exerçait avait fini par pénétrer tout le centre du continent jusqu'aux frontières de la Virginie et dans la contrée des fiers Delawares et des Shawanees. Il était même parvenu à détacher les Senecas de leur alliance étroite et traditionnelle avec les autres Iroquois. Son esprit subtil et clairvoyant lui faisait comprendre que la domination anglaise rendrait impossible l'indépendance des Sauvages. Par son éloquence, sa force de caractère, il unit toutes les tribus de manière à livrer un assaut général contre les empiétements de la race blanche.

Les circonstances le favorisaient. Il sut faire remarquer à propos que l'assistance des guerriers indigènes n'était plus requise et que l'on ne faisait aucun appel à leur fierté nationale ; que le régime des présents et autres politesses avait cessé ; que la situation nouvelle n'avait pas besoin de l'alliance des Sauvages, tandis que cinquante ans auparavant, au milieu des dangers d'une série de guerres barbares, les colons n'inspiraient que du mépris et une averson naturelle aux enfants des bois. De là naquit son plan formidable pour balayer les Anglais dans la mer, avant que ces derniers n'eussent refoulé son

peuple dans les profondeurs de l'ouest. Il fut encouragé, en secret par les Français qui faisaient la traite et qui lui promettaient des secours de France ; de même aussi les marchands de la Nouvelle-Orléans, qui redoutaient la concurrence du commerce anglais. Pontiac fit ses calculs ; en mai 1763, toute la frontière de l'ouest retentit du cri de guerre de l'extermination. Le Détroit fut assiégé en règle après une première attaque pour s'en emparer ; un détachment de troupes de Niagara fut taillé en pièces ; Sandusky, Michillimakinac et autres postes furent emportés et détruits ; les frontières de la Pennsylvanie, du Maryland, de la Virginie n'étaient plus qu'une longue ligne de flammes et, du milieu des villages qui brûlaient, on entendait les gémissements des colons frappès par la hache des barbares. Quatre ou cinq campagnes, sous les colonels Bousquet et Bradstreet, entremêlées de succès et de revers, se poursuivirent jusqu'à 1766 où sir William Johnson porta le coup final à Pontiac, le forçant à se soumettre. Cet événement termina les conflits de l'ancien temps. Un an plus tard, le grand capitaine des Ottawas périssait assassiné dans une vulgaire bagarre.

THEYENDANEGEA ET TECUMSEH

Au cours des années qui suivirent, sir William Johnson, surintendent des affaires des Sauvages pour les colonies anglaises, gagna une forte influence sur ces peuples, principalement les Iroquois de New-York. Lorsque la révolution éclata, il resta fidèle à la cause royale et ces Sauvages firent de même sous la conduite de Theyendanegea—la capitaine Joseph Brant. Ce chef de guerre était un meneur d'hommes a la façon de Pontiac, mais plus humain et avec certaines qualités de la civilisation. Adroit, honorable, courageux, il servit avec avantage contre les insurgés américains. Lorsqu'il fallut céder le terrain, il induisit la plupart des Iroquois à abandonner leur patrie historique pour se fixer sur les bords de la rivière Thames, dans le Haut-Canada où le roi leur donna des terres et ils y vécurent



MARGUERITE BOURGEOIS



MADELEINE DE LA PELTRIE



MGR. JEAN-OCTAVE PLESSIS
Evêque de Québec



MGR. FRANÇOIS DE LAVAL
Premier évêque de Québec

tranquilles jusqu'à la crise militaire de 1812. Alors, on les revit en armes, sous Tecumseh, renouvelant les exploits du passé, mais sans y joindre le cruautés et les actes de sauvageries dont leur histoire ancienne est si tristement chargée.

Dans la guerre de l'indépendance comme dans celle de 1812, des Sauvages combattirent du côté des Américains, mais* ils ne furent jamais nombreux en dépit des primes ou récompenses qu'on leur offrait. Montgomery sollicita leur aide publiquement pour l'invasion du Canada et le Congrès adopta une résolution approuvant le projet de lever 2,000 Sauvages dans ce but spécial. En tous cas, ils ne paraissent pas s'être entendus avec les Américains, en aucun temps, et ils ont conservé leur rancune contre cette branche des visages pâles longtemps après que les Iroquois eussent enterré la hache de guerre et renoncé à leur haîne contre les Français.

Le Sauvage était monarchiste né, croyant à l'aristocratie, et il est probable que le système anglais, tel qu'on le vit fonctionner au nord des Grands Lacs, convenait beaucoup mieux à ses goûts et inclinations que la démocratie de la nouvelle république. Il voyait et s'expliquait les formes des institutions britanniques, aimait le principe de fidélité à un roi ou grand chef, et, avec le temps, il admira la force de l'amour que les Anglais ont pour la loi, l'ordre, et pour faire régner la justice entre des races différentes.

Les jours de sa puissance étaient évanouis mais il n'en appréciait que davantage la bienveillance et les bons traitements, aussi, durant le siècle qui s'écoula après ce moment, il n'y a pas dans l'histoire du Canada de page plus consolante que celle où il est question de la manière dont les départements sauvages furent administrés en les mettant à l'abri de tout trouble, contestation, aventures sanglantes et mauvais genre de gouvernement.

---

* Voyez l'adresse de Washington au Congrès, 19 avril 1776.

CHAPITRE III

Missions des Jésuites pionniers du Christianisme

L'ARMÉE d'hommes extraordinaires que la Société de Jésus a possédée durant plus de trois siècles ne peut montrer nulle part dans ses annales où se coudoyent le pouvoir et les privations, la grandeur et la petitesse, le fanatisme et la perspicacité, un tableau plus saisissant que celui des *Relations des Jésuites* racontant les efforts prolongés des membres de cet Ordre pour évangéliser les Sauvages du Canada encore à peine découvert.

PIONNIERS D'UN EMPIRE DANS LA NOUVELLE-FRANCE

Quelque soit, plus tard, la parfaite connaissance, favorable ou non, du passé de ces religieux, il n'y a rien que d'honorable dans l'œuvre qu'ils ont accomplie au milieu des solitudes de l'Amérique anglaise. Armés du seul crucifix, enveloppés du manteau de la Foi et de l'enthousiasme chrétien qui les faisait braver sans crainte la torture, les privations, la mort, ils parcouraient les corridors solitaires de nos vastes forêts, traversant les marécages et les lieux hantés par les bêtes féroces, vivaient dans les cabanes enfumées, dégoûtantes et sordides, soignant les victimes ignorantes et sans secours qu'ils rencontraient aux prises avec les maladies contagieuses, et priant pour ces malheureux ; de plus prêchant à des tribus hostiles qui subissaient l'influence de leurs sorciers, car ceux-çi voyaient leur puissance en danger devant la nouvelle doctrine de paix, de charité et de mansuétude.

Durant le XVII siècle, alors que d'autres membres de la même société, parvenaient, dans une mesure plus ou moins étendue, par l'apostolat ou les moyens séculiers, à répandre l'autorité de Rome aux

Indes, aux Moluques, en Chine, au Japon, Brésil et Paraguay, des missionnaires dévoués de cette remarquable organisation gagnaient au christianisme les Sauvages Hurons, dans le territoire qui est maintenant la province d'Ontario. En 1626, Jean de Brébeuf fondait une mission dans la forêt, au bord de la baie Georgienne. En 1641 les Pères Jogues et Raymbault prêchaient de grandes assemblées de Sauvages au Sault Sainte-Marie, devant les rapides où les eaux du lac Supérieur se précipitent pour atteindre le lac Huron. Partout, à travers les plus impénétrables régions de forêts ou de déserts, pionniers de l' idée religieuse ils allaient, enseignant les nations, souffrant et combattant contre les forces de la nature, ainsi que la barbarie des indigènes, ou mourant pour la foi qui les animait

FOI ET COURAGE MERVEILLEUX

La croix et le bréviaire en main, ils pénétrèrent au delà des contrées connues des Hurons convertis et des Iroquois barbares. Depuis les rives de la Nouvelle-Ecosse battues par les vagues de l'océan, jusqu'aux prairies inconnues de l'ouest ; des parages de la baie d'Hudson aux bouches du Mississippi, on voit passer les robes-noires qui se succèdent en un long défilé. Ils manient l'aviron dans le frêle canot d'écorce sur les rivières et les lacs inexplorés ; ils "portagent" guand l'exigent les obstacles de la route, ou coupent à travers des forêts sans limites ; dormant sur le roc ou la mousse, ou encore réfugiés contre la morsure du froid sous la hutte empestée et sale de l'Indien ; dépendant pour leur nourriture de la mince charité de l'homme des bois, ou bien ramassant les fruits et les noix qui se rencontrent en chemin, ils persévèrent dans leur mission "pour la gloire de Dieu," l'avancement de leur Ordre et celui de la Nouvelle-France, jusqu'au point, comme dit l'historien Américain Bancroft, que "pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été parcourue sans qu'un Jésuite n'eut guidé la marche."

Avec cela, dans la sphère limitée des villages hurons, autour desquels on croyait entendre sans cesse le cri de rage de l' inexorable Iroquois, les missionnaires obtinrent le genre de succès qu' ils ambitionnaient le plus.

Que leur importait dans les efforts premiers qu' ils tentaient pour assouplir la nature indomptée du Huron, ou plus tard dans ces luttes terribles contre l'ennemi héréditaire de la tribu, que leur importait que les prêtres tombassent l'un après l'autre dans les bras du martyr! Daniel, Brébeuf, Lallemant, Garnier, Garreau, Buteux, Jogues et Chabanel subirent la mort après avoir enduré des tortures auprès desquelles notre imagination se perd. Goupil, Brulé, Lalande étaient des laïques qui obtinrent la couronne du martyre. Les tourments infligés à Chastelain, Chaumonot, Couture et plusieurs autres composent un exposé de faits trop douloureux pour qu'on puisse le peindre en quelques paroles. Les *Relations des Jésuites*, écrites par un certain nombre des Pères de cet Ordre, en plus d'une langue et sous des circonstances variées, à l'adresse des autorités de Québec ou de Rome, nous fournissent un tableau peut-être sans égal dans l'histoire des privations et de la persévérance humaine.

La vie tragique du Père Jogues est d'un intérêt extraordinaire. Parti de Québec en 1642, avec divers effets pour les missions de la baie Georgienne, il fut enlevé lui et ses compagnons près du lac Saint-Pierre. Ce prêtre à l'esprit cultivé, aux mœurs civilisées, fut soumis à toutes sortes d'horreurs et de tortures le long du trajet, à mesure que ses bourreaux lui faisaient traverser les villages pour célébrer leur triomphe. Ses compagnons succombèrent dans les douleurs, sous les brulures et les pointes des couteaux, mais lui, le plus faible de tous, le corps labouré de coups et tout sanglant, eut la faculté de fuir avec la presque certitude de rencontrer la mort en chemin car on était dans la saison d'hiver. Par un miracle ou effet de la Providence, il atteignit les habitations hollandaises du fort

Orange et s'embarqua pour la France. Après avoir été reçu à la cour comme un héros, il repartit, oubliant ses souffrances passées, et fit voile, le printemps suivant, pour la Nouvelle-France où il s'empressa de préparer une seconde mission au pays des Iroquois. C'est là qu'il subit le martyre en 1644. Le dévouement et l'esprit de sacrifice du Père Bressani, Jésuite italien, furent à peu près semblables. Capturé lui aussi par ces Sauvages, marqué au feu, flagellé, mutilé, brulé, torturé, il se vit enlever des lambeaux de chair par les chiens : "Je n'aurais jamais cru, écrivait-il, qu'il fut si difficile de tuer un homme."* Dans cette lettre adressée au général de l'Ordre, à Rome, il ajoutait que son encre était faite de poudre à fusil et d'eau, mais que elle se trouvait gâtée par le sang qui coulait du seul doigt de la main droite qui lui restât entier, quoique blessé. Il échappa néanmoins, passa en France et retourna sur le théâtre de ses peines et de ses souffrances.

SUCCES DES MISSIONS HURONNES

Une telle ardeur commande le succès. En 1634, les Pères Brébeuf et Davoust, après un voyage fatigant et très pénible de neuf cents milles, au cours duquel leurs membres avaient subi tous les assauts que le corps humain peut endurer sans périr, arrivèrent chez les Hurons, près du lac Simcoe et y établirent la mission qui était le but de leur longue course. "Au milieu de tout cela," écrit Brébeuf, "mon âme jouit d'un contentement sublime sachant que je souffre pour Dieu." On voit que le sang des martyrs est la semence de l'Eglise. Les tribus huronnes se convertirent graduellement et l'autel, qui d'abord, avait été dressé à l'ombre de la forêt, commença à prendre place en dedans des habitations et y resta longtemps.

L'histoire de cette conquête des âmes est remplie d'incidents dramatiques terminés par la fin la plus tragique. Durant quinze années, Brébeuf, Lallemant, Daniel et autres prêtres dévoués, travaillèrent constamment à convertir les naturels des villages éparpillés dans la

---

* Le révérend Dr. W. H Withrow : *Canada : an Encyclopædia of the Country*, II. 444.

région fertile située entre la baie Georgienne et le lac Simcoe ; ceux-ci étaient placés dans les éclaircies de la forêt et leurs huttes se trouvaient protégées par une enceinte palissadée. Les missionnaires partageaient les inconvénients et les misères auxquels les Sauvages sont accoutumés, sans jamais se plaindre et avec une apparence de satisfaction. En dépit du dégoût, des menaces, des insultes, ils entraient partout, administraient le baptème aux enfants qui, " de petits sauvages devenaient des petits anges " selon qu'ils expriment dans leurs lettres à ce sujet. Sur mille cérémonies de ce genre en 1639, on affirme que vingt seulement eurent lieu hors des cas de danger de mort immédiate. Un tel courage, doublé de sympathie pour les malades, de tendresse témoignée aux mourants, d'affection et d'amour à l'égard des enfants, du soin des blessés, devait inévitablement produire son effet avec le temps. Peu à peu les conversions s'opérèrent, les superstitions disparurent, la soutane du prêtre, comme la présence de celui-çi finirent par être tolérées puis reçues avec bienveillance.

Le prestige de ces hommes devint, à la longue, si considérable que l'on est émerveillé en y songeant. Les natures sauvages se transformaient au point d'être méconnaissables. Le sentiment humain prenait de l'empire ; les passions mauvaises se voyaient restreindre ; les actes du chrétien et la dévotion prenaient la place des singeries païennes ; et ce qui est plus étonnant encore, le Huron apprit à prier pour le féroce ennemi héréditaire, l'Iroquois. Ces changements approchent du miracle et il était naturel qu'ils aient stimulé, si la chose était possible, le zèle déjà sans borne des missionnaires. Il arriva des recrues de France pour travailler à la vigne du Seigneur et le nombre des néophytes augmenta rapidemment. Presque tous les villages renfermaient des missions et, au lieu de quelques sauvages effrayés, à moitié convertis, que l'on avait autrefois catéchisés au coin d'un bois, on voyait un service religieux organisé et même des chapelles, comme à Saint-Michel, Saint-Joseph, Saint-Jean, Saint-Louis, Saint-Denys,

Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Ignace, Sainte-Thérèse, Sainte-Marie, et plusieurs autres endroits placées sous le vocable d'un saint ou d'un patron célèbre dans les fastes de l'Église en Europe.

Sainte-Marie était peut-être la plus importante résidence des Jésuites ; elle avait été fondée en 1640 sur les bords d'une petite rivière peu éloignée de la ville actuelle de Penetanguishine. C'était un fort aussi bien qu'une mission, comme on peut s'en convaincre encore aujourd'hui en visitant les restes des fondations des murs et des palissades.

A l'intérieur de ces défenses il y avait une église, une résidence de missionnaires, une cuisine et un réfectoire. Après cela venait un large édifice destiné aux visiteurs sauvages, un hôpital et un cimetière. L'agriculture était enseignée avec soin et fortement encouragée ; non-seulement les Pères eux-mêmes maniaient la bêche et la pioche, mais ils s'occupaient aussi de l'élevage des volailles, des porcs et des bestiaux. La prospérité favorisa les villages ; de la prévoyance des missionnaires il advint un confort inusité et abondance de vivres tant en hiver qu'en été ; les éléments d'une civilisation réelle et bienfaisante devenaient visibles.

Malheureusement, il faut bien le dire, l'esprit militaire des Hurons subit certains changements par cet état de choses. La nécessité des vivres ne les poussa plus à des chasses lointaines et à des luttes avec les voisins ; le désir de se venger diminua, les cruautés et les austérités physiques qui développent chez l'homme l'activité, la détermination et la force cessèrent. Ils avaient une aversion de la guerre ; ils craignaient les Iroquois et désiraient la paix, aussi étaient-ils les victimes de la haine acharnée d'une ennemi sans merci méprisant le christianisme. Ils avaient encore à lutter contre certaines attaques faites par des bandes isolées ; un bon nombre de Hurons furent scalpés pendant cette décade de triomphes iroquois. Cependant, il n'y avait pas eu d'attaque combinée et, jusqu'en 1648, il existait un

certain espoir, sans trop de confiance, parmi les villages. Cette année là, alors que les Iroquois, à la recherche de nouvelles conquêtes, erraient d'arbre en arbre, examinant les fortifications des blancs sur le Saint-Laurent, un parti de braves Hurons de Saint-Joseph descendirent l'Ottawa, apportant avec eux une quantité de fourrures pour les magasins français. Ils furent attaqués à Trois-Rivières, mais battirent leurs ennemis.

Néanmoins, c'était le commencement de la fin. Durant ce temps là, une bande d'Iroquois fondirent sur Saint-Joseph ; l'on brisa les palissades, puis le Père Daniel fut tué à l'autel de son église. Il y eut 700 prisonniers, le village devint une ruine fumante. L'année d'après l'Iroquois décida la destruction la race huronne. Douze cents guerriers entrèrent dans ce pays riche et populeux et en firent une solitude. Les villages furent brulés, ou pris d'assaut et détruits. Sans distinction, les prêtres et le peuple devinrent victimes du massacre, ou furent faits prisonniers pour ensuite subir un sort plus triste encore. Les *Relations des Jésuites* rapportent certains supplices infligés à des Pères jésuites, souffrances, qui nous paraissent au dessus des forces de l'homme. A Saint-Louis, Brébeuf et Lallemant refusent de s'échapper, restent avec les guerriers de l'établissement, et sont définitivement capturés. Tout en admirant le courage de leurs captifs, les enragés sauvages s'ingénient par toutes sortes de moyens à attester le triomphe sur leurs victimes par un signe quelconque de souffrances ; on lève les chevelures, on verse de l'huile bouillants sur leurs têtes, on arrache les ongles des mains, on lacère leur chair, on coupe par morceaux ces corps encore vivants, on les brule avec des fers rouges—mais le tout ne sert à rien devant une fermeté et un foi qui les poussent à mourir pour leur croyance, au milieu d'ennemis qui admirent la fortitude stoïque que les victimes déploient en dépit de souffrances atroces.



MORT DU GENERAL WOLFE SUR LES PLAINES D'ABRAHAM

Le mémorable siège qui amena la prise de Québec en 1759 termina virtuellement la longue succession des luttes entre la France et l'Angleterre pour la possession du continent d'Amérique. Les deux généraux, Montcalm et Wolfe, y perdirent la vie et laissèrent des noms immortels.

" Nous ne pouvons espérer," écrit Ragueneau dans les *Relations*, parlant du Père Daniel, son frère de peine et de tribulation, " de le suivre dans ce chemin brulant où il a passé, mais nous sommes prêts à souffrir pour la gloire du Maître que nous servons."

La mission à Sainte-Marie était assez forte pour résister à l'attaque de l'ennemi, et elle survécut. Mais, seule, dans un lieu devenu désert, et avec une partie de ses membres dispersés et fuyants par petits groupes vers le pays qui s'étend du lac Huron, au Saint-Laurent et Québec, elle était presque d'aucune utilité. Finalement, on s'établit sur une ile dans la baie Georgienne, mais les Iroquois s'y portèrent, et la mission se vit menacée de la famine ; ce dernier centre du christianisme dut alors se réfugier vers Québec. Ainsi se termine une des belles pages de l'histoire de la Société de Jésus. Un autre chapitre, non moins éminent, commença. Depuis longtemps les Jésuites désiraient établir une mission parmi les Iroquois. Ceux-là croyaient qu'en agissant ainsi ils rendraient service à l'Etat et à l'Eglise ; ils espéraient aussi, avec le temps, améliorer la situation et rendre moins féroce le caractère sauvage.

Quelques années après l'extirpation des Hurons, et durant une brève période de paix, cette permission fut accordée. Les Pères Le Moyne, Chaumonot et Dablon établirent une mission dans le pays des Onondagas, et y poursuivirent leur œuvre au milieu de mille dangers, ne sachant pas à quel moment la vie leur serait enlevée par les sauvages. Finalement, ils découvrirent un complot visant à leur destruction, puis le soulèvement simultané des Cinq-Nations et l'anéantissement des Français dans le Saint-Laurent. Ce petit groupe d'hommes blancs échappèrent au malheur par une fine ruse, qui, aux yeux des Sauvages parût être un miracle : l'entreprise courageuse de ces prêtres dévoués avait ainsi échouée. Cependant, en moins de dix ans, ils avaient gagné du terrain et ils voyagaient, allant et venant, avec une immunité dûe au respect qu'inspiraient leurs personnes leurs leçons.

Les Jésuites, les Récollets et les prêtres du séminaire de Québec se portèrent vers d'autres régions, pénétrèrent des endroits où même les plus audacieux commerçants de fourrures craignaient de s'aventurer. Les prêtres jésuites ouvrirent le chemin, à l'influence française et à l'instruction chrétienne, au nord du lac Supérieur, et depuis les Illinois jusqu'au lac Winnipeg. Ils établirent des missions au Sault Sainte-Marie et au lointain Michillimackinac ; partout, ils donnèrent un éclat et une grande renommée à leur institution. Telle fut la fondation du catholicisme romain en Canada.

L'effet qu'il produisit sur les Sauvages et sur les habitants français fut tout à fait étrange et curieusement différent. Bien variés en effet furent les résultats de cet héroïsme déployé dans cette contrée sauvage et les efforts du gouvernement de la province. Une influence s'employait pour la paix, mais, trop souvent aussi, l'autre causait la discorde. Toutes deux, cependant, exerçaient un grand pouvoir dans le développement du pays, soit du côté des sauvages ou parmi les peuplades civilisées. Jusqu'en 1658 les Jésuites contrôlaient, pratiquement, les affaires spirituelles de la colonie ; leurs travaux tenaient largement du missionnaire. Il y avait peu d'organisation ecclésiastique, et pas de hiérarchie. Mais, dans cette année là, François de Laval de Montmorency, abbé de Montigny, en France, fut consacré évêque de Pétrée et vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

TROIS GRANDS ECCLESIASTIQUES.

De l'année suivante jusqu'en 1688, et de 1692 jusqu'à sa mort arrivée en 1708, ce travailleur ardent, ce prélat dévoué, mit toute son énergie, ses biens et sa vie, à l'établissement et à l'extension de son Eglise. Né d'une grande famille, et possédant considérablement de ressources pécunières, ces avantages et le prestige de sa position ecclésiastique, le mettaient éminemment en vue. Mgr. de Laval fit usage de ces élements avec une trempe de caractère remarquable et

avec un immense zèle religieux dans la gouverne de la colonie, pour le bien de cette dernière et de l'Eglise.

Le bien-être de l'Etat, était pour cet homme intimement lié à celui de l'Eglise. Il n'est que naturel qu'un homme d'un caractère aussi dominateur, occupant la position d'évêque de Québec—siège auquel il avait été formellement nommé en 1674, et qui comprenait presque tout le nord de l'Amérique—dut quelquefois en venir aux prises avec le pouvoir civil. Ceci arriva avec de Frontenac, homme d'un tempérament singulier et marquant parmi les siens; l'évêque déjà avancés en âge se rendit en France, et le roi donna son assentiment aux efforts que celui-là ne cessait de faire pour supprimer le trafic des boissons aux sauvages. D'autre différends surgirent au sujet du conseil souverain que cet évêque voulait subordonner à lui-même et non au gouverneur. Il eut aussi des disputes avec des membres éminents de son clergé, et ce n'était là que le résultat inévitable de son esprit dominateur. Comme ses humbles prédécesseurs de l'ordre de la société de Jésus, pour lui les distances, les dangers ou les privations n'avaient rien de terrifiant. Il voyageait depuis les missions de l'Acadie jusqu'à la lointaine vallée du lac Champlain et les régions sauvages des grands lacs, organisant partout, inspirant ses prêtres et ses adhérents d'une énergie et d'un enthousiasme nouveaux.

Il fonda à Québec, en 1663, le grand séminaire et cinq ans plus tard le petit séminaire, deux institutions qui produisirent une phalange de prêtres dévoués. A cette époque un bon nombre d'institutions religieuses agrandirent le pouvoir de l'Eglise à Montréal et à Québec. Parmi celles-ci on comptait les Sulpiciens, à Montréal, les Jésuites—et les Récollets à Québec; le couvent des Ursulines à ce dernier endroit, institution qui partagea les dangers des premiers et qui était placée sous la charge de la vénérée madame de la Peltrie et la mère Marie de l'Incarnation; la congrégation des filles de Notre-Dame, à Montréal, sous le contrôle de Marguerite Bourgeois; l'Hôtel-Dieu, construit

à Québec, don de la duchesse d'Aiguillon, et une institution du même genre, à Montréal, établie par mademoiselle Mance et madame de Bouillon. Ces institutions auxquelles l'évêque portait une vive attention, dirigées par des femmes héroïques inspirées des sentiments du devoir, prospérèrent de plus en plus, et furent d'un immense service pour les colons courbés sous le poids des fatigues, pour les malades et tous ceux qui manquaient de force et de courage.

Bref, ce fut là l'œuvre et le caractère du Père de l'Eglise dans la Nouvelle-France. Une longue lignée d'hommes plus ou moins capables lui succédèrent. Mgr. Jean-Baptiste de Saint-Vallier, qui eut à sa disposition d'immenses sommes pour fonder et aider des institutions religieuses. Mgr. de Pontbriand, le fondateur de l'Hopital des Sœurs-Grises, à Montréal ; il vit les ruines fumantes de sa cathédrale, à Québec, lors du siège de 1759. Mgr, Jean-Olivier Briand, qui eut à faire face à de nouvelles conditions par suite de la conquête du pays ; dans l'exercice de ses fonctions il dut se servir de moyens diplomatiques et favoriser une conciliation de races, et exercer beaucoup de discrétion en matières religieuses. Mgr. Joseph-Octave Plessis, après le fondateur de l'Eglise du Canada, fut le plus grand ecclésiastique catholique français, le plus loyal et le meilleur administrateur.

Il comprit et étudia plus que tout autre homme la cause du renversement des Français en Canada ; son esprit clair lui faisait apprécier la liberté et le développement que le nouveau régime apportait. Il fonda des collèges et des écoles, fit partie du conseil législatif et y prit une part active. En 1819, il visita l'Angleterre et Rome, et réussit finalement à obtenir que la ville de Québec devint le siège central de l'Eglise avec des suffragants ou vicaires apostoliques à Kingston, sur le Haut-Canada, à la Rivière-Rouge dans le grand nord, à Montréal et dans la Nouvelle-Ecosse. Il mourut en 1825, après avoir administré durant dix-neuf ans, et fait revivre les fruits que le

travail de Mgr. de Laval avait produits. Sur un vaste territoire primitivement parcouru par les Pères jésuites, il étendit l'organisation de son diocèse.

Durant ce temps, l'Eglise ne fut pas ingrate envers l'Angleterre en retour de la tolérance et de la liberté que celle-ci avait accordées lors de la conquête. Un mandement de Mgr. Briand parut en 1775, denonçant le "dessein pernicieux" des envahisseurs sous Montgomery et Arnold, louant la magnanimité et la bienfaisance du roi envers ses sujets français, encourageant la population à la défense des ses demeures, des frontières et des intérêts religieux contre les troupes américaines. Pendant les troubles précédent la guerre de 1812, Mgr. Plessis prit un parti plus ferme encore; dans un mandement long et éloquent reposant sur le principe religieux "Craignez Dieu et honorez le roi," parut le 16 septembre 1807, il adhéra avec force au principe de la loyauté à la Grande-Bretagne, dénonçant tout individu qui refuserait de porter les armes contre l'invasion des américains, comme étant indignes du nom de catholique ou de canadien. Plus tard, lorsque des émissaires américains excitaient le peuple par des promesses sur les avantages que leur offrait la liberté républicaine, il fit paraitre une lettre, aussi concise que rigoureuse, donnant instructions à tous les curés de son diocèse d'inculquer la loyauté à leurs ouailles. De tout ceci, il resulta que le pouvoir et l'influence de l'Eglise furent très en vue, de 1775 à 1812.

LE POUVOIR ET LE PROGRES

Durant ce temps, des établissements français se formèrent graduellement dans cette partie du Canada à présent appelée Ontario et arrosée du sang des Jésuites des missions huronnes. Vers la fin du dix-huitième siècle, un certain nombre de colons écossais et de loyalistes se dirigèrent dans ses endroits. A Sandwich, qui n'est pas loin de la ville de Détroit, un certain nombre de Français s'établirent

après la conquête ; quarante ans plus tard, des Highlanders catholiques se postèrent dans le comté de Glengarry, sur les rives du Saint-Laurent. En 1803, ils furent rejoints par Alexandre Macdonell, le père de l'Eglise catholique dans le Haut-Canada. De même que son prototype Mgr. de Laval, et son collègue Mgr. Edmund Burke qui s'en alla de Sandwich à la Nouvelle-Ecosse, le père Macdonell ne craignait ni fatigues, privations ou travail, dans l'œuvre des missions de l'Eglise. Consacré évêque du Haut-Canada en 1820, il vécut encore 19 ans, aidant toujours au progrès de son église dans cette province, continuant à déployer le même intérêt et le même zèle qu'il avait manifestés dès le début des établissements religieux. En 1836, il écrivait à sir Francis Bond Head, gouverneur de la colonie, lui montrant avec orgueuil ce qui avait été accompli durant son épiscopat de pionnier. Cette œuvre comprenait trente-trois églises et chapelles, l'avancement de l'éducation—en grande partie à ses propres frais—vingt-deux prêtres en exercice, et une dépense de 13,000 louis sterling de ses revenus, ainsi que d'autres montants reçus d'amis à l'étranger. L'extrait qui suit est en réponse aux attaques portées contre Mgr. Macdonell, devant l'assemblée législative, et donne un aperçu des affaires de ce temps : " En entrant dans mes devoirs épiscopaux, j'eus toute la province sous ma charge, sans aucun aide pendant dix ans. Durant cette période je voyageai par tout le pays, depuis le lac Supérieur jusqu'aux lignes provinciales du Bas-Canada, portant les vêtements sacrés sur mon dos et quelques fois faisant usage du canot d'écorce des sauvages. Je vécus avec ceux-ci, sans autre abri ni confort que leurs cambuses, leurs fourrures et les branches d'arbres que nous pouvions trouver. Je traversai les grands lacs et les rivières, descendant même les rapides du Saint-Laurent, dans l'embarcation frêle et dangereuse des aborigènes. Ces misères ne sont pas les seules que j'endurai parmi ces colons et ces immigrants. Que dire de mes rencontres avec les sauvages ; que dire de leurs misérables huttes,

exposées de tous côtés aux intempéries des saisons et n'offrant pas le moindre confort au voyageur harassé !"

Durant les 160 années, comprises entre l'arrivée de Mgr. de Laval et la mort de l'évêque Macdonell en 1839, le progrès de l'Eglise romaine se manifestait aussi dans d'autres parties du pays. Des pretres voyageaient par tout le grand nord-ouest administrant les sauvages ; mais ce n'est qu'en 1818, lorsque l'abbé N. B. Provencher fut consacré évèque et se dirigea vers les bords de la Rivière-Rouge, qu'un travail organisé commença dans ces régions. De là, l'œuvre des missionnaires fut continuée au milieu de fatigues pénibles, d'un froid intense et de privations de toutes sortes. Dans les provinces maritimes ou "la belle Acadie," les Jésuites arivèrent très tôt. Le révérend Nicolas Aubrey fut le premier ; il s'y rendit cinquante ans avant l'arivée de Mgr. de Laval à Québec. Les pères Quentin et Du Thet, Biard et Massé s'y rendirent après. Ensuite vinrent les Récollets et les pères franciscains ; en 1676 le père Petit fut le premier vicaire-général de l'Acadie. Sous le régime britannique l'abbé Edmund Burke qui avait travaillé avec un grand enthousiasme durant plusieurs années, fut fait évêque et vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse, en 1818. La population dans les premières années du siècle ayant été fortement augmentée par les Ecossais catholiques, l'Eglise agrandit son influence et son état numérique. Ce fut le fruit tardif du travail des Jésuites dans l'Amérique du Nord. Dans l'espace d'un siècle et demi une Eglise avait été finalement établie à Québec au milieu d'une nombreuse population toujours croissante ; ailleurs la religion se trouvait dans les conditions les plus favorables pour son agrandissement futur.

CHAPITRE IV

Le Pays d'Evangéline

LONGFELLOW a immortalisé un événement de l'histoire du Canada déjà considérable en lui-même et qui vivra toujours dans la mémoire des hommes. Toutefois, antérieurement, il existait un siècle et demi consigné dans les annales émouvantes de l'Acadie—période d'affliction et de suoffrance, de combats et de triomphes. Avant que Champlain n'eût fondé Québec, ou que Henri Hudson ne découvrit les grandes eaux du nord qui portent son nom, un huguenot français avait commencé une colonie sur une île à l'entrée de la rivière Sainte-Croix qui tombe à la mer et indique de nos jours la frontière séparant le Canada des Etats-Unis. Dans cette tentative infructueuse, le sieur de Monts (1604) agissait sous le patronage de Henri IV roi de France ; et ainsi commença la longue série des débats et des luttes pour la possession de cette terre d'Acadie qui embrasse les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et la portion de l'Etat du Maine située à l'Est de la rivière Kennebec.

L'ACADIE

C'était, en somme, une bonne région, arrosée de belles rivières et d'innombrables petits cours d'eau, couverte de superbes forêts et possédant un climat doux et agréable en été. Mais l'hiver canadien—cette saison froide, rigoureuse, avec sa glace et ses neiges, que les Français, accoutumés à la douce température du sud de l'Europe, trouvaient si âpre et si dure—ne pouvait être qu'une source d'incommodités et le parut même davantage à la petite bande de pionniers de la rivière Sainte-Croix. Aussi dès que l'on vit bourgeonner les bois et

LOUIS-JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM



MAJOR-GENERAL JAMES WOLFE

que l'on entendit chanter les oiseaux, de Monts et Champlain abandonnèrent-ils une situation ouverte à toutes les rafales de l'océan et de la rivière, pour s'établir dans un endroit qu'ils nommèrent Port Royal, lequel par la suite est devenu Annapolis. A la tête du majestueux bassin d'Annapolis, abrité des vents de mer par des rochers qui font sentinelles, protégé contre les tempêtes de l'intérieur par des côteaux boisés, le site de la colonie devint, en été, un paysage baigné du soleil et d'un aspect charmant ; en hiver un paradis pour le repos des Français, à moitié vêtus, manquant d'expérience mais prenant les choses d' un cœur léger.

SOUFFRANCES ET MISERES DES PREMIERS COLONS

Les chefs de cet établissement se dessinent clairement en relief dans les pages de l'histoire du Canada. Pierre du Guast, sieur de Monts, était un de ces types aventureux qui ont créé tant de légendes et laissé leur trait sur la formation première des peuples. Il avait obtenu du roi de France une concession de territoire qui aurait pu recouvrir toute l'espace comprise entre Montréal et Philadelphie, et avec deux navires, un équipage dans lequel se trouvaient des voleurs et des gentilshommes à peu près en égale proportion, habitué étourdi d'une cour brillante, il se lança dans une tâche où Cartier, Roberval et la Roche n'avaient pu rien accomplir d'utile après avoir enduré des privations et des souffrances inouïes.

Avec lui étaient Champlain—prenant déjà le premier plan du tableau dans les explorations du Saint-Laurent—et Jean de Biencourt baron de Poutrincourt. Ce dernier était un seigneur riche et énergique de la Picardie qui finit par mettre tout son cœur dans l'entreprise. Après les épreuves de l'île Sainte-Croix et l'installation à Port Royal, Poutrincourt repassa en France où de Monts le rejoignit. Notre Picard retourna en Acadie au printemps de 1606 avec des artisans et des travailleurs pour la jeune colonie. Avec lui s'était embarqué le

joyeux, clairvoyant et lettré Lescarbot, qui nous a laissé de si intéressantes narrations sur les hommes et les choses de ces établissements. Un autre personnage éminent qui nous apparait dans la colonisation de l'Acadie, fut Pontgravé riche marchand de Saint-Malo qui avait fait partie de l'expédition de Champlain sur le Saint-Laurent.

Les années qui suivirent immédiatement cette époque sont pleines d'animation et d'un intérêt toujours changeant. Port-Royal devint le centre vers lequel se portait la tempête ; les nuages se dessinaient de Paris à Londres et prenaient la direction du petit établissement situé sur les confins d'un vaste continent. Champlain, durant ce temps, explora, fit des arpentages et mûrit des projets. Lescarbot s'occupa des plantations, des semailles et des moissons. A Paris, de Monts continua à lutter pour déjouer les complots de ses ennemis et retenir les privilèges qui lui avaient été conférés. Durant l'hiver de 1606-07, Champlain trouva l'occasion favorable de tenir des réunions joyeuses alors que quinze hommes les plus en vue de la colonie se trouvaient assemblés à la salle à manger de Poutrincourt, quelques heures chaque jour. La camaraderie ne cessait de régner à ces rendez-vous, où l'on goûtait d'un bon menu et où se manifestait l'esprit vivace du parisien qui a tant de caractère et d'adresse. Dans ce groupe de gentilshommes aventuriers on remarquait le Sagamore Membertou portant sur ses épauls le poids de cent années, la responsabilité de chef de tribu et la réputation d'une sincère amitié pour les blancs.

Cette saison joyeuse et prospère n'était après tout que le calme avant l'orage. Au printemps arriva un vaisseau de Saint-Malo apportant non pas de Monts avec des ressources nouvelles et des colons, mais bien l'avis que ses ennemis avaient triomphé et que sa charte était révoquée. Il ne restait à Poutrincourt qu'à s'occuper hâtivement des semences et s'en retourner à la mère-patrie avec peine mais aussi avec l'intention déterminée de revenir. Il s'intéressa

au bien-être de l'œuvre que de Monts abandonnait ; tandis que Champlain s'occupait à donner à son nom une première place dans l'histoire de la Nouvelle-France qu'il rêvait de fonder sur les rives du Saint-Laurent. Poutrincourt, fidèle à Port-Royal, y revint en 1610 avec des colons et un prêtre zélé—le père Fléché—qui réussit bientôt à s'attirer l'amitié de Membertou et de sa tribu toute entière.

L'année suivante, survint une autre crise ; la mort de Henri IV. sous le couteau de Ravaillac, amena sur la scène d'Europe l'impérieuse et impitoyable Marie de Médicis ; en Acadie apparut aussi la robe-noire, ce personnage à la figure troublante : le Jésuite. A ce moment la société de Jésus dominait à Paris et elle visait à prendre possession ou tenter de prendre la possession des âmes dans l'Acadie. Si les zélés représentants de cette société eussent seulement montré le même courage religieux et la constance que leurs collègues déployèrent plus tard dans la région des grands lacs, beaucoup de difficultés auraient été épargnées aux pauvres colons, bien des luttes auraient été évitées, ce qui fit dire, parait-il, à Poutrincourt : "Montrez-moi le chemin du ciel et je vous montrerai le vôtre sur la terre." Le fondateur de la nouvelle colonie put à peine conserver son petit territoire environnant Port-Royal, alors que madame de Guercheville, renommée à la cour de France par ses vertus et sa beauté, obtint les droits des marchands huguenots de Saint-Malo et les transféra aux Jésuites. Elle reçut aussi de Louis XIII. un octroi le tout de nord de l'Amérique, depuis le Saint-Laurent jusqu'à la Floride.

COLONIES ET RACES RIVALES

Avoir un titre de terre ne voulait pas dire posséder ; l'on s'en aperçut bientôt à Port-Royal ; ou eût pu d'ailleurs facilement s'en convaincre de suite par les conditions insérées dans les chartes françaises lesquelles embrassaient les établissements anglais de la Virginie et du Maine. La société de Jésus contrôlait nominalement tout le continent, par le moyen de ses partisans et en autant que le decret

d'un roi français pouvait le permettre. En Acadie le père Fléché fut bientôt aidé des pères Biard et Massé ; ils portèrent l'étendard de leur foi de tous côtés parmi les sauvages. En 1613, madame de Guercheville envoya une nouvelle expédition avec approvisionnements ; deux prêtres Jésuites, Quentin et Du Thet, en faisaient partie. Ils établirent un poste sur la côte de la Nouvelle-Angleterre auquel on donna le nom de Saint-Sauveur. Cette action avait eu lieu en dépit des réclamations de l'Angleterre, ou par indifférences à celles-ci, mais la difficulté ne dura pas longtemps. Un jour du printemps suivant, un vaisseau fortement armé entra à pleines voiles dans un havre naturel caché de la vue des Français mais que les Sauvages avaient fait connaître au capitaine anglais, et se trouva dans les limites territoriales réclamées par le pavillon qui flottait à son grand mât. Le commandant eut bientôt enlevé le poste français. Plus tard, ce commandant fut le riche et notoire sir Samuel Argall, en tout temps et partout l'ennemi implacable des Français. Il continua, en attaquant Port-Royal où il ne rencontra point de résistance, vu que Biencourt—le brave fils de Poutrincourt—qui avait la direction de cet endroit, était parti en expédition contre les sauvages. La place fut pillée et rasée par le feu, les récoltes même furent détruites. Argall revint triomphant en Virginie et les malheureux Français, durant l'hiver qui suivit, combattirent la faim en se nourrissant de racines ; ils furent aussi aidés par des Sauvages, qui eux-mêmes pourtant souffraient de la famine. Peu après cet événement, Poutrincourt mourut en France, en défendant une ville. Son fils qui avait hérité de l'habileté et de l'énergie du père, obtint le grade de vice-amiral. Il resta en Acadie, s'occupant de la chasse, de la pêche et du commerce, et surveillant ce qui restait de l'établissement auquel il était attaché. Finalement, il rebâtit Port-Royal avec l'aide d'un jeune huguenot de la noblesse—Charles de la Tour—qui lui fut également utile dans ses courses aventureuses.

Ce dernier était appelé à jouer un rôle important dans les guerres et la colonisation.

Dans l'intervalle, la Grande-Bretagne profitant des succès d'Argall, pressa sa réclamation au sujet de l'Amérique du Nord, s'appuyant sur les découvertes de Cabot. Par droit d'établissement la majeure partie des côtes de l'Atlantique, depuis l'Acadie en descendant, appartenait aux Anglais. Par droit de découverte et malgré les mérites qui distinguent les Français et honorent leur énergie et leur esprit d'entreprise sous le rapport de la colonisation et de l'exploration, on réclama à Londres tout le territoire du Canada actuel comme durant près d'un siècle par la suite sous le nom d'Amérique Britannique. Pendant les guerres entre la France et l'Angleterre, cette réclamation, fut renouvelée avec plus de vigueur sous la forme d'invasions ou d'expéditions militaires de la part des anglais. Lorsque la paix semblait régner, il y eut trop souvent dans le but de faire reconnaitre cette réclamation, des incursions coloniales et des attaques venant de la Nouvelle-Angleterre, lesquelles étaient suivies ou précédées d'expéditions françaises d'un genre non moins arbitraire.

En 1614, le roi Jacques 1er accorda, à une association de Plymouth, toutes les terres comprises entre les parallèles 45 et 48 et on donna à cette région le nom de Nouvelle-Angleterre. Il existait déjà une Nouvelle-France ; une Nouvelle-Espagne était à s'emparer largement de la partie sud du continent. Sir William Alexander, qui devint par après le comte de Sterling et vicomte du Canada, un homme de lettres et un Ecossais patriotique, résolut de créer une Nouvelle-Ecosse. Il reçut du roi, en 1621, l'octroi de toutes les terres de l'Acadie, sous le nom de Nouvelle-Ecosse, comprenant aujourd'hui les provinces maritimes. Il commença par élever un petit établissement puis envoya des vaisseaux annuellement avec des marchands et des explorateurs. Le jeune Poutrincourt était alors commandant en Acadie, au nom du roi de France, il avait avec lui La Tour ; et ces

deux personnages rendirent la tâche de l'ardent Ecossais un peu embarrassante en se servant des armes de la diplomatie ou de celles de la guerre. Mais ce dernier était un homme de ressources et s'il eut été appuyé de l'aide matériel et du patronage de la couronne, il aurait définitivement réussi à établir un fort noyau de population écossaise. Charles 1er renouvela sa charte en 1625 et donna son approbation à une entreprise qui depuis a été critiquée par des gens ignorants ou injustes, ne connaissant pas l'esprit qui existait en ce temps là; ils formaient leur jugements d'après le sentiment démocratique et quelque peu mercenaire de nos jours. On institua l'ordre des chevaliers-baronnets de la Nouvelle-Ecosse; chaque membre qui en faisait partie recevait de la Couronne un octroi de terre de 18 milles carrés en récompense d'une souscription généreuse aux fonds de la colonisation, mais il était tenu d'établir des colons sur le terrain ainsi accordé. Beaucoup de faveurs semblables ont été faites pour de moindres services rendus à l'Etat, ou même des services en perspective. Considérant le choix judicieux des personnes auxquelles on conféra cet ordre, il est difficile de découvrir comment il se fait que l'initiateur de cette entreprise ait été la victime de tant d'outrages et de moqueries. A peu près vers le même temps, le rusé Richelieu créait dans la Nouvelle-France l'organisation des Cent-Associés, dont le but était identique, quoique les détails fussent quelque peu différents. On agit néanmoins d'après le plan de sir William Alexander: un certain nombre de terres ainsi figurèrent sur les cartes géographiques anglaises de la Nouvelle-Ecosse, mais il est fort douteux que les cartes françaises de l'Acadie les aient indiquées, Les endroits ainsi colonisés s'agrandirent à peine malgré le nombre d'émigrants qui s'y rendirent durant la guerre qui éclata de nouveau entre l'Angleterre et la France.

Lorsque l'amiral Kirke eut pris Québec il s'empara de Port-Royal, et déclara que tout le pays passait sous le contrôle et la gouverne de la compagnie ou de l'ordre dont sir William Alexander

était le fondateur. Le jeune Poutrincourt était mort depuis quelques années, mais en 1620 Charles de la Tour, au fort Saint-Louis, près du cap Sabie, occupait une forte position. Il se retrancha à cet endroit et défia les Anglais, quoique son père Claude de la Tour, apportant des approvisionnements et des armes, à Port-Royal eut été fait prisonnier et enfermé dans une prison anglaise. Ces survivants de l'aristocratie huguenote de France sont des figures très remarquables dans l'histoire du nouveau continent. Le père était un commerçant de profession et probablement de goût. Il était loin de posséder les grandes qualités patriotiques et de bravoure qui distinguaient son fils. Cependent à la cour de Londres en vue des intérêts d'Etat anglais, l'on considérait comme très importante la capture de Claude de la Tour. Le prestige de cette famille en Acadie était bien connu, seulement on ne savait pas qu'il reposait presque entièrement dans la personne du fils et non du père.

En Angleterre, Claude de la Tour fut partout fêté. Il épousa une dame de la Cour, fut fait chevalier-baronnet de la Nouvelle-Ecosse, reçut un octroi de 4500 milles carrés de territoire sur les côtes de l'Atlantique, et graduellement se mit à favoriser la cause de l'Angleterre. Il promit aussi le concours de son fils, lequel avait été mentionné lors de l'octroi des terres. Cependant, il avait entrepris une tâche trop grande pour ses forces ; lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis en 1630, avec des vaisseaux anglais et des colons, en sus de l'assurance qu'il avait d'être aidé dans ses projets, toutes ses négociations échouèrent. Après l'assaut qu' il tenta contre le fort il fut obligé de se retirer à Port-Royal, avec son épouse qui avait nourri l'espérance d'une entrée triomphale dans ses nouvelles et immenses possessions, les ajoutant aux territoires de la couronne d'Angleterre. Elle resta fidèle à son mari, que les nouvelles fussent bonnes ou mauvaises, que les jours apportassent le succès ou l'infortune. Les jours de malheur prédominaient ; lorsque deux ans plus tard la paix

fut conclue entre les souverains, la Nouvelle-France et l'Acadie retournèrent à la France. Claude de la Tour sans ressources ni réputation s'humilia au point de chercher refuge chez son fils. Ici, le père disparait des pages de l'histoire. Par son refus d'accepter l'offre des Anglais l'influence de Charles de la Tour se répandit ; en 1631 il reçut le titre de lieutenant-général du roi en Acadie, et on lui fournit une quantité suffisante d'hommes, armes et approvisionements pour protéger le poste un peu plus sérieusement que par le passé.

Peu après Isaac de Razilly, un parent de Richelieu, fut définitivement chargé d'expulser les Ecossais de l'Acadie ; il avait avec lui Nicolas Denys, un prototype de Lescarbot comme écrivain pittoresque, et d'Aulnay de Charnisay, un Français de noblesse et de grande ambition. Plusieurs conflits secondaires eurent lieu par après avec la Nouvelle-Angleterre, et les Français remportèrent la victoire ; de la Tour et de Charnisay se distinguèrent en ces occasions. De Razillymourut en 1636, laissant le pouvoir entre les mains de ces deux hommes ambitieux et opposés l'un à l'autre. De la Tour se retira dans une forteresse qu'il avait construite à l'embouchure de la rivière Saint-Jean ; durant cinq ans il gouverna toute la peninsule de la Nouvelle-Ecosse. Charnisay rebâtit, fortfia Port-Royal et y demeura ; il maintint l'autorité sur les côtes du Nouveau-Brunswick, de même que sur cette partie qui fut plus tard le Maine—de Chignecto à Pemaquid.

JALOUSIE DE GRANDS RIVAUX

Chacun d'eux était jaloux des projets de l'autre ; alors que de la Tour, avec un dédain orgueilleux, se reposait dans sa puissance entouré de sa famille, ses parents, ses soldats, ses sauvages et ses commerçants de fourrures prospères, Charnisay voulant s'emparer du pouvoir, minait la réputation de son rival auprès de la cour de France. Il réussit enfin en 1641. De la Tour perdit sa position, ses domaines, et reçut l'ordre de rentrer en France sous arrêt. Sa cause était



LES CHUTES DE NIAGARA, COTE CANADIEN

Ce sont les plus [illegible] du monde, ayant 600 pieds de large et une descente de 158 pieds. La partie qui touche au Canada se nomme le Fer à Cheval

désespérée. En obéissant, il courait à sa ruine en se livrant à Richelieu qui haïssait les huguenots ; en restant où il était, il devenait rebelle. En choisissant cette dernière alternative de la Tour savait que ses amis lui seraient fidèles et combattraient en sa faveur, et peut-être le hasard changerait-il la situation des choses à Paris. Il resta donc et le résultat fut que, durant plusieurs années, la guerre civile se promena dans les forêts et sur les côtes de l'Acadie. C'était la résistance d'un héros noblement secouru par son épouse, contre un homme dont le caractère, comme on peut le voir par l'histoire des années qui suivirent était tellement infâme et indifférent à l'honneur et à l'intégrité, qu'il défie même les plus simple descriptions. Les qualités réelles de la Tour étaient connues de tout le monde, et lui avaient mérité le respect de ses connaissances. Comme on le remarque souvent dans l'histoire de divers pays, il était vraiment l'homme qui dans la crise où il se voyait aurait pu faire de l'Acadie une colonie prospère de la France. Mais cet avantage lui fut refusé par le destin qui vouait cette région aux appétits de deux rivaux, ayant des motifs bien opposés pour se disputer le pouvoir et la propriété. De la Tour avait en lui l'ambition d'un patriote, et à un haut degré la prescience d'un homme d'Etat. Charnisay avait les principes égoïstes d'un trafiquant et les desseins vaniteux d'un Philippe Egalité.

Le conflit commença par Charnisay ; il attaqua le fort La Tour et fut repoussé avec des pertes considérables. Il continua la lutte et reçut des renforts de France ; de la Tour et son épouse s'enfuirent à Boston passant à travers les lignes de l'ennemi mais revinrent triomphants, avec cinq vaisseaux montés par de bons hommes déterminés, colons du Massachusetts. Déconfit et étonné, Charnisay, se retira à Port-Royal, pour le moment. Le résultat aurait été définitif si l'on eut pris Port-Royal et capturé Charnisay, mais les gens de la Nouvellé-Angleterre devaient être consultés, et la Tour constata qu'ils étaient amplement satisfaits du butin enlevé aux vaincus. Peut-être

aussi que leur genre de patriotisme leur faisait entrevoir la possibilité de nouvelles humiliations du côté des Français d'où ils retireraient profit, s'ils ne mettaient pas trop tôt un terme à cette guerre de rivalité. De la Tour se mit à fortifier ses défenses et à rétablir ses ressources. Sa brave épouse, dont la conduite avait été si héroïque durant le siège, son évasion et son voyage à Boston, partit pour la France dans le but de se faire aider par ses amis huguenots à la Rochelle. En même temps, Charnisay se rendait à Paris, ayant en vue de faire arrêter pour trahison l'épouse de son rival. Cependant, elle lui échappa, arriva en Angleterre, et après douze mois d'aventures périlleuses, rentra au fort La Tour.

Elle avait réussi à obtenir du secours et son mari alla à Boston pour en avoir davantage ; leur intention formelle, était d'en finir une fois pour toute avec leur ennemi. Charnisay ayant appris le départ de la Tour, lança ses vaisseaux et ses hommes contre le fort de son rival ; il en fit le siège. La courageuse femme, en l'absence de son mari, le remplaça avec honneur. Les provisions manquèrent et des traitres furent decouverts. Au lieu de les pendre, on les expulsa du fort, et par eux Charnisay apprit dans quel état se trouvait la garnison. L'attaque commença par les bâtiments mais on y répondit si vigoureusement et avec tant de persistance qu'un des vaisseaux fut détruit et nombre d'hommes tués. Pendant deux mois, cette héroïque garnison commandée par une femme sans peur, défia le blocus, se moquant ouvertement d'un assaut que Charnisay semblait craindre de livrer. De la Tour était revenu de Boston ; il croisait aussi près que possible de la scène des opérations, mais son unique vaisseau n'était pas de force à se mesurer avec la flotte de son ennemi. Un soir du mois d'avril, Charnisay reprit courage et tenta le sort de la guerre contre cette femme qui semblait pouvoir résister à tous les hommes et les vaisseaux dirigés contre elle. Cette lutte dura trois jours ; on attaqua tous les remparts en même temps, et chaque endroit faible de

la garnison paraissait être connu de l'ennemi. Quoique décimée et affaiblie par les privations, la garnison, affamée, s'inspirait du courage de son chef. Ces gens combattaient avec fortitude, mais ils voyaient aussi les chances pencher du côté de l'ennemi ; ils se dévouaient pour une femme digne de leur loyauté et du sacrifice de leurs vies.

Enfin un mercenaire suisse trahit la garnison et ouvrit les portes à l'ennemi. Charnisay entra en triomphe, mais personne ne savait mieux que lui que la partie n'était pas encore gagnée. C'est ici où se dévoile le plus noir et infâme fait dans l'histoire du nord du continent. Charnisay, craignant cette femme, craignant d'être encore repoussé dans les combats qu'elle dirigerait hissa le drapeau blanc et offrit des conditions honorables de reddition. Madame de la Tour, guidée par le désir naturel d'une femme de protéger ses compagnons de défense, consentit et accepta les conditions formellement posées pour la capitulation. Cet homme dégradé, se voyant maître de la forteresse, et la chatelaine à sa merci, déchira le document, répudia ses obligations et son honneur. Il mit une corde au cou de cette femme qui lui avait livré une bataille honorable, et la força à être témoin oculaire de la mort de ses braves soldats, lesquels furent, l'un après l'autre, pendus sur les remparts. Le conquérant amena cette héroïne en Acadie où elle mourut, le cœur brisé, après trois longues semaines d'ennui. La fin prématurée de cette femme est due, il n'y a pas à en douter, à ce que son esprit se troubla devant le spectacle de son foyer détruit, de ses serviteurs morts dans une boucherie, et à la pensée de son mari devenu un aventurier errant sur la terre.

LE DESTIN APPARAIT SOUS UN NOUVEAU JOUR

Charnisay, comme les méchants de l'Ecriture, prospéra durant les quelques années qui suivirent, autant qu'il l'espérait. Ce traitre, ce meurtrier, ce parjure, jouissait de la suprématie en Acadie, avait pleine confiance dans les faveurs de la cour, était aimable de parole et d'arrangements avec la Nouvelle-Angleterre, amassait des richesses

par le commerce de fourrures, ayant réussi à écraser son dernier rival—Nicolas Denys, qui avait été son ami et son compagnon de classe. Ce dernier était devenu riche et fort dans l'île du Cap Breton. Charnisay, dans ces conditions semblait être satisfait de lui-même et consacra une bonne partie de son temps à christianiser les sauvages. Comme si le destin eut voulu se moquer des espérances et des brillants succès que cet homme se promettait pour l'avenir, il tomba en 1650 dans une petite rivière à Port-Royal, où il fut noyé comme un rat. D'un autre côté de la Tour avait été traité avec les égards qu'il méritait, dans toute la Nouvelle-Angleterre et le continent où il avait passé cinq années de sa vie errante. Il put retourner en France, réfuter les mensonges de son ennemi et recevoir la plus complète réparation qu'il était possible au roi d'accorder.

If fut nommé gouverneur de l'Acadie ; le monopole du commerce des fourrures tomba entre ses mains ; afin d'assurer la permanence de sa fortune, il épousa la veuve de Charnisay ; il prit sous sa protection les enfants de son rival. L'on comprend facilement que pour un homme de son caractère rien ne pouvait compenser son bonheur disparu, la mort de ses braves compagnons qui l'avaient aidé à conserver sa fortune primitive. Néanmoins le destin avait encore un surprise en réserve pour le gouverneur et ses administrés. L'Angleterre était alors gouvernée avec vigueur et succès par Cromwell. Une expédition avait été envoyée pour capturer les établissements hollandais sur l'Hudson, mais la paix entre l'Angleterre et la Hollande fut précipitamment conclue et l'on dirigea cette expédition sans avis aucun, sur l'Acadie. Sous de telles circonstances, de la Tour étant impuissant, l'Acadie fut envahie. Boston et la Nouvelle-Angleterre jouaient un rôle dans ce nouveau mouvement ; Cromwell, qui semble avoir compris la tournure des événements dûs aux disputes mesquines des établissements rivaux, refusa d'intervenir ou de rendre l'Acadie à la France. De la Tour, une fois de plus, parut

être écrasé et ruiné, mais il ne se comptait pas battu avant que de faire un effort suprême. Il se rendit en Angleterre, et ayant vu Cromwell, celui-ci fut fort impressionné par les arguments et le mérite de son visiteur. Le Protecteur se laissa appaiser et céda toute la région comprise jusqu'au centre de ce qui est à présent l'Etat du Maine, à une compagnie composée, entre autres, de de la Tour et de sir Thomas Temple. Ce dernier devint gouverneur et de la Tour eut bientôt vendu ses intérêts dans les terres concédées. Fatigué de courir après la fortune, il se retira dans l'obscurité de la vie privée, avec ses économies.

Jusqu'en 1667 lorsque Charles II. rendit l'Acadie à la France par la traité de Breda, une tranquillité assez générale régna dans le pays. De cette date, jusqu'en 1710, alors que le destin renversa encore l'etat des choses et fit de l'Acadie, ou de la Nouvelle-Ecosse, comme on l'appelait en Angleterre, une possession de ce royaume, plusieurs gouverneurs se succédèrent, mais aucun d'eux ne fut remarquable par son prestige personnel. Quoique l'Acadie tienne une place éminente dans l'histoire, sa population blanche durant cette période ne comptait que par centaines, et n'atteignit un millier qu'à la faveur d'une faible immigration vers la fin du dix-huitième siècle. Le personnage le plus remarquable des dernières années du règnè français fut le baron de Saint-Castin. C'était un chasseur et un coureur de bois, un batailleur contre la loi, pour établir la loi et l'ordre à sa façon ; il était aussi renommé dans les marais de la Penobscot, l'ami des sauvages et le protecteur du territoire acadien contre les attaques des anglais. Saint-Castin avoir épousé un Sauvagesse et amassé de l'aisance dans le commerce des fourrures ; son prestige à Port-Royal est dû à son influence sur les sauvages ; c'est une personnalité hors ligne, présentant toutes les conditions voulues pour l'inspiration du romancier et de la fiction historique.

Le province eut sa part des succès et des insuccès de la rivalité et des combats coloniaux. L'attaque de sir William Phipps et de ses Bostoniens, en 1690, ainsi que celle des soldats du fort William Henry, à Pemaquid, la secouèrent rudement ; elle eut aussi à souffrir des formes changeantes des actions des Sauvages, et des attaques de ces derniers de côté et autre. Saint-Castin prit part à ces divers combats et souvent s'en retira triomphant ; mais en 1692 Le Moyne d'Iberville l'audacieux, le favori de l'histoire des Canadiens-Français, dirigea ses voiles dans la baie de Fundy, et après une bataille rangée contre les Anglais, il s'empara du fort de Pemaquid. La fin de l'Acadie, comme colonie française, arriva en 1710, alors que le colonel Nicholson, avec des vaisseaux anglais et des soldats coloniaux se dirigeant vers Québec, pour s'en emparer, maitrisèrent la petite garnison de Port-Royal et envahirent la province. En l'honneur de la reine Anne, l'on donna le nom de Annapolis à la forteresse démantelée. Quoique Saint-Castin et ses sauvages eussent fait de leur mieux, après le départ de Nicholson, pour reprendre Pemaquid au nom de la France, leurs efforts furent inutiles.

Quoique l'expédition contre Québec fut manquée la position de l'Angleterre était tellement forte en Europe qu'elle pouvait dicter ses conditions ; et par le traité d'Utrecht, en 1713, elle retint l'Acadie tout en ne cédant à la France que les îles du Cap-Breton et de Prince-Edouard ; plus certains privilèges de pêche sur les côtés de Terreneuve.

Ici s'ouvre la première page dans la question romantique et regrettable de l'Acadie. Pendant les années qui suivent, la population française augmenta fortement et on peut dire que ses sentiments de loyauté envers la France ne diminuèrent certainement pas. Leur mère-patrie fortifiait sa position sur le golfe Saint-Laurent dans le but futur de reconquerir l'Acadie. Le plan des fortifications de Louisbourg fut préparé par Vauban ; leur construction sur l'île du

Cap Breton entraîna de grandes dépenses. Cet endroit devint le centre du pouvoir et des prétentions françaises sur l'Atlantique, le rendez-vous des corsaires francais, et la Mecque des espérances acadiennes. Les Acadiens y trouvèrent un marché pour leurs produits en même temps qu'ils se rapprochaient des sympathies et des aspirations françaises et des complots qui s'y tramaient, le tout ensemble contribuant à les empêcher d'accepter paisiblement la domination anglaise.

CONDUITE ET CARACTERE DES ACADIENS.

Ils declarèrent leur neutralité, ne prêtant le serment d'allégeance qu'à la condition qu'ils n'auraient pas à porter les armes contre la France. Ils devinrent les victimes des émissaires de Quebec dont l'intention était de fomenter les troubles. Ils s'allièrent souvent aux sauvages ennemis de l'Angleterre et se faisaient les espions naturels de la garnison de Louisbourg. Le pays ressentit ensuite les effets d'une guerre européenne. En 1745, après un siège des plus mémorables dans l'histoire, les Français tentèrent de s'emparer d'Annapolis, mais la puissante forteresse de Louisbourg, sentinelle et gardienne des français sur l'Atlantique tomba entre les mains de William Pepperell et de ses vaillants soldats de la Nouvelle-Angleterre. Trois ans plus tard, Louisbourg fut remis à la France ; et durant les huit années qui suivirent, le pouvoir anglais dans la Nouvelle-Ecosse (l'Acadie d'auparavant) fut continuellement ébranlé. Sur les limites de cette région vaguement définie, les Français de Québec maintenaient leurs pretentions et leur minutieux système d'irritation. Ils étaient aidés des acadiens manifestant une volonté sotte et têtue ; ils recevaient en tout temps de cette population mixte de Francais et de sauvages les renseignements voulus.

Après la fondation de Halifax, en 1749, alors que les immigrants anglais et écossais affluèrent en nombre, il fut décidé de prendre un parti au sujet des Acadiens, lesquels ne voulaient ni quitter le pays pour rejoindre leurs amis, ni rester en Acadie pour y vivre en fidèles

sujets. Ils désiraient vivre en paix et en possession de leurs biens, et jouir du privilège d'agir comme des ennemis de la suprématie anglaise, lorsqu'ils le voudraient. Telle était la signification réelle de "neutralité." En 1749 le gouverneur Cornwallis voulut traiter avec les chefs de ce mouvement, mais ils ne se rendirent point à ses instances; on les avertit du danger mais sans succès. Quelque-uns, cependant, montrèrent assez de bons sens pour prêter le serment et s'y conformer. La majorité était disposée tout autrement et demeura sous l'influence des machinations des autorités françaises ou des plans de certains prêtres comme le notoire Le Loutre. Ce dernier, vrai type de l'état agité du pays et imbu d'un fanatisme pareil à celui de ses partisans parmi les Micmacs, était le centre des mécontents, de ceux qui menaient la guerre de frontière, qui encourageaient les coups des Sauvages et les surprises de nuit. L'abbé noir, ainsi qu'on l'appelait, gouvernait les gens loyaux ou déloyaux également—les uns par la terreur et les autres par son objet visible qui était la restauration du pouvoir français.

Le massacre des Anglais de Dartmouth par les Sauvages qui le suivaient; la construction du fort Beauséjour sur l'isthme de Chignecto par des Acadiens travaillant sous ses ordres quoique malgré eux; le meurtre du capitaine Howe, près du fort Lawrence, alors qu'il portait un pavillon parlementaire, et qui fut exécuté par des Sauvages connus pour être sous les ordres de Le Loutre—tout cela constitue autant de pages diverses dans la vie dramatique de ce personnage extraordinaire. Mais on allait voir finir ce régime. En 1754 le gouverneur français de Québec releva les Acadiens de leur allégeance envers la Grande-Bretagne et déclara qu'ils devaient se joindre à la milice de la Nouvelle-France contre l'ennemi commun. Le colonel Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, répondit naturellement que tout Acadien qui avait prêté le serment et qui serait pris combattant contre la couronne britannique serait fusillé



JEROME LE ROYER DE LA DAUVERSIERE



PAUL CHOMEDEY DE MAISONNEUVE



FRANÇOIS, DUC DE LEVIS

Maréchal de France, commandant en second sous Montcalm



LE LIEUT.-GENERAL J. GRAVES SIMCOE

Lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, 1792-96

comme déserteur. Les Français préparèrent une invasion en partant du fort Beauséjour, mais les Anglais prévirent le mouvement, se saisirent du fort et le démolirent.

ÉVÉNEMENT PATHÉTIQUE

Arrive maintenant l'événement pathétique et si longuement discuté que nous donne la version charmante et populaire de Longfellow. Les vertus des Acadiens se prêtent naturellement à une description poétique et le triste sort de ces gens leur attire une sympathie très large que le temps fait naitre si souvent après les grandes infortunes. Si, d'un côté, le caractère attrayant, courtois et industrieux des Acadiens mérite d'être admiré, de l'autre on doit le condamner dans sa tendance en essayant d'épouser deux causes tout à fait opposées l'une à l'autre. Si donc nous rêvons avec un sentiment sympathique aux beaux villages du bassin des Mines et de la Grande Prée et leur jolies petites habitations, nous apprécions également les efforts continuels des soldats anglais qui les protégeaient et ceux du gouverneur britannique qui voulait partout y implanter l'allégeance à l'Angleterre. Néanmoins, il était visible que le nœud gordien devait être coupé : que l'on devait agir contre l'ennemi secret. Un dernier et vigoureux avertissement fut donné disant que l'on devait prêter serment, c'était une demande finale de se conformer aux exigences de la Couronne. On fit distinctement comprendre aux Acadiens qu'ils avaient à choisir entre l'allégeance à l'Angleterre ou l'exil. Ils acceptèrent cette dernière alternative, ne croyant pas que ces mesures seraient mises à exécution ; de plus, ils se figuraient être exemptés de punition. De suite le gouverneur Lawrence avec fermeté et en secret, compléta ses arrangements. Le colonel Winslow et des troupes de la Nouvelle-Angleterre surveillèrent les opérations, lesquelles furent exécutées soudainement dans l'été de 1755. Peu de mois après au delà de 6000 Acadiens avaient été transportés des Mines, Piziquid, Annapolis et Chignecto, à divers endroits dans les colonies britanniques

du sud—quelques uns avaient pris la direction de l'Angleterre et des Indes Occidentales. On s'efforca de ne point diviser les familles et de leur conserver ce qui leur appartenait. Nécessairement ils éprouvèrent de grandes privations et des souffrances ; il y eut des épisodes romantiques et pénibles ; des scènes de regrets amers Le joli et historique village de la Grande Prée devint la proie des flammes ; la Nouvelle-Ecosse était finalement britannique dans toutes ses parties. Le gouverneur Lawrence, dans sa lettre aux gouverneurs des autres colonies, parlant de cette expulsion, expliqua assez raisonnablement ce qu'il a fait, dans les termes suivants :

"A ceux qui n'avaient pas ouvertement pris les armes contre nous j'offris de les laisser en possession de leurs terres pourvu qu'ils prêtassent le serment d'allégeance sans restriction aucune. Presque unanimement, et avec audace, ils refusèrent cette offre. En agissant ainsi, alors que nous avions une grande flotte de vaisseaux de guerre dans le port, et des troupes nombreuses dans la province à quoi s'attendre, voyant l'hiver à notre porte qui nous enlèverait l'usage de ces vaisseaux et des troupes, lesquelles étaient de la Nouvelle-Angleterre engagées pour peu de temps, à quoi s'attendre après qu'elles seraient retournées chez elles."

Cependant le fait existait et il parait avoir été un des incidents d'un vaste projet l'expansion de l'empire—qu'un gouverneur isolé, exécuta au meilleur de ses connaissance dans une situation difficile. Les années se passèrent et les événements qu'elles apportèrent mirent le pouvoir britannique à l'abri de tout complot ou toute attaque des Français. On laissa revenir tranquillement les Acadiens à leurs demeures, et rebâtir les autels de leurs pères. Aussi, d'après le recensement de 1891, dans les provinces canadiennes de l'Atlantique, on comptait au delà de cent mille Acadiens, de loyaux, gais et prospères sujets britanniques.

CHAPITRE V

Guerres des Français et des Anglais

QUELLE vaste et splendide mise en scène la nature avait disposée pour servir de panorama aux guerres de la France et de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord ! Au milieu des sombres massifs d'arbres qui formaient comme une forêt sans fin sur des espaces de plusieurs centaines de lieues en largeur et en longueur, à la rencontre de myriades de lacs et de rivières, autour des mers intérieures qui se déversent dans le Saint-Laurent pour atteindre l'Atlantique, des troupes d'hommes armés marchaient en tous sens et le bruit du canon se répercutait dans ces immensités, domaine exclusif jusque là des animaux sauvages et des tribus errantes en liberté.

RIVALITE ET GUERRE DE CENT ANS

Au cours de la longue série d'expéditions militaires que nous qualifions ici de guerre de cent ans, on a vu, engagés dans ces conflits, les colons de la Nouvelle-France contre ceux des côtes de la Nouvelle-Angleterre ; parfois c'étaient les rivages du Canada qui subissaient l'invasion, ou encore, la guerre prenait sa course dévastatrice vers l'Ohio et le Mississippi ; en d'autres occasions l'artillerie anglaise tonnait sous les remparts de Québec ; ailleurs on entendait la marche hardie des milices de la Nouvelle-Angleterre le long des grand Lacs ; parfois les hostilités éclataient comme un coup de tonnerre dans un ciel pur alors que les deux couronnes étaient en paix ; enfin, le cri de guerre du Sauvage s'élevait en faveur d'un parti, et même des deux côtés simultanément, de sorte que le couteau à scalper menaçait les

demeures des Français comme celles des Anglais. Partout et en tout temps, l'objectif principal fut la possession du continent.

> Le drapeau d'Albion et celui de la France
> Brillaient à tour de rôle et s'enlevaient la chance.

Cette rivalité était inévitable ; la lutte fut acharnée, les tiraillements diplomatiques ou à main armée continuels ; on n'en saisissait pas les résultats, et l'importance de ces événements était mal comprise. De fait, à une certaine époque, il ne pouvait y avoir là dessus que de l'incertitude. Les marins et navigateurs français étaient aussi braves, aussi enthousiastes et déterminés que ceux de l'Angleterre ; Cartier, Champlain, de Monts, Poutrincourt, se comparent aisément avec Kirke, Alexander, Gilbert et Raleigh. Les hommes tels que Drake et Frobisher ne s'attachaient guères à la colonisation et préféraient détruire une ville espagnole ou capturer un bâtiment français dans les mers du sud plutôt que de fonder une bourgade quelconque ou de planter une colonie dans le nord. Les rois de France vacillants seront l'intérêt du jour entre la Nouvelle-France et l'Acadie, firent néanmoins beaucoup plus que la cour de Londres pour aider et encourager les jeunes colonies.

RECLAMATIONS ANGLAISES ET FRANÇAISES

Il est vrai que l'Angleterre n'a jamais abandonné les prétentions étendues et assez nuageuses qu'elle basait sur les découvertes de Cabot, de même que la France persistait à s'appuyer sur les explorations de Verrazano, mais dans le premier cas les réclamations servirent comme d'expédient pour mettre un frein à l'ambition de l'ennemi, ou pour se procurer des équivalents ailleurs, au cours de certaines négociations, plutôt qu'on ne les employa parceque la Grande-Bretagne désirait réellement se créer un empire dans le Nouveau-Monde. De là vient que la colonisation a eu pour pivot le colon lui-même, selon qu'il se trouvait apte à la dure existence du pionnier, ou qu'il était porté vers les aventures, entraîné par le jeu et les incertitudes

au commerce, ou la course dans les solitudes de l'intérieur du continent. A cet égard, la France prit de suite la tete et, à travers les profondeurs de ces territoires dont personne ne connaissait le bout, ses voyageurs, trappeurs, coureurs de bois, traiteurs, s'éparpillerent autour des lacs, des rivières, des forèts quasi impénétrables, vivant de chasse à l'instar du Sauvage, et portant toujours en avant le drapeau de la France.

Du nord, au sud du Saint-Laurent, remontant jusqu'à la Baie d' Hudson, descendant aux tributaires du Mississipi, ils ont pénétré partout, aidés plus ou moins par les grandes compagnies de la traite des fourrures dont la fortune variait suivant l'état de la politique et de la ville de Paris et le hasard de la guerre en Amérique. La compagnie de Saint-Malo, en 1599, puis de Monts et Champlain après 1603 ; la compagnie de Rouen formée par Champlain en 1614, et sa rivale, celle de de Caen, en 1620 ; celle de Montmorency, fusion de ces deux dernières en 1622 ; la fameuse compagnie des Cent-Associés, qui gouverna la Nouvelle-France de 1627 à 1663 ; la compagnie des Habitants, en 1645 ; celle du Nord, établie à Québec en 1682, surtout pour le commerce de la baie d'Hudson, et quantité d'autres compagnies, toutes imbues d'un esprit d'ambition et d'aventure sans bornes, fournissaient l'occasion favorable à certaines gens de s'enrichir, à d'autres le moyen d'étendre leur puissance.

Parmi ces chasseurs et ces traiteurs—dont plusieurs de familles nobles et de haut rang—on peut aussi mentionner les Jésuites, dont l'occupation était de travailler au salut des âmes et à l'expansion de la France dans les forêts de l'Amérique. Ils étaient les devanciers de l'empire, en même temps que les pionniers de la religion ; ils contribuèrent beaucoup à l'avancement des intérêts du roi Très-Chrétien. Ils auraient fait d'avantage, s'ils n'eussent introduit dans leurs

conseils séculiers l'esprit sectaire, toujours si désastreux lorsqu'il s'agit d'une union de forces vers un même but.

Vu le manque de zèle, d'énergie et d'ardeur, les établissements s'agrandirent avec lenteur sur les côtes de l'Atlantique, et sur celles de Terreneuve les affaires des pêcheries se développèrent aussi lentement. Cependant dans le sud, l'Espagne s'emparait de la Floride, du Mexique, de Cuba, de certaines iles des Indes Occidentales, et des Bermudes. De plus, il y avait absence d'unité d'esprit et de caractère entre les puritains du Massachusetts et les cavaliers de la Virginie, sans oublier les établissements hollandais de New-York, qui devaient finalement devenir anglais d'allégeance et de nom. Mais le peuple anglais était doué d'un esprit colonisateur naturel, et voyait l'importance toute-puissante du commerce. Ce n'était pas là les principes qui eussent rendu possible une migration vers la Nouvelle-France, tant que se présenteraient les occasions de guerroyer et la perspective d'une vie d'aventure. Les anglais envoyaient fermement des colons désireux de se créer des foyers ; ils étaient parfaitement disposés à courir les chances de la guerre ou les risques d'une vie de frontière. Les Français construisaient des forts, entrainaient des soldats ; ils excellaient dans l'art de la chasse et poussaient très loin l'esprit de sacrifice au sentiment religieux. Les anglais construisaient des demeures, créaient des villages et développaient le commerce ; quant au reste, il ne s'en occupaient guère, sachant que le temps leur assurerait un territoire pacifique et des établissements libres. Le résultat sous de telles conditions, quoique caché pour le moment, devenait inévitable, lorsque la ligne des colons anglais aurait une bonne fois poussé ses jalons au nord, à l'est et au sud.

PREUVES DE L'AGRANDISSEMENT DE L'INFLUENCE ANGLAISE

L'expédition d'Argall en Acadie, en 1612, et sa conquête de Port-Royal, sont déjà des preuves évidentes de cet agrandissement,

et un premier pas dans la nouvelle direction. Puis survinrent l'octroi de toute l'Acadie par le roi Jacques Ier à sir William Alexander, en 1621 ; les tentatives de ce dernier pour y établir une colonie deux ans plus tard ; l'insuccès qu'il subit à cause des établissements français. En 1628, Charles Ier avait confirmé cet octroi. La guerre venant d'éclater contre la France, en faveur des huguenots, il envoya une expédition s'emparer de la Nouvelle-France ; l'on croyait que dans le vaste territoire de celle-ci, aux délimitations douteuses et de grande étendue, l'Acadie était comprise. L'amiral Kirke et sa flotte arrivèrent dans le Saint-Laurent, et pour la première fois le pavillon anglais flotta au grand mât d'un bâtiment sur les eaux de ce fleuve géant. La situation de Champlain dans son poste fortifié sur les falaises de Québec, était déplorable. Il n'avait pas d'approvisionnements ; peu ou point de soldats à sa disposition, et une bien faible espérance d'avoir du renfort d'outre-mer ; toutefois il refusa de se rendre à la sommation qui avait été envoyée de Tadoussac. L'amiral anglais rencontra à l'embouchure du Saguenay, une flotte française envoyée au secours de Champlain. Il en captura une partie et détruisit l'autre. Satisfait de ce succès, il retourna en Angleterre, puis revint l'année suivante, alors qu'il trouva Québec épuisé par la famine dans la nécessité de se rendre. Durant les trois années qui suivirent la Nouvelle-France resta entre les mains des Anglais et ils tirèrent avantageusement partie du commerce des fourrures ; en même temps, la colonie écossaisse de Port-Royal en Acadie faisait des progrès satisfaisants. Finalement le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, rendit ce grand domaine de l'Acadie à la France, en échange d'une île à sucre, dans le Pacifique, et en payement de la balance due sur la dot de l'épouse du roi d'Angleterre. C'était le commencement d'une série d'événements variés : guerres, paix simulées, rivalités, concurrence, intrigues, cabals, massacres et politiques des Sauvages. L'ambition des chefs français—Champlain, Frontenac, Vaudreuil, Montcalm—

perçait à travers ces nuages de guerres, de troubles et de corruption dans la Nouvelle-France ; leurs but commun était de créer un grand empire français en Amérique. Ce fut une longue lutte entre les colonies de l'Angleterre et celles de la France, mais ceci ne marchait pas toujours d'accord avec les relations que les deux couronnes entretenaient ensemble. Cependant, il y eut une assimilation en ce genre lors des guerres européennes, telles que celles de 1666, du roi Guillaume en 1689–97, de la succession d'Espagne en 1702–03, de la succession d'Autriche en 1742–48, ou la guerre de Sept Ans, 1755–63.

Mais avant et après ce que l'on peut appeler guerres orthodoxes, il y eut plusieurs soulèvements dus à des différends locaux et à l'implacable rivalité de races. Le premier de ces troubles fut celui de l'Acadie dont nous avons déjà parlé et qui fit ressortir les dispositions naturelles des divers groupes. Après les luttes de la Tour et Charnisay, en Acadie, et les incidents pittoresques et dramatiques qui s'y rattachent, le gouverneur Winthrop, du Massachusetts, éclaire la situation, en appuyant un des partis engagés dans la lutte. Répondant à quelqu'un qui s'opposait à son intervention sur le terrain religieux, il dit : "Est-il plus certain, juste et honorable d'oublier la Providence qui nous procure les moyens de secourir un voisin infortuné, *en même temps que nous affaiblissons un ennemi dangereux*, qu'il ne l'est de permettre à cet ennemi d'atteindre son but ?" En 1644, un traité d'amitié et de paix, de peu de durée, fut conclu entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre ; dix ans plus tard, l'expédition de Cromwell destinée contre Québec, expulsait avec l'aide reçu du Massachussetts, les Français de Saint-Jean et de Port-Royal. C'était une période de complications déplorables dans le royaume de France ; on dit que les trappeurs et les chasseurs des forêts de l'Acadie reconnaissaient pour leur souverain tantôt le lord Protecteur d'Angleterre, tantôt le futur Charles II., ou Louis XIV. de France—quelques fois tous les trois.

Jusqu'à présent les hostilités entre les colons anglais et les colons français, n'avaient pas atteint ce haut degré d'acharnement très remarquable vers la fin du siècle, et intensifié par les guerres impitoyables contre les Sauvages, si même ces dernières n'en furent pas la cause première. En 1664 les Anglais enlevèrent la Nouvelle-Hollande aux Hollandais, et la ville fondée par ceux-ci porta un nouveau nom : New-York. La Salle et le Père Hennepin avaient exploré la région du Mississipi et fortifié les droits des Français sur ce vaste territoire traversant le centre du continent. En même temps, les deux nations et leurs colonies s'efforçaient d'obtenir et de conserver l'alliance avec les Sauvages ainsi que de maintenir leur suprématie dans le grand commerce de fourrures de l'intérieur. En ce moment rappelons-nous que la puissance française rejetait dans l'ombre les Anglais en Amérique et faisait passer sous la domination de Louis XIV. la majeure partie de la région de la baie d'Hudson, l'Acadie, le Canada proprement dit, ou la Nouvelle-France, comme on appelait ordinairement cette contrée qui se contractait ou s'entendait curieusement de temps à autres, un bonne partie du Maine, des morceaux du Vermont et de la Nouvelle-York et toute la vallée du Mississipi. Il n'est donc pas étonnant que les habitants de la Nouvelle-Angleterre aient vu avec terreur l'expansion menaçante de ceux qu'ils considéraient sinon comme des ennemis naturels, du moins comme des ennemis héréditaires.

LA FRANCE DECLARE LA GUERRE A GUILLAUME III

La guerre chronique entre les Français et les Iroquois—qui avait atteint ses périodes d'acuité de 1633 à 1645, de 1652 à 1654, et de 1661 à 1666—fut fomentée de noveau en 1687 grâce aux différends entre le marquis de Denonville, de la Nouvelle-France et le gouverneur Dongan, de la Nouvelle-York. Elle était à son paroxysme en 1689 alors que la France déclara la guerre à Guillaume III. d'Angleterre, et elle dura avec une intensité variable jusqu'en 1700. La

population franco-canadienne était alors d'environ 11,000 ; celle des colonies anglaises dépassait 200,000. De part et d'autre, on était prêt au combat, et de part et d'autre on rechercha l'aide des Sauvages. La France envoya Louis de Buade, comte de Frontenac, un homme qui par son énergie, son habileté et sa ténacité valait une armée à lui seul. De 1689 à 1698, il exerça les fonctions de gouverneur de la Nouvelle-France et conduisit les affaires d'une manière aussi absolue que le manque d'hommes et d'armement, joint aux désaccords irritants qui sévissaient dans ses propres domaines, pouvaient le lui permettre. En vertu des instructions qu'il avait reçues du roi, le territoire de la Baie d'Hudson devait être envahi et des troupes allaient se répandre dans la province de la Nouvelle-York. Dans le premier cas le succès couronna les valeureux efforts de l'audacieux Iberville Le Moyne. Dans le même temps, les Iroquois étaient silencieusement descendus dans leurs légers canot sur les eaux du Saint-Laurent dont ils avaient ravagé les rives et étaient arrivés aux portes mêmes de la ville de Montréal. D'un autre côté, les Abénaquis avaient pris cause pour les Français et répandaient la terreur par leurs incursions le long d'une partie considérable de la frontiére de la Nouvelle-Angleterre.

Durant l'hiver suivant (1689–90) Frontenac envoya trois expéditions de troupes françaises, aidées de divers alliés sauvages jusqu'au cœur même de la Nouvelle-York. Schenectady et les autres positions convoitées furent prises, et une partie considérable de la région fut dévastées par ces partis d'hommes intrépides mais dépourvus de pitié. Ils avaient parcouru des centaines de milles à travers la neige et la glace et pénétré au centre d'une région hostile, et le résultat a démontré une fois de plus la puissance d'un esprit supérieur à la tête des affaires à l'heure du péril. Frontenac a tout simplement forcé le succès à le suivre, et s'il eut été convenablement appuyé par la France en cette circonstance et en plusieurs autres, il eut pu modifier l'histoire

de l'Amerique du Nord et celle du monde. Cet incident particulier n'était cependant qu'une incursion, une simple razzia, et lorsque, l'année suivante, Frontenac voulut diriger une véritable invasion contre la Nouvelle-York, le roi Louis ne put mettre des troupes à sa disposition, et la garnison de Québec, composée de quelques centaines d'hommes était nécessairement insuffisante. Si, cependant, Frontenac était incapable de prendre l'offensive, il n'en était pas de même des hommes du Massachusetts, et une expédition fut organisée sous les ordres de sir William Phipps. Celui-ci eut bientôt fait d'envahir l'Acadie, de détruire Port-Royal et d'annexer ce pays à sa propre province. Frontenac riposta en inquiétant et en harcelant les frontières des colonies anglaises et il put bientôt reprendre possession de la région maritime qui avait tant souffert de l'invasion étrangère.

Dans le même temps on insistait auprès de Guillaume III. pour qu'il prît une part active au conflict américain, mais, de même que le roi Louis, il était trop occupé en Europe. En conséquence, la Nouvelle-York et le Connecticut entreprirent de fournir un effectif destiné à envahir par terre la Nouvelle-France et à s'emparer de Montréal, tandis que le Massachusetts organisait une flotte de 35 vaisseaux avec 44 canons et 2,000 hommes pour le siège de Quebec, par mer. Le commandement de cette dernière expédition fut confié à sir William Phipps—un colon riche, haut placé, héros d'aventures romanesques dans la vie agitée d'alors, qui s'était déjà distingué par des actes agressifs. Cependant, grâce à de faux calculs au sujet de la saison, à divers retards inattendus et à quelques insuccès sur terre dans des recontres avec les Français, la flotte dut s'en retourner sans avoir rien fait—en dépit de la naïve remarque de Cotton Mather disant que, durant son absence, "la roue de la prière n'a cessé de tourner dans la Nouvelle-Angleterre." En même temps, l'armée de terre, sous les ordres du général Winthrop, avait dû retraiter des bords du lac George, où elle s'etait arrêtée pour attendre des nouvelles

de Phipps. Ce dernier fut ensuite envoyé en Angleterre pour demander de l'aide et pour conclure quelques arrangements au sujet de chartes provinciales. Il revint avec la promesse qu'on enverrait des navires et avec sa nomination de gouverneur des Provinces-Unies du Massachusetts, du Maine, de Plymouth et de la Nouvelle-Ecosse; tandis que, vers le même temps, Frontenac recevait la nouvelle que le roi Louis aurait envoyé une flotte pour attaquer les colonies anglaises si ses moyens le lui eussent permis.

En 1693, la flotte anglaise fit voile, ainsi qu'on l'avait promis, sous le commandement de sir Francis Wheeler, mais durant la traversée la maladie se déclara et plus de 3,000 marins et soldats moururent. Finalement, l'amiral et ses navires s'en retournèrent sans avoir rien fait. Durant les trois années suivantes, le gouverneur-général français résussit à tenir en échec et à châtier les Iroquois, et à reconstruire le fort Frontenac qui avait été détruit par les troupes coloniales. Il arrêta ensuite le plan d'une campagne régulière qui fut ouverte par Iberville le Moyne lequel prit et détruisit le fort Pemaquid, sur la Baie de Fundy—peut-être la place la plus forte de toutes celles que les colonies anglaises possédaient dans l'Amérique du Nord. Il prit ensuite Saint-Jean de Terreneuve, et avec quelques centaines d'hommes envahit toute l'île. De là, il se rendit dans les lointaines régions du territoire de la Baie d'Hudson, et en peu de temps il avait conquis les principaux forts, subjugué presque tout le pays avec une poignée d'hommes—naturellement, la population anglaise était elle-même très disséminée et peu nombreuse—il revint chargé de pelleteries prises sur l'ennemi et précédé d'une réputation bien méritée de vaillance et d'habileté. Plus tard, lors d'une deuxième expédition aux mêmes régions septentrionales, il rencontra deux navires anglais à l'ancre dans les eaux intérieures de la Baie, attira les hommes dans une embuscade sur la grève et detruisit les navires.

Mais, pour le moment, cette longue guerre tirait à sa fin et, en vertu du traité de Ryswick, en 1697, chaque nation rendit à l'autre les places fortes et les territoires conquis. Guillaume III. avait fait sa marque en Europe et avait affaibli l'immense pouvoir de Louis le Grand. En Amérique, après une lutte qui s'était étendue en remontant le Mississipi, le long des rives des grands lacs, jusqu'aux régions glacées du nord et dans les parages orageux de Terreneuve, les choses étaient remises dans leur état primitif. Cependant, il n'y avait pas de paix conclue en Europe qui put tenir dans les conditions qui prévalaient en Amérique. Les deux grands rivaux redoublaient d'efforts d'année en année pour la suprématie dans le commerce et pour commander les routes commerciales du Saint-Laurent et de l'Hudson. Pour les Français à Québec, le programme naturel, celui que poursuivaient La Salle, Frontenac et son habile intendant, Talon, de Courcelles et quelques-uns des gouverneurs subséquents, consistait à enserrer les Anglais dans un vaste réseau de colonies et de forts français, à restreindre leur puissance et leur territoire à une petite langue de terre sur le littoral de l'Atlantique. En certaines occasions, l'on avait même espéré beaucoup plus, et Louis XIV. avait une fois donné des ordres pour déporter les Anglais de la Nouvelle-York, à peu près de la même manière que s'effectua plus tard la déportation des Français de l'Acadie. D'autre part, la politique anglaise avait naturellement pour but de parquer les Français dans la vallée du Saint-Laurent et d'endiguer ainsi leur entreprenante expansion vers le nord et vers le sud. Dans la poursuite de ce but, les colonies anglaises avaient naturellement un allié redoutable : c'était l'implacable hostilité des Iroquois envers le nom français et la nationalité française.

Le traité de Ryswick dura cinq ans, après lesquels commença la guerre de la succession d'Espagne entre l'Angleterre, l'Autriche et la Hollande liguées contre la France et l'Espagne. Ce fut une guerre glorieuse pour l'Angleterre, bien qu'en Amérique elle offrit des

alternatives de succès et de revers. Les victoires anglaises de Blenheim, d'Oudenarde, de Ramillies et Malplaquet éclatèrent en Europe comme un long roulement de tonnerre dans un ciel orageux et l'écho, repercuté en Amérique fit naitre, chez les Anglais du moins, l'espoir du triomphe définitif dans cette grande lutte pour la possession d'un continent. Dans le Nouveau-Monde, la guerre fut d'abord la répétition des petites razzias, des cruelles surprises et des incursions de maraudeurs indiens. Les baleinières du Massachusetts harcelaient les côtes acadiennes ; une flotte bostonnaise tenta de s'emparer de Port-Royal mais fut repoussée ; Hertel fut envoyé par de Vaudreuil, le gouverneur de la Nouvelle-France, avec un parti de guerre composé de Français et de Sauvages et il réussit à surprendre et à détruire les habitations du petit village anglais de Haverhill, sur la Merrimac ; on dressa des plans pour l'invasion de la Nouvelle-York, et par contre on se prépara à la conquête de la Nouvelle-France ; les Iroquois poussèrent les deux nationalités l'une contre l'autre et profitèrent de cette recrudescence d'antagonisme.

UNE LISIERE AGRESSIVE DE COLONIES BRITANNIQUES

Enfin, en 1709, le colonel Nicholson, un officier anglais distingué, organisa une expédition de navires et de troupes coloniales pour la capture de Quebec. Lorsqu'il fut prêt, cependant, la saison était trop avancée et il conduisit son expédition sur les côtes de l'Acadie où pour la dernière fois, le Port-Royal fut pris. On lui donna le nom d'Annapolis Royal. L'Acadie tomba facilement entre ses mains et, lorsque parurent plus tard cinq vaisseaux de guerre sous le commandement de l'amiral sir Hovenden Walker—portant un certain nombre des braves régiments de Marlborough pour la prise de la grande forteresse française du Saint-Laurent—il semblait réellement que le glas de la puissance française avait sonné en Amérique. Le printemps suivant, Walker fit voile de Boston pour Québec et Nicholson s'avança par terre jusqu'au lac Champlain.

Mais le premier fit preuve d'une incapacité complète comme chef et comme officier, et après une série de mésaventures et de maladresses, il laissa la moitié de ses navires sur les récifs du Saint-Laurent et remporta en Angleterre les débris d'une réputation naguère enviable. Dégoûté et la rage au cœur, Nicholson retourna à Boston tandis que les églises de la Nouvelle-France retentissaient des chants de reconnaissance pour la délivrance inattendue du peuple en cette heure d'affaiblissement et de suprême détresse. Trois ans après vint la paix d'Utrecht et cette fois l'Angleterre ne rendit rien et reçut beaucoup. L'Acadie, Terreneuve, le territoire de la Baie d'Hudson et Saint-Kitts aux Antilles furent cédés par la France, bien que le Cap Breton, alors connu sous le nom d'Ile Royale—l'île Saint-Jean (maintenant île du Prince-Edouard) et autres endroits dans le golfe restèrent aux mains des Français. C'était réellement le commencement de la fin. Au lieu de restreindre et de parquer les colonies anglaises, la Nouvelle-France était maintenant confrontée au nord, à l'est et partiellement au sud par une lisière agressive de colonies anglaises dont la force augmentait. Cependant, elle tenait encore les portes des deux grandes routes maritimes et des immenses mers intérieures du continent et gardait précieusement les ressources de l'ouest illimité. L'avenir était loin de paraitre désespéré. De là les complots parmi les Acadiens ; la construction d'un fort solide à Niagara et d'un fort rival anglais à Oswego ; la création des grandes fortifications à Louisbourg et les préparatifs pour défendre l'embouchure du Saint-Laurent contre tout venant et pour reconquérir l'Acadie ; les efforts pour coloniser les lointaines régions de l'ouest et les explorations de de la Vérendrye dans cette direction ; la construction d'un fort français à la tête du lac Champlain—fameux plus tard sous le nom de Pointe à la Chevelure. Cependant la paix régna dans une certaine mesure jusqu'en 1749, alors que commença la guerre de la Succession d'Autriche, ce qui donna à l'Angleterre et à la

France l'occasion de se rencontrer de nouveau dans un combat mortel. En théorie, c'était l'accession de Marie-Thérèse au trône d'Autriche ; en réalité, c'était un effort de la part de la France et de l'Espagne pour écraser l'empire colonial de l'Angleterre et balayer son commerce de la face du monde. Cet événement affecta immédiament et matériellement les affaires en Amérique.

Le gouverneur français de Louisbourg, dans le Cap Breton, se décida bientôt à s'emparer d'Annapolis, et dans se but il envahit la Nouvelle-Ecosse, prit possession de petits établissements et mit le siège devant la capitale anglaise. Pendant des semaines il maintint ses positions, mais le commandant, Paul Mascarene, était un chef vigoureux et résolu, et l'arrivée opportune de renforts força les Français à se retirer. Pour répondre à cette attaque, le gouverneur Shirley, du Massachusetts, organisa une expédition de 4000 cultivateurs et marchands, avec un petite flotte pour s'emparer de Louisbourg—alors l'un des postes les plus puissamment fortifiés du monde entier et défendu par des soldats aguerris et disciplinés sous le commandement de Duchambon, un officier d'une haute réputation. William Pepperell, homme d'un grand courage, doué d'un talent très ingénieux mais dépourvu d'expérience militaire, fut chargé du commandement. Après s'être préparé en toute hâte et avoir marché avec rapidité, il arriva à Canso, un endroit peu éloigné de la forteresse, avec son expédition, et y fut rejoint par le commodore Warren avec quatre vaisseaux de guerre anglais. De bonne heure, le lendemain matin, l'armée de volontaires était devant la place qu'un officier français avait naguère représentée comme pouvant être défendue par une armée de femmes contre un assaut quelconque.

Les détails du siège qui s'ensuivit se composent d'incidents, d'attaques intrépides et vigoureuses, de canonnades incessantes, de sorties de la part de la garnison, lesquelles étaient continuellement repoussées et de l'assaut final couronné par la victoire. La reddition

donna lieu à des acclamations et à des réjouissances enthousiastes dans toute la Nouvelle-Angleterre, à un profond découragement dans la Nouvelle-France, et l'on prit à Paris la résolution de reconquérir cette place importante entre toutes. Deux grosses flottes furent expédiées dans ce but. L'une, composée de trente-neuf vaisseaux de guerre, subit des malheurs presque innombrables et dut s'en retourner avec seulement quelques restes d'hommes et de navires. L'autre, 1747, fut rencontrée au large du cap Finisterre, dans la Baie de Biscaye, et presque complètement anéantie par l'amiral Anson. L'année suivante, la paix fut conclue à Aix-la-Chapelle, et la France, qui en somme avait été victorieuse en Europe et avait enlevé à l'Angleterre les riches plaines de Madras, put recouvrer Louisbourg en échange de sa conquête dans l'Inde—au grand regret de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York.

La paix, cependant, n'était que nominale. Les frontières de la Nouvelle-Ecosse offraient un sujet fécond de disputes continues en Amérique, tandis que Clive et Dupleix se livraient dans l'Inde à une guerre ouverte dont le résultat fut la victoire du premier. De la Galissonnière était alors gouverneur-général sur les rives du Saint-Laurent, et toute son adresse et son activité étaient employées à affermir la puissance française. Il réclamait le Nouveau-Brunswick et l'Est du Maine comme territoire franco-canadien, maintenait des forts le long de la frontière de la peninsule néo-écossaise, traçait une ligne-frontière en descendant la vallée de l'Ohio, et restreignait le commerce anglais dans toute cette immense région. Pendant ce temps, les Anglais fondaient Halifax amenaient des colons à la Nouvelle-Ecosse, expulsaient la majeure partie des Acadiens pour avoir intrigué avec les autorités françaises de Québec et s'emparaient du fort Beauséjour, sur la frontière de la province.

COMBATS DANS LES FORETS

Duquesne, qui succéda à de la Galissonnière, affermit la domination de la France dans l'ouest et fit valoir ses réclamations avec une

égale vigueur. Après l'insuccès d'une commission mixte qui siégea à Paris afin d'essayer à déterminer les limites de la région de l'Ohio, il construisit plusieurs nouveaux forts et renforça les anciens s'assurant en même temps l'alliance de nombreuses tribus indiennes de l'ouest. Afin de contrecarrer cette politique agressive, les colons au sud de la Nouvelle-Ecosse envoyèrent un protêt remarquable par un jeune homme nommé George Washington. Il fut reçu avec courtoisie mais n'obtint ni satisfaction ni résultats pratiques. Ils organisèrent alors la compagnie de l'Ohio dans le but de faire la traite dans la région contestée—avec ou sans permission—et construisirent un fort au confluent des rivières Monongahéla et Alléghany. Une expédition française l'eut bientôt détruit et en eut bientôt bâti un autre plus solide nommé d'après le gouverneur de Québec. Le gouverneur Dinwiddie de la Virginie, avec une égale promptitude, envoya une armée sous le commandement de Washington pour chasser les Français. Elle rencontra un faible contingent qui fut taillé en pièces, mais toute l'expédition se trouva plus tard entourée par l'ennemi en nombre tel qu'elle dut livrer les retranchements construits par Washington. On permit cependant à ce dernier de se retirer avec ses hommes et de retourner chez lui avec les honneurs de la guerre. Le fort Duquesne était toujours sauf entre les mains des Français.

En 1754, deux régiments anglais furent envoyés sous les ordres du général Braddock, tandis que la France envoyait une armée plus considérable sous les ordres du baron Dieskau, à la demande urgente du marquis de Vaudreuil qui était alors gouverneur-général à Québec. Les deux puissances protestaient contre l'idée de la guerre, tandis que Braddock complotait la réduction des forts Duquesne, Pointe-à-la-Chevelure et Niagara. L'été suivant, il conduisit une expédition de 2,000 soldats et miliciens coloniaux à travers les forêts à l'ouest du fort Duquesne. Cependant, dans les défilés de la vallée de la Monongahéla, son armée fut surprise par des Sauvages en embuscade et par

un détachement d'environ 200 Français, lesquels sans être vus et sans être atteints par les balles tirées par ceux qu'ils attaquaient, firent tomber une terrible grêle de coups de feu sur leurs ennemis impuissants. Braddock fut tué, Washington eut deux chevaux tués sous lui et ses habits furent criblés de balles. Enfin environ 600 soldats, honteux et battus, s'échappèrent de la scène du désastre. Une expédition projetée par le gouverneur Shirley contre Niagara fut aussitôt abandonnée, bien que le colonel Johnson, fameux parmi les Sauvages, réunit un parti de guerriers mohicans et de volontaires coloniaux et s'avança vers la Pointe-à-la-Chevelure. Le baron Dieskau, avec ses troupes françaises, rencontra les envahisseurs au lac George à quatorze milles de fort Edward—nouvelle fortifications anglaise sur l'Hudson. L'impétueux chef français rua ses hommes contre la barricade provisoire de bûches de bois et de canons anglaise qui barrait la route mais ce fut en vain, et ayant été lui-même grièvement blessé, puis fait prisonnier, son échec se changea en une déroute complète. Ainsi, en quelques années, deux commandants européens, de nationalités diverses, avaient été défaits pour avoir refusé de comprendre ou d'accepter les conditions particulières de la guerre en Amérique. Naturellement, Johnson avait maintenu sa position et, sans avancer plus loin, il se mit en devoir de commémorer la victoire en établissant un poste solide qu'il nomma le fort William Henry. Il fut plus tard créé baronnet et vécut assez longtemps pour mêler son nom intimement aux relations subséquentes entre les Anglais et les tribus indiennes.

Vers la fin de l'année 1755 et au commencement de la guerre de Sept Ans en Europe, les Français étaient donc triomphants dans l'ouest, repoussés en Acadie et tenus en échec sur le lac George. Dans la lutte finale pour la suprématie qui venait de commencer. l'Angleterre avait pour allié Frédéric-le-Grand de Prusse, et pour adversaires la France, la Russie, l'Autriche et un grand nombre de petits Etats. Elle sortit glorieusement triomphante de ce conflict.

Sur les plaines de l'Indoustan et à travers les solitudes de l'Amérique, son drapeau flotta définitivement victorieux, tandis que l'infatigable Frédéric soutenait sa lutte mémorable en Europe. Mais les premières années de la guerre en Amérique ne furent pas très brillantes. La défaite de Braddock avait laissé plus d'une colonie anglaise ouverte et plus ou moins sujette aux incessantes incursions des Sauvages. Des difficultés locales et des disputes constitutionelles—qui faisaient présager un avenir peu éloigné—surgirent dans quelques-unes des provinces et la Pennsylvanie, tout en se querellant avec son gouverneur, refusait de protéger sa propre frontière. Vers le même temps, la France avait remporté dès le debut, des succès immédiats en envoyant le brave marquis de Montcalm commander ses troupes ; l'Angleterre avait fait le contraire en envoyant le comte de Loudoun et le général Abercrombie. Le chef et gouverneur français était à peine arrivé à Québec, en 1755, lorsqu'il commença les opérations en prenant et en detruisant le fort Oswego—la base anglaise pour une attaque projetée sur Niagara. Puis, il se hâta de remonter le lac Champlain et se retrancha dans le fort Ticonderoga. Grâce à ces mouvements rapides, il s'assura de l'ouest pour le moment et verrouilla les portes donnant accès à la région connue plus tard sous le nom de Bas-Canada ou province de Québec.

Durant ce temps-là, lord Loudoun parlait et ne faisait rien. En 1757, cependant, il partit pour Halifax en route pour attaquer Louisbourg, mais, contrairement à ce qu'avait fait le brave Pepperell dans une campagne précédente, il perdit des mois d'un temps précieux en préparatifs ostensibles—jusqu'à ce que la place eut reçu de puissants renforts et jusqu'à ce que vingt-deux vaisseaux de guerre fussent alignés pour protéger l'entrée de son port. Voyant que Loudoun était à des centaines de milles de distance, et comparativement inoffensif, s'amusant à jouer au soldat, Montcalm sortit en toute hâte de Ticonderoga et assiégea le fort William Henry à la tête de 6000

hommes. Grâce à la couardise du commandant anglais du fort voisin (le fort Edward), qui avait 3600 hommes sous ses ordres, la garnison fut plus tard obligée de se rendre, sur promesse qu'elle ne serait pas molestée par les Sauvages, et avec la permission de se diriger sans armes sur le poste britannique qui se trouvait tout près. Mais Montcalm ne pouvait lier ses sauvage alliés, et à son grand regret, la forêt retentit subitement du cri de guerre lancé par les Indiens et le sol fut bientôt teint du sang des Anglais, hommes, femmes et enfants. A l'exception d'ordonner à leurs troupes de fusiller les Sauvages, Montcalm et ses officiers firent tout ce qu'ils purent pour empêcher la boucherie ; mais le fait de n'avoir pas défendu ses prisonniers impuissants avec toutes les forces à sa disposition reste comme une tache sur le noble caractère et la belle carrière de ce commandant si estimable sous d'autres rapports.

FIN DE LA LUTTE HISTORIQUE

Cependant, la fin de toute cette lutte historique approchait. Des événements qui se sont produits tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ont influencé le résultat et peut-être que le principal entre les premiers a été l'accession de William Pitt au pouvoir en Angleterre à ce moment du plus grand triomphe des Français en Amerique. La scène changea presque instantanément. Pitt, comme tous les grands hommes d'Etat ou gouvernants, admettait que le succès d'une guerre, d'une campagne ou d'une bataille dépend souvent plutôt des hommes qui commandent que des soldats eux-mêmes, si importantes que doivent toujours être la bravoure et la solidité de ces derniers. Le général Jeffrey (plus tard lord maréchal de camp) Amherst, officier habile, prudent et très expérimenté, le major-général James Wolfe, un soldat enthousiaste et intrépide qui avait déjà mérité la haute appéciation du grand homme d'Etat, et l'amiral Boscawen, un marin brave et expérimenté, furent envoyés en 1758 avec une flotte et une armée afin de réduire Louisbourg et de s'emparer de Québec.

A l'arbri des murs de la grande forteresse du Cap-Breton, se trouvait alors réunie une partie considérable de la puissance et du prestige de la France dans le Nouveau-Monde. Quatre mille citoyens vivaient sous la protection de ses puissants remparts et 3000 hommes de troupes régulières gardaient ce que l'on supposait alors être une position imprenable. Dans les efforts que l'on fit pour s'en emparer, les assiégeants firent preuve d'une vaillance et d'une habileté militaire et maritime qui prouvèrent que le choix fait par Pitt était l'acte d'un véritable homme de génie. Le plan d'attaque primitivement adopté par Pepperell fut suivi dans une certaine mesure par Amherst et, après un dur siège, au cours duquel il y eut échange constante de politesses entre les chefs, en même temps que l'on échangeait des coups de canons, le brave chevalier de Drucour, fut enfin forcé de capituler avec les survivants de sa garnison réduite de moitié et de céder les murs encore menaçants de sa forteresse. Cette capitulation assurait aux Anglais la possession de tout le Cap-Breton et de l'île du Prince Edouard. La grande forteresse fut rasée après des mois de travail. L'œuvre de destruction fut si bien accomplie qu'aujourd'hui l'herbe pousse en abondance sur une ligne de terrassements presque complétement disparus, et ce qui fut jadis le théâtre des scènes tumultueuses de la guerre et des bruyantes canonnades, offre aujourd'hui l'aspect paisible d'une scène pastorale de toute beauté.

Ce qui restait de la garnison fut envoyé en Angleterre comme prisonniers de guerre et Amherst, vu la longue durée du siège fut obligé de retarder jusqu'à la saison suivante l'attaque qu'il méditait contre Québec. Durant ce temps, dans l'ouest, le général Abercrombie avait lancé 15,000 hommes contre Montcalm à Ticonderoga, mais les remparts de pieux et de palissades furent invulnérables même contre les claymores des montagnards écossais et la ténacité obstinée des charges anglaises. Après avoir laissé 2,000 morts en face de l'ennemi, le général anglais se retira de nouveau au fort William Henry.

Ailleurs, Bradstreet était plus heureux. Avec un détachement de milice coloniale, il traversa le lac Ontario, surprit le fort Frontenac et s'en empara ainsi que des riches magasins qu'il contenait et d'un certain nombre de navires français sur le lac. Un peu plus tard, en novembre, 1758, le général Forbes força le fort Duquesne à capituler et construisit à sa place le fort Pitt—le fameux Pittsburg que des scènes modernes, bien différentes de celles d'autrefois, ont rendu célèbre. Au printemps, trois expéditions anglaises furent organisées. Le général Prideaux et sir William Johnson s'avancèrent sur le fort Niagara dont ils s'emparèrent et défirent le parti de renforts envoyé par les Français. Le général Amherst marcha vers le lac George, força les Français à faire sauter le fort de Ticonderoga et à se replier sur la Pointe-à-la-Chevelure d'où, grâce à leurs navires, ils maintenaient encore leur suprématie sur le lac Champlain. Le commandant anglais passa l'été à construire des navires avec lesquels il put rencontrer l'ennemi—une manière sûre mais lente de forcer la victoire, qui amusa beaucoup le bouillant Montcalm lequel s'était vu assiégé peu de temps auparavant.

WOLFE ET MONTCALM

En attendant, Wolfe et Montcalm se préparaient pour leur suprême lutte corps-à-corps. Le premier avait devant Québec une armée composée de 9000 hommes choisis avec soin, avec Moncton, Townshend et Murray comme généraux de brigade, et avec la coopération d'une flotte puissante sous les ordres de l'amiral Saunders. Montcalm avait environ 15,000 réguliers et mille Indiens. C'était une terrible entreprise pour le commandant anglais. Les remparts sourcilleux et apparemment imprenables de Québec se hérissant sur les grandes falaises du Saint-Laurent et encombrés des brave soldats de la France sous l'habile commandement d'un grand général, tout semblait indiquer que cette entreprise était impossible. Le plan de Wolfe consistait d'abord, à tenter d'attirer son adversaire en dehors

pour lui livrer bataille, et pour cela il divisa ses forces et construisit diverses redoutes et retranchements d'où il pouvait harceler ses adversaires à coup de canon et battre graduellement en brèche les murs de la ville. Et, bien qu'il ne réussit pas à faire sortir Montcalm de sa forteresse, il parvint à affaiblir sérieusement sa ligne de défense extérieure. L'été s'écoulait cependant et Wolfe connaissait quelque chose des expériences d'hivernement faites par d'autres qui avaient entrepris la même tâche et avaient échoué.

Stimulé par cette considération et par d'autres du même genre, il dirigea une attaque désespérée contre les lignes de Beauport, derrière les retranchements desquelles se trouvaient les masses serrées de Montcalm. Mais cet effort fut inutile et il se retira après avoir perdu 500 hommes. L'automne arrivait et l'espoir renaissait plus vivace dans les cœurs des assiégés. Wolfe était malade, la nourriture devenait rare, ses hommes se décourageaient, l'esprit de succès semblait abandonner l'entreprise. Puis vint le faible espoir d'une marche secrète sur les hauteurs d'Abraham. La découverte du mouvement aurait été le signal de l'anéantissement de l'armée anglaise ; la réussite entraînait la rencontre d'une armée deux fois supérieure en nombre en pleine santé et dans les meilleures dispositions d'esprit. Mais le projet réussit et, au point du jour, le 13 septembre, 1759, les troupes anglaises étaient sur les plaines d'Abraham et rencontraient enfin l'armée française. Chargeant à la tête de ses grenadiers, Wolfe fut mortellement blessé et put entendre en mourant les cris de victoire de ses soldats. Pendant la déroute qui s'ensuivit, Montcalm fut aussi blessé à mort et s'éteignit le lendemain. Le 17 septembre, les lys de France furent abaissés et l'étendard de l'Angleterre et de son Empire fut hissé à leur place.

C'était virtuellement la fin. De Lévis pris le commandement et fit un héroïque effort pour reconquérir le terrain perdu. Sur le champ de bataille de Sainte-Foye, il défit Murray qui avait remplacé Wolfe,



DANS LES MILLE ILES, FLEUVE SAINT-LAURENT

[illegible] C'est un des plus beaux endroits du globe. Les touristes y vont par milliers.

et si la flotte française attendue avec des renforts fut arrivée avant les Anglais, cela aurait pu changer la face des choses. Mais ce fut le contraire qui arriva et il se replia sur Montréal. En septembre, 1760, de Lévis se trouva bloqué par 17,000 soldats anglais et, dans la capitulation qui s'ensuivit, de Vaudreuil, en sa qualité de dernier gouverneur-général de la Nouvelle-France, livra tout le pays. Le traité de Paris, du 10 février, 1763, mit fin à une lutte qui durait depuis des siècles, et en vertu de ce traité un continent passa virtuellement aux mains de l'Angleterre. L'Espagne remit la Floride et la France céda toutes ses possessions américaines à l'exception de la Louisiane (qu'elle donna à l'Espagne peu de temps après), des îles de Saint-Pierre et Miquelon et des certains privilèges de pêche dans l'île de Terreneuve. L'Angleterre était ainsi maîtresse du monde occidental de l'Amérique du nord au moment où elle était devenue la puissance dominante dans les antiques pays orientaux de l'Indoustan.

Le conflict américain avait été une lutte singulière. Les races civilisées qui y avaient pris part étaient également braves et ni l'une ni l'autre n'était naturellement cruelle. Cependant, grâce à leurs alliances avec les Sauvages la lutte avait parfois dégénéré en actes barbares, indignes de nations civilisées. La Nouvelle-France avait beaucoup souffert de l'ndifférence de la mère-patrie, et durant les dernières années, de la corruption de ses fonctionnaires et de la mauvaise administration en général, une situation que toute l'adresse, l'energie et l'honnêteté de Montcalm n'avait pu surmonter ni même modifier dans une grande mesure. Tout le système gouvernemental du Canada français durant le dernier demi-siècle de son existence, avait eté imprégné de corruption et atteint d'une faiblesse qui présageait la désintégration certaine. Cependant, malgré tous les défauts de ses chefs, et en dépit d'obstacles fatals, c'était un brave et brillant exploit que celui de ces 60,000 Français—tout ce qu'il y avait dans la Nouvelle-France—lors de la chute du régime français que de

faire face à un nombre toujours croissant de population anglaise et de défendre, pendant plus d'un siècle, le vaste territoire qu'ils avaient si bien disputé aux sauvages Iroquois et aux ennemis d'origine anglaise.

Naturellement, ces derniers avaient aussi leurs difficultés et, si leur population en 1759, avait atteint le chiffre d'un million et un quart d'âmes, ils n'en formaient pas moins un peuple divisé et disséminé, offrant plus d'un indice de la tourmente intérieure et de la révolution qui se préparait. La fin du duel international dont les péripéties s'étaient déroulées autour des murs de Québec avait été glorieuse, comme l'avaient été d'innombrables exemples d'héroïsme individuel et collectif pendant la durée de ce drame. Comparés à celui-ci, tous les autres conflicts de l'époque semblent maintenant amoindris dans l'immensité des intérêts en jeu et dans la vast arène où les lutteurs ont combattu. Dans ses résultats, cette guerre d'un siècle et demi a ouvert la voie à l'établissement de la Confédération Canadienne, le boulevard américain de l'empire britannique et à la fondation des Etats-Unis, l'une des grandes puissances du monde moderne.

CHAPITRE VI

La rivalité des colonies et la révolution

JAMES RUSSELL LOWELL a dit que la conquête du Canada rendit possible l'avènement des Etats-Unis. Il est certain qu'elle enleva de dessus les Treize Colonies le nuage sombre du nord portant sous ses plis la force militaire et la haine de races, lequel depuis si longtemps menaçait leurs foyers, embarrassait leur commerce et leur expansion. Elle écartait la possibilité de voir un jour la France réaliser son rêve de grandeur dans l'Amérique du Nord et par là renforcer tellement ses ressources qu'elle pourrait, du haut de la forteresse inexpugnable de Québec, dominer une grande partie du continent, et faciliter le devéloppement d'une puissance française au cœur de l'Amérique, de manière à tendre la main, par la suite, aux Espagnols de la Floride et de la Louisiane. La conquête en question donna une impulsion au sentiment d'indépendance des colonies anglaises et fit naitre le désir de s'émanciper de toute influence, tant des troupes que de la protection britannique, advenant l'occasion.

CONSEQUENCES DE LA CONQUETE

La victoire de Wolfe à Québec, qui donnait à la Grande-Bretagne presque tout le continent, contribua donc d'une manière indirecte à la perte des Treize Colonies. Les feux de joie qui alors illuminèrent les côtes et les établissements de la Nouvelle-Angleterre, les places publiques de New-York et Philadelphie comme l'annonce d'une bonne nouvelle, furent les derniers de ce genre dans l'histoire de l'Amérique ; plus tard la reddition de l'armée de Cornwallis à Saratoga fut pour la France comme une revanche de la défaite de Montcalm sur les plaines d'Abraham.

Après les longues guerres de l'Amérique, dont la Guerre de Sept Ans en Europe n'a été qu'un incident, du moins en ce qui concerne l'Angleterre, les Treize Colonies se mirent à exprimer des griefs et à découvrir des inconvénients dans leurs relations avec la mère-patrie. Si l'on eut eu des deux côtés un sentiment d'égard les uns pour les autres ; si la métropole eut mieux connu la situation des colonies ; ou bien si ces dernières eussent ressenti la même loyauté envers la couronne qui existait dans les autres pays sous le même drapeau, la révolution fut devenue impossible. Mais on oublie généralement que le peuple de la Nouvelle-Angleterre, à certaines exceptions près, n'était pas de conviction monarchique, ni trop amicalement enclin envers les institutions de la mère-patrie.

LES HAUTES CLASSES RESTENT FIDELES

Les hautes classes étaient loyales, selon le terme anglais, ou fidèles, d'après l'expression française—elles restèrent ainsi et devinrent la charpente, les muscles et les os de la population de langue anglaise en Canada et en Acadie. Les masses, originairement composées en bonne partie d'émigrants qui avaient quitté leur pays par diverses raisons de mécontentements—tels que les Quakers de la Pennsylvanie et les Puritains de la Nouvelle-Angleterre—avaient apporté avec eux un esprit républicain inné, aussi bien qu' une certaine dose de mépris pour la forme de gouvernement sous lequel on admet qu'ils souffrirent beaucoup avant que de se décider à passer en Amérique. Ajoutons à cela l'habitude d'avoir confiance en soi-même résultant de la vie du pionnier, et la pratique d'une conversation libre sur les matières du jour, il n'en faut pas plus pour attiser le feu sous la cendre, allumer la torche de l'agitation, faire éclater la révolte. Néanmoins on doit dire que, malgré ces causes accumulées et en tenant compte des griefs admis que proféraient les colons ; malgré l'Acte du Timbre et les taxes arbitraires ; en dépit de l'arrogance des officiers anglais et de l'incapacité des hommes d'Etat

du Royaume-Uni et de leurs généraux, il ne se rencontrait pas en 1775 une majorité clairement prononcée en faveur de la guerre. Une forte minorité s' y opposait, à part la section des indifférents ; et même après la déclaration d'indépendance, plus d'une fois les Anglais, avec de l'habileté diplomatique et du talent militaire, auraient pu réduire à une proportion insignifiante le nombre des insurgés. Mais beaucoup de ceux-ci étaient animés de profondes convictions, ils avaient un chef éminent en la personne de Washington, et ils étaient entrainés par la chaude éloquence d'un Patrick Henry, propriétaire d'esclaves du sud qui lançait au ciel ce cri : " Donnez-moi la liberté ou donnez-moi la mort."

Cependant la révolution se fit, déterminant des conséquences importantes pour la grande province de Québec, laquelle avait été récemment agrandie et réorganisée par l'Acte de Québec de 1774. Cette mesure législative avait étendu les bornes de la province de manière à lui faire comprendre les colons et les établissements français sur les bords des Grands Lacs, entre le lac Erié et la rivière Ohio, et depuis ce point et le lac Michigan jusqu'à la Rivière-Rouge et au lac Winnipeg, dans la province actuelle de Manitoba. Cette politique souleva de vives protestations de la part des colonies anglaises, comme le fit également cette partie de la loi qui établit la liberté des cultes en faveur des Canadiens-français catholiques. Ce ne fut certes pas le moindre des griefs invoqués par le Congrès continental de 1774 que cet établissement d'une province catholique-romaine au nord, et son extension vers le sud.

Le fanatisme protestant de la Nouvelle-Angleterre s'insurgea. Les ressentiments produits par un siècle de luttes très vives avec les Français sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs, furent éveillés et se traduisirent dans l'adresse au peuple anglais voté par les Congrès à Philadelphie, le 5 septembre 1774. Après avoir signalé le régime arbitraire dont les Canadiens-français d'après eux auraient été les

victimes (régime de liberté sans frein si on le compare à l'ancien régime français), les auteurs du protêt s'exprimaient en ces termes : " Nous ne pouvons non plus taire notre surprise de voir un parlement anglais permettre l'établissement en ce pays d'une religion qui a noyé votre ile dans le sang et propagé l'impiété, les superstitions, la persécution, le meurtre et la rebellion dans toutes les parties du monde."

Ainsi donc à cause de l'inimitié traditionelle et de l'antagonisme religieux des deux races, il était naturel que l'appel aux armes de l'année suivante laissât indifférents les Français de Quebec et de l'Acadie. Le nouveau Congrès continental fit de son mieux pour atténuer le mauvais effet des invectives lancées contre la religion catholique, et publia un appel aux habitants de la province de Québec, les invitant à se joindre aux colons anglais pour mettre fin à la tyrannie de l'Angleterre et établir les principes de la véritable liberté sur ce continent. Ce document, ainsi que d'autres écrits envenimés, fut traduit en français et disséminé parmi les Habitants ; de la même manière que les publications révolutionnaires et les dénonciations anti-britanniques de démagogues sans scrupules comme Thomas Paine, avaient pu circuler librement et virtuellement sans avoir été réfutées dans toute l'étendue des treize colonies.

WASHINGTON FAIT APPEL AUX CANADIENS-FRANÇAIS

Le 25 septembre 1775, George Washington signa et lança un appel spécial aux Canadiens-français conçu sur le même plan que celui du Congrès. Ce document qui, étudié de nos jours, ne paraît guère à la hauteur de l'esprit démocratique généralement digne du général américain, s'etend sur les luttes des " libres enfants de l'Amérique," sur les bienfaits de la liberté et les misères de l'esclavage, sur " la simplicité et la bassesse d'esprit " de ceux qui voudraient contrecarrer ce mouvement insurrectionnel à la veille de dégénérer en révolution ; sur " les desseins cruels et perfides de ceux qui seraient prêts à rougir le sol du sang des femmes et des enfants " ; sur " les

instruments du despotisme" en Angleterre et "la sujétion, la corruption et le pouvoir despotique" qui seraient la conséquence du triomphe de sa propre mère-patrie dans la lutte qui s'engageait.

De tels arguments à l'heure actuelle ne souffrent pas l'examen ; mais leur constante répétition à cette époque devait naturellement avoir quelque effet sur des Français qui depuis des siècles sur le continent et dans la colonie avaient été les ennemis de l'Angleterre, que ses propres enfants dénonçaient alors d'une manière si brutale. Heureusement, le gouvernement de Québec était confié à un de ces hommes qui méritent pleinement le nom de "grand" et dont le caractère et les talents commandent l'admiration des générations. Si le général sir Guy Carleton avait eu carte blanche dans les colonies anglaises il aurait probablement pu détourner la guerre. S'il avait eu le commandement au lieu de sir William Howe, il aurait très probablement supprimé l'insurrection et fait Washington prisonnier dans l'hiver de privations et de misère qu'il passa à Valley Forge. Mais le destin le voulait autrement ; cela ne devait pas être. Bien plus, Carleton se trouva constamment gêné par le mauvais vouloir persistant de l'incapable secrétaire des Colonies, lord George Germaine, plus tard lord Sackville ; et il fut quelque temps remplacé par le pompeux et malheureux Burgoyne. Toutefois, de 1768 à 1778, il fut gouverneur en chef et chargé du commandement des troupes laissées à Québec.* Grâce à l'énergie et aux aptitudes qu'il manifesta alors, le Canada est encore aujourd'hui un pays distinct et ses habitants une population britannique. Tout surprenant que cela puisse sembler, Carleton n'avait que quelques centaines de réguliers sous ses ordres lorsque le mécontentement des Treize colonies éclata en dénonciations et que leurs soulèvements prirent l'allure d'une révolution. Et lorsque, en 1775, il envoya demander des secours à

* La Nouvelle-France devint officiellement la province de Québec en 1763, et après la division du territoire en 1791, fut désignée sous le nom de Bas-Canada.

sir William Howe, celui-ci ne put lui en fournir parceque l'amiral Graves refusa d'accorder les navire pour le transport des soldats, exemple assez topique de la mauvaise administration et de l'incapacité courantes.

Le gouverneur de la province de Québec n'avait guère à compter sur ses administrés. Les colons anglais n'étaient qu'une poignée, et peu satisfaits naturellement des dispositions de l'Acte de Québec. Les Canadiens-français pouvaient tout au plus être considérés comme neutres, et en beaucoup d'endroits par suite des fausses représentations d'agitateurs étrangers, menaçaient de se soulever. Et pourtant ces agitateurs étrangers, s'ils étaient parvenus à leurs fins n'auraient eu rien de plus pressé que d'abolir les libertés et les immunités religieuses que le gouvernement britannique avait accordées aux Canadiens-français, et dont il était le gardien.

CARLETON CONSERVE LE PAYS A L'ANGLETERRE

La guerre sévissait sur ce continent témoin de tant de combats, et cette fois c'etait une lutte qu'il aurait été facile de conjurer. Georges III et son parlement ayant affirmé leur droit de taxer les colonies, avaient été amenés à user de ce droit, et ils l'avaient fait sans vigueur, sans intelligence, sans esprit de suite, sans organisation. Les colons de leur côté, étaient passés d'un état de dépendance peu satisfaite de la Grand-Bretagne à un régime d'alliance ombrageuse avec elle, puis virtuellement à l'indépendance. Ce n'était pas l'independance dont jouissent les colonies anglaises de nos jours, indépendance fondée sur la fidélité aussi bien que sur la liberté, et qui ne cherche qu'à resserrer les liens entre la colonie et la mère-patrie. C'était une indépendance faite de défiance, aux yeux de laquelle l'unité de l'empire britannique était une forme d'asservissement et les institutions anglaises une forme de tyrannie. Le Canada et les possessions britanniques du nord avaient également dû être laissés sans moyens de défense suffisants, et ce n'est que dans l'Acte de Québec, introduit

GUY CARLETON

Lord Dorchester, gouverneur général de l'Amérique Britannique, 1786-1796



JOHN GEORGE LAMBTON

Premier comte de Durham, Gouverneur-général de l'Amérique Britannique, 1838.

par Carleton, dans la politique de conciliation de celui-ci a l'égard des Français, et dans ses démarches en vu d'obtenir plus des troupes, que l'on trouve la manifestation de vues politiques élevées. Puis la bataille de Lexington eut lieu, le 19 avril 1775 ; celle de Bunker Hill deux mois plus tard ; la prise par Ethan Allen des forts de Ticonderoga et de Crown Point ; faute d'une action dirigeante exercée sur les événements, la catastrophe s'était produite.

La guerre du côté de Québec s'ouvrit par la prise des deux forts mentionnés, laquelle fut suivie de l'invasion de la province par le général Montgomery à la tête de 3,000 hommes et par le colonel Benedict Arnold à la tête de 1,200 hommes. La marche des troupes américaines fut d'abord victorieuse ; elles avancèrent le long de la rivière Richelieu, prirent Saint-Jean et Chambly et forcèrent le gouverneur général, avec son petit corps de troupes, à leur abandonner Montréal et à retraiter vers Québec. Ici Carleton fit preuve d'une habileté consommée, expulsa tous ceux qui sympathisaient avec les rebelles, enrôla plusieurs centaines de volontaires, et finalement avec 1,600 hommes sous les armes, attendit qui les Américains se présentassent pour l'attaquer. Cependant, de divers points, à travers les solitudes neigeuses, arrêtés par maints obstacles, Montgomery et Arnold se dirigeaient vers Québec. Vers la fin de novembre, ils sommèrent la ville de se rendre ; c'était le seul point de la province où flottait le drapeau anglais. Mais à cette communication comme à beaucoup d'autres, il ne fut point donné de réponse. Le général Carleton avait sur ce point les idées anciennes, et ne voulait avoir de rapport d'aucune sorte avec des hommes qu'il regardait comme des rebelles et rien de plus. Les envahisseurs furent grandement désappointés. Ils n'avaient pu rallier à leur cause qu'une poignée de Canadiens-français ; et d'autre part en payant pour les approvisionnements au moyen d'un papier monnaie sans valeur et en manifestant une indifférence générale pour les croyances religieuses du peuple, ils

s'étaient aliéné les sympathies qui leur avaient été acquises précédemment. Même l'appel que le général Washington leur faisait comme à des "amis et frères" ne produisait plus d'effet sur eux. Les colons français, en somme, ne voulaient plus de guerre ; ni les appels lancés au nom de l'amour de la liberté ou de haines de race d'une part, ni l'influence des curés et des seigneurs de l'autre, n'auraient pu les faire dévier d'une attitude générale de stricte neutralité.

La position du général américain était rendue plus difficile par les rigueurs d'un hiver québecois et par la certitude de l'arrivée au printemps d'une flotte anglaise de secours. En vue de sortir le plus tôt possible d'une situation difficile, il fut décidé de tenter un coup désespéré, et au sein de l'obscurité profonde d'une nuit d'orage le 31 décembre 1775, les troupes américaines en deux colonnes séparées montèrent à l'assaut des sombres remparts. Celle conduite par Arnold réussit à pénétrer dans la ville, mais finalement fut repoussée, et de ses 700 hommes, 400 furent faits prisonniers. La colonne de Montgomery essuya un feu très vif, et le général lui-même fut tué en conduisant ses hommes à l'assaut. Ce dernier, remarquons-le en passant, a été grandement loué comme officier et comme homme, et sa mort dans de telles circonstances porte l'historien à le juger favorablement. Et pourtant, un militaire, qui, comme Carleton lui-même, avait servi sous Wolfe naguère, aurait du se rendre compte de la folle témérité de l'attaque qu'il commanda. Et puis, un homme à grandes vues humanitaires aurait certainement hésité beaucoup à lancer l'ordre général du 15 décembre, qui promettait à ses soldats le butin de la ville dans les termes suivants : "Les troupes auront droit aux biens du gouverneur, de la garnison et de ceux qui ont contribué à égarer les habitants et à contrister les amis de la liberté, et ces biens seront divisés également entre les soldats."

Après ce revers, les ennemis se contentèrent de maintenir un blocus rigoureux, jusqu'au printemps, alors qu'ils furent réjouis par

l'arrivée de renforts. Mais presque au même temps, les navires anglais firent leur apparition dans le Saint-Laurent, et les Américains durent se préparer à la retraite. Carleton se mit à leur poursuite, s'empara de leurs canons, et changea leur retraite en une fuite et une déroute complète. Peu de temps après, un petit corps de soldats anglais et d'Indiens s'empara des Cèdres, un fort sur le Saint-Laurent; et dans le mois de juin, une attaque des Américains, sur Trois-Rivières fut repoussée par un détachement de miliciens et de réguliers. Entretemps, trois commissaires avaient été délégués par le Congrès, le 27 avril 1776, pour empêcher autant que possible les mesures prises par Carleton de produire leur effet et augmenter d'autre part l'effet produit par l'adresse de Washington. Leur mission était d'attirer à leur cause les Canadiens français, et pour cet objet, le personnel de la délégation était certainement bien choisi. Benjamin Franklin, le plus roué des diplomates américans, Chase du Maryland, et Charles Carroll, un catholique-romain bien connu, formaient une excellente Commission. Ils demeurèrent quelque temps à Montréal, puis pour plus de prudence, reprirent le chemin de leur pays. Les troupes anglaises arrivaient alors en nombre dans la province; Montréal fut évacué, et bientôt les envahisseurs furent rejetés jusqu'aux rives du lac Champlain, où par le moyen d'une flottille, ils réussirent à se maintenir jusqu'à l'automne de 1776. Cependant les Anglais de leur côté se construisaient des navires, et à la suite d'un combat très vif, les forces américaines ou continentales furent chassées du lac et les fortifications de Crown Point détruites dans leur retraite. Les avenues de Québec dans l'intérieur des terres se trouvaient ainsi encore une fois entre les mains du valeureux Carleton.

MARCHE DE LA REVOLUTION

Dans le New York, la Nouvelle-Angleterre et ailleurs, la guerre traîna en longueur pendant plusieurs années à la suite de cette invasion malheureuse. La fausseté de la prétention émise par beaucoup

d'hommes politiques dans les colonies en révolte, que leur seul but était d'être laissés libres de se gouverner eux-mêmes, avait été mise au jour par cette campagne d'agression contre Québec, et il en fut donné une nouvelle preuve dans la déclaration de l'indépendance du 4 juillet 1776. Après tout, les troupes anglaises, en dehors du cercle d'opérations de Carleton, n'avaient guère fait autre chose que de tenir New York. Une vigoureuse action militaire en 1775 aurait pu conjurer la guerre en inspirant de la crainte aux insurgés, en donnant du courage aux sujets fidèles et en faisant entrer en ligne ceux qui simulaient de favoriser l'union, tout en travaillant en vue de la sécession. Mais le général Gage qui commandait les troupes paraît avoir été indécis et incapable au point d'abdiquer virtuellement l'exercise de toute autorité. En mai 1776, les généreaux Howe, Clinton et Burgoyne arrivèrent sur la scène avec des renforts, et le premier nommé prit le commandement. Le général Howe était un officier brave, mais vain, frivole et incapable. Durant l'année qui suivit son arrivée, et par suite de circonstances qui facilitèrent singulièrement les choses, il s'empara de tout le New York et le New Jersey, défit Washington sur la Brandywine et prit Philadelphie.

A ce moment il était le maître de la situation. Il avait déjà commis bien des fautes de nature à nuire grandement au succès de la cause royale, mais tout aurait pu être réparé par une action prompte en ce moment, et la révolution aurait été écrasée avant que la défaite de Burgoyne eut infusé du courage aux Américains et que l'arrivée des troupes françaises eut augmenté leurs forces. Washington durant cet hiver de 1776–7, était presque au désespoir. Sa petite armée était retranchée à Valley Forge en une position assez forte, mais que Howe avec ses forces supérieures et ses troupes mieux disciplinées, aurait pu enlever, ou du moins entourer, pour en réduire les défenseurs par la famine. Il n'y avait pas d'armée pour les secourir ou pour nécessiter une diversion. Le prestige de la révolution

était disparu, la masse du peuple était dégoutée de la guerre civile, la situation était si pénible que même pendant que Howe perdait des semaines et des mois à Philadelphie, Washington ne pouvait obtenir ni argent, ni hommes, ni approvisionnements. Un coup d'éclat aurait pu régler la situation dans la mesure du moins où elle pouvait alors être réglée par la force des armes, avec l'espoir que la diplomatie et un esprit de conciliation auraient effectué le reste par la suite. Mais au lieu de s'appliquer à changer les destinées des états et des empires, Howe préféra passer cet hiver fertile en bonnes occasions dans les amusements variés d'une ville de garnison.

Cependant, les événements prenaient un autre cours. Burgoyne, grâce à l'ineffable Germaine, fut envoyé pour supplanter indirectement Carleton, car il fut chargé de conduire une armée de 8,000 hommes, en dépit des sages remontrances de ce dernier, depuis le lac Champlain, par voie de l'Hudson, juiqu'à New York. Il n'est pas nécessaire de relater ici l'histoire de cette marche désastreuse qui s'ouvrit par des succès apparents, comme la prise de Ticonderoga et la défaite d'une des armées ennemies. Qu'il suffise de dire que plus Burgoyne s'enfonçait en pays ennemi et plus il avait de corps hostiles à rencontrer, jusqu'à ce que à Saratoga, entouré par 30,000 hommes de troupes continentales, sa petite armée décimée dut se rendre. Dans sa vanité il avait juré que des soldats anglaises ne battent jamais en retraite. L'histoire constate que cette malheureuse obstination, combinée avec l'inaction de Howe, ruina la cause royale et assura le plein succès des armées américaines et de leurs habiles chefs. En recevant la nouvelle de cette reddition qui donnait comme un pressentiment du triomphe des Américains, la cour de France accueillit les ouvertures que Franklin lui faisait depuis longtemps, et non seulement reconnut l'indépendance des Etats-Unis, mais forma une alliance avec son gouvernement provisoire et se prépara à la guerre qui s'ensuivit

nécessairement avec la Grande-Bretagne. L'Espagne ne tarda pas de son côté à déclarer la guerre. La Hollande suivit à son tour, à cause de quelques démêlés commerciaux, et l'heure de la république des Etats-Unis sonna enfin.

Au Canada, durant la période précédente, Carleton avait fermement et fidèlement tenu pied. Il était survenu maint événement bien pénible sans doute pour son esprit fier et inébranlable, et il est fort possible que son rappel en juin 1778 lui fut en un sens agréable. Servir sous un homme comme Germaine, était absolument intolérable pour un gouverneur doué des aptitudes de l'homme d'Etat et du militaire. Le 28 octobre de cette même année, et avant que la France se fut tout de bon engagée dans la lutte, le baron d'Estaing, amiral de la flotte française de l'Atlantique, lança un appel aux Canadiens-français qui était de nature à les remuer profondément et qui, dans des circonstances autres que celles produites par l'Acte de Québec et l'administration de Carleton aurait pu avoir des conséquences sérieuses. Dans les circonstances il n'en resulta rien de grave. Dans ce document, s'adressant aux Habitants comme à des compagnons de guerre du marquis de Lévis "qui avaient partagé sa gloire et admiré son génie militaire," l'amiral français leur demandait s'ils pourraient se résoudre à combattre contre leurs anciens chefs et prendre les armes contre leurs propres compatriotes. Et il terminait son appel en déclarant au nom du roi de France "que tous ses anciens sujets de l'Amérique du Nord qui cesseraient de reconnaître l'autorité de la Grande-Bretagne pourraient compter sur sa protection et son appui."

Mais ces événements très graves qui se déroulaient en Europe et en Amérique ne dérangèrent pas l'indolent Howe au milieu de ses plaisirs et de ses fêtes bruyantes, et il s'amusa à Philadelphie jusqu'au printemps, jusqu'au jour où il se démit de son commandement pour retourner en Angleterre. Sir Henry Clinton, un homme de talent et

d'énergie, lui succéda et reçut ordre immédiatement d'évacuer la ville des Quakers. Il était trop tard dès ce moment pour porter un coup décisif ; Washington avait pu encore une fois remettre ses troupes, sur pied, et les secours reçus de France avaient changé la face des choses et inspiré une nouvelle ardeur au peuple. Clinton néanmoins, poussa les opérations de la guerre avec toute la vigueur possible et s'empara de Charleston, tandis que lord Cornwallis envahissait les Carolines et la Géorgie, et dès 1781 était maitre d'une grande partie du Sud.

Puis ce fut le grand désastre de Yorktown, résultat de l'appui donné à la Révolution par la France, et incidemment aussi occasionné par la plus complète manifestation d'incapacité qui se soit vue dans toute cette guerre. Le mauvais génie de l'armée de terre anglaise avait été Howe, et le mauvais génie de son armée de mer fut, dans ce cas, l'inepte amiral Graves. Celui-là avait laissé Washington échapper à son étreinte à la Valley Forge ; celui-ci laissa la flotte française passer et prendre Cornwallis par en arrière à Yorktown. Le 17 octobre 1781, après avoir lutté pendant deux semaines contre des forces infiniment supérieures, il fut contraint de se rendre.

Ceci mit fin virtuellement à la guerre. Lord George Germaine résigna sa charge dans le ministère après avoir fait tout le mal possible. Cornwallis retourna en Angleterre et plus tard se distingua comme gouverneur général des Indes. Clinton renonça au commandement en Amérique et mourut en 1795 gouverneur de Gibraltar. Sir Guy Carleton fut envoyé comme général en chef pour diriger l'evacuation de New York et inscrire ainsi sur les pages de l'histoire une défaite qui aurait pu être changée en triomphe, s'il avait été chargé plus tôt du commandement suprême.

LE TRAITE DE PAIX

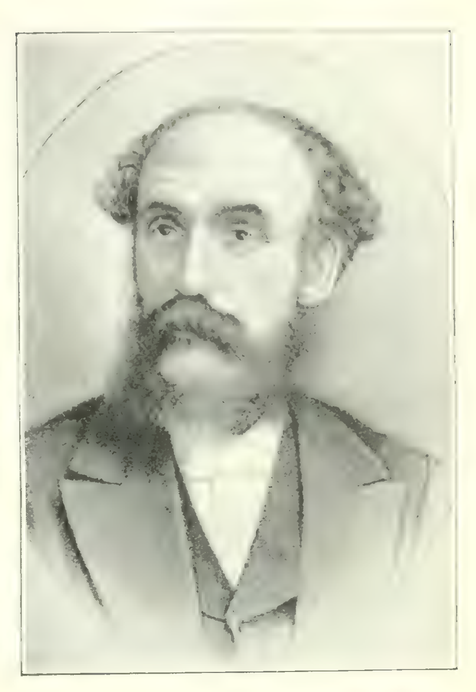
Le 3 septembre 1783, à la suite de négociations prolongées à la cour de France, qui ont valu aux plénipotentiaires anglais la réprobation

bien méritée des historiens diplomatiques à cause de leur attitude d'indifférence et de leur politique d'abandon, le traité de Versailles fut duement signé. John Adams, Franklin et John Jay représentaient les États-Unis, et leur habileté combinée n'avait rien à craindre des roueries des diplomates les plus renommés. Dans cette circonstance ils n'avaient affaire qu'à une marionnette du monde diplomatique en la personne d'Oswald, homme vain, ignorant, sans connaissance des choses d'Amérique, et à en juger par sa correspondance avec Lord Shelburne, le premier ministre, sans souci du maintien de l'honneur britannique vis-vis des Loyalistes, ou des intérêts territoriaux de la Grande-Bretagne quels qu'ils fussent, était satisfait pourvu que le traité de paix fût conclu. Son collègue de la dernière heure, Vaughan, ne valait pas mieux, et leur successeur, Strathy, arriva à peine assez vite pour empêcher que Québec et l'Acadie fussent sacrifiés. L'opposition du roi Georges aux termes de ce traité et les reproches très vifs qu'il fit à Oswald, devraient assurer au vieux monarque quelque sympathie de la part des Canadiens de nos jours.

La Grande-Bretagne n'était pas à ce moment tant s'en faut à court de ressources ou d'esprit public. La ligue des puissances contre elle avait avivé le sentiment national, et si un homme d'Etat ferme et vigoureux avait été à la tête des affaires, le résultat final de la lutte aurait pu être bien différent, et à tout événement les bornes assignées à la nouvelle république n'auraient pas été celles qui lui furent données par le traité. Mais ses chefs voulaient avoir la paix, et ils entamèrent les négociations sans esprit de marchandage et dans l'espoir évidemment de regagner le cœur des Américains par leur générosité. Franklin demandait que le continent tout entier fut abandonné aux Treize colonies, et il exigeait surtout que Québec, avec son territoire mal défini, leur fut livré. Mais cela parut trop fort, même à lord Shelburne, bien que Oswald se fut déclaré disposé dans ce sens et eût promis d'user de son influence pour amener son



Dr. ALEXANDRE ANTONIN TACHE
Archevêque de Saint-Boniface, 1871-95



LE REVEREND Dr. SAMUEL S. NELLES



LE REVEREND Dr. R. A. FYFE



LE TRES-REVEREND Dr. FRANCIS FULFORD
Evêque de Montreal et métropolitain du Canada

gouvernement à se rendre aux exigences des plénipotentiaires américains. Finalement, toute la riche vallée de l'Ohio, et la partie méridionale de ce qu'on appelait alors Québec, furent donnés en pur don à la république. On en a formé depuis nombre des Etats les plus prospères de l'Union américaine : le Kentucky, le Tennessee, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, l'Alabama, le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota. On commit l'enorme faute d'adopter pour frontière vers l'Est la rivière Sainte-Croix, introduisant ainsi un bloc de territoire étranger entre les provinces actuelles de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, et privant le Canada d'un port hivernal par suite des concessions subséquentes de lord Ashburton, digne successeur d'Oswald et de Vaughan.

Il s'ensuivit une ère de paix, mêlée il est vrai d'amers ressentiments chez les Américains, de regrets et de souffrances parmi les Loyalistes qui avaient émigré vers le pays du Nord resté sous la domination britannique. Si nous jetons un regard en arrière il n'est pas difficile de trouver quelque excuse pour les hommes d'Etat (je ne dis pas les diplomates) qui abandonnèrent une si grande étendue de riches territoires dans le but de se concilier un esprit que à ce moment ils n'avaient pas encore compris,—rupture complète et finale, bien que même cent ans plus tard leurs successeurs ne s'en rendissent que fort peu compte. De même on conçoit facilement que ces étendues de pays avaient fort peu de valeur pour l'Angleterre de cette époque, et que abstraction faite du point de vue sentimental du souverain, elles ne valaient pas les énormes dépenses qui avaient été encourues et le sang qui avait été versé à leur occasion. Fort peu d'hommes, grands ou petits, peuvent prévoir les choses un siècle d'avance. Et même, tout en regrettant le résultat en ce qui regarde le Canada, on se rend compte assez facilement du sentiment d'un grand nombre de personnes en dehors des Etats-Unis, qui pensent que ce don de territoires, et l'évolution subséquente de la république dans le sens militaire, ont été pour le mieux.

Le sort en était jeté, dorénavant l'histoire de la république naissante et celle de la future confédération, bien que se faisant côte à côte au point de vue géographique, différèrent du tout au tout au point de vue de l'évolution sociale, des institutions politiques et des sympathies populaires. L'histoire de ce développement au sud de la ligne frontière tient plus de place dans l'histoire du monde et dans les œuvres littéraires, mais l'histoire de cette évolution au nord est aussi pleine d'intérêt, d'enseignements, féconde en mouvements politiques et en succès nationaux.

CHAPITRE VII

Les Pionniers Loyalists

LES "Loyalists de l'Empire Uni" représentent dans les annales de l'histoire une cause perdue et le commencement d'un nouvel état de choses politiques. En tant que fidèles serviteurs du trône, l'instinct populaire leur a prodigué l'ignominie en Amérique et parfois la plume injustifiable des publicistes anglais a voulu les flétrir. Dans le second cas, ils se trouvent enchâssés parmi les pages où l'on raconte les sacrifices, les travaux, les fatigues et les souffrances des hommes qui ont contribué à la création du Canada, puisque l'historien doit rechercher les origines de tout ce que nous apprécions aujourd'hui.

LEUR PLACE DANS L'HISTOIRE

Aux yeux de celui qui scrute le passé pour y reconnaître la formation d'un sentiment national, et qui remonte à la source où s'est empreint le caractère, par suite les actions, des individus, au moment d'une grande crise publique, la place des *U.-E. Loyalists* était honorable et leur conduite conséquente dans les treize colonies, comme elle le fut au nord dans les provinces britanniques. Si l'on veut comprendre cette dernière partie de leur carrière, aussi bien que leur émigration, quelques mots sont nécessaires ici concernant les principes fondamentaux qui inspirèrent leur conduite et marquent leur caractère.

Ils étaient sincèrement fidèles au roi. La fin du XVIIIe siècle était encore une époque monarchique et le souverain restait, dans l'esprit de la grande masse de ses sujets, un être à qui l'on devait allégeance personnelle—même un peu dans la manière de voir des Puritains, qui étaient pourtant d'une trempe républicaine. Le roi n'était pas encore

devenu, et personne n'osait penser qu'il deviendrait un magistrat constitutionnel, dans le sens d'à present, ou un des corps de l'Etat, et une sorte d'incarnation de la volonté du peuple. Même de nos jours, dans l'empire britannique, on ne saurait dire si l'influence de la loyauté personnelle au roi n'est pas assez puissante pour soutenir le souverain avec succès au cas où il se déciderait à prendre une direction que l'on peut appeler arbitraire. Il y a cent ans, c'était une matière de devoir, de patriotisme et l'on se gardait de blâmer les actions que l'on désapprouvait au fond du cœur, parceque le sentiment en question enveloppait le trône et la personne royale d'une vénération au dessus du respect ordinaire.

LEURS PRINCIPES, TRADITIONS ET SITUATION EN GENERAL

L'esprit des Cavaliers et soldats, des gentilshommes et des paysans qui s'étaient ralliés autour des aimables faiblesses de Charles I. et les vertus, les vices de Charles II., vivait encore sur la terre d'Amérique ; il trouvait sa place parmi les gentilshommes de la Virginie comme aussi au milieu des robustes fils de la Nouvelle-Angleterre. Pour ces hommes, et rappelons-nous qu'ils formaient la majorité au début de la révolution, le nom du roi comprenait également fidélité envers l'Etat comme le voulait la fidélité au drapeau et aux institutions de leurs pères. En elle-même, cette loyauté constituait une qualité admirable, qui prouva de quelle force elle jouissait lorsque les privations et les épreuves s'abattirent sur ceux qui la professaient.

Ils donnaient sans compter, bravaient tous les périls.
Abandons, trahisons s'attiraient leur mépris.
Ils avaient en horreur le sac et le pillage,
Servaient Dieu, le craignaient avec l'amour d'un fils
Et, sans jamais rougir, au roi rendaient hommage.

Après tout, la cause de George III. n'était pas tout à fait indigne d'un pareil sentiment—abstraction faite du principe de la loyauté personnelle Il y avait assez de grandeur dans le caractère des chefs

américains de ce temps ; suffisamment de raisons pour justifier les plaintes des politiciens et du peuple des colonies ; de bons sujets d'excuses pour les erreurs et l'ignorance des administrateurs britanniques, pour que nous soyons surpris du manque de magnanimité que nous montrent les écrivains et les orateurs de la république á l'égard de l'honnèteté des intentions et la pureté des principes de ce roi tant troublé. Ce fut le malheur de George III. de représenter un système d'administration qui n'allait plus à la taille des Treize colonies ; ni lui ni ses conseillers n'avaient pour les guider de précédents en fait de gouvernement colonial autonome ; ses ministres étaient souvent des hommes de peu de talent, à l'esprit étroit, et celui qui était chargé des affaires coloniales—lord George Germaine—le personnage le plus criminellement incompétent, le plus vaniteux et le plus égoïste qui ait jamais été au pouvoir à un moment critique ; les chefs libéraux de l'époque étaient sérieusement soupçonnés ; l'un d'eux, du moins, Charles James Fox, était un allié reconnu des ennemis français de l'Angleterre ; les accès périodiques d'aveuglement mental du roi rendaient très difficile la mise en application d'un programme continu et efficace.

En ce qui concerne la personne du roi, ces complications—pour ne rien dire d'un fils méchant, à la conduite désordonnée, qui prenait tous les moyens de faire souffrir le roi dans ses sentiments et sa réputation—semblent mériter quelque sympathie plutôt qu'une condamnation implacable. De plus, il y a ceci à l'honneur du roi, c'est qu'il n'a jamais vacillé dans son désir et son intention de conserver l'intégrité de l'empire—comme il était de son devoir de le faire ; que sur ce point, son parlement était en grande majorité avec lui ; que la masse du peuple anglais lui était dévouée et que c'était ceux qui le connaissaient le mieux qui l'admiraient le plus ; que lors qu'il écrivit à lord North, le 15 juin 1791 : "nous avons les meilleures raisons de nous montrer zélés dans la poursuite de notre but, car nous luttons pour tout ce que nous sommes ; la question est de savoir si nous

devons compter parmi les grandes puissances ou être réduits à prendre rang parmi les moins considérables," il exprimait le sentiment de tout gouvernant qui a conscience de ses devoirs envers son pays et son peuple ; que bien qu'il ne comprit pas, pas plus que les colons eux-mêmes, le principe moderne des parlements constitutionnels en pays éloignés administrés par un représentant de la Couronne, il consentit cependant à offrir des sièges dans le parlement impérial aux délégués coloniaux et à abroger l'Acte du Timbre, (lequel n'était pas tout à fait injuste,) dès qu'il eut découvert que le peuple ne voulait pas se soumettre même à cette mesure de taxation pour couvrir l'immense dette contractée par l'Angleterre pour sa défense contre la France.

Lorsque nous examinons avec calme et attention ce tableau du roi luttant contre des ministres incompétents et des politiciens qui tenaient plus à leurs partis qu'à l'empire, contre d'inévitables périodes d'aberration personnelle, bataillant contre des ennemis étrangers qui bientôt comprenaient la France, l'Espagne et la Hollande, en même temps que contre les colonies révoltées, il est impossible de ne pas être convaincu que George III., malgré toutes ses erreurs et son peu de talent, était tout aussi patriote dans son opposition à la révolution que Lincoln le fut plus tard dans son antagonisme contre la rebellion. L'histoire, lorsqu'elle sera soustraite aux influences des hostilités nationales plus ou moins naturelles, rendra plus tard justice à la mémoire du monarque qui passa une vie si triste et combattit dans une lutte malheureuse, animé de l'esprit qui ressort de sa lettre à lord North, le 3 novembre 1781 : " Je suis convaincu de la justice de notre cause ; j'ai la plus grande confiance en la valeur de notre armée et de notre marine, et pardessus tout, en l'aide de la Divine Providence."

Cependant, ces considérations ne se présentaient guère à l'esprit d'hommes d'un caractère démocratique qui avaient été éprouvés au creuset de la guerre, des privations, et des rudes travaux du pionnier

—pour ne rien dire des affiliations héréditaires, dans bien des cas, aux Roundheads et aux républicains d'une époque antérieure en Angleterre. Ces hommes rongeaient le frein des restrictions commerciales, et des lois relatives à la navigation ; ils se révoltaient contre les insultes assez fréquentes d'une soldatesque grossière et d'officiers arrogants, contre les tentatives faites pour prévenir la contrebande, et pour percevoir les taxes à la pointe de la baïonnette. Il ne faut donc pas trop s'étonner si une forte majorité d'entre eux finit par se révolter contre toutes les complications provenant de cette ignorante tentative faite par un parlement libre et par son roi pour gouverner un peuple libre à trois mille milles de distance. Il manquait aux autorités britanniques les rouages d'une administration convenable qui aurait pu assurer le succès à leurs efforts pour gouverner ; il leur manquait la connaisance des conditions locales, qui eut pu assurer la communauté de sentiment entre le souverain éloigné, ses ministres et les masses coloniales ; il manquait au roi lui-même les lumières nécessaires pour choisir de sages gouverneurs et de bons commandants des forces. L'erreur du roi George, celle pour laquelle il doit être condamné au tribunal de l'histoire, était dans le choix de ses subordonnés et dans son refus de suivre, dès le début, les conseils de Pitt. Il n'a absolument aucune excuse pour avoir placé lord George Germaine à la tête des affaires coloniales, ni pour la nomination d'officiers tels que Graves, Howe et Burgoyne, ainsi que d'autres qu'il nomma à des positions responsables dans les colonies de temps à autre.

SITUATION DES LOYALISTES

La cause des Loyalistes était basée cependant sur quelque chose de plus que leur loyauté envers le roi, leurs foyers et leur pays. C'était d'abord le produit d'opinions politiques auxquelles ils semblaient avoir tous les droits dans uns pays libre. Si les agitateurs avaient le privilège inné d'appuyer un changement constitutionnel et d'insister

sur des actes que les tories d'alors considéraient comme subversifs, de tout ce qui leur paraissait digne d'allégeance et de respect, ceux-ci avaient certainement également droit de s'opposer à de semblables propositions. Si ce droit d'opposition leur appartenait aux temps où Washington, Franklin, Jefferson, Jay et Madison, déclamaient tous contre la possibilité de la séparation de la mère-patrie comme résultat probable de leur agitation, à plus forte raison les tories avaient ce droit lorsque la rebellion aboutit et que l'Indépendance fut proclamée. Animés de ce sentiment la résistance à la rebellion devint pour eux un devoir sacré, et fut certainement une question de principe tout autant que la lutte des troupes continentales pour ce qu'elles considéraient être "la vie, la liberté, et la recherche du bonheur."

Mais comme il arrive si souvent dans l'Histoire, la force finit par primer le droit ; la loyauté envers le roi devint de la déloyauté envers le nouvel Etat qui avait surgi des conditions coloniales restreintes de l'époque précédente. N'ayant pu réussir à conserver le pays à l'Angleterre, il s'ensuivit qu'ils ne purent rien conserver pour eux-mêmes. Cependant les Loyalistes combattirent vaillamment en faveur de leurs convictions. La légion britannique, les Royal Fencible Americains, les Queen's Rangers, les Volontaires de New-York, les régiments américains du roi, les Volontaires du Prince de Galles, les Loyalistes du Maryland, les bataillons De Lancey, le 2ième régiment américain, les King's Rangers, les Royalistes de la Caroline du Sud, le régiment des Montagnards de la Caroline du Nord, les Dragons américains du Roi, le régiment Loyal Américain, la Légion américaine, les Forestiers Loyaux, les Orange Rangers, les Loyalistes de la Pennsylvanie, les Guides et Pionniers, les Volontaires de la Caroline du Nord, les Loyalistes de la Géorgie, les Volontaires de West Chester étaient parmi les régiments coloniaux combattant du côté du roi.

Après la guerre, leurs propriétés furent confisquées, de même que dans bien des cas durant la lutte, et même avant la prise d'armes,

CHATEAU DE RAMEZAY, MONTREAL

ANCIEN POST DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D' HUDSON
PRES MONTREAL

ils avaient subi des outrages et des indignités de la part de cette partie de la population que toutes les guerres déchaînent et qui, dans le cas dont il s'agit, était malheureusement trop encouragée par des chefs politiques ayant d'autres objets en vue que ceux du patriotisme. A part cet élément agressif, dans la partie loyale de la population, il y avait beaucoup de citoyens paisibles et inoffensifs qui désiraient tout simplement le maintien de la loi telle qu'elle était et qui voulaient rester neutres dans la lutte qui se faisait autour d'eux. Ils n'appartenaient pas à un type digne d'admiration spéciale, mais ils souffrirent beaucoup de leur erreur, de leur fausse idée de la situation. Se laisser conduire ou hésiter durant une rebellion, c'est courir au devant du danger et de la destruction. Beaucoup de ces gens, de même que les Royalistes reconnus, furent enduits de goudron et roulés dans la plume. Leurs propriétés furent détruites ou confisquées, leurs créances, rentes ou intérêts furent répudiés, leurs maisons incendiées. Beaucoup de ces choses arrivèrent avant que la guerre civile ne fut réellement commencée. Après 1775, on imposa toutes sortes de châtiments—la mort, la confiscation ou l'emprisonnement—à ceux qui refusaient de soutenir la cause républicaine. Des deux côtés, à mesure que les passions devenaient plus intenses, la manière de traiter les non-combattants devint plus cruelle, et naturellement, l'élément loyaliste souffrit le plus. L'intensité de la haine de leurs adversaires peut être jugée par la déclaration de John Adams, plus tard président des Etats-Unis, disant qu'il aurait pendu son propre frère si celui-ci eut aidé les Anglais dans la lutte. Lorsqu'on était à négocier le traité de Versailles, des efforts furent faits pour obtenir des garanties suffisantes pour la sécurité future de ceux qui avaient adhéré au parti vaincu, et les mots suivants furent écrits dans un document :

"Il est convenu que le Congrès recommandera instamment aux Législatures des divers Etats, de pourvoir à la restitution de tout héritage, de tous droits et de toutes propriétés qui ont été cofisqués

apartenant à de véritables sujets britanniques, ainsi que des successions, droits et propriétés de personnes demeurant dans les districts sous le contrôle de Sa Majesté et qui n'ont pas porté les armes contre les dits Etats-Unis . . . et que le Congrès devrait aussi recommander avec instances au divers Etats la reconsidération et la révision de tous les actes ou lois en l'espèce, afin de rendre les dites lois ou actes parfaitement conformes, non seulement à la justice et à l'équité, mais à l'esprit de conciliation qui avec le retour des avantages de la paix, devrait prévaloir universellement."

Dire qu'aucun effort n'a été fait pour mettre cette convention à exécution, c'est tout simplement relater un fait historique. La persécution régnait sous diverses formes, des milliers de personnes étaient chassées du pays et étaient heureuses d'avoir la vie sauve ; tandis que, le 12 mai, 1784, la Législature de New-York passa un acte qui récapitulait toutes les manières possibles dont un loyaliste avait pu prendre part à la guerre, et décrétait que tous les loyalistes que l'on trouverait dans les limites de l'Etat, devraient être réputés coupables de haute trahison. En même temps sir Guy Carleton était à New-York, et avant d'évacuer la place, il fit tout son possible pour transporter les malheureux Loyalistes sur les territoires britanniques. Sir Frederick Haldimand, gouverneur de Québec, et John Parr, de la Nouvelle-Ecosse, firent de leur mieux pour les recevoir, et les établirent sur les vastes terres inhabitées du futur Dominion. Ils affluèrent par milliers dans la contrée septentrionnale où flottait encore le drapeau qu'ils aimaient tant—dans des navires et dans des bateaux, dans des wagons couverts de bâches ou à pied—au point que leur nombre atteignit environ 4,500 établis le long des rives du Saint-Laurent, 28,000 dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse de l'avenir, quelques uns dans l'île du Prince-Edouard, quelques milliers dans ce que nous appelons aujourd'hui les Cantons de l'Est de Québec, et probablement 10,000 dans l'Ontario de nos jours. Ils

vinrent sans argent avec peu de nourriture et peu de ressources, sans expérience en fait d'agriculture, et avec peu de connaissances des dures misères qu'ils devaient endurer.

SIGNIFICATION DE LA MIGRATION LOYALISTE.

Cette migration est l'un des faits les plus frappants de l'histoire. Ce n'était pas l'exode de quelques grandes hordes de gens incapables de gagner leur vie dans une contrée européenne, ignorants, sans instruction, non préparés aux responsablités de l'action et de la vie politique. C'était un mouvement pour le moins aussi significatif que celui des Pères Pelerins. Il différait de ce dernier en ce qu'il était le transfert de ce qui peut être désigné, faute d'une meilleure appellation, comme la classe supérieure,prospère du peuple américain, à un pays qui était une véritable solitude. Les deux mouvements avaient eu pour mobile les convictions sincères ; mais l'un était en grande partie religieux, l'autre essentiellement politique ou patriotique. On a dit que les Loyalistes ont fourni au Canada le meilleur sang dont les Treize Colonies pouvaient s'enorgueillir. Ils ont certainement fourni une armée de chefs, car c'étaient les figures les plus marquantes qui attiraient l'attention des Fils de La Liberté, des Législatures, et de ceux qui étaient influencés par des motifs sordides, tout à fait contraires à l'honnête désir de purger la jeune république de tous les éléments dangereux.

De même que parmi les Cavaliers d'Angleterre, et de fait dans presque tous les cas de guerre civile dans tous les pays, c'étaient les juges les plus influents, les avocats les plus distingués, les ecclésiastiques les plus instruits, les membres du Conseil dans les diverses colonies, les fonctionnaires royaux les gens instruits et occupant une haute position sociale qui, dans le cas qui nous occupe, avaient défendu la Couronne. Il y avait un grand nombre d'exceptions remarquables, mais pas plus qu'il n'en fallait pour prouver la règle. A ce sujet le

professeur Hosmer dans sa *Vie d'Henry Adams*, a dit avec raison que "les tories étaient généralement des hommes importants, qui avaient dans le pays des intérêts même supérieurs à ceux de leurs adversaires, et il n'y a aucun doute que leur patriotisme fut aussi fervent que celui des autres. Les propriétés des tories étaient les plus belles, leurs manoirs imposants s'élevaient sur les crêtes des collines les plus en vue, ils possédaient les prairies les plus riches et les mieux cultivées."

Naturellement, ils n'appartenaient pas tous à cette classe, et les 100,000 réfugiés de ces jours sombres, ne sont pas tous venus dans les provinces britanniques. De même que les Huguenots de France, plus de cent ans auparavant, ils se dispersèrent dans tous les pays—un grand nombre dans la Grand-Bretagne ou dans les Antilles. Parmi les juges et législateurs, les ecclésiastiques et les marchands qui sortirent des ports et traversèrent les frontières de la République, se trouvaient un grand nombre des soldats réguliers et volontaires, un grand nombre de yeomen et de cultivateurs, un grand nombre d'artisans ou d'hommes de métier. Toutes les croyances religieuses y étaient représentées. Beaucoup de gens appartenaient à l'église d'Angleterre et s'établirent dans le Haut-Canada, sous le direction spirituelle du docteur John Stuart. C'est là également que vinrent s'établir l'enthousiaste et fidèle John Ashbury et la fameuse pionnière du methodisme canadien, Barbara Heck, qui conduisit une bande de loyaux méthodistes sur les rives de la baie de Quinte. Dans le district de Glengarry, dans le Haut-Canada, vint un nombreux et brave corps de catholiques Ecossais, conduits par leurs prêtres, et destinés à prendre une part considérable au développement d'Ontario. Un peu plus tard, un grand nombre des paisibles Quakers et Mennonites de la Pennsylvanie émigrèrent dans le même province. Sur les rives de la Thames vinrent s'établir de nombreux Indiens Mohawks, sous la conduite de Joseph Brant—loyaux survivants des fameuses Six-Nations. Tels étaient les gens, en un sens général qui affluèrent

dans les provinces britanniques du Nord pour fonder et établir un nouvel Etat britannique.

Naturellement, la migration ne se fit pas sans provoquer des commentaires ou une action en Angleterre. L'infraction à l'esprit et à l'intention du traité de 1783, et la faiblesse du gouvernement Shelburne qui accepta ces vagues promesses comme étant une protection suffisante, provoquèrent des débats orageux au parlement, et amenèrent la résignation du ministère. Comme lord North le disait si bien à la chambre : "quells n'étaient pas les titres de ceux qui, conformément à leur allégeance, à leur enthousiaste obéissance, à la voix du parlement, et à leur confiance dans les proclamations de nos généraux avaient, au péril de leur vie et au prix de la confiscation de leurs propriétés, épousé la cause de la Grande Bretagne." Il fut finalement décidé d'indemniser les loyalistes de leurs pertes réelles, et une Commission Royale à cette fin fut nommée en 1783, laquelle Commission, dans le cours de sept ans, statua sur 2,291 réclamations, et paya aux intéressés £3,886,087 sterling, soit près de $19,000,000. De grandes concessions de terres dans toutes les provinces leur furent aussi accordées, et en 1789, le titre de U.E.L. fut accordé par la Couronne comme distinction honorifique spéciale devant être portée par chaque loyaliste de l'empire uni, ou son successeur. Des outils, des instruments aratoires et des vivres leur furent aussi distribués de temps à autre.

MISERES DE LA VIE DU PIONNIER

Les principaux centre des ces colonies étaient certaines parties du Haut-Canada, la grande et sauvage région immédiatement à l'ouest du Québec canadien-français commençait alors à être appelée "Les Cantons de l'Est" de la province actuelle de Québec, et ce qui fut plus tard la province du Nouveau-Brunswick. Les autres provinces maritimes en reçurent aussi un nombre considérable. Dans une grande mesure, l'expérience d'une famille ou d'une groupe de colons

fut l'expérience de tous. Des cabanes de bois rond, construites dans la solitude, avec une seule chambre et une seule fenêtre, étaient leurs habitations ; de grossiers vêtements, de filasse de chanvre, ou faits avec les peaux des animaux, les couvraient — entremêlés, en de rares occasions, avec les soieries, les dentelles, les volants et les couleurs voyantes qui avaient peut-être brillé dans une cour coloniale ou orné les salons d'un manoir colonial. Les meubles étaient faits du bois rudement taillé par la hache inhabile du pionnier. La tâche de se procurer assez de maïs et de riz sauvage pour tromper la faim et entretenir la vie fut pendant quelque temps la principale occupation. Ils étaient entourés des animaux sauvages de la forêt—des loups, des ours et des lynx. En hiver ils souffraient toujours beaucoup du froid incessant, auquel ils étaient peu habitués, et de la neige et de la glace qui semblaient être en quantités illimitées et qui paralysaient toute leur énergie. Cette dernière condition isolait aussi leurs habitations jusqu'à ce que, en des jours plus heureux, des chevaux et des traineaux vinrent leur aider à supporter leur vie solitaire. Ils n'étaient pas absolument malheureux. Ils tenaient beaucoup aux principes qui les avaient chassés dans la forêt, et dans plus d'une cabane de bois rond, faiblement éclairée par la flamme d'un foyer fumant, on entendait le chant vespéral du " God Save The King " et l'expression de l'espoir que leurs privations et leurs travaux finiraient peut-être par établir un Etat plus grand et plus puissant que celui qu'ils avaient quitté.

Un grand pays que le soleil inonde,
Riche et fertile, ouvert au laboureur
Futur grenier pour le reste du monde,
Terre bénie de paix et de bonheur ;
Séjour heureux de liberté féconde
De cœurs loyaux, croyants, remplis d'ardeur.*

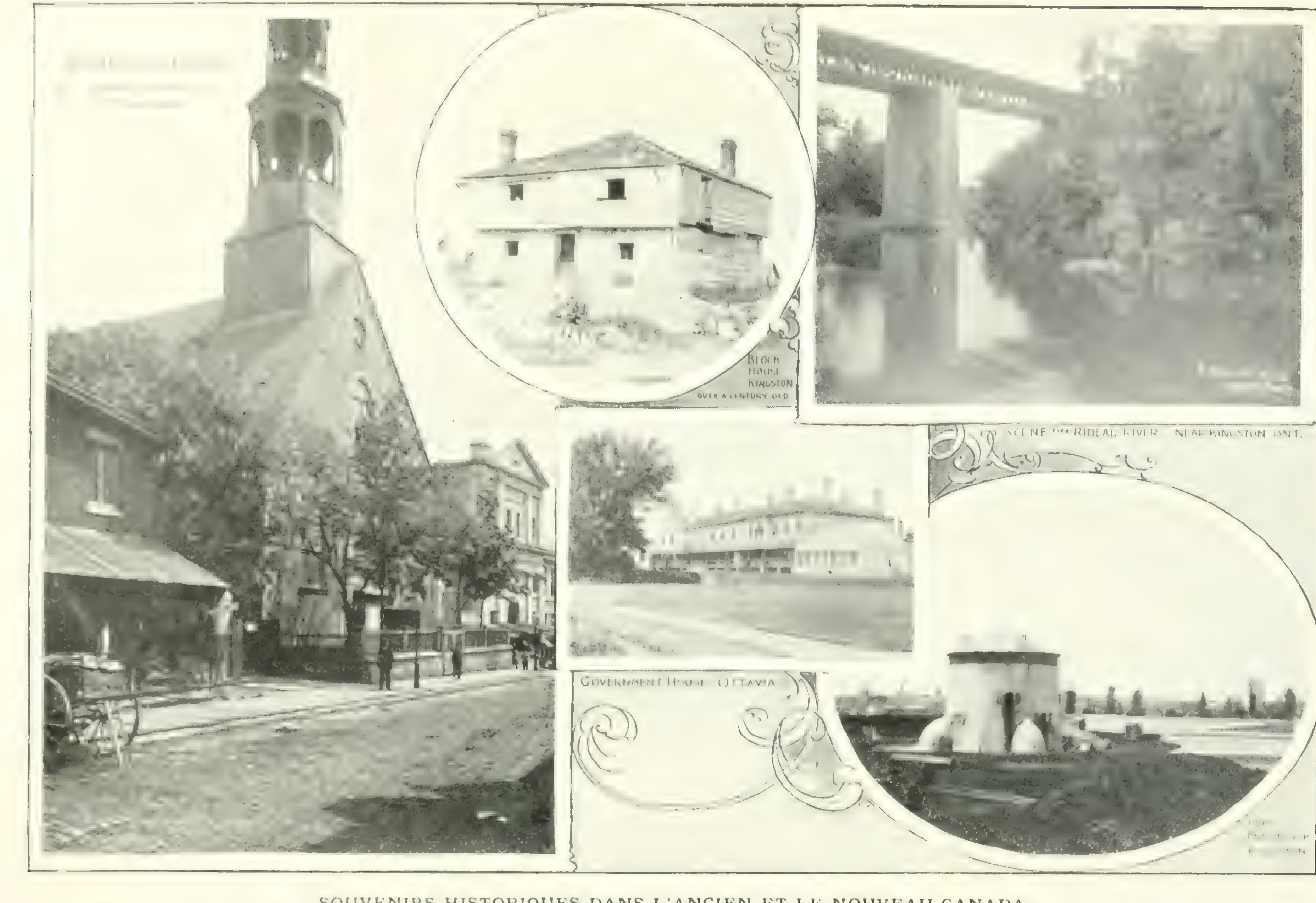
Autant que possible ils s'étaient établis par groupes, et s'aidaient les une les autres dans les tâches primitives et ardues qui

* Vers de William Kirby de Niagara.

consistaient à défricher la forêt et à couper le bois en billot—avec des haches peu convenables pour ce travail et avec des résultats qui ne convenaient guère mieux aux cabanes grossières qu'ils étaient obligés de construire pour se mettre à l'abri. Durant de longues années, il n'y eut ni villages, ni magasins, ni journaux, ni chemins, ni églises, ni écoles, ni aucun des autres avantages de la civilisation auxquels ils avaient été accoutumés. Ceux d'entre eux qui eussent pu se livrer à d'autres occupations que la culture ou le défrichement, ou qui étaient habitués aux travaux industriels et auraient pu faire quelque travail propre à procurer certaines commodités aux pionniers, étaient empêchés de le faire par la dure nécessité de demander au sol leur nourriture. La condition primitive de l'humanité, la conception encore sauvage de la vie, dans beaucoup de pays, offrait ici un exemple de sa forme la plus rudimentaire; et l'implacable nécessité de l'existence était d'obtenir durant l'été des vivres en quantité suffisante pour durer pendant tout le long et cruel hiver. Quoiqu'il soit, il y eut disette dans le Haut-Canada en 1787-88, et les souffrances de la faim vinrent s'ajouter aux misères du froid et aux dangers provenant de la présence des animaux sauvages auprès des habitations. La farine de maïs était distribuée par cuillerées, la graine de millet remplaçait la farine de blé, le son de blé était apprécié à une haute valeur, les noix broyées étaient recherchées et mangées. De l'avoine bouillie et même des écorces et des feuilles de bouleaux étaint dévorées. On prenait du gibier et du poisson, mais cela n'arrivait pas très fréquemment, et on était obligé de le manger sans sel ; le thé et le sucre furent inconnus durant des années—jusqu'à ce que ce dernier fut remplacé par le sucre et le sirop d'érable.

Cette année fut cependant celle où l'on eut à souffrir le plus de privation et des misères. A partir de ce temps, les progrès furent certains et continus. Il arriva d'autres colons, et, par la suite des

temps, un grand nombre de ceux qui étaient appelés " Loyalistes de date récente "- des Américains qui étaient loyaux dans l'âme mais qui avaient réussi à ne pas se rendre publiquement odieux aux Continentaux. Ils tirèrent parti des divers défrichements, et traversèrent la frontière en énormes caravanes avec leurs familles, leurs troupeaux et les conforts du ménage. De 1792 à 1796, le lieutenant gouverneur J. Grave Simcoe, du Haut-Canada, encouragea ce genre d'immigration, donna aux nouveaux colons, de grandes concessions et fit tout ce qu'il put pour favoriser une affluence encore plus considérable de population. Graduellement l'augmentation de ce mouvement migratoire produisit son effet sur l'isolement des pionniers et sur le manque de confort de leur foyers. Des occupations plus variées devinrent possibles. Des menuisiers et des peintres, des cordonniers et des constructeurs de moulins fondèrent leurs industries. De meilleurs maisons furent construites, les moulins devinrent de plus en plus nombreux, de petits magasins généraux furent ouverts, leurs marchandises leur étant apportées par voie fluviale de Québec, à des centaines de milles de distance, tandis que, par-dessus tout, les routes militaires furent construites sous la direction de l'énergique et prévoyant Simcoe, ces routes partaient de son village-capitale d'York (Toronto) et se dirigeaient de divers côtés. Enfin, on allait pouvoir de nouveau se procurer des bêtes à cornes et des chevaux, et les clochettes des traineaux des colons sonnaient en hiver à travers les silencieuses forêts lorsqu'ils se rendaient d'une maison à l'autre. Des écoles de bois rond furent construites cà et là, elles étaient fréquentées par une misérable marmaille perchée sur de hauts sièges sans dossier, les jambes pendantes ; ces enfants recevaient l'instruction d'un instituteur ambulant, du type le plus rudimentaire et le plus grossier. Le progrès fut nécessairement lent mais il était assuré. A mesure que les années s'écoulaient, jusqu'à la période de l'année 1812-15, alors que leur courage et leur loyauté devaient être mis à l'épreuve, un grand



SOUVENIRS HISTORIQUES DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU CANADA

Eglise Bonsecours, la plus vieille de Montreal. Sur la riviere Rideau pres de Kingston. Block house, Kingston, remonte à plus d'un siécle. Maison du gouverneur, Ottawa. Fort Frederick, Kingston

nombre des notables loyalistes avaient de nouveau atteint une position relativement confortable, la plupart des gens les plus pauvres étaient réellment à l'abri des privations. Mais il n'y avait ni richesses, ni luxe, ni développement des gouts artistiques et littéraires, excepté sous les formes les plus simples.

Dans le même temps, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, dans l'île du Prince-Edouard et au Cap Breton, les Loyalistes étaient venus s'établir. Il y avait quelques légères différences dans la nature de leurs colonies, et celles du Haut-Canada. Ils semblent être restées plus groupés, avoir évité quelque peu le pénible isolement de leurs frères colons, avoir béneficié de la proximité des côtes maritimes et de l'Angleterre, avoir moins souffert du froid, et avoir évité en grande partie les horreurs de la faim. Il y avait naturellement des exceptions, comme celles qui sont révélées par l'histoire des 800 premiers colons du Cap Breton. Les villes se multiplièrent et toute la vie de ces provinces fut complétement influencée par l'arrivée des Loyalistes. Le Nouveau-Brunswick reçut d'eux en entier son type et son caractère, tandis que la Nouvelle-Ecosse, tout en étant une ancienne et historique région avec une population acadienne considérable et avec l'avantage d'avoir conservé le centre militaire de Halifax durant 150 ans, fut considérablement affectée. Dans les "Cantons de l'Est" de Québec, les Loyalistes trouvèrent les conditions locales plus désagréables que les misères et l'eloignement ; ensuite, voyant l'absence de gouvernment constitutionnel, un grand nombre émigrèrent de nouveau dans le Haut-Canada, et rejoignirent leurs frères dans la grande région des lacs.

Dans toutes les provinces, ces réfugiés américains emportèrent leurs vues en matière de gouvernement : le sentiment d'inaltérable loyauté que la persécution et l'exil avait exalté ; la foi robuste en la monarchie comme étant la forme de gouvernement la meilleure et la plus sincère ; l'amour du pays que les misères endurées avec tant de

patience n'avaient fait qu'augmenter ; la conviction qu'ils avaient le droit de contrôler et de guider dans les temps à venir, les destinées, les affaires, la politique des provinces qu'ils fondaient et maintenaient à travers les orages. De ce sentiment naturel surgirent un grand nombre de complications et beaucoup d'agitation politique. Mais c'est là une autre histoire.

CHAPITRE VIII

Premières Tentatives Constitutionelles

LA forme du gouvernement de la Nouvelle-France était à la fois autocrate, bureaucrate et ecclésiastique. Le roi intervenait à sa convenance et changeait ou ajustait les choses comme il l'entendait. Le gouverneurs étaient ordinairement des militaires et, en présence du danger continuel d'une agression des Iroquois ou des Anglais, se comportaient naturellement d'une manière arbitraire, mais souvent sans la précision de plan et d'action qui marque toujours un habile administrateur militaire. Quoiqu'il en soit, Champlain, Frontenac, Denonville et Vaudreuil, absorbaient, en leurs temps, tout le gouvernement de la colonie dans leurs personnes.

GOUVERNEMENT DU CANADA FRANÇAIS

Auprès du gouverneur-général, il y avait un intendant qui dirigeait plus ou moins les finances du pays et les détails de l'administration. Lorsque l'intendant était d'une certaine capacité et le gouverneur plutôt faible que fort, le premier, tant bien que mal, contrôlait les affaires. Jean Talon, qui eut la charge en 1665–68, et durant les cinq années après 1670 fut l'auteur de la constitution de la Nouvelle-France, était un organisateur de premier ordre, un honnête administrateur ; il fit autant de bien à la colonie au berceau que son dernier intendant, le corrompu et artificieux Bigot, lui causa de mal. L'évêque était étroitement associé à ces fonctionnaires. Par temps il devenait le plus fort des trois, exerçant aussi plus d'influence. Laval, Saint-Vallier et Pontbriand manièrent les pouvoirs combinés de l'ecclésiastique et de la partie civile dans le Canada français, ce qui était assez semblable à la situation des princes et de l'Eglise dans l'Europe du moyen-âge.

En 1663, Louis XIV créa le Conseil Souverain, appelé plus tard Conseil Supérieur, comme corps gouvernant de ses possessions américaines. Il était composé du gouverneur-général, de qui relevaient les choses militaires, de l' évêque, chef suprême de toute matière ecclésiastique—plusieurs autres qui seraient à présent de l'ordre civil—et l'intendant, président du conseil avec voix prépondérante, le contrôle entier de la police, justice, du commerce et autres branches de l'administration civile. A ces fonctionnaires, réellement les maîtres de la situation, on associait six, et par la suite douze conseillers choisis parmi les principaux citoyens. D'après ce système, jusqu'à la conquête, le gouvernement de la colonie flottait et se fondait à tour de rôle dans la direction militaire, ou l'influence de certaines classes, ou le prestige ecclésiastique, ou les cercles financiers.

REGIME MILITAIRE FRANÇAIS

Sa raison d' être avait plus d' un objet : l' établissement du contrôle militaire sur la plus grande étendue possible de pays entre la Baie d'Hudson et les vallées de l'Ohio et du Mississipi ; l'accroissement du trafic des fourrures pour le bénéfice des nombreux Français engagés dans ces opérations ; la semence de l'Evangile parmi les Sauvages et l'agrandissement de l'autorité de l'Eglise ; l'espérance de cerner les colonies anglaises des bords de l'Atlantic par une ligne de forts et de postes militaires, placés en arrière d'elles jusqu'au centre du continent. Aucun mécanisme constitutionnel, dans le sens populaire du mot, n'était requis pour atteindre ce but, et de fait on voit, par l'exemple des treize colonies anglaises, qu'il n'était pas désirable, même appliqué modérément. Les divers centres locaux de ces dernières, dispersés ça et là comme au hasard, étaient alors gouvernés tant bien que mal par une démocratic libre qui éloignait toute unité militaire ou politique concentrée et suivie.

Sous l'administration britannique, dans les premiers temps, le changement fut très léger en Canada, ou Québec comme on disait.

De 1764 à 1774 l'influence militaire était pratiquement suprême, et le pouvoir que possédait lord Amherst, le général Murray et sir Guy Carleton était presque autocratique. En cette dernière année *l'Act de Québec* entra en vigueur et le gouvernement se conforma d'une façon générale aux conditions qui s'étaient développées parmi les Français de la province inférieure et les nouveaux colons loyalistes de la province supérieure, comme résultat des dix années de domination anglaise.

L'ACTE DE QUÉBEC

Cette législation importante tira son origine des relations entre la majorité française de Québec et la minorité anglaise ; son développement était dans l'esprit et dans le programme de Guy Carleton, lord Dorchester ; son résultat immédiat fut de conserver l'Amérique Britannique à la Couronne durant la révolution américaine ; sa conséquence ultime fut la province française de nos jours avec pleine liberté de lois, de langue et de religion. Lors de la conquête, et en vertu du traité de Paris, ces droits avaient été formellement garantis au point de vue religieux aux 65,000 habitants de Québec (qui, en 1774 avaient atteint le nombre de 150,000) par la déclaration que " l'exercise de leur religion, selon les rites de l'Eglise Romaine, en tant que les lois de la Grande-Bretagne le permettaient " devait être autorisée. En pratique, on avait également donné aux divers Ordres religieux pleine liberté d'action ainsi que l'exemption des impôts. Cette générosité, cependant, était loin d'être agréable à la faible population anglaise, tandis que, d'un autre côté, les " habitants " ne comprenaient pas le droit civil anglais bien qu'ils acceptassent assez volontiers le droit criminel anglais. Le résultat d'un effort médiocrement agressif pour substituer les lois des conquérants à celles des vaincus avait été le mécontentement et beaucoup de confusion.

De plus, à mesure que les années s'écoulaient, le sombre nuage qui portait dans ses flancs la tempête prête à éclater dans les Treize

Colonies, s'obscurcit davantage, et il devint éminemment désirable de se concilier les Canadiens-Français et de faire disparaitre tous les griefs possibles. Le territoire, qui était alors administré sous la désignation générale de Québec, différait de beaucoup de celui de nos jours et son étendue était très restreinte—bien qu'il fut augmenté au point de devenir méconnaissable par l'Acte de Québec même. En vertu de la proclamation du roi, en 1763, le général Murray avait été autorisé à "convoquer et à appeler des assemblées générale des francs-tenanciers et planteurs" dès que la "situation et les circonstances" de la nouvelle province le permettraient. Naturellement et à juste titre, il n'était pas pressé d'introduire la pomme de discorde et les difficultés d'un système électif parmi un peuple imbu des idées autocratiques françaises en matière de gouvernement et tout-à-fait étranger aux idées et aux principes britanniques. Il était aussi plus immédiatement occupé au travail important qui consistait à définir les fonctions judiciaires et administratives du nouveau gouvernement.

L'arrivée de Carleton, en 1768, ouvrit une nouvelle phase dans les affaires, et les conditions déjà indiquées exigeaient l'attention d'un homme qui est l'une des figures héroïques de l'histoire du Canada. Son programme durant cette période comprenait l'agrandissement du territoire de Québec afin d'amener dans ses limites une étendue aussi considérable que possible des régions naguère réclamées par ses gouvernants français; la centralisation du gouvernement dans ses diverses phases sous la contrôle de la Couronne, ou en d'autres termes, en ses propres mains; l'obtention des sympathies catholiques romaines et le puissant appui de l'Eglise en faveur du lien britannique et du gouvernement dans les difficultés inévitables qu'il voyait poindre dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre et de l'Atlantique; l'amélioration des conditions locales afin de rendre les colons français satisfaits des lois locales; le soin d'éviter les impôts inutiles et impopulaires. Heureusement pour la

Grande-Bretagne et le Canada de l'avenir, on lui donna assez de latitude, et il eut occupé une position encore plus forte et une place plus grande dans l'histoire du continent américain n'eut été la mesquinerie de lord George Germaine. En 1769, après une étude sérieuse de la situation, il retourna en Angleterre décidé à obtenir la législation exprimée plus tard par l'Acte de Québec. Dans le travail persistant des quelques années suivantes, il fut puissamment aidé par le juge-en-chef Hey de Québec et par François Masères, le procureur-général de le province.

Aux termes de l'Acte, la province de Québec était définie comme s'étendant vers le sud jusqu'à l'Ohio, vers l'ouest jusqu'au Mississipi, vers le nord jusqu'à la frontière du territoire de la Baie d'Hudson, et vers l'Est jusqu'à la frontière de la Nouvelle-Ecosse. On devait nommer un Conseil composé de personnes démeurant dans la province "n'excédant pas vingt-trois et n'étant pas moins de dix-sept, qu'il plaira à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs de nommer." Ce corps devait avoir le pouvoir de faire des lois "pour la paix, le bien-être et le bon gouvernement de la province, avec le consentement du gouverneur de Sa Majesté, ou en son absence du lieutenant-gouverneur, ou commandant-en-chef alors en fonction. "Il était de plus décrété que le Conseil n'aurait pas le pouvoir d'imposer des taxes à la population de Québec excepté pour les travaux publics ordinaires et locaux ; que toute ordonnance ou loi devait être sujette au désaveu du roi durant six mois ; que les lois affectant la religion, ou imposant des peines sévères de quelque nature qu'elles fussent ne pourraient être mises en vigueur sans la sanction du roi ; que le roi se réservait le droit d'établir des cours de justice ; que rien dans l'Acte ne devait être interprété comme abrogeant ou affectant les lois anglaises déjà passées pour prohiber, restreindre ou réglementer le commerce des colonies ou plantations de Sa Majesté en Amérique." Le point vital de toute la mesure se trouvait cependant dans ses articles relatifs à la religion.

Dans les articles de la capitulation de Montréal, signés le 8 septembre, 1760, par le général Amherst et M. de Vaudreuil, l'entière liberté de culte avait été promise aux catholiques romains et les communautés de prêtres et de religieuses devaient conserver la jouissance de leurs propriétés et de leurs privilèges. Le traité de Paris, trois ans après, accordait "la liberté de la religion catholique romaine aux habitants du Canada" et leur donnait la permission d'adorer Dieu selon les rites de leur Eglise, "en tant que les lois de la Grande-Bretagne le permettent." Ce dernier article aurait pu naturellement, être interprété de façon à invalider tout privilège et toute liberté de culte, mais il n'en a pas été ainsi. Or, aux termes de l'Acte de Québec, "non-seulement l'ancienne liberté religieuse était maintenue, mais le clergé catholique romain était autorisé à retenir et à recevoir ses droits et privilèges habituels, et en jouir en ce qui concerne les personnes qui professent la dite religion," tandis que "les personnes et les officiers ecclésiastiques" étaient dispensés de la nécessité de prêter le serment de suprématie d'Elisabeth, remplacé pour eux par un simple serment d'allégeance. Les ordres et communautés religieuses étaient exclus de la garantie des propriétés et possessions mais, à l'exception de la Société de Jésus, qui avait été supprimée en 1773 par le Pape Clément IV, "avec ses fonctions, maisons et institutions," l'exclusion resta lettre morte.

Incidemment, et afin d'apaiser la faible population protestante de la colonie où le catholicisme romain était ainsi virtuellement établi comme Eglise alliée à l'Etat, il fut spécifié qu'à même les droits et redevances mentionnés ci-dessus le roi pourrait pourvoir "à l'entretien et au support du clergé protestant" dans la province. Les principes et la pratique du droit civil français furent garantis dans une vague mesure aux habitants tandis que le droit criminel anglais fut expressément établi. Tel était l'Acte de Québec de 1774. Cette mesure était loin d'être parfaite, et elle n'a pas non plus donné



LES CAPS ETERNITE ET TRINITE, RIVIERE SAGUENAY, QUEBEC

satisfaction complète ni alors ni depuis. Mais elle fit franchir à la province une période d'embarras et de perplexité et créa une base solide pour asseoir une action constitutionelle plus complète et plus vaste.

Les discussions soulevées par cette loi en Angleterre furent aussi nombreuses qu'intéressantes. Le 26 mai, 1774, sir Guy Carleton, le juge-en-chef Hey, le procureur-général Masères et M. Lotbinière avaient comparu à la barre de la Chambre des Communes pour y discuter et expliquer la législation projetée. Carleton déclara que parmi les Franco-Canadiens il n'y avait nul désir d'avoir une Assemblée, qu'il n'y avait que 360 familles protestantes dans le pays, et qu'il n'y avait pas assez d'hommes marquants pour justifier la création d'un corps de ce genre. Il n'était pas en faveur d'une Assemblée française. M. Masères déclara que les Français du Canada n'avaient pas d'idées bien nettes au sujet du gouvernement, qu'ils s'adonnaient peu aux spéculations théoriques et qu'ils se contenteraient de n'importe quelle forme de gouvernement pourvu que la chose publique fut bien administrée. Le juge-en-chef Hey voulait que les lois fussent fusionnées avec celles de l'Angleterre—en d'autres termes l'abolition des privilèges spéciaux de race et de religion. M. de Lotbinière semblait croire que si le système français de tenure seigneuriale était maintenu et si les seigneurs étaient admis à faire partie d'un Conseil quelconque, le peuple serait passablement satisfait.

A ce sujet les rapports spéciaux du procureur-général anglais Thurlow, et du solliciteur-général Wedderburn, avaient déjà été soumis au parlement. Les deux rapporteurs étaient des hommes éminents. Le premier devint célèbre sous le nom de lord haut-chancelier et baron Thurlow, le dernier sous le nom de lord haut-chancelier, baron Loughborough et comte de Rosslyn. Thurlow était en faveur de la non-intervention dans les lois civiles, coutumes, manières droits particuliers, affaires publiques d'intérêt secondaire et privilèges

religieux. Wedderburn préconisait l'établissement d'un Conseil avec des pouvoirs restreints relativement à la confection des lois, la retention des privilèges religieux, la protection des prêtres, la tolérance des ordres monastiques—à l'exception des Jésuites. Marryott, l'avocat-général, dont le rapport ne parut qu'après l'adoption de l'Acte, insistait avec beaucoup de raison sur la réglementation des cours de justice, la définition et la déclaration du droit civil et la réglementation du revenu. Il croyait à la dualité des langues devant les tribunaux, mais n'approuvait pas l'établissement formel ni la reconnaissance de la foi catholique romaine. Il croyait qu'elle ne devait être que tolérée.

Les débats à la Chambre des Communes furent orageux. C'était l'époque non-seulement de la sensitivité extrême au sujet des colonies en général, l'époque des soupçons assez naturels au sujet des questions relatives à la fidélité et aux liens du sang, mais encore celle des préjugés aveugles contre le catholicisme romain et des soupçons très explicables sur tout ce qui concernait le caractère français et l'amitié des Français. C'était le commencement d'une ère qui mit les âmes à la torture et porta le navire de l'Etat anglais à travers des mers orageuses et fertiles en périls. Le 8 juin, 1774, lorsque la mesure fut soumise à la Chambre, William Burke déclara qu'au lieu de faire des colons des sujets libres de l'Angleterre, on les condamnait au gouvernement français pour des siècles à venir. "Ce sont des esclaves condamnés par le parlement britannique." Thomas Townshend disait que c'était une mesure pour établir le papisme. Le colonel Barré declarait que cet Acte était "papiste du commencement à la fin." M. Sergeant Glynne croyait qu'il était du devoir de l'Angleterre de ne pas faire preuve de trop de tolérance envers les principes et les préjugés des aubains, mais "de déraciner ces préjugés de l'esprit des Canadiens, de les attacher graduellement au gouvernement civil de

l'Angleterre et de cimenter l'union au moyen des liens puissants des lois, de la langue et de la religion."

L'OPERATION DE L'ACTE DE QUEBEC.

Cependant, le parlement adopta l'Acte et le roi le signa, en dépit de protestations comme celle de la municipalité de Londres, qui le dénonçait comme étant subversif des principes fondamentaux de la monarchie, comme établissant la religion catholique romaine, et comme omettant de pourvoir à la protection convenable de la foi protestante. Durant les dix-sept ans où cette législation a été en vigueur, on ne peut guère affirmer que l'on ait eu une occasion favorable de l'appliquer d'une manière efficace. Elle atteignit l'un des grands buts pour lesquels elle avait été créée, en modifiant les soupçons franco-canadiens, en retenant ainsi le peuple passif durant la période orageuse de la révolution américaine et en l'empêchant de tomber dans l'abime ouvert par l'ambition française et par les idées révolutionnaires.

Elle gagna à l'Angleterre l'alliance puissante et l'appui de l'Eglise de Rome dans la colonie, et l'appui de ses adhérents durant la guerre de 1812- longtemps après que la mesure elle-même eut été remplacée et agrandie par l'Acte de 1791. Mais elle échoua comme moyen d'établir une administration réellement efficace des affaires provinciales. Elle ne concilia pas les sentiments d'animosité naturelle du petit groupe de colons anglais contre la partie française très considérable de la population. Elle ne fit pas une distinction suffisante entre les lois françaises et anglaises, et ne définit pas exactement celles qui devaient être maintenues et celles qui devaient être rejetées. Elle n'enseigna pas aux juges comment faire sortir l'ordre du chaos légal, ni comment administrer la justice en vertu d'un système dont ils ne comprenaient pas les limites. Elle n'a pas aplani les difficultés qui ont surgi naturellement lorsque des milliers de loyalistes américains s'établirent dans la partie supérieure de la province et se virent gouvernés par un système mixte anglais et français.

Dans l'intervalle, sir Guy Carleton était devenu lord Dorchester et avait été renvoyé à la province qu'il avait tant contribué à conserver pour la Grande-Bretagne et à laquelle il avait donné la forme qu'elle avait alors. Il arriva en 1786, en qualité de gouverneur-général de toute l'Amérique-Britannique, et semble avoir compris tout d'abord qu'il était nécessaire de modifier jusqu'à un certain point l'Acte de Québec, vu les nouvelles circonstances qui s'étaient produites. En réponse à une requête du secrétaire colonial demandant un rapport sur la question, lord Dorchester déclara que tout changement à la constitution devrait être graduel, qu'une administration ferme et paternelle était le meilleur remède aux difficultés d'alors, que la colonie loyaliste de l'ouest n'était pas encore prête pour quelque chose de plus élevée qu'un gouvernement de comté, et qu'un lieutenant-gouverneur compétent devrait être choisi immédiatement pour la partie supérieure de la province. Au cas où l'on déciderait la division de la province de Québec sous une forme definitive, il soumettait certaines recommendations quant à la ligne de séparation. En 1789, le programme était définitivement adopté, et deux années plus tard, le nouvel acte constitutionnel fut voté par le parlement britannique après que ses termes eurent été pleinement approuvés par lord Dorchester.

En vertu de cette nouvelle mesure, Québec fut divisé en deux provinces distinctes, avec un lieutenant-gouverneur, un Conseil législatif, et une Assemblée dans chacune. Le Conseil devait être composé de pas moins de sept membres nommés à vie par le gouverneur-général, ou le lieutenant gouverneur, et avec fonctions héréditaires à certaines conditions. L'Assemblée devait comprendre pas moins de cinquante membres dans le Bas-Canada, et seize dans le Haut-Canada. Le gouverneur avait le pouvoir de donner, de réserver, ou de refuser la sanction du roi à toute mesure passée par le Conseil et l'Assemblée tandis que le Roi-en-Conseil pouvait désavouer tout bill dans un

délai de deux ans après son adoption. Un tribunal de juridiction civile devait être établi dans chaque province. Au gouverneur était conféré le pouvoir d'affecter des terrains et le loyer de ces terrains au soutien du clergé protestant dans le Haut et dans le Bas-Canada, et, de l'avis de son Conseil exécutif, d'ériger des cures, sous la juridiction de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse. Nulle législation en vertu de l'Acte ne devait intervenir dans les prohibitions ou droits parlementaires concernant le commerce et la navigation.

OBJECTIONS A L'ACTE CONSTITUTIONNEL

Certaines des objections locales à cette mesure étaient naturelles ; d'autres, examinées à la lumière rétrospective de l'histoire, semblent très curieuses. Adam Lymburner, un marchand respecté de la ville de Québec, représentait à la barre de la Chambre des Communes les vues d'un grand nombre de colons anglophones. Ils demandaient l'abrogation absolue de l'Acte de Québec et une nouvelle constitution tendant à limiter le pouvoir des Franco-Canadiens, et à augmenter l'influence anglaise. Ils n'aimaient pas la division de territoire projetée, déclarait Lymburner, parce que, si l'on arrivait à constater que cette politique était nuisible, il serait impossible de refaire l'union des provinces ; parce que la nouvelle province du Haut-Canada "serait entièrement privée de toute communication avec la Grande-Bretagne," et qu'il y aurait ainsi un affaiblissement graduel des liens existants de loyauté et d'attachement à la mère-patrie. Il s'opposait à l'article conférant le titre héréditaire de Conseiller législatif, et terminait son témoignage en déclarant que les chutes de Niagara étaient "une barrière insurmontable au transport des produits," et que Québec était à peu près le centre de la partie cultivable de la province de Québec. Le 6 mai, 1791, commença aux Communes Impériales, un débat qui est devenu historique, grâce à la discussion entre Pitt, Fox et Burke.

C'etait alors l'époque sanglante de la Terreur en France, et au parlement britannique régnait une éloquence qui n'a jamais été égalée

depuis. Naturellement, le fait de conférer des libertés constitutionnelles aux Français de Québec, excita les amis comme les adversaires de la révolution française au parlement et donna lieu à d'éloquents discours. Burke déclara qu'une nouvelle aurore venait de poindre à l'horizon de France. Les académies françaises s'unissant aux clubs français, avaient allumé le flambeau de la liberté avec la torche de la sédition et promenaient la flamme de l'émancipation avec l'aide de "La Lanterne." Il semblait craindre que l'acte projeté ne voilât une tentative ayant pour but de greffer quelques-uns des principes de la constitution française sur celle de la colonie, et il insistait fortement sur l'adoption exclusive des principes britanniques.

Fox blâmait tout le monde et toute chose, surtout l'article du bill qui appliquait le principe héréditaire au Conseil législatif. Pitt, avec toute son influence personnelle si puissante, défendit la mesure et réussit à la faire adopter par la Chambre. Il exprima le désir de donner au Canada une constitution aussi parfaite que possible—un mélange monarchique, aristocratique et démocratique, tel que celui de la Grande-Bretagne elle-même. Il ressort de ces débats que les hommes d'Etat britanniques de cette période critique appréciaient hautement la fidélité dont les franco-canadiens avaient fait preuve durant la révolution américaine ainsi que leur conservatisme en ce qui concernait l'orage encore plus menaçant qui sévissait en France. Pitt, lui-même, était sous l'impression que plus l'on pourrait tenir les colonies de l'Amérique-Britannique séparées les unes des autres, le mieux ce serait pour leur fidélité. et en conséquence, il tenait beaucoup à perpétuer les lois, les institutions et la langue française dans le Bas-Canada afin d'atteindre ce but. L'union entre les Treize Colonies avait produit la guerre et l'indépendance ; l'union entre le reste des colonies britanniques devait certainement être dangereuse. Puisque c'était là l'opinion du plus grand chef politique de l'Angleterre en

1791, il existe certainement quelques raisons pour excuser les erreurs commises par le roi George un quart de siècle auparavant.

Après que le bill eut été adopté par les deux chambres, il fut dument proclamé par le Roi-en-Conseil le 24 août, 1791. Les provinces du Haut et du Bas-Canada étaient créées. Naturellement, lord Dorchester était toujours gouverneur-général, ou governeur-en-chef, comme on disait encore nombre d'années après. Le major-général sir Alured Clarke était lieutenant-gouverneur de la province inférieure ; le major-général J. Graves-Simcoe, de la province supérieure. Parmi ceux qui étaient présents à Québec en décembre de la même année, durant l'inauguration de la nouvelle constitution, se trouvait S. A. R. le prince Edouard—plus tard duc de Kent, et père de la reine Victoria. Newark, qui devint Niagara, fut la première capitale de la nouvelle province du Haut-Canada, puis York—à présent Toronto—fut fondée par Simcoe dans ce but sur les rives du lac Ontario et adossée à une sombre et épaisse forêt. Son premier choix, cependant, avait été un endroit sur la Thames au cœur des solitudes de l'ouest, et très éloigné du danger d'une attaque américaine, et qui devint plus tard la ville de London. La première Assemblée de Simcoe se réunit à Newark le dix-sept septembre 1792, et le premier parlement du Bas-Canada se réunit à Québec le 17 décembre suivant.

Les conditions qui prévalaient alors dans les deux provinces étaient très différentes. La province supérieure était peuplée de loyalistes britanniques, exercés au gouvernement colonial autonome, en tant que celui-ci était compris alors, et pénétrés de foi en la liberté et en la justice des institutions britanniques. Ils avaient des lois anglaises et tenaient leurs terres an franc-alleu. Ils avaient un gouverneur doué de cette perspicacité, de ce caractère résolu, si essentiels dans un temps et dans des conditions où le moule de la nationalité n'est pas encore formé, et lorsque le succès dépend dans une

si grand mesure de l'esprit d'initiative de ceux qui exercent l'autorité. Il était britannique et loyal au fond de l'âme, avait combattu à la tête des "Queen's Rangers" de la Virginie durant la révolution et s'attendait certainement à combattre dans un autre conflit du même genre. Durant le court exercise de son pouvoir qui ne dura que quatre ans, il avertit, de fait, les autorités anglaises qu'une autre guerre avec les Etats-Unis était inévitable avant le règlement définitif des affaires. Il se prépara, dans la mesure de ses faibles moyens, à cette éventualité, ouvrit, à travers le bois, des chemins pouvant servir au transport des troupes, lança une proclamation offrant des concessions plus gratuites de terres à tous les loyalistes qui étaient restés aux Etats-Unis, et réussit à en attirer un grande nombre. Incidemment, il fit beaucoup, en insistant auprès des autorités impériales, pour établir l'Eglise d'Angleterre dans la province. Il contribua dans une certaine mesure à favoriser l'éducation et à jeter les premières bases des institutions municipales.

D'un autre côté, le Bas-Canada était une province essentiellement française. Il avait un gouverneur britannique, et une Assemblée modelée sur le système anglais, l'Acte de *l'Habeas Corpus* et les lois criminelles de l'Angleterre. Mais c'était tout. Les terres étaient encore tenues d'après l'ancien système féodal français, bien que, pour la commodité des nouveaux colons, on établît sur demande spéciale, la tenure en franc-alleu. Le droit français prévalait en matière civile de même que les coutumes et la langue françaises. La religion qui s'est identifiée avec la vie canadienne-française était virtuellement établie comme Eglise d'Etat dans le temps même où l'on était à détruire son influence et à saper sa position dans la mère-patrie de *l'habitant* canadien. Cependant, de même que, dans le Haut-Canada, une partie considérable des terres incultes de la province avait été mise à part pour l'entretien du clergé protestant. Le peuple était ignorant, tout à fait étranger aux doctrines et aux pratiques



BATAILLE DE QUEENSTON HEIGHTS

13 octobre 1812, entre 1200 Américains sous le Général Van Rensselaer et 800 soldats anglais et canadiens commandés par sir Isaac Brock et le Général Sheaffe. Les premiers fut repoussés et la frontière sauvée d'une invasion sérieuse.

constitutionnelles et fut pendant plusieurs années réellement incapable de comprendre la signification de l'Assemblée élective. Lorsqu'il la comprit, les résultats n'en furent pas précisément bienfaisants.

LES PROVINCES MARITIMES

Vers le même temps, les Provinces Maritimes faisaient de rapides progrès. L'affluence des loyalistes avait donné un nouvel essor aux conditions paisibles de la vie politique acadienne. Dès 1758, il y avait eu là des institutions libres et la première assemblée représentative organisée sur le sol canadien avait commencé à siéger à Halifax, en octobre de la même année. La province de la Nouvelle-Ecosse comprenait alors le Nouveau-Brunswick de l'avenir, et les deux îles le long de la côte. Mais, lors de l'arrivée de la grande migration loyaliste, un remaniement devint nécessaire et en 1784, le Nouveau-Brunswick devint une province avec sa propre assemblée et son propre gouverneur—le colonel Thomas Carleton, frère de lord Dorchester. Ce pays avait beaucoup prospéré grâce aux forts droits préférentiels que l'Angleterre avait imposés en faveur de ses bois de construction ; ses rivières étaient encombrées de bois flottant, et ses scieries regorgeaient de produits pour la construction des navires et l'industrie.

Dans la Nouvelle-Ecosse, un loyaliste énergique et compétent, un honorable tory de la vieille école, dans la personne de sir John Wentworth fut gouverneur depuis 1792 jusqu'à 1808. Il aida l'évêque Inglis à fonder l'Université de King's College, et à maintenir vigoureusement l'union de l'église et de l'Etat. Incidemment, la guerre avec la France avait provoqué un grand déploiement de patriotisme parmi la milice, et le régiment royal de la Nouvelle-Ecosse avait été enrôlé ; tandis que la présence de S. A. R. le duc de Kent, à Halifax, comme commandant des forces dans l'Amérique-Britannique avait fait de cette ville un brillant centre social, et, vu la popularité personnelle du duc, on avait changé le nom de l'île de Saint-Jean en celui d'île du Prince-Edouard. Pendant ce temps-là, la population avait beaucoup

augmenté dans toutes les provinces. En 1791 elle était d'environ 20,000 dans le Haut-Canada, de 150,000 dans le Bas-Canada, et de 50,000 dans les provinces Maritimes. En 1806, ces chiffres s'étaient augmentés à environ 70,000 dans le Haut-Canada, à 250,000 dans le Bas-Canada, et à plus de 100,000 dans les provinces de l'Atlantique.

L'expansion de la population, l'affluence de nouveaux colons, avec des idées neuves ou de vieux principes, et les froissements provenant de discussions plus étendues amenèrent des différends d'une importance sérieuse, et créèrent une situation qui devait plus tard produire la destruction de l'Acte de 1791 et l'établissement de nouvelles constitutions dans toutes les provinces. En somme, l'Acte Constitutionnel avait donné des résultats assez satisfaisants dans les deux Canadas jusqu'à la fin du siècle. Pendant les dix années qui suivirent, il ne put être appliqué qu'au prix de nombreux froissements, et à partir de là, son efficacité échoua complètement. Le pivot de sa création et de son application était l'ensemble des trois pouvoirs représentés par le gouverneur,* le Conseil Législatif et la Chambre d'Assemblée. Ces pouvoirs correspondaient, dans une certaine mesure au Roi, aux Lords et aux Communes d'Angleterre. Il y avait le Conseil Exécutif qui, de simple corps consultatif d'hommes marquants, devint un Cabinet puissant resemblant quelque peu au Cabinet anglais, mais sans les particularités vitales de la responsabilité à la Législature et du caractère d'un système ministériel.

Le gouverneur ou le lieutenant-gouverneur était, naturellement, nommé par la Couronne. Le Conseil Législatif était nommé par le gouverneur, ainsi que le Conseil Exécutif. Il arriva un temps où les deux Conseils furent tellement mêlés dans leur composition, et si fortement unanimes dans les questions de programme, qu'ils ne formaient plus qu'un seul et même corps—le plus petit étant réellement un comité du plus grand. D'un autre côté, l'Assemblée était élue par

* Le gouverneur-général semble avoir été le véritable gouverneur du Bas-Canada, tandis que dans les autres provinces, il intervenait rarement dans l'exercice des fonctions des lieutenants-gouverneurs.

le peuple pour un terme fixe d'années et, naturellement, elle vint bientôt en conflit avec la Chambre Haute. Telle était la forme du gouvernement dans toutes les provinces, mais son fonctionnement était tout-à-fait différent dans les sections anglaise et française et les raisons alléguées pour son maintien ou sa modification étaient également dissemblables.

Dans le Bas-Canada, les gouverneurs arrivaient généralement imbus de l'idée qu'il fallait concilier les Franco-Canadiens et entretenir leur fidélité, mais qu'aucune parcelle de la suprématie impériale ne devait être cédée. A leur arrivée, ils constataient que la minorité anglaise était entreprenante, riche, et indubitablement loyale envers les intérêts et les idées britanniques, mais en antagonisme continuel et acerbe avec une majorité française dont les chefs devenaient chaque année plus anti-britanniques et plus étrangers aux principes appuyés par les représentants de la Couronne, et, comme ils le découvrirent bientôt, par les membres des deux Conseils de langue anglaise. En suivant leurs instructions pour préserver le lien britannique, ils devaient, conséquemment, renoncer à l'espoir de concilier les Français, ou se placer eux-mêmes dans une attitude d'antagonisme direct vis-à-vis des Anglais. Parfois, ils se hasardaient à entreprendre cette dernière alternative, et les intérêts, ou les intérêts supposés, de l'Angleterre et de l'élément britannique dans la colonie étaient sacrifiés au désir de rechercher une popularité français peu durable. Alors la confusion fut à son comble.

Dans le Haut-Canada, la question prit une forme quelque peu différente. Durant les premières années, il y eut peu de difficultés, vu que toute la population était loyaliste, n'ayant qu'une seule pensée et qu'un seul esprit politique, et se proposant surtout de s'établir et d'assurer la prospérité de ses foyers lointains. Plus tard, lorsque la population augmenta, et que des radicaux arrivèrent d'Ecosse et du Lancashire, des libéraux, de diverses parties de l'Angleterre, des

Américains des États-Unis, qui songeaient aux avantages commerciaux et qui étaient pénétrés d'idées républicaines, la situation se modifia considérablement. Naturellement, ces gens ne connaissaient rien des conditions primitives, et étaient hostiles au gouvernement de castes qu'ils trouvèrent en existence. Que ce gouvernement fut le meilleur en fait d'habileté et de connaissances administratives que la colonie—avec sa faible population et son grand territoire—put produire ; que les Conseils fussent composés d'hommes qui avaient affronté les périls et les privations de la vie du pionnier, sans avoir eu d'abord l'espoir d'arriver au pouvoir, et qui croyaient fermement à leur droit de gouverner la province qu'ils avaient fondée ; qu'il fut désirable de procéder lentement et prudement à la confection d'une constitution ; tout cela importait peu au nouveaux venus. Des conflits d'opinion étaient inévitables dans ces conditions, et étant donné cet état de choses, le gouverneur et les loyalistes devaient nécessairement être d'accord.

Dans les provinces maritimes, les affaires restèrent sans modification ou sans agitation sérieuse en faveur d'un changement, longtemps après cette période. La plupart des colons étaient ou loyalistes ou Acadiens, et dans les deux cas, peu enclins à une agitation active contre les hommes au pouvoir. Les gouverneurs étaient en général, de bons administrateurs, résolus à développer les ressources coloniales. Il s'ensuivit que, bien que la majeure partie des pouvoirs des gouvernements fut entre les mains du gouverneur et du Conseil dans chacune des provinces de l'Atlantique, les gens ne se trouvaient pas placés dans une attitude d'antagonisme aigu, ni dans la necessité apparente d'une agitation énergique. Il n'en est pas moins vrai cependant, que la longue lutte qui devait être entreprise ici comme ailleurs entre le gouverneur et l'Assemblée, n'était que retardée. Ce conflit commença sérieusement dans les provinces maritimes après la guerre de 1812, et dura à travers des variations infinies, jusqu'en 1848.

CHAPITRE IX

La Guerre de 1812-15

AINSI que dans plusieurs conflits relatés par l'histoire, les causes, apparentes de la guerre de 1812 entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'étaient pas les plus véritables. Le decret de Berlin de Napoléon Bonaparte et l'orde-en-conseil de représailles du gouvernement britannique, par lesquels chaque pouvoir cherchait à bloquer les côtes de son adversaire et gêner son commerce et ses industries, n'affectaient naturellement que très peu les puissances neutres. Ceci était particulièrement le cas pour la république américaine qui en était arrivée à monopoliser presque tout le transport des marchandises du globe durant la longue suite de luttes de l'Angleterre contre la France. En ce qui concerne ce dernier pays, le blocus n'existait que sur le papier, mais du côté de l'Angleterre, munie de son immense et formidable marine, les ordres-en-conseil devenaient une dure réalité et n'étaient pas peu préjudiciables aux intérêts americains.

CAUSES DE LA GUERRE

Pourtant, la conduite de l'Angleterre était juste en elle-même, et aussi à l'égard de sa propre défense. S'il y avait eu dans les Etats-Unis quelque chose approchant d'un sens amical généralement répandu, ou un sentiment de parenté, pour ne rien dire de la sympathie que méritait l'Angleterre pendant sa longue résistance en faveur des libertés de l'Europe, la politique des ordres-en-conseil eut été reçue avec patience, ou modifiée sur des représentations courtoises. Mais, excepté dans quelques endroits de la Nouvelle-Angleterre, et certains cas isolés sur d'autres points, ce désir n'existait pas, et l'irritation qui languissait depuis les jours de la révolution, prit de la force et

activa sa flamme en présence de l'effet malheureux produit sur le commerce américain.

Il en était de même du droit de recherche des déserteurs sur les navires neutres, en pleine mer. Au point de vue des Etats-Unis d'alors, et comprenant bien la tournure d'esprit naturelle à une jeune et fière nation, exaltée par les circonstances, il est aisée aujourd'hui de se figurer combien la saisie de ses navires et l'enlèvement forcée des matelots suspects ont dû l'offenser. Néanmoins, sans l'existence des anciens mécontentements et d'une hostilité préconçue, le côté raisonnable de la position prise par l'Angleterre, d'après la manière de voir qui lui était imposée, eut été bien plus généralement admis.

LES ESPERANCES DES AMERICAINS

La Grande-Bretagne combattait pour son existence nationale, et celle-ci dépendait de sa flotte que les désertions décimaient continuellement—ses matelots prenaient refuge sur les navires américains. Elle exerçait donc le droit de recherche, qui n'avait jamais été mis en doute d'une façon sérieuse par aucune puissance et, à cause des circonstances du moment, on aurait pu espérer que ces démarches fussent acceptées avec conciliation. Dans ces conditions d'extrême gravité, si l'on eut refusé de recevoir, ou si l'on eut aidé la capture des déserteurs d'un pouvoir ami, un pareil acte eut été juste et raisonnable. Mais il ne semble pas qu'on y ait pensé, et l'infortunée saisie de la *Chesapeake* par le navire anglais *Léopard*, qui amena des déserteurs, ou prétendus tels à Halifax, où ils furent jugés et condamnés, compliqua davantage le malentendu, qui resta vivace, en dépit des excuses immédiates formulées par le gouvernement britannique, et suivies du rappel des officiers incriminés dans cette affaire. Ensuite survint la destruction du *Little Belt*, sans provocation, par une frégate américaine, en 1811. Et puis, comme pour continuer, Jefferson plaça l'embargo sur les bâtiments anglais—mais l'acte fut rappelé lorsque l'on s'aperçut de l'impossibilité de le mettre en opération. De la

sorte le malaise allait augmentant sur ces deux motifs ou prétextes mis en jeu ostensiblement, et l'on marchait à la guerre ouverte.

D'abord, les véritables raisons de la guerre avaient des racines plus profondes. Il y avait l'hostilité encore latente des jours de la révolution aux Etats-Unis. Il y avait de plus la sympathie naturelle du peuple américain envers la France, son ancienne alliée contre l'Angleterre, en dépit de l'inconséquence apparente d'une république appuyant les ambitions d'une autocratie militaire. Il y avait aussi un désir ardent d'arrondir le pays par l'acquisition de l'Amérique-Britannique ; et la ferme croyance populaire que ce serait chose facile, advenant une guerre. Citons encore la politique inévitable des partis pour la faveur publique, et enfin, le spectacle du président Madison acceptant la nomination à un nouveau terme (et son élection éventuelle) sur la promesse réelle de déclarer la guerre contre la Grande-Bretagne.

Telles furent les causes réelles du conflit. L'Angleterre ne désirait pas la lutte. Elle avait tout intérêt à avoir la paix et elle fit tous les efforts possibles pour la conserver. De fait, le Canada souffrit durant le commencement de la guerre par suite des instructions du gouverneur-général, sir George Prévost, enjoignant aux gens de rester calmes dans l'espoir que l'on en arriverait à un arrangement propre à soulager les épaules fatiguées du soldat, du marin et du contribuable anglais du fardeau d'un nouveau conflit. A cette époque, Wellington guerroyait encore en Espagne, Napoléon se voyait à l'apogée de sa puissance, et l'or anglais était répandu comme de l'eau, pour prévenir la ruine totale des nations alliées d'Europe. C'était réellement le moment critique de la longue lutte britannique avec un grand capitaine qui semblait avoir un continent à ses pieds et quatre cent mille hommes de plus belles troupes que jamais le génie de la conquête eut exercées, prêtes à obéir à ses ordres. Son seul danger, le seul échec à ses ambitions colossales lui vint du petit pays de l'autre,

côté de la Manche contre lequel les Etats-Unis, le 18 juin 1812 déclarèrent formellement la guerre.

Cependant, si l'Angleterre avait raison de regretter de voir un autre ennemi se dresser devant elle, et un autre conflit s'ajouter à la longue liste de ses responsabilités, et de ses embarras, les provinces disséminées de l'Amérique-Britannique avaient une cause encore plus apparente de le redouter. Depuis la rivière Détroit jusqu'à Halifax, étaient échelonnés, le long d'une ligne frontière de mille milles, moins de cinq mille soldats anglais. La population de toute cette vaste région n'était que de trois cent mille hommes, femmes et enfants, contre une population américaine de huit millions. La population du Haut-Canada où la plupart des combats devaient avoir lieu, ne comptait que 77,000 âmes. Le résultat semblait si certain que Jefferson disait que c'était "une simple question de marche;" Eustis, le secrétaire de la guerre, disait: "Nous pouvons prendre les Canadas sans soldats;" Henry Clay ajoutait: "Nous commandons les Canadas tout autant qu'elle (la Grande-Bretagne) commande l'ocean."

LE GENERAL BROCK LE HEROS DE LA GUERRE

Le succès de la résistance des provinces à l'invasion de leurs territoires par onze armées différentes, durant les deux ans qui suivirent est dû à la sagesse et au courage du major-général sir Isaac Brock qui, en 1812, était lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, et commandant des forces. Presque chaque guerre, dans chaque pays, à produit quelques grandes figures, et Brock semble indubitablement être le héros de cette lutte importante—une guerre qui décida de la destinée de la moitié d'un continent et affecta tout l'avenir de la Grande-Bretagne dans son empire alors naissant. Il pressentit ce qui devait arriver, avertit les autorités britanniques de l'imminence du danger, et s'efforça, avec les faibles moyens à sa disposition et le mince appui qu'il reçut, de se préparer à la lutte. S'adressant à la législature de sa province, le 4 février 1812, plus de quatre mois avant

L'HONORABLE C. M. DE SALABERRY.
Colonel, compagnon du Bain

MAJOR-GENERAL ISAAC BROCK, K. B.

que la guerre fut réellement déclarée, il décrivit la situation de l'Angleterre et du Haut-Canada, dans les termes historiques et éloquents que voici :

"La lutte glorieuse dans laquelle l'empire britannique est engagé, et le grand sacrifice que l'Angleterre offre si noblement pour assurer l'indépendance des autres nations, devraient, ce me semble, étouffer tout sentiment d'envie et de jalousie et exciter en même temps l'intérêt et provoquer l'admiration d'un peuple libre ; mais, mettant en oubli ces impressions générales, le gouvernement américain, manifeste une disposition destinée à nuire à la Grande-Bretagne et à diviser ses efforts. Non seulement les ports des Etats-Unis sont interdits à l'Angleterre, tandis qu'ils offrent un abri aux croisières de son ennemie invétérée, mais l'Angleterre est même forcée de renoncer aux droits maritimes qu'elle a si longtemps exercés. Des menaces insultantes sont faites et des préparatifs hostiles sont réellement commencés ; et, bien que j'aie encore l'espoir que la réflexion calme et la voix de la justice pourront nous éviter les calamités de la guerre, je ne saurais trop insister pour recommander à votre attention immédiate, l'adoption de mesures propres à assurer la paix à l'intérieur du pays, et repousser toute agression hostile."

Les quelques dernières lignes de ce discours contiennent une allusion à un mécontement local. Il était malheureusement trop vrai que des colons américains, dans certains districts de la province, avaient élu à la législature des hommes qui représentaient leurs vues et qui, pendant une courte période, embarrassèrent sérieusement l'action de l'Exécutif. Deux de ces prétendus législateurs et citoyens britanniques se sauvèrent plus tard dans les lignes des envahisseurs, et l'un d'eux, nommé Wilcox, mourut en combattant contre le pays de son adoption et de son allégeance. Mais Brock savait qu'il pouvait compter sur la masse du peuple dans sa province et que la fidélité des hommes de 1783 et de leurs fils

brillerait d'un aussi vif éclat durant cette crise qu'elle avait brillée aux jours de la révolution et de la migration. Il leur dit avec vérité, dans un appel à la legislature, que l'esprit libre d'un peuple libre ne peut jamais périr, et ne saurait être conquis, et que la Grande-Bretagne les défendrait jusqu'à son dernier homme et son dernier canon, pour résister à la sacrilège invasion du territoire britannique.

Dans ces circonstances, lorsque Brock reçut la nouvelle de la déclaration de la guerre, par l'entremise d'agents particuliers, il savait que tout dépendrait d'une action prompte et vigoureuse. Il envoya en toute hâte quelques réguliers pour tâcher de défendre la frontière de Niagara, convoqua la législature, appela la milice sous les armes, et fit tous les préparatifs en son pouvoir en attendant la réception de l'information officielle concernant l'action des Etats-Unis. Cet avis officiel ne vint pas, mais le 11 juillet, le général Hull traversa la rivière Sainte-Claire de Détroit à Sandwich, avec deux mille hommes et lança une proclamation de matamore, promettant sa protection à tous les non-combattants ; affirmant la certitude de la conquête, et la délivrance de la "tyrannie et de l'oppression anglaises," et déclarant que si le gouvernement britannique acceptait l'aide de ses sujets indiens, pour résister à son invasion, "la destruction instantannée" serait le sort de tous ceux qui pourraient être pris en combattant côte à côte avec un contingent indien. Brock répliqua par un manifeste très éloquent, très digne, et très patriotique, et le 27 juillet, il soumit à la législature une adresse qui était un modèle de sentiment et d'expression. Le 8 août, Hull était retourné au Détroit en apprenant la prise, par le capitaine Roberts, conformément aux ordres de son chef, de l'importante position américaine de Michillimakinack.

Une semaine plus tard, Brock, avec trois cents réguliers et quatre cents miliciens d'York et de Lincoln, aidés du brave chef indien Tecumseh, et d'environ 600 Sauvages, traversait la rivière Sainte-Claire à la poursuite de son ennemi. Hull avait été étonné d'abord

par une sommation d'avoir à se rendre, et plus tard, en voyant la petite armée britannique traverser la rivière—le général Brock, "debout dans son canot conduisant ses soldats au combat," ainsi que Tecumseh en son style imagé d'Indien, racontait la chose plus tard. Cependant, avant qu'on put donner l'assaut, Hull et tout son effectif de 2,500 hommes, y compris le 4iéme des Etats-Unis avec son drapeau, se rendirent. La capitulation comprenait tout le territoire du Michigan ; la ville et le port du Détroit, qui commandait virtuellement tout le Canada occidental ; le brigantin de guerre *Adams*, un grand nombre de faisceaux d'armes ; une grand quantité de matériel de guerre dont on avait grand besoin, trente-trois pièces de canon, et les caisses militaires. C'était une action hardie et aventureuse de la part de Brock, et le résultat de ce coup de main affecta presque toute la lutte. Il encouragea les miliciens dans toute l'étendue des provinces ; il démontra à un grand nombre de ceux qui avaient des tendances déloyales, qu'il valait mieux pour eux conserver au moins les apparences de la fidélité ; il électrisa les masses, et leur inspira un nouveau courage.

A la suite de cette action d'éclat Brock rencontra des difficultés plus sérieuses que celles qui étaient offertes par l'ennemi sur le champ de bataille. Il eut à lutter contre la faiblesse et les tergiversations de sir George Prévost qui, en sa qualité de gouverneur-général et de commandant des forces, dirigeait, de Québec, les affaires comme s'il eut su que les hostilités devaient cesser prochainement, et comme s'il eut été convaincu que le ministère anglais désirait que l'on ne fit rien de nature à augmenter les embarras de la situation. Un armistice, arrangé par Prévost, neutralisa un grand nombre des advantages provenant de la prise du Détroit ; des ordres partis de la même source empêchèrent Brock de détruire la marine américaine sur les lacs, marine que l'on était en train de construire, et qu'il pressentait devoir mettre en péril le contrôle de cette partie très vitale de la situation ; des ordres furent même lancés pour l'évacuation du Détroit.

Heureusement qu'il fut possible de les éluder. Les documents et les ordres généraux écrits par Prévost produisaient un effet décourageant, et leur rédaction était malheureuse.

Mais Brock tourna son attention vers la milice et, bien qu'on lui déniât le droit de se livrer à une action agressive qui aurait pu changer le cours des événements, il établit un système d'organisation qui rendit son effectif volontaire l'égal sous le rapport de la santé, de l'esprit, de l'instruction militaire &c., des troupes régulières les mieux disciplinées et aguerries. Et grâce au procédé sommaire d'emprisonnement, ou d'exil virtuel de ceux qui montraient trop de sympathies envers les Américains,—tout cela joint à l'influence magnétique de sa propre personalité et à la confiance qu'il avait dans le résultat du conflit—il obtint le contrôle absolu du peuple, de même que celui de la législature.

Il fit tous ses efforts pour donner aux volontaires l'occasion d'engranger leurs récoltes, et, dans toute la province, les femmes mêmes aidèrent aux travaux des champs. Pendant toute la durée de la lutte, l'insigne dévouement de nobles femmes aida puissamment aux hommes qui se consacraient à la défense glorieuse du pays. L'acte héroïque de Laura Secord, qui parcourut des milles de distance à travers des savanes infestées de serpents et à travers de sombres forêts, pour avertir un détachement britannique de l'approche de l'ennemi était loin d'être un exemple exceptionnel de dévouement. Le 18 septembre, pendant qu'il était encore à faire ses préparatifs, Brock écrivit à son frère qu'avant peu il entendrait parler d'une bataille décisive, et il ajoutait : "Si je suis battu, la province est perdue." Cette allusion à la concentration de dix mille soldats américains sur la frontière, pour envahir le pays, par Niagara, démontre l'importance majeure de la bataille alors prochaine de Queenston Heights. Leur intention était de prendre et de garder cette forte position comme camp retranché, et de se répandre de là sur la province avec des troupes amenées à

loisir des immenses réserves qui étaient en arrière. En même temps, le général Dearborn, avec un fort détachement, devait menacer Montréal en venant de l'Etat de New-York par le lac Champlain. Le général Harrison devait partir du Michigan pour envahir la province supérieure avec six mille hommes et le commodore Chauncey devait amener une armée à travers le lac Ontario.

BATAILLE DE QUEENSTON HEIGHTS

La première partie de l'exécution de ce programme commença le 13 octobre par une tentative faite par 1,500 des réguliers des E. U. et 2,500 miliciens pour traverser la rivière Niagara. Environ 1,100 soldats, suivis à distance par d'autres détachements, réussirent à traverser et à gravir les hauteurs de Queenston en face de la faible résistance qui pouvait leur être faite par une avant-poste britannique. Si les Américains eussent pu conserver cette position, le résultat était certain, et aurait probablement été à peu près tel qu'ils l'espéraient. En même temps, sir Isaac Brock—à son insu, il avait été gazetté chevalier supplémentaire du Bain une semaine auparavant, en récompense de sa victoire du Détroit—était arrivé de son poste près du fort George où il avait surveillé le service, mais avant qu'il put faire autre chose que se montrer à ses troupes, juger la situation, hâter l'arrivée de ses renforts, et crier l'ordre de "pousser en avant les volontaires d'York" pour resister à un contingent américain qui à cet endroit se dirigeait vers les hauteurs, il tomba frappé d'une balle à la poitrine, et il n'eut que le temps de demander que sa mort fut cachée à ses soldats. Les renforts, sous les ordres du major-général Sheaffe, arrivèrent bientôt après et 800 hommes firent contre l'ennemi une charge à la baïonnette qui le fit dégringoler en bas des hauteurs vers la rive, un grand nombre, dans leur retraite précipitée, allant se briser sur les rochers, ou se noyant en s'efforçant de traverser les eaux impétueuses de la rivière Niagara. Les survivants se rendirent au nombre de 960 hommes, y compris le major-général Wadsworth, six colonels et 56

officiers parmi lesquels se trouvait celui qui devait devenir plus tard le fameux général Winfield Scott. Les pertes des Anglais furent peu nombreuses, mais ils eurent à regretter la mort du jeune et brave lieutenant-colonel John McDonell, procureur-général de la province.

Si considérable que fut la victoire et si important qu'en devint le résultat pour le Haut-Canada, rien ne pouvait contre-balancer la mort du héros de la guerre. Il est vrai que sa mémoire laissa une impression qui produisit un effet durable, mais son intelligence fertile, sa faculté d'action rapide, ses talents comme organisateur militaire étaient perdus pour toujours. S'il eut vécu, son nom eut probablement brillé dans les annales de l'armée anglaise et de l'univers. Quoi qu'il en soit, bien qu'il ait sa place marquée dans la contexture de l'histoire canadienne et dans les cœurs de ses compatriotes, dans un trop grand nombre de récits britanniques et américains, son nom a été relégué parmi la myriade de braves officiers qui ont tout simplement fait leur devoir et qui ont été tués obscurément dans quelque petite escarmouche d'avant-poste. La vaste importance des influences et des questions résultant des premiers événements de la lutte est en pareil cas mise en oubli, ou passe inaperçue.

L'hiver approchait et après une invasion futile venue de Buffalo sous les ordres du général Smyth, laquelle fut repoussée par quelques troupes sous le commandement du colonel Cecil Bisshopp, la scène de la lutte fut transportée au Bas-Canada durant un court laps de temps. Prévost avait là ses difficultés, de même que Brock dans l'autre province, mais il lui manquait la vigueur et la résolution de ce dernier. Il avait hérité des embarras de l'administration de sir James Craig, et il trouva une population qui avait été remuée par des agitations échevelées et par des influences résultant des antipathies de race dans le pays. La discorde apparente était telle qu'elle avait sans aucun doute aidé le parti de la guerre aux Etats-Unis à répandre la croyance que les Canadiens-Français, si passifs en 1776,

étaient devenus pour le moins actifs dans leur hostilité envers la domination anglaise. Mais dès que la guerre eut été déclarée, les dissensions intestines s'évanouirent comme par enchantement et la Législature locale s'empressa s'appuyer le gouverneur et toutes les mesures nécessaires — et en cela elle fit preuve d'une fidélité supérieure à celle de la petite Assemblée d'York qui avait permis à Wilcocks et à ses partisans d'obstruer momentanément la procédure.

Le gouverneur-général fut autorisé à lever et à équiper 2,000 hommes et, en cas d'invasion, à armer toute la milice de la province. Les députés votèrent £32,000 pour les fins de la défense et à la session suivante ils affectèrent £15,000 par année durant cinq ans pour payer l'intérêt sur l' émission des billets de l' armée. Il est bon de dire ici que la législature du Haut-Canada, en février, 1812, avait également reconnu le besoin immédiat d'argent en autorisant le général Brock à émettre des billets de l'armée au montant de £500,000—deux millions de dollars, au cours d'Halifax, soit $4 par livre, en usage pendant si longtemps dans les provinces. Le paiement de l'intérêt était garanti et, en janvier, 1814, le montant autorisé de l'émission fut porté à £1,500,000, cours d'Halifax—six millions de dollars. Les arrangements financiers de la guerre avaient été faits d'une manière excellente dans les deux provinces. On ne permit à aucun fonctionnaire public de profiter de l'usage de ces billets et l'on s'occupa avec soin du paiement de l'intérêt sur une circulation qui ne semble pas avoir dépassé $4,820,000. En décembre, 1815, les billets furent retirés et achetés par sir Gordon Drummond, alors lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et agissant au nom du gouvernement britannique.

Pour revenir à la campagne de 1812, environ 10,000 hommes sous le commandement du général Dearborn avait menacé la province supérieure à un endroit situé près du lac Champlain ; mais après une courte démonstration qui fut arrêtée par la milice de Montréal sous

le commandement du lieutenant-colonel de Salaberry, les troupes américaines sur toute la ligne se retirèrent dans leurs quartiers d'hiver, et les deux Canadas purent constater qu'ils avaient traversé la première campagne de la guerre sans essuyer une défaite et sans perdre un pouce de terrain. Les Américains avaient cependant remporté quelques avantages en ce sens qu'ils commandaient les lacs, ce que Brock, dans sa sagesse, avait tant désiré éviter au commencement de la lutte.

LA CAMPAGNE DE 1813

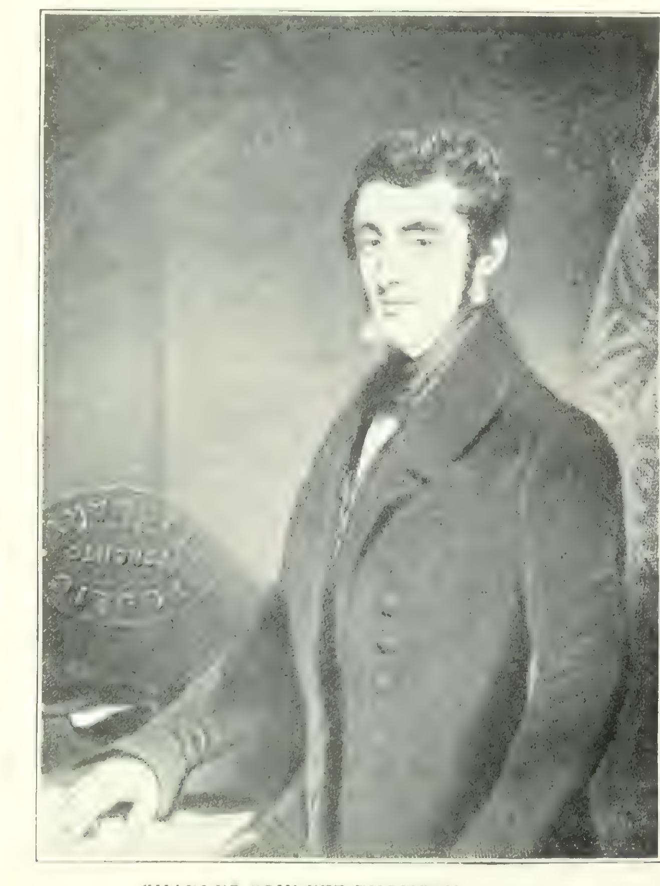
La campagne de 1813 ne fut pas aussi heureuse. Au commencement, les troupes britanniques et canadiennes remportèrent quelques avantages. Le 19 janvier, le colonel Proctor, avec 500 réguliers britanniques et 800 Indiens sous le commandement du chef wyandotte Tête-Ronde, traversa la rivière Sainte-Claire sur la glace. Deux jours après, il attaquait le général Winchester, qui avait sous lui un nombre d'hommes à peu près égal. Après un rude combat au cours duquel il perdit 182 tués et blessés, Proctor remporta une victoire décisive et prit près de 500 prisonniers. L'ennemi perdit en outre de trois à quatre cents hommes tués et blessés. Ce fut un succès chèrement acheté, car Proctor acquit là une réputation qu'il ne put malheureusement soutenir plus tard. Le colonel George McDonell, qui avait recruté un fort régiment parmi les catholiques de la Haute-Ecosse établis dans Glengarry, attaqua, le 23 février la ville d'Ogdensburg, dans l'Etat de New-York—d'où des partis de maraudeurs étaient venus durant l'hiver—et prit onze canons, une grande quantité de munitions d'artillerie et de matériel de guerre, plus deux goëlettes armées. Quatre officiers et soixante-dix soldats furent faits prisonniers.

En avril, cependant, le commodore Chauncey, avec une flotte de 14 vaisseaux portant 1700 hommes, fit voile de Sackett's Harbor, sur la côte new-yorkaise du lac Ontario, pour York (Toronto) qui était alors un petit village de 800 âmes, contenant les édifices gouvernementaux



L'HONORABLE SIR JOHN BEVERLY ROBINSON, BARONNET, C.B., D.C.L.

Juge en chef du Haut-Canada, 1829-62



CHARLES POULETT THOMSON,

LORD SYDENHAM

Gouverneur-général de l'Amérique-Britannique, 1839-41

de la province. Sous le commandement immédiat du général de brigade Pike, les Américains débarquèrent le 27 avril, mais furent tenus en échec par la résistance résolue de deux compagnies du 8e régiment royal et environ 200 miliciens. Le fort, situé à quelque distance de la petite ville, fut finalement pris après une explosion accidentelle qui tua Pike et 260 de ses hommes. L'ennemi continua sa marche en avant, le général Sheaffe fit retraiter sa petite armée de réguliers et se transporta de York à Kingston. La ville se rendit alors avec environ 250 miliciens, et en dépit des termes de la capitulation, fut livrée au pillage, et ses édifices publics furent incendiés. On vola même les vases sacrés de l'église et la bibliothèque législative fut pillée. A ce dernier sujet, Chauncey se montra très indigné et fit des efforts personnels pour restituer quelques-uns des livres volés.

Des incidents d'une grande importance se succédèrent ensuite avec rapidité. Le 27 mai, le fort George, du côté britannique de la rivière Niagara, fut pris par les Américains, et, deux jours plus tard, sir George Prévost fut repoussé dans une attaque contre Sackett's Harbor. Au commencement de juin, deux canonnières américaines furent prises sur le lac Champlain, et le 5 du même mois, le colonel Harvey—un soldat possédant quelques-unes des brillantes qualités de Brock et qui fut plus tard successivement lieutenant-gouverneur de toutes les provinces maritimes—attaqua durant la nuit une armée américaine composée d'au moins 3,500 hommes qui était campée sur les hauteurs de Burlington (près de ce qui est appelé aujourd'hui Hamilton) et s'empara d'un certain nombre de canons, de deux officiers généraux, et de plus d'une centaine d'autres officiers et soldats. Le 24 juin, le lieutenant Fitzgibbon, du 49ième régiment, en dissimulant habilement le nombre de ses hommes, amena la capitulation de 544 soldats américains, sous les ordres du colonel Boerstler, non loin du fort George et de Queenston. Il n'avait qu'environ 66 soldats et 250 Indiens sous son commandement.

Durant les deux mois suivants, les Anglais prirent Black Rock, où ils perdirent le brave colonel Bisshopp et le fort Schlosser—tous deux sur la frontière du Niagara. Plattsburg, sur le lac Champlain fut pris et les édifices public incendiés en mémoire d'York. Ce dernier endroit fut repris par les Américains.

Puis vint la désastreuse défaite des Anglais sur le lac Erié, où le capitaine Barclay, avec six navires et trois cents marins, fut battu par le commodore Perry, avec neuf vaisseaux et le double de ce nombre d'hommes. Non seulement désastreuse, mais honteuse fut la défaite suivante du général Proctor, près de Moraviantown par le général Harrison qui l'avait chassé du Détroit et d'Amherstburg. Proctor retraitait en bon ordre avec environ 400 soldats et 800 Indiens sous les ordres de Tecumseh, poursuivis par l'armée américaine forte de 4,000 hommes. Le combat eut lieu le 5 octobre, et le résultat naturel s'ensuivit, avec, en plus, la mort de Tecumseh. Le déshonneur de Proctor, qui se sauva au commencement de la journée, subit plus tard un conseil de guerre, fut censuré et privé de tout commandement pendant six mois, ne provenait pas de la défaite en pareilles circonstances, mais de son manque absolu de précaution militaire, soit durant le combat, soit durant sa retraite préalable. La mort du grand chef Indien fut l'un des coups les plus terribles portés à la cause britannique pendant toute la campagne. Elle était même plus importante que le fait que cette victoire mit toute la partie occidentale de la province aux mains des Américains. Le territoire pouvait être reconquis, le chef, jamais. Tecumseh était réellement un Sauvage d'une trempe héroïque, un homme qui inspirait la victoire, et qui, lorsqu'il agissait de concert avec des hommes tels que Brock et Harvey, était presque invincible. Ses Indiens auraient tout fait pour lui—même s'il se fut agi de renoncer au massacre ou à la cruauté—et la crainte qu'il inspirait aux Américains se manifesta par les mutilations barbares qu'ils firent subir à son cadavre.

Durant les quelques mois qui suivirent, il se produisit peu d'événements d'une grande importance, et l'attention du lecteur doit être maintenant dirigée vers le Bas-Canada. Les Canadiens-Français montrèrent avec sincérité et enthousiasme leur amour pour leur sol natal et pour leurs foyers en s'enrôlant en grand nombre et en combattant vaillamment partout où leurs services furent requis notamment sur le mémorable champ de bataille de Chateauguay.

ATTAQUES CONTRE MONTREAL

En octobre, une armée de huit mille hommes avait été concentrée à Sackett's Harbor, N. Y., sous les ordres des généraux Wilkinson et Boyd pour une descente à Montréal par la voie du Saint-Laurent. A mesure que ces troupes descendaient le fleuve elles furent suivis par un petit corps compacte de troupes britanniques sous les ordres des colonels Pearson, Harvey, Morrison et Plenderleath, accompagnés de huit canonnières et trois pièces de campagne qui causèrent beaucop de tort à l'ennemi. Le 2 novembre, Wilkinson et le gros de son armée étaient avec la flotille près de Prescott en route pour effectuer une jonction avec une armée sous les ordres du général Hampton qui devait les rencontrer à l'embouchure de la Chateauguay. Le général Boyd, avec 2500 hommes marchait le long de la rive suivi par 800 soldats britanniques sous les ordres du colonel Morrison qui avait résolu d'attaquer l' ennemi à un endroit nommé Chryslers Farm. Le résultat de cette bataille fut l'une des victoires les plus complètes de la guerre. Les Américains ayant perdu un grand nombre de prisonniers outre 339 officiers et soldats tués ou blessés. La perte des Anglais fut de 181. Boyd s'en retourna immédiatement à ses bateaux, et réjoignit Wilkinson. Ils se rendirent ensuite à l'endroit où la jonction devait s'opérer avec Hampton, et d'où ils devaient s'avancer sur Montréal.

En même temps, Hampton avait marché avec 7000 hommes en partant du lac Champlain vers l'embouchure de la rivière Chateauguay.

A cet endroit, et parmi les difficultés naturelles des forêts environnantes, il fut rencontré durant la nuit du 25 octobre par le colonel de Salaberry, qui commandait trois cents miliciens franco-canadiens et quelques Sauvages, et qui était appuyé par le colonel McDonell avec un autre contingent français de six cents hommes, lesquels avaient accompli la marche forcée la plus rapide dont l'histoire canadienne fasse mention, et étaient arrivés à Chateauguay la veille de la bataille. Les Américains s'avancèrent sur la première ligne cachée avec 4000 hommes, mais en repoussant cette ligne, ils rencontrèrent la seconde ligne sous les ordres du colonel McDonell. A cet endroit, les Canadiens eurent recours au stratagème suivant : des clairons avaient été placés à des distances considérables les uns des autres, et faisaient entendre leurs sonneries de façon à créer l'impression qu'il y avait là une armée nombreuse ; en même temps, les cris de guerre assourdissants d'une cinquantaine d'Indiens dispersés çà et là augmentaient le bruit et le tumulte. Le résultat immédiat fut la défaite des troupes américaines, leur retraite le jour suivant, et par conséquent leur absence au rendez-vous fixé par Wilkinson à l'embouchure de la rivière Chateauguay.

Cet échec entraîna l'insuccès d'une plan de campagne élaboré, en vertu duquel 15,000 hommes devaient s'emparer de Montréal, et ce succès anglais était dû à la vaillance des soldats et à l'habileté des chefs de deux petites armées comprenant en tout environ deux mille hommes. L'un des curieux incidents de la bataille de Chateauguay, fut celui-ci : Le colonel de Salaberry—sa première ligne de troupe ayant été forcée de se retirer devant l'écrasante supériorité numérique de ses adversaires—resta de pied ferme dans l'obscurité, avec un jeune clairon auquel il ordonna de sonner l'ordre d'avancer, ordre destiné aux troupes de McDonell—donnant à ce dernier l'occasion de mettre à exécution le stratagème qui fit croire au général américain que des milliers d'hommes lui barraient le passage. Un incident moins

agreable fut la façon mesquine et fausse dont Prévost s'efforça dans ses dépêches de s'attribuer à lui-même tout le mérite de cette victoire.* Malgré cela, les faits furent connus—en grande partie grâce à l'intervention de S. A. R. le duc de Kent, qui s'était souvent montré l'ami de de Salaberry—et à la fin de la guerre, McDonell et de Salaberry reçurent chacun la décoration de C. B.

Dans le Haut-Canada, durant cette période, il y avait eu une autre preuve frappante de l'incapacité de Prévost. Effrayé par les résultats apparents de la défaite de Proctor, près de Moraviantown, il avait ordonné au commandant anglais à Burlington et à York (le général Vincent) d'abandonner tous ses postes et de se retirer sur Kingston. Si cela eut été fait, la province supérieure aurait été virtuellement entre les mains des Américains. Au lieu de cela cependant, Vincent tint ferme et le colonel Murray, avec environ 378 réguliers et quelques volontaires et Indiens reçut quelques semaines plus tard la permission de s'avancer contre l'ennemi qui, avec 2,700 hommes sous les ordres du général McClure, défendait le fort George. Le 10 décembre, ce dernier évacua le fort, mais avant de partir, il eut la barbarie d'incendier et de détruire complètement le village voisin (autrefois la capitale) de Newark. C'était par une froide nuit d'hiver, et le joli petit village était surtout habité par des femmes et des enfants—les hommes étant ou dans l'armée, ou prisonniers de l'autre côté de la rivière. Les malheureux habitants furent chassés dans la neige sans abri, et, dans un très grand nombre de cas, très légèrement vêtus. Les représailles britanniques ne se firent pas attendre. Le fort américain de Niagara, tout vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière fut bientôt emporté d'assaut et gardé jusqu'à la fin de la guerre, et les villages avoisinants de Lewistown, Youngstown, Manchester et Tuscarora furent brûlés. Ces événements mirent fin à la campagne de 1813, après laquelle les Américains n'étaient plus en

* Notamment celle du 31 octobre 1813.

possession que d'Amherstburg, sur la frontière du Haut-Canada. Outre qu'ils avaient perdu tous les avantages des succès de Harrison contre Proctor l'incapable, ils avaient également perdu le fort Niagara du côté américain, et avec ce fort le contrôle de la frontière dans cette direction.

LA LUTTE DE 1814

Le général sir Gordon Drumond, un officier brave et compétent, était dans l'intervalle devenu administrateur et commandant dans le Haut-Canada, et ce fait exerça beaucoup d'influence sur la lutte subséquente de 1814. La dernière campagne de la guerre débuta par un autre mouvement en avant parti du lac Champlain avec 4,000 hommes sous le commandement du général Wilkinson. Ce mouvement fut arrêté et enfin repoussé le 30 mars, par une troupe de 300 braves sous le commandement du major Hancock au moulin de Lacolle—petite construction en pierre sur la rivière Lacolle, à environ un tiers de la distance entre Plattsburg et Montréal. Un peu plus tard, Michillimakinac fut dégagée par le colonel McDonell, et en mai, sir Gordon Drummond et sir James Yeo, le commandant des troupes navales s'emparèrent du fort Oswego du côté new-yorkais du lac Ontario et d'un matériel de guerre assez précieux. En même temps, des détachements britanniques avaient subi quelques défaites peu importantes et au commencement de juillet, le major-général Brown, avec 5,000 soldats appuyés par quatre mille miliciens de New-York recrutés pour la guerre, partait de Buffalo pour envahir la Haut-Canada. Pour repousser cette attaque, Drummond avait environ 4,000 bons soldats réguliers, affaiblis, cependant par la nécessité de garnir un certain nombre de postes importants. Les difficultés qu'il éprouvait à résister à l'invasion étaient encore augmentées par l'impossibilité apparente de faire comprendre à Prévost la situation et le besoin de renforts. Ce dernier ne voyait que la menace faite contre le Bas-Canada par les troupes concentrées sur le lac Champlain.

Le fort Erié se rendit aux Américains le 3 juillet, et le général Riall fut défait à Chippewa deux jours plus tard, ayant perdu 511 tués et blessés. La marche victorieuse des Américains fut cependant arrêtée à Lundy's Lane où sir Gordon Drummond, qui était venu de Kingston avec 800 hommes, prit le commandement, et le 25 juillet, à portée du bruit rugissant des chutes de Niagara, et dans la plus belle partie d'une région pittoresque et fertile, eut lieu la bataille la plus acharnée de toute la guerre, bataille qui se prolongea durant la majeure partie de la nuit. La victoire est réclamée de part et d'autre, mais les faits réels prouvent qu'après avoir tenté pendant six heures, avec 5,000 hommes, de forcer une position britannique defendue par environ la moitié de ce nombre, Brown dut se retirer à Chippewa, avec une perte de 930 hommes, contre 870 hommes perdus par Drummond, la marche en avant de Brown ayant été définitivement arrêtée. Le 26 il retraita au fort Erié où il fut peu de temps après attaqué sans succès par les Anglais qui perdirent 500 hommes. Il fut cependant bloqué entre les murs de son fort jusqu'au mois de septembre.

En Europe, la lutte contre Napoléon était temporairement finie, et 16,000 hommes de troupes anglaises aguerries avaient été débarqués à Québec. Prévost, à la tête de 12,000 de ces troupes s'avança sur Plattsburg, où il devait co-opérer avec la flotte britannique sur le lac Champlain. Cette dernière fut défaite, cependant, et le général anglais, avec une armée qui, sous les ordres de Brock, aurait pu menacer la ville même de New-York, retraita ignominieusement devant deux ou trois mille soldats américains.* En tant qu'il s'agissait des territoires des Canadas, ceci mit virtuellement fin à la guerre. En dépit de la reculade de Prévost à Plattsburg, la campagne de cette année se termina en laissant les Anglais maitres du lac Ontario—bien que les

*Il fut rappelé et n'échappa que par la mort à une condamnation devant un Conseil de guerre.

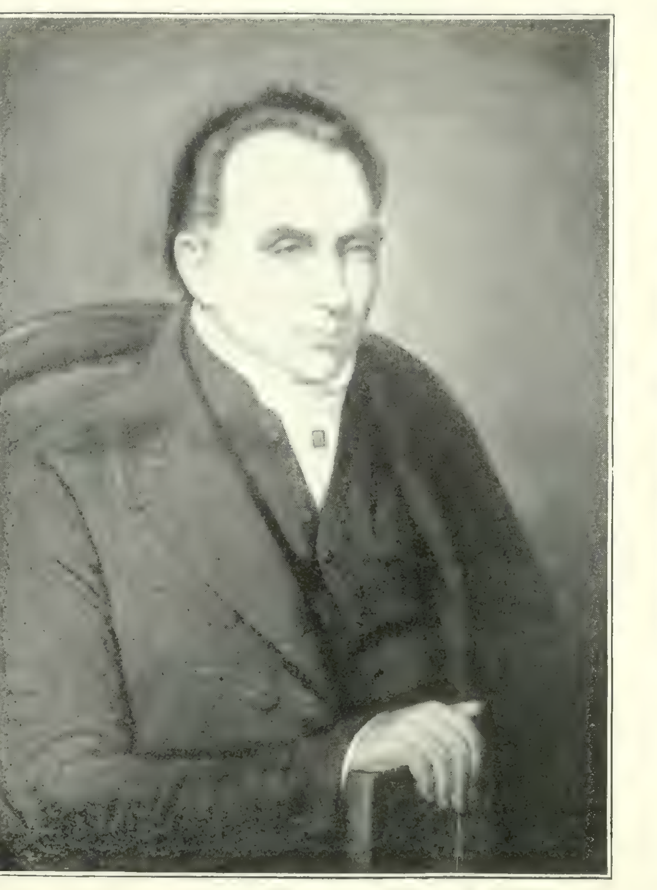
Américains eussent le contrôle du lac Erié—et ayant en leur possession plusieurs forts situés sur le sol américain, pour ne rien dire d'une partie de l'Etat du Maine.

Dans les provinces maritimes, la lutte ne s'était pas fait sentir aussi sérieusment. Le major-général Sherbrooke était lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et, grâce au voisinage de la flotte britannique à Halifax, et à la présence d'un nombre suffisant de réguliers, il put en 1814, faire une série d'attaques sur la côte et la frontière du Maine, jusqu'à ce que toute la région depuis Penobscot jusqu'à la rivière Sainte-Croix, fut aux mains des Anglais. Sherbrooke avait aussi envoyé des troupes au Canada lorsque cela lui avait été possible, et la marche du 104ième régiment en février 1813, à travers des centaines de milles de solitudes glacées, est restée légendaire.

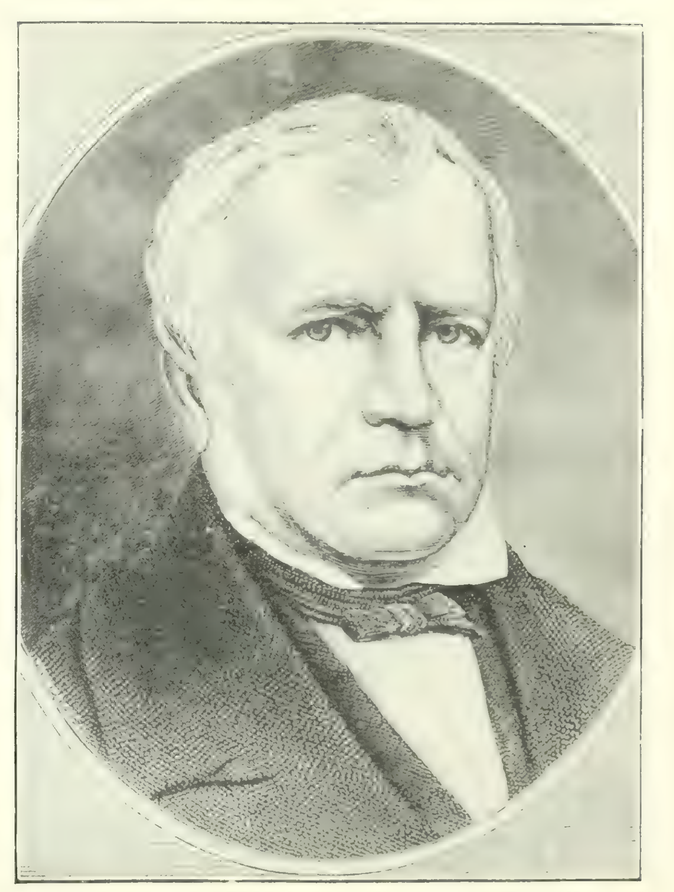
Ailleurs, par mer et par terre, la guerre avait été également variée. Un certain nombre de victoires navales avaient été gagnées par les Etats-Unis, ainsi que par la Grande-Bretagne, mais, à l'exclusion des combats qui eurent lieu dans les eaux canadiennes, il semble que, dans chaque cas où les Américains ont remporté la victore ils ont été de beaucoup supérieurs en hommes, canons, métal et tonnage. La partie purement britannique de la campagne de 1814, comprend la prise de la ville de Washington et l'incendie de ses édifices publiques par mesure de représailles pour les dommages causés sur la frontière du Niagara, et l'incendie de York et de Newark. De vains efforts furent aussi faits pour prendre la Nouvelle-Orleans. Les nombreuses pertes de vie de cette dernière partie de la guerre—on rapportait que trois mille soldats anglais avaient été tués, blessés ou avaient disparu—ont été le résultat de l'ignorance du fait que le 24 décembre 1814, un traité de paix avait été signé à Gand.

EFFETS DE LA LUTTE

Les effets immédiats de la lutte ressortent clairement des pages de l'histoire. Les Américains ne purent gagner un seul pied du



L'HON. ROBERT BALDWIN, C.B.



L'HONORABLE SIR LOUIS-HYPOLITE LAFONTAINE, BARONNET
Juge en chef de Québec, 1853-64

territoire britannique, ni rapporter le moindre avantage moral. Leurs côtes maritimes furent violées et dévastées, leur capitale fut partiellement détruite, et trois mille de leurs navires furent pris. Les progrès immenses de leur commerce de transport qui avaient été précédemment le résultat de la guerre de l'Angleterre avec Napoléon furent neutralisés, tandis que leurs exportations annuelles furent réduites à presque rien, et leurs classes commerciales presque ruinées. Un lourd impot de guerre dut être prélevé, ce qui produisit dans la Nouvelle-Angleterre un mécontentement qui devait durer des années. Les questions jumelles du droit de recherche et de l'attitude des neutres en temps de guerre, qui avaient été les causes nominales du conflit, ne furent mêmes pas mentionnées dans le traité de Gand. On recueillit un peu de gloire navale et militaire, mais les chances étaient en faveur des Etats-Unis durant toute la lutte, et lorsque les mains de l'Angleterre furent enfin rendues libres par la marche de Wellington sur Paris, la guerre cessa. Cependant, dans plusieurs de ces combats, tant sur mer que sur terre—notamment dans le fameux duel de la *Chesapeake* et la *Shannon*, alors que sir Provo-Wallis, un Néo-Ecossais de naissance, commença à jeter les bases de sa renommée et de sa fortune—les soldats et les marins des Etats-Unis montrèrent tout le courage et l'habileté de la race dont ils étaient issus.

Pour la Grande-Bretagne, la guerre n'avait été qu'un fardeau militaire et naval de plus. Elle augmenta les difficultés qu'elle éprouvait à combattre la France, à subventionner l'Europe, et à défendre les mers contre l'ambition insatiable de Napoléon. Mais sa lutte pour la vie ou la mort avait été si prolongée et le danger qui l'avait menacée avait été si terrible, que le conflit au Canada n'attirait pas alors, et n'a pas attiré depuis, toute l'attention qu'il méritait. Bien que cela fut assez naturel à cette époque, le temps est maintenant arrivé où cette position devrait être changée et où les noms de Brock et de de Salaberry, de Morrison et de McDonell, de Harvey et de

Drummond devraient avoir leur place dans le panthéon historique de l'empire. Les difficultés canadiennes de la lutte devraient être comprises, le courage de notre peuple devrait être apprécié, de même que les résultats du conflit. La lutte signifiait plus que les simples détails d'escarmouches, de batailles et de déroutes des armées envahissantes ne sauraient le dire. Elle entraînait des considérations plus élevées que celles que l'on peut voir dans le compte-rendu ordinaire des campagnes où la milice canadienne et les réguliers britanniques se sont montrés capables de défendre leur position dans une lutte prolongée.

Qu'une population de 500,000 âmes, disséminée sur des régions très éloignées les unes des autres ait pu, presque sans aide, s'opposer avec autant de succès à l'action agressive d'une république organisée comptant huit millions d'hommes, c'est là un fait militaire extraordinaire, et il n'est pas étonnant que, lorsqu'on considère le compte-rendu et le résultat, on le fasse surtout au point de vue militaire. En ce qui concerne le développement du Canada, cependant, cette guerre occupe une position dont l'importance nationale ne le cède en rien à celle de la Révolution dans l'Histoire des Etats-Unis.

Elle consolida le sentiment britannique de toute la population depuis les rives du lac Huron jusqu'aux côtes de l'Atlantique. Elle élimina beaucoup de l'élément déloyal qui commençait à menacer l'avenir provincial dans le Haut-Canada et modifia dans une certaine mesure la force de l'esprit américain qui restait dans les cœurs d'une partie de ses colons. Elle enraya les progrès du républicanisme parmi les Français du Bas-Canada, et contribua à empêcher la révolte de 1837 dans cette province de devenir le soulèvement de tout une peuple uni dans ses sympathies politiques—comme l'étaient ses chefs—avec la grande et croissante population du sud. Elle fut cause que les autorités de l'Eglise Catholique Romaine, dans cette même partie

du pays éprouvèrent un sentiment semblable à celui qu'elles avaient éprouvé lorsque le Congrès Continental de 1775 avait attaqué l'Acte de Québec, sentiment qui équivalait à la conviction que le seul danger visible menaçant ce qu'elles considéraient comme les droits et les priviléges sacrés de leur foi, venait de l'autre côté de la ligne internationale. Elle réunit pour un certain temps les Canadiens d'origine française et anglaise, pour la défense de leurs foyers, et par ce fait, posa la fondation presque invisible de cette vision apparemment vaine—l'union fédérale permanente de l'Amérique-Britannique, dans un but de défense, d intérêts et de gouvernement communs. Elle affecta de puissantes organisations religieuses, comme les méthodistes, par exemple qui tiraient leur inspiration, leur programme, &c., des chaires américaines. Elle affecta la vie et les coutumes sociales, en élevant encore plus solidement la barrière loyaliste contre les innovations provenant de l'autre côté de la frontière Enfin elle affecta considérablement le développement politique et assura le succès definitif de ceux qui s'efforçaient honnêtement, tout en commettant parfois des erreurs de détail, de préserver et de favoriser l'acceptation permanente des principes de gouvernement britannique par opposition aux principes américains sur la moitié nord du continent.

CHAPITRE X

Une Ere d'Agitation

AU commencement de notre siècle, il existait dans les Canadas—principalement dans le Bas-Canada, ainsi que l'on désignait Québec—le germe d'une violente agitation constitutionelle. Elle surgit dans cette dernière province d'un esprit politique bien intentionné mais dévoyé qui voulait donner la forme du self-government à un peuple qui n'en connaissait rien dans la pratique. Conférer à des hommes d'origine française les institutions britanniques était en soi un procédé extraordinaire ; mais si l'on se rappelle que, en 1791, les Canadiens-français ne comptaient entre eux et l'époque où ils avaient cessé d'être sujets français qu'une seule génération, et que celle-là s'était vue sous le régime le plus despotique du règne des Bourbons ; de plus considérant qu'ils n'étaient guères changés depuis trente ans, soit comme caractère, expérience acquise ou instruction généralement, ce procédé devient encore plus surprenant.

INFLUENCE DES HOMMES POLITIQUES

L'*habitant* de cette époque, et pareillement au cours des trente années suivantes, ne comprenait rien au gouvernement, si ce n'est qu'il le concevait comme un apanage de l'aristocratie dont les seigneurs étaient des membres ainsi que les prêtres—les uns contrôlant la terre et les taxes, les autres ayant la direction de la morale et des âmes. Par la suite il s'aperçut de l'existence d'une autre classe, celle des politiciens, ou plutôt les démagogues, qui lui firent croire que le parlement impérial avait accordé aux Canadiens-français une chambre d'assemblée pour qu'ils se gouvernassent eux-mêmes, mais que les Anglais d'ici ne voulaient pas de cet arrangement. On décrivait avec

de fortes expressions la tyrannie du conseil exécutif qui inspirait le gouverneur général, et le conseil législatif qui mettait des obstacles aux mesures progressives de l'assemblée.

Naturellement, ce campagnard ne voyait pas les choses avec clarté. Il commença par s'imaginer que c'était une question d'anglais et de français et que la chambre constituait une arme fournie par la Providence pour châtier les autocrates que le roi d'Angleterre leur avait envoyés. L'habitant ne pouvait guère être blâmé pour cela. Il n'était pas aussi avancé en fait d'instruction généralement qu'il l'était dans la conception des responsabilities d'une gouvernement. L'électeur de 1800 ou 1820, dans le Bas-Canada, s'entendait aux principes du self-government comme son père ou ses ancêtres du temps de Bigot. Il n'avait pas même la compréhension rudimentaire de l'administration municipale et encore moins l'entente des pratiques assez compliquées du régime parlementaire. Il se trouvait soudainement dans un milieu dont la connaissance avait nécessité, en Angleterre, des siècles de travail, de luttes, d'évolutions lentes, et mêmes de guerres civiles ; il n'est donc pas étonnant qu'il ait si peu compris les rouages de cette machine. Ne soyons pas davantage surpris qu'il ait prêté l'oreille aux propos des agitateurs ou que les sentiments de race l'aient poussé à se servir de son vote dans le but d'obtenir plus qu'il n'avait et, en même temps, donner libre cours à ses antipathies contre un pouvoir étranger, celui-ci d'ailleurs ayant par maladresse, quoiqu' avec les meilleures intentions, pris une attitude qui le rendait suspect.

ANTAGONISME DE RACES ET DE CLASSES

Les Anglais de Québec et de Montréal formaient la classe dirigeante du pays et tenaient dans leurs mains presque tout le commerce. Les Canadiens-français étaient essentiellement agricultures vivant à la campagne, et par lá même il était facile de leur persuader que les gens des villes étaient leurs ennemis naturels. Ainsi donc, en dedans du cercle des préjugés de races, il y en avait un autre s'ajustant

sur la vieille hostilité des castes. Ces deux impressions trouvaient à s'épancher devant la chambre législative et dans une certaine presse hargneuse. Les appels, les dénonciations et les explications politiques qui s'ensuivaient étant en langues différentes n'atteignaient pas le côté adverse, et donnaient en conséquence plus d'intensité aux animosités de race—surtout de la part des masses françaises.

Les seigneurs n'étaient plus aussi nombreux qu'avant la conquête, mais ils formaient encore une caste puissante parmi le peuple, et étaient enclins à prêter leur influence aux conseils de la modération. Les gouverneurs, tant avant qu'après la période du régime militaire, firent de leur mieux pour se concilier les notables français ; et la seule chose qui semble avoir empêché ces derniers de prendre une part considérable au gouvernement, est le manque d'énergie, de caractère et de talent politique. Plus d'une dépêche envoyée au bureau colonial durant cette période, atteste la pénurie de Canadiens-Français capables et compétents parmi lesquels on eut pu choisir des membres des Conseils. Le résultat inévitable de tout ceci était que des hommes d'origine britannique tenaient les rênes du pouvoir, et en interdisaient l'accès aux autres avec plus ou moins de succès.

Bien que les administrations de lord Amherst et du général Murray, du général Carleton et du général Haldimand, de lord Dorchester* et du général Prescott—de 1760 à 1799,—furent plus ou moins militaires de leur nature, l'Assemblée, organisée en 1792, se montra comparativement à la hauteur des besoins de la situation, et n'était pas encore imbue d'un sens trop exagéré de son pouvoir et de ses facultés. Cependant, la première réunion de ce corps donnait quelques faibles indices de ce qui devait arriver. Elle adopta une adresse loyale au roi, qui fut la première d'une longue série de résolutions semblables, introduites de temps à autre lorsqu'on était sur

* Guy Carleton, créé baron Dorchester en 1786, et nommé pour la seconde fois gouverneur-général de l'Amérique-Britannique.

le point de proposer quelque innovation, ou de renouveler quelque ancienne proposition sur laquelle on insistait avec des degrés de violence assez variables. Elle dévança cette action par le choix très naturel d'un Canadien-Français comme Orateur, et présenta ensuite une résolution demandant l'usage des deux langues française et anglaise dans les débats, et la publication des documents de l'Assemblée Il convient d'ajouter que le nombre des membres de la chambre d'Assemblée était alors de cinquante, que l'Assemblée était presque entièrement française, tandis que le Conseil Législatif comptait quinze membres, et était presque entièrement composé d'Anglais.

Graduellement, des disputes s'élevèrent entre les deux corps, et vers le commencement du siècle, il était clair qu'elles présageaient un avenir violent. L'Assemblée réclamait le contrôle complet des recettes, sans savoir comment faire les changements constitutionnels nécessaires, et sans proposer rien de practicable en fait de nouveau système. Le gouverneur était réellement responsable à la Couronne--ou au Cabinet britannique—de son administration, des fonds qui provenaient en partie de l'accise et des douanes prélevées en vertu d'une loi impériale, en partie de taxes contrôlées par l'Assemblée et le Conseil réunis, et en partie des deniers fournis par le gouvernement impérial pour le paiement des appointements, et pour des fins spéciales de nécessités militaires.

C'était un problème assez difficile, même s'il n'y eut eu ni animosité de race, ni complications religieuses, ni diversité de langue. Nul parti, à Québec, soit en 1800, soit en 1837, alors que les dissensions avaient amené la rebellion, ne comprenait ni ne demandait un système complet de gouvernement ministériel et responsable tel que celui dont jouissent aujourd'hui les provinces et le Dominion. Ce point est de la plus haute importance, et on le met ordinairement en oubli lorsqu'on étudie cette époque. En regardant en arrière, aujourd'hui, il est facile de voir que le Conseil avait pour mission de

servir de "tampon" entre l'Assemblée et le représentant du roi; qu'il n'a pas atteint ce but pendant très longtemps, vu que les masses françaises en vinrent bientôt à considérer l'une et l'autre comme étant identiques; qu'il n'y avait pas de ministère du gouvernement administrant diverses affaires et responsables au parlement pour l'accomplissement de leur devoir, et particulièrement pour l'administration des deniers publics; qu'il n'y avait pas de premier ministre responsable à l'Assemblée pour la composition de son Cabinet et la politique de sa province, et qu'on n'en demandait pas; que l'esprit qui se manifesta bientôt chez les chefs franco-canadiens n'étai pas de nature à encourager l'Angleterre à formuler des programmes de responsabalité ministérielle, celle-ci n'étant ni comprise ni pratiquée même en Angleterre, comme elle l'a été après les jours de la réforme; que ni les libéraux ni les tories anglais n'avaient le moindre pressentiment d'un gouverneur colonial agissant comme le souverain constitutionnel d'un peuple libre, et représentant, cependant, d'une façon très réelle, la Couronne de l'Empire. Ces choses ne peuvent faire partie d'une constitution écrite et ne pouvaient être développées que par l'expérience croissante dans le cours des années.

LE PROBLEME APRES LA GUERRE DE 1812

Le problême, tel qu'il se présenta de nouveau après la guerre de 1812 était très complexe et ne saurait être raisonnablement et complètement compris qu'en faisant abstraction des débats orageux, des passions de l'époque, et des préjugés perpétués au moyen de nombreux écrits historiques entachés de parti-pris. On peut accepter comme fait accompli et comme base d'une pareille étude de la situation, qu'il y avait du bon dans tous les partis qui prirent part à cette longue dispute dans toutes les provinces Le gouvernement impérial donna dès le principe la preuve qu'il était exempt de tout motif égoïste ou inavouable, et cela en dépit des difficultés sans nombre que les disputes coloniales devaient nécessairement créer. Il était toujours

LE TRES-REVEREND ET HONORABLE Dr. JOHN STRACHAN

Évêque de Toronto, 18[illegible]



LE REVEREND Dr EGERTON RYERSON

désireux de concilier les factions, toujours prêt à concéder toute réclamation qui lui paraissait juste, jugée au point de vue d'alors, toujours désireux d'envoyer de bons gouvernants pour administrer les affaires d'une façon honorable et honnête. Mais l'erreur du Bureau Colonial fut de ne pas avoir su conserver la continuité de son programme ; son malheur a été d'avoir été sujet aux changements de partis chez lui, sa faute—une faute très naturelle—est de n'avoir pas toujours compris bien clairement la situation.

Les gouverneurs des colonies de l'Amérique-Britannique étaient en somme une classe d'hommes splendides. On ne saurait trouver dans les pages de l'histoire, des administrateurs plus honorables et plus compétents que lord Dorchester, sir Frederick Haldimand, sir J. Coape Sherbrooke, le comte de Dalhousie, sir John Wentworth, sir Perigrine Maitland, le major général Simcoe, sir John Colborne (lord Seaton) sir Howard Douglas, ou sir John Harvey. Il y eut des exceptions, naturellement, mais même lorsque le talent et le tact faisaient défaut, il n'y a pas, dans toutes les annales canadiennes un seul cas où un gouverneur britannique se soit rendu coupable d'actes publics déshonorants et mesquins—à moins que ce ne soit la conduite de sir George Prévost, lorsqu'il agissait comme chef militaire. C'est là un excellent dossier pour les débuts d'un jeune pays. Cependant, un grand nombre des gouverneurs, étaient intensément impopulaires. Dans le Bas-Canada, ce sentiment était dû en grande partie à la race, et s'adressait à tous ceux qui n'étaient pas résolus de donner à la majorité tout ce qu'elle demandait. Dans les autres provinces, cela était dû à leur identification avec un parti dans la colonie—le parti de la fidélité absolue et du pouvoir qui résulte de la possession de l'autorité.

Il est très difficile de voir comment ils auraient pu éviter cela. Aux yeux de presque chacun d'eux, depuis sir James Craig en remontant, le parti français du Bas-Canada, constituait un danger pour les

intérêts et la suprématie britanniques. Le parti radical du Haut-Canada représentait le républicanisme, les institutions américaines et des efforts en faveur de l'annexion qui pouvaient entrainer la guerre avec les États-Unis. Naturellement, il était impossible d'accorder au parti oppositionniste plus modéré et plus loyal des provinces maritimes des privilèges que l'on ne jugeait pas prudent d'accorder dans les Canadas. Mais un grand nombre d'entre eux manquèrent de sagesse dans les détails administratifs, et dans la manière de traiter leurs adversaires ; tandis que le fait de n'avoir ni premier ministre, ni ministère responsable les exposait à toutes les attaques personnelles et à toutes les rancunes politiques—position bien peu agréable pour le représentant du souverain.

Le parti du gouvernement combattait à cette époque pour un grand nombre de choses très chères aux Canadiens d'aujourd'hui. Dans le Bas-Canada, il était en faveur de la protection de la minorité britannique dans une contrée britannique, et à en juger par les débats dans la chambre d'Assemblée française et la nature du conflit qui se produisit plus tard, la seule manière dont cette protection pouvait être maintenue, à cette période d'ignorance constitutionelle et d'animosités de race, était la politique de l'administration anglaise et le frein offert par un Conseil anglais contrôlant la législation d'une Assemblée française. Dans les autres provinces, il défendait une croyance que l'expérience de la révolution américaine avait ancrée au fond du cœur des loyalistes, croyance impliquant que le gouverneur devait avoir des pouvoirs considérables, les exercer logiquement et fermement, et ne rien céder à la démocratie. Dans l'opinion du parti dominant d'alors, la démocratie voulait dire le républicanisme, et ce dernier représentait ce qu'il détestait le plus, ce qu'il avait combattu depuis longtemps et avec tant d'efforts jusqu'à souffrir toutes les privations de la vie de pionnier pour éviter ses résultats. De plus, il se croyait, non sans raison, le créateur du Canada anglophone, et

naturellement il accueillait mal les critiques de nouveaux venus ignorants ou indifférents, et l'antagonisme des agitateurs radicaux des autres pays.

OPINIONS ET ERREURS DES PARTIS GOUVERNANTS

Leur erreur fut d'être trop autocratiques et trop exclusifs, de ne pas avoir tenté d'enseigner à la population qui arrivait un peu plus de l'histoire du passé de représenter aux masses le gouvernement non comme étant le représentant d'un grand principe, ce qu'il était réellement et honnêtement dans une grande mesure, mais comme une oligarchie basée sur le privilège et formée d'une caste. D'un autre côté, le peuple avait de justes sujets de plainte. Dans le Bas-Canada les Canadiens-Français étaient virtuellement exclus des Conseils et de la Magistrature. Il y avait parfois des irrégularités dans l'administration de la justice, il y avait beaucoup d'arrogance dans les façons autocratiques des anglais nommés à de hautes positions. Il existait un antagonisme naturel entre les intérêts agricoles et ruraux des Français et les intérêts mercantiles des Anglais qui étaient tous des citadins. Il n'y avait rien de déraisonnable dans l'intense désir du peuple de contrôler le trésor de la province. On s'opposait à ce que les fonctionnaires pussent cumuler plusieurs positions en même temps, à ce que des juges siègeassent dans le Conseil législatif, à ce qu'un évêque protestant eut part à l'administration des affaires séculières.

Cependant le réglement de ces questions fut rendu difficile sinon impossible par l'attitude prise par la majorité française de l'Assemblée. Lorsque l'on offrait à un Français un siège au Conseil, ou sur le banc judiciaire, ou lorsqu'il en acceptait un, il perdait toute influence et toute réputation parmi ses compatriotes. Lorsque l'on découvrait une faute légère dans l'administration de la justice, cela servait de thème à des attaques virulentes contre tous les juges. L'exclusivisme de la minorité anglaise avait bien sa contre-partie dans celle de la majorité française, et toute la généreuse hospitalité et la bonne

volonté évidente des gouverneurs successifs ne purent amener les deux races ensemble. A maintes reprises, le gouvernement proposa que les juges fussent rendus indépendants de la politique et exclus des sièges du Conseil, mais la mesure se brisa toujours sur le roc de la demande rivale de l'Assemblée qui voulait contrôler le paiement et et le montant de leurs traitements et, par conséquent, contrôler réellement les nominations à la magistrature.

Dans le Haut-Canada, et dans les provinces maritimes, à mesure que de nouveaux colons arrivaient ils trouvaient une situation qui, naturellement, ne leur était pas très agréable. Entre 1800 et 1812, un grand nombre d'Américains vinrent se fixer dans le Haut-Canada. En 1816, des officiers et des soldats congédiés des armées qui avaient si longtemps combattu Napoléon émigrèrent en grand nombre dans l'Amérique-Britannique. En 1831, il y avait 34, 000 nouveaux colons, et durant les quatre ans qui avaient précédé 1829, il en était venu 160,000. Dans les provinces maritimes, il y eut une grand affluence d'Ecossais, et bon nombre d'Américains. Ces nouveaux venus appartenaient à toutes les écoles de la pensée—tories, whigs, radicaux, et républicains. Ils appartenaient à toutes les nationalités—anglaise, galloise, écossaise, irlandaise et surtout américaine. Ils apportaient avec eux des vues agressives tout-à-fait étrangères, bien souvent, lorsqu'elles n'étaient pas absolument hostiles aux opinions des gouvernants loyalistes du pays. Ils se trouvaient à n'avoir pas, virtuellement, voix au chapitre dans les affaires publiques, grâce au *veto* du Conseil Législatif sur les decrets de l'Assemblée, et à la position retranchée des loyalistes derrière un boulevard de prestige, de coutumes, d'influence sociale, de richesse s'accroissant graduellement à l'abri du pouvoir de la forte Eglise d'Angleterre virtuellement établie dans le pays.

Naturellement, les radicaux anglais et écossais, tous ceux qui avaient quitté la mère-patrie pour cause de mécontentement, les catholiques irlandais et le méthodistes anglais, ainsi que les colons

américains en général, peu satisfaits de la situation, s'organisèrent avec le temps pour s'opposer aux hommes qui gouvernaient la province. Ils avaient beaucoup de raisons en leur faveur, mais l'effet immédiat de leur opposition fut embrouillé aux yeux de l'histoire impartiale par les violences de langage et par la fureur inutile des agitateurs; par des chefs qui professaient une démocratie se rapprochant beaucoup de la nature du républicanisme américain; par un anti-loyalisme, surtout parmi les colons américains, qui se fit sentir fortement aux sombres jours de la guerre de 1812 et durant l'insurrection subséquente de 1837; par une indifférence complète au sujet des services indéniables rendus au pays et à l'empire par les loyalistes; par des demandes impossibles alors qu'ils ne savaient pas eux-mêmes ce qu'ils voulaient; par une soif de pouvoir au moins aussi inextinguible que celle que l'on reprochait si amèrement au parti dominant. Cette analyse s'applique aux provinces maritimes, à cela près qu'il faut en retrancher l'élément anti-loyaliste de même qu'un certain degré de violence dans les opinions et les actes.

Les détails de la lutte dans les deux Canadas qui amena la rebellion de 1837, et qui se fit dans les conditions esquissées ci-dessus doivent être donnés brièvement bien qu'en réalité ce soit une histoire longue et compliquée.* Dans la province inférieure les complications de race se faisaient sentir dans chaque mesure proposée par l'Assemblée et rejetée par le Conseil, fait dont il faut tenir compte lorsqu'on lit une narration des événements de cette période. Le premier conflit important date de 1808, lors de l'arrivée de sir James Craig en qualité de gouverneur-général. Il y avait eu auparavant des menaces de difficultés, des demandes de la part de l'Assemblée pour un contrôle plus complet des nominations et des recettes, et beaucoup de récriminations contre le Conseil considéré comme un corps étranger, comme

* Deux gros volumes ont été consacrés à la Rebellion dans le Haut-Canada par John Charles Dent, et à la vie de W. L. Mackenzie, par Charles Lindsey; tandis que F. X. Garneau a traité au long l'insurrection du Bas-Canada. Ces volumes et un grand nombre d'autres sur diverses branches du sujet, sont très précieux pour le chercheur, mais sont presque toujours partiaux dans leur manière de traiter la question.

un intrus. La réponse principale avait été de violentes accusations d'anti-loyalisme et de désir effréné d'établir la domination absolue de l'élément français. Les alarmes de la guerre avec les États-Unis mirent pendant quelque temps une trêve au différend qui éclata cependant avec un redoublement de fureur lors de l'arrivée de sir James Craig. Le nouveau gouverneur était un militaire brave et distingué, mais obstiné et quelque peu dépourvu de tact et de la faculté de conciliation. Il était enclin à craindre les Français, à s'opposer à ce qu'on augmentât la somme de pouvoir mis à leur disposition, et à comprendre toute la force des arguments naturellement invoqués par ses conseillers anglais. La principale revendication du moment avait pour but d'empêcher les juges de siéger dans les Conseils, et cela occupa l'Assemblée au grand détriment des questions concernant la défense du pays, questions que le gouverneur considérait à bon droit comme étant plus importantes.

La Chambre fut dissoute après plusieurs séances consacrées à des disputes et à des récriminations inutiles, elle revint avec une majorité française plus forte qu'auparavant. Sir James et le Conseil défendirent les juges qui étaient alors traités avec beaucoup de rigueur, et refusèrent de les priver de leurs sièges dans un corps où leur présence était certainement utile à cette époque où les lumières et l'indépendance de la position étaient limitées, bien que le système d'alors fut différent du système de liberté complète dont nous jouissons aujourd'hui. Les dépenses du gouvernement—une phrase qui, à cette époque, signifiait le gouverneur et le cercle intérieur d'un Exécutif irresponsable—firent surgir un nouvel élément de discorde jusqu'à ce qu'enfin, désespérant d'obtenir la paix ou une législation quelconque, le gouverneur ordonna de nouveau la dissolution de la Législature

DIEFICULTE DE LA POSITION DU GOUVERNEUR

A partir de ce moment, que pouvait faire le malheureux gouverneur? Il ne pouvait donner le contrôle de toutes les finances à

l'Assemblée sans établir un ministère responsable à ce corps, et le gouvernement anglais ne pouvait concéder cela vu que par là même il aurait livré le pouvoir absolu dans la province à une majorité française qui se montrait de jour en jour plus agressive et plus anti-britannique. De plus, une partie assez considérable des recettes venait encore de l'Angleterre, ou de la caisse de l'armée qui était plus ou moins sous le contrôle du gouverneur. L'élection fut des plus violentes. Il s'en suivit des déclamations, des proclamations, des réunions secrètes et des commentaires de journeaux entachés de trahison, la saisie du *Canadien* et l'emprisonnement de politiciens particulièrement violents, au point que la presse française qualifia cette période de "règne de la terreur." L'Assemblée revint avec sa majorité française augmentée, sir James reçut une rebuffade de la part du Bureau Colonial--on suppose que ce fut pour s'être mis dans l'embarras à un moment critique--et enfin les juges furent déclarés inhabiles à siéger au Conseil. Mais la question financière, la plus épineuse, restait à régler.

La guerre américaine survint alors et jeta ses rayons et ses ombres sur toutes choses. La loyauté, l'influence de l'Eglise, le désir de conserver leurs privilèges spéciaux, l'hostilité aux institutions républicaines une certaine dose d'appréciation de ce qu'était la générosité britannique, se réunirent à divers degrés pour lancer les Franco-Canadiens dans la mêlée, ce qui valut aux Anglais un concours précieux. Les dissensions intestines cessèrent en grande partie durant les deux années suivantes, et l'Assemblée française, toute réjouie du succès de Chateauguay, vota à sir George Prévost, le nouveau gouverneur-en-chef, toutes les sommes d'argent qu'il désirait. Mais lorsque la guerre fut terminée (avant même que l'on put dire qu'elle l'était) les anciennes difficultés reparurent et l'Assemblée demanda la mise en accusation du juge en chef Sewell, et du juge Monk pour corruption officielle, accusation qui ne put jamais être

prouvée et qui semble avoir été la manifestation d'un sentiment provenant de l'idée que ces hommes étaient les principaux adversaires des réclamations de la Chambre populaire. Jonathan Sewell était le chef de l'élément anglais dans le Bas-Canada, et juge en chef de la province de 1808 à 1838. Sa probité était réellement au dessus de tout reproche, son caractère et ses sentiments honorables étaient des plus élevés, son instruction et sa distinction sociale des plus marquées. Mais c'était un chaud partisan de la suprématie anglaise dans le gouvernement du Bas-Canada, un adversaire vigoureux du catholicisme romain, un critique antipathique au caractère français et aux prétentions françaises.

Naturellement le Conseil législatif et le gouverneur refusèrent à juste titre de donner suite à la mise en accusation. Cependant, le juge en chef alla en Angleterre et défia ses accusateurs de prouver leurs assertions au Bureau Colonial. Ils n'essayèrent pas de le faire devant un autre tribunal que l'opinion publique surexcitée de la province, et Sewell, après avoir été bien reçu à Londres, retourna à Québec heureux et triomphant. Il avait rendu son voyage mémorable dans un sens public plus large en suggérant avec instance un projet pour la fédération de l'Amérique-Britannique du Nord. Ce projet était naturellement prématuré. Les difficultés au sujet des finances recommencèrent. En 1809 l'Assemblée avait offert de payer les dépenses de la liste civile en échange pour le droit d'éliminer tout traitement auquel elle s'opposerait. Comme cela signifait le contrôle des fonctionnaires par une assemblée de partisans, et une infraction ouverte à la prérogative du gouverneur telle que comprise alors, le Conseil avait rejeté la proposition. Or, en 1816, le gouvernement impérial suggéra un compromis en vertu duquel l'octroi d'une somme fixe devait être faite chaque année—comme c'est aujourd'hui la coutume—sans changer les items de l'octroi. Pendant un court espace de temps, ce plan fonctionna d'une façon satisfaisante. En 1819,



L'HON. LOUIS-JOSEPH PAPINEAU



WILLIAM LYON MACKENZIE



THOMAS CHANDLER HALIBURTON
"Sam Slick"



SIR JOHN GEORGE BOURINOT,
K.C.M.G., D.C.L., LL.D.

cependant, une augmentation fut demandée et refusée. Le bill des Crédits, moins le montant supplémentaire, fut rejeté par le Conseil, et il en résulta une crise qui fut suivie de la nouvelle élection qui survint après la mort du roi George III.

PAPINEAU ORATEUR POPULAIRE ET AGITATEUR

Le héros populaire d'alors était Louis-Joseph Papineau. Brillant orateur, entre tous ceux que le Canada français avait produits, doué d'un physique imposant et de manières affables, démocrate d'instinct et aristocrate d'aspect et de naissance, inconsidéré dans ses paroles et dans son programme, il était éminemment doué pour soulever les passions et les préjugés français, pour les chauffer à blanc, et pour se jouer de l'ignorance et des lubies du peuple comme un grand musicien joue avec les cœurs de ceux qui l'écoutent. En 1820, il devint Orateur de l'Assemblée. Il était alors à l'apogée de sa grande influence personnelle. Vers le même temps arriva à Québec le comte de Dalhousie en qualité de gouverneur-général. C'était un homme dont l'hospitalité et la bienveillance étaient illimitées. Il était peut-être le plus populaire des gouverneurs néo-écossais de cette époque, le fondateur du collège Dalhousie à Halifax et le protecteur bien reconnu de l'agriculture et des arts. Dans le Bas-Canada, il établit bientôt une association agricole, ainsi que la Société Littéraire et Historique de Québec ; il fit tout en son pouvoir pour encourager continuellement les modes de culture améliorés, et un meilleur système d'éducation, et il essaya de se procurer l'appui de l'Assemblée pour ces œuvres. Il recevait les Français et les Anglais, et s'efforçait de les réunir dans les relations sociales. Il érigea, en grande partie à ses propres frais, le fameux monument de Québec en l'honneur de Wolfe et de Montcalm. Bref, Dalhousie était l'un des meilleurs gouverneurs que la province eut jamais eu. Cependant, c'est peut-être lui qui a été le plus haï.

Il comprit que jusqu'à ce que l'on eut consenti à voter un liste civile permanente et à mettre les fonctionnaires permanents de la Couronne en dehors de l'arène politique, il ne pouvait y avoir de paix, et ce réglement, il le demanda à l'Assemblée comme un droit—en vue de l'entente de 1809. Il est inutile de donner ici les détails de la dispute dans ses phases variées. Qu'il nous suffise de dire que l'Assemblée rejeta formellement la proposition et que durant les huit années suivantes de la vice-royauté de lord Dalhousie, les rancunes et l'hostilité croissante remplirent l'air de clameurs et de plaintes. Papineau dirigea l'agitation contre le gouverneur dans la Chambre et dans le pays avec une violence toujours croissante d'idées et de langage jusqu'à ce que le gouverneur (agissant dans les limites de sa prérogative légale et mécontent de certaines attaques personnelles dirigées contre lui par l'Orateur) refusa de l'accepter lorsqu'il fut réélu à cette position.

La crise était arrivée, il y eut des réunions de la foule et de volumineuses pétitions furent envoyées en Angleterre. Le parlement anglais nomma un comité pour s'enquérir de la situation générale au Canada, et, en 1828, ce comité fit rapport que les désirs de l'Assemblée française au sujet du contrôle des droits de la Couronne prélevés en vertue de l'Acte de 1774 devaient être accordés en retour d'une liste civile permanente ; que les juges et les évêques dans toutes les provinces devaient renoncer à leurs sièges dans les Conseils Législatifs ; que les deux Conseils, dans chaque province devaient être augmentés en nombre par la nomination de membres indépendants—surtout des Canadiens-Français dans le Bas-Canada ; que les receveurs-généraux devaient donner des cautions et que les comptes du gouvernement devaient être vérifiés par les auditeurs de l'Assemblée.

Dalhousie démissionna aussitôt et fut remplacé par sir James Kempt, chargé d'une mission spéciale de conciliation dans le

Bas-Canada. En dépit d'une législation dans le sens du rapport, il ne réussit pas, cependant à concilier la majorité qui continua ses clameurs ; son successeur, lord Aylmer, ne fut pas plus heureux. La révolte était dans l'air, et Papineau rêvait l'établissement d'une grande république franco-canadienne, préconisant les avantages et les bienfaits du système américain. De son fauteuil d'Orateur, sa voix tonnante faisait entendre des récriminations contre la monarchie et la domination britannique. Le 1er mars, 1834, l'Assemblée adopta les fameuses 92 résolutions. Naturellement, ces résolutions exprimaient l'opinion du parti franco-canadien que tous ses chefs les plus modérés avaient alors abandonné, et réitéraient toutes sortes d'accusations non-fondées de corruption, de fraude et de tyrannie de la part des gouverneurs et conseillers anglais ; elles demandaient virtuellement que la province, avec son gouvernement, sa minorité anglaise, ses deniers et son commerce lui fut livrée ; enfin elles demandaient le contrôle immédiat de toutes les terres et de toutes les recettes. Ce document, avec la volumineuse réponse de la *Montréal Constitutional Association* et autres organisations anglaises, arriva bientôt à Londres. Lord Gosford, un homme d'un esprit conciliateur mais faible, fut envoyé en qualité de gouverneur-général et de président de la Commission d'Enquête. Le rapport de la Commission fut dûment fait en 1837, mais en attendant, Papineau avait réussi à l'empêcher de produire le moindre effet et avait produit sur l'esprit de ses nationaux une impression de plus en plus profonde. De fait, la rebellion était devenue inévitable.

Vers le même temps, les événements s'étaient également précipités dans le Haut-Canada à travers une longue suite de conflits politiques et de confusion dans les idées. Les gens combattaient pour l'égalité des avantages là où il n'y avait ni égalité de conditions, ni égalité de services rendus à l'Etat, ni égalité de sentiments britanniques—en un temps où ce dernier principe était tout aux yeux du colon primitif.

Ils s'efforçaient de faire accepter des principes dont ils ne comprenaient pas eux-mêmes l'application, qui n'avaient pas encore été complètement acceptés en Angleterre et qui ne convenaient nullement alors aux institutions rudimentaires et aux conditions particulières d'un peuple de pionniers. L'un des premiers sujets de controverse s'éleva à propos des réserves du clergé. Dans le Haut-Canada, deux millions et demi d'acres de terres non-défrichées avaient été mis à part en vertu de la loi de 1791 pour le soutien d'un "Clergé Protestant." C'était une grande étendue de terres, mais il y en avait alors en abondance et jusque vers 1830 ce point ne provoqua pas beaucoup de discussion. La grande question était l'injustice qu'il y avait d'exclure les Méthodistes, les Baptistes et les Presbytériens du partage de la concession. Et jugée d'après nos idées d'aujourd'hui, cette plainte parait absolument juste. Cependant, l'Eglise d'Angleterre était alors indubitablement l'Eglise de l'Etat dans la province ; la correspondance de Simcoe et de Dorchester avec les Secrétaires Coloniaux, dans les années qui ont suivi 1791, indique clairement que le gouvernement impérial avait l'intention de faire du Haut-Canada le miroir de la constitution britannique et, en ce faisant, de le doter d'une Eglise Etablie.

Il y avait également beaucoup de vrai dans la prétention que cette Eglise était celle de la masse des Loyalistes, que c'était elle qui avait inauguré les travaux apostoliques dans les provinces anglaises, que les subventions du parlement et les fortes sommes données par les *London Church Missionary Societies* avaient été pendant longtemps la seule aide reçue pour l'observance du culte dans le pays. Et le gouvernement anglais croyait sincèrement et naturellement que le meilleur moyen de favoriser le Christianisme dans cette nouvelle contrée aux vastes espaces et à la population restreinte était de lui donner une base constitutionnelle stable et un appui financier fixe. De là l'origine des Réserves du Clergé, l'appui constant qui leur fut

accordé par les tories, et l'encouragement donné à l'Eglise par les gouverneurs successifs.

A mesure que la population augmentait, il était inévitable que les autres confessions devinsent mécontentes de cet établissement et de la fusion de l'Eglise et de l'Etat en une forte institution religieuse et politique. Après un certain temps, il fut tacitement entendu que l'Eglise d'Ecosse avait le droit, en sa qualité de corps établi dans la mère-patrie, de partager dans le produit des Réserves—produit qui, soit dit en passant, ne fut jamais considérable, et qui, durant les premières années de la dispute, resta presque infinitésimal. Mais la discussion se continua dans l'arène politique durant de longues années après cette période et même après la rebellion. Le point important était que, dans certains cas, ces terres incultes, qui constituaient le septième lot dans chaque canton arpenté, restaient en friche au centre des cultures environnantes. Vers le milieu du siècle, cela devint un fait important et un véritable grief ; ce ne pouvait certainement être ni l'un ni l'autre au commencement de cette période.

En 1817, le premier agitateur haut-canadien parut sur la scène. C'était un Ecossais nommé Robert Gourlay excentrique, entêté, violent et plus tard aliéné. Il vint dans le nouveau pays, parce qu'il n'avait pu réussir dans l'ancien ; il y constata quelques griefs et en imagina d'autres ; fit l'assaut de la forteresse gouvernementale avec vigueur et avec quelque succès, et avant peu, il avait réussi à faire surgir une petite dispute assez animée. Naturellement, le parti au pouvoir fut profondément indigné de sa conduite. Il n'avait aucun intérêt dans la région, aucune connaissance réelles de ses conditions, et le gouvernement le considérait comme un intrus et un effronté. Il fut arrêté deux fois et acquitté, puis retenu en prison pendant sept mois sous une accusation de trahison, trouvé coupable par un jury partisan et banni du pays. Toute cette affaire regrettable et la manière dont on le traita fut injuste et peu sage, mais il faut se rappeler que c'était

de pareils hommes qui avaient amené la révolution américaine, et que pour n'avoir pas agi envers eux d'une façon sommaire les partisans de la cause britannique avaient été battus. Les Loyalistes ne voulaient pas voir la même chose se répéter au Canada—et ils vivaient au commencement du dix-huitième siècle, pas à la fin.

FIGURES REMARQUABLES D'UNE PERIODE AGITEE

Les trois figures principales de la période suivante furent John Beverley Robinson, le docteur John Strachan, et William Lyon Mackenzie. Robinson était le type du Loyaliste et du Tory, fier de sa famille et de ses ancêtres, distingué par son instruction, ses manières son apparence, honorable dans ses actes publics, rigide dans son code politique. Il avait combattu en 1812, il avait été un homme politique vigoureux pendant des années, et il fut, jusqu'en 1829, le gouvernant réel de la province. A partir de cette date jusqu'en 1862, il en fut le juge-en-chef respecté et mourut baronnet de l'Empire-Uni. Le docteur John Strachan était un ecclésiastique militant de l'ancienne école, entier et rude dans ses opinions, d'une sincérité intense dans son dévouement à l'Eglise d'Angleterre ou au parti tory, lutteur vigoureux et tenace dans toutes les causes qu'il soutenait, il exerça un grand pouvoir dans le pays depuis le commencement du siècle jusqu'à sa mort en 1867. Il fut membre du Conseil Législatif et homme politique d'une grande influence, évêque de Toronto pendant 28 ans, fondateur de l'Université de Toronto—sous le nom de King's College et avec le concours de l'Eglise—puis de l'Université de Trinity. Bref, c'était un homme d'une énergie merveilleuse et d'une grande force de caractère.

Mackenzie était un type tout différent. Enthousiaste et inconsidéré par tempérament. Inconstant dans ses amitiés et ses préférences, n'ayant pas de principes arrêtés sur ce qui était juste ou injuste, violent dans ses antipathies et ses préjugés, parfois entêté à la poursuite d'un but donné, il offrait un curieux mélange de bonnes et de

mauvaises qualitées. C'était un homme qui était aussi loin d'être le héros que ses partisans et ses admirateurs de la presse ont voulu en faire, qu'il l'était d'être le scélérat que ses adversaires voyaient en lui. Il fut toujours pauvre et était sans doute honnête dans sa haine du "Pacte de Famille," comme on appelait alors les tories, grâce aux liens de parenté qui unissaient naturellement un grand nombre de leurs principales familles dans une population limitée ; il fut probablement sincère dans sa vague aspiration vers une liberté qui trop souvent prenait la forme de la licence, mais le ton acerbe et injurieux de son style de journaliste n'a peut-être jamais été égalé, le manque de sincérité de sa prétention à la loyauté fut clairement demontrée plus tard ; le caractère de sa démocratie se manifesta aussi dans les proclamations annexionnistes les plus violentes. Tels étaient les principaux hommes de cette période agitée.

Après la disparation de Gourlay, les plaintes et les froissements continuèrent à se produire. Un officier britannique à demisolde nommé Matthews, perdit sa pension sur un rapport fait au lieutenant-gouverneur, pour avoir encouragé des musiciens ambulants à jouer des airs américains. Le juge Willis, nommé à la Législature par les Anglais se plongea dans la politique comme radical intense et lança d'amères invectives contre le parti au pouvoir. Il fut destitué et avec raison. Un aubergiste nommé Forsyth fit construire un haute clôture à Niagara, afin d'obstruer la vue des chutes et de forcer les gens à payer pour passer sur son terrain lorsqu'ils voulaient les voir. Sir Peregrine Maitland, le gouverneur ordonna naturellement d'enlever la clôture, et comme on refusait de le faire, il envoya des soldats qui non-seulement démolirent la clôture, mais détruisirent une maison qui était sur la propriété particulière de cet homme. Forsyth devint un héros populaire, l'Assemblée blâma l'acte du gouverneur, celui-ci ordonna la dissolution de la Chambre, et fut enfin rappelé. Son successeur, en 1828, fut sir John Colborne, un

vétéran de la Péninsule, un homme d'un grand caractère, d'un grand courage, et de fortes convictions.

Gourlay et Matthews, Willis et Forsyth étaient alors les héros du parti radical qui, depuis quelque temps, contrôlait l'Assemblée comme les Français dans le Bas-Canada. Mackenzie était le chef du groupe violent, et les invectives et les accusations des journaux qu'il inspirait devinrent si violentes qu'elles justifièrent dans une certaine mesure l'arrestation et l'imprisonnement des rédacteurs qui fut ordonnée plus tard. De fait, les injures remplaçaient les arguments dans une grande mesure, et le désir de s'emparer du pouvoir ou de le conserver était plutôt le but que l'on se proposait que le développement d'un nouveau système d'administration d'une application possible. Chez les oppositionnistes, les idées et le programme étaient confus, tandis que le parti du gouvernement était au moins logique et uni dans son opposition à tout changement et à toute réforme. Il était fort parceque ses principes et son but étaient définis; les réformistes—comme on commençait alors à appeler les radicaux, les libéraux et les républicains—étaient faibles parcequ'ils n'avaient ni plan ni idée pouvant servir à édifier quelque chose.

En 1830, les Réformistes modérés tels que Marshall Spring, Bidwell, Robert Baldwin, et l'éminent prédicateur méthodiste, écrivain, éducateur, controversiste et politicien — le docteur Egerton Ryerson — commencèrent à répudier l'autorité de Mackenzie. La nouvelle Assemblée fut en conséquence en grande partie tory. L'absence de tact et l'influence de l'insuccès rendirent alors Mackenzie non-seulement agressif, mais insultant, et les fonctionnaires si maltraités profitèrent de leur majorité et d'une erreur technique, pour expulser le chef radical. Il fut réélu quatre fois par ses commettants d'York et expulsé quatre fois. Enfin il en appela en Angleterre, et le secrétaire colonial déclara son expulsion illégale. Cependant, la majorité exaspérée et obstinée ne voulut pas modifier son attitude.



JAMES BRUCE, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE
Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique, 1847-54

Mackenzie devint alors l'idole d'une grande partie du peuple, le Papineau de la province supérieure, bien qu'il n'eut pas l'éloquence de son prototype. Il fut élu le premier maire d'York (Toronto) en 1834, et la même année reçut une lettre de son ami et allié en Angleterre, le fameux Joseph Hume, dans laquelle ce dernier déclarait que les difficultés en Canada ne pouvaient se terminer que par l'indépendance, et "l'émancipation de la sinistre domination de la mère-patrie." Cette opinion ne fut pas publiquement désapprouvée par Mackenzie, et à partir de ce moment, il commença à glisser vers l'abîme de la rebellion. Cependant, la nouvelle Chambre avait une majorité réformiste. Mackenzie fut nommé président d'un "comité spécial sur les griefs" et son rapport, présenté en 1835, fut approuvé par l'Assemblée et expédié en Angleterre comme étant un fort exposé de la situation au point de vue réformiste. Désireux comme à l'ordinaire de concilier les gens, le gouvernement impérial rappela Colborne comme il avait rappelé Maitland et Dalhousie. Ce fut la répétition de la folie assez fréquente consistant à enlever l'instrument sans changer le programme.

Des changements radicaux auraient, seuls, pu améliorer les choses, et le Bas-Canada était dans des conditions telles qu'un ministère responsable était hors de question—même si les choses eussent été suffisamment avancées pour justifier son établissement dans le Haut-Canada. Le nouveau lieutenant-gouverneur fut sir Francis Bond Head, un libéral dans la politique anglaise, un homme excitable et honnête, un administrateur très convaincu de la valeur du lien britannique, un allié naturel du parti loyaliste dans la colonie. Il s'ensuivit un conflit immédiat. L'Assemblée fut dissoute. Papineau écrivit à Mackenzie une lettre dont le ton était clairement républicain, le gouverneur en appela au peuple pour demander son appui en faveur du trône, du lien britannique et des institutions des ancêtres, et la lutte la plus chaude qui ait eu lieu au commencement de l'histoire de

la province eut pour résultat une victoire torie et la défaite personnelle de Mackenzie, de Bidwell, de Rolph et d'autres chefs réformistes. La question était alors nettement posée, et Mackenzie se prépara résolument à ce que, dans son imagination fantastique, il espérait devoir être une autre révolution—la naissance d'une autre république américaine.

DIFFÉRENDS EN D'AUTRES ENDROITS

Vers le même temps, dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, des différends constitutionnels avaient surgi, mais ils étaient d'une nature plus calme que ceux du Haut-Canada, bien que leur origine fut à peu près semblable. La division entre les classes n'y était pas aussi nettement accentuée, l'immigration des Américains n'avait pas été aussi considérable que dans la province supérieure, et il n'y avait pas d'antipathie de races comme dans le Bas-Canada. Entre 1816 et 1828, lord Dalhousie et sir James Kent gouvernèrent dans la Nouvelle-Écosse avec assez de succès et de modération. Ils se consacrèrent à des questions d'éducation, de développements matériels et s'appliquèrent à favoriser les intérêts et l'influence de l'Eglise d'Angleterre. De fait, ce dernier point était un principe primordial chez tous les gouverneurs de cette période et dans l'administration de presque toutes les colonies britanniques. Leurs conseillers constituaient une oligarchie, mais non une oligarchie offensive, ce ne fut qu'en 1830 qu'un différend réellement sérieux commença entre l'Assemblée et le Conseil sur une question d'impôts. Enfin, après une élection générale, ce dernier corps céda.

Puis des difficultés survinrent à propos de l'administration des affaires locales à Halifax, une discussion avec le Conseil qui affectait la liberté de la presse, et le passage, en 1835, de l'obscurité à une célébrité soudaine du plus grand Néo-Ecossais de l'histoire primitive—Joseph Howe. Journaliste de profession, il se défendit contre l'accusation de libelle criminel avec un éloquence et une force qui

submergea ses adversaires, convainquit les jurés, gagna les masses du peuple à sa cause et devint une idole populaire. Howe entra immédiatement à l'Assemblée, en même temps que des réformistes tels que William Young, Huntington et O'Connor Doyle, et introduisit ses fameuses "Douze Résolutions" condamnant la Constitution et la procédure du Conseil Législatif et inaugurant une campagne active contre le système d'administration existant. Elles furent adoptées, mais subséquemment retirées. Puis vint l'accession au trône de la reine Victoria, et la rebellion dans d'autres provinces—cette dernière fut aussi fortement dénoncée par Howe qu'elle aurait pu l'être par un Beverley Robinson ou un Jonathan Sewell.

Dans le Nouveau-Brunswick, la lutte entre les deux Chambres commença avec le siècle, et les détails sont trop insignifiants pour être donnés dans la revue générale d'une situation ressemblant beaucoup à celle qui a déjà été décrite. En 1824, sir Howard Douglas arriva en qualité de lieutenant-gouverneur, et durant les sept années de son administration, la province fut relativement calme. Les industries forestière et de la construction des navires avaient rejeté l'agriculture dans l'ombre, et le nouveau gouverneur s'efforça de favoriser cette dernière et d'améliorer la condition très arrièrée de l'éducation. Dans ce dernier but il fonda l'Université actuelle du Nouveau-Brunswick. Il eut aussi à lutter contre la sécheresse de 1825, et contre les terribles incendies des forêts qui entrainèrent la destruction de la ville de Miramichi et causèrent une perte de $4,000,000 en marchandises, propriétés et bois marchand. Puis vint la querelle relative à la frontière du Maine. Entretemps, Lemuel Allen Wilmot s'était distingué comme réformiste, et s'était fait remarqué dans sa province comme Howe, Mackenzie et Papineau dans leurs propres provinces. Sir Archibald Campbell, le gouverneur suivant eut à lutter contre les difficultés ordinaires du contrôle des recettes et de la ligue du Conseil. Diverses réformes furent inaugurées, les Conseils Législatif

et Exécutif furent separés et, après une vigoureuse opposition de la part du gouverneur, le Bureau Colonial, en 1836, ordonna le transfert à l'Assemblée du contrôle de toutes les recettes et ordonna que les membres de ce dernier corps fussent appelés à l'Exécutif. Sir Archibald résigna plutôt que d'accéder à cet ordre, mais son successeur — le judicieux, sage et libéral sir John Harvey — fut heureux d'appuyer ce changement. Ainsi, le Nouveau-Brunswick fut la première province qui établit le contrôle populaire sur les deniers publics bien que la responsabilité de l'Exécutif y fut encore retardé par la rebellion dans les deux Canadas. En 1820, le Cap Breton était enfin devenu partie intégrante de la Nouvelle-Ecosse et fournissait à sa vie publique un représentant actif et capable dans la personne de Richard J. Uniacke. Dans la petite île du Prince Edouard, il n'y avait pas alors de gouvernement populaire et on y faisait peu d'efforts pour en avoir un. Le propriétés de l'île étaient entre les mains de propriétaires anglais et ses affaires étaient en grande partie contrôlées par les gouverneurs, pour eux, tandis que le gros de la population se composait des fermiers des propriétaires absents.

CHAPITRE XI

Les Troubles de 1837-38

L'ANNEE qui vit commencer le règne glorieux de la reine Victoria fut marquée dans les deux Canadas par un drame qui devait être le point de départ de notre situation actuelle. Le soulèvement qui occupe tant de place dans l'histoire de ce pays, n'était pas grande chose en lui-même. Ses deux principaux auteurs étaient, comme toujours, des brillantes personnalités sans caractère responsable, et la majorité de leurs adhérents étaient honnêtes et sincères dans leur opinion. Les batailles furent insignifiantes, sans conséquence au point de vue militaire et sans résultat appréciable. Néanmoins ces événements sont considérés par le peuple comme la cause et l'origine de notre gouvernement libre. Jusqu'à quel point cette impression est-elle juste? les faits nous le diront et, à tout prendre, ceux-ci ne manquent pas d'intérêt.

COMMENCEMENT DES TROUBLES

De bonne heure, en 1837, la situation se trouvait tendue dans les deux Canadas et l'aurait été également dans les provinces maritimes sans l'intervention du grand orateur et homme d'Etat Joseph Howe qui réprouva la révolte et donna du caractère au loyalisme de la population. Le rapport de la commission royale qui avait fait une enquête sur les affaires du Bas-Canada venait d'être soumis au parlement de Londres; on le regardait comme une sorte de morceau littéraire plutôt qu'un document étudié. Lord John Russell, ministre des colonies, fit de suite passer un acte autorisant le gouverneur général à prendre £142,000 dans le trésor provincial afin de solder les salaires arrièrés et autres dépenses qui s'étaient accumulées durant

les cinq ans où la chambre de Québec avait refusé de voter les subsides. On faisait savoir en même temps que la demande d'un conseil électif formulée par les Canadiens-français était inadmissible, attendu que pareil système mettrait au pouvoir d'une seule race la partie du gouvernement qui repose sur le peuple. Pour la même raison, il fut dit que l'établissement d'un conseil exécutif responsable ne convenait pas. Ni les conservateurs ni les libéraux d'Angleterre n'osaient placer tant de pouvoir dans une race qui formait la majorité et qui parlait et agissait comme le firent les partisans de Papineau.

L'EXCITATION AUGMENTE

Toutefois, le résultat de ce qui précède fut déplorable. Le *Vindicator*, feuille révolutionnaire publiée à Montréal, s'écriait : "Pas de paix dans la province ! Pas de merci pour les pillards ! Agitons-nous ! Agitez partout, agitez toujours ! Détruisez les sources du revenu public ! Dénoncez les oppresseurs ! Tout est juste et dans le droit légal lorsque nos libertés fondamentales sont en péril." Il y eut des assemblées turbulentes dans la région de la rivière Richelieu aussi bien que sur le Saint-Laurent. Papineau se montra partout et son éloquence enflammée chauffa au rouge blanc le patriotisme ou fierté nationale, tellement qu'on pensa qu'il allait tenir la province entière dans sa main. Lord Gosford, s'apercevant enfin de ce qui pouvait arriver, lança une proclamation pour mettre le peuple en garde contre la révolte et lui faire voir qu'il s'engageait dans une voie dangereuse. Pour toute réponse, on cria : *Vive Papineau, notre libérateur !* Il se forma des clubs ou associations appelés *Fils de la Liberté* parmi les jeunes Canadiens de Montréal et ailleurs. Quant à l'Assemblée elle formula des demandes qui impliquaient virtuellement la suppression de l'autorité britannique dans le Bas-Canada. De suite le gouverneur la fit dissoudre. Le clergé catholique publia de pressants appels à la concorde ; la minorité anglaise organisa une défense à la hâte ; la rebellion éclata.

Si l'insurrection qui s'ensuivit ne fut pas générale, cela est dû, en grande partie, à l'influence des évêques et du clergé catholique romain. L'évêque Lartigue, de Montréal, adressa un mandement mémorable à ses ouailles, le 24 octobre, et il fut fortement appuyé dans l'expression de ses opinions par l'évêque Sinaï de Québec. Ce document dénonçait les chefs rebelles comme étant des hommes animés d'un "esprit mauvais ;" declarait que "les lois divines et humaines s'accordent pour condamner ceux qui, par des complots de révolte et de sédition, s'efforcent d'ébranler l'allégeance envers les princes ;" il peignait les horreurs de la guerre civile et les dangers des germes semés aux jours de la révolution française ; il condamnait la liberté sans frein et proclamait les droits de l'autorité. Il n'y a aucun doute quant à la grande influence exercée par ces opinions et par le commandement d'éviter toute participation ouverte au soulèvement. Bien que le clergé n'eut pas pris une attitude prononcée pour empêcher les gens d'être influencés par l'éloquence entrainante de Papineau et par les tentations de son programme—peut-être eut-il été impossible de le faire—il fit alors tout en son pouvoir pour les empêcher d'avoir recours au moyen extrême de l'insurrection et suggéra même au Conseil Exécutif la discussion d'un compromis. Mais il était alors trop tard pour éviter l'effusion du sang et une année, ou même davantage, de désordres factieux.

Dans le Haut-Canada, les événements s'étaient précipités avec la même rapidité quoique à un degré moins sérieux. Là, la minorité en faveur des actes de violence était très faible mais très bruyante. Mackenzie n'était pas de la taille de Papineau, ni intellectuellement ni physiquement, et la classe à laquelle il adressait ses appels séditieux était infiniment moins nombreuse que dans le Bas-Canada. Son journal, cependant, était habile dans ses dénonciations constantes ; tandis que les abus réels offraient une excuse à une forte opposition contre les pouvoirs établis bien que, dans le Haut-Canada, comme dans le

Bas-Canada ils n'offrissent pas une raison suffisante pour la rebellion.

Le 31 juillet, 1837, Mackenzie publia dans son journal, *The Constitution*, un document qu'il appela la Déclaration des Droits des Réformistes, et ce document offre un exposé assez clair de sa position. D'abord, il était conçu dans le style de la Déclaration de l'Indépendance Américaine et le but qu'il se proposait était en grande partie identique, bien qu'il fut beaucoup plus violent et infiniment moins digne que la source apparente de son inspiration. Il fourmillait d'allusions à la "sinistre influence" de la Grande-Bretagne et au "dérisoire simulacre de gouvernement humain" sous lequel "nous avons été insultés, bafoués et amenés à deux doigts de la ruine." Un grand nombre de libéraux modérés en rirent. Ryerson, Baldwin, Bidwell et autres chefs libéraux le dénoncèrent vertement. Sir Francis Bond Head le considéra comme l'écumante manifestation d'une agitation qui devait aboutir—et le plus tôt le mieux. Mackenzie continua son œuvre farouche, exerçant de petits groupes d'hommes et organisant des "comités de vigilance" pour porter au loin les doctrines de sa "Declaration avec sa liste de griefs, sa répudiation de l'allégeance britannique, son adhésion à la cause des rebelles du Bas-Canada et sa fervente sympathie en faveur des institutions américaines.

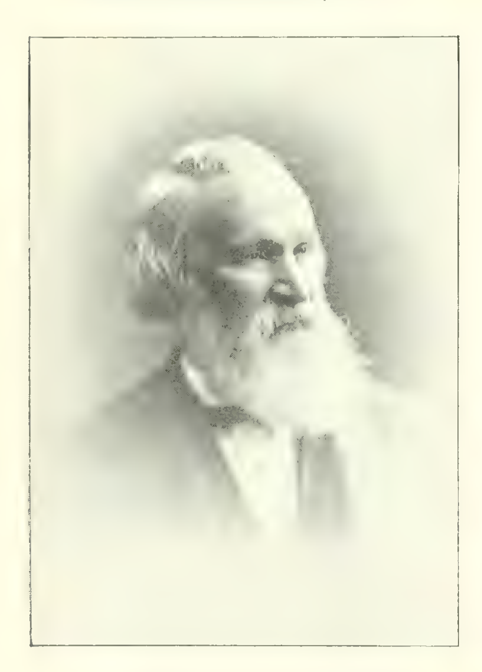
Le lieutenant-gouverneur répondit à ces menaces par un calme dédain et par une parfaite confiance en la fidélité des masses du peuple, et on l'a souvent blâmé pour cela. Il était tellement convaincu de la futilité ridicule de tout mouvement qu'il envoya toutes les troupes régulières de la province dans le Bas-Canada, où l'on semblait en avoir grand besoin, et exprima son intention de compter uniquement sur les loyaux volontaires et sur la milice de la province—confiance qui n'a certainement pas été mal placée, car les résultats semblent avoir justifié cette décision. Il croyait qu'un soulèvement quelconque était inévitable, et que jusqu'à ce qu'il se produisît et que l'échec que devaient subir les insurgés eut servi



WILLIAM KINGSFORD, LL.D.



LE REVEREND DR. HENRY WILKES



L'HONORABLE JOHN YOUNG



COLONEL GEORGE McDONELL, C.B.

d'exutoire au mécontentement, il n'y aurait ni ordre ni paix dans le pays. Le plus tôt cela arriverait, le mieux cela devait être, et moins on emploierait de troupes britanniques pour réprimer le mouvement, le mieux ce devait être aussi pour la fidélité future, parmi le peuple en général, envers l'Angleterre. En cela il avait raison et il avait également raison de croire que la province ne pourrait jamais prospérer tant que certains agitateurs n'auraient pas été bannis de la sphère d'influence populaire. Telle était la situation dans les deux Canadas lorsque se produisit la crise de folie qu'on a appelée la rebellion de 1837.

COMMENCEMENT DE LA REBELLION

La rebellion commença dans le Bas-Canada en octobre 1837, et le foyer de l'insurrection fut la région située le long des rives du Richelieu. A Saint-Charles les habitants à moitié armés, partiellement exercés et complètement trompés se réunirent en force. A Saint-Denis, près de là, un groupe semblable était sous le commandement du docteur Wolfred Nelson, un médecin de Montréal qui s'était enrôlé sous la bannière de Papineau. Sir John Colborne, qui était revenu au Canada en qualité de commandant en chef, envoya des détachements pour disperser les rebelles à ces endroits. Saint-Denis fut attaqué par une troupe sous le commandement du colonel Gore, lequel, dans des circonstances assez difficiles, fut temporairement respoussé. Saint-Charles fut facilement occupé par le colonel Wetherell et les rebelles furent dispersés comme des fétus de paille. Vers le même temps, une petite troupe de cavalerie loyale avait été attaquée entre ces endroits et le lieutenant Weir avait été pris par un contingent français. En essayant de s'échapper, il avait été tué d'un coup de feu, puis mutilé dans des conditions de brutalité extrême. Ses meurtriers subirent leur procès, mais furent acquittés par un jury canadien. Des nouvelles de la victoire de Saint-Charles arrivèrent

bientôt à Saint-Denis, et les Français, qui étaient à cet endroit se dispersèrent sans causer d'autres embarras aux troupes anglaises.

A Saint-Eustache, au nord de Montréal, quelques rebelles se défendirent bravement et résolument sous les ordres du docteur Chénier, et ce ne fut que lorsque l'église dans laquelle ils avaient combattu, fut tombée en ruines enflammées autour de leurs têtes, que les paysans trompés essayèrent à s'échapper. Il était alors trop tard, cependant, et ils moururent presque tous—y compris leur chef auquel, de longues années après, les Canadiens-Français de Montréal élevèrent une statue. Ce fut la fin de l'insurrection, bien que Nelson, Côté et quelques autres eussent traversé la frontière américaine, lancé des proclamations annonçant une nouvelle république et, en 1838, réunirent des bandes nombreuses de maraudeurs pour envahir le pays. Sur le canal Beauharnois, ils détruisirent un bateau à vapeur et, profitant de la grande indulgence de lord Durham durant ses quelques mois d'administration, furent sur le point de provoquer une autre rebellion. A Laprairie, Nelson réussit à concentrer 2,000 hommes, mais Colborne envoya immédiatement contre lui une troupe nombreuse, et, après une rencontre à Odelltown, il s'enfuit de nouveau aux Etats-Unis. Colborne était alors gouverneur général et avait décidé qu'il ne resterait plus de doute au sujet de la grande différence entre la fidélité et la trahison.

Des Conseils de guerre furent établis—l'Acte de l'*Habeas Corpus* étant en même temps suspendu—les principaux rebelles subirent leur procès ; 49 d'entre eux furent condamnés à l'exil, et 80 à mort. Onze seulement subirent le châtiment suprême et ceux-là furent choisis parmi les hommes qui s'étaient efforcés, de propos délibéré, de soulever une deuxième rebellion après avoir été graciés une fois, ou qui avaient commis des crimes personnels en sus de leurs actes de trahison. Papineau, Nelson, O'Callaghan et Brown, qui s'étaient enfuis aux Etats-Unis, vers le commencement du soulèvement, furent

convaincus de haute trahison. Papineau alla demeurer en France, et en 1844, on lui permit de revenir au Canada sans attirer l'attention. Il put constater alors que son influence était disparue et que sa réputation n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été.

Le but de toute l'agitation et des actes de révolte dans le Bas-Canada étaient devenus plus clairs à mesure que la rebellion approchait, et lord Gosford, écrivant au secrétaire des colonies le 2 septembre, 1837, disait : "Il est évident que la faction Papineau ne sera pas satisfaite avant que le gouvernement anglais l'ait mise en mesure d' exécuter ses projets, savoir : la séparation de ce pays de l'Angleterre et la proclamation d'une république." La farce consistant à marchander à propos de constitution et à réclamer un système que les chefs ne comprenaient pas et dont ils ne voulaient se servir que pour l'employer contre l'influence de l'autorité britanniques était finie ; et la vessie gonflée par une rhétorique brillante excitant les passions et les préjugés français avait été crevée par l'attitude de l'Eglise et le bruit du canon anglais. De fait la hiérarchie prit une attitude très forte dans sa condamnation. "Quelle misère, quelle désolation," s'écriait l'évêque de Montréal, "est répandue à pleine main sur un grand nombre de nos champs et de nos foyers, depuis que le fléau de la guerre civile a ravagé un pays heureux où l'abondance et la joie régnaient avec l'ordre et la sécurité, avant que des brigands et des rebelles, à force de sophismes et de mensonges, eussent égaré une partie de la population."

La responsabilité de ces faits retombe sur les hommes ainsi caractérisés par leur propre église ; sur des hommes tels que Papineau, Côté, Nelson, O'Callaghan et Chénier. Comme le disait si bien le docteur N. E. Dionne, l'érudit bibliothécaire provincial de Québec : "Tous ceux-là sont les vrais coupables et j'oserais dire les seuls coupables." * Mais les ignorants souffrirent pour les complots et les

* Voir *Canada : An Encyclopædia of the Country*, 1 vol. 3.

folles ambitions des gens instruits. Il faut aussi blâmer certains hommes qui sont devenus plus tard des citoyens distingués et loyaux; mais qui dans leur jeunesse, se laissèrent entrainer par la brillante fascination de Papineau et furent victimes de sa folie -des hommes tels que sir George Etienne Cartier, l'hon. A. N. Morin, l'hon. D. B. Viger, sir L. H. Lafontaine, et autres qui suivirent leur chef jusqu'au bord de l'abime de la rebellion, puis reculèrent devant les conséquences de son programme.

Dans le Haut-Canada, durant cette période, l'insurrection avait été également futile et encore plus faible. Lorsque le soulèvement commença dans le Bas-Canada, les choses étaient prêtes, autant qu'elles pouvaient l'être, dans des circonstances aussi désespérées dans le Haut-Canada. Une série de deux cents assemblées avaient eu pour orateur Mackenzie qui, en un langage violent, effréné leur avait adressé la parole ; on s'y était livré librement aux cxercices de tir et du maniement des armes, et, en novembre, 1,500 volontaires s'étaient enrôlés parmi les insurgés et passaient pour être bien exercés. On prit alors des mesure pour faire marcher un détachement sur Toronto, afin d'y saisir le lieutenant-gouverneur et 4,000 fusils qui étaient dans l'Hotel de Ville sous la protection d'une faible garde de volontaires, et de proclamer la république avec le docteur John Rolph—un politicien adroit et habile qui jusque là s'était tenu des deux côtés de la clôture—comme président provisoire.

LE SOULEVEMENT DANS LE HAUT-CANADA

On croyait que lorsque cela aurait été fait, le reste de la province accepterait la nouvelle constitution sans autres difficultés. Jamais cervelle de traitre n'avait enfanté un projet plus vain et plus insensé. Ce qui l'explique, cependant, c'est qu'on attendait de l'aide qui avait été promise, des Etats-Unis, et qui arriva trop tard. Le 4 décembre, après s'être réunis à un endroit nommé Montgomery's Tavern en aussi grand nombre qu'ils l'avaient pu, les rebelles marchèrent sur la

ville, mais prirent peur à l'apparition d'un piquet de troupes volontaires, et se retirèrent en toute hate. Durant les quelques jours suivants, leur nombre atteignit environ mille hommes armés de fusils, de faulx, de fourches, de haches et de tout ce qu'ils avaient pu trouver. Le colonel Moody, un vétéran de la guerre d'Espagne, et un citoyen très respecté, tenta de passer à cheval à travers leurs lignes avec le mépris caractéristique du soldat pour une foule en armes, et il fut tué d'un coup de feu. Mais Toronto était prête à les recevoir ; chaque homme d'influence, et presque chaque citoyen épaulait son fusil, à commencer par le juge en chef ; et la milice loyale, y compris les braves "Hommes de Gore" comme on appelait les volontaires de Hamilton, furent appelés sous les armes et arrivèrent de toutes les directions. Le 7 décembre, le colonel (plus tard sir) A. N. McNab sortit pour attaquer la troupe rebelle. Celle-ci était sous le commandement de Samuel Lount, un forgeron de métier, et elle avait été exercée pendant un certain temps par le colonel Van Egmond, un ancien officier de l'armée francaise sous Napoléon. Le lieutenant-gouverneur offrit aux insurgés une dernière occasion de se rendre et de renoncer à leur folle tentative de rebellion. Il fut accueilli par un refus de la part de Mackenzie ; les 500 miliciens commandés par McNab, habillés en tissus domestiques mais qui n'en étaient pas moins inspirés des traditions de la "mince ligne rouge britannique" s'avancèrent pour l'attaque. Après un seul échange assez vif de coups de feu et une légère escarmouche, la bataille était finie, et les rebelles s'étaient dispersés.

Comme Papineau, Mackenzie s'enfuit au premier coup de feu et, après diverses aventures, il atteignit la frontière américaine. A Navy Island, en amont des chutes de Niagara, il établit son simulacre de gouvernement, et bientôt, des adhérents venus des deux côtés de la ligne affluèrent pour se joindre à lui. A Toronto, la milice et les volontaires continuaient à arriver en grand nombre, au point d'embarrasser

réellement le gouverneur et de prouver bien clairement qu'il avait eu raison de croire que la province lui resterait fidèle lorsque se produirait le soulèvement inévitable. Quelques unes de ses troupes furent envoyées sous les ordres de McNab pour surveiller les rebelles à Navy Island, et, incidemment, elles saisirent un bateau à vapeur nommé la *Caroline* qui fournissait à Mackenzie des munitions de guerre, à portée des canons d'un fort américain, l'incendièrent et lui firent sauter les chutes de Niagara. Plusieurs mois après, lorsque les sympathies des villes situées sur la frontière des Etats-Unis eurent épuisé le nombre d'hommes, d'armes et de matériel de guerre, disponibles pour l'insurrection, le président des Etats-Unis lança une proclamation enjoignant aux gens de ne pas attaquer une nation amie. Dans l'intervalle, Mackenzie avait quitté Navy Island ; il fut arrêté et condamné à 18 mois d'emprisonnement par un jury d'Albany, N. Y.

Mais, dans les villes américaines, les complots se continuaient. On organisa des associations connues sous le nom de Hunter's Lodges ; des groupes nombreux d'hommes s'exercèrent et envahirent les provinces canadiennes à plusieurs reprises et à divers endroits durant les deux années qui suivirent. C'était une guerre de guérillas qui manquait d'organisation, et d'un chef intelligent, mais qui n'en causa pas moins beaucoup de tracas et de dépenses aux gouvernements du Haut et Bas-Canada, et beaucoup de souffrances et de craintes aux établissements situés le long de la frontière. Des expéditions vinrent d'Ogdensburg de Buffalo et du Détroit, l'une comptant 1500 flibustiers et rebelles, mais toutes furent mises en déroute ou repoussées par la simple nouvelle qu'un corps de milice s'avançait. A Prescott, de l'autre côté du Saint-Laurent et près de Kingston, une bande de maraudeurs commandés par le réfugié polonais Von Schultz furent attaqués dans le moulin en pierre des environs où ils s'étaient réfugiés et, après une résistance vigoureuse, furent pris par un détachement britannique et canadien. Le procès qui s'ensuivit fut

remarquable par la défense de Von Schultz, faite par un jeune avocat nommé John A. Macdonald qui plaidait sa première cause. Le chef, cependant, et onze de ses partisans, furent condamnés et pendus.

Le plus remarquable de ces incidents fut le dernier. En décembre 1839, une bande de 450 maraudeurs marchait à travers les rues du Détroit saluée par les acclamations de la foule. Elle était en route pour s'emparer de la ville canadienne de Windsor, du côté opposé de la rivière. Elle s'en empara, brûla un navire et quelques maisons, fit prisonnière une petite garde de milice, et tua un citoyen paisible qui refusait de se joindre à elle. Puis les maraudeurs marchèrent sur Sandwich où ils furent battus par le colonel John Prince—un Loyaliste parmi les Loyalistes, un rude soldat de la vieille école, animé d'un profond mépris pour les rebelles, et un homme qui se moquait des frivoles prédilections de l'opinion publique lorsque le devoir l'appelait. Avec 200 hommes, il rencontra les envahisseurs et les mit en déroute et ayant trouvé le corps d'un chirurgien respecté nommé Hume, que les rebelles avaient traitreusement tué, il fit avancer quatre prisonniers et les fit fusiller. C'était un acte de justice sévère qui plus tard fut condamné par le grand nombre de gens qui croient que les invasions, les guerres et les rebellions peuvent être réprimées à l'eau de rose. Le colonel Prince se moquait des clameurs de ce genre, de même que sir George Arthur, le nouveau lieutenant-gouverneur qui avait remplacé sir Francis Bond Head. Lorsque les derniers procès furent terminés, ce dernier laissa résolument la loi suivre son cours, et deux des chefs rebelles, Lount et Matthews, qui n'avaient pas réussi à s'échapper aux Etats-Unis furent exécutés comme le voulaient le procès et la sentence.

RESULTAT DU SOULEVEMENT

Ce fut la fin des troubles dans la province supérieure. Le soulèvement n'avait jamais été sérieux quant au nombre, à l'influence, ou aux conséquences possibles. Il avait fait sortir le bien du mal, en

créant une réaction contre les paroles irresponsables des démagogues qui étaient aussi nuisibles au pays, même au point de vue des idées actuelles, que le gouvernement irresponsable d'hommes qui, du moins, étaient honorables et honnêtes. Il avait mis à nu le grand fond de fidélité populaire malgré l'écume de discours publics insensés. Il avait séparé les réformistes ou libéraux loyaux et modérés, qui voulaient travailler et consentaient à attendre les changements que le temps ne pouvait manquer d'amener, des fantastiques avocats de l'indépendance et du républicanisme. Il avait fait ressortir clairement le fait qu'une rebellion sur le sol américain ne réussit pas toujours, et il avait démontré une fois de plus jusqu'à quelque point les Loyalistes avaient raison de craindre l'influence américaine sur la politique et le gouvernement canadiens. Il avait prouvé qu'on ne pouvait rien gagner par la violence, et que le meilleur moyen d'obtenir une honnête réforme n'était pas d'injurier un adversaire honnête, mais de présenter au peuple un programme clair et sans détour en opposition au toryisme bien compris du parti dominant.

La rebellion n'amena pas le gouvernement responsable. Les autorités impériales en avaient déjà admis le principe au Nouveau-Brunswick, et son adoption ne fut retardée que par l'opposition personnelle de sir Archibald Campbell et la menace de l'insurrection ailleurs. En ce qui concerne la violence et la déloyauté préalables de Papineau, de Mackenzie et de leurs associés, la rebellion retarda plutôt qu'elle n'avança le gouvernement populaire. Toute la correspondance de cette période entre les gouverneurs et le bureau colonial révèle un vif désir de concilier les Canadiens-Français et les Radicaux canadiens. Le fait d'avoir rappelé les gouverneurs les uns après les autres démontre encore plus la force de ce sentiment, et il n'y a aucun doute que si l'agitation en faveur du gouvernement responsable eut été conduite avec modération et basée sur une véritable conception de ce dont on avait besoin, le résultat désiré



L'HON. LUC LETELLIER DE SAINT-JUST
Lieutenant-gouverneur de Québec, 1876-79



L'HON. SIR ALBERT J. SMITH, K.C.M.G.



L'HON. SIR ADAMS G. ARCHIBALD, K.C.M.G.
Lieutenant-gouverneur de Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse



L'HON. THOMAS D'ARCY McGEE, M.P.
Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse

aurait été obtenu, non seulement sans rebellion, et avec plaisir de la part du gouvernement impérial, mais encore sans les années de froissement qui devaient se produire par la suite.

En tant qu'il s'agit de la Grande-Bretagne, elle n'avait fait que concessions sur concessions. La constitution, aux termes de l'Acte de 1791, permettait l'union de l'Eglise et de l'Etat, mais on n'insistait pas sur ce principe excepté au moyen de l'influence personnelle des gouverneurs et, finalement, le principe ne prévalut pas. Les privilèges exclusifs réclamés par l'Eglise d'Angleterre ne furent pas maintenus. Les relations des juges avec les Conseils Législatifs furent rompus. Des lois odieuses furent abrogées et les causes secondaires de plaintes disparurent. L'administration des Indiens sous les auspices impériaux fut admirable, et de fortes sommes furent payées à même le trésor anglais pour l'entretien des Sauvages. On supporta avec autant d'enthousiasme la dépense considérable de l'entretien d'un fort effectif militaire dans le pays, à cause de la tension des rapports avec les Etats-Unis, que l'on avait supporté le coût énorme de la guerre de 1812. Le droit de réunions populaires avait été pleinement accordé en dépit de l'opposition de la classe gouvernante. Une taxe avait été imposée sur les terres incultes pour empêcher les spéculateurs de les détenir. On avait envoyé dans le pays Commissions sur Commissions pour tâcher de résoudre des problèmes que ceux qui habitaient le pays ne comprenaient pas très bien et on ne peut guère blâmer le Bureau Colonial de ne pas les avoir trouvé clairs comme le jour.

Dans les provinces maritimes, le seul effet de la rebellion avait été de produire un écho à la loyauté manifestée dans le Haut-Canada par les masses et dans le Bas-Canada par l'Eglise et les classes supérieures. Le major-général sir John Harvey, dans le Nouveau-Brunswick, avait offert sa Législature à sir John Colborne pour conduire la milice de la province contre les rebelles si l'on avait besoin d'aide,

et il avait déclaré à ce dernier qu'il pouvait compter que le Nouveau-Brunswick fournirait jusqu'à son dernier homme. Plus tard la Législature exprima ses remerciements à sir Francis Bond Head aux braves volontaires du Haut-Canada pour ce qu'ils avaient fait pour la répression de l'insurrection. Les autorités de la Nouvelle-Ecosse offrirent aussi des hommes et de l'argent.

Les troubles sérieux étaient maintenant terminés mais d'autres semblaient inévitables. Dans la Bas-Canada, la Constitution avait été suspendue. Les deux provinces étaient sous le gouvernement de vaillants militaires tels que Colborne et Arthur. Les tories du Haut-Canada triomphaient au scrutin et semblaient établis au pouvoir pour longtemps. Les Canadiens-Français étaient silencieux et quelque peu mécontents. Les radicaux anglais et les républicains américains étaient dispersés et leur influence détruite. Il devenait évident que cette situation ne pouvait pas durer longtemps et il fallait un homme de talents exceptionnels pour réorganiser les affaires et régler les questions compliquées du jour. Cet homme vint en la personne de Lord Durham.

CHAPITRE XII

Lord Durham et l'Union des Canadas

UNE des figures les plus captivantes et peut-être des plus imposantes de l'histoire du Canada est celle de John George Lambton comte de Durham. Arrivant avec la grande réputation qu'il avait dans la mère-patrie, entouré d'un prestige qui le signalait comme futur premier ministre du parti libéral ; doué d'une vive attraction personnelle ; portant un titre élevé que lui avait valu ses services d'homme d'Etat, il apparut comme un météore sur le théâtre bouleversé des affaires du Canada en 1838. En moins de six mois, il fit la lumière au milieu des agitations, des controverses et du désordre général, au moyen d'un rapport clair, fortement étudié, qui posait les principes du gouvernement constitutionnel des colonies pour la première fois et pour toujours. Il établit la politique que l'administration d'un grand empire doit suivre, et s'acquit une renommée enviable sur tous les points du globe. Puis, brusquement, dans une heure de dépit, on le voit retourner en Angleterre, où des désappointements le terrassent en quelques mois, et il meurt sans avoir pu se rendre compte de la position qu'il s'était faite dans les annales de notre pays.

UN HOMME A LA PLACE QU'IL MERITE

D'une santé délicate, très sensible et d'un tempérament prompt, impérieux dans sa conduite et ses manières, il était éminemment doué pour paraître avec éclat dans quelque satrapie de l'Orient où il aurait possédé le plein pouvoir sans redouter les petites attaques et les critiques continuelles qui le blessaient tant. Il n'était pas fait pour les luttes de la vie publique ; de sorte que, malgré sa position, ses

brillantes qualités, il n'aurait jamais pu atteindre le sommet auquel ses amis voulaient l'élever. Toutefois, ce qui peut sembler étrange, lorsqu'il nous fut envoyé, on doit dire que l'homme se trouvait à la place qu'il méritait d'avoir.

Le respect dont notre peuple entourait ordinairement le représentant du roi ou de la reine et qui se manifestait partout, qu'il fut plus ou moins sincère, avait fini par diminuer en présence des attaques sauvages de Papineau contre Dalhousie et Gosford, de Mackenzie contre sir Francis Bond Head—lord Durham s'arrangea pour rétablir les situations respectives. Bon nombre de gouverneurs en chef n'avaient guères été supportés dans leur politique par le bureau des Colonies, par conséquent leur pouvoir était limité, et il y avait l'inconvénient de faire face à de nouvelles instructions survenant à l'improviste, de telle façon qu'il était comme impossible d'administrer avec un système suivi. Lord Durham annonça que, étant muni d'une pleine autorité pour le réglement des affaires, il adoucirait les animosités et empêcherait de nouveau troubles—par la force si c'était nécessaire.

SA POLITIQUE ET SA COURTE ADMINISTRATION

Les tories et les loyalists aimaient la dignité qui paraissait dans ses actions, sa grande réserve, le decorum princier qui l'entourait, sa droiture évidente et son ardeur au travail. Les libéraux et autres mécontents, se montrèrent charmés de sa réputation de libéralisme, de son refus de se laisser contrôler par le parti dominant, et par sa pénétration dans l'examen des griefs qui lui étaient soumis. Les Canadiens, plus peut-être que le reste de la population, furent impressionnés par la splendeur de son hospitalité et le train quasi royal qu'il menait avec lui.

Ainsi donc, lorsque, le 29 mai 1838, lord Durham débarqua à Québec comme haut commissaire spécial de la souveraine et gouverneur-général de l'Amérique Britannique, tout indiquait pour lui une

administration éminemment heureuse, malgré les difficultés qu'il aurait à vaincre. Il réorganisa temporairement le gouvernement du Bas Canada, sans y admettre toutefois la constitution qui avait été suspendue par sir John Colborne. Il était accompagné d'un excellent état-major d'employés dont Mr. Charles Buller était le chef, et tous dirigèrent les enquêtes qui furent ouvertes dans toutes les directions. Avec une énergie infatigable, il parcourut lui-même le pays s'enquérant de tous les griefs possibles, écrivit d'innombrables dépêches, et charma tout le monde par son hospitalité illimitée. Une réunion des lieutenants gouverneurs des diverses provinces fut convoquée et les discussions et les explications qui s'ensuivirent jetèrent beaucoup de lumière sur les questions en litige. Lord Durham, les yeux fixés sur un avenir lointain qui semblait aussi impossible qu'une fédération du Sud-Africain semble difficile aujourd'hui, suggéra l'union fédérative de toutes les provinces comme étant un programme propre à assurer la paix et le progrès.

Sa grande difficulté, cependant, lui vint des prisonniers qui encombraient les geôles du pays et des chefs rebelles qui s'étaient échappés et pouvaient revenir d'un moment à l'autre pour renouveler les troubles, et favoriser le mécontentement. Il considérait que l'amnistie complète était peu sage, et les événements prouvèrent que sa prétendue sévérité n'avait pas suffi pour constituer un avertissement nécessaire. Les prisonniers les moins importants furent libérés sur promesse de bonne conduite, mais contre les chefs qui s'étaient échappés aux Etats-Unis, il ne pouvait rien faire, si ce n'est de leur défendre de revenir sous peine de châtiment. Il exclut aussi de l'amnistie générale huit prisonniers, dont le principal était le docteur Wolfred Nelson. Comme le procès par jury n'existait pas dans la province de Bas-Canada, par suite de la suspension de sa constitution, comme il n'y avait pas possibilité d'une pareille chose, étant donnée l'opinion populaire existante, et pas de loi pouvant s'appliquer à cet

état de choses, lord Durham prit l'affaire en mains, comme juge et jury, et, croyant légitimement que son autorité absolue mais vague pourtant lui donnait un pouvoir discrétionnaire, il exila ces huit rebelles aux Bermudes sous peine d'exécution pour haut trahison s'ils revenaient.

Puis survint la complication qui semble avoir été inévitable chaque fois qu'un fort gouvernant, dans l'histoire coloniale, s'est tracé à lui-même un programme énergique et est venu en conflit avec un ministre colonial faible et ignorant dans la mère-patrie. Lord Dorchester et lord Dalhousie avaient déjà souffert de cette manière en Canada, et sir George Grey et sir Bartle Frere en offrent des exemples mémorables dans le Sud-Africain. Il n'est guère probable que de semblables faiblesses puissent exister de nouveau, et avoir quelque influence dans les conditions actuelles, mais cela servit à détruire le bonheur et l'œuvre de lord Durham cet homme d'Etat sincère et sensible. Son acte était irrégulier, mais il eut été facile de le rendre régulier. Le gouverneur des Bermudes prétendit qu'il n'avait pas le pouvoir de retenir les prisonniers. Les adversaires de lord Durham, au parlement britannique, et le principal parmi eux, le brillant, amère et excentrique lord Brougham, se prononça fortement contre cette politique comme étant illégale et injustifiable ; le gouvernement impérial eut la naïveté et la déloyauté de faiblir devant une attaque à laquelle on eut dû résister honnêtement et vigoureusement, et il désavoua le decrêt. Lord Durham indigné renonça à sa charge, lança une proclamation déclarant qu'il n'avait pas été appuyé dans le châtiment nécessaire qu'il avait infligé à des rebelles notoires, et s'en retourna sans attendre qu'il fut rappelé ou que sa démission eut été reçue à Londres. Le fait de s'être laissé emporter par un accès de rage aussi subit n'était pas d'un homme d'Etat, quelque justifié qu'il fut par la nonchalance de ceux qui auraient dû le soutenir. Mais cet acte ne fut guère plus qu'une tache sur le soleil de son succès réel. Il

avait virtuellement accompli son grand œuvre. Son rapport sur la condition de l'Amérique-Britannique était déjà avancé, et nul doute qu'il dût y ajouter beaucoup durant le long et lent voyage de retour, ce qui lui valut dans les pages de l'histoire une réputation supérieure à toutes les brillantes divagations d'un Brougham, et à la bonhomie enjouée et presque oubliée d'un Melbourne.

Cependant, il dut rencontrer la froideur de l'opinion officielle qui se manifesta tout de suite dans le refus du salut ordinaire à l'arrivée de son navire, et il dut s'irriter de la critique ignorante des hommes habiles des deux chambres du parlement. Il dut faire face à une situation que sa fierté ne pouvait tolérer, que la réception bienveillante de la populace ne pouvait changer, que la conscience d'avoir le droit pour lui ne pouvait adoucir ; et au bout de quelques mois, le noble, délicat, impulsif, brillant, affectueux et perspicace homme d'Etat était mort laissant un document enchâssé dans les annales de la liberté et du gouvernement constitutionnel. Ce document fut communiqué au parlement britannique le 2 février, 1839, et forme, avec ses nombreux annexes et rapports accessoires, une étude très élaborée de l'histoire politique des premiers temps de l'Amérique-Britannique—un sommaire volumineux et très précieux des conditions, des opinions et des tendances dans les provinces. Comme fruit de six mois de travaux et d'expérience, ce rapport est merveilleux de portée et de caractère ; comme exposé exact et impartial et comme tableau prophétique de l'avenir il est encore plus étonnant.

LE RAPPORT DURHAM

Il va de soi que toutes les conclusions et les assertions de lord Durham n'étaient pas exactes ; et l'on trouve dans son écrit des erreurs et des pèchés d'omission et de commissions qui peuvent être facilement constatés. Sir Francis Bond Head, l'évêque Strachan et sir John Beverley Robinson, au point de vue loyaliste et tory y trouvèrent beaucoup à critiquer et l'épluchèrent sans miséricorde.

Les Canadiens-Français y trouvèrent motifs à de nombreuses dénonciations et même aujourd'hui le nom de Durham n'est guère en odeur de sainteté dans Québec. Il était tout à fait impossible de plaire à la fois aux tories et aux libéraux dans le Canada, et son plaidoyer en faveur du gouvernement responsable devait nécessairement déplaire aux premiers. Il était également impossible de plaire aux Français en cette occasion, surtout en recommandant l'union des Canadas. Cependant la force de ses déclarations concernant la population du Bas-Canada fut la grande erreur de son rapport. Cela ne diminua pas la valeur de ses recommandations et n'affecta pas beaucoup ses conclusions, mais cela eut pour effet d'affaiblir l'influence de son programme dans le Canada français par la suite.

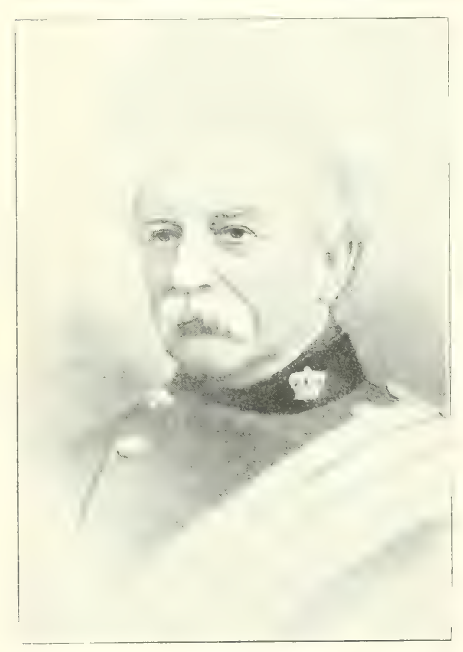
Il semble avoir réprouvé d'un façon intense l'indignité de l'attitude prise par l'Assemblée française, et il déclare qu'au point de vue de cette Assemblée, les Anglais étaient une race étrangère et hostile ; la colonisation et l'immigration devaient être tenues en échec comme tendant à l'agrandissement possible de ses étrangers ; on ne devait pas imposer de taxes dans un but d'amélioration ou pour des objets tels que l'amélioration du port de Montréal, parce que cette dépense pouvait tourner à l'avantage des intérêts anglais ; les requêtes en faveur des banques, des chemins de fer et des canaux devaient être mises de côté pour des raisons identiques, la tenure féodale devait être maintenue et continuée parce que c'était une institution française ; une taxe sur les immigrantes devait être préconisée et fortement appuyée, tandis que toute mesure entravant les projets anglais ou nuisant aux capitaux anglais étaient certaines d'être approuvées. Tout cela était assez vrai, mais ne justifiait guère la conclusion suivante : " Et je n'exagère pas la constance inévitable non plus que l'intensité de cette animosité. Jamais la génération actuelle franco-canadienne ne sera loyalement soumise à un gouvernement britannique ; jamais plus la population anglaise ne tolèrera l'autorité d'une



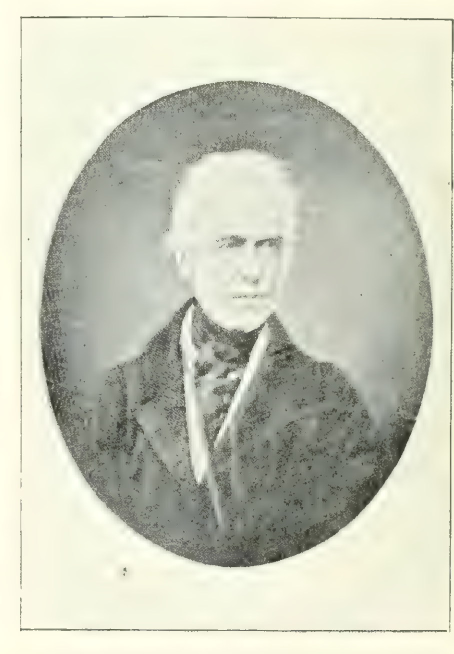
L'HON. LEMUEL ALLEN WILMOT
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, 1868-73



L'HON. JOSEPH HOWE
Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, 1873



LE GEN. SIR WILLIAM FENWICK WILLIAMS
BARONNET
Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, 1865-67



LE MAJOR-GENERAL SIR HOWARD DOUGLAS
G.C.B,
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, 1824-29

chambre d'Assemblée dans laquelle les Français auront une majorité ou même quelque chose d'approchant."

Cependant, le bien sortit de l'erreur, et la force même de la croyance de Durham en la déloyauté des opinions de la race française du Bas-Canada le conduisit à chercher la solution du problème dans le fusionnement des Français de cette province avec les Anglais des autres provinces. Ne pouvant pas immédiatement atteindre son objet par l'établissement d'une union fédérale, il insista sur la proposition d'unir le Haut et le Bas-Canada. Il croyait que ce programme amènerait les partis divisés entre eux par la race et les croyances à se reconstituer sur des questions d'améliorations générales et d'intérêts locaux. Une race devait faire équilibre à l'autre, l'influence d'une église devait être contrebalancée par celle d'une autre ; de nouvelles combinaisons ou conditions devaient ainsi apparaître et changer pour le mieux toute la surface de la société. Cela n'arriverait peut-être pas à bref délai ou durant la génération existante ; il ne s'attendait pas à beaucoup de différence ou de changements d'opinion dans le Bas-Canada, mais en fin de compte, le résultat lui paraissait raisonnablement certain.

Son analyse de la question constitutionnelle était magistrale. Il recueillait toutes les idées éparses sur cette question qui avaient flottées dans les discussions depuis des années ; il débarrassait le champ de toutes les matières étrangères qui en avaient obstrué l'aspect ; il effaçait un grand nombre de malentendus, d'un côté, et d'étroits préjugés de l'autre. Il fournit aux libéraux le moyen de faire ressortir avec quelque degré de clarté les principes qu'ils avaient si aveuglement cherché en tâtonnant, et aux tories, l'occasion de comprendre ce programme après s'être dépouillés de leurs soupçons naturels, mais non de leurs aversions également naturelles. Il fournit au Bureau Colonial le moyen de percevoir qu'il pourrait y avoir

quelque méthode loyale et practicable d'étendre l'effet et la nature des institutions coloniales sans encourager le républicanisme et la sécession.

La présentation de ce programme portait sa propre recommandation. Ce système entraînait une reconstruction à travers des phases constantes de développement qui devait donner aux colonies le gouvernement autonome complet—y compris une législature avec les mêmes pouvoirs dans les affaires financières provinciales que le parlement britannique avait dans les affaires du Royaume-Uni, et un ministère responsable à la législature de la conduite des affaires publiques de la même manière que le gouvernement impérial l'est en Angleterre. Il ne semble pas que lord Durham s'attendît à ce que tout cela se produisît en un jour, ni au cours d'une session, dans aucune des provinces, pour ne rien dire de la possibilité d'accomplir ces changements durant la saison orageuse qui devait suivre l'union des Canadas. Mais quant à sa nécessité, il en était fermement convaincu : "Je ne sache pas qu'il soit possible d'assurer l'harmonie d'une manière autre qu'en administrant le gouvernement d'après ces principes dont on a constaté la parfaite efficacité dans la Grande-Bretagne. Je ne voudrais pas diminuer une seule prérogative de la Couronne ; au contraire, je crois que les intérêts du peuple de ces provinces exigent la protection de prérogatives qui n'ont jamais été exercées jusqu'ici. Mais d'un autre côté; il faut que la Couronne se soumette aux conséquences nécessaires des institutions représentatives, si elle doit se mettre à l'unisson avec un corps représentatif pour gouverner. Il faut qu'elle consente à gouverner au moyen de ceux en qui ce corps représentatif a confiance." *

La lutte incessante entre l'exécutif et les corps législatifs devait être changée en une action combinée et harmonieuse. "Tant que l'on permettra à l'état de choses actuel de durer, les habitants réels de ces provinces n'auront pas de sécurité ni pour leur personne ni pour leurs

* *Rapport de lord Durham*, p. 106.

propriétés, pas de jouissance de ce qu'ils possèdent, pas d'émulation pour l'industrie." Le rapport faisait un tableau vraiment sombre des conditions existantes, surtout dans sa comparaison des progrès accomplis du côté américain de la frontière avec la stagnation qui régnait sur le territoire canadien. Pour résumer le rapport dans son ensemble, on peut dire qu'il blâmait l'agitation politique continue et nuisible, dénonçait le caractère et les motifs des chefs franco-canadiens et d'un grand nombre de leurs gens, proposait l'union des Canadas comme un remède partiel aux maux de la province inférieure, insistait sur la création de ministères dans toutes les provinces comme une panacée pour les difficultés constitutionnelles, proposait la construction du chemin de fer intercolonial actuel, depuis Halifax jusqu'à Québec, comme moyen d'attirer les provinces ensemble, et préconisait l'établissement d'institutions municipales comme moyen de protéger les intérêts locaux et de favoriser les connaissances et l'expérience politiques.

RESULTATS DU RAPPORT

Bien que le destin eut déjà fait disparaitre l'auteur de ce document, ses opinions furent intercalées en grande partie dans un Acte du parlement britannique introduit par lord John Russell, en juin, 1839. Sir John Colborne, qui agissait comme gouverneur général depuis le départ de lord Durham, fut alors remplacé par M. Charles E. Poulett Thomson, M. P. et retourna en Angleterre pour devenir lord Seaton maréchal de camp dans l'armée. M. Thomson, qui devait être bientôt connu sous le nom de lord Sydenham et Toronto, était un libéral en politique, un administrateur perspicace, soigneux et adroit. Il se familiarisa rapidement avec une situation compliquée et se mit en communauté d'idées avec des personnages jusque là très étrangers à l'attention du gouverneur-général, bien qu'ils représentassent des intérêts d'une grande importance pour le règlement des affaires. Il arriva à Montréal en novembre et trouva la situation quelque peu

simplifiée par le fait que les propositions contenues dans le bill de lord J. Russell n'étaient pas obligées de passer sous les fourches caudines de l'approbation française —excepté celle de quelques seigneurs qui faisaient partie du Conseil qui avait gouverné la province sous Durham et Colborne durant les deux années précédentes. Ce corps accepta volontiers le principe de l'union avec le Haut-Canada, qu'il déclara être "de nécessité indispensable et urgente."

En décembre, il mena à bonne fin la tâche excessivement difficile de faire passer une motion favorable par la législature du Haut-Canada, laquelle, à cette époque, était sous le contrôle absolu des loyalistes tories dans ses deux branches. Ils souffraient encore des maux de la période de la rebellion, ils étaient encore triomphants de la justification de leurs craintes et de leur aversion contre Mackenzie et ses associés, encore plus certains de la déloyauté des Canadiens-Français qu'ils ne l'avaient été auparavant, convaincus plus que jamais de la nécessité d'une forte administration britannique des provinces, sans trop d'égards pour les susceptibilités radicales, libérales ou républicaines. Cependant, le gouverneur-général leur demandait, au nom de la Couronne et du gouvernement impérial, de renoncer aux avantages de leur triomphe ; d'accepter une union qui comportait une affluence de votes français dans l'Assemblée conjointe suffisante pour paralyser leur pouvoir comme parti ; d'appuyer par cette action un système de gouvernement responsable qui, tout en n'étant pas compris dans la législation, devait nécessairement en découler et qu'ils étaient tenus en conscience de combattre ; bref, d'ouvrir la voie à l'avénement d'hommes qui n'étaient ni plus ni moins que des rebelles aux yeux des chefs politiques de l'époque, tels que Draper, McNab, Strachan et Sherwood.

Qu'ils aient finalement consenti à l'union et appuyé une adresse à la Couronne en sa faveur, cela fait l'éloge, d'abord de la sincérité et de l'altruisme de beaucoup de loyaux de cette période, et en second lieu,

de l'habileté et du tact du gouverneur-général. Le premier de ces éléments dans le règlement de cette question a été trop oublié et n'a pas été apprécié comme il le mérite ; le dernier de ces éléments donne à lord Sydenham un rang distingué dans l'histoire du Canada. Finalement lord J. Russell ré-introduisit sa mesure à la session britannique de 1840, et elle entra en vigueur dans la province unie du Canada le 10 février, 1841. L'Acte pourvoyait à un Conseil Législatif de pas moins de vingt membres, et à une Assemblée Législative dans laquelle les anciennes provinces du Haut et du Bas-Canada devaient être représentées chacune par 42 membres—ce nombre ne devant être changé que par une majorité des deux tiers dans les deux Chambres. Les cens d'éligibilité à l'Assemblée était une propriété immobilière évaluée à £500 en sus de toutes dettes ou hypothèques.

La langue anglaise devait seule être employée, et la durée du corps populaire était limitée à quatre ans. Naturellement, il pouvait être dissous par le gouverneur-général en aucun temps. L'Acte contenait une disposition relative à un fonds du revenu consolidé dont les premières charges devaient être les frais de perception, d'administration et de réception du revenu, l'intérêt de la dette publique, la liste civile et le paiement du clergé.* L'item mentionné en dernier lieu montre jusqu'à quel point les relations de l'Eglise et de l'Etat étaient intimes, mêmes alors, et l'arrangement relatif à la liste civile disposa finalement de cette question si controversée. Une fois ce paiement fait à même le fonds, la balance était à la disposition de la Législature. Tous les votes, résolutions et bills relatifs à la dépense de deniers publics devaient d'abord être recommandés par le gouverneur-général.

Quant à l'administration de ce nouveau système, la position de lord Sydenham était beaucoup plus avantageuse que celle de ses prédécesseurs. En décembre 1839, il avait dévancé sa création en

*Sir J. G. Bourinot, *Manual of the Constitutional History of Canada*, 1888.

disant qu'il avait "reçu ordres de Sa Majesté" de diriger le gouvernement de la province conformément "aux désirs et aux intérêts bien entendus du peuple." Des dépêches subséquentes de lord John Russell, qui furent dûment communiquées à la Législature, contenaient des instructions au gouverneur-général lui enjoignant de "maintenir la plus grande harmonie possible," et de n'appeler à ses Conseils que ceux qui auraient "la confiance et l'estime générales des habitants de la province." Certains chefs de ministères devaient aussi se retirer du service public dès "que des motifs suffisants d'intérêt public" pourraient suggérer l'opportunité de cette mesure. Ceci était du progrès dans la voie du gouvernement populaire bien que ce ne fut encore qu'une phase très vague et très incertaine du mouvement. Il était certain que cela viendrait à la fin, mais l'objection supposée de lord Sydenham à une mesure radicale en cette occasion n'offrait aucune perspective de précipitation et il est certain que ses conseillers à Québec et à Toronto n'étaient pas désireux de favoriser un changement subit. Telle était la situation générale lorsque la grande proposition d'union de lord Durham prit une form définitive au moment où le premier parlement de la nouvelle province était sur le point de se réunir.

CHAPITRE XIII

La Compagnie de la Baie d'Hudson et le Grand Ouest

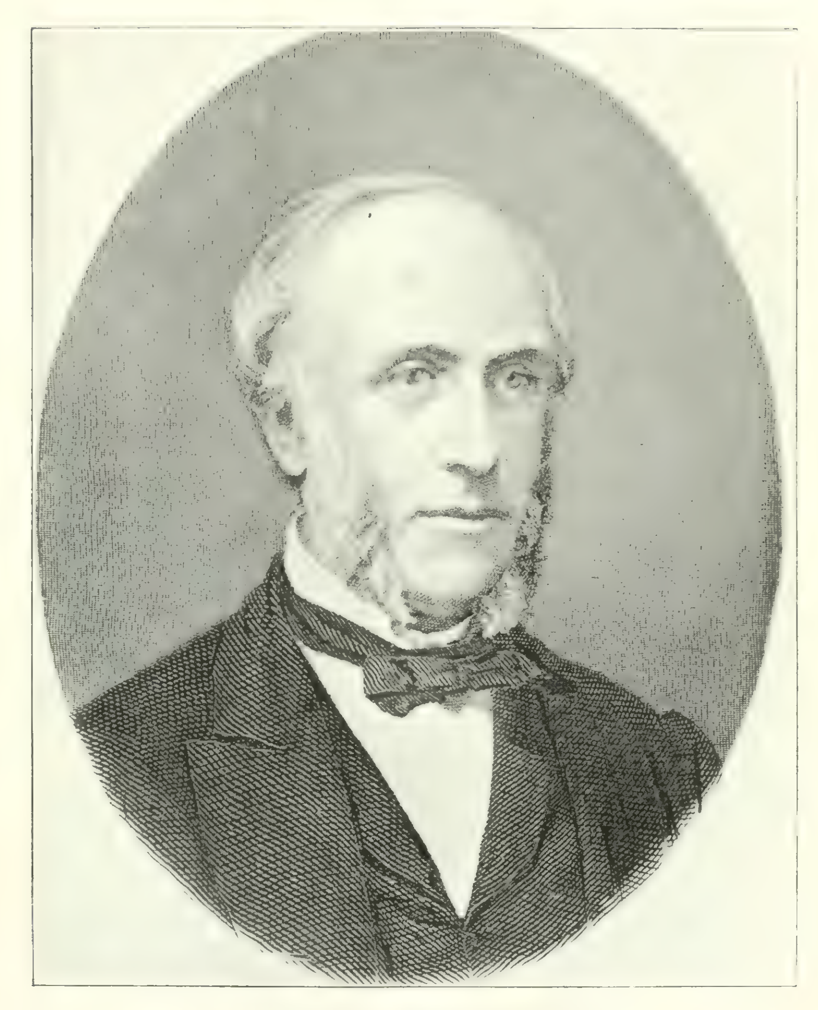
DANS le domaine du romantisme il ne se rencontre pas de plus riche sujet pour l'écrivain qui compose des tableaux avec des paroles, que l' on en trouve dans les annales de la plus vieille institution commerciale de l'Amérique Britannique du Nord—la compagnie de la Baie d'Hudson. Etablie en 1672, comme résultat d'une exploration faite au nord du lac Supérieur par Radisson et Des Groseilliers—deux Français d'un courage énergique—qui avaient découvert la ligne d'eau allant du lac Winnipeg à la grand mer intérieure entourée de glace, neánmoins remplie de promesses ; patentée par Charles II. et gouvernée tout d'abord par des hommes tels que le brave prince Rupert, le duc d'York, plus tard Jacques II., et ce politique astucieux, ce grand soldat, le duc de Marlborough ; possédant des droits et des privilèges des plus étendus, les plus entiers ; couvrant un vaste territoire mal défini ; jouissant du contrôle exclusif du commerce, de la terre, des mines et minéraux, de l'avantage de faire des lois, en accord cependant avec celles de l'Angleterre, aussi de lever, armer pour sa protection les forces nécessaires ; cette compagnie, ainsi favorisée, ne pouvait que donner d'importants résultats.

En un sens, la Compagnie de la Baie d'Hudson imita son plus fameux prototype qui faisait le commerce des Grandes Indes. Elle mit en réserve, pour la couronne, le peuple anglais et la future confédération canadienne, de vastes régions qui autrement seraient tombées aux mains de la France durant le siècle de conflit contre les colonies marchant à l'indépendance, et elles y seraient peut-être restées

faute de comprendre ce qu'elles valaient. Ou, encore, si nous les avions arrachées à la Nouvelle-France, il est probable que les Etats-Unis s'en seraient rendu maitres durant la période où l'école de Manchester avait la vogue, c'est à dire où l'on était indifférent à l'acquisition de territoires, à l'empire, aux possessions lointaines—un temps où l'on pouvait mettre dans la balance tous les pays anglais en dehors des Trois-Royaumes, contre quelques millions de louis engagés dans le commerce, et, à part quelques considérations en l'air, personne n'aurait pris le sujet au sérieux.

LE GRAND DESERT DE L'OUEST

La Compagnie régnait sur des espaces de terrain qui se déroulent depuis le lac Supérieur jusqu 'aux solitudes glacées du Nord et du Nord-Ouest ; sur des contrées où le plus aventureux trappeur ou même les sauvages nomades mettaient à peine les pieds. Elle s'étendait à travers les prairies, et poussait des pointes vers les Selkirks et les Montagnes-Rocheuses ; elle atteignait les rivages du Pacifique et l'île de Vancouver, puis, le long des côtes de la terre ferme, dominait l' Orégon, le territoire de Washington, ainsi nommé plus tard. Au nord, elle pénétrait les pays arides de l'Amérique Russe, le Klondike, l'Alaska mieux connus de nos jours. Nonobstant tout cela, elle ne se développa et ne prit possession réelle de tous ses domaines que lentement et par une progression naturelle. Dans les premiers temps de son histoire, les guerres entre les Français et les Anglais se répandirent jusqu'aux sombres parages de la Grande Baie du Nord, ainsi qu'on l'appelait, et, dans la direction du sud, elles ne s'arrêtèrent qu'aux limites du continent. De 1670 à 1697 la Compagnie perdit £215,000 par suite des incursions françaises—une très forte somme pour l'époque. Il en fut de même durant un autre demi siècle, mais au milieu des hauts et des bas, des pertes ou des bénéfices, de la paix comme de la guerre, la Compagnie poursuivait son but, construisait des forts, trafiquait avec les Sauvages, combattait les Français au



L'HONORABLE GEORGE BROWN
Sénateur du Canada

besoin, augmentait la sphère de ses opérations et parvenait, en de certaines années, à retirer un tel profit que celui-ci faisait plus que contre-balancer ses pertes incidentes. Partout à travers la solitude, ces traitants voyageaient de fort en fort, rencontrant les Indiens dans leurs tabagies, échangeant des articles d'une valeur médiocre mais d'une jolie apparence pour des fourrures d'un prix presque inestimable ou pour les fourrures plus communes, qui étaient alors si abondantes sans que cela diminuât leur valeur. Partout ils trouvaient les éléments d'aventures, l'étranges fascinations de la vie sauvage, les plaisirs de la liberté farouche, les joies de la chasse à travers des régions illimitées où le gibier pullulait sous toutes ses formes.

Tant que la suprématie sur le continent fut l'objet d'une lutte entre l'Angleterre et la France, la compagnie ne fut pas sujette à beaucoup d'attaques provenant de l'extérieur, en dehors de quelques incursions sur son territoire dont il a déjà été parlé. En conséquence, en 1720, elle avait pu tripler son capital-actions pour la deuxième fois, et continuer à payer de forts jolis dividendes à ses actionnaires. Mais après que la suprématie anglaise fut devenue un fait incontesté l'attention se dirigea naturellement vers le monopole de la compagnie, vers les richesses naturelles des régions qu'elle contrôlait, et la possibilité de partager avec elle ce commerce profitable. Des traitants individuels se rendirent d'abord dans la contrée puis vint l'organisation de la compagnie du Nord-Ouest, à Montréal, en 1774, ayant à sa tête des hommes énergiques et infatigables tels que Stuart, McGillivray et McTavish. En 1798, la compagnie "X. Y." fut formée, elle se fusionna sept ans après avec sa rivale montréalaise. En même temps les Américains étaient venu augmenter la concurrence en fondant la compagnie Mackinaw, et en 1809, la fameuse compagnie du Sud-Ouest fut organisée par John Jacob Astor. Un peu plus tard, il fonda la compagnie des fourrures du Pacifique et jusqu'en 1813, soutint une terrible lutte

contre ses divers rivaux. En cette année cependant, il baissa pavillon devant les hommes du Nord-Ouest, et leur céda toute l'entreprise moyennant environ $80,000.

Durant les quelques années suivantes, la concurrence, la jalousie des deux grandes compagnies qui restaient debout fut intense. La compagnie de la Baie d'Hudson se trouva dépassée temporairement par son adversaire, sous le rapport de l'énergie, de la connaissance du pays et de l'établissement des postes de traite. Grâce au système d'association donnant aux fonctionnaires l'occasion de devenir personnellement intéressés dans son commerce, la compagnie du Nord-Ouest se procura de meilleurs hommes que l'autre, et, de plus, bénéficia largement de l'emploi des voyageurs, des trappeurs, des traitants franco-canadiens—des hommes habitués à la vie sauvage de l'Ouest, pouvant et voulant obéir à leurs supérieurs, bien qu'il leur arrivât parfois de faire preuve d'une certaine légéreté, mais qui connaissaient très bien les caprices et les habitudes des Sauvages sur l'aide desquels il fallait beaucoup compter. D'un autre côté, l'ancienne compagnie préférait employer les robustes et vigoureux Ecossais du Nord, lesquels bien qu'ils fussent honnêtes et dignes de confiance, étaient trop rigides dans leurs relations avec les indigènes et conséquemment impopulaires. Cette lutte du commerce fit incidemment beaucoup de bien en ouvrant le pays. Les marchands de fourrures des deux compagnies poussèrent leur explorations et leur trafic dans toutes les directions—jusqu'à la rivière de la Paix, à l'Athabaska et au grand lac de l'Esclave, au-delà des Montagnes Rocheuses, dans la nouvelle Calédonie ou Colombie-Britannique—et entre tous, nul ne fut plus actif ou ne réussit mieux que John Stuart de la compagnie du Nord-Ouest.

ALEXANDER MACKENZIE ET AUTRES EXPLORATEURS

Mais le nom le plus célèbre parmi ceux qui souffrirent des misères inouïes et affrontèrent le péril sous toutes ses formes afin de nous fournir la carte moderne d'une vaste région à civiliser, est celui

d'Alexander Mackenzie. Entre 1789 et 1793, ce voyageur intrépide découvrit le grand fleuve qui porte son nom et le suivit jusqu'aux mers arctiques. Il explora la rivière de la Paix jusqu'à sa source, pénétra dans les Rocheuses et les Selkirks et traversa ces puissantes barrières jusqu'à l'océan Pacifique. Sur la côte du Pacifique, à Dean Inlet, on peut encore voir inscrits sur un rocher les mots: "Alexander Mackenzie, venu par terre du Canada, le 22 juillet 1793." Il vécut assez pour être créé chevalier par son souverain, et pour apprécier en quelque mesure la grandeur de son œuvre. Durant cette période, Mackenzie fut membre de la compagnie du Nord-Ouest, mais d'autres qui contribuèrent au travail général d'exploration étaient tellement mêlés entre les deux grandes compagnies qu'il n'est guère nécessaire d'établir ici la distinction. David Thompson explora les rivières Nelson, Churchill et Sasketchewan et fut le premier à suivre la rivière Colombie à travers les défilés escarpés des Montagnes Rocheuses jusqu'à la côte.

Alexander Henry, Gabriel Franchère, Ross Cox, Alexander Ross, D. W. Harman et John McLeod rendirent des services signalés. Robert Campbell découvrit la rivière Pelly, et la suivit jusqu'au lointain Yukon. Il fit plus tard un fameux voyage à travers les solitudes de l'Ouest et parcourut plus de 9,500 milles de territoire sur un traîneau à chien ou sur des raquettes. En 1806, Simon Fraser découvrit et explora la grand rivière des Montagnes de la Colombie-Britannique qui porte son nom. En 1828, sir George Simpson, gouverneur de la Baie d'Hudson, descendit en canot, la même rivière impétueuse, à partir d'un point près de sa source jusqu'à l'océan dans lequel elle se jette—portant sa frêle embarcation lorsque les remous et les eaux bouillonnantes étaitent trop forts, même pour son adresse. Il fit d'autres voyages longs et importants à travers les grandes régions qu'il gouvernait.

Antérieurement, des explorations et des découvertes avaient également été faites par des hommes aventureux n'appartenant pas à ces compagnies. En 1731, Pierre Gauthier de la Vérandrye avait conduit une expédition française dans les prairies alors inconnues de l'ouest, et avait découvert les lacs Manitoba et Winnipegosis. Entre 1769 et 1772, Samuel Hearne avait parcouru au delà de mille milles en canot et à pied jusqu'à l'ouest de la Baie d'Hudson ; il avait découvert le grand lac de l'Esclave, et suivit la rivière Copper Mine jusqu'à son embouchure dans l'océan arctique. Peu de temps après, le capitaine Cook avait fait escale au détroit de Nootka sur la côte de l'île de Vancouver, puis il avait fait voile pour le détroit de Behring. Au moment même où Mackenzie écrivait son inscription sur les rives du Pacifique, le capitaine Vancouver explorait la même région par mer, et faisait le tour de l'île qui porte son nom. Dans des années plus récentes, sir John Franklin, sir George Back, le docteur Rae, sir John Richardson, P. W. Deane et Thomas Simpson, conduisaient les recherches par terre pour trouver le passage du nord-ouest, et leurs découvertes, études et rapports offrent non seulement un tableau frappant de dangers et de privations, mais un fonds très précieux de renseignements concernant les solitudes alors inconnues du nord lointain.

A mesure que ce travail, propre à augmenter les connaissances générales et à favoriser le commerce s'exécutait, à travers les phases variées des aventures personnelles, il était naturel que des essais rivaux fussent faits pour établir des colonies commerciales. Le plus grand pas dans ce sens, fut celui de lord Selkirk, durant les dix années qui suivirent 1811.

LORD SELKIRK ET SON ŒUVRE

C'était un homme supérieur sous plus d'un rapport. Orgueilleux et indépendant par tempérament, rigide et inflexible dans ses résolutions, vigoureux et enthousiaste dans son programme, il était très bien

doué pour être l'un des pionniers de la colonisation. Ses premiers essais avaient passablement réussi dans l'île du Prince-Edouard; mais il avait échoué dans ses tentatives pour établir une grande propriété qu'il avait achetée dans le Haut-Canada. Finalement, il tourna son attention vers le nord-ouest et résolut d'écrire son nom en grandes lettres dans l'histoire de cette contrée. Après avoir étudié l'état des affaires, là et à Montréal, il se convainquit que la compagnie de la Baie d'Hudson deviendrait la maitresse de la situation et résolut de s'attacher a sa fortune. En 1811; il acheta une quantité prépondérante du capital-actions —environ £40,000 sur £100,000—et obtint des directeurs, parmi lesquels il comptait beaucoup d'amis et de parents, une concession de 116,000 milles carrés de territoire à condition qu'il établirait une colonie et fournirait à la compagnie des travailleurs à mesure qu'elle en aurait besoin. Telle fut virtuellement la fondation de la province actuelle du Manitoba.

Lord Selkirk amena immédiatement un navire chargé des fermiers de la duchesse de Sutherland, et après divers dangers et difficultés, il atteignit le confluent des rivières Rouge et Assiniboine où, près de l'emplacement de la ville actuelle de Winnipeg, la colonie de la rivière Rouge fut établie. Durant les années qui suivirent, des colons et autres qui vinrent les rejoindre de temps à autres souffrirent de toutes les misères dont peuvent souffrir des pionniers. Les hommes de la compagnie du Nord-Ouest considéraient le sol comme leur appartenant, et tous les moyens qu'une forte compagnie peut avoir à sa disposition pour ennuyer des adversaires, furent employés à mesure que l'occasion s'en présentait et finirent par provoquer une escarmouche en 1816 alors que le gouverneur Semple qui agissait au nom de lord Selkirk, et un certain nombre de ses colons, furent tués par une bande armée d'hommes du Nord-Ouest.

Ce fut un incident typique, bien qu'extraordinairement violent, du conflit qui exista dans toute l'étendue du nord-ouest durant les

premiers vingt ans du XIXe siècle entre les deux grandes compagnies. Dans le cas dont il s'agit, cependant, le lion qui dormait dans la personne du comte de Selkirk se réveilla, et bien qu'il fut encore convalescent d'une maladie, il obtint un détachement de 80 soldats et deux petits canons. Avec cette troupe, il partit en toute hâte de Montréal, vers les grands lacs, et à travers la solitude, il s'empara de l'agent principal et de plusieurs associés de la compagnie du Nord-Ouest qu'il envoya à York pour y subir leurs procès sur diverses accusations de meurtre, de vol et d'incendie. Naturellement, ils ne furent pas trouvés coupables, à pareille distance de la scène du crime, et vu les conditions irrégulières de leur arrestation ; mais la leçon avait été bonne, et durant les quelques années qui suivirent, jusqu'à ce que la compagnie de la Baie d'Hudson eut absorbé sa rivale en 1821, il y eut plus de paix et de tranquillité dans la vaste région qu'elles se disputaient.

Lord Selkirk eut à souffrir ensuite des condamnations pour emprisonnement illégal, mais il avait mis fin à toute intervention dans sa chère colonie. Il ne pouvait cependant vaincre les obstacles que la nature lui opposait et bien qu'il apportât à plusieurs reprises à ses colons des approvisionnements de vivres, de grains de semence et d'instruments aratoires à ses propres frais, ils eurent à endurer des misères inouïes, du froid exceptionnel, des inondations, de la famine, et un fléau extraordinaire de sauterelles qui dura deux ans et détruisit tout vestige de récolte et de produits alimentaires sur pied. En fin de compte, les colons et leur courageux patron réussirent à s'en tirer, et bien que leurs progrès fussent lents, ils devinrent chaque année de plus en plus certains de leur sort. Lorsque lord Selkirk mourut en 1820, il pouvait prévoir que son succès était pour le moins probable, bien qu'il soit douteux que le père du Manitoba ait prévu les vastes champs de blé doré de l'avenir, le sifflet de la locomotive dans les solitudes de son temps, ou le bourdonnement du trafic dans une grande ville,

là où il avait logé dans leurs pauvres huttes, les premiers colons grelottants sur les rives de la rivière Rouge.

A mesure que les années s'écoulèrent, la colonie augmenta en importance, et le fort Garry devint le quartier général de la compagnie de la Baie d'Hudson qui, en 1836, acheta pour £84,000, le terrain concédé à lord Selkirk, en 1811. Graduellement la population fut augmentée par les trappeurs et les chasseurs français et par les métis issus des mariages des Français avec des femmes indiennes, et dont le nombre atteignit avec le temps, des milliers d'âmes. Sir George Simpson assuma le contrôle d'une grande partie des affaires de la compagnie après qu'elle eut absorbé la compagnie du Nord-Ouest, et pendant 35 ans, à partir de 1821, il fut l'esprit dirigeant du nord-ouest. Il organisa les intérêts de la compagnie, explora et étendit ses vastes territoires, concilia les affaires en conflit, et fit régner un vigoureux contrôle personnel sur toutes choses. Durant cette période, les voyageurs et les explorateurs étaient certains de trouver aide et appui à chaque fort ou factorerie de la compagnie, tandis que la masse des transactions et les profits de celles-ci augmentaient continuellement. Un réseau de postes de traite fut constitué à travers le continent et, lorsque le gouverneur se retira, en 1856, la compagnie de la Baie d'Hudson, avec 152 établissements réguliers et plus de 3000 employés permanents, dominait la vie politique religieuse et sociale du nord-ouest.

Des progrès constants avaient été faits en même temps pour acquérir le monopole du commerce des fourrures sur la côte du Pacifique. Des forts avaient été établis, des routes tracées et entretenues, les Indiens avaient été conciliés et employés. En 1847, le gouverneur de la compagnie, à Londres, informait lord Grey, Secrétaire Colonial, qu'il était prêt à "entreprendre le gouvernement et la colonisation de tous les territoires appartenant à la Couronne dans l'Amérique du Nord, et à recevoir une subvention en conséquence.

Bien que cela fît honneur à son ambition et à sa confiance en lui-même, une proposition aussi vaste ne pouvait guère être accueillie par les autorités; mais l'année suivante, une proposition plus modérée qui impliquait l'administration de la Nouvelle-Calédonie et la concession de l'île de Vancouver, sur promesse de colonisation, fut acceptée après un débat considérable dans la Chambre des Communes.

L'esprit dirigeant de la compagnie, dans ce qu'on appelle maintenant la province de la Colombie-Britannique et les Etats de Washington et Orégon, était durant ces années, le vigoureux et intrépide sir James Douglas. De même que Simpson dans les régions centrales de l'ouest, il surgit du fusionnement de 1821, devint chef facteur de la région du Pacifique en 1842, établit un poste de traite à l'endroit qui se trouve actuellement la ville de Victoria, dans l'île de Vancouver, et en 1851, devint gouverneur de l'île sous les ordres de la compagnie. En 1859, les autorités impériales reprirent cette région parce que la compagnie n'avait pas rempli son engagement relatif à la colonisation, mais Douglas retint sa position de gouverneur de l'île ainsi que de la terre ferme qui devait dorénavant être appelée la province ou colonie de la Colombie-Britannique.

DIFFICULTES INTERNATIONALES DE LA COMPAGNIE

Durant ce temps, la compagnie avait été sujette à diverses difficultés ou complications internationales, en conséquence des progrès de ses intérêts et de son influence dans les régions situées au nord et au sud de la Colombie-Britannique—ou la Nouvelle-Calédonie, comme on l'appelait alors. En 1833, elle avait profité de l'article du traité Anglo-Russe de 1825, qui décrétait la liberté de navigation des cours d'eau traversant l'Alaska, et ayant leurs sources sur le territoire britannique, et avait établi un poste de traite sur la rivière Stikine outre qu'elle avait armé un brigantin pour la protection de ses proprietés. Le gouverneur Wrangel, de l'Alaska s'opposa bientôt à ces procédés au nom de la compagnie russe de pelleteries ; il en appela aux autorités



LE REVEREND DR. GEORGE DOUGLAS



LE REVEREND PRINCIPAL CAVEN, D.D.



LE REVEREND DR. JOHN COOK



LE REVEREND DR. JAMES RICHARDSON

à Saint-Petersbourg, et obtint la promesse que l'article relatif à la liberté de la navigation serait abrogé l'année suivante ; puis sans attendre une excuse légale, il força le navire de la compagnie anglaise à se retirer du territoire russe sous peine de destruction immédiate. On en appela immédiatement au gouvernement britannique, on réclama £20,000 de dommages, précipitant ainsi une difficulté diplomatique. Plus tard, après qu'une conférence eut été tenue à Londres, la question fut réglée entre les deux compagnies de fourrures elles-mêmes, la compagnie anglaise obtenant le bail des privilèges et des droits de l'Alaska moyennant une rente de 2000 peaux de loutres de terre et d'un fort approvisionnement de vivres fournis à des prix modérés à la colonie russe. Cet arrangement donnait satisfaction et fut renouvelé de temps à autre jusqu'à ce que l'Alaska devint une possession des Etats-Unis. Les limites des territoires de la Baie d'Hudson, et la compensation à la compagnie pour les pertes subies durant la guerre occupèrent aussi une place importante dans les traités de Ryswick et d'Utrecht conclus avec la France, et dans la convention de Londres conclue avec les Etats-Unis en 1818.

La plus importante de ces questions internationales fut celle relative aux prétentions de la compagnie sur la région maintenant occupée par les Etats de l'Orégon et de Washington. Si cette prétention eut été soutenue, toute cette grande région serait devenue territoire britannique, la difficulté de San Juan eut été évitée, les progrès des villes provinciales du littoral telles que Vancouver n'auraient pas été arrêtés par la concurrence de Seattle et d'autres endroits ; les ressources et les intérêts miniers de la Colombie auraient eu une liberté de développement plus complète.

Mais par le traité de l'Orégon, ces prétentions importantes furent abandonnées par l'Angleterre, la région réclamée fut donnée aux Etats-Unis, et un splendide héritage pour l'avenir fut cédé pour l'amour de la paix et la tranquillité dans le présent. Cependant, la

compagnie de la Baie d'Hudson pour ses droits d'occupation et de commerce, et finalement, en 1863, une commission composée d'Alexander J. Johnson, de la part des Etats-Unis, et de sir John Rose, au nom de la Grande-Bretagne, se réunit à Washington et accorda $600,000 à la compagnie. Cette somme fut payée après des représentations réitérées, en deux versements—juillet, 1870, et février, 1871.

Cependant, à cette époque, le glas de la domination de la compagnie avait sonné, et elle avait cessé d'être un pouvoir gouvernant et créateur dans le développement de l'empire. L'apogée de son influence avait été atteinte vers le milieu du XIXe siècle, alors qu'elle exerçait plus ou moins d'autorité sur une région très grande mais peu définie qui appartient aujourd'hui à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Elle pouvait alors se vanter de posséder un capital actif de plus de sept millions de dollars, un monopole commercial absolu et d'exercer une influence qui était presque entière sur près de 150,000 Indiens, influence qu'elle employait en somme avec sagesse et bienveillance—principalement dans les restrictions imposées sur la vente des boissons. Mais à cette époque, la province du Canada commençait à entrevoir un avenir de commerce et de développement vers le nord et l'ouest, et à regarder d'un œil un peu jaloux le pouvoir exercé par la compagnie. L'arrangement relatif à l'île de Vancouver fut surveillé de près tant à Toronto qu'à Londres, comme le furent les progrès de la colonie de la rivière Rouge ; et l'on n'eut garde d'oublier que la concession de commerce exclusif accordée à la compagnie pour 21 ans, en 1838, serait bientôt périmée. Le résultat de ces conditions fut qu'un comité special fut nommé par la Chambre des Communes anglaise en 1857, "pour considérer l'état des possessions britanniques dans l'Amérique du nord, qui sont régies en vertu de la licence de la compagnie de la Baie d'Hudson ou sur lesquelles cette compagnie possède une licence de commerce."

M. Gladstone, lord J. Russell, lord Stanley, M. Roebuck, M. Edward Ellice, M. Robert Lowe, et autres hommes publics bien connus, furent nommés membres de ce comité, et, après une enquête sérieuse et volumineuse, il fut déclaré dans le rapport final que le désir de la part du Canada d'annexer une partie de cette vaste région dans un but de colonisation et de développement était juste et raisonnable ; que les districts de la rivière Rouge et de la Saskatchewan devaient être cédés à cette province à des conditions équitables ; que le gouvernement de la compagnie dans l'île de Vancouver devait cesser : que vu le danger qui résultait pour les Sauvages de tout système de concurrence ouverte dans le commerce des fourrures et de la destruction imprévoyante de précieux animaux à fourrures dans de telles conditions, le monopole purement commercial de la compagnie devait être préservé pour le moment. En 1862, l'hon (plus tard sir) W. P. Howland, et l'hon. L. V. Sicotte, membre du gouvernement canadien, se rendirent à Londres dans le but d'insister auprès des autorités impériales sur le projet d'annexion. Au commencement de l'année suivante, sir Edward W. Watkin, un capitaliste énergique qui avait été préalablement intéressé dans les entreprises des chemins de fer du Grand-Tronc et de l'Intercolonial, et qui avait le pressentiment d'une ligne transcontinentale britannique, organisa une compagnie qui fit l'acquisition de l'actif de l'ancienne compagnie de la Baie d'Hudson, reconstitua cette compagnie avec une capital de £2,000,000 sterling, et commença à négocier avec les autorités canadiennes et britanniques.

Sir Edmund W. Head, ancien gouverneur de l'Amérique-Britannique, était gouverneur de la compagnie et se prononçait en faveur d'une vente complète des droits de propriété. Il y eut diverses négociations entre les autorités de l'Angleterre, du Canada et de la compagnie, y compris une mission qui n'aboutit pas en 1865, mission dont on avait chargé l'hon. George Brown, et, finalement, le 14 décembre

1867, après qu'on eut établi la Confédération des anciennes provinces du Canada, l'hon. William MacDougall introduisit dans la nouvelle Chambre des Communes une série de résolutions à ce sujet. Ces résolutions déclaraient que le Dominion du Canada devrait être étendu jusqu'aux rives du Pacifique ; que la colonisation du nord-ouest, le développement de ses ressources minérales, et l'extension du commerce dans ses limites, dépendaient également d'un gouvernement stable ; et que le bien-être de sa population disséminée serait favorisée par l'extension des institutions et du gouvernement canadiens sur toute cette région. L'année suivante, M. MacDougall et sir George Cartier allèrent en Angleterre afin de régler les conditions et en 1869, les arrangements furent finalement terminés entre les gouvernements intéressés.

Le Canada réclamait toute la région comme un droit. Il accepta le territoire à la condition de payer £300,000 sterling, à la compagnie. Il concéda en même temps un vingtième de toutes les terres arpentées pour la colonisation dans ce qui était appelé Terre de Rupert, et donna certaines garanties contre les impôts indus. La compagnie, de son côté, restait en possession de ses postes de traite historiques, et maintenait son influence sur les indigènes et ses facilités spéciales pour le commerce des fourrures. Bien que le monopole commercial fut perdu et que les progrès de la colonisation et les chemins de fer aient avec le temps changé la nature d'une grande partie de ses affaires, la compagnie de la Baie d'Hudson continua d'être, et est aujourd'hui une grande puissance dans le commerce et le développement du Nord-Ouest.

C'était vraiment un héritage impérial que le nouveau Canada acquit de cette manière. Ses lacs étaient comme de grandes mers ; ses fleuves dans certains cas coulaient sur une distance de 2,000 milles depuis leur source jusqu'à la mer, ses champs de blé fertiles et inconnus allaient devenir virtuellement illimités, son atmosphère

comme on l'a constaté depuis était plus vivifiante que celle d'aucune autre région. Ses saisons étaient belles et agréables durant l'été, saines et fortifiantes durant l'hiver. Dans ses vastes plaines, les fleurs s'épanouissaient au printemps avec une singulière beauté ; au firmament, le soleil d'été rayonnait de façon à faire croître et à mûrir de riches moissons. Le poisson abondait dans les lacs et les rivières. Les plaines près des Montagnes Rocheuses étaient bien protégées contre les tempêtes et bien adaptées à l'élevage du bétail. La surface du sol couvrait de vastes réserves de houille, de pétrole, et dans le nord lointain, des mines d'or, de fer et de cuivre d'une richesse inouïe. Mais la plupart de ces faits étaient inconnus ou n'étaient pas appréciés en 1869, et une période d'orages, de difficultés et de développement peu rapide, survint avant que le peuple canadien n'eut conscience de ses richesses, et avant que l'univers en eut connaissance.

CHAPITRE XIV

Lutte pour le gouvernement Responsable

Ni les troubles de 1837, ni le fameux rapport de lord Durham ni l'Union des Canada en 1841, non plus que la bonne augure de l'administration de lord Sydenham, n'avaient mis en jeu ou amené la pratique des vrais principes du gouvernement responsable—ce qui implique un premier ministre nommé par le représentant du souverain ; un cabinet choisi par ce ministre pour être, avec lui, responsable de ses actes vis-à-vis la chambre des communes ; une série de départements organisés et ayant chacun à sa tête un ministre responsable. Les chefs libéraux eux-mêmes et pareillement les plus déterminés réformateurs n'avaient pas encore dressé le plan d'un programme aussi complet. Partant, en l'absence de toutes ces conditions, y compris le rôle du gouverneur-général vis-à-vis le gouvernement de la mère-patrie, on ne pouvait compter sur aucun système stable ou satisfaisant.

PREMIERES NOTIONS DU GOUVERNEMENT RESPONSABLE.

Lord Sydenham possédait l'intelligence, le tact et les qualités naturelles de l'homme d'Etat nécessaires pour accomplir une œuvre qui eut évité des longs malentendus et beaucoup de mécontentement, mais il termina sa carrière par une chute de cheval qui l'emporta le 19 septembre 1841. On ne pensait pas qu'il fut tout à fait en faveur de l'idée absolue d'un gouvernement responsable comme elle circulait alors, mais il eut trouvé sans doute un moyen de conciliation pour sortir des difficultés qui surgirent par la suite et arrivèrent au paroxysme dès les premiers jours de lord Elgin. Son successeur

comme gouverneur-général fut sir Charles Bagot, un homme habile qui avait été ministre à Washington à une époque où ce poste était peut-être les plus difficile de tout le service diplomatique de l'Angleterre. Il suivit à peu près, en tâtant le terrain, les pas de lord Sydenham et mourut en mars 1843, sans avoir eu rien de désagréable avec ses aviseurs politiques. Sir Charles Metcalfe qui le remplaça, nommé par un ministère conservateur, était bien différent de ses deux prédécesseurs et devint le centre d'une des crises les plus intenses de notre histoire.

LES CHEFS TORIES

Les événements démontraient que le parti tory s'était sacrifié en supportant le bill d'Union. Il comprenait qu'une assemblée sortie d'une part de la population française faisant usage de son vote pour la première fois depuis la rebellion, et d'un autre côté, dans la Haut-Canada, élue par le prestige dont jouissaient leurs adversaires qui passaient pour avoir gagné tous leurs points en Angleterre, ne pouvait que former une majorité hostile à leurs personnes et à leurs principes. C'était le cas, naturellement ; aussi la chambre que rencontra le vaillant chef tory, l'honorable W. H. Draper, comme premier ministre, était-elle surtout radicale et française. Le ministère, si toutefois on peut lui donner ce nom, était composé de M. Draper, les honorables R. B. Sullivan, S. B. Harrison, Dominick Daly, C. R Ogden, J. H. Dunn, C. D. Day, H. H. Killaly, et le dernier mais non le moindre, l'honorable Robert Baldwin.

Une pareille combination de solides et zélés tories, sauf un seul libéral de poids, M. Baldwin, et sans aucun représentant français, n'inspirait guères confiance à la nouvelle assemblée. Le fait même de cet arrangement démontre combien peu on comprenait et de quelle manière vague on pratiquait les vrais principes du gouvernement responsable. En somme, le gouverneur-générale était encore son

propre premier ministre et il se cramponnait toujours avec tenacité au pouvoir qu'il croyait être essentiel aux intérêts de la mère-patrie, et aux liens britanniques. Il ne pouvait croire qu'il fut de son devoir de renoncer aux prérogatives de la Couronne relativement aux nominations et à la composition de son Conseil Exécutif en faveur d'aucun ministre ou groupe de ministres qui devaient dans les circonstances existantes être responsables à un parti dans l'Assemblée qui sympathisait avec la récente insurrection, et dont quelques-uns des chefs semblaient opposés aux principes du lien colonial que le gouverneur-général jurait de sauvegarder comme il était de son devoir de le faire.

La position devenait difficile. Durant son court passage au pouvoir, lord Sydenham avait temporisé, et nul doute qu'il avait imaginé, pour faire face à cette situation des moyens qu'il ne put jamais appliquer. Sir Charles Bagot fit un peu plus que cela lorsque le conflit inévitable entre son Exécutif Draper et la Chambre eut lieu, et lorsque Baldwin démissionna ; il forma un Exécutif sous la conduite conjointe de L. H. Lafontaine, et de Baldwin lui-même. C'était un ministère libéral avec une représentation française raisonnable et, avec l'expérience des années qui suivirent, le gouverneur, les ministres eussent pu s'arranger de façon à le faire durer pendant quelque temps. Mais, enfin de pareilles conditions ne pouvaient exister et, en attendant, sir Charles Metcalfe arriva sur la scène.

SIR CHARLES METCALFE COMME GOUVERNEUR

Le nouveau gouverneur avait fait son apprentissage en gouvernant des millions d'hommes aux Indes, et des populations moins nombreuses aux Antilles. C'était un homme entêté, comptant sur lui-même, patriote et consciencieux, devoué au service de son souverain, et ayant quelque chose de l'ancien esprit de sincérité et de loyauté. Mais il était désespérément étranger aux aspirations démocratiques, dépourvu de sympathie envers tout ce qui pouvait toucher ou menacer un élément quelconque de la prérogative royale, et il était en

L'HONORABLE SIR OLIVER MOWATT, G.C.M.G., LL.D.
Premier Ministre d'Ontario, 1872-96



L'HON. SIR FRANK SMITH
Sénateur du Canada

conséquence, très enclin à accepter les vues du parti tory. Comme gouverneur responsable à la Couronne, il fit son devoir librement et courageusement ; comme gouverneur responsable au peuple, il échoua complètement. Néanmoins, comme un grand nombre de ses prédécesseurs, on ne pouvait guères le blâmer. Il ne mérite certainement pas d'être condamné avec cet aplomb et cette assurance qui caractérisent les écrivains politiques de son époque, et assez souvent ceux de l'époque actuelle, lorsqu'ils commentent son caractère et sa carrière. Pour lui, la Couronne voulait dire l'Angleterre et l'Empire. Comme serviteur de son pays, représentant de son souverain, il se considérait tenu de faire ce qui devait le mieux sauvegarder leurs intérêts ; comme les gouverneurs précédents, peut-être à l'exception de lord Durham, il considérait que pour préserver ses intérêts et le maintien du lien colonial, il fallait maintenir tous les pouvoirs ou prérogatives que la Couronne possédait encore.

En prenant résolument cette attitude, il se trompait à tous les points de vue de l'expérience qui fut acquise plus tard ; mais il n'était ni anti-patriote, ni méchant, ni coupable de tyrannie, ni digne des injures dont il fut abreuvé par les journaux et les politiciens radicaux et libéraux, durant les deux années suivantes. Dès le principe, il n'y eut aucun doute quant à son attitude et ses opinions. Sir Charles arriva en 1843 et déclara bientôt qu'il avait l'intention de garder le patronage entre ses propres mains, et de faire les nominations officielles sans consulter son Conseil Exécutif. Il remplit bientôt certaines positions vacantes, et le ministère Baldwin-Lafontaine résigna immédiatement. M. Draper reprit les rênes, une élection générale eut lieu, et le gouverneur et son Conseil tory furent soutenus par une assez bonne majorité. Durant les deux années qui suivirent, une discussion bruyante et continue eut lieu sur ce sujet dans les deux parties de la province, et beaucoup de lumière fut jetée sur la question, en dépit du ton violent pris par un grand nombre de ceux

qui discutaient. Vers le même temps, sir Charles Metcalfe fut élevé à la pairie—une compensation vraiment légère pour le courage avec lequel il avait fait son devoir à tout hasard, et en dépit des souffrances que lui causaient un cancer qui lui mangeait la figure, et qui détruisait sa vie lentement, mais sûrement. Il ne voulut pas accepter le soulagement que lui eut procuré sa retraite, et fut soutenu durant de longs mois de souffrances intenses, par l'idée qu'il comprenait la situation du Canada, et qu'il était, plus qu'aucun successeur possible, en mesure de maintenir l'autorité de la Couronne. A son point de vue, cela était indubitablement vrai, et il avait pour lui, au plus haut degré, l'appréciation et l'admiration de ceux qui étaient opposés au gouvernement responsable—y compris l'appui d'un observateur aussi perspicace et d'un polémiste aussi vaillant que le docteur Egerton Ryerson.

LE GOUVERNEMENT DU COMTE D'ELGIN

Mais la patience humaine a des bornes, et vers la fin de 1845, lord Metcalfe retourna en Angleterre pour y mourir. Son successeur durant une courte période, fut le comte de Cathcart, puis, en 1847, vint le comte d'Elgin. Comme lord Durham, cet administrateur réellement éminent possédait la rare faculté de saisir tous les fils d'une situation embrouillée ; de donner une forme tangible à un chaos d'opinions opposées, de sentiments honnêtes, d'antagonisme quasi patriotique. Grâce à sa sureté de coup d'oeil, et à l'impartialité de son esprit, il put comprendre que, bien que Lafontaine eut joué avec les brandons de la discorde au commencement de sa carrière et quoique que Baldwin put avoir éprouvé une sympathie modérée pour les rebelles dans un grand nombre de leurs griefs, ces hommes avaient cependant atteint la maturité de leur jugement ; leurs intentions étaient honnêtes, et leur fidélité au lien britannique sincère. Il sut comprendre que, bien que Draper fut apparemment en antagonisme irrémédiable avec les désirs d'une majorité quelque peu flottante du peuple, et que McNab fut un adversaire sincère et avoué du

gouvernement populaire, l'un était un homme de talent, honorable et patriote, et l'autre, un citoyen dont le pays avait toute raison de s'enorgueillir à cause de sa sincérité et des services indéniables qu'il avait rendus. Il se rendit compte de l'existence de l'amour de la liberté parmi les libéraux, sentiment tout à fait étranger, et au-dessus des principes si redoutés de la démocratie américaine ; chez les tories, un amour du pouvoir qui était tout à fait étranger et supérieur au simple désir d'occuper les positions lucratives et honorifiques.

De plus, les libéraux avaient repris le pouvoir en Angleterre, et ils étaient disposés à risquer une perte possible de prérogatives britanniques et de pouvoir nominal en retour de l'avantage d'être déchargés d'une responsabilité onéreuse et de mettre la paix dans les colonies. Ses instructions furent en conséquence rendus plus élastiques, ses pouvoirs plus étendus, et on lui donna de la latitude pour exercer les talents naturels et les facultés d'observateur et d'homme d'Etat, bien plus qu'on n'en avait jaimais donné à d'autres auparavant. Ces faits sont à l'honneur du libéralisme anglais en cette occasion, ils ne le placent pourtant pas à l'abri du soupçon, quant au mobile de cet acte. Que cela ait bien tourné et que cela ait encouragé la loyauté en élargissant les limites de la liberté, rien n'est plus vrai, mais il est également vrai que ce mouvement faisait partie d'une tendance générale à relâcher les liens de l'unité impériale et à encourager le développement de l'indépendance coloniale, ce qui est suffisamment prouvé par la correspondance de lord Elgin durant cette période.*

On en était alors au commencement de la suprématie de l'école de Manchester et, bien que dans ce cas particulier, le mal ait produit un bon effet, c'était un mal qui aurait pu ruiner l'empire, cependant il faut rendre justice à quelques-uns des tories qui se sont opposés au gouvernement responsable en Angleterre, parce qu'ils craignaient l'indépendance, ainsi qu'aux libéraux qui l'ont accordé parce qu'ils ne

---

* Walrond's *Life and Letters of the Earl of Elgin, and Kincardine.*

craignaient pas beaucoup la possibilité de l'indépendance. Jusque là, la politique britannique n'avait que rarement influé sur les questions d'administration coloniale, et chaque fois, en touchant des questions de détail seulement. Sur le grand principe du maintien de la prérogative du gouverneur et du refus d'un gouvernement responsable complet, les partis anglais avaient été unis. Maintenant, ils se divisaient pour un temps, quitte à se fusionner après environ vingt ans d'indifférence réelle envers les affaires coloniales—programme qui laissait les colonies faire à peu près tout ce qu'elles voulaient.

Lord Elgin, censé être conservateur en politique, pouvait passer pour ce que l'on voulait, tant les gens en étaient arrivés à ne plus compter sur les prédilections individuelles de ce genre. Sir Francis Bond Head avait été annoncé comme un libéral anglais et avait fortement soutenu les tories canadiens ; sir Charles Bagot était un conservateur, mais avait tenu les rênes avec beaucoup d'équité ; lord Metcalfe lui-même avait été annoncé comme libéral dans la politique anglaise. De fait, le noveau gouverneur se voyait au dessus de ces distinctions, ou bien il avait décidé de ne pas être influencé par elles. Et il trouva un facteur qui lui fut très favorable. Les gouverneurs précédents avaient entrevu les affaires canadiennes dans un mélange inextricable de programmes et d'idées en conflit avec un seul principe clairement visible à la surface agitée—le principe tory de l'opposition aux innovations démocratiques. Les libéraux n'avaient pas su exactement ce qu'ils voulaient, ou, si dans un cas exceptionnel, il leur était arrivé de comprendre ce qui était requis et comment on pouvait l'obtenir, ils n'avaient pas de médiateur autorisé pour présenter leurs vues, pas de résumé lucide de leurs opinions, pas de projets pour l'approbation populaire.

LES PRINCIPES DU PROGRAMME LIBERAL

Cependant, il y avait maintenant un programme libéral des plus nettement accusés. Son principe primordial était qu'un gouvernement

provincial devait, dans la mesure la plus large, être un gouvernement parlementaire, et que nul ministère ne pouvait et ne devait rester au pouvoir après avoir perdu l'appui de l'Assemblée. S'il était battu dans la Chambre, et si un appel était fait au peuple, sa résignation pouvait être retardée jusqu'à ce que le résultat des élections fut connu. Si ce résultat lui était adverse, il devait résigner immédiatement. Ceci indiquait le changement du Conseil exécutif en un gouvernement ministériel comme celui de la Grande-Bretagne, et une modification complète de la position du gouverneur-général. Au lieu d'être tout simplement le gardien des intérêts britanniques, ou des intérêts britanniques supposés dans la province, il devait, comme représentant de la reine, prendre la place de la reine dans la constitution. "Ce que la reine ne peut faire en Angleterre," disait-il, "on ne devrait pas permettre au gouverneur de le faire en Canada." En faisant les nominations impériales, la Couronne est tenue de consulter ses aviseurs ; en faisant les nominations provinciales, le gouverneur devrait être tenu de faire la même chose. Nul gouverneur ne devrait s'inféoder à un parti politique—et on eut pu ajouter avec raison, nul parti politique ne devrait se mettre en antagonisme ouvert avec le gouverneur.

La majorité dans l'Assemblée était alors considérée par eux comme représentant l'opinion existante dans le pays et pourvu qu'elle ne fut pas en conflit avec les intérêts de l'Empire, le gouverneur ne devait pas contrecarrer cette opinion. Les affaires locales ne devaient pas être soumises au Bureau Colonial pour être réglées par lui. "C'est des Canadiens seulement que le gouverneur doit attendre la ratification et l'approbation de sa conduite dans l'administration de leurs affaires domestiques ; c'est au gouvernement impérial seul qu'il doit rendre compte de son mandat pour la sauvegarde des intérêts impériaux." Ce programme était apparemment complet dans ses parties,

logique dans son application* et loyal dans sa déclaration finale en tant que les libéraux du Canada désiraient le maintien de la Couronne par son représentant dans la province, "comme élément harmonieux de sa constitution locale."

C'était le résultat pratique de trente ou quarante ans de tâtonnements dans les ténèbres pour trouver la solution de difficultés qui étaient inévitables, et non désatreuses en elles-mêmes, et qui se seraient naturellement atténuées sous l'influence du temps et des progrès britanniques sans tout le fracas et le tumulte qui avait réellement signalé son développement. C'était un programme que le gouverneur-général pouvait alors accepter dans sa forme complète, et c'était la première fois qu'il en était ainsi. La théorie sous des formes multiples avait jusqu'alors beaucoup influencé le parti libéral ; il venait d'unir la logique à la théorie et lord Elgin put mettre son progamme à exécution. En abordant ce problème il n'était pas profondément convaincu qu'un système ancien est nécessairement bon ou qu'un système nouveau est nécessairement meilleur. Dans un discours politique prononcé à Southampton en 1841, il s'était déclaré conservateur "non en vertu de principes d'exclusivisme, ni à cause d'opinions anti-libérales, mais parce que je crois que notre admirable constitution proclame entre les hommes de toutes les classes et de toutes les conditions dans le corps politique un lien sacré de confraternité et la reconnaissance d'une lutte commune en ce monde et d'un espoir commun pour l'autre. Je suis conservateur, non parce que je suis opposé aux améliorations, non parce que je refuse de réparer ce qui est usé, mais parce que je suis convaincu que pour améliorer plus efficacement il faut être résolu à conserver plus religieusement."

* La seule faiblesse de ce programme, qui se dévelloppa sous lord Elgin et fut suivi jusqu'à la Confédération, était l'absence virtuelle d'un premier ministre, et la tendance chez le peuple à ne voir que chez le gouverneur la personnification du governement tandis qu'il n'aurait du la voir que chez le premier ministre. Durant cette période, les agitateurs insistèrent trop sur l'attitude du gouverneur envers le peuple ; on ne fit pas assez attention à l'attitude du peuple envers le gouverneur. Les rouages nécessaires à une constitution susceptible de fonctionner avec aisance ne furent en œuvre que lors de la création du Dominion.

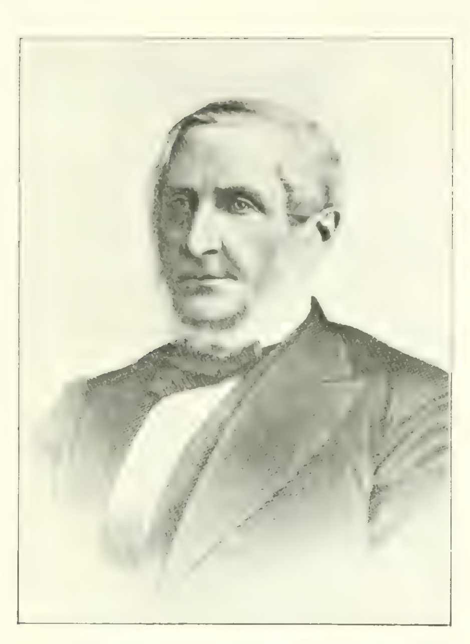
Des opinions aussi modérées auraient dû concilier les partis dans le Canada et leur fournir une excellente base d'action. Bien qu'il n'eut servi que pendant un certain temps comme gouverneur de la Jamaïque et qu'il n'eut pas joué jusqu'alors un rôle important dans la politique ou l'administration en Angleterre, lord Elgin avait une réputation bien établie d'homme de talent et l'on savait qu'il avait plu à tout le monde à la Jamaïque — une tâche très difficile. De plus il venait de se marier en secondes noces à la fille de lord Durham, de cet homme dont la mémoire était restée chère aux cœurs de tous les libéraux de langue anglaise dans l'Amérique du Nord. Le nouveau gouverneur fut chaleureusement accueilli partout et, à Montréal, donna la note dominante de sa future administration en disant : "Je suis convaincu que pour moi le meilleur moyen de maintenir les prérogatives de la Couronne et de mettre le plus efficacement à exécution les instructions que Sa Majesté m'a fait l'honneur de me donner, sera de manifester tous les égards dus aux désirs et aux opinions du peuple et de rechercher l'aide et les conseils de ceux qui possèdent sa confiance." Lord Elgin fit sur tout le monde une impression favorable. Jeune, énergique, affable de tempérament et de manières, digne dans son maintien, et en même temps accessible et d'un commerce agréable, il était de plus admirable comme orateur et conquit bientôt la réputation d'être le meilleur de la province. De même que lord Dufferin, plus tard, on pouvait toujours compter sur lui pour dire en termes élégants et appropriés ce qu'il fallait dire en temps et lieu.

CHUTE DU MINISTERE DRAPER

Le ministère Draper s'avançait en chancelant vers sa chute prochaine, et le parti tory, étant devenu identifié à une politique de laisser-aller, glissait à la dérive comme un bateau sans gouvernail. M. Draper était fatigué d'une lutte prolongée, dans laquelle le destin semblait l'abandonner, et il voulait se retirer dans la magistrature ; mais il n'y avait personne qui put rallier le parti, et il n'y avait pas de

programme autre que le programme négatif qui consistait à se cramponner à certains vieux principes que le gouvernement impérial avait répudié, disait-on, et qui dépendaient maintenant, même pour se soutenir temporairement, de l'adhésion politique que le gouverneur-général pourrait accorder à l'exécutif. Lord Elgin donna immédiatement à entendre qu'il ne ferait rien de tel. En tant qu'il était concerné, les partis devaient s'engloutir ou surnager selon leur habilité à diriger le courant de l'opinion publique. Il était prêt à donner à leurs chefs la liberté d'action la plus complète, et à coopérer de tout cœur avec le parti dirigeant pour gouverner selon les désirs de la majorité. Aux yeux de Draper, de McNab et d'autres, cela semblait être l'abolition complète des fonctions d'un administrateur impérial, le sacrifice des quelques lambeaux qui restaient du pouvoir britannique dans les affaires provinciales. Mais ils durent s'y soumettre.

Lord Elgin ne voulut pas agir à la hâte et d'une façon inconsidérée. Son ministère n'avait pas la confiance de l'Assemblée ; il s'aperçut qu'il était en train de se dissoudre naturellement et il laissa les choses suivre leur cours. En mai, 1847, M. Draper démissionna et accepta une position de juge de la Cour du Banc de la Reine pour le Haut-Canada, et neuf ans après, il devint juge-en-chef de la Cour des Plaids Communs. Il vécut assez longtemps pour voir la Confédération un fait accompli et les principes qu'il avait si fortement et si consciencieusement combattus formant la note dominante d'une constitution nationale. Il fut lui-même, durant longtemps président de la Cour d'appel d'Ontario, reçut de la Reine le titre de C. B., et mourut en 1877, laisant la plus haute réputation de talent judiciaire, d'activité et d'honneur sans tache. Son successeur politique durant une courte période fut M. Henry Sherwood, un tory parmi les tories dont le ministère reconstitué était surtout remarquable par la présence de M. John A. Macdonald, qui avait été élu à l'Assemblée pour Kingston en 1844, et par l'absence de représentants franço-canadiens—un seul ayant



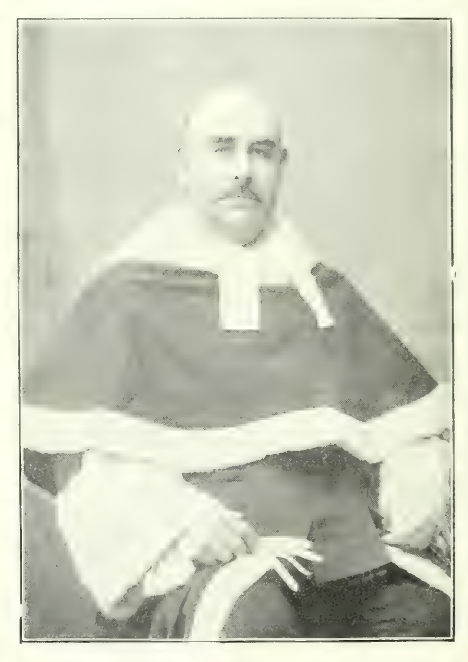
L'HONORABLE EDWARD PALMER
Juge en chef de l'île du Prince Edouard



L'HONORABLE SIR WILLIAM YOUNG
Chevalier, juge en chef de la Nouvelle-Ecosse, 1860-81



L'HONORABLE SIR JOHN CAMPBELL ALLEN
Chevalier, juge en chef du Nouveau-Brunswick



L'HONORABLE GEORGE E. KING, LL.D
Juge de la cour suprême du Canada

pu être gagné après de longues négociations. Le parti tory avait encore la réputation d'être le parti opposé à l'influence française, le parti de ceux qui croyaient à la déloyauté française, le parti de ceux qui sympathisaient avec tout ce qui pouvait restreindre les progrès des Français comme élément distinct. Le ministère Sherwood se cramponna au pouvoir avec la plus grande tenacité. Il ne put cependant adopter aucune mesure importante, fut continuellement défait à la Chambre, et ne réussit à se débattre durant une session que grâce à cette tolérance qui sait que les dernières phases d'une situation intolérable ont été atteintes, et qu'il faut que le règlement sorte d'un appel au peuple. La position générale des affaires était très sombre. L'abrogation des Corn-Laws et du tarif de préférence britannique avait plongé la province dans un désastre financier et causé un mécontentement populaire intense. Les animosités entre Français et Anglais, dans le Canada-Est étaient encore aigües. L'immigration de milliers de prolétaires irlandais qui fuyaient l'affreuse famine d'alors, avait jeté sur les rives canadiennes une multitude de gens qui n'arrivaient que pour mourir du typhus qui s'était déclaré durant la traversée ou pour se mettre à la merci de la charité et de la bienfaisance canadiennes. Ce ne fut pas en vain qu'ils demandèrent des secours. A Québec, durant 1847, plus de 100,000 personnes débarquèrent et sur ce nombre, on pouvait en compter 10,000 en même temps dans les hôpitaux. D'autres endroits tels que Montréal, Toronto et Kingston, eurent à lutter contre les mêmes misères, et avec la même générosité, prirent soin des malades, nourrirent les affamés, logèrent ceux qui étaient sans abri. A Montréal seulement, mille orphelins avaient été laissés dans la détresse par suite de cette épidémie et de cette immigration déconcertante. Des gens malades et souffrants remontaient en foule le Saint-Laurent, se rendaient jusqu'aux lacs dans des bateaux à vapeur encombrés, et devenaient à charge aux habitants des villes et des villages de l'Ouest. La réponse

fut partout la même, de la part du pauvre comme du riche, de l'Indien et du nègre de même que de l'homme blanc; les secours affluaient dans les comités qui avaient été formés. De fortes sommes furent distribuées, plus tard, tant en Irlande qu'au Canada. Les actes d'héroïsme dans les hôpitaux de l'époque, furent nombreux — héroïsme des infirmières et des ecclésiastiques, prêts à mourir s'il le fallait, pour prendre soin des malades. Plus d'un prêtre catholique romain périt en cette saison mémorable de souffrance et d'abnégation.

De semblables événements ne pouvaient que réagir sur la situation politique lorsqu'on fit les préparatifs d'une élection destinée à être de la plus haute importance comme point de repère historique, et à effectuer définitivement un changement déjà imminent. Dans le même temps, lord Elgin faisait de son mieux pour aplanir les aspérités et pour amener une entente propre à diminuer l'amertume de la lutte. Il fit le tour du Canada-Est et gagna tous les cœurs de la population par ses manières agréables et ses discours conciliants. Parmi les Canadiens-Français, il emporta tout devant lui, en parlant aux "habitants" dans leur langue natale. Au commencement de décembre 1847, l'Assemblée fut dissoute; le 24 janvier 1848, les élections eurent lieu et les deux divisions de la province furent balayées par les libéraux. Le parlement se réunit en février, l'hon. A. N. Morin fut élu Orateur de l'Assemblée, contre sir A. N. McNab, sur un vote de parti. Le gouvernement, défait sur l'Addresse, démissionna bientôt. Un nouveau ministère se forma immédiatement. Ce ministère est remarquable non seulement parce qu'il fut le premier sous le régime du véritable gouvernement responsable, mais parce qu'il contenait plusieurs hommes de mérite, et qu'il inaugurait dans sa composition la reconnaissance de droits égaux parmi les représentants français et anglais. De plus, conformément à une entente

qui devait désormais devenir une loi non écrite il y eut un procureur-général du Canada-Est et un autre du Canada-Ouest, ayant des pouvoirs égaux et contrôlant le patronage politique et le programme du parti dans leurs provinces respectives. L'un était censé être premier ministre, mais sa position était très vague, et sa supériorité réelle l'était encore plus—état de choses qui fait voir les difficultés de la situation, et le fait que le système anglais dans toute sa plénitude n'était pas jugé applicable, même par le parti libéral alors qu'il était au pouvoir. Le gouvernement fut constitué comme suit :

CANADA-EST OU BAS-CANADA

Honorable Louis H. Lafontaine, Procureur Général,
Honorable James Leslie, Président du Conseil Exécutif,
Honorable R. E. Caron, Orateur du Conseil Législatif,
Honorable E. P. Taché, Commissaire en Chef des Travaux Publics,
Honorable T. C. Aylwin, Solliciteur Général,

CANADA-OUEST OU HAUT-CANADA

Honorable Robert Baldwin, Procureur Général,
Honorable R. B. Sullivan, Secrétaire Provincial,
Honorable Francis Hinks Inspecteur Général,
Honorable J. H. Price, Commissaire des Terres de la Couronne,
Honorable Malcolm Cameron, Sous Commissaire des Travaux Publics,
Honorable W. Hume Blake, Solliciteur Général.

La session suivante fut courte mais satisfaisante, et l'orage de la période à venir n'était encore qu'un léger nuage à l'horizon. Lord Elgin trouva le nouveau gouvernement bien disposé, conciliant et vraiment supérieur à l'idée que feu lord Metcalfe s'était sincèrement faite des libéraux. On ne lui demanda l'abandon d'aucune prérogative importante, et l'on semble avoir consulté son opinion chaque fois qu'il y a eu des nominations à faire. "J'ai essayé les deux systèmes" écrivait-il dans une lettre particulière en 1849. "A la Jamaïque, il n'y avait pas de gouvernement responsable, mais je n'avais pas la moitié

du pouvoir que j'ai ici avec mon cabinet constitutionnel et changeant." Nul doute que cela était dû quelque peu à sa propre personnalité, à ses dispositions bienveillantes, à sa courtoisie cordiale, à sa perspicacité sympathique pour découvrir le sens des difficultés, à une certaine qualité instinctive d'homme d'État qui était toujours au service de son gouvernement, que celui-ci fut libéral ou tory.

PROGRÈS DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Vers le même temps, les événements dans les provinces maritimes entrainaient celles-ci vers le même but de gouvernement responsable. La dépêche de lord John Russell concernant l'exercice des emplois fut considérée par le parti libéral au Nouveau-Brunswick, comme faisant droit virtuellement à leur demande, et fut lue par sir John Harvey, à la Législature, en 1839, celui-ci donnant à entendre qu'il consentait volontiers à la mettre en vigueur. Mais il était personnellement si populaire, son administration était si acceptable, et le peuple était si naturellement conservateur que cette dépêche fut reçue avec indifférence, et que l'Assemblée adopta une résolution à la majorité d'une voix, contre l'établissement d'un système responsable. Plus tard sir William Colebrooke, devint gouverneur, et, alors que la violente querelle de lord Metcalfe avec les libéraux battait son plein, la Législature accentua encore son opinion, en adoptant des résolutions remerciant le gouverneur général de son attitude ferme et vigoureuse contre le républicanisme. Mais, en 1848, l'influence des nouvelles réformes en Canada fut trop forte, même pour le conservatisme du Nouveau-Brunswick, et l'heureuse condition de cette province qui n'avait que peu de raisons de se plaindre. En conséquence, un mesure en faveur du gouvernement réspons able fut appuyée par les deux partis, et l'on forma un ministère qui comptait parmi ses membres Lemuel A. Wilmot, et Charles Fisher, les deux chefs libéraux. Ceci, cependant, était une coalition, et ce ne fut qu'en 1854, après les élections générales, que les libéraux de cette

province eurent le pouvoir dans toute sa plénitude, et formèrent un ministère distinctement responsable.

Dans la Nouvelle-Ecosse, il en fut autrement. Il n'y avait pas de courant calme de progrès indifférent, vers une destinée inévitable dans sa politique. Le gouverneur, sir Colin Campbell,* était un homme à l'esprit militaire, avec des idées a la Metcalfe sur ce qui était juste et injuste, et avec le même sens du devoir envers le gouvernement impérial, développé aux dépens de tout ce qu'il pouvait être censé devoir au peuple. Bref, il était gouverneur, et non le chef d'un système constitutionnel distinct basé sur les précédents britanniques. Il considéra la dépêche de Russell de 1839 comme le produit de l'esprit de parti en Angleterre et par suite tout à fait étrangère à ses devoirs envers la Couronne. L'Assemblée, sous l'influence des discours enflammés et des violentes invectives de Howe, adopta une forte résolution de non-confiance envers l'Exécutif, résolution que le gouverneur reçut en donnant à entendre que ses aviseurs lui convenaient parfaitement.

A cette époque, les chefs dans la Nouvelle-Ecosse, étaient des hommes brillants, et plusieurs d'entre eux auraient fait bonne figure sur un champ plus vaste et plus grand que celui que le destin leur avait offert. Joseph Howe était naturellement le premier entre tous. Nul ne pouvait l'égaler en fait d'éloquence, de logique dans les arguments, de force dans les invectives, ou de rhétorique brillante, et il est douteux que le Dominion ait jamais produit son égal sous ces rapports. James Boyle Uniacke était un homme puissant sous plus d'un rapport, tandis que William Young qui fut plus tard crée chevalier par la Reine, et qui exerça pendant 21 ans les fonctions de juge-en-chef dans la province, unissait un jugement sûr à l'éloquence de la parole. Le chef tory James W. Johnston, était l'égal de n'importe lequel des chefs libéraux en matière de talents politiques et de sincérité, et il

* Ce n'était pas le fameux lord Clyde de réputation indienne, comme certains écrivains canadiens l'ont déclaré.

était leur supérieur à tous, à l'exception de Howe, en puissance oratoire. Il gagna des élections en dépit de la popularité plus grande du programme de son rival, et conserva toujours le respect et l'admiration de son propre parti. Les attaques de Howe contre le lieutenant-gouverneur étaient alors presque intolérables. Dire qu'elles étaient virulentes, c'est se servir d'un terme euphonique. Leur éloquence n'était égalée que par un ton acerbe qui se manifestait non-seulement dans ses discours, mais dans des articles de journaux, et dans des lettres au Secrétaire Colonial, qui sont classiques, à l'égal de tout ce que *Junius* a jamais écrit.

Il s'ensuivit le résultat inévitable. Sir Colin Campbell fut rappelé, et lord Falkland gouverna à sa place durant les six années commencées en septembre 1840. La tâche qu'il entreprenait fut loin d'être facile. Le compromis préliminaire, consistant en la nomination de trois chefs libéraux—Howe, Uniacke et McNab—à des sièges dans l'Exécutif, sans accepter leurs principes, était voué d'avance à l'insuccès, et, après que Howe et Johnston eurent réussi à mêler l'huile et l'eau assez longtemps pour passer une mesure très discutée, constituant la ville de Halifax en municipalité, la coalition fut naturellement dissoute.

Outre la question générale et vague de la responsabilité à l'Assemblée, il y avait de fortes divergences entre les chefs sur des questions purement locales. Howe était en faveur des écoles communes libres, et d'une université provinciale. Johnston, comme tous les tories de son époque dans les provinces, était en faveur des écoles et des collèges confessionnels, avec subvention provinciale—en somme le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat. En 1844, la rupture avait eu lieu. Falkland accepta la résignation des libéraux, puis s'efforça de détacher les masses du parti de Howe. Il était assez naturel d'agir ainsi en cette occasion mais cela eut pour effet de faire revivre l'esprit implacable dont son prédécesseur avait souffert. A

partir de ce moment, lord Falkland fut, pendant les deux années qui précédèrent son rappel, à même de comprendre complètement les ressources illimitées de la langue anglaise et la force de l'invective aigue et implacable de Howe.

En 1846, il fut rappelé, et le populaire, affable, et toujours utile sir John Harvey, fut nommé à sa place. Il était difficile, même pour lui, de remplir cette position ; s'il favorisait publiquement le gouvernement responsable, il violait l'un de ses principes primordiaux, en combattant des aviseurs qui avaient alors une majorité dans les deux Chambres ; s'il ne le faisait pas, toute la violence politique des chefs libéraux devait se déverser sur lui, comme elle s'était ruée sur Campbell et Falkland. Il tenta un compromis en invitant Howe et ses associés à accepter des sièges au Conseil. Mais ils refusèrent, et finalement, on en arriva à un compromis tacite en vertu duquel tous les intéressés convinrent d'attendre les élections prochaines. Ces élections eurent lieu en 1847, et les libéraux remportèrent la victoire par une assez bonne majorité. Johnston résigna, et une gouvernement fut formé dans de nouvelles conditions et avec une entente semblable à celle qui existait alors dans les Canadas—c'est à dire que le gouverneur accepterait volontiers et complètement la responsabilité de ses ministres envers l'Assemblée au lieu de leur responsabilité envers lui-même. Howe était le membre le plus marquant de nouvel Exécutif, et avec lui se trouvaient Lawrence O'Connor Doyle, James Boyle Uniacke, James McNab, Herbert Huntington, George R. Young et autres représentants du libéralisme provincial et de la longue lutte en faveur du gouvernement responsable.

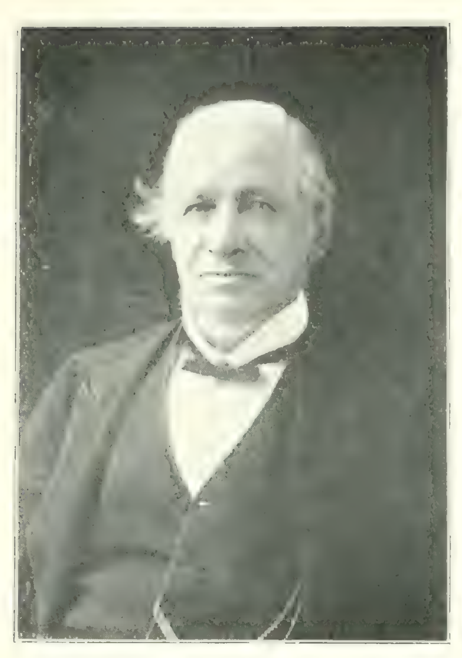
CHAPITRE XV

Réformes Politiques et Progrès en Général

DE 1848 à 1866 eurent lieu les grandes réformes et les principaux changements dans la chose publique. Le gouvernement responsable n'avait pas fonctionné aussi aisément que ses promoteurs se l'étaient figuré et, par temps, il se produisait des complications qui menaçaient d'arrêter tout mouvement. Néanmoins, ceci préparait la voie à une législation d'un caractère plus utile ; agrandissait les conceptions des hommes publics susceptibles de saisir une situation plus ample, quoique plus difficile ; et rendait possible la formation de cette intelligence supérieure dont s'honore le Canada—John A. Macdonald.

LE SENTIMENT DE RACE ET DE RELIGION

Bien que lord Elgin eut accordé la plus entière confiance au nouveau ministère Baldwin-Lafontaine ; et quoique ceux-ci fussent prêts et très capables d'agir selon les principes du governement responsable, ils avaient devant eux une tâche des plus difficiles. Les Français du Bas-Canada ressentaient très vivement tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'une domination anglaise ou protestante ; le parti libéral du Haut-Canada ou Canada-Ouest passait aux mains de George Brown dont l'esprit énergique, comme du reste toute sa personne, en imposait aux masses ; ce dernier s'acharnait à dénoncer les Canadiens-français et le clergé catholique qu'il disait être un vrai danger pour le Canada. Tel était l'écueil sur lequel un gouvernement fort et actif devait aller se briser. Il avait aussi à tenir compte d'une influence qui grandissait lentement et qui s'organisait pour



L'HON. SIR ALEXANDER T. GALT,
G C.M.G., C.B.



L'HON. SIR FRANCIS HINCKS, K.C.M.G.



LE TRES HON. SIR JOHN ROSE,
BARONNET, P.C., G.C.M.G.
Ministre des finances du Canada, 1867-69



L'HON. SIR ETIENNE P. TACHE
Premier ministre du Canada avant la confédération

l'avenir—celle de John A. Macdonald parmi les conservateurs, sans oublier le travail d'unification des partis que provoqua la tourmente du bill pour indemniser les pertes de 1838.

Ce dernier épisode, tout à fait extraordinaire, affecta le gouverneur-général plus que ses ministres. Aucun des partis n'avait jusque là deviné qu'un ministère responsable veut dire qu'il n'est pas seulement responsable du patronage et de la distribution des places, mais aussi de la législation toute entière—soit qu'elle vienne de lui-même ou d'une entente avec le gouverneur-général. On ne semblait pas comprendre en quoi consistait ce que l'on avait tant demandé et que l'on avait obtenu, c'est à savoir, un état de choses semblable à celui de l'Angleterre où ni les partis, ni les factions ne songent à blâmer la couronne, mais veulent que le ministère soit responsable de toute la politique du gouvernement.

UNE SITUATION CURIEUSE

Les gens s'attendaient donc que le gouverneur-général corrigerait les erreurs, vraies ou supposées, de son cabinet, soit par sa propre décision, soit en référant le cas à Londres ; cette idée populaire fournit une meilleure excuse peut-être que tout autre fait pour expliquer l'opposition empressée et consciencieuse de tories contre le projet du gouvernement responsable. Mais si, comme M. Draper et ses collègues le croyaient en 1841, le peuple n'entendait point la chose et n'était pas préparé à la mettre en exécution, que dire de la situation de 1848 alors qu'une bonne partie des citoyens de Montréal brûlèrent le parlement et qu'une masse plus considérable, mélange de tous les partis du Haut-Canada, pétitionna pour obtenir de la couronne le rappel de lord Elgin parcequ'il avait refusé les avis de ses ministres responsables et répudié la demande d'une forte majorité parlementaire ! C'était une situation curieuse dont les détails ne manquent pas d'intérêt même dans l'histoire parfois compliquée du Canada.

Durant la précédente administration Draper le gouvernement avait soumis une mesure, que la chambre approuva, pour accorder des compensations au montant de £40,000 aux loyaux sujets qui avaient subi des pertes à cause de la rebellion du Haut-Canada. Une demande semblable fut présentée en faveur des Canadiens-français, mais les loyalistes du Haut-Canada s'y opposèrent, alléguant que le peuple du Bas-Canada en général avait participé à l'insurrection ou lui avait accordé ses sympathies. Cette impression est probablement correcte jusqu'à un certain point, surtout si l'on considère les diverses étapes du mouvement qui amena la rebellion ; mais elle est inexacte en autant qu'une grande partie du peuple ne fut pas concernée dans les troubles lorsque ces derniers éclatèrent. Le gouvernement Draper arrangea l'affaire pour le moment en nommant une commission dont le rapport fit connaitre que le montant des compensations dans le Bas-Canada s'élevait à £250,000, mais qu'une indemnité de £100,000 couvrirait toutes les pertes réelles. Le gouvernement accorda £10,000 et ainsi mécontenta les Canadiens-français, car ce montant n'était guère proportionné à celui de leurs réclamations. De plus, le gouvernement irrita son propre parti en admettant un principe qu'il croyait dangereux.

BILL POUR INDEMNISER LES PERTES DE 1838.

Durant les deux ou trois ans qui suivirent ces événements assez variés, le gouvernement flottait dans l'indécision et laissa tomber l'affaire. Cependant, on ne l'oublia pas, et dès que le ministère Lafontaine-Baldwin eut pris les rênes du gouvernement l'agitation du Bas-Canada commença à revivre. Quand la législature fut assemblée à Montréal, en 1849, la question se présenta sous une telle forme qu'il fallait la régler. M. Lafontaine prépara une série de résolutions que l'assemblée législative adopta de suite, puis l'on rédigea un bill basé sur ces principes. Le préambule de cette mesure "pour indemniser certaines personnes du Bas-Canada, dont les

propriétés ont été détruites lors de la rebellion en 1837 et 1838," déclarait qu'une enquête minutieuse devait avoir lieu relativement aux pertes subies, et que les réclamations constatées devaient être payées équitablement. Il était prescrit que nulle personne ne jouirait du droit à une indemnité, qui aurait été trouvée coupable de trahison pendant la rebellion, ou qui après avoir été arrêtée admettrait sa culpabilité ; les hommes qui avaient été transportés aux Bermudes étaient également exclus. Cinq commissaires devaient être nommés pour mettre ce projet à exécution, et $100,000 furent alloués pour ces compensations.

La présentation de cette mesure créa une tempête qui ébranla le nouveau système de gouvernement jusque dans ses racines. Au parlement, les débats furent d'une violence sans précédent—même aux jours agités de Papineau, lorsqu'il s'agitait contre la domination et la tyrannie anglaises. Les loyalistes, les tories et même plusieurs libéraux modérés, de langue anglaise, à travers le pays aussi bien qu'à la législature, dénoncèrent ce projet comme une tentative de récompenser la rebellion, d'indemniser les rebelles, d'approuver la sédition. C'était un gouvernement rebelle flattant la rebellion. C'était un cas où des hommes ayant participé à une insurrection, ou l'ayant approuvée, s'efforçaient d'exprimer leurs sympathies en distribuant les fonds publics à leurs ennemis. C'était le prix d'achat offert par Baldwin, pour l'aide et la coopération de députés canadiens-français. Ce langage était vif, mais il n'indique que faiblement les expressions des loyalistes ayant à leur tête sir Allan McNab, M. Sherwood, le vétéran colonel Prince, et autres qui avaient manifesté dans les combats à main armée leurs sentiments contre la même rebellion que l'on exonérait par cette mesure.

Il n'est pas difficile, aujourd'hui que ces événements sont depuis longtemps passés, de sympathiser avec les tories dans leur fermeté, tout en approuvant la politique du gouvernement et regrettant ce qui fut fait par après. Rien n'excuse le soulèvement de 1837–38. Un

rebelle n'était qu'un criminel méritant punition. La loyauté à la Couronne, tel était le pivot de la politique des tories; ils étaient tout à fait l'inverse de la sédition, quelle qu'elle fût, et spécialement la sédition qui avait existée dans les deux Canadas. Il devint évident, par les discours des chefs du gouvernement, que l'intention de ce parti n'était pas de disputer comment le paiement des indemnités serait fait entre les personnes qui s'étaient soulevées et celles qui avaient été loyales, exceptant toujours les cas extrêmement rares où il y avait eu condamnation ou bannissement aux Bermudes. Sous ce rapport, le gouvernement avait certains éléments raisonnables à faire valoir. Un acte d'amnistie avait été proclamé, et comme le faisait entendre M. Baldwin, c'eut été manquer de respect à la Reine que de s'enquérir des agissements d'un homme durant les troubles. L'amnistie effaçait les choses du passé. M. Merritt exprima l'opinion que toute la population était devenue loyale, et que l'on ne devait pas faire même la moindre des distinctions. M. Drummond, avec une précision légale, arguait qu'un acte d'amnistie accordait le pardon, mais que la position des rebelles était identique, avant et après l'offense. M. Hincks se tenait plus près du fait en prétendant qu'il serait impossible de permettre à une commission "de décider que des hommes qui n'avaient pas été condamnés pour haute trahison étaient des rebelles."

Il n'est pas nécessaire d'en dire plus long au sujet du débordement d'éloquence qui précéda la passation de cette loi à la Chambre. On en fit la troisième et dernière lecture le 9 mars, et elle fut acceptée par un vote de 47 contre 18. Une semaine après, ce bill était lu pour une troisième fois, au conseil législatif, et accepté par un vote de 20 contre 15. Simultanément, des pétitions tories arrivaient, de tous les coins du pays, au gouverneur-général, et ce personage devint alors le point de mire d'une démonstration des plus célèbres dans l'histoire du Canada. Il se trouvait placé dans une position excessivement

difficile. Le gouvernement avait une forte majorité dans les deux Chambres ; à l'appel fait au peuple, quinze mois auparavant, il avait obtenu cette majorité. Ayant accepté les principes d'un gouvernement responsable, et décidé de l'appuyer, il lui était impossible de désavouer cette mesure ; la référer au gouvernement impérial eut été lâche de sa part en rejetant ainsi la responsabilité qui pesait sur lui-même et qu'il était de son devoir de porter ; il eut aussi attiré sur la Couronne la fureur du parti battu. Dissoudre le parlement, c'eut été livrer au vote populaire une question irritante qui ne pouvait être réglée de cette manière, vu l'état excité de l'opinion publique. Supposant même qu'elle l'eut été, sans actes de violence, cette surexcitation des esprits aurait été prolongée, sans cependant changer le résultat. Imbu d'un patriotisme qui mérite l'appréciation favorable de tous les canadiens modérés de nos jours, le gouverneur général accepta la pleine responsabilité de ses actes, et sanctionna le bill. Il écrivait au secrétaire colonial : " Quelque soit la complication qui en résulte, au pis aller il est probable qu'on pourra la réparer en me sacrifiant comme victime."

Le 25 avril, lord Elgin se rendit au Parlement, à Montréal, et, au nom de la Reine donna son assentiment à la mesure en question. Cette nouvelle se répandit par la ville comme une traînée de poudre ; le gouverneur, très populaire jusqu'alors, sortit de la Chambre au milieu d'un orage d'insultes et de projectiles. Après quelques heures l'excitation augmenta, la foule devint de plus en plus nombreuse et finalement incontrôlable. On y remarquait des hommes rangés et plusieures tories parmi les principaux. Il s'y trouvait aussi une bonne partie de cet élément perturbateur toujours présent en pareilles occasions ; il y avait aussi certains Canadiens-Français et Irlandais de la basse classe, ne comprenant pas de quoi il s'agissait, mais qui aimaient naturellement à voir un soulèvement. La foule envahit le Parlement, y mit le feu, Les dommages étaient irréparables. L'édifice

fut détruit. Toutes les archives du Haut-Canada, avant l'union, furent brulées. Non-seulement la réputation de Montréal en fut affectée; mais sa position comme siège du gouvernement devenait impossible pour l'avenir. Le parti tory fut disgracié par sa participation à ces actes regrettables; il en fut responsable, du moins dans l'esprit public, et il en souffrit en conséquence. Le fait d'avoir incendié le Parlement, plus l'émeute qui eut lieu lors de la visite dans la ville, quelques jours plus tard, du gouverneur-général, firent disparaître du coup toutes chances de succès des tories contre lord Elgin.

Les protestations contre la conduite de lord Elgin dans cette affaire arrivèrent en grand nombre au bureau colonial, à Londres, mais plus nombreuses encore furent les communications de toutes les parties du pays adressées au gouverneur personnellement, le félicitant de sa magnanimité envers les émeuteurs, et louant la détermination qu'il avait prise de faire respecter à tout prix les principes du gouvernement responsable. Le bureau colonial approuva les actes de son représentant au Canada, et la politique qu'il avait adoptée. Le Parlement ne s'assembla plus à Montréal. Durant la décade qui suivit, il siégea alternativement à Toronto et à Québec, jusqu'à ce que Bytown, un village sur les rives de l'Ottawa où se concentraient les intérêts du commerce de bois, fut choisi par la reine pour être la capitale de la province canadienne. En 1860, lors de la visite du prince de Galles au Canada, il posa la première pierre des édifices parlementaires, destinés à faire honneur à la future Confédération, et à marquer le changement d'un simple petit village en une grande ville, celle d'Ottawa.

L'année 1849 apporta à Montréal plus que des émeutes. Dans tout le Canada sévissait une dépression commerciale des plus intenses. Aux yeux des tories il semblait que l'Angleterre les avaient abandonnés aux loups, par son adoption soudaine du libre-échange, en même temps qu'elle sacrifiait leur loyauté à lord Elgin et à la rebellion,

Ce mécontentement et le déplaisir continuel des Canadiens-français donnèrent naissance à un mouvement d'annexion. Une grande assemblée eut lieu à Montréal pour aider ce projet ; on publia un manifeste, lequel est d'une grande valeur historique, parcequ'on y trouve comme signataires irréfléchis, des hommes d'avenir, tels que sir A. A. Dorion, sir A. T. Galt, sir D. L. Macpherson, sir John Abbott, et les grands financiers les plus en vue de la ville. Ce n'était qu'une étincelle bientôt éteinte, mais elle fait voir, néanmoins, l'état misérable du pays à cette époque de désastre commercial et d'émeutes politiques. La formation de la ligue anglo-américaine, dont le programme embrassait l'union des provinces et la protection commerciale en matières de tarif, était de beaucoup plus importante parcequ'il devait en ressortir des résultats plus durables. John A. Macdonald contribua largement à cette œuvre par son habilité et l'intérêt qu'il porta à un certain nombre de jeunes gens dont l'ambition personnelle attirait l'attention du public. De cette date, jusqu'à sa réalisation, l'idée fédérale resta toujours en vue sur le théâtre de la politique du Canada, quoique sa marche fut souvent entravée ; pendant des années cette idée paraissait être plutôt visionnaire que pratique.

LA PERIODE DES CHEMINS DE FER

A l'horizon, la période des chemins de fer commençait à poindre. Lord Durham avait suggéré l'idée d'un chemin de fer intercolonial unissant les Canadas aux provinces maritimes, et l'esprit pratique de Joseph Howe en avait constaté la nécessité. Plusieurs tentatives furent faites, de 1850 jusqu'a la Confédération, pour la construction de cette ligne. Ce projet était fortement appuyé par lord Elgin. Howe, de la Nouvelle-Ecosse, Edward Barron Chandler, au Nouveau-Brunswick, et Francis Hincks dans le Haut-Canada, n'épargnèrent rien pour la réalisation de cette entreprise. On entama des négociations avec le bureau colonial, Howe se rendit en Angleterre et s'intéressa à la question auprès des bureaucrates ; les délégués

interprovinciaux s'assemblèrent à Toronto et ailleurs ; mais finalement le projet échoua. Alors apparut la ligne *European and North American*, au Nouveau-Brunswick, et le *Grand-Tronc* au Canada. Ce ne fut qu'après la Confédération que l'on reprit l'idée d'un chemin de fer intercolonial et qu'on put la rendre praticable.

L'histoire du *Grand-Tronc* est extraordinaire. C'est le produit d'une ère remarquable de chemins de fer, par des mises de fonds inconsidérées, une extravagance folle, des profits énormes, des pertes immenses et souvent la ruine. Des chemins de fer d'une moindre importance surgirent dans toutes les directions ; les législatures accordèrent des octrois à toutes sortes de projets, on créa des fonds-de-prêts municipaux et autres corporations autorisées à aider aux chemins de fer—et l'on y versa des millions. En 1852 on commença la construction de la ligne du *Grand-Tronc*, qui devait s'étendre des eaux du lac Huron à celles du St. Laurent ; en 1860 le pont Victoria si coûteux—dernier clou du dit chemin à cette date—était terminé et officiellement ouvert par le prince de Galles. Parmi les promoteurs de cette ligne on comptait plusieurs membres du gouvernement, entr'autres : John Ross, Francis Hincks, E. P. Taché, James Morris, Malcolm Cameron. Les débentures furent placées en Angleterre sans grande difficulté. Le mal qui résulta de la situation créé par cette entreprise et autres d'un caractère semblable est bien connu, et affecta sérieusement le crédit du Canada pendant plusieurs années. Les noms des Canadiens éminents mentionnés dans le prospectus du *Grand-Tronc* avait inspiré une puissante confiance dans cette œuvre et le peuple anglais étant sous l'impression que c'était plus ou moins un projet du gouvernement, y versait librement des fonds. L'arrangement conclu avec une aussi forte maison que Peto, Brassey & Betts, pour construire cette ligne, ne détruisit pas cette impression qui ne semble avoir été créée que par le fait de ces noms figurant dans la liste des directeurs. Elle survécut même aux nombreux refus



L'HON. SIR WILLIAM RALPH MEREDITH
Chevalier juge en chef de la cour des Playdoyers Communs d'Ontario



SON EMINENCE ELZEAR-ALEXANDRE
Cardinal Taschereau



L'HON. HONORE MERCIER
Conseil de la reine, premier ministre de Québec, 1887-91



SIR WILLIAM C. VAN HORNE, K.C.M.G.

du gouvernement canadien de reconnaître sa participation dans l'affaire lorsque surgirent des complications. Vingt ans plus tard, le *London Times* (15 avril 1875) déclarait que £30,000,000 avaient été dépensés pour le *Grand-Tronc*. Cinq-sixièmes de cette somme étaient des placements anglais, £10,000,000 seulement rapportaient des profits. Huit millions de louis sterlings étaient allés au chemin *Great Western*; de ce montant £3,000,000 seulement portaient intérêt. Quant au *Canada Southern*, le *Midland*, le *Prescott and Ottawa*, depuis amalgamés au *Grand-Tronc*, et construits principalement avec du capital anglais, il n'en résulta que d'immenses pertes financières. De fait, tout cet épisode est des plus fâcheux. Le crédit du Canada en souffrit pendant des années, et les dépenses sans frein d'alors produisirent une corruption politique des plus préjudiciables.

Néanmoins, les promoteurs de cette entreprise ne méritent pas de blâme. M. Hincks et ses associés ont fait de leur mieux pour développer le pays en créant les lignes de communication nécessaires, et dans ce sens leur politique eut son bon côté. Les entrepreneurs ne connaissaient pas les obstacles d'une telle construction dans une région nouvelle; les gérants du chemin payaient des frais et des salaires extravagants; les influences politiques firent naître des chemins de fer en concurrence là où le besoin ne s'en faisait pas sentir; les routes d'eau rivalisaient avec les nombreux chemins de fer; toutes ces conditions ne pouvaient pas être contrôlées par les politiciens qui inauguraient un système de chemins de fer en Canada.

REGLEMENT DE DEUX QUESTIONS VIVACES

On venait de régler deux questions politiques de la plus grande importance — les Réserves du Clergé, dans le Haut-Canada, et la tenure seigneuriale dans la province de Québec. Ce règlement n'eut pu avoir lieu sous la ministère Lafontaine-Baldwin. M. Lafontaine, quoique libéral en politique, et autrefois sympathique aux rebelles, avait graduellement modéré ses idées; il était à présent plus volontiers

à accepter ce qui paraissait être pour le bien-être général. A mesure que les événements orageux de 1849 s'éloignèrent de l'esprit public, s'agrandit la réputation de Lafontaine comme homme de bon sens, honorable, intègre, possédant un profond respect pour les droits acquis. Il était en faveur de préserver les privilèges seigneuriaux dans le Bas-Canada, pour des raisons qu'il n'est pas difficile de comprendre et dont la principale était son désir du maintien de l'influence des seigneurs canadiens-français sur la classe plus ou moins ignorante des paysans. Il était tout à fait antipathique aux démagogues ; plusieurs fois il manifesta la confiance qu'il avait dans le peuple, et son esprit de libéralisme modéré se fit remarquer dans les principes généraux de son gouvernement. Il pensa, enfin, que le temps était arrivé pour lui de prendre du repos.

M. Baldwin était sympathique aux idées de ceux qui n'étaient pas en faveur des Réserves, mais il n'alla pas aussi loin que les agitateurs, car ceux-ci n'envisageaient que cette unique question, et ils croyaient qu'il n'y avait rien à faire en Canada avant qu'elle ne fut réglée à leur manière. Il était enclin à laisser l'affaire suivre son cours naturel, voulant s'occuper de choses plus pratiques. Durant ces années le gouvernement avait fait beaucoup pour le pays, soit en travaux publics ou autres œuvres. Le système municipal qui était dans un état chaotique, fut complètement remodelé ; des nouvelles lois furent passées, relativement aux élections, l'éducation, les impôts ; on établit à l'étranger le crédit provincial ; on obtint du gouvernement impérial le contrôle de la poste et le port des lettres fut réduit et uniformisé ; on réforma et réajusta les cours de justice dans les deux sections de la province ; la charte exclusive et ecclésiastique du *King's College* fut amendée et on le remplaça par l'Université de Toronto, une institution non-sectaire ; on abolit le principe de primogéniture dans le Haut-Canada, en usage dans les affaires de biens-immeubles ; on inaugura aussi une législation très sérieuse au sujet

des chemins de fer. C'était un splendide succès pour une administration de trois ans. En octobre 1851, M. Lafontaine se retira de la vie publique et fut suivi de près par M. Baldwin. Lafontaine devint juge-en-chef du Bas-Canada et fut créé baronnet en 1854; Baldwin se retira dans la vie privée, refusant un siège de juge, mais acceptant plus tard le titre de Compagnon du Bain.

Le ministère libéral se réorganisa sous M. A. N. Morin, du Bas-Canada, et M. Francis Hincks, du Hant-Canada. Ce dernier était un des plus adroits personnages qui ont pris part à la vie publique en Canada. Naturellement, il domina le nouveau gouvernement de sa personne et par ses principes, quoique son collègue immédiat fut doué d'une grande habilité, et très populaire dans le Bas-Canada. Pendant trois ans, les principales questions furent celles des chemins de fer, mais de temps à autre celles de la tenure seigneuriale et des Réserves du clergé attiraient l'attention. Il appartenait à M. John A. Macdonald, par son influence personnelle et sa politique, de régler ces deux derniers problèmes embarrassants. Sa réputation s'était élevée lentement mais surement au cours des années les plus récentes. Il ne s'était identifié avec aucune question délicate à manier, non plus que les querelles de race ou de religion. Graduellement, la confiance des chefs de son parti l'avait accompagné et ils était assimilé les moyens pratiques de gouverner ce groupe. Le tact et la conciliation furent les principales qualitiés qui l'aidèrent dans sa marche. Il parait avoir compris clairement que le toryisme de Robinson, Draper et McNab ne convenait plus aux besoins du temps, et qu'un système politique reposant sur des questions de races, telle que le bill des indemnités de 1837–38, ne pouvait se maintenir. It vit très bien aussi que sir Allan McNab, quoique brave combattant politique et d'un caractère chevaleresque, ne pouvait pas s'adapter à la nouvelle ère d'un gouvernement responsable et populaire; que le parti tory, s'il était destiné à vivre, devait cesser d'être une organisation négative, et qu'il

lui fallait s'assimiler des éléments nouveaux, tout en développant une politique créatrice dans le genre des réformes modérées.

Ses efforts pour créer un mouvement d'idées nouvelles furent vigoureusement secondés par son puissant adversaire, M. George Brown. Celui-ci est peut-être le caractère le plus vigoureux et solide qui figure dans les annales du Canada. Consciencieux et sincère à l'excès, il manquait néanmoins de tact et n'embrassait qu'une faible étendue des questions politiques. Des convictions profondes qui commandent le respect portent quelque fois à l'intolérance, aussi ce qui le rendait fort et faible en même temps provenait de sa manière impérieuse et de sa volonté de fer. Comme journaliste, à la tête du *Globe*, de Toronto, il était naturellement une puissance dans la province ; comme chef de partisans inflexibles durant plusieurs années à la Législature, il exerçait un grand pouvoir dans la politique. Les bornes restreintes de ses idées affaiblirent son influence. Suivant lui, le Haut-Canada était tout, et les provinces-unies ne pouvaient lui être comparées.

Le Haut-Canada étant protestant, disait-il, conséquemment les intérêts protestants devaient dominer en politique et dans la législation de la province. Le Haut-Canada étant anglais, les intérêts anglais, opposés aux intérêts canadiens-français, devaient dominer dans l'administration. Par l'acte de l'union, la représentation avait été déterminée, sur une base de population égale, dans les deux Canadas, quoique le Bas-Canada, à cette époque, eut une population de beaucoup plus forte que l'autre province. Cet état de choses était renversé, M. Brown adopta pour principe la représentation basée sur le chiffre de la population ; naturellement, les Canadiens-français s'y opposèrent et déclarèrent que cette politique était antagoniste à la race canadienne-française et à la religion catholique. Les membres du parti libéral qui le suivaient furent alors connus sous le nom de *Clear Grits*, autrement dit les purs et, durant les années qui suivirent, cette

attitude devint une forte carte entre les mains des tories dont le parti commençait à être désigné sous le nom de conservateur. L'alliance des libéraux aux Canadiens-français avec les *grits* leur causa un tort énorme. Baldwin et Lafontaine avant 1854, étaient dégoutés de la politique ; leurs successeurs furent battus et perdirent le pouvoir ; plusieurs des libéraux modérés ou disciples de Baldwin, comme on les appelait, se joignirent aux conservateurs.

Ces événements amenèrent la formation d'un gouvernement le coalition, en septembre 1854. Sir Allan McNab, le chef des tories, devint premier ministre ; l'honorable A. N. Morin, l'ancien chef libéral du Bas-Canada, fut le procureur général représentant cette province, et l'honorable John A. Macdonald, même charge, comme représentant de Haut-Canada. Il n'est pas difficile de découvrir qui était le chef réel de ce ministère. Comme dans toutes ses autres coalitions, M. Macdonald ajoutait à sa phalange des hommes peu connus dans la politique, afin de favoriser ses propres desseins. Le premier indice d'un changement dans la condition du parti fut la sécularisation des "réserves du clergé." Cette question avait pris plusieurs tournures depuis que sir John Colborne avait créé un vif mécontentement en dotant le Haut-Canada de quarante-quatre presbytères, en 1836. Par un acte impérial passé en 1840, le nouveau gouvernement des provinces unies avait le pouvoir de disposer des fonds perçus par les ventes antérieures des Réserves et de remettre les deux-tiers de ces sommes à l'Eglise d'Ecosse, en Canada. Les terres non encore employées, s'élevant à 1,800,000 acres, devaient aussi être vendues, la moitié des recettes allant aux Eglises d'Angleterre et d'Ecosse, dans les proportions ci-dessus mentionnées, et l'autre moitié affectée au culte et à l'éducation religieuse du peuple en général. Ce compromis dont lord Sydenham était le père, fut accepté avec joie ; on se flattait d'avoir ainsi réglé une question qui avait beaucoup compliqué les affaires, lors des troubles.

Cependant, le problème ne pouvait être résolu tant qu'il y aurait dans la province un agitateur pouvant tirer profit d'une question semi-religieuse ou de l'esprit agité d'un peuple démocratique qui ne pouvait souffrir de voir les fonds publics utilisés pour des fins de religion, quelles qu'elles fussent. Durant huit ans, après le réveil de cette question en 1846, elle tourna en faveur d'une complète sécularisation, et ces débats entrainèrent le chute de plusieurs gouvernements, ainsi que le morcèlement des partis, et rendirent les luttes publiques plus intenses. Finalement, le 9 mai 1853, le Parlement impérial passa un acte transférant le contrôle de cette affaire à la législature provinciale, et le 17 octobre 1854, M. Macdonald présenta une mesure de sécularisation générale. Les presbytères établis à cette époque ne devaient pas être dérangés et on fit certaines dispositions relativement aux veuves et aux orphelins du clergé. Dès qu'on vendrait ce qui restait des Réserves, les recettes devaient être payées aux townships où ces terres étaient situées, pour des fins d'éducation et d'amélioration locales.

En même temps que cette mesure passait à l'Assemblée, M. L. T. Drummond introduisait un bill pour modifier la tenure seigneuriale dans le Bas-Canada. Personne n'était mieux préparé pour entreprendre cette importante réforme. Ce politicien occupe un large place dans l'histoire du Canada, tout en restant, pour ainsi dire, dans l'ombre. Il avait beaucoup d'adresse, était fort populaire dans le Bas-Canada, parmi les Canadiens-français et les Anglais, un fait assez rare à cette date. Quant à son éloquence, elle était de beaucoup plùs effective que celle de certains personnages placés audessus de lui dans l'esprit public. Il avait été éminent comme juge. Il prononça un discours des plus appropriés, lorsque l'on proposa d'abolir un vieux système dont l'usage était devenu inutile et embarrassant, mais non pas à un si haut degré que les critiques le représentaient. Cette mesure fut acceptée des deux chambres, par de bonnes majorités ; elle était

présentée dans le but de mettre une fin aux privilèges, droits et redevances de féodalité dans le Bas-Canada, pour libérer le paysan, aussi bien que le seigneur, de diverses obligations devenues incommodes à tous et dont on ne voulait plus se servir, d'un commun accord.

Il y eut un tribunal pour le réglement des questions se rattachant au nouvel état de choses, et pour la distribution d'une indemnité seigneuriale qui atteignit par la suite le montant de £650,000. Telle fut la fin de deux questions qui avaient causé la discorde parmi les politiciens, et dérangé l'harmonie des partis, tout en ayant envenimé les polémiques déjà assez violentes depuis quelques années. Il fallait donc en finir une fois pour toutes, et l'empressement de John A. Macdonald à faire face à l'inévitable, démontre sa sagacité sans affecter la logique de sa position. Il ne fut pas un tory de l'école Sherwood ou de Strachan ; s'il l'eut été il ne serait certainement pas arrivé aux grands résultats qui ont marqué sa carrière. Sherwood et Strachan employèrent tout leur temps pour arriver à occuper une petite place dans la vie publique et l'histoire nationale ; Macdonald vécut à une époque où les conditions étaient différentes et il s'adapta à ces conditions—il suivit l'exemple de Disraeli, en Angleterre, à la tête du parti tory.

CHANGEMENTS POLITIQUES ET PERSONNELS

Durant les années qui suivirent, ce fut une lutte entre Macdonald et Brown, pour la suprématie, et le premier l'emporta graduellement sur son adversaire. Des complications surgirent aussi par la rivalité de races et de religion. Le gouvernement McNab-Morin, formé en 1854 des restes de l'administration Hincks-Morin, vécut deux ans alors qu'on le réorganisa, pour un an, sous le nom de ministère Taché-Macdonald. A partir de 1855, M. George-Etienne Cartier fut un des membres du gouvernement. Il était devenu graduellement très populaire dans le Bas-Canada. Son alliance avec M. Macdonald devait durer un quart de siècle et contribuer largement aux succès des

idées du chef conservateur. Comme Lafontaine, il avait montré, dans sa jeunesse, de la sympathie envers le mouvement agitateur, mais plus tard il devint conservateur modéré, avec un fort penchant britannique. La différence entre Macdonald et Cartier est que celui-ci ne voulut pas être désigné autrement que comme libéral, tandis que l'autre acceptait publiquement les nouveaux principes conservateurs. D'un caractère persévérant et énergique, esprit profond et convaincant sir George Cartier, quoique pas très éloquent dans ses discours, possédait plutôt les aptitudes d'un homme d'Etat que celles d'un homme politique ; on le reconnut plus tard chef tout-puissant de sa race.

Les principaux incidents de l'histoire politique de la décade 1854–64 sont les changements personnels. Sir Allan McNab se retira en 1856 de la direction du parti transformé et à cause aussi de l'état de sa santé. L'honorable L. T. Drummond disparut de la scène pour avoir porté ombrage à l'ambition de M. Macdonald ; John Sandfield Macdonald arriva au premier rang comme chef quelque peu vacillant du parti libéral dans le Haut-Canada, et Antoine-Aimé Dorion remplaça Lafontaine en qualité de chef canadien-français du même parti. Le gouverneur qui avait su si bien gagner les cœurs de toutes les classes du peuple canadien, lord Elgin, se retira en 1854, et à la suite de services signalés qu'il rendit à sa patrie, mourut pendant qu'il exerçait pour la Reine le gouvernement de l'empire des Indes. Son successeur, pendant sept ans, fut sir Edmund Walker Head, lequel en 1861 fut remplacé par lord Monck. L'un et l'autre furent des administrateurs capables, qui facilitèrent grandement le fonctionnement de ce système gouvernemental encore mal assis.

En 1857, le gouvernement sous la direction du colonel Taché et de John A. Macdonald, fut défait sur la question du choix d'Ottawa pour capitale de la province, et les libéraux sous George Brown et A. A. Dorion, eurent la satisfaction de détenir le pouvoir l'espace de deux jours. Puis surgit le cabinet conservateur de Georges-E. Cartier



L'HON. SIR J. W. TRUTCH, K.C.M.G.
Lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, 1871-76



L'HON. GEORGE A. WALKEM
Premier Ministre de la Colombie-Britannique, 1874-76



L'HON. THEODORE DAVIE
Premier Ministre de la Colombie-Britannique, 1892-95



L'HON. JOHN ROBSON
Premier de la Colombie-Britannique, 1889-92

et de John A. Macdonald, lequel avec de nombreuses variantes de politiques et divers changements de personnel, subsista jusqu'en 1862. Les libéraux revinrent alors au pouvoir sous John Sandfield Macdonald et L. V. Sicotte, ils y restèrent quelque deux ans, pendant lesquels il se fit des changements, entre autres la substitution de A. A. Dorion à Sicotte en qualité de chef des Canadiens-français dans le cabinet. Sir E. P. Taché et John A. Macdonald arrivèrent au pouvoir en mars 1864, et en 1865 celui-là fut remplacé au poste de premier ministre nominal par sir N. F. Belleau.

Cependant, en novembre 1864, George Brown avait formé une alliance avec le parti conservateur dans le but de rompre l'équilibre des partis qui se paralysaient mutuellement, et de préparer un avenir plus brillant pour le pays, en déterminant l'union de toutes les provinces de Amérique-Britannique par un pacte fédératif. A sa suite figuraient des libéraux tels que Oliver Mowat, William McDougall et W. P. Howland. Il était devenu impossible de gouverner la province dans les conditions existantes. Il ne semblait y avoir entre les hommes politiques aucun principe commun pour guider les prétendus partis. George Brown, avec ses partisans protestants et anti-français, avait profondément divisé le parti libéral du Bas-Canada ; et d'autre part John Hillyard Cameron et les Orangistes formaient une section très peu sûre du parti conservateur haut-canadien. John A. Macdonald s'entendait admirablement à se gagner des partisans parmi ses adversaires et à effectuer des coalitions qui le fortifiaient de temps à autre ; mais il n'était pas toujours facile de conserver ces nouvelles recrues, et des questions surgissant constamment, il était bien exposé à les voir se séparer de lui, aux moments critiques. Les partisans de Baldwin, ou libéraux modérés de l'ancienne école, ne suivaient pas toujours Macdonald, et le suffrage des catholiques romains du Haut-Canada était toujours mal assuré et allait parfois à John Sandfield Macdonald, —lui-même catholique écossais et très influent auprès des anciens

Highlanders loyalistes. Dans la province du Bas-Canada la plus grande incertitude existait ; ni Morin, ni Dorion, ni Cartier n'était assez fort pour dominer la situation, bien que Cartier finit par s'affirmer à temps pour faire entrer sa province dan la confédération.

Quelques lois pratiques, et d'autres purement expérimentales, furent passées au sein de cette confusion. La milice fut organisée en 1855, comme résultat de l'impression produite par la guerre de Crimée. Le gouvernement avait d'abord été battu sur des points de détail, mais finalement un système satisfaisant fut mis en opération. En 1858 on inaugura une politique de protection restreinte. En 1848, la disposition de l'Acte d'Union prohibant l'usage de la langue française dans les Chambres avait été abrogée.

Dans les provinces maritimes, les affaires marchaient d'une manière beaucoup plus tranquille et satisfaisante. Les agitations politiques étaient dans une grande mesure choses du passé, et les habitants, avec beaucoup de raison, s'occupaient de questions plus pratiques. Sir Edmund Head, sir Arthur Hamilton Gordon, l'honorable J. H. T. Manners-Sutton, dans le Nouveau-Brunswick, et sir John Harvey, sir J. G. Le Marchant, lord Mulgrave (plus tard marquis de Normanby), sir R. G. Macdonell et sir W. F. Williams, dans la Nouvelle-Ecosse, se montrèrent, dans l'ensemble, de très habiles administrateurs. Les questions de constructions de voies ferrées tinrent la première place pendant de longues années dans les deux provinces, et la politique, qui ne fut jamais bien violente dans le Nouveau-Brunswick, fut aussi relativement paisible dans la province sœur. La prohibition fut une des questions agitées dans le Nouveau-Brunswick vers 1850, et la question de l'instruction publique excita toujours un vif intérêt. La première de ces questions amena Samuel Leonard Tilley au premier rang du parti libéral et aida à le faire arriver au pouvoir en 1861–65. Albert J. Smith, John M. Johnston, Peter Mitchell, et R. D. Wilmot furent aussi des chef politiques dans

les dix années qui précédèrent la confédération. Dans la Nouvelle-Ecosse, Joseph Howe et William Young demeurèrent les chefs du parti liberal, ayant Adams G. Archibald pour collègue subséquemment. Les conservateurs de leur côté avaient pour chefs ce vétéran, James W. Johnston et son successeur, Charles Tupper.

ENTREE EN SCENE DE SIR CHARLES TUPPER

L'entrée en scène du docteur Tupper est peut-être l'événement politique les plus important de l'histoire de la province à cette époque. Rencontrer sans fléchir Joseph Howe dans les assemblées publiques, et l'emporter sur lui dans une circonscription de la Nouvelle-Ecosse, peu après 1850, voilà un fait assez frappant. Mais ce fait tire une grande importance de la personnalité très forte qui en fut l'occasion, de ce chef vaillant qui ne voulut jamais se dire battu, qui ne paraissait connaître ni la fatigue, ni le découragement, mais parcourait la province comme une trombe à chaque élection, tantôt vainqueur tantôt vaincu, mais toujours énergique et plein de ressources. Le docteur Tupper devint premier ministre en 1864, après avoir fait partie pendant quatre ans de divers cabinets. Sa principale mesure législative fut la réorganisation du système des écoles publiques sur le principe de la fréquentation libre ; et son acte public le plus mémorable durant cette période fut son adhésion à la conférence de Charlottetown, en vue de l'union des Provinces maritimes.

Entretemps, l'île de Prince-Edouard avait commencé une agitation sérieuse au sujet de la détention de ses terres par des propriétaires absentéistes de la Grande-Bretagne. Il s'était engagé avec le gouvernement impérial une discussion très vive sur la matière ; sa population très minime s'était graduellement fait concéder un système de gouvernement responsable ; et en même temps, en 1860, une commission impériale avait été nommée pour régler la question des terres. Un des commissaires représentait les autorités impériales, un autre

représentait les censitaires, et le troisième était M. Joseph Howe. La décision qui fut rendue satisfit les insulaires, mais les autorités londonniennes ne l'acceptèrent point, et la question ne fut véritablement réglée que lorsque l'île entra dans la Confédération en 1873. La province, toutefois réussit à opérer le rachat des 62,000 acres de terres acquises par lord Selkirk, ses héritiers ayant généreusement consenti à les rétrocéder pour la somme de 6,000 livres sterling. Mais on était à la veille d'une transformation politique plus importante encore, transformation précipitée heureusement pour tout le pays, par les guerres extérieures et les changements douaniers.

CHAPITRE XVI

La Réciprocité ; la Guerre Civile des Etats-Unis

LA question de la réciprocité du trafic, ou des tarifs, entre les Etats-Unis et nous, occupe une place importante dans les annales des provinces canadiennes. On la discutait déjà au temps des lois dites de navigation et du tarif préférentiel anglais, lorsque les fluctuations du commerce laissaient entrevoir quelque chance possible d'obtenir l'accès libre du marché américain, ou encore l'abolition de l'embargo posé sur les navires de nos voisins pour les transports des produits du sol. A tout prendre, les préférences que nous avions sur le marché anglais suffisaient pour maintenir largement nos intérêts en ligne avec ceux de la Grande-Bretagne. Après l'abolition de la loi des céréales, néanmoins, et l'ouverture des ports canadiens aux bâtiments étrangers, puis la destruction soudaine des industries et du crédit par le rappel des droits préférentiels, les provinces britanniques commencèrent à chercher d'autres voies d'écoulement et à cultiver des rapports avec le pays voisin.

L'ESPRIT PUBLIC SE TOURNE VERS LES ETATS-UNIS

Nos provinces arrangèrent leurs tarifs de façon à traiter sur un même pied la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et, sans être décidemment protecteurs en aux-mêmes, ces tarifs donnèrent un premier indice de leur tendance dans cette direction. A partir de 1849 et des années qui suivirent immédiatement, le grand désir de la population canadienne fut de pouvoir arriver à quelque arrangement avec les Etats-Unis par lequel les produits de la ferme auraient entrée libre chez eux ; et dans les provinces maritimes on demanda alors que le poisson fut aussi reçu en franchise. Partout on regrettait et même

on s' indignait de voir que la Grande-Bretagne paraissait faire le sacrifice de ses intérêts en adoptant tout à coup un principe de commerce cosmopolite ainsi que la dangereuse initiative de la politique du libre échange.

Peut-être que, naturellement, le peuple s'était tourné vers les Etats-Unis en éprouvant la dépression financière et commerciale qui suivit l'acte déplorablement hâtif de la mère-patrie, et en voyant arriver lord Elgin on s'aperçut que c'était un homme particulièrement qualifié pour parer aux exigences du moment. En ceci comme en d'autres occasions importantes de sa vie, ce brillant gentilhomme se montra à la hauteur des circonstances. Accompagné de M. Francis Hincks avec des délégués du Canada et des provinces maritimes, il entreprit, en 1854, munis des instructions du gouvernement britannique, de négocier un traité de réciprocité, ce qu'il fit avec une certaine pompe bien appropriée et qui a dû avoir sa part dans le succès final.

OBSTACLES QU'IL RENCONTRE

Ce n'était pas une tâche facile Il n'y avait pas trop d'amour entre la république américaine et la mère-patrie, à cette époque et c'étaient nos voisins qui ressentaient surtout comme un besoin d'hostilité. Huit années auparavant, la question de l'Orégon avait presque abouti à une rupture ; le cri de guerre *Forty-four*, *Forty*, *or Fight*—allusion à la latitude des frontières—s'était vu accueilli avec enthousiasme dans les Etats. L'affaire de San Juan commençait et devait soulever à son tour des sentiments belliqueux avant que d'être réglée.

Mais lord Elgin se rendit à Washington et emporta tout devant lui. Ce résultat était peut-être dû en un sens, à l'indifférence des Américains en ce qui concernait nos province, et d'autre part à la croyance que la réciprocité hâterait le jour inévitable de l'annexion, cependant on doit l'attribuer avant tout à la personnalité de lord

Elgin et à sa diplomatie. Il n'y a pas de doute qu'il toucha toutes les notes qui pouvaient rapprocher nos voisins des provinces britanniques, qu'elles appartinsent à la persuasion, à l'indifférence ou à l'ignorance. Pas de doute, non plus que en fait d'hospitalité, il n'épargna rien, multiplia les réceptions et cultiva l'amitié des sénateurs, pour s'assurer leur appui individuel. De fait il a été dit plus d'une fois à Washington et ailleurs que le fameux traité avait été passé au Sénat sur une mer de champagne. Quels que furent les moyens employés, l'habile gouverneur-général atteignit son but la mesure sortit victorieuse du Congrès, et acquit force de loi l'été de la même année. Ce succès diplomatique fut apparemment d'un grand secours pour les provinces. Le traité établissait le libre-échange des productions maritimes, agricoles, forestières et minières, et assurait ainsi de grands avantages aux cultivateurs, aux forestiers et aux mineurs canadiens. Il accordait aux Américains le libre accès des riches pêcheries de l'Atlantique et leur permettait l'usage des canaux et rivières navigables du Canada. Malheureusement, on ne réussit pas à faire admettre les navires des provinces maritimes du Canada au service de cabotage le long des côtes des Etats-Unis. Bientôt aussi il se produisit des démêlés au sujet des exemptions de droits que l'on pouvait réclamer pour les articles de fabrication des Etats-Unis en vertu des termes généraux (non pas des conditions spécifiques) de la convention. D'autre part, les Américains détournèrent bientôt une grande partie du trafic des provinces vers leurs propres voies de transports.

Pour bien se rendre compte des conditions locales et des changements qui vont survenir, il est important de connaître le progrès qui se fit dans les provinces canadiennes à la suite de la ratification de ce traité. En premier lieu, les années qui suivirent furent témoins d'une augmentation sensible des échanges entre les deux pays. En 1854, les importations des provinces britanniques à provenance des Etats-Unis s'élevaient à $7,725,000, dont $1,790,000 avaient une origine

étrangère, — probablement des marchandises anglaises transportées sur les chemins de fer et les navires des Etats-Unis. Les exportations de la république Américaine cette année-là s'élevèrent à $4,850,000 de marchandises imposables et à $322,000 de marchandises admises en franchise. En 1866, lorsque le traité fut abrogé, les provinces britanniques avaient importé des Etats-Unis pour $22,380,000 de leur produits domestiques et pour $2,448,000 de produits étrangers. D'autre part, elles avaient exporté pour $43,029,000 d'articles en franchise et pour $5,499,000 d'articles imposables sur le marché des Etats-Unis. Toutefois, il faut dire que l'année précédente, les exportations étaient de $10,000,000 moins fortes ; et si elles s'élevèrent à un chiffre plus haut en 1866, c'est que tous voulaient se prévaloir des derniers jours du régime établi par le traité. Néanmoins, l'augmentation avait été très remarquable, et par suite principalement de circonstances extérieures, avait été profitable surtout pour le cultivateur canadien.

ETAT DE CHOSES CREE PAR LE TRAITE DE RECIPROCITE

Les causes en étaient très simples et très claires. La guerre de Crimée avait commencé par amener une hausse des prix du blé et autres produits agricoles ; la guerre civile aux Etats-Unis avait maintenu cette hausse, et une fois le traité abrogé, il s'écoula nombre d'années à la suite de l'enlèvement de ces millions d'hommes à la culture et aux autres industries de la république, avant que les choses eussent repris leur cours normal au point de permettre aux prix de s'abaisser d'une manière sensible. Il n'est pas probable que le traité de réciprocité ait eu un effet bien marqué sur cet état de choses dans un sens ou dans l'autre. Les productions alimentaires et agricoles du Canada : blé, avoine, chevaux, bestiaux, moutons, étaient en demande, et auraient traversé la frontière qu'il y eût un traité ou qu'il n'y en eût pas. Mais les apparences lui étaient certainement favorables et nombre de cultivateurs de l'Ontario aujourd hui font remonter le commencement



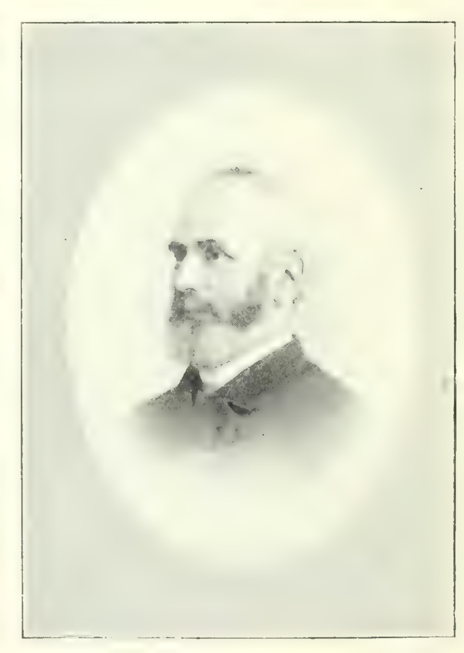
L'HON. PIERRE J. O. CHAUVEAU, LL.D.
Conseil de la reine, premier ministre de Québec, 1867-73



L'HON. C. E. B. de BOUCHERVILLE, C.M.G
Premier ministre de Québec, 1874-76, 1891 92.



L'HON. SIR NARCISSE F. BELLEAU, K.CM.G
Lieutenant-gouverneur de Quebec, 1867-73



L'HON. THOMAS WHITE, M.P.

de la prospérité de leur famille aux jours dorés de la Réciprocité. Outre l'influence de la guerre sur le prix des denrées, il faut noter aussi que les provinces canadiennes passaient en ce moment par une de ces périodes de développement et d'expansion qui jettent un vif éclat sur tous les événements contemporains. Une ère très active d'entreprises de constructions publiques s'ouvrit en même temps que le traité fut signé. Le chemin de fer du Grand Tronc fut construit sur un parcours de 1,100 milles, moyennant une dépense de $6,000,000 pour les autorités coloniales, et une dépense approximative de $44,000,000 en capitaux anglais. Le pont Victoria, à Montréal, décrit par le consul américain de cette ville, comme "la grande entreprise du siècle," coûta près de $7,000,000.

Sur tous les points les capitaux étaient appliqués sans épargne à des travaux et des entreprises publiques. Le pays cessait d'être uniquement un pays neuf n'exportant que du bois sur les marchés européens ; il s'ouvrait au commerce et à la finance et s'adaptait peu à peu aux conditions qui allaient rendre possible et nécessaire une union nationale et un organisme politique commun. Au point de vue des provinces canadiennes, le résultat clair du traité fut apparemment l'augmentation du commerce —augmentation qui se serait produite quand même ; de plus grandes facilités pour l'échange des denrées ; la construction et le développement des chemins de fer, des canaux et des entreprises de navigation des Etats-Unis au dépens des voies de transport canadiennes ; la disparition de la faveur, assez faible du reste, qu'on était porté à accorder autrefois au commerce interprovincial, et qui fit place à l'habitude chez les Canadiens d'exporter leurs produits, et d'acheter les denrées qui leur manquaient aux Etats-Unis, leur marché le plus proche et le plus commode d'accès. Durant les premières années qui suivirent la signature du traité, les importations et les exportations du Canada par voie du Saint-Laurent étaient tombées de $33,600,000 à $18,000,000, et continuèrent à décroître au

grand avantage des voies de transport des Etats-Unis. La condition prospère du pays n'était pas véritablement l'effet de la réciprocité, mais des causes déjà énumérées. Et pourtant le traité n'en eut pas moins pour résultat de resserrer beaucoup les liens qui unissaient les deux pays, et ce fut un sujet de grande inquiétude pour les intérêts agricoles, commerciaux et pécuniaires des provinces canadiennes que le développement de ce sentiment d'hostilité contre l'Angleterre, suscité par la guerre civile, et menaçant d'amener l'abrogation du traité.

C'étaient assurément les Etats-Unis qui profitaient le plus des dispositions de ce traité. Les Américains jouissaient de la libre navigation du Saint-Laurent et avaient le privilège de se servir de la chaîne de canaux dispendieux qu'on était à creuser au moyen des deniers des provinces. Les pêcheries anglo-américaines étaient ouvertes aux pêcheurs des Etats-Unis, et M. E. H. Derby, dans son rapport au Congrès sur les résultats du traité, constatait que le nombre des bateaux de pêche des Etats-Unis faisant la pêche dans les eaux canadiennes en 1862 étaient au nombre de 3,815. Six cents embarcations durant une seule saison avaient fait la pêche du maquereau dans le golfe Saint-Laurent, et le produit de leur pêche s'était élevé à $4,500,000. Pendant ce temps, à peine un bateau anglais se hasardait-il dans les eaux des Etats-Unis. Le développement du commerce fut une bénédiction pour les intérêts américains avant la guerre civile aussi bien qu'après. Durant les douze années que le traité fut en force, il fut expédié pour $112,000,000 de céréales aux provinces canadiennes—surtout entre 1854 et 1860,—et pour $88,000,000 d'articles de fabrication. Dès le mois de janvier 1856, une commission spéciale de la chambre de commerce de New-York fit rapport que : "Le résultat ne peut qu'en être avantageux aux deux pays. Tandis que les échanges avec Angleterre par voie du Saint-Laurent ont diminué, ceux avec les Etats-Unis ont augmenté ; nos canaux et nos chemins de fer ont été enrichis par le transport de leur excédent de productions ;

nos voisins sont venus nous acheter en grande quantité nos articles de fabrication, et nos navires ont eu l'avantage d'un commerce extérieur plus considérable."

Deux ans plus tard, la même association composée de princes du commerce et de la finance, proclamait que cette convention était "une des plus importantes que le gouvernement eût jamais conclues." Le 10 février 1862, la chambre de commerce de Chicago déclara que "le traité a eu une grande importance au point de vue des entreprises de production du Nord-Ouest (aux Etats-Unis)." Le 8 mars 1864, la chambre de commerce de Boston déclare que sa continuation "est requise au point de vue des intérêts du commerce des Etats-Unis," et le 9 décembre de la même année, la chambre de commerce de Détroit affirme que les intérêts agricoles et commerciaux du Nord-Ouest sont à peu près unanimes à demander son renouvellement; "de quelque manière dit-elle, que nous envisagions le traité, il faut admettre qu'il a été d'une grande importance pour nous comme pour les colonies britanniques." Voilà qui établit clairement l'opinion des hommes d'affaires des Etats-Unis, par opposition au sentiment politique et aux animosités internationales facilement avivées. De même si l'on s'en rapporte aux statistiques du gouvernement des Etats-Unis (celles du bureau des statistiques du département du Trésor) nous voyons que la balance du commerce était nettement en faveur des Etats-Unis durant cette période, au montant de $54,000,000. Les exportations aux provinces canadiennes étaient portées à $350,576,000 et les importations de ces provinces à $295,766,000.

POURQUOI LE TRAITE FUT ABROGE

Cependant, le cours des événements préparait la révocation du traité et allait déterminer une transformation politique dans les provinces canadiennes. La principale raison invoquée pour justifier son abrogation en 1866, fut un essai de protection de ses industries tenté par le Canada dans une mesure très restreinte. La crise

financière qui sevit aux Etats-Unis en 1857 avait influencé d'une manière très désavantageuse les entreprises canadiennes, et interrompu l'ère de prospérité qui s'était ouverte avec le traité. Des banques avaient failli ; les placements avaient diminué, les revenus publics étaient aussi en décroissance, et le déficit en 1858 s'élevait à 2 millions de dollars. Il était donc nécessaire de remanier de quelque façon le tarif. M. A. T. Galt, qui occupait dans le ministère Cartier-Macdonald une position équivalente à celle, créée plus tard, du ministre des Finances, se chargea de remanier les droits de manière à augmenter les recettes, et, incidemmant, à assurer une certaine mesure de protection aux industries du pays. Il fit cette déclaration publique : "la politique du gouvernement en remaniant le tarif était, en premier lieu, de s'assurer d'un revenu suffisant pour les besoins de l'Etat ; et, en deuxième lieu, de le faire de manière à distribuer le fardeau des impôts le plus justement possible sur les diverses classes de la société." Et il ajouta que le gouvernement serait satisfait "s'il s'apercevait que les droits plus élevés qu'il lui fallait imposer pour rencontrer ses obligations avaient pour effet d'avantager et d'encourager la production domestique."

Ce fut la première mesure protectrice introduite au Canada, et elle n'en était pas moins protectrice pour être appelée "incidente." Comme exemple des nouvelles dispositions, les droits sur les chaussures et les articles de sellerie étaient portés de 12½ pour cent qu'ils étaient en 1855 à 20 pour cent en 1857 et à 25 pour cent en 1859. Sur les cotonnades, les soieries, les lainages et le fer ouvré, les droits étaient portés de 12½ pour cent en 1855, à 15 pour cent en 1857 et à 20 pour cent en 1859. A. Hamilton, en 1861, M. John A. Macdonald déclarait "qu'on devait se féliciter de ce que le tarif eût été remanié de manière à encourager incidemment les industries de fabrication du pays." Le résultat immédiat de cette politique fut le rétablissement des finances. Il s'ensuivit également une discussion avec certains

intérêts anglais qui s'objectaient à ce que les colonies imposassent des droits sur les produits, ne se rendant pas encore compte que c'était là l'inévitable conséquence de l'abrogation du tarif de faveur mutuelle qui existait avant 1846 entre l'Angleterre et ses colonies. Les fabricants de Sheffield et autres villes demandaient qu'on ne les gênât en rien, mais ils n'étaient pas apparemment d'humeur à laisser la même liberté aux intérêts canadiens.

M. Galt soutint une correspondance très animée et très vive avec le bureau des Colonies au sujet de ces protestations, et il en fut de même de son successeur, l'honorable John Rose ; et le résultat final fut la reconnaissance complète du droit des colonies d'imposer des droits de douane pour des fins de revenu ou pour des fins de protection sur les marchandises anglaises et étrangères. Très injustement le tarif Galt servit de prétexte aux politiciens des Etats-Unis hostiles à l'Angleterre, ou au Canada, ou à l'un et à l'autre, pour faire dénoncer le traité de réciprocité. Bien que des articles de fabrication pour une valeur de plusieurs millions de dollars fussent expédiés chaque année au Canada, et bien que ces produits fussent très clairement exclus de l'opération du traité originaire, on n'en prétendit pas moins que ce tarif remanié du gouvernement canadien, était, sur des points qu'on ne spécifiait pas du reste, en contravention aux obligations imposées aux autorités britanniques par le pacte international. Cette prétention fut soutenue jusqu'au bout, et en dépit de déclarations comme celle de James W. Taylor, dans un rapport très complet au secrétaire de la Trésorerie des Etats-Unis, en mars 1860 : "Nos fabricants demandent que le Canada rétablisse l'échelle de droits qui existait au moment de la ratification du traité, et ce sous peine de son abrogation. Si l'on réfléchit que les droits imposés par le tarif des Etats-Unis de 1857 sont pleinement de 25 pour cent plus élevés que les droits correspondants du tarif canadien, on se rendra compte que cette demande frise l'arrogance." La prétention des politiciens des

Etats-Unis ne fut pas modifiée non plus à la suite de la déclaration semblable que fit la chambre de commerce de New-York, le 21 décembre 1864 : "les droits nouveaux imposés sur nos articles de fabrication qui entrent au Canada ne sont pas très élevés et sont pour des fins de fiscalité seulement. Avec notre propre tarif actuel qui est très élevé, nous devrions être les derniers à nous plaindre de cette manière de faire ; et malgré tout, nos produits fabriqués ont encore un large débouché de ce côté." Cinq ans plus tôt, en 1859, lorsque lord Napier, alors embassadeur de la Grande-Bretagne à Washington, soumit une proposition en vue de "la confirmation et de l'extension de la liberté du commerce entre les Etats-Unis et les colonies britanniques," elle ne fut pas acceptée.

Néanmoins, une commission du Congrès des Etats-Unis se servit de cette prétention sans fondement pour dénoncer ce qu'on appelait le manque de libéralité et de justice du Canada. M. Galt répondit à cette accusation en exposant la complète liberté de navigation accordée sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs jusqu'à la mer ; le service gratuit des phares ; l'abolition des droits sur le lac Saint-Pierre ; l'abolition des droits sur tous les navires du Canada ou des Etats-Unis ; l'ouverture de vastes contrées, à l'Est et à l'Ouest, libres de tous droits quelconques. Il fit voir que le Canada était parfaitement libre d'imposer les droits qu'il lui plairait sur les marchandises qui n' étaient pas comprises dans les termes du traité. Il déclara en outre que les Etats-Unis, de leur côté, ne s'étaient pas montrés équitables en bien des choses. Ils avaient imposé en rapport avec la preuve de la provenance des marchandises, des droits consulaires très élevés, qui étaient l'équivalent de droits de douane, et qui ne furent abrogés qu'après deux années de protestations et de négociations. Ils soumirent à un droit la farine obtenue au Canada de la mouture du blé des Etats-Unis, lequel n'était pas imposable en vertu du traité. Ils soumirent à un droit le bois obtenu au Canada de billes

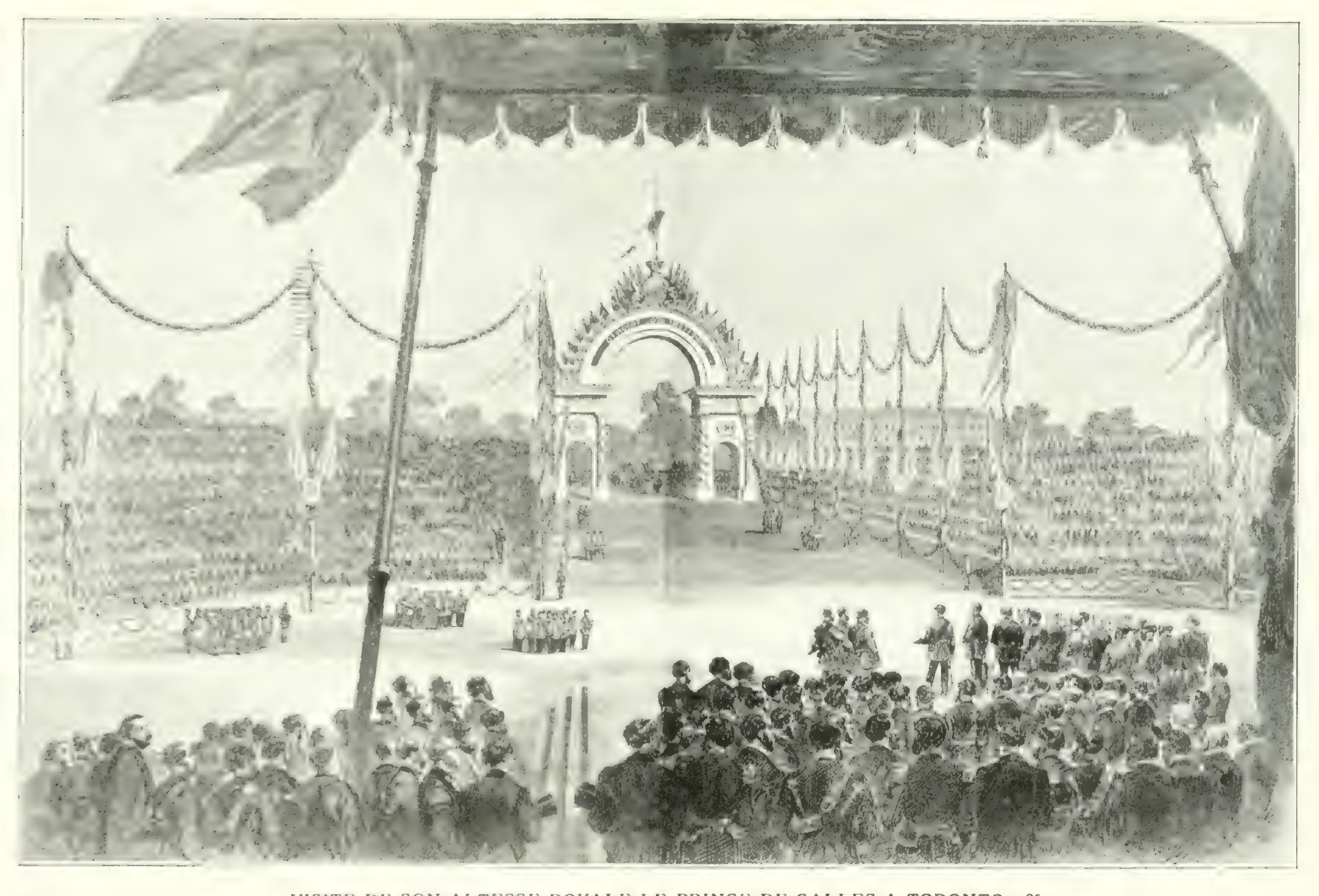
des Etats-Unis, bien que les billes du Canada ne fussent pas imposables. Le Canada accordait gratuitement l'inscription des navires étrangers, ce que ne faisaient pas les Etats-Unis. Le Canada laissait aux navires des Etats-Unis l'usage libre et gratuit de ses canaux jusqu'à la mer ; mais il n'était pas permis à un seul navire canadien, même moyennant le paiement des droits, d'entrer dans un canal des Etats-Unis, en dépit de cette stipulation expresse du traité même que "Le gouvernement des Etats-Unis s'engage de plus à assurer aux sujets de sa majesté britannique l'usage des canaux dans les divers Etats, sur un pied d'égalité avec les citoyens des Etats-Unis." Des marchandises de pays étrangers étaient constamment importées aux Etats-Unis, puis ré-exportées au Canada, où les droits de douane n'étaient exigés que sur le montant de la facture du pays de provenance ; mais la loi des Etats-Unis interdisait absolument que la même opération se fit par voie du Canada.

Telle était la situation faite au pays par le traité de réciprocité et les raisons invoquées apparemment pour sa révocation. Il n'est pas probable que les plaintes soulevées aux Etats-Unis par le tarif Galt eussent été assez vives, ou eussent suffisamment entrainé l'opinion, pour mettre son existence en danger, sans le sentiment anti-anglais développé par l'incident du *Trent* et suscité d'abord par l'affaire de l'*Alabama* et la sympathie que l'on supposait exister en Angleterre et au Canada en faveur du Sud. Une fois que cet esprit se fût implanté, la dénonciation du traité devint inévitable bien que les intérêts financiers du pays fussent opposés à cette dénonciation et que diverses chambres de commerce eussent fait voir l'opportunité de maintenir ou de renouveler le traité. Une des manifestations remarquables à cet égard fut la convocation d'un congrès international de réciprocité à Détroit. Il s'ouvrit le 11 juillet 1865, et un grand nombre des hommes qui étaient dès lors, ou qui devinrent plus tard, marquants dans les affaires ou dans la politique des provinces

canadiennes y assistaient: notamment, Joseph Howe, William MacMaster, Adam Brown, Billa Flint, Isaac Buchanan, Elijah Leonard, L. Beaudry, L. H. Holton, sir Hugh Allan, E. H. King, Charles J. Brydges, Peter Redpath, James Skead, Charles Fisher, A. E. Botsford, George Coles, Erastus Wiman et John MacMurrich.

Au congrès assistaient des délégués de New-York, Philadelphie, Baltimore, Saint-Louis, Boston et de presque toutes les villes et toutes les parties au nord de Washington. Il fut finalement émis un vœu demandant l'ouverture de nouvelles négociations et un nouveau traité. L'événement le plus remarquable du congrès fut le discours prodigieusement éloquent de Howe. Par sa logique inattaquable, par son exposé convaincant de la cause britannique et canadienne, la force persuasive se dégageant de la personnalité de l'orateur, il était hors de pair du côté canadien. Rien, toutefois, ne put triompher du sentiment des délégués des Etats-Unis, fortifié par la pression exercée de Washington, qu'une confirmation du traité ou son renouvellement ultérieur ne ferait que retarder le mouvement d'annexion du Canada. On était persuadé, et on ne se gênait pas de dire, qu'une période de coercition fiscale favoriserait grandement ce mouvement.

Quand l'avis de la révocation du traité fut d'abord donné en 1865, les Canadiens en furent quelque peu consternés. Ils s'étaient tellement habitués à l'absence de barrières ficales pour tous les produits de la ferme, de la forêt, des mines et des pêcheries, que la nouvelle de leur rétablissement les remplit d'inquiétude. Les entreprises financières et de transport du Canada s'étaient tellement liées avec celles des Etats-Unis, qu'un changement subit et grave de cette nature faillit précipiter une panique. En certains quartiers, en effet, on se mit à parler d'annexion comme la seule solution aux difficultés du moment, et l'on se demandait aussi parfois comment tout cela finirait. Des entreprises développées par douze années de relations commerciales très étroites entre les deux pays, se trouvèrent menacées



VISITE DE SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES A TORONTO, 1860

de ruine. L'administration s'adressa à la mère-patrie la priant de détourner ce qui, disait-elle, serait aux yeux du peuple "une grande calamité." John A. Macdonald, Georges E. Cartier, George Brown et A. T. Galt furent délégués en toute hâte en Angleterre afin de faire comprendre aux autorités britanniques qu'il faudrait trouver de nouveaux débouchés pour tout le commerce du Canada et que bien des désastres s'ensuivraient si l'on n'arrivait pas à renouveler l'arrangement. Naturellement, le gouvernement impérial fit ce qu'il put, et en 1866, A. T. Galt et W. P. Howland du Canda, W. A. Henry, de la Nouvelle-Ecosse et A. J. Smith, du Nouveau-Brunswick, rencontrèrent sir Frederick Bruce, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington. Par son intermédiaire, ils cherchèrent à obtenir le renouvellement du traité. Rien n'y fit, toutefois, et l'année suivante, le traité cessa d'exister. En même temps les incursions des Feniens eurent lieu, et au danger d'une crise financière dont le Canada était menacé s'ajouta celui d'une invasion étrangère.

Toute cette malheureuse affaire fut le résultat de la guerre civile aux Etats-Unis et de l'impression indestructible dans les Etats du Nord que les Anglais sympathisaient avec leurs adversaires. Il est certain que l'aristocratie anglaise en majorité sympathisait avec le Sud ; que Palmerston, Gladstone et d'autres chefs avaient exprimé des sentiments de cette nature en un langage aussi clair qu'il était imprudent ; que les grandes revues et beaucoup de journaux en Angleterre croyaient que cette guerre en était une de conquête et non d'unification nationale. Mais on sait aujourd'hui que la reine non seulement se déclara favorable à la cause du Nord, mais empêcha son gouvernement d'accorder aux Etats du Sud cette reconnaissance formelle qui aurait fait de la France et de l'Angleterre inévitablement leur alliés ; des chefs de groupes aussi opposés que Disraeli et Bright prirent carrément parti pour le Nord ; la population du Lancashire, dépendante des importations du coton des Etats du Sud pour ses fabrications,

préféra souffrir de la faim et de fait en souffrit plutôt que de demander à leur gouvernement d'intervenir dans la lutte; l'administration anglaise finalement rejeta la proposition de Napoléon III. d'intervenir, malgré les relations étroites qui existaient à cette époque avec la France et malgré l'amitié personnelle de la reine pour l'empereur et l'impératrice. Le Canada, de son côté, fournit des milliers de volontaires aux armées du Nord, et ne manifesta jamais officiellement de sympathie pour le Sud, quels qu'aient été les sentiments des particuliers.

Mais tout cela n'était rien en regard de la fuite accidentelle de *l'Alabama* et de la colère qui éclata à la suite de la capture de Mason et Slidell sur un navire anglais et de l'obligation où l'on se trouva de les remettre entre les mains de la puissance qui avait été insultée. Le premier résultat de l'animosité ainsi éveillée fut la révocation du traité; le second fut l'encouragement tacite donné au mouvement des Feniens contre le Canada; le troisème fut la rigueur avec laquelle on poussa les réclamations au sujet de *l'Alabama* presque au point de précipiter une guerre; la quatrième fut le traité de Washington en 1871.

CHAPITRE XVII

Confédération des Provinces

L'UNION des provinces britanniques de l'Amérique du Nord ne s'est pas faite en un jour; elle ne s'est pas produite, comme le disent des observateurs superficiels, à cause des complications politiques survenues parmi nous. En dépit de l'idée et de l'assertion de M. Goldwin Smith que l'auteur de la confédération canadienne fut une crise constitutionnelle sans issue possible, il parait évident, si l'on y regarde de près, que cet événement n'est pas le seul en cause et qu'il a agi de la même façon que d'autres courants sous-marins allant tous dans une même direction et se combinant pour rendre la fédération aussi inévitable que désirable. L'idée qui fut considérée d'une manière pratique en 1864 et mise en œuvre en 1867, n'était ni neuve ni la propriété d'un seul individu : elle flottait dans l'air depuis longtemps.

PREMIERS AVOCATS DE L'IDEE

A part ce qui avait été proposé par Francis Nicholson, le gouverneur Hutchinson, Benjamin Franklin et William Smith pour appliquer ce projet à toutes les colonies américaines avant la révolution, la première suggestion soumise dans les formes devant l'Amérique anglaise actuelle le fut par Richard J. Uniacke dans l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, en 1800. Ce projet fut suivi en 1814 par l'honorable Jonathan Sewell dans sa correspondance avec S. A. R. le duc de Kent, où il paraît avoir traité la question d'une manière originale et très indépendante. M. Sewell, qui devint juge en chef de Québec et fut, durant nombre d'années, l'un des principales figures politiques de la province, invoquait une union fédérative

de toutes les provinces et ayant une assemblée de trente membres. Le père de la reine prenait depuis longtemps un grand intérêt aux affaires de l'Amérique du Nord, outre qu'il avait eu occasion de commander les troupes à Québec et Halifax ; il étudia soigneusement le sujet proposé et conseilla, comme démarche préliminaire, l'union des Canadas en une seule division et celle des provinces maritimes en une autre, avec un gouvernement fédéral à Québec pour le tout. Dix ans plus tard le juge en chef Sewell, du Bas-Canada, le juge en chef sir John Beverley Robinson, du Haut-Canada, et l'évêque Strachan, adressèrent aux autorités impériales une brochure renfermant le projet d'une union générale.

L'IDEE RENCONTRE DE NOMBREUX ADHERENTS

Jusqu'ici, cette idée était essentiellement entretenue par les tories et traitée avec dédain par les Canadiens-français, de même que par les chefs libéraux, mais un jour vint où elle fut acceptée, théoriquement et à titre d'essai, par Robert Goulay et W. L. Mackenzie ; en 1837–38 elle reparut devant la chambre des Communes et la législature du Haut-Canada sous la forme plus ou moins académique de résolutions. Ensuite arriva la recommandation de lord Durham et l'union des Canadas. En 1849 le conseil législatif canadien se déclara en faveur de la fédération, alors que les troubles de Montréal et d'ailleurs, à propos de la législation sur les pertes subies durant la rebellion, les lois anglaises sur le libre échange et le mouvement annexioniste la même année, induisirent la Ligue de l'Amérique Britannique du Nord à inclure la confédération en tête de son programme. Il est digne de remarque que les avocats de cette mesure appartenant à ce corps populaire étaient surtout de jeunes tories sous la direction d'un politicien qui se dessinait de plus en plus—l'honorable John A. Macdonald. En 1851, ce dernier prit part à une grande assemblée populaire à Montréal et appuya une résolution en faveur du principe ; vers ce temps, l'honorable Henry Sherwood, un loyalist

de vieille souche et chef tory, publia dans le même sens une forte brochure.

Au cours des quelques années qui suivirent l'honorable James W. Johnston, le chef des conservateurs à la Nouvelle-Ecosse, M. Pierce S. Hamilton, publiciste habile et écrivain de la même province, et l'honorable J. H. Gray, dans le Nouveau-Brunswick, se firent tous les défenseurs de l'idée dans leurs discours et leurs écrits. M. Johnston et l'honorable A. G. Archibald soumirent la mesure officiellement en 1857, et vers le même temps son adoption fut préconisée pour la première fois par un Canadien-français, en une série de lettres dues à la plume de M. J.-C. Taché dans le *Courrier du Canada*. Durant l'année 1858, l'honorable A. T. Galt, en divers discours, et l'honorable T. d'Arcy McGee devant l'Assemblée législative du Canada, se montrèrent favorable à cette politique, et elle reçut une première approbation officielle au Canada de la part du gouverneur-général, sir Edmund W. Head, qui annonça à la fin de la session qu'il avait l'intention de se mettre en rapport à ce sujet avec le gouvernement impérial et avec les gouvernements des autres colonies, et qu'il désirait "les inviter à discuter avec nous les principes sur lesquels un lien fédératif entre les provinces de l'Amérique-Britannique du Nord pourrait être établi."

La même année son gouvernement députa MM. Cartier, Galt et John Rose en Angleterre avec mission de prier le gouvernement impérial de nommer des délégués de toutes les provinces pour discuter la question d'une fédération. Naturellement et à bon droit, les autorités impériales ne voulurent point prendre cette responsabilité, et aimèrent mieux laisser la semence germer d'elle-même sur son propre terrain et y produire sur place un arbre dont tous les rameaux tiendraient fortement au tronc.

Vers le temps où cette délégation partit pour l'Angleterre, M. Alexander Morris—qui longtemps plus tard devint successivement

lieutenant-gouverneur et juge en chef de la province de Manitoba—donna une conférence qui eut un certain retentissement à Montréal, et la publia sous le titre de *Nova Britannia*. Il y prédisait la fusion des races dans l'Amérique-Britannique, l'union de toutes les provinces et de tous les territoires d'un océan à l'autre et la construction d'un chemin de fer jusqu'au Pacifique. Cette même année, dans la *Montreal Gazette*, parut une lettre, signée par James Anderson, préconisant fortement l'union et bien significative en ce qu'elle désignait John A. Macdonald comme étant "l'esprit dominant de l'assemblée législative du Canada," et préparé depuis longtemps à mettre cette politique à exécution. A la suite de l'insuccès de la délégation canadienne dont il a été question, les provinces maritimes en députèrent une seconde, à laquelle l'assurance fut donnée qu'aucun obstacle ne serait opposé à l'union des provinces—M. Labouchère, secrétaire des colonies et plus tard lord Taunton, allant jusqu'à dire qu'à son avis une union entre les provinces maritimes mêmes serait très avantageuse. La question fut de ce moment de plus en plus à l'ordre du jour. Les matières de tarif douanier et de chemins de fer attirèrent de temps à autre l'attention du public anglais sur les provinces, et d'autre part l'idée elle-même pénétrait, petit à petit, dans l'esprit de la population coloniale et s'en emparait.

En 1859, un congrès de marchands de Bristol signala l'importance du chemin de fer intercolonial qui était projeté comme préparation à l'union, et un peu plus tard, dans un de ces contre-courants de l'opinion politique à cette époque de luttes, une convention libérale à Toronto exprima un vœu hostile à l'union fédérale. L'année suivante le *Reporter* de Halifax défendit l'idée avec vigueur, et un de ses articles reçut l'approbation particulière du prince de Galles au moment où il quittait Halifax pour visiter les provinces. Le docteur Tupper, vers le même temps fit une conférence en faveur du projet à Saint-John, et l'année suivante, M. John A. Macdonald déclara dans

un discours aux électeurs de Kingston que le "gouvernement ne se ralentirait pas de son zèle en vue de l'union des provinces de l'Amérique-Britannique du Nord." Vers le même temps également, M. Joseph Howe dans la chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse, émit le vœu que le lieutenant-gouverneur s'enquît des vues du secrétaire des colonies, du gouverneur en chef et des lieutenants-gouverneurs à cet égard. La réponse du duc de Newcastle, secrétaire des colonies, fut que si les provinces prenaient quelque initiative en la matière, le gouvernement impérial n'aborderait la question qu'avec une préoccupation "celle de discerner et d'accepter la solution qui serait le plus de nature à promouvoir la prospérité, le force et l'harmonie" des groupes britanniques de l'Amérique du Nord.

CAUSES DE LA CONFEDERATION

Finalement, en 1864, M. George Brown, au nom d'une commission de la chambre législative du Canada, fit rapport en faveur de la Confédération. A ce moment même une proposition nommant des délégués pour la discussion à Charlottetown de l'union des provinces maritimes, avait été adoptée par la chambre de la Nouvelle-Ecosse, grâce surtout à l'initiative du docteur Tupper, dans celle du Nouveau-Brunswick, grâce aux efforts de M. S. L. Tilley, et dans celle de l'île de Prince-Edouard par l'influence de M. W. H. Pope. Les délégués se réunirent et reçurent une députation de la province du Canada, composée de John A. Macdonald, George Brown, George-E. Cartier, A. T. Galt, T. d'Arcy McGee, Alexander Campbell et H.-L. Langevin. Le résultat des représentations faites par les Canadiens fut la résolution que l'on prit d'étendre le programme et les attributions de la convention de manière à lui faire comprendre toutes les provinces, et de s'ajourner en vue d'une réunion prochaine plus vaste et munie de pouvoirs plus grands pour la formation d'une union fédérale plus générale.

Il est intéressant de noter comment le mouvement en était venu à ce point. Comme nous l'avons dit précédemment, il n'y avait pas

de cause qui à elle seule fût suffisante pour amener ce résultat. Mais il se produisit de nombreuses influences qui toutes agirent dans le même sens pour produire cet effet. En premier lieu et en première ligne par l'importance, mentionnons l'hostilité grandissante des Etats-Unis, manifestée dans l'affaire du *Trent*, s'exhibant dans les articles de journaux contre l'Angleterre, et vivement révélée aux provinces par l'abrogation prochaine du traité de réciprocité dont on les menaçait. Puis, certains esprits réfléchis voyaient dans cet état de séparation des provinces vis-à-vis des Etats-Unis au point de vue commercial et financier, un danger plus grand que dans une attitude franchement et constamment hostile de la part de la république. Dans l'opinion de ces penseurs, si les choses avaient dû continuer dans l'état où elles étaient, et si le traité de réciprocité avait dû être renouvelé, les liens unissant les provinces et les divers Etats au sud seraient devenus forts au point de distendre ceux qui unissaient ces provinces l'une à l'autre, et par là même il serait devenu impossible virtuellement de fonder à l'avenir un pays britannique fortement lié.

Le bureau des Colonies commença de son côté à s'intéresser à la question. Le rejet d'une loi de milice à la chambre canadienne, due à de simples menées de partis, au moment critique de l'incident du *Trent*, où l'Angleterre envoyait des milliers de soldats en Amérique, avait attiré l'attention sur la faiblesse des provinces canadiennes au point de vue de la défense et sur la faiblesse plus grande encore résultant de conceptions politiques vraiment provinciales par leur étroitesse et pourtant dommageables à cause de leur intensité. On comprit que pour arriver à s'organiser militairement, il faudrait commencer par s'organiser politiquement et, à partir de 1860 ou peu après, le gouvernement impérial tranquillement mais constamment se servit de son influence pour promouvoir l'idée d'union et de fédération. Lord Monck, qui devint gouverneur en 1861, employa toute son habileté et la pression muette mais très effective émanant de





LE MARECHAL VICOMTE WOLSELEY
Expédition de la Rivière-Rouge, 1870

L'HONORABLE WILLIAM McDOUGALL, C.B.

l'entourage vice-royal pour faire accepter le principe ; les lieutenants-gouverneurs furent nommés avec des instructions très précises en ce sens, quoique données privément ; ou tout au moins, un de ces gouverneurs fut démis pour s'être déclaré hostile à cette politique. Ce fut là un facteur qui contribua dans une grande mesure, il ne faut pas l'oublier, à amener la confédération.

Un fait qui eut une influence toute aussi considérable, et pourtant pas décisive sur l'évolution politique à cette époque, ce fut l'arrêt de la machine gouvernementale qui se produisit à Ottawa. Les éléments en lutte à cette occasion sont presque innombrables ; quelques-uns, toutefois, méritent une mention spéciale. L'esprit nationaliste était demeuré très fort dans le Bas-Canada, et se manifestait à la chambre législative, dans le choix des chefs politiques, par les difficultés presque insurmontables qui entravaient la formation d'un ministère. L'absence d'un premier ministre dans le sens vraiment constitutionnel du mot, l'existence de deux chefs dans le cabinet, chacun avec sa province et sa race distinctes (les procureurs généraux du Canada-Est et du Canada-Ouest) étaient des causes d'interminables et inévitables de confusion. La désorganisation lente mais continue du parti libéral par suite de la formation de la faction anti-française et anti-catholique de George Brown, et les articles violentes et agressifs du *Globe* sous la direction de ce même Brown, étaient des facteurs qui naturellement compliquaient encore d'avantage la situation. D'autre part, le nouveau parti de M. Macdonald fut lent à prendre forme ; et les Canadiens-français restèrent longtemps unis de pensée et d'action, répugnant à se diviser en partis hostiles, en dépit des attaques incessantes de George Brown au sujet de la représentation basée sur la population. Ils s'étaient pendant si longtemps et avec une telle unanimité, dénommés radicaux, ou libéraux ou "Reformers" ; ils avaient fait aux tories ou conservateurs une guerre tellement opiniâtre dans les premières quarante années du siècle ; ils

s'étaient tellement habitués à confondre ces derniers avec l'idée conspuée d'une prédominance de la race anglaise, qu'il était très difficile pour l'homme d'état le plus habile de les amener à changer d'allégeance politique. Le changement ne pouvait se produire que lentement, et en attendant il arriva qu'aucun des partis dans ces provinces unies nominalement n'était en état de former un gouvernement ou de se maintenir au pouvoir.

D'autres facteurs moins importants eurent aussi leur influence sur le mouvement politique vers l'union. Les politiciens des diverses provinces étaient venus à mieux se connaître le uns les autres, et leurs fréquentes délibérations au sujet de questions de chemins de fer ou autres, leur avaient fait se rendre compte de la communauté d'intérêtes qui devrait exister et qui de fait existait entre les groupes qu'ils représentaient. En même temps que la population se développait et que les chemins de fer se construisaient, les rapports de commerce et d'autre nature se firent plus fréquents, bien que ces échanges fussent entravés dans une grande mesure par les relations étroites entretenues avec les groupes de population au sud de la frontière. Un certain nombre, et parmi eux beaucoup de Canadiens-français, rêvaient un avenir de complète indépendance, et il se trouvait des hommes dans toutes les provinces qui se montraient favorables à l'idée de la confédération comme étant un pas dans cette direction. D'autres désiraient l'annexion, et pensaient que ce changement constitutionnel les rendrait assez forts, un jour, pour leur permettre de "rompre les liens qui les attachaient à la Grande-Bretagne," pour se jeter ensuite dans les bras de la république des Etats-Unis. Les loyalistes de l'ancien type—et ils étaient encore nombreux—sentaient que leur seul espoir de maintenir leur indépendance vis-à-vis des Etats-Unis était la fédération des forces anglaises en vue de l'établissement d'un état britannique. De cette façon, toutes sortes de contre-courants d'opinions vagues se formaient, se rencontraient, se croisaient et, graduellement,

prenaient la même direction qui était celle du principe de l'unité. Durant les années qui suivirent, 1865-6, la dénonciation du traité de réciprocité et les incursions des Féniens eurent pour effet de faire disparaître ces divergences secondaires d'opinion et de faire accepter le projet de confédération comme seule sauvegarde contre une politique d'absorption de la part des Etats-Unis, soit par des mesures coercitives, soit par la persuasion. Bien qu'au début ce sentiment ne fut qu'un entre bien d'autres qui militaient en faveur de la confédération, il finit par devenir dans l'esprit du peuple la raison prédominante de l'acceptation d'une mesure qui dès 1865 était virtuellement une affaire résolue.

UNE CONFERENCE MEMORABLE

Le congrès des hommes d'état convoqué à Québec, le 10 octobre 1864, est une des réunions remarquables dans l'histoire du Canada. Les "pères de la Confédération" qui se réunirent alors en vue de poser les fondements constitutionnels d'une nation britannique étaient des hommes de grande habileté dans bien des cas, et exerçant à tout événement une grande influence dans leur milieu. Quelques-uns d'entre eux auraient été aussi bien à leur place dans les conseils d'un grand empire que dans cette assemblée constituante d'une nation à son berceau. Le Canada était bien représenté. Son esprit dirigeant en la personne de John A. Macdonald était alors dans toute la vigueur de son intelligence pénétrante et agissante, nature subtile, souple, prompte à saisir les désirs variables du peuple et des chefs politiques. Ses talents bien qu'entravés parfois par des excès qui l'éloignaient des affaires sérieuses et le plongeant dans des plaisirs qui auraient suffi pour ruiner à jamais un homme de moindre valeur, le plaçaient indubitablement au premier rang dans une assemblée quelconque des hommes du temps. Sir Etienne-Pascal Taché, ce Canadien-français distingué par la culture de son esprit et son patriotisme, et qui avait déclaré que le dernier coup de canon qui serait tiré en Amérique pour

le maintien du lien britannique, le serait par un de sa race, était présent, et fut unanimement désigné président du congrès.

George Brown, personnalité énergique, persuasive, patriote consciencieux, adversaire implacable de la suprématie française ou catholique dans les affaires du pays, était présent, animé du désir sincère de promouvoir le projet d'union que depuis quelques années il préconisait avec force. Georges-Etienne Cartier, l'admirateur, l'ami et le collègue de "John A," était là le représentant du parti conservateur naissant du Canada français. Alexander Tilloch Galt, esprit indépendant, caractère intègre, sincère dans ses vues, était présent, le représentant et le défenseur des intérêts protestants des Townships de l'Est du Bas-Canada. William McDougall, un homme particulièrement habile, dont la carrière subséquente fut désappointante ; Thomas D'Arcy McGee, irlandais brillant de haute éloquence et grand patriotisme, et qui devait bientôt périr assassiné ; Oliver Mowat, un chef libéral à ses débuts ; Alexander Campbell et James Cockburn, deux politiciens conservateurs éminents ; Hector-Louis Langevin et Jean-Charles Chapais, deux Canadiens-français d'habileté reconnue, complétaient la liste des délégués du Canada.

De la Nouvelle-Ecosse venait Charles Tupper, personnalité énergique, agressive, entraînante, habile et éloquente, que devait être pour la vie l'ami de sir John Macdonald, et par la suite son successeur. A ses côtés étaient des hommes bien connus dans le champ de la politique locale, W. A. Henry, un futur juge de la cour Suprême du Canada, Jonathan McCully et R. B. Dickey, futures membres du sénat, Adams George Archibald, lieutenant-gouverneur de deux des futures provinces de la Confédération. Du Nouveau-Brunswick venait le suave, l'aimable et le populaire Samuel Leonard Tilley, politicien habile et futur financier de capacité. A sa suite étaient John M. Johnston, Charles Fisher, Peter Mitchell, Edward Barron Chandler, W. H. Steeves et John Hamilton Gray ; parmi ceux-ci un seul,

Peter Mitchell, devait se faire connaître subséquemment dans tout le Canada. Tous n'en étaient pas moins des hommes de grande habileté en différents genres et à divers degrés. L'île de Prince-Edouard était représentée par le colonel Gray, Edward Palmer, plus tard son juge en chef, W. H. Pope, George Coles, Edward Whelan, T. H. Haviland et A. A. Macdonald, ces deux derniers devant plus tard devenir lieutenants-gouverneurs de leur province natale. Terre-neuve, qui, à l'exemple de l'île sœur, devait refuser de prime abord de faire partie de la confédération, envoya des délégués à la conférence en la personnes de F. B. T. Carter et en celle d'Ambrose Shea, qui l'un et l'autre devaient dans les années suivantes être décorés.

Telle était la composition de l'assemblée qui à la suite d'une discussion prolongée, finit par adopter les soixante-et-douze résolutions, lesquelles, virtuellement, par leurs termes et leurs dispositions, étaient la même chose que la loi de l'Amérique du Nord 1867. Mais il se fit une lutte très vive avant que ce résultat fût obtenu et que les influences et les sentiments dont nous avons parlé précédemment eussent abouti à l'acceptation du document. Les vœux en faveur de l'union furent adoptés dans la chambre d'assemblée du Canada en 1865, par 91 voix contre 33, et au conseil, par 85 voix contre 45, 54 voix du Haut-Canada et 37 du Bas-Canada formant le vote favorable à l'union dans la chambre d'assemblée. A la suite de deux élections générales dans le Nouveau-Brunswick et d'un changement passager de gouvernement, les vœux exprimés par la conférence furent acceptés, en 1866, par de bonnes majorités. Dans la Nouvelle-Ecosse, comme dans le Canada, les résolutions furent adoptées par la législature sur proposition de l'honorable docteur Tupper, dans l'assemblée, par un vote de 13 contre 19, sans élection générale.

Dans cette dernière province de graves embarras devaient résulter de l'opposition que fit Joseph Howe au projet de confédération. Il avait été exclus des délibérations de la conférence pour

des raisons constitutionnellement valables, mais qui considérées de nos jours, ne paraissent pas avoir été inspirées par une sage politique. La détermination de sa part de s'opposer au projet de confédération ne semble pas avoir été prise soudainement, mais lui avoir été imposée par des événements hors de son contrôle, et par suite principalement peut-être de l'impossibilité d'avoir en même temps à la tête d'un même parti deux hommes comme Tupper et Howe. Il y avait naturellement des hommes éminents dans les provinces canadiennes qui n'avaient pas été délégués à la conférence. Sir N.-F. Belleau, John Hillyard Cameron, Malcom Cameron, P.-J.-O. Chauveau, Antoine-Aimé Dorion, M. H. Foley, Luther Hamilton Holton, J. Sandfield Macdonald, John Rose et Francis Hincks n'y assistaient pas ; quelques-uns à cause de leur hostilité connue au projet ; Francis Hincks, par suite de son absence du Canada en qualité de gouverneur de la Guyane anglaise. Mais tous ensemble, ils n'avaient pas à ce moment l'importance de Joseph Howe. Quoique assez faiblement doué, en apparence, des facultés de l'homme d'état pratique, son éloquence aurait produit un grand effet et, utilisée subséquemment dans toutes les provinces, aurait hâté le développement du sentiment canadien qui fut lent à venir à maturité.

ACHEVEMENT DE LA CONSTITUTION

En décembre 1866, les délégués des provinces canadiennes, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick se réunirent à Londres pour terminer les préparatifs et faire accepter la mesure par le parlement impérial. M. John A. Macdonald fut nommé président de la conférence, et de ceux qui avaient été présents à Québec, MM. McDougall, Tilley, Tupper, Cartier, Galt, McCully, Fisher, Johnston, Mitchell, Archibald, Langevin et Henry étaient aussi présents, avec trois délégués nouveaux, J. W. Ritchie, W. P. Howland et R. D. Wilmot. Les derniers détails furent réglés, et le 28 mars 1867, les

Résolutions, après avoir été agréées par le parlement impérial sous le nom d'Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, reçurent la sanction de la Reine, et devinrent la constitution du Dominion* le premier juillet suivant.

D'après les termes de cette constitution fédérative, ou en vertu des précédents et des usages anglais qui servirent plus tard à l'interpréter, le régime suivant fut introduit ou s'est développé par la suite :

1°. Un gouverneur-général représentant le souverain, nommé par la Couronne pour cinq ans, et jouant le même rôle au Canada que virtuellement le souverain dans la Grande-Bretagne.

2°. Un cabinet composé des membres du conseil privé de la Reine pour le Canada, lesquels peuvent être choisis parmi les membres de l'une ou l'autre chambre et dont le chef est désigné sous le nom de premier. Il a généralement été le chef ou leader de la chambre des Communes aussi bien que le chef reconnu de son parti. Le ministère doit avoir l'appui et commander la confiance d'une majorité des membres de la chambre des Communes. Le nombre des ministres peut varier, comme celui des départements de l'administration, dont la conduite est confiée généralement à des members du ministère.

3°. Un sénat dont les membres sont nommés à vie par l'exécutif. Il se compose de 78 membres qui doivent être propriétaires de biens-fonds pour un certain montant, être âgés d'au moins trente ans et être sujets britanniques. Ils reçoivent mille dollars pour la session, si elle dure trente jours au moins, et leurs frais de voyage.

4°. Une chambre des Communes composée de membres élus pour une période d'au plus cinq ans par le vote populaire ; la franchise électorale depuis 1898 étant déterminée par les lois des diverses provinces. Aucune qualification foncière n'est exigée, mais

* En vue des progrès récents de l'impérialisme il est regrettable que la proposition de sir John Macdonald dans la première ébauche de l'Acte de désigner le pays sous le nom de "Royaume du Canada," ait été combattue par lord Stanley (16e comte de Derby), alors secrétaire des colonies, par crainte de porter ombrage aux Etats-Unis.

les députés doivent être âgés d'au moins vingt-et-un ans, être sujets britanniques et non disqualifiés de par la loi. Il y a 213 députés, et une allocation de mille dollars leur est accordée.

5[e] Les gouvernements des provinces composés d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour une période de cinq ans par l'exécutif ; le ministère composé des officiers de l'administration choisis dans l'une ou l'autre chambre de la législature et assistés parfois de ministres sans portefeuilles ; un conseil législatif, dans la Nouvelle-Ecosse et la province de Québec * composé de membres nommés par le gouvernement ou l'exécutif provincial, et dans l'île de Prince-Edouard, élus par le peuple ; et une assemblée législative élue pour quatre ans par le vote populaire. Dans toutes les provinces le suffrage masculin, limité par certaines conditions de résidence et le naturalisation, est la règle, excepté dans l'île de Prince-Edouard.

D'après les termes de l'union, le parlement fédéral devait avoir la gestion des intérêts généraux du pays, y compris toutes les matières non spécialement attribuées aux autorités provinciales ; l'inverse du système des Etats-Unis et de la constitution de l'Australie récemment adoptée (1900). Les principaux intérêts confiés à la gestion du gouvernement fédéral furent la réglementation du commerce ; l'administration des postes ; la dette publique, les terres publiques, les emprunts engageant le crédit de la Confédération ; la milice et toutes les questions se rapportant à la défense du pays ; la navigation, les transports par eau, les quarantaines, les pêcheries maritimes ou fluviales et lacustres ; la monnaie, les banques, les poids et mesures, les billets, les lois de faillite et d'insolvabilité ; propriété littéraire et brevets d'invention ; les Indiens, la naturalisation et les aubains ; mariage et divorce ; droits de douane et d'accise ; travaux publics, canaux, chemins de fer et pénitenciers ; lois criminelles et procédure criminelle.

* L'Ontario a decidé de se dispenser d'un conseil législatif, la Colombie-Britannique, plus tard, fit la même chose ; le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ont depuis suivi le même exemple, et aboli leurs conseils.



L'HONORABLE F. W. G. HAULTAIN, M.L.A.
Premier Ministre des Territoires du Nord-Ouest



L'HON. HUGH JOHN MACDONALD, Q.C.
Premier Ministre de Manitoba, 1900



L'HONORABLE THOMAS GREENWAY
Premier Ministre de Manitoba, 1888-99



L'HONORABLE JOHN NORQUAY
Premier Ministre de Manitoba, 1878-87

Les législatures des provinces devaient avoir la gestion de certains sujets déterminés, y compris la taxe directe ; les emprunts d'argent n'engageant le crédit que de la province ; la gestion et la vente des terres publiques de la province ; l'établissement, l'entretien et la direction des prisons et des maisons de correction, des hôpitaux, des asiles et des institutions de charité généralement, les licences d'auberge d'estaminets, de boutiques et d'encanteurs ; certains travaux publics dans les limites de la province ; l'administration de la justice dans certaines jurisdictions et en certaines cours provinciales ; enfin l'instruction publique et les institutions municipales.

D'après les termes de la loi, l'Ontario (ou Haut-Canada) a 92 représentants dans la chambre des Communes ; le Québec (ou Bas-Canada) en a 65, la Nouvelle-Ecosse, 20, le Nouveau-Brunswick, 14. L'île de Prince-Edouard, à son entrée dans la confédération fut autorisée à élire 5 députés au parlement fédéral, le Manitoba, 7, la Colombie-Britannique, 6 et les Territoires du Nord-Ouest, 4. Le nombre alloué à Québec reste toujours le même et sert de base de calcul ; une rédistribution a lieu à chaque recensement décennal. Le chiffre moyen de la population pour chaque député est de 22,688. C'est ainsi que fut réglée la question au sujet de laquelle George Brown lutta avec tant de persistance, et les Canadiens-français pour exercer leur influence, ne purent plus compter sur l'égalité arbitraire établie par la loi d'union de 1841 ; ils purent rester unis comme race, mais leur influence ne s'exerça plus que dans la mesure de leur population comparative. Heureusement pour la nouvelle confédération, il n'est arrivé que rarement que la scission se soit faite d'après les races, et elle ne s'est jamais produite sous la forme de l'hostilité systématique dont les politiciens de la période de la première union étaient par trop coutumiers.

CHAPITRE XVIII

La Confédération se Complète

METTRE en action, ensemble, les vieilles provinces historiques du Haut et du Bas-Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, en les engageant par un lien fédéral, était une tâche suffisante pour remplir la vie d'un homme d'Etat. Compléter cette union par l'acquisition de grand Nord-Ouest, des prairies et des régions montagneuses qui comprennent des millions de milles carrés et ne s'arrêtent qu'au Pacifique, devenait une œuvre plus difficile et plus grande au point de vue de la création d'une nationalité. Rappelons-nous, en appréciant la part de chacun dans ce qu'on peut qualifier de construction du Canada, que ce fut la bonne fortune et l'adroite politique de sir John Macdonald qui lui valut, non seulement de jouer d'abord le rôle principal dans les transactions entre les anciennes provinces, mais, comme premier ministre, l'avantage de présider ensuite à l'admission de Manitoba, à la formation du Nord-Ouest en territoires et, après, à l'entrée de la Colombie Britannique et de l'île du Prince-Edouard dans la Confédération

POLITIQUE ADROITE DE SIR JOHN MACDONALD

En sus, il eut le privilège de pouvoir suivre de près et surveiller dès le début les opérations du nouvel état de choses et insuffler partout un puissant et sincère sentiment national—sans lequel la confédération n'eut été qu'un édifice bâti sur le sable. Aucune de ces diverses phases de progrès et d'expansion n'a été exemptée de sérieuses difficultés, ce qui les rend encore plus remarquables. Elles ont toutes été façonnées sur l'enclume du destin par le fer et le marteau d'un maître ouvrier.

Un observateur attentif, aux approches de 1870, ne pouvait, sans éprouver une sorte de regret sympathique, voir les indices précurseurs de la décadence de la compagnie de la Baie d'Hudson comme puissance territoriale. et son affaissement probable au rang insignifiant d'une simple société de commerce placée sous la gouverne constitutionnelle. Son histoire avait de la grandeur, une teinte romanesque et, quoique déparée en certains endroits par des actes de violence ou de folie, elle rappelait en somme des services qui se rattachent à l'extension de l'empire et de son commerce, à part ce qu'elle ajoutait à la série de ses grandes traditions. C'est en 1862 que la province du Canada fit pour la première fois la proposition ouverte d'acquérir le Nord-Ouest ; c'est le 9 mars 1869 que l'arrangement final eut lieu entre les gouvernements de la Grande-Bretagne, celui du Canada et la Compagnie. Entre ces dates, et jusqu'au transfert des territoires, se place une période de troubles, de perplexités, d'insurrections et de meurtres.

REBELLION DE RIEL EN 1870

L'histoire de la rebellion de Riel en 1870 est une page regrettable des annales canadiennes et semble indiquer une absence de conception de la part du gouvernement canadien en traitant avec un peuple sensible et ignorant, très peu connu des autorités, sauf les fonctionnaires de la compagnie de la Baie d'Hudson. Cette dernière ne parait avoir manifesté ancun intérêt dans l'affaire une fois la vente effectuée et la somme de £300,000 assurée pour elle. L'imagination ou plutôt la perception, si nécessaire à l'homme d'Etat, bien qu'on ne le reconnaisse pas toujours, est un facteur qui faisait rarement défaut á sir John Macdonald, mais en cette circonstance personne ne semble avoir suivi l'excellent principe qu'il faut se mettre à la place des autres et s'imaginer pour le moment ce que pouvaient être, par exemple, les sentiments des métis de la Rivière-Rouge en apprenant qu'on allait vendre leur pays.

Ils étaient sans instruction, ne parlaient pas anglais, ignoraient absolument ce qu'était un gouvernement constitutionnel ou même ce que cela voulait dire, se trouvaient isolé à l'extrémité du monde, incapables de comprendre les rapports qui existaient entre la compagnie, le gouvernement britannique et les autorités canadiennes. Ils furent en conséquence les victimes faciles et les instruments dociles de tout agitateur vaniteux ou corrompu pouvant s'élever à la surface à un moment de crise. Tout jugement porté longtemps après un événement, lorqu'il est basé sur de nouvelles conditions et des idées modifiées, est toujours facile et injuste, mais dans le cas dont il s'agit, il semble réellement que les dix ou douze mille habitants disséminés à travers la région connue aujourd'hui sous le nom de Manitoba, auraient dû recevoir quelque notification officielle, quelque explication personelle du programme d'union au Canada, de ses causes réelles et de ses effets probables. Ils n'avaient jamais demandé à faire partie du Dominion, et étaient tout-à-fait satisfaits du gouvernement paternel de la compagnie. Ils entendaient maintenant des rumeurs d'un changement imminent, et tous les commérages d'une population disséminée et soupçonneuse ; tandis qu'ils voyaient de leurs propres yeux les partis d'arpenteurs et de constructeurs de chemins qui avaient si imprudemment précédé les autorités et même le transfert réel ; il n'est donc pas étonnant que, bien que la colonie de Selkirk, et la plupart des colons de langue anglaise, se tinsent à l'écart, certains que rien de très sérieux ne pouvait leur arriver sous le nouveau régime, les Métis plus primitifs et moins placides étaient en proie aux alarmes, et prirent bientôt feu aux appels sans scrupule de Louis Riel.

CARACTERE DE LOUIS RIEL

De même qu'un grand nombre d'hommes, nés pour commander dans les guerres civiles, ou pour atteindre des buts d'une nature anarchiste ou socialiste, Riel était un déséquilibré. Ce n'était pas la folie, dans le véritable sens du mot, et il ne semble pas y avoir eu de

raisons sérieuses pour le supposer incapable de controler ses propres actes. C'était la folie de l'égoïsme et de la vanité intenses développés par d'autres traits caractéristiques en une ambition froide, calculée, sans scrupule. Fils d'un père blanc, et d'une mère métisse, il avait été instruit à Montréal, dans le but de devenir prêtre catholique romain, mais était retourné au fort Garry sans avoir reçu les ordres. La manière dont il avait été élevé lui imprimait une grande vigueur physique, son éducation à Montréal lui avait donné une assez bonne instruction. Son sang français et indien fournissait un curieux mélange de qualités parmi lesquelles prédominaient le don de la parole et l'indifférence en ce qui concerne l'effusion du sang. Il était donc sous un grand nombre de rapports bien préparé pour être le chef des gens de la Rivière-Rouge, et il le devint immédiatement. En cette occasion, la modération eut fait de lui une grande et utile figure, dans les cœurs de ses compatriotes et dans l'histoire, et lui aurait permis de préparer ses frères, paisiblement pour l'union dont il devait comprendre clairement la nature. Et il aurait pu ensuite occuper une haute position politique dans la province, et peut-être dans le Dominion.

Encouragé, cependant, par une connaissance vague du pouvoir exercé jadis par Papineau, dans le Canada français ; croyant que le fort Garry était trop éloigné et le peuple canadien trop indifférent pour risquer une intervention sérieuse ; espérant d'après l'opinion des Américains demeurant au fort Garry que, s'il y avait des troubles, les Etats-Unis interviendraient ; mu par une soif de notoriété que certains hommes prennent pour une ambitition honnête, il abandonna les sentiers de la modération et résolut de fonder une nouvelle république en Amérique. Au commencement de l'agitation, il n'eut que très peu d'opposition de la part de la population purement blanche, et il eut beaucoup de sympathie de la part de l'élément américain. Les colons de langue anglaise expliquèrent au lieutenant colonel Stoughton

Dennis, qui vint les trouver comme chef de l'Etat-Major du gouverneur nouvellement nommé, qu'ils n'avaient pas demandé ce nouveau gouvernement fédéral, n'avaient pas été consultés pour le transfert de leur territoire, et n'avaient voulu risquer ni leur foyer, ni leur vie, ni leurs anciennes amitiés en s'opposant à Riel et à ses partisans métis. S'il doit y avoir un conflit—auquel les Indiens prendront probablement part—que le Dominion, disaient-ils, établisse parmi nous le gouvernement de son choix, sans nous demander notre opinion, et nous obéirons aux lois et nous serons de bons sujets. Cependant, tant que le nouveau système ne sera pas établi, nous ne voulons rien risquer.

A cette attitude qui n'était pas déraisonnable, il y avait des exceptions, qui augmentèrent avec le temps, à mesure que la position de Riel devint plus violente, plus agressive. Ces exceptions se trouvèrent d'abord parmi les Canadiens de naissance en grande partie, sous la conduite du docteur (plus tard sir) John Christian Schultz, l'un des pionniers du commerce et du progrès dans la région.

Il avait été annoncé que le 1er décembre 1869, le nouveau territoire serait formellement transféré au Canada, et, dans l'intervalle, l'honorable William McDougall qui avait pris une part éminente, aux premières négocations à Londres, et aux discussions parlementaires à Ottawa, fut nommé gouverneur provisoire d'un territoire non organisé. Il fut envoyé tard à l'automne pour arranger le nouveau système constitutionnel et remplacer la compagnie de la Baie d'Hudson dans l'administration de la région. Naturellement, il n'y avait pas alors de communication par voie ferrée avec l'ouest, excepté en passant par les Etats-Unis, et le premier acte de rebellion ouverte se produisit le 21 octobre, alors que, grâce à l'éloquence persuasive de Riel, et à l'influence de ses représentations violentes et fausses un parti de Métis armés prit possession de la grande route conduisant de la frontière internationale au fort Garry, et par laquelle devait passer

le nouveau gouverneur. On lui dit qu'il ne pouvait pas franchir la frontière, et lorsqu'il tenta de faire le voyage, il fut forcé par les rebelles de quitter le territoire britannique, et de se retirer a Pembina dans l'Etat de Dakota.

Riel prit alors d'autres mesures actives. Le 3 novembre, il fit entrer une troupe dans le fort Garry, déposséda la compagnie de la Baie d'Hudson, se moqua de ses protestations, lança un manifeste déclarant qu'une convention populaire serait convoquée pour établir le gouvernement du pays ; il publia un journal rebelle nommé *The New Nation* et s'empara d'à peu pres tout le matériel de guerre disponible. Au commencement de janvier 1870, il forma un gouvernement provisoire dont il était président. Un Irlandais intelligent nommé O'Donoghue, devint le secrétaire-trésorier, et Ambroise Lépine, la meilleure tête militaire parmi les rebelles d'alors, fut adjutant-général. Vers le même temps, M. McDougall, commit la grave erreur de croire que le transfert légal projeté du territoire avait réellement eu lieu, le 1er décembre, et d'émaner ce qu'il appelait une proclamation royale au sujet de la situation existante. Lorsque l'on constata que le transfert n'avait pas eu lieu, ce document ne servit qu'à rendre la complication plus intense, et la position de McDougall devint à la fois insoutenable et intolérable. Il n'y avait rien à faire pour lui excepté de s'en retourner. Alors le docteur Schultz forma un corps de Canadiens à moitié armés pour défier le gouvernement rebelle et après une brave résistance, il fut vaincu et emprisonné au fort Garry avec tous ses partisans. Les détails de ses privations à cet endroit, le péril imminent où il fut d'être mis à mort pour servir d'avertissement à d'autres habitants de la colonie, son évasion, grâce à l'aide de sa femme malade, au moyen d'une lime passée en contrebande, son escalade des hautes murailles, malgré sa jambe blessée, son voyage à travers de gros bancs de neige, par une tempête aveuglante jusqu'à

un endroit où il se trouva relativement en sûreté, semblent être un récit romanesque d'un autre âge. Son voyage subséquent à pied et en raquette, à travers sept mille milles de solitude, de neige et de rivières gelées, jusqu'à Duluth, aux Etats-Unis, où la longue, maigre et étique figure du Canadien, fatigué et affamé attira la sympathie générale, est encore plus intéressant. Après un court repos, il se rendit en chemin de fer dans Ontario, où, en peu de temps, il fit comprendre au public le véritable état des affaires et la nécessité d'une intervention forte et active si l'on voulait que la grande région de l'ouest fut conservée par le Dominion.

Mais nombre de choses se passèrent avant ou durant cette période. Donald A. Smith arriva au fort Garry comme commissaire spécial du gouvernement fédéral, et le futur lord Strathcona et Mount Royal exerça dans ses négociations un haut degré de tact et de conciliation. Plus tard, il engagea Riel à convoquer sa Convention projetée afin de considérer la condition future du pays. Elle se réunit le 25 janvier 1870, et passa un Bill de Droits formulant les demandes des Métis, que M. Smith se chargea de soumettre au gouvernement d'Ottawa. En même temps il demandait la nomination de délégués pour l'accompagner à la capitale fédérale. Cela fut fait et tout aurait probablement pu s'arranger si le meurtre de Scott n'eut pas eu lieu peu de temps après. A Kildonan, non loin du fort Garry, avait lieu une réunion de loyalistes et l'un des fils de John Sutherland—plus tard sénateur du Canada—fut tué d'un coup de feu par l'un des espions de Riel au moment où celui-ci cherchait à s'échapper de l'assemblée. En revenant de l'assemblée, quelques-uns des autres loyalistes furent pris et parmi eux un jeune Canadien nommé Thomas Scott. C'était une homme d'un excellent caractère et un orangiste, et nul doute que ce dernier fait contribua a enflammer les esprits ignorants des Métis. En dépit des protestations de M. Smith



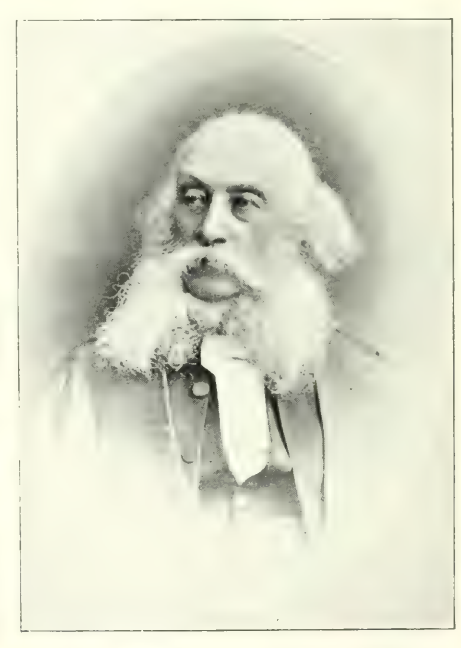
L'HON. SIR CHARLES HIBBERT TUPPER
K.C.M.G., Q.C., M.P.



L'HON. SIR ADOLPHE J. P. R. CARON
K.C.M.G.



L'HON. SIR ALEXANDER CAMPBELL
K.C.M.G.



L'HON. SIR D. L. MACPHERSON, K.C.M.G.
Sénateur du Canada

et de l'intercession de quelques-uns des prêtres canadiens, il fut tué par ordre de Riel le 4 mars, après un Conseil-de-Guerre qui avait été un véritable travestissement de la justice.

PREPARATIFS DE GUERRE

Naturellement, rien ne pouvait plus être fait au moyen de la conciliation, bien que l'évêque Taché revint de Rome peu de temps après et exerçât sa grande influence afin de prévenir de nouveaux actes de violence. Le meurtre de Thomas Scott souleva Ontario, où Schultz venait d'arriver et tous les gouvernements intéressés—anglais, canadien et provinciaux—virent qu'il fallait prendre des mesures immédiates pour réprimer l'insurrection. Une expédition fut immédiatement organisée sous le commandement du colonel (plus tard maréchal de camp, vicomte) Wolseley, qui était alors à la tête de quelques troupes régulières dans Ontario. Elle se composait du 1er bataillon du 60ième Carabiniers, fort de 350 hommes, avec vingt hommes de l'Artillerie Royale et quatre canons de sept, vingt hommes des Ingénieurs Royaux et d'un corps convenable d'infirmiers—formant en tout 400 hommes de troupes régulières. Deux bataillons de milice d'Ontario et de Québec commandés par les lieutenants-colonels S. P. Jarvis et L. A. Casault, soit 700 hommes de plus, marchèrent en qualité de volontaires. En mai 1870, cet effectif partit de Toronto pour traverser plus de mille milles de solitudes et de nappes d'eau interrompues et pour endurer beaucoup de misères et de souffrances. Au Sault-Sainte-Marie, par suite des réglements américains et du refus de laisser passer des troupes armées sur le sol des Etats-Unis, l'expédition dut abandonner ses bateaux et porter tous ses effets et provisions en amont des rapides sur une distance de trois milles du côté canadien—où vers la fin du siècle, nous trouvons un canal supérieur à celui des Américains.

Le 24 août, à travers la pluie et l'obscurité, l'expédition remontait la Rivière-Rouge et se rapprochait du théâtre de la rebellion. Le

cœur rempli de pensées belliqueuses et d'espoir de brillants succès, les hommes furent grandement déçus, comme soldats en constatant que Riel, ainsi que ses prédécesseurs d'antan, Papineau et Mackenzie, s'étaient enfuis et ne leur avait rien laissé à se mettre sous la dent. A tous les autres points de vue, cependant, que celui de l'ambition du soldat ou du volontaire optimiste, le résultat fut pour le mieux, et la marche du colonel Wolseley sur le fort Garry mit fin à l'insurrection sans qu'il en restât d'autres souvenirs pénibles que la triste mort du jeune Scott. Le commandant militaire appela M. Donald A. Smith à prendre la direction des affaires civiles jusqu'à l'arrivée du nouveau lieutenant-gouverneur et l'inauguration formelle de la constitution basée sur les instructions données par M. Howe au gouverneur McDougall plusieurs mois auparavant.* Ce programme qui aurait pu prévenir l'insurrection s'il eut été convenablement exposé devant tous les gens de la colonie un peu plus tôt—contenait la déclaration que les libertés civiles et religieuses et les privilèges de toute la population seraient conservées intactes ; que les propriétés, droits et équités dont ils avaient joui sous le régime de la Compagnie seraient maintenus en faveur des colons ; qu'un système libéral de distribution des titres des terres alors occupées par les colons serait mis en vigueur ; que toutes les classes seraient pleinement et équitablement représentées dans le gouvernement ; que le gouvernement municipal autonome serait immédiatement établi dans le pays et que la région serait gouvernée en vertu d'une constitution basée sur les lois et les précédents anglais. Le 15 juillet 1870, la province fut dûment constituée par décret royal et parlementaire avec M. (plus tard sir) Adams G. Archibald, comme premier lieutenant-gouverneur.† Un Conseil Exécutif de pas moins de cinq membres devait être nommé, avec un Conseil Législatif de sept membres, nombre qui devait être porté à douze après quatre ans, et une Assemblée Législative de

* Lettre du Secrétaire d'Etat à Ottawa, datée le 7 décembre 1869; mais rendue publique le 20 janvier 1870 seulement.

† M. McDougall n'avait été que gouverneur de territoires non-organisés et ses fonctions n'avaient été que temporaires.

vingt-quatre membres, élus pour représenter certains districts électoraux tels que constitués par le lieutenant-gouverneur. La durée de la Législature et ses fonctions devaient être régies par les mêmes dispositions que celles appliquées par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord aux autres provinces. On pourrait se servir des langues française ou anglaise dans les débats et les archives officielles. Il convient d'ajouter que le Conseil Législatif a été aboli en 1876 et que le nombre des membres de l'Assemblée a été porté plus tard à quarante.

Le premier ministère organisé dans la province naissante fut constitué le 16 septembre 1870, avec l'honorable M. A. Girard comme premier ministre. Parmi ceux qui prirent part à la lutte qui précéda ce début constitutionnel, Louis Riel disparut de la scène pendant quelques années d'une vie agitée qu'il alla mener dans les Etats situés au sud; colonel Wolseley, après avoir pendant un certain temps coquetté avec le siège gubernatorial, quitta le Canada pour prendre part à un grand nombre de campagnes et devenir commandant-en-chef de l'armée britannique; le docteur Schultz s'adonna à la politique, fut élu au parlement et devint plus tard lieutenant-gouverneur de la province où il avait joué un rôle si important comme pionnier; les lieutenant-colonels Jarvis et Casault reçurent le titre de C. M. G. et le premier s'éleva à une haute position dans l'armée britannique; tandis que William McDougall eut une carrière politique peu satisfaisante qui se termina par sa défaite comme candidat au parlement en 1882 et 1887. Dans l'intervalle, bon nombre de soldats s'établirent dans la province, d'autres colons y furent attirés grâce aux lois libérales relatives aux concessions de terres et le Manitoba commença à progresser lentement mais sûrement.

D'AUTRES PROVINCES ENTRENT DANS LA CONFÉDÉRATION

Le 20 juillet, 1871, la Colombie-Britannique entra dans la Confédération, suivant ainsi l'exemple du Manitoba—à cela près qu'elle y entra paisiblement. Son histoire, jusqu'à cette date avait été en

grande partie composée de périodes de fièvres minières et de commerce sous le gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1858 elle avait été créée colonie distincte pour les fins administratives durant les découvertes de mines d'or de l'époque. En 1866, l'île de Vancouver et la terre ferme avaient été réunies, avec un lieutenant-gouverneur et un Conseil Législatif—celui-ci adoptant une résolution en faveur de la Confédération, en 1867, qui fut désapprouvée par son gouverneur. Le 29 janvier de l'année suivante, une grande assemblée fut tenue à Victoria et un mouvement fut inauguré par Amor de Cosmos, J. F. McCreight, John Robinson, Robert Beaven, Hugh Nelson, H. P. P. Crease et autres citoyens devenus éminents depuis, dans le but d'amener l'union avec le Dominion. Le principal adversaire de ce programme était le docteur Helmcken, qui semble avoir été fortement en faveur de l'annexion et avoir été appuyé par des colons américains qui considéraient que les principaux intérêts de la colonie étaient liés à ceux des Etats situés au sud. En mars, 1870, un grand débat eut lieu au Conseil et une résolution favorable basée sur les arrangements proposés par le nouveau gouverneur, M. Anthony Musgrave, fut adoptée. MM. Helmcken, Carrall et J. W. Trutch furent alors envoyés à Ottawa et les conditions furent finalement arrêtées—le principal sujet de discussion étant l'engagement pris par le gouvernement fédéral de construire un chemin de fer transcontinental. Comme les gens de la Colombie-Britannique le savaient très bien, ce n'était que par ce moyen que la province pouvait être unie au Dominion plus étroitement que ne le comporte une simple cession de territoire.

La mesure fut chaudement débattue à la Chambre des Communes à Ottawa à cause des graves responsabilités que comportaient la construction du chemin de fer projeté. Mais elle fut finalement adoptée et le Dominion qui avait alors atteint des proportions gigantesques, vit s'ajouter à ses possessions une province aux

montagnes veinées d'or et d'autres métaux précieux, dont les vastes gisements de houille étaient destinés à approvisionner le versant du Pacifique ; dont les pics altiers étaient couverts de forêts depuis leurs sommets jusqu'aux bords des fleuves impétueux coulant a leur pieds ; dont les cours d'eau et les eaux côtières étaient remplis de poisson et de sables aurifères ; dont les terres fertiles, dans certaines parties, produisent quelques-uns des plus beaux fruits de l'univers ; dont le climat fait l'orgueil des habitants et le plaisir des visiteurs.

Depuis 1864, lorsque le gouvernement de la petite île du Prince-Edouard avait précipité les divers problèmes de toutes les provinces dans un creuset commun, en proposant à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick de discuter une union maritime, il avait été en proie au trouble et à la perplexité. Ses délégués avaient participé à la Conférence à Québec, mais ils ne purent faire adopter les " Soixante-douze Résolutions," car la Législature, par un vote de vingt-trois contre cinq, déclara que le fait de joindre l'union serait " politiquement, commercialement et financièrement désastreux pour les droits et les intérêts du peuple de l'île." Leur position était réellement singulière. Sans terres publiques, sans mines, sans forêts, ils n'avaient rien à ajouter à la faible allocation proposée par le gouvernement fédéral ; tandis que leur position d'insulaires devait, croyaient-ils, priver la province de toute part appréciable des dépenses fédérales pour chemins de fer, canaux et autres grands travaux publics pour lesquels ils seraient forcés de fournir leur juste proportion d'impôts. Ils devaient de plus être rejetés dans l'ombre, et leur position dans la Confédération devait, prétendaient-ils, être insignifiante et peu enviable.

Cependant, en 1873, l'abrogation du traité de réciprocité avait privé la province de ce qui avait été jusque là son meilleur marché, et avait presque ruiné sa grande industrie des pêcheries. L'épuisement des forêts avait tué le commerce naguère prospère de la construction

des navires, et il avait surgi des complications de chemins de fer qui avaient endetté la province au-delà de ses moyens ; d'un autre côté, l'insuccès des efforts tentés pour effectuer un changement dans le système d'affermage des terres dans l'île semblait indiquer que cette question vitale ne serait jamais réglée qu'au moyen de l'appui du gouvernement fédéral. Au commencement de l'année 1873, on fit en conséquence des ouvertures à Ottawa, et MM. R. P. Haythorne et David Laird furent envoyés comme délégués afin d'essayer de conclure des arrangements. Après des discussions réitérées, les termes de l'union furent signés par Sir John A. Macdonald, l'honorable H. L. Langevin, l'honorable Joseph Howe et l'honorable Charles Tupper pour le Dominion, et par MM. Haythorne et Laird pour la province. Après une élection générale au cours de laquelle le peuple déclara que l'arrangement n'était pas satisfaisant il se produisit un changement de gouvernement local et MM. J. C. Pope, T. H. Haviland et G. W. Howlan furent envoyés à Ottawa pour obtenir de meilleures conditions. Ils les obtinrent enfin et le 1er juillet, 1873, la province entra dans la Confédération. La question épineuse des terres fut réglée par un Acte du parlement fédéral qui força les grands propriétaires à accepter un prix équitable fixé par des arbitres nommés par le gouvernement, les propriétaires et les tenanciers, respectivement—le prix d'achat étant payé au moyen de fonds alloués à la province en vertu des termes de la Confédération—et les terres furent revendues aux habitants au prix de revient et à des conditions faciles de paiement.

Tandis que l'expansion s'effectuait, les vastes régions non-organisées et à peine connues entre le Manitoba et les Montagnes Rocheuses, et entre les frontières des Etats-Unis et l'Océan Arctique, prenaient graduellement une forme constitutionelle et devenaient mieux connues. Le 12 avril, 1876, le Kiwatin, avec son étendue de 756,000 milles carrés, fut organisé en un district sous la juridiction du lieutenant-gouverneur du Manitoba. Le 17 mai, 1882, l'Assiniboïa,

la Saskatchewan, l'Alberta et Athabasca, comprenant plus de 500,000 milles carrés en tout, furent constituées sous un lieutenant-gouverneur, avec Régina comme capitale et avec des institutions qui se développèrent lentement jusqu'à ce que, en 1898, elles pussent être considérées comme autonomes. Un lieutenant-gouverneur avec Conseil nommé par la Couronne ; un Conseil d'aviseurs de quatre membres choisis parmi une Assemblée élective de vingt-deux membres, un Conseil Exécutif et un Assemblée Législative avec pouvoirs provinciaux complets, sauf la faculté d'emprunter de l'argent et de contrôler les terres de la Couronne ; le gouvernement responsable complet en 1898, telles étaient les diverses phases en voie d'évolution. M. F. W. G. Haultain fut la figure la plus en vue dans ce développement politique et est aujourd'hui (1900) le premier ministre d'une population qui augmente rapidement dans ce qui est appelé les Territoires du Nord-Ouest.

Vers le même temps, le 2 octobre 1895, une grande partie du lointain territoire du nord non encore organisé et comprenant plus d'un million de milles carrés avait été constituée en districts sous les noms de districts de Mackenzie, d'Ungava et de Franklin et placée sous le contrôle du gouvernement de Régina. En 1897, il y eut un nouveau changement et le district du Yukon fut créé et placé sous la même juridiction. A la suite des découvertes du métal précieux, la fièvre de l'or s'étant emparé des esprits, il fut jugé à propos de mettre cette région sous l'administration du gouvernement fédéral, ce qui fut fait le 13 juin 1898.

Jusque là, cette expansion constante du nouveau Dominion avait été couronnée d'un succès complet. Cette esquisse des événements réels offre l'unique moyen de juger du degré de tact politique et de diplomatie qu'il a fallu déployer pour mener à bonne fin des négociations aussi variées et aussi continues. Mais il n'est pas difficile de lire entre les lignes et de voir combien d'inquiétudes, d'anxiétés et de

travail la Confédération a coûté. Les troubles du Nord-Ouest, le problème des terres dans l'île-jardin du golfe Saint-Laurent, les Sauvages, la question du chemin de fer dans l'ouest ne sont que quelques-unes des questions les plus importantes. Cependant sir John Macdonald avait des lieutenants très capables en Tupper et Tilley, Rose et Hincks, et Cartier, et bien que des erreurs aient été commises, il est bon d'apprécier le travail et l'adresse de ceux qui ont édifié cette œuvre et mené à bonne fin cette expansion politique et constitutionnelle d'une importance majeure.

MOUVEMENT SEPARATISTE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE

En 1868–69, il fallut faire face à une difficulté relative à l'une des provinces primitives de la Confédération. C'était le mouvement séparatiste dans la Nouvelle-Ecosse qui fut créé, guidé et contrôlé par Joseph Howe. Relié indirectement à cette agitation fut un événement qui se produisit le 7 avril 1868—l'assassinat de D'Arcy McGee. Cet Irlandais éloquent qui avait tant fait pour amener ses compatriotes à appuyer le principe fédéral et son application subséquente, et dont la carrière par la suite—à l'exception d'un seul cas—avait été toute de conciliation en politique et de courtoisie innée dans ses manières, venait de quitter la Chambre après avoir prononcé un brillant et patriotique discours touchant la nécessité de la patience et des bons procédés au sujet des affaires de la Nouvelle-Ecosse. Au moment où il entrait chez lui, un membre de la Fraternité Fénienne s'avança derrière lui et le tua d'un coup de feu. L'exception dont nous avons parlé avait été les Féniens qu'il détestait, dont il connaissait une grande partie les secrets et qui l'avaient fait assassiner. Des récompenses au montant de $20,000 furent offertes pour l'arrestation du meurtrier, et enfin, un nommé Whelan fut arrêté, condamné et pendu.

En même temps l'abrogation de l'Acte d'Union devint le mot d'ordre dans la Nouvelle-Ecosse, le cri de ralliement de Howe et



L'HON. SIR RICHARD J. CARTWRIGHT, K.C.M.G., M.P.
Ministre des finances du Canada, 1873-78



L'HON. EDWARD BLAKE, LL.D., M.P.
Conseil de la reine, chef des libéraux dans le parlement fédéral, 1880-87



L'HON. SIR ANTOINE A. DORION
Chevalier, juge en chef de Québec, 1874-91



L'HON. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, BARONNET, M.P.
Premier ministre du Canada avant la confédération

de ses associés. Lors des élections qui avaient suivi la Confédération, le docteur Tupper avait été le seul Unioniste élu à la Chambre des Communes, et deux Unionistes seulement avaient été élus à l'Assemblée provinciale. Howe était le chef suprême et les gens étaient extrêmement surexcités. Ils croyaient qu'on les avait amenés dans l'union par ruse ; ils savaient qu'on ne leur avait pas donné l'occasion de voter à ce sujet. La Législature adopta des résolutions demandant le droit de se séparer de l'Union et Howe fut envoyé avec une délégation et d'immenses pétitions pour être déposées au pied du trône. Ils devaient employer toutes les influences possibles, la persuasion et les menaces afin d'engager le Parlement impérial à accorder le droit de sécession. Le docteur Tupper alla aussi à Londres, à la demande de sir John Macdonald, et la longue lutte des deux chefs provinciaux fut ainsi transférée de la petite arène de la Nouvelle-Ecosse aux salles de Westminster.

Naturellement et inévitablement, Howe fut vaincu, bien qu'il eut l'appui empressé de partisans de la "Petite Angleterre" tels que John Bright, et il revint n'ayant devant lui que la perspective d'une rebellion sans espoir qui aurait pu être facilement provoquée, ou celle de l'acceptation d'un compromis déjà suggéré par le Dr. Tupper, et en vertu duquel la province pourrait obtenir des conditions plus avantageuses. Ce qui contribua également à amener ce résultat, ce furent les souffrances des pêcheurs durant une saison rigoureuse alors que l'argent et les vivres furent répandus dans les districts affectés par les généreux habitants des autres provinces. Enfin les affaires furent réglées d'une façon paisible, et le gouvernement fédéral s'engagea à se rendre responsable de la majeure partie de la dette provinciale, à payer une subvention annuelle de $82,698 pendant dix ans, et à indemniser les ayants-droit pour certains pertes résultant de la Confédération.

Howe contribua pour sa part à mener à bonne fin ces négociations, en reconciliant virtuellement les gens avec ces conditions nouvelles et inévitables, et en amenant la province à se prononcer en faveur du règlement. Ils accepta même un portefeuille dans le gouvernement fédéral, et quatre ans après fut nommé lieutenant-gouverneur de sa province natale, durant le mois où la flamme vacillante de sa vie allait s'éteindre. Mais l'existence avait cessé de lui sourire lorsqu'il avait perdu la sympathie du public et les affections personnelles, résultat de son acceptation de la Confédération. La nécessité, cette raison majeure, avait pu amener le peuple de la Nouvelle-Ecosse à accepter le changement et à lui donner son appui politique, mais l'instinct affectueux, l'influence, la cordialité qui l'avaient fait son idole semblaient être disparus pour toujours. Aux yeux des gens, il était tombé de son piédestal, et ni la croyance à l'honnêteté dans le devoir, ni la conscience sincère qu'il était dans le vrai, ne semblent avoir réussi à conserver à Howe sa noble vigueur et l'ancienne activité de sa vie. Le 1er. juin 1873, cet homme extraordinaire s'éteignit laissant un souvenir de grandeur dans une sphère restreinte qui porte l'historien à regretter qu'un champ plus vaste ne lui ait pas été ouvert, et à se demander quelle haute position il aurait atteinte dans le Dominion ou l'Empire s'il n'eut pas commis l'erreur fatale de s'opposer à la Confédération.

CHAPITRE XIX

Traité de Washington

APRES l'abrogation du traité de réciprocité en 1866 on fut un certain nombre d'années sans arrangements définis avec les Etats-Unis en ce qui concernait les pêcheries ou le trafic ; cet état de choses ouvrait la porte aux complications internationales et aux troubles. Le sentiment, dans les deux pays, était clairement hostile, comme on pouvait s'y attendre en voyant les Etats-Unis refuser délibéremment de continuer ou même de discuter la réciprocité ; fermer les yeux sur les incursions des Féniens ; exprimer l'espoir que la république achèterait nos provinces ; répandre le bruit que l'Amérique Britanique avait sympathisée avec le Sud dans la guerre civile, et que l'on devrait la rendre responsable, d'une manière ou d'une autre, pour ceci, aussi bien que pour la prétendue politique peu amicale de l'Angleterre en ce moment là.

TENTATIVES POUR RENOUVELLER LE TRAITE DE RECIPROCITE

On essaya en 1866 et 1869—deux ans après la confédération—de renouer avec les Etats-Unis et reprendre le traité de réciprocité, mais en vain. Finalement, lorsque la dispute des réclamations de *l'Alabama* eut précipité la solution d'un réglement entre la Grande-Bretagne et la république, on espéra et l'on crut parmi nous que la haute commission conjointe nommée au commencement de 1871 pour préparer un traité de paix et tous les arrangements, embrasserait dans le résultat désiré la considération du commerce, de l'indemnité des incursions féniennes aussi bien que les difficultés survenues récemment au sujet des pêcheries sur les côtes de l'Atlantique. Les commissaires étaient sir Stafford Northcote, le comte de Gray et Ripon,

sir John Macdonald et M. Hamilton Fish, secrétaire d'Etat de la république.

Ceux-ci eurent la part principale dans la marche suivie et dans le détail des négociations. Sir S. Northcote, qui mourut vingt ans plus tard sous le nom du comte d'Iddesleigh, chef conservateur très respecté, était dès lors une figure des plus connues en politique, mais il avait été choisi pour cette commission par le gouvernement Gladstone qui, avec un sens de diplomatie, désirait tenir en échec les critiques futures de l'opposition. Le comte de Gray, plus tard vice-roi des Indes et marquis de Ripon, était un homme de grand caractère et de ressources, mais sans avoir un fort sentiment impérialiste ; il était réellement entraîné vers l'école de Manchester qui prétendait que, quelque fut la valeur des colonies, elles ne méritaient pas que l'on engageât une guerre pour elles.

UNE POSITION DIFFICILE

Nous savons que sir John Macdonald accepta, mais avec le cœur serré et rempli de doute, de représenter le Canada dans cette commission soumise à de telles influences, alors qu'on ne cachait pas dans le gouvernement impérial le peu d'espoir qu'il y avait d'obtenir un traité quelconque au prix de n'importe quel sacrifice. Les particularitiés de ces négociations mémorables restèrent secrètes dans le temps et ne furent pas même divulguées lorsque le premier ministre du Canada, haut commissaire, parla devant notre chambre des communes au sujet du traité, du rôle qu'il avait joué en cette occasion et fit l'un des plus grands discours de sa vie politique. Nous savons maintenant ce qu'il a eu à souffrir par suite de l'indifférence inattendue des délégués britanniques et de la position hostile qu'il prévoyait bien rencontrer chez les membres américains, car nous avons sa correspondance privée avec les ministres canadiens publiée dans les *Mémoires* de M. Pope en 1894. Aux réunions officielles de la commission et dans celles plus fréquentes où l'on se voyait sans

formalité, il soutint les droits du Canada et réclama justice pour nos intérêts.

On découvrit bientôt que la réciprocité de commerce ou de tarifs était impossible à établir, et naturellement, c'était là une question qui n'intéressait pas directement la Grande-Bretagne, et que les Etats-Unis avaient parfaitement le droit de discuter ou de ne pas discuter à leur gré. Mais il en était autrement de l'indemnité des incursions féniennes. Le Canada avait beaucoup souffert des alarmes de ses citoyens, de la mort de ses braves fils défendant leurs foyers contre une agression coupable, de la paralysie temporaire des affaires, de la dépense de millions en argent. Il n'y avait absolument aucun doute quant à l'indifférence dont les autorités américaines avaient fait preuve au sujet de l'invasion, quant aux exercices préliminaires et aux bruyants préparatifs qui avaient eu lieu plusieurs mois auparavant. Il n'y avait aucun doute non plus quant à la responsabilité de la république en un sens national, pour le tort causé ainsi à un voisin amical—un tort aussi considérable en comparaison de la population et de la richesse que celui de l'*Alabama* envers les intérêts des Etats-Unis.

Au commencement des négociations en vue d'un traité, le gouvernement canadien avait parlé des incursions féniennes et exprimé l'espoir que ces réclamations contre les Etat-Unis pour " négligence et défaut de diligence " au sujet de l'invasion seraient considérées et ajustées lors de la conférence projetée. Le gouvernement impérial y avait consenti, mais, grâce à la phraséologie vague de la correspondance qui suivit avec la république, les Hauts Commissaires des Etats-Unis refusèrent de s'occuper en aucune manière de cette question lorsque la commission se réunit enfin à Washington. Ils déclarèrent que ce point n'avait pas été mentionné dans la communication primitive du ministre britannique, et ajoutèrent, en termes très compréhensibles pour ceux qui connaissaient l'influence du vote irlandais dans la politique américaine, que " les réclamations n'étaient pas de nature à

être accueillies favorablement par eux." Le résultat de tout ceci fut que le gouvernement britannique consentit à les exclure de la considération de la Haute Commission, et s'engagea finalement à garantir un emprunt de $2,500,000 pour la construction du chemin de fer intercolonial comme indemnité en faveur du Canada pour les pertes que les incursions lui avaient fait subir.

La principale question canadienne devant la Commission était celle des pêcheries de l'Atlantique, et ce fut également celle-ci qui causa le plus de tracas à l'Angleterre et d'alarmes aux commissaires britanniques. Sur la question des réclamations de l'*Alabama*, ils avaient virtuellement résolu de céder avant de se réunir en conférence, et le problème était tout simplement de baisser la note des dommages-intérêts et de les maintenir dans des limites raisonnables. Mais lorsque l'on en arriva à la question canadienne, le gouvernement britannique et les commissaires constatèrent qu'il leur fallait traiter avec le Canada, et surtout avec son vigoureux et perspicace représentant dans la commission. Il y avait besoin d'un hardi défenseur dans cette question. Les Américains savaient ce qu'ils voulaient, et s'aperçurent bientôt de la faiblesse de leurs collègues étrangers, et ils profitèrent avec une adresse toute diplomatique, du désir de paix manifesté par les Anglais et du peu de connaissances que ceux-ci avaient de la nature de la politique américaine.

DISCUSSION DE LA QUESTION DES PECHERIES

La discussion avait lieu sur l'interprétation des traités existants et semble avoir été en réalité très claire. En 1783 le traité de Versailles ou de Paris reconnaissait certains privilèges aux citoyens américains faisant la pêche dans les eaux canadiennes et britanniques. Lorsque les pêcheries de l'Atlantique furent mieux connues, il s'éleva des différends et le traité de Gand, après la guerre de 1812, n'essaya pas de régler ces contestations quant à l'interprétation du traité précédent. Plus tard la Grande-Bretagne prétendit que la guerre avait

annulé tous les droits américains excepté ceux de la courtoisie internationale, et durant les années 1815–1817 un certain nombre de navires américains furent saisis pour avoir tenté d'affirmer leurs droits aux privilèges accordés par le traité primitif.

Il y eut diverses négociations et finalement, la convention de 1818 fut signée à Londres le 20 octobre. En vertu de cette convention, la Grande-Bretagne accordait la liberté de pêcher dans certaines eaux définies, et de faire sécher et de saler le poisson à certains endroits spécifiés, en retour, pour une renonciation "à jamais" par les Etats-Unis aux droits de pêcher en deça de trois milles marins de toutes côtes, baies, anses, havres non compris dans les eaux spécifiées. Nul langage n'aurait pu être plus clair que les termes de ce traité, cependant, durant les années suivantes, de fréquentes tentatives furent faites—les unes par la violence—pour enfreindre ces conditions et pour user librement des pêcheries. Divers navires furent saisis et il s'en suivit beaucoup d'agitation. Puis vint le traité de réciprocité de 1854, en vertu duquel les pêcheries intérieures furent ouvertes aux Américains en retour pour le libre-échange des produits naturels des provinces et de la république. L'abrogation du traité en 1866, rejeta le gouvernement britannique sur l'arrangement de 1818, rendit nécessaire l'équipement d'une force navale protectrice et renouvela la condition d'irritation préalable—en dépit d'un effort pour amener un compromis en donnant des licences sous la juridiction du nouveau Dominion, lequel effort échoua grâce au refus des pêcheurs américains d' accepter des permis ou des licences, et grâce à leur évidente détermination de pêcher en employant la force.

La seule chose que le Canada pouvait faire alors, était d'affirmer ses droits en vertu de la convention de 1818, et, en conséquence, le système de licences fut abandonné après consultation avec le gouvernement impérial, et une petite flotte de croiseurs fut organisée et affrêtée en 1870 pour la défense des pêcheries. Il s'ensuivit des

collisions, d'autres navires américains furent saisis, des notes diplomatiques acerbes furent envoyées de Washington à Londres, la presse américaine ragea contre le Canada, et lors de la réunion de la Haute Commission, les événements semblaient se précipiter vers une solution belliqueuse. Durant toutes les délibérations qui s'ensuivirent, il y eut de la part des commissaires britanniques des preuves qu'ils craignaient, si la question n'était pas réglée au moyen d'un traité, qu'il s'ensuivrait quelque résultat de ce genre. Les lettres particulières de sir John* Macdonald, à sir Charles Tupper, à sir John Rose, et à sir George Cartier, fourmillent d'allusions à la situation ainsi créée, et au manque de nerf de ses collègues britanniques. En une certaine occasion, lord de Grey, l'informa qu'il "croyait que l'impression générale en Angleterre et surtout chez le gouvernement, était que le danger était grand et imminent." Quelques jours plus tard, il écrit que lord de Grey lui a dit plusieurs fois que "si cette tentative échoue, aucune solution paisible n'est possible."

L'attitude des commissaires était excusable jusqu'à un certain point. Ils répresentaient le gouvernement Gladstone, qui en ce moment même, permettait à la Russie de déchirer le traité de la Mer Noire, et de détruire les principaux fruits de la guerre de Crimée—un gouvernement qui était notoire pour sa crainte de toute guerre, et qui était la personnification des théories de la paix à tout prix, et de l'école de Manchester. Il représentait un sentiment qui prévalait alors en Angleterre, et qui ne comprenait pas la valeur des colonies pour la Grande-Bretagne, et avait en horreur toutes les responsabilités d'une nature impériale. Ils ne comprenaient ni les méthodes américaines, ni le caractère américain, et, lorsque le président Grant, en décembre 1870, écrivit un message au Congrès qui menaçait virtuellement de déclarer la guerre si les questions en litige n'étaient pas réglées, ils prirent ce message au sérieux, tout comme ils l'auraient

* *Memoirs of Sir John A. Macdonald*, by Joseph Pope, Ottawa, 1894.



L'HON. SIR HECTOR L. LANGEVIN,
K.C.M.G., C.B.
Chef des conservateurs au parlement fédéral, 1873-9[illegible]



L'HON. SIR J. ADOLPHE CHAPLEAU, K.C.M.G.
Lieutenant-gouverneur de Québec, 1892-96



L'HON. SIR SAMUEL-LEONARD TILLEY,
K.C.M.G., C.B.
Ministre des finances du Canada, 1878-85



L'HON. GEORGE EULAS FOSTER,
M.A., D.C.L., M.P.
Ministre des finances du Canada, 1888-96

fait s'il se fut agi d'un document semblable présenté au parlement par la reine avec l'approbation de ses ministres. L'irresponsabilité du président, en pareille matière, et le jeu intérieur de la politique et de la diplomatie américaines, n'étaient pas aussi clairement compris qu'ils le sont aujourd'hui.

Parmi les autres questions en litige, outre les pêcheries de l'Atlantique se trouvaient les frontières de l'Alaska, et le droit de propriété sur l'île de San Juan en vertu des termes du traité de l'Orégon. Il suffira de dire que la première de ces questions a été étudiée dans le nouveau traité d'une façon si indéfinie qu'on n'en a pas disposé, et que la dernière question a été mise entre les mains de l'empereur allemand Guillaume I, comme arbitre, qui en a disposé très efficacement en décembre 1872, en donnant l'île aux Etats-Unis. En vertu du traité de l'Orégon, en 1846, les Etats-Unis avaient reçu la splendide région du détroit de Puget, et les Etats actuels de l'Orégon et de Washington. La ligne frontière devait suivre le 49ieme parallèle" jusqu'au milieu du chenal qui sépare le continent de l'île de Vancouver et de là vers le sud, à travers le milieu du dit chenal et du détroit de Fuca jusqu'à l'Océan Pacifique." Le différend de la période suivante, qui eut pour résultat l'occupation militaire conjointe de l'île de San Juan, et amena plus d'une fois l'empire et la république à deux doigts de la guerre, provenait du fait qu'il y avait non pas un, mais trois chenaux, et que de la question de savoir quel chenal devait être choisi comme ligne de division, dépendait le droit de propriété à cette île, qui gardait la frontière du territoire américain dans ces eaux, et faisait face à Victoria, la capitale provinciale britannique. La Grande-Bretagne réclamait le plus méridional de ces chenaux, mais consentait à accepter celui du milieu comme compromis juste et raisonnable. Pour quelques raisons inexplicables, mieux connus de lui-même, l'arbitre impérial accepta la réclamation américaine.

Mais nous avons devancé de beaucoup les commissaires qui bataillaient et discutaient sur les termes du traité projeté au printemps de 1871 dans les salles particulières et politiques de Washington. Le gouvernement et les commissaires américains désiraient une foule de choses. Ils voulaient que San Juan leur fut cédé, les incursions féniennes devant être éliminées de toute considération, la frontière de l'Alaska devant être ajustée à leur satisfaction, les pêcheries de l'Atlantique devant leur être ouvertes pour toujours moyennant quelque considération très légère, le Saint-Laurent et ses canaux devaient être rendus libres pour toujours. Naturellement tout cela devait être en outre de leurs énormes réclamations contre la Grand-Bretagne pour compensations concernant l'*Alabama*. En retour, ils consentaient à accorder la paix et peut-être l'admission du poisson en franchise, et la navigation libre du lac Michigan. Ce que le Canada obtint enfin en vertu du traité, de même que la limitation de ses sacrifices inévitables, peut être vu dans les termes du traité, et cela justifie suffisament l'attitude prise par sir John Macdonald, tout en démontrant combien grande était réellement la différence entre ce que les américains espéraient, et ce qu'ils ont eu.

LES CONDITIONS DU TRAITE

Le traité de Washington fut signé le 8 mai 1871. Aux termes de ce document les réclamations de l'*Alabama* furent soumises à un tribunal d'abitrage qui se réunit à Genève, l'année suivante, et dont sir Alexander Cockburn, le vigoureux et agressif lord juge en chef de l'Angleterre, fut l'un des membres éminents. Par sa décision, contre laquelle le juge en chef Cockburn protesta vigoureusement, la somme de $15,500,000 fut accordée aux Etats-Unis pour dommages-intérêts et fut promptement payée par la Grande-Bretagne. Bon nombre de gens crurent dans le temps que le montant était trop élevé, et ce qui semble leur donner raison, c'est qu'on ne réussit jamais à trouver des réclamants pour une partie de cette somme. La question des

pêcheries fut réglée pour le moment par une convention de 12 ans, en vertu de laquelle le poisson et l'huile de poisson devaient être admis en franchise entre le Dominion et les Etats-Unis tandis que chacun devait partager librement les pêcheries de l'autre. Les pêcheries de l'Atlantique des Etats-Unis étant relativement sans valeur et d'aucune utilité pour les pêcheurs canadiens, tandis que celles du Canada étaient riches dans la plus forte acception du mot, il fut décidé—après une longue discussion au cours de laquelle les commissaires américains firent naturellement tout ce qu'ils purent pour déprécier la valeur de ce qu'ils s'efforçaient d'obtenir—qu'une somme ronde serait payée au Canada, et que le montant en serait fixé par une autre commission spéciale. Il convient d'ajouter ici que cette commission se réunit à Halifax le 15 juin 1877, après des délais prolongés de la part des Etats-Unis. Le commissaire canadien et britannique était sir Alexander Tilloch Galt ; finalement on accorda $5,500,000 à Terreneuve et au Canada comme valeur des privilèges de pêche concédés aux Etats-Unis en 1871, en sus des articles de réciprocité cités plus haut, et faisant partie du traité. Le paiement fut effectué plus tard après une vigoureuse protestation de la part du Congrès et du gouvernement des Etats-Unis.

En vertu du traité de Washington, les Américains furent admis à la navigation du fleuve Saint-Laurent et à l'usage du réseau de canaux du Canada sur un pied d'égalité avec les sujets britanniques et aux mêmes conditions que ces derniers en matière de péage ou de droits, prélevés par le gouvernement fédéral. On leur alloua aussi le privilège de flotter du bois de construction à partir des forêts du Maine en descendant la rivière Saint-Jean jusqu'à la mer, une question très importante à cette époque. Le traité contenait des dispositions pour le passage en franchise des marchandises en entrepôt à travers les territoires de l'un ou de l'autre pays. Ceci était un arrangement en vertu duquel les marchandises d'une partie de la république pouvaient passer sur le territoire canadien jusqu'à une autre partie des Etats-Unis

sans payer de droits aux autorités canadiennes, et en vertu duquel les produits canadiens jouissaient du même privilège en traversant les territoires des Etats-Unis, soit par terre, soit par eau. Cette convention fut très utile et très avantageuse aux deux pays en général, et à leur commerce de transport en particulier. La navigation du lac Michigan fut aussi rendue libre pour 12 ans, mais comme le Saint-Laurent a été ouvert pour toujours, on n'a jamais prétendu sérieusement que cet article put être autre chose que virtuellement permanent dans ses effets. Un item très important du traité, et qui fait honneur à sir John Macdonald fut la reconnaissance du droit du Canada, en vertu de la convention anglo-russe de 1825, de participer à la navigation libre des rivières Yukon, Porc Epic, et Stikine, dans l'Alaska. Si l'on eut pu prévoir l'avenir, il est* à craindre que la lutte au sujet de cet article eut été beaucoup plus vive qu'elle ne l'a été. Le canal Sainte-Claire, et les terres basses entre les lacs Huron et Erié furent aussi ouverts aux deux nations.

Tel fut en peu de mots, le traité de Washington. Né de la crainte de la guerre et de disputes amères et continuelles ; discuté lorsqu'il y avait aux Etats-Unis un million de soldats prêts pour n'importe quels service ou aventures, et au milieu des clameurs d'un élément fénien mécontent et surexcité dans le même pays ; arrangé par des commissaires britanniques qui étaient responsables à un gouvernement dépourvu de nerf et à un corps électoral encore contrôlé par l'école anti-coloniale, il était en somme meilleur que le Canada n'avait pu l'espérer. On n'avait rien cédé qui fut d'une sérieuse importance, ni sacrifié aucun droit national ou territorial. Il est vrai que San Juan était perdu, mais, comme il est apparent que ni l'Angleterre ni le Canada ne peuvent s'attendre à rien gagner dans un arbitrage étranger, on devait s'attendre à cela. Dans tous les cas, c'était moins mauvais

*Le Dominion reçut $4,490,882 sur ce montant—non pas toute la somme, comme on le dit ordinairement. Terreneuve le reste.

que l'arbitrage de la guerre. On obtint près de $5,000,000 en argent pour l'usage des pêcheries, et bien que les articles traitant de cette partie du sujet furent abrogés par les États-Unis en 1885, le recouvrement virtuel des pêcheries canadiennes pour les pêcheurs canadiens offrit à cela une certaine compensation.

Pour sir John Macdonald, les négociations avaient été un cauchemar diplomatique. Il s'attendait à combattre vigoureusement les commissaires américains, et à trouver en eux les adversaires les plus rusés et les plus perspicaes. Ils étaient sur leur propre terrain, avec un président et un sénat prêts à soutenir une politique forte et agressive, et ils combattaient pour une augmentation d'influence et de pouvoir pour leur peuple sur le continent américain. Mais d'avoir à lutter contre ses propres collègues britanniques, de même que contre les commissaires américains, c'était pour sir John une cause d'irritation constante et un lourd fardeau sur son cœur. "Dans nos caucus séparés," écrivait-il en une certaine occasion au Dr. Tupper, "mes collègues insistaient continuellement pour me faire céder." Ils appuyaient même la demande des Américains pour la cession permanente des pêcheries. Il décrit ses discussions avec eux comme étant "chaudes" ou "désagréables" et il ajoute qu'il avait été obligé de dire à lord de Grey, "Je crois que je connais mon devoir et que j'essaierai de le remplir." Il dut leur dire franchement une autre fois* que "c'était intolérable que ces pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre pussent dire qu'ils étaient résolus à pêcher dans nos eaux, qu'ils en eussent le droit ou non, et que si la chose ne leur était pas permise, ils forceraient les deux nations à se battre entre elles ; et que nous devions sacrifier nos propriétés à cause de ces menaces."

Plusieurs fois, ses protestations furent envoyées en Angleterre où elles firent du bien plus tard ; plusieurs fois, il fut sur le point de résigner. L'une de ces occasions survint lorsqu'un cablegramme de Londres autorisa le renvoi à un arbitrage, de la question relative à

*Lettre à sir George Cartier, 17 avril, 1871. Pope's Memoirs.

la valeur de nos pêcheries. Heureusement il ne résigna pas, et il écrivit plus tard au Dr. Tupper que s'il eut quitté la commission l'affermage des pêcheries aurait été pour vingt-cinq ans, et l'huile de poisson aurait été exclue du libre-échange. Enfin, il était si mécontent qu'il espérait éviter de signer le traité et rejeter ainsi la résponsabilité sur ceux à qui elle appartenait. Mais les protestations furent si vives et les raisons si visibles, qu'il le signa. Sans sa signature, le sénat américain n'aurait probablement pas adopté le traité, et il est certain qu'il n'aurait pas été adopté à Ottawa. Une fois qu'il l'eut signé il en assuma toute la responsabilité ; il ne fit pas entendre une seule plainte durant les vingt années de vie publique qui suivirent, et il fut très injustement blâmé en Canada, pour la part qu'il avait prise à son acceptation.

COMMENT LE TRAITE FUT REÇU EN CANADA

Lorsque sir John arriva de Washington, il fut accueilli par une tempête de censures de la part des journaux oppositionnistes. On déclarait qu'il était à la fois un traître aux intérêts canadiens, un Judas Iscariote et un Benedict Arnold.

Le parlement ne devait pas se réunir avant le mois de février suivant, et pendant près d'un an, le premier ministre endura en silence toutes ces invectives. Naturellement, ni le peuple en général, ni l'opposition, ni ses propres partisans ne savaient ou ne surent jamais, la vérité au sujet de la Commission. La conduite de celle-ci ne fut découverte qu'après sa mort pour étre revélée à une autre génération. Un autre homme n'eut pu surmonter la situation, mais la personnalité de sir John, sa popularité, et le sens de l'inévitable firent adopter le traité par le parlement au printemps de 1872. Le discours prononcé par le premier ministre reste mémorable par une éloquence dont cet homme éminent n'était pas coutumier, et par un degré de sincérité et de vigueur qui fit adopter la deuxième délibération par un vote de 121 contre 55. Son principal argument consistait dans le fait que bien que

le Canada fit quelque sacrifices en acceptant cet arrangement, il les faisait dans l'intérêt de l'Empire et de ses futures relations amicales avec les États-Unis.

Dans les élections qui eurent lieu quelque temps après, il fut beaucoup question du traité qui fournit la principale base d'attaque contre le gouvernement. " J'ai été obligé," écrivait sir John, à lord Monk, le gouverneur-général, " de faire une lutte très difficile et très chaude dans Ontario. Je n'ai jamais travaillé aussi fort auparavant, et je ne travaillerai jamais aussi fort, mais j'étais convaincu que c'était nécessaire pour cette fois. Je ne voulais pas que le pays rendît un verdict contre le traité." Il gagna les élections, mais il crut toujours qu'un profond mécontentement resté chez le peuple avait largement contribué à sa defaite lors des élections de 1874. Cependant le traité était devenu un fait historique, les troubles de l'*Alabama* avaient été réglés, les pêcheries devaient durant un certain nombre d'années cesser d'être une cause d'irritation internationale, la crainte d'un conflit sur les frontières de la Colombie-Britannique était éliminée, et les relations du passé entre l'empire et la république et durant la guerre civile étaient soumises à l'influence calmante du temps et de l'oubli partiel.

CHAPITRE XX

Questions Politiques et leur Developpement

UN pays qui prend de la consistance et qui progresse ne le fait pas toujours apercevoir à la surface des choses ni dans les discussions et réglements de ce que l'on nomme les grandes questions publics. Ces dernières indiquent au dehors le développement qui s'opère à l'intérieur et sont utiles aussi comme moyen de former l'éducation du peuple, ou encore pour se rendre compte de l'influence populaire sur les politiciens. Ceci est particulièrement juste à propos des premières années du fonctionnement de la constitution de 1867.

L'ESPRIT PUBLIC PREND DE L'AMPLEUR

Lorsque le Canada revêtit une nouvelle forme en 1867 il se trouva en présence de conditions différentes du passé; des problèmes imprévus se dressaient devant lui, des controverses de toute importance s'annonçaient imminentes On espérait cependant que les tempêtes dans un verre d'eau des petites provinces et les fantaisies brouillonnes ou fanatiques des colonies isolées disparaitraient dans l'ensemble d'une administration plus ample. Les jalousies de Québec et d'Ontario* se modifièrent à un tel degré que les éléments de danger disparurent et leur permirent de travailler de concert avec aisance et efficacité. L'isolement et par suite l'inévitable étroitesse de vue des provinces maritimes subirent une amélioration graduelle sous une situation politique plus large et en présence d'un état devenu national.

---

*Depuis l'acte de 1791 jusqu'à l'union de 1841, ces deux provinces se nommaient Bas et Haut-Canada respectivement; à partir de l'union jusqu'à la confédération elles étaient, officiellement sinon en terme populaire, appelées Canada-Est et Canada-Ouest; par l'acte de la confédération en 1867, on leur imposa permanemment les noms qu'elles portent aujourd'hui—le mot *Canada* étant employé pour désigner la nouvelle puissance ainsi créée et qui sous cinq ans devait inclure toute l'Amérique Britannique du Nord, Terreneuve excepté



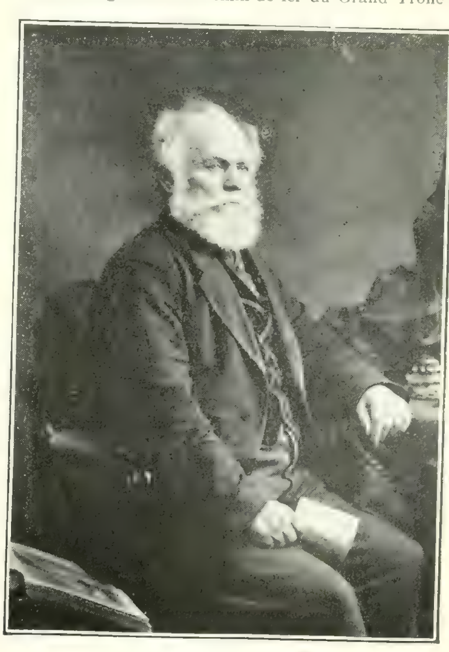
SIR SANDFORD FLEMING, K.C.M.G., LL.D.



SIR JOSEPH HICKSON
Chevalier
Directeur général du chemin de fer du Grand Tronc



SIR WILLIAM E. LOGAN, LL.D., F.R.S.
Premier Directeur du service Géologique du Canada



SIR HUGH ALLAN
Chevalier

La rudesse, la violence, la bigoterie de la politique des Canadas se vit modifier par la refonte des partis et les changements de programme amenés par le système de conciliation et le tact de sir John A. Macdonald.

Antérieurement à la confédération, il s'était efforcé d'établir l'harmonie entre les tories outrés et les conservateurs modérés, entre les Canadiens-français conciliants disciples de Lafontaine et les libéraux du Haut-Canada aux vues modérées qui avaient suivi Baldwin, pour former un grand parti auquel, plus tard, il donna le nom assez gauche de libéral-conservateur. Il y avait réussi jusqu'à un certain point et y serait parvenu sur une plus vaste échelle et dans une mesure plus effective s'il n'y avait eu la rivalité des opinions française et anglaise du Bas et du Haut-Canada, désespérante en ce temps là. La confédération eut lieu, cependant, et lui fournit l'opportunité d'énoncer ses vues plus larges sous une forme pratique et de donner à son parti une place importante avec une base nationale.

PREMIER CABINET DE LA CONFEDERATION

Le premier ministère se forma d'après son système d'assimilation, composé en partis égaux d'hommes qui avaient été jadis soit libéraux soit conservateurs. Pour maintenir ce gouvernement il eut l'habilité, par la vertu de la conciliation et de ses calculs, de combiner la grande majorité des Canadiens-français et d'imprimer un mouvement aux idées conservatrices dans leur province qui dura au moins vingt ans.

On disait que le ministère était une coalition, mais George Brown, chef des libéraux du Haut-Canada, ne voulait rien avoir à faire avec le nouveau "sir John," pas plus qu'avec le vieux "John A."* Sa volonté agressive, peu accommodante, ne souffrait ni supérieurs ni égaux dans le conseil et, bien qu'obligé durant quelques temps, de

*Dès avant 1850 où il était dans la vie publique, jusqu'à la confédération où la reine le décora de la croix de chevalier de l'ordre du Bain (K. C. B.) M. Macdonald était désigné partout comme "John A." et cette appellation populaire s'étendit d'année en année à mesure que l'affection pour sa personne grandissait dans le public. Après 1867, il n'y avait qu'un seul "sir John," de l'Atlantique au Pacifique. Le nom de famille était superflus.

coopérer avec Macdonald dans le cabinet, ce qui aida les arrangements de la confédération, il le quitta le plus vite possible et reprit son ancienne habitude de n'avoir aucun rapport avec le seul personnage qu'il regardait comme son rival. Dans son refus d'accepter le cabinet fédéral de 1867 comme une coalition représentative, Brown fut appuyé par M. A. A. Dorion et quelques-uns des anciens chefs libéraux de Québec, et le noyau d'une opposition au parlement et d'un futur parti libéral du Dominion fut ainsi formé.

Naturellement, sir John Macdonald n'avait jamais eu le dessein de faire de son ministère un véritable ministère de coalition, ni même de le conserver comme tel nominalement pendant un certain temps. Son intention était de former tous les partis et tous les hommes publics disponibles en une organisation forte et unie, capable de gouverner d'une main ferme, de maintenir des principes vigoureux et bien définis, de prévenir toutes les expériences de faiblesse et d'inefficacité qui avaient précédé la confédération, d'harmoniser les éléments hostiles qui autrement tireraient chacun de leur côté et mettraient en danger le bon fonctionnement de la nouvelle constitution ; de donner plus d'étendue à l'exercice de ses propres facultés de chef de gouvernement. Dans un espace de temps relativement court, son programme réussit, et en dépit des conventions libérales, et des efforts désespérés de George Brown dans le *Globe* de Toronto, le parti conservateur devint une organisation compacte avec le premier ministre, représentant à la fois virtuellement sa tête, sa façade, et son programme.

Le premier cabinet du nouveau Dominion fut composé en grande partie d'hommes qui avaient travaillé énergiquement en faveur de la confédération, et qui, en conséquence méritaient la confiance du nouveau premier ministre. Ce n'était pas chose facile que de le constituer et le simple fait relaté dans les ouvrages historiques canadiens qu'un ministère fut formé le 1er juillet 1867, par sir John Macdonald

avec une liste spécifiée de collègues, jette peu de lumière sur les difficultés qu'il dut rencontrer. En pareil cas, il n'est pas rare qu'il y ait surplus d'hommes disponibles, et il suffira de dire que l'on s'étonna quelque peu de l'exclusion du docteur Tupper et de D'Arcy McGee— les détails n'en ont pas été connus. Cependant la nécessité de donner à chaque province une représentation convenable, de laisser la place ouverte pour l'admission de représentants du Manitoba, de l'île du Prince-Edouard, et de la Colombie-Anglaise, d'accorder aux électeurs irlandais une certaine considération et de reconnaitre aux protestants des Cantons de l'Est de Québec le droit à la représentation, étaient le roc contre lequel le cabinet nébuleux faillit se briser durant la semaine qui précéda le 1er juillet.* Enfin on évita ce résultat, le docteur Tupper et son ami McGee retirant leur candidature, ayant été des premiers auxquels on avait songé, et amenant ainsi la possibilité de donner aux Canadiens-Français un autre représentant. Le ministère se trouva constitué comme suit et fut appuyé aux élections subséquentes par une bonne majorité.

Premier Ministre et Ministre de la Justice, sir John A. Macdonald,
Ministre des Finances, hon. A. T. Galt,
Ministre des Travaux Publics, hon. William McDougall,
Ministre de la Milice, sir G. E. Cartier,
Ministre des Douanes, hon. S. L. Tilley,
Ministre de l'Agriculture, hon. J. C. Chapais,
Ministre des Postes, hon. Alexander Campbell,
Ministre de la Marine et des Pêcheries, hon. Peter Mitchell,
Ministre du Revenu de l'Intérieur, hon. W. P. Howland,
Président du Conseil hon. A. J. Ferguson-Blair,
Receveur Général hon. Edward Kenny,
Secrétaire d'Etat, hon. H. L. Langevin,
Secrétaire d'Etat pour les Provinces, hon. A. G. Archibald.

* Renseignements donnés à l'auteur par sir Charles Tupper et autres survivants de la période de la Confédération.

Parmi ces membres, Macdonald, Galt, Cartier, Campbell, Langevin Chapais et Kenny avaient été conservateurs, et McDougall, Tilley, Mitchell, Howland, Archibald et Ferguson-Blair avaient été libéraux sous des conditions antérieures dans leurs provinces. De fait plusieurs de ces derniers continuèrent pendant un certain temps à s'appeler libéraux et à considérer leur ministère comme un cabinet de coalition. Les événements des dix années qui suivirent la formation de cette administration furent très importants pour le développement du Canada.

Ceux qui ressortent le plus, à une exception près, sont l'entrée des autres provinces dans la confédération, l'insurrection au Nord-Ouest, le traité de Washington, et les développements qui ont amené la politique nationale. Nous en avons parlé ailleurs dans cet ouvrage. L'exception fut en grande partie un mouvement politique, mais un événement qui exerça une grande influence sur l'avenir du Canada —la question de chemin de fer Pacifique Canadien de 1872,qui est décrite par les partisans libéraux comme un scandale et par les partisans conservateurs comme une calomnie. Elle tenait en réalité à l'une et à l'autre. Et parmi toutes ces questions et tous ces problèmes, l'œuvre vitale de l'organisation nationale se continuait sans arrêt.

Des élections générales eurent lieu en 1872, et le gouvernement de sir John Macdonald fut soutenu bien qu'avec une majorité réduite. Il avait subi des revers dans Québec et Ontario, revers dûs en partie au fait que la santé chancelante de sir George E. Cartier amena des erreurs dans l'administration des affaires des anciennes provinces, et en partie à l'inpopularité du traité de Washington dans la province d'Ontario. On éprouvait et on exprimait beaucoup de crainte au sujet du coût du chemin de fer projeté du Pacifique Canadien. Cependant, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick compensèrent les pertes subies ailleurs. en assurant aux conservateurs la victoire la plus complète.

Dans la Nouvelle-Ecosse, grâce à la merveilleuse influence de Howe —même après qu'il eut beaucoup perdu de sa popularité personnelle parmi le peuple—un seul membre de l'opposition fut élu, bien qu'en 1867 lorsque Howe était de l'autre côté, le gouvernement n'avait fait élire qu'un seul de ses partisans. Naturellement, cela était dû en grande partie au fait que Howe et Tupper étaient maintenant unis. En cette année, le comte de Dufferin vint comme gouverneur général remplir une position qu'il a rendue mémorable par son tact personnel, par sa courtoisie toujours égale, par son éloquence et sa popularité, comme ayant été le point de départ d'une carrière diplomatique, d'une réputation et d'un pouvoir toujours croissants. Incidemment des Carabiniers canadiens en concurrence avec les meilleurs tireurs de la Grande-Bretagne, avaient conquis la coupe Kolapore à Wimbledon.

LE PROJET DE CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL

Mais le grand événement de l'année en Canada fut la tentative faite par sir John Macdonald, pour remplir l'engagement pris par le gouvernement fédéral envers la Colombie-Britannique relativement au chemin de fer transcontinental projeté. Il intéressa un certain nombre de capitalistes dans le projet, mais malheureusement, ils formèrent deux compagnies distinctes dans le but de construire le chemin à l'entreprise. Elles se firent constituer légalement et inaugurèrent une concurrence effrénée au parlement et dans la presse. La compagnie inter-océanique de Toronto avait comme président M. (plus tard sir) D. L. McPherson et des hommes tels que l'hon. William McMaster, l'hon. Frank Smith et l'hon. G. W. Allan, de Toronto, le sénateur Simpson de Bowmanville, l'hon. Isidore Thibaudeau, et l'hon. David Torrance de Montréal, l'hon. John Carling de London, Casimir S. Gzowski, de Toronto, John Boyd de Saint-Jean et le sénateur Price, de Québec, comme directeurs. Sir Hugh Allan, le chef d'un grand nombre d'entreprises de transport, un capitaliste très rusé, très énergique et très entreprenant, était président de la compagnie

Canada-Pacifique de Montréal avec des hommes du calibre et de la position de l'hon. (plus tard sir) J. J. C. Abbott, l'hon. John Hamilton, l'hon. C. J. Coursol et l'hon. J. L. Beaudry, de Montréal, l'hon. James Skead, d'Otawa, l'hon. J. J. Ross, de Québec, l'hon. Donald A. Smith (maintenant lord Strathcona et Mount Royal) sir Edward Kenny, de Halifax, Donald McInnes, de Hamilton et C. F. Gildersleeve de Kingston, comme directeurs.

La mesure sur laquelle cette rivalité était basée avait été introduite au parlement par sir George E. Cartier, le 26 avril 1872, comme bill pour la construction, en vertu d'un charte, du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel devait s'étendre "d'un point quelconque à ou près du lac Nipissingue, jusqu'à un point quelconque sur la rive de l'Océan Pacifique." Une concession de 50,000,000 d'acres devait être donnée pàr blocs de vingt milles de profondeur, de chaque côté de la voie ferrée au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans la Colombie-Anglaise, et alternant avec des blocs semblables retenus par le gouvernement fédéral pour être vendus ou concédés. Une subvention en argent de pas plus de $30,000,000 était aussi accordée. La mesure fut adoptée le 28 mai après que l'on eut rejeté plusieurs amendements proposés par MM. Edward Blake, A. A. Dorion, et Alexander Mackenzie. Durant les débats sur cette question, relativement à l'admission de la Colombie Anglaise, en 1871, et en cette session de 1872, l'opposition insista beaucoup sur la prétention que cette entreprise était tout à fait hors de la portée des ressources du Canada, et parlait constamment de l'épouvantable fardeau d'impôts qu'elle entraînerait. L'un des chefs dit que cette voie ferrée ne paierait jamais la graisse de roue qu'il lui faudrait employer, et M. Blake, dans un fameux discours déclara que la Colombie-Britannique n'était qu'une "mer de montagnes" et en conséquence ne valait guère un aussi grand sacrifice.

Le bill fut adopté, cependant, puis vint la question délicate et difficile de concilier les intérêts rivaux des capitalistes et de réunir ceux-ci en

une forte compagnie pour la construction du chemin. Les compagnies avient été formées d'abord comme résultat des efforts personnels de sir John A. Macdonald pour intéresser des Canadiens et des capitaux canadiens dans l'affaire, plutôt que de permettre à l'entreprise de tomber entre les mains ouvertes de capitalistes américains qui s'étaient empressés de se déclarer prêts à la mener à bonne fin. Cependant, sir Hugh Allan s'était immédiatement mis en communication avec les Américains et, bien que leurs noms ne figurassent pas dans son bureau de direction, c'était un fait bien connu que s'il réussissait à obtenir le contrat, les intérêts américains y prédomineraient. D'un autre côté, M. McPherson avait formé une compagnie qui était purement canadienne. L'espoir du gouvernement, dans cette difficulté, était la fusion des deux compagnies de façon à ne pas exclure absolument le capital américain, tout en l'empêchant d'obtenir une influence prépondérante dans l'affaire. De plus, sir Hugh Allan était un homme trop important, trop expérimenté dans les affaires de transport, il s'était montré trop généreux envers le parti dont sir John était le chef, pour qu'il fut opportun de le mettre complètement de côté. Sur ces entrefaites, les élections générales de 1872 eurent lieu, et ce qu'on appela plus tard le scandale du Pacifique se produisit. A la suite des élections, et vu l'impossibilité apparente de fusionner les deux compagnies ensemble—en grande partie parce que sir Hugh Allan et M. McPherson désiraient l'un et l'autre être président de la compagnie coalisée—la charte fut plus tard donnée à une nouvelle compagnie ayant à sa tête sir Hugh Allan. Alors éclata sur le pays la plus forte tempête politique dont l'histoire du Canada fasse mention.

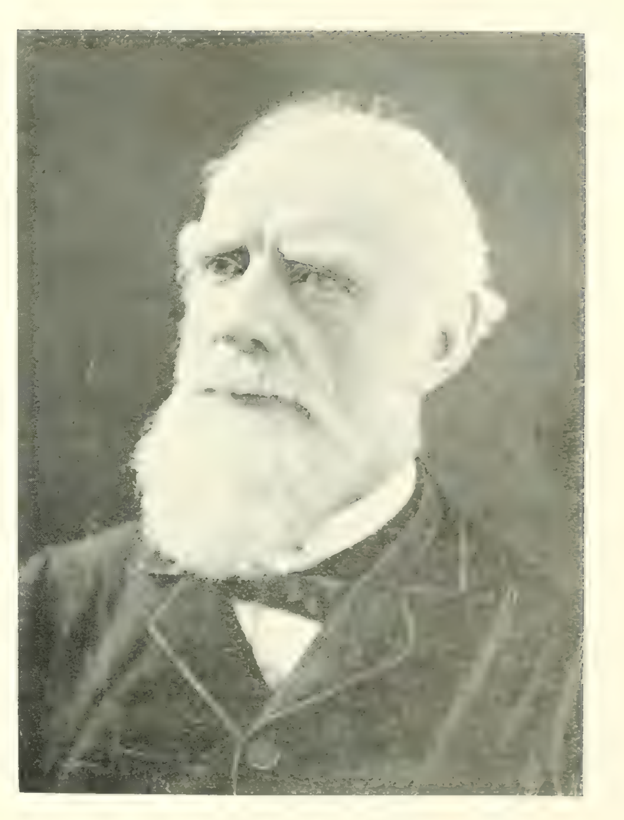
LES ACCUSATIONS CONCERNANT LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

Le 2 avril 1873, au milieu d'une excitation que l'on s'efforçait de calmer et dans une atmosphère chargée des espoirs et des craintes de l'électricité politique M. Lucius Seth Huntington, fit à la chambre des Communes une déclaration et une motion d'une importance

sérieuse. Il était bon orateur et homme politique de talent ; il avait été membre du gouvernement de Sandfield Macdonald peu après 1860, et était destiné à avoir un siège dans le prochain cabinet fédéral. L'accusation qu'il porta était faite en un style dramatique, et était très sérieuse dans le fond. Elle signifiait que le gouvernement avait trafiqué avec des étrangers au sujet des intérêts des chemins de fer canadiens, afin d'obtenir de l'argent pour corrompre les collèges électoraux durant les élections de 1872. Débarrassée de tout verbiage, elle déclarait que sir Hugh Allan, agissant pour des capitalistes américains, avait virtuellement obtenu la charte du Pacifique pour eux et pour lui-même, grâce aux souscriptions de fortes sommes d'argent aux fonds électoraux des conservateurs, et que cet argent avait été obtenu des capitalistes américains par l'entremise d'un nommé J. W. McMullen. Pour le moment, M. Huntington n'offrait aucune preuve, mais demandait la nomination d'un comité de la Chambre pour s'enquérir de toute l'affaire de la charte du chemin de fer. Sur motion de sir John Macdonald, un comité spécial composé de MM. J. G. Blanchet, Edward Blake, A. A. Dorion, James McDonald et John Hillyard Cameron—trois conservateurs et deux libéraux—fut immédiatement nommé. Une mesure fut aussi passée pour permettre au comité de faire son enquête en interrogeant les témoins sous serment.

Le parlement s'ajourna alors au 13 août, alors que l'on croyait que le rapport du comité serait reçu. Dans l'intervalle, le bill des serments fut désavoué à Londres, comme étant illégal et le travail du comité fut virtuellement rendu impossible. Une sensation extraordinaire surgit en outre qui donna un nouvel aspect à toute la question par la publication d'une série de lettres et de télégrammes, à Montréal, qui semblaient clairement indiquer la culpabilité du ministère. M. McMullen, ainsi qu'il fut démontré plus tard, les avait obtenus subrepticement du pupitre de M. J. J. C. Abbott, l'aviseur

GEORGE STEPHEN
Premier Lord Mount Stephen



DONALD A. SMITH
Lord Strathcona of Mount Royal

légal de sir Hugh Allan. Pour parler clairement, ces documents avaient été volés puis rendus publics. Comme ils paraissaient sans explication, excepté d'une nature hostile, ils semblaient si graves que l'opinion publique fut chauffée à blanc, et l'on se montra très mécontent contre lord Dufferin, pour ne pas avoir immédiatement congédié son ministère. Ces documents étaient tous d'une nature semblable. Le plus important se lisait comme suit, et était marqué "confidentiel et privé":

MONTREAL, 30 juillet 1872.

Mon cher sir Hugh :

Les amis du gouvernement s'attendent à être aidés au moyen de fonds durant les élections actuelles, et tout montant que vous ou votre compagnie avancerez dans ce but, vous sera remboursé. Un mémoire des besoins immédiats se trouve dessous.

Très sincèrement à vous

(signé) *George E. Cartier.*

Requis maintenant :

Sir John A. Macdonald	$25,000
L'hon. M. Langevin	15,000
Sir G. E. C.	20,000
Sir J. A., add'l	10,000
Sir G. E. C., add'l	30,000

Les autres documents étaient des reçus pour des sommes semblables, des demandes pour plus d'argent et un télégramme qui devint particulièrement bien connu dans les élections et discussions les années suivantes. Il était adressé à M. Abbott, le 26 août, signé "John A. Macdonald," et se lisait comme suit : "Il me faut encore $10,000 ; ce sera ma dernière demande ; ne me manquez pas ; répondez aujourd'hui." M. Abbott télégraphia immédiatement de tirer sur lui pour le montant. Dans son témoignage subséquent devant une commission royale, sir Hugh Allan donna une liste des sommes totales qu'il avait souscrites à ce sujet. Cette liste comprenait $85,000

au comité de sir George Cartier, à Montréal—où il livra une bataille très chaude dans un collège électoral très douteux, contre l'avis de sir John, et où il fut battu; $45,000 à sir John lui-même pour ses dépenses d'élection dans l'Ontario; et $32,600 à M. H. L. Langevin pour dépenses d'élections dans Québec. Tels sont les détails de l'affaire dans toute leur nudité, et ils ne sont certainement pas édifiants. Entourez ces détails de l'animosité ordinaire des luttes de partis; ajoutez-y les soupçons résultant des discussions relatives à l'octroi d'une charte et à la formation de compagnies; mêlez à tout cela les assertions non-appuyées des capitalistes déçus et des politiciens défaits, et le résultat est encore plus désagréable.

Cependant, le temps et la justice de l'histoire rétrospective ont jeté une forte lumière sur ces ombres épaisses et débarrassé la situation d'une grande partie de ce qui paraissait d'abord inexcusable. Sir Hugh Allan était un homme qu'il eut été tout naturel devoir lié à une entreprise telle que le chemin de fer Pacifique Canadien, tant à l'égard des aptitudes qu'à cause de sa position financière. Il était et avait toujours été conservateur, et il parait qu'il avait donné presque aussi libéralement aux fonds de son parti dans une élection précédente que dans celle de 1872. Ses vastes intérêts dans le commerce de transport dépendaient en très grande partie pour leur succès du programme progressif du gouvernement, et cela seul l'eut porté à souscrire au fonds électoral en dehors de la question de la charte et du C. P. R. Il contrôlait virtuellement le commerce de transport des passagers et des marchandises du Canada en Europe par l'entremise de la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal, et il tenait à défendre ce commerce contre une ligne océanique projetée sous les auspices du chemin de fer du Grand-Tronc. En conséquence, il avait acheté, ou désiré ou obtenu le contrôle des chemins de fer de Toronto à Québec—notamment le chemin de fer de la rive Nord, et de la Colonisation-du-Nord. S'il pouvait obtenir l'aide

politique et la coopération de sir George Cartier dans ses projets, cela influerait beaucoup sur la législature de Québec et lui permettrait probablement de résister aux efforts du Grand-Tronc pour s'emparer de ce trafic océanique au moyen d'une ligne rivale. Il s'ensuit donc que cette souscription de $162,000 au fonds électoral, aurait pu être obtenu par Cartier sans qu'il fut question du chemin de fer Pacifique Canadien.

En même temps, l'élection se poursuivait. Sir John Macdonald ne savait rien des sommes immenses qui étaient obtenues personnellement par sir George Cartier pour ce qu'il considérait comme la "folle" lutte électorale de Montréal, et il n'est pas difficile de comprendre sa demande réitérée d'argent durant la lutte difficile qu'il livrait dans Ontario. Au milieu de cette lutte, le 30 juillet, il reçut une lettre de sir Hugh Allan, disant qu'il avait conclu un arrangement avec Cartier en vertu duquel la construction du chemin de fer avait été promise à sa compagnie si les tentatives de fusionnement échouaient. Sans un seul moment d'hésitation, sir John télégraphia pour répudier toute l'affaire et déclara explicitement que Cartier n'était pas autorisé à faire un arrangement de cette nature. D'ailleurs comme le premier ministre l'expliqua plus tard,* sir Hugh avait souscrit au fonds du parti, les montants indiqués ailleurs "bien que le gouvernement, par mon entremise, lui eut positivement donné à entendre que le chemin ne serait pas donné à sa compagnie, mais seulement à une compagnie fusionnée."

Ceci dut être un rude coup pour le financier ambitieux, mais d'un autre côté il devait considérer le danger très réel pour tout le projet et pour ses intérêts généraux de transport si le gouvernement était battu. Evidemment comme homme d'affaires il calculait ses chances et résolut d'appuyer de tout son pouvoir le parti conservateur.

* Lettre particulière à Lord Dufferin, expliquant la situation, écrite le 9 octobre 1873, et rendue publique seulement en 1894.

C'était un cas de sympathie et d'intérêt tout à la fois. Il n'y a aucun doute, d'ailleurs, que Cartier avait engagé le gouvernement beaucoup plus que sir John Macdonald n'en avait eu l'idée, et la répudiation de ce dernier au sujet de la convention écrite semble n'avoir eu que peu d'effet. La raison de la conduite extraordinaire de Cartier dans toute cette affaire, n'était connue alors que de très peu de personnes, et le public ne la connut jamais. Dans la communication confidentielle à lord Dufferin déjà citée, sir John dit : "Ce ne fut qu'après sa mort (20 mai 1873) et lorsque la preuve fut produite, que ses collègues apprirent sa conduite insensée. Comme je l'ai déjà dit, cela indiquait trop clairement que son esprit était affaibli autant que son corps. Naturellement, je ne puis dire cela qu'à vous, vu que je préfèrerais subir n'importe quelle conséquence plutôt que de discréditer sa mémoire devant le public, ou dire quelque chose qui put avoir même l'apparence d'une tentative ayant pour but de rejeter sur lui le blâme qui pourrait s'attacher à ces transactions, vu qu'il n'est plus là pour se défendre."

Il expliquait ensuite que ni lui, ni aucune membre de gouvernement, n'avait le moindre connaissance de la situation créée par Cartier à Montréal. Il parle aussi du fait qu'il fallait de l'argent pour les dépenses légitimes d'une élection ; que malheureusement au Canada, il n'y a pas de club Carlton, pour conduire la partie financière d'une campagne ; qu'il faut collecter de l'argent pour ces fins, et que dans les circonstances existantes cet argent doit passer plus ou moins par les mains des ministres. Il aurait pu ajouter que personne, même en ces jours d'accusation féroces, ne l'avait jamais accusé, ni lui, ni ses collègues, d'avoir bénéficié personnellement des deniers ainsi reçus, et l'on peut ajouter ici, à son grand honneur, que jusqu'à sa mort, sir John Macdonald ne prononça pas un seul mot de reproche ni d'insinuation touchant la conduite de sir George Cartier. La longue amitié de ce dernier et sa coopération avec sir John, dans son désir sincère

de travailler pour le Canada, méritaient cela. Mais cet incident n'en est pas moins une preuve durable de la fidélité personnelle et de l'honneur d'un chef canadien dans des circonstances très difficiles.

Si regrettable que fut tout cet épisode, si nuisible qu'il fut à la position et aux perspectives de tous ceux qui y furent concernés, et à la bonne renommée de la politique canadienne, il n'en est pas moins raisonnable de dire que la condamnation nationale qui s'ensuivit, fut un châtiment suffisant pour les chefs conservateurs et que sir John est sorti de cette épreuve beaucoup plus net politiquement et beaucoup mieux personnellement que ses partisans les plus enthousiastes du temps ne l'avaient espéré. On a écrit beaucoup de non-sens à ce sujet. On a besoin d'argent dans les élections, et il faut en obtenir. Il n'y avait pas de conservateur aussi riche et aussi disponible que sir Hugh Allan et, à moins qu'il n'eut l'intention d'acheter la charte par ce moyen, sa souscription ne constituait pas une œuvre de corruption dans la politique fédérale. On ne saurait, cependant, en dire autant de ce qu'il attendait de sir George Cartier dans la province de Québec. La malheureuse maladie mentale et physique de Cartier à cette époque, est peut-être une excuse suffisante pour lui et il est également visible que sir John Macdonald n'était pas réellement responsable des bévues de son collègue, bien qu'il en ait assumé toute la responsabilité. D'un autre côté, sa répudiation immédiate de la promesse de Cartier et le refus de la part du gouvernement de soutenir les prétentions d'Allan à la présidence de la compagnie fusionnée après les élections, le mettent à l'abri de tout soupçon personnel.

Dans l'intervalle, une commission royale avait été nommée le 13 août pour remplacer le comité spécial devenu inutile. Elle était composée de trois juges biens connus—l'hon. Charles Dewey Day, l'hon. Antoine Polette, et l'hon. James Robert Gowan. Ils présentèrent un rapport au gouverneur-général, le 17 octobre, contenant un sommaire de la preuve entendue sous serment, et Son Excellence

convoqua immédiatement le parlement pour considérer ce rapport. M. Mackenzie, comme chef de l'opposition libérale, proposa bientôt une résolution de "censure sévère" et il s'ensuivit un débat rempli d'incidents dramatiques où le mécontentement tacite des conservateurs était apparent. Le 3 novembre, sir John Macdonald prononça un discours qui dura quatre heures, pour sa défense, et si un discours eut suffi pour sauver la situation, cette explication l'eut fait, mais il sentait que le mécontentement était devenu trop intense pour que son influence personnelle elle-même put le surmonter, et il empêcha l'adoption du vote de censure en abandonnant le pouvoir.

LE GOUVERNEMENT MACKENZIE

M. Alexander Mackenzie, un écossais perspicace qui s'était élevé de l'humble travail d'un simple maçon aux hautes fonctions de législateur, et dont la réputation est celle de l'un des hommes les plus honnêtes et les plus francs de l'histoire politique canadienne, devint premier ministre le 7 novembre. Dans le nouveau ministère se trouvaient avec lui, l'honorable A. A. Dorion, le vigoureux chef du libéralisme de Québec—qui devait bientôt devenir juge-en-chef et être pendant de longues années l'ornement de la magistrature dans sa province natale ; l'hon. Richard J. Cartwright, un ancien conservateur, destiné à personnifier le type de l'orateur clair, froid, incisif, qui unissait le poli d'un gentleman anglais à la sauvagerie occasionnelle d'un Indien du fond des forêts ; l'hon. Luc Letellier de Saint-Just, le type du grand seigneur de Québec ; l'hon. Albert J. Smith, qui, dans le Nouveau-Brunswick, avait combattu la Confédération comme Dorion l'avait combattue dans Québec ; l'hon. L. S. Huntington, le héros du moment, destiné à sortir virtuellement de l'histoire et de la politique canadiennes quelques années plus tard ; et l'hon. Edward Blake, un homme doué d'un sens juridique remarquable, de grands talents qui n'atteignirent jamais leur plein développement, de facultés politiques qui ne comprenaient pas le facteur essentiel de la popularité

et la qualité du tact, d'une puissance oratoire très grande dans la présentation de la logique accumulée, mais très faible, dans l'art de convaincre le peuple. Le Parlement fut dissous le 2 janvier 1874, le nouveau ministère balaya le pays et resta au pouvoir jusqu'en 1878. Bien qu'il eut été prêt à résigner (en 1873) sir John Macdonald fut maintenu dans sa position comme chef du parti conservateur et, après deux ans d'intermèdes et de repos virtuels, il se remit à travailler en vertu d'un programme qui devait le ramener au pouvoir (1878) cette fois pour le reste de ses jours.

George Brown, qui avait été battu aux élections de 1867 et avait été appelé au Sénat en 1873, était virtuellement en dehors de la politique, et il y resta—excepté par la grande influence de son journal—jusqu'au meurtre odieux de 1880 qui fit disparaitre sa personnalité sincère et belliqueuse de la politique du Canada. Un grand nombre d'autres changements s'étaient aussi produits dans le personnel de la politique. Sir Francis Hinks, après un court intervalle de pouvoir comme ministre des Finances, sous sir John Macdonald, s'était retiré dans la vie privé ; John Sandfield McDonald était devenu premier ministre d'Ontario, avait été défait après quelques années d'une administration économique et s'était éteint peu de temps après ; Oliver Mowatt avait abandonné la magistrature en 1872 et était devenu premier ministre d'Ontario, poste qu'il était destiné à retenir durant 24 ans, avec une réputation toujours croissante de sagacité et d'adresse à conduire les hommes, Joseph Howe était mort dans la Nouvelle-Ecosse et Charles Tupper était devenu le chef incontesté des conservateurs de toutes les provinces maritimes : Hiram Blanchard, William Annand, P. C. Hill, S. H. Holmes, s'étaient succédés comme premiers ministres de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'au jour où John S. D. Thompson et W. S. Fielding surgirent ; A. R. Wetmore, George E. King et J. J. Fraser arrivèrent à la tête des affaires dans le Nouveau-Brunswick tandis que Wilmot, Tilley et Chandler se retiraient sucessivement sous les frais ombrages du palais du

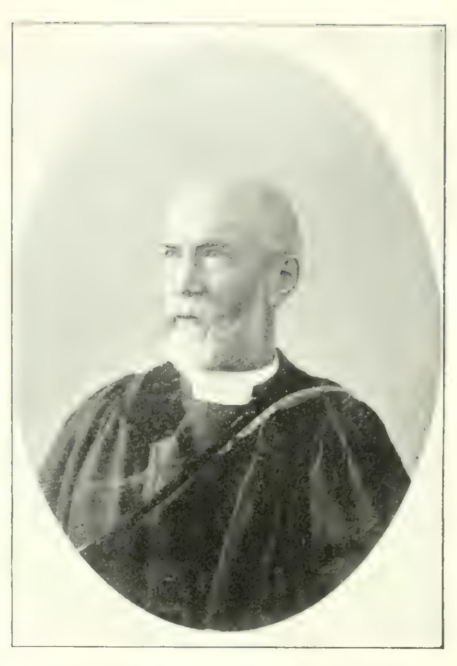
gouvernement à Fredericton ; dans la lointaine Colombie-Anglaise, J. F. McCreight, Amor de Cosmos, A. C. Elliott, George A. Walkem, Robert Beaven, William Smithe, A. E. B. Davie et John Robson s'étaient succédés à la tête de ministères qu'il serait tout à fait difficile de définir au point de vue politique.

Dans toutes les provinces, des difficultés d'interprétation et des problèmes constitutionnels devaient nécessairement se produire, et se produisirent de temps à autre. Dans Ontario, ils prirent la forme d'une question de limites avec le Manitoba qui fut réglée par le Comité Judiciaire du Conseil Privé Impérial en faveur de l'ancienne province ; de questions de juridiction, sur des rivières et cours d'eau, du droit de prohiber la vente et la fabrication de liqueurs enivrantes, du pouvoir de nommer des Conseils de la Reine, et autres sujets semblables. Dans la plupart de ces cas, la prétention de la province fut maintenue. Dans les provinces maritimes, la principale question ainsi soulevée fut celle des écoles du Nouveau-Brunswick. En avril 1871, la Législature de cette province abolit virtuellement les écoles separées catholiques romaines, et organisa son système sur une base non confessionnelle. La minorité réclama, à travers les diverses tribunaux au Comité Judiciaire, où l'appel fut finalement rejeté. Puis la question entra dans l'arène politique, et en mai, 1872, un débat orageux se produisit à Ottawa sans autre résultat que le refus formel de la part du gouvernement fédéral d'intervenir en cette affaire.

La plus significative de toutes ces controverses des premiers temps, fut cependant la question constitutionnelle soulevée par le renvoi, le 4 mars 1878, du ministère de Boucherville dans Québec. Le lieutenant-gouverneur, M. Letellier de Saint-Just, ne pouvant pas s'entendre avec ses aviseurs, les renvoya lorsqu'ils avaient la majorité dans la Législature. Il appela au pouvoir Henri Gustave Joly, qui assuma la responsabilité de l'acte et réussit à se maintenir au pouvoir pendant plus d'un an. La principe constitutionnel semble avoir été complètement



SIR J. WILLIAM DAWSON, C.B., F.R.S.



LE PRINCIPAL GEORGE M. GRANT
DD. LL.D.



LOUIS H. FRECHETTE, C.M.G., D.C.L., LL.D.



NICHOLAS FLOOD DAVIN, Q.C., M.P.

sauvegardé par le fait que le lieutenant-gouverneur trouva un premier ministre pour prendre la responsabilité de son acte. Mais ici surgit la question politique—une particularité beaucoup plus grave dans un pareil coup d'Etat : Letellier était libéral, son ministère était conservateur, Joly était libéral. Les conservateurs furent lésés par le renvoi et invoquèrent la vieille raison libérale qu'il y avait là une infraction aux principes du gouvernement responsable en vertu duquel un gouverneur est censé être lié par ses aviseurs aussi longtemps que ceux-ci ont pour eux la majorité parlementaire. Telle fut l'attitude prise par sir John Macdonald à Ottawa. Cependant, les libéraux d'Ottawa prétendirent que le gouverneur avait été relevé de sa responsabilité par son nouveau premier ministre, et cela semble réellement être la véritable interprétation constitutionnelle, tout en n'étant pas incompatible avec l'exactitude de l'autre. Le débat devint acrimonieux, M. Letellier fut maintenu à son poste, et sa politique approuvée. Cependant, lorsque les conservateurs arrivèrent au pouvoir à Ottawa, quelque temps après, il était inévitable qu'une mesure quelconque fut prise et, en dépit des objections de lord Lorne, lequel croyait que ce serait abaisser la position de lieutenant-gouverneur à celle de l'apanage d'un parti, Letellier fut destitué.

Incidement, cette affaire marqua un changement dans les fonctions du gouverneur-général. Le marquis de Lorne,* qui avait succédé à lord Dufferin en 1878, en soumettant la destitution projetée au Bureau Colonial, avait reçu avis dans sa réponse qu'il devrait suivre les recommandations de son gouvernement. C'était virtuellement, le dernier pas pour rendre sa position semblable, dans toutes les relations du gouverneur-général avec le cabinet et le Parlement, à celle du souverain en Angleterre. En même temps, la politique au

* Lord Lorne devint duc D'Argyll en 1900 par la mort de son père. Lord Dufferin, après avoir servi comme vice-roi de l'Inde et dans d'autres positions de grande importance fut créé marquis de Dufferin et Ava. Il convient d'ajouter aussi que lord Stanley de Preston, un gouverneur-général subséquent, devint plus tard, le seizième comte de Derby.

Canada s'était lentement améliorée et la portée des opérations et de l'esprit public s'était agrandie. Elle était encore essentiellement coloniale et quelque peu étroite, mais elle s'élargissait constamment vers le développement impérial du quart de siècle suivant Nul doute que l'expérience des chefs en formant la constitution, et en la mettant ainsi en pratique et en pleine opération, contribua pour beaucoup à ce progrès.

Depuis la Confédération, MM. Galt, Rose et Hincks, comme ministres successifs des finances, avaient été obligés d'établir un nouveau système financier, de réunir les divers fils de l'expérience provinciale en conflit ; de créer un nouveau programme fiscal large et adapté aux diverses provinces et au grand nombre d'intérêts en jeu ; d'établir un système de banques féderales. Ce n'était pas une tâche facile. Il fallait de plus considérer le pays d'un océan à l'autre et l'étudier dans ses travaux publics, ses améliorations possibles, ses vastes exigences de facilités de transport, ses réseaux de voies ferrées et fluviales adverses. Un ministère de la Marine et des Pêcheries, traitant des conditions d'importance internationale et touchant la rivalité américaine sur l'Atlantique, le Pacifique et les grands lacs, dût être établi et maintenu. Des questions compliquées de revenu et de tariff, de relations entre les provinces et avec les Etats-Unis durent être considérées. Il fallait régler des points constitutionnels et administratifs difficiles au sujet de l'admission de nouvelles provinces ; il fallait satisfaire aux besoins des vastes étendues du Nord-Ouest, contrôler les Indiens et en prendre soin ; il fallait organiser ou réorganiser tout le système postal de la moitié d'un continent.

Le premier gouvernement fédéral n'avait certainement pas une tâche facile à remplir. Il avait à résoudre un bon nombre de grands problèmes tels que la création de la cour Suprême du Canada qui passa à ses successeurs. En somme, il réussit cependant, et si le

nouveau ministère de M. Mackenzie se fut laissé guider par l'opinion, le besoin et le sentiment publics sur des questions telles que la protection et la construction rapide du chemin de fer Pacifique Canadien, il aurait eu une splendide occasion de se distinguer lui aussi, en contribuant au développement du pays.

CHAPITRE XXI

Politique Nationale de la Protection

L'HISTOIRE des succès et des déconfitures des tarifs et de la sempiternelle controverse entre les principes du libre échange et la protection n'est pas ordinairement considérée comme un sujet d'un charme absorbant. Néanmoins, dans notre cas, les annales de la "N. P.," comme on l'a nommée depuis longtemps, offrent des points d'intérêt réellement populaires et qui resteront. Ils recouvrent des considérations qui touchent à des mouvements ou dessous des cartes intimement liés avec l'origine et l'enfantement d'un pays et les sources d'un sentiment national. Ils étaient mêlés d'une façon vitale au succès ou à la défaite d'un grand homme et par là au triomphe, au pouvoir prolongé du parti qu'il avait créé plus que tout autre.

UN POINT TOURNANT DANS LES AFFAIRES DU CANADA

Ces choses marquent une nouvelle allure dans le courant des affaires, de la pauvreté à la prospérité, de ce qui pourrait s'appeler l'enfance nationale à l'adolescence, de notre dépendance des Etats-Unis en matières fiscales à une sorte de liberté relative, du provincialisme décousu et aux intérêts séparés, à la vraie coopération et association, de la petitesse des idées populaires à un horizon étendu et des entreprises individuelles plus vastes. Jusqu'à quel degré la politique nationale contribua-t-elle à cet incontestable développement? c'est encore un sujet de dispute et il le sera tant que dureront les partis actuels; mais, en ce qui concerne la nécessité pressante d'un tarif protecteur, et de là l'inférence qu'il fallait le mettre en vigueur,

il parait, dès ce moment, qu'il y a un consentement assez général dans tous les partis.

Advenant la confédération, un état de choses tant soit peu particulier existait dans le nouveau pays. Nous avions le moule d'un grand peuple, les institutions et le mécanisme d'un territoire morcelé qui formait un groupe nominal allant d'un océan à l'autre et couvrant plus de trois million de milles carrés. Mais la population était mince et dispersée sur ces domaines presque sans bornes ; la marche du progrès national fut lente en quelque sorte, le sentiment de l'unité canadienne était décidemment faible ; les provinces penchaient considérablement, en matière de commerce, d'échange de produit, d'achat, du côté des Etats-Unis situés au sud ; les communications par voies ferrées, entre le Pacifique et les Grands Lacs n'existaient pas et pour les établir nous paraissions trop jeunes comme nation ; de plus, les provinces n'avaient encore échangé les unes avec les autres guères peu d'idées et fait peu de commerce, comparativement.

CHANGEMENT DE TARIF

Le tarif fut placé d'abord au taux uniforme de 15 par 100 sur toutes les marchandises entrant dans la confédération, autrement dit réduction de 5 par 100 sur le tarif des Canadas-Unis, d'après le système de M. Galt ; ce taux suffit, durant un certain temps, pour empêcher l'envahissement de notre marché par les manufactures américaines, sans toutefois nous donner assez de protection pour encourager nos propres industries. Cela nous permettait de conserver simplement notre position, de 1867 à 1873, sous le premier gouvernement de sir John Macdonald.

Le pourquoi de cette situation, de même que des changements qui se produisirent vers 1872, c'est que toutes les forces naturelles et les moyens de rénovations que possédaient les Etats-Unis au cours des six ou sept années qui suivirent leur guerre civile, se trouvèrent absorbés par les besoins de la population, nord et sud, tant dans

l'agriculture que l'industrie. Notre modeste tarif pouvait alors couper court à la concurrence, de concert avec notre mince fabrication encore à l'état d'enfance. Aux élections de 1872 on ne faisait pas mystère de la nécessité d'élever les droits, et bien que l'orage du "scandale du Pacifique Canadien éclatât et fracassât le ministère — qui avait réussi aux polls — la nécessité fut acceptée par son successeur libéral, et le tarif fut augmenté à 17½ pro centum. Le gouvernement en resta là, cependant, et ni la persuasion, ni le nuage de mécontentement qui se levait à l'horizon à mesure que les années s'écoulaient ne purent amener le gouvernement à accepter la protection pure et simple. Les fabricants américains avaient repris vigueur dans l'intervalle. Ce fut d'abord pour eux la prospérité puis la surproduction. Ils avaient fourni leurs propres marchés, et il leur fallait d'autres mondes à conquérir ; le champ le plus près et le plus exposé était le Canada.

Entre 1873 et 1878, leurs marchandises affluèrent à travers la frontière et réduisirent les prix au-dessous de ce que les petites compagnies canadiennes avec leurs capitaux, leur production et leurs marchés limités, devaient exiger. Puis, après la chute de l'industrie locale, les prix furent augmentés de nouveau et les maisons américaines maintenaient le marché qu'elles avaient conquis et sur lequel elles s'étaient établies en toute sécurité. Cela se produisait dans tout le pays, et le cultivateur lui-même commença à souffrir de l'affluence des blés et autres produits alimentaires américains. De tous côtés venaient des demandes d'un changement de politique, mais M. Mackenzie et sir Richard Cartwright son ministre des finances, restaient fermes dans leur opinion que, alors qu'un tarif devait dans les circonstances être imposé pour le revenu et à des taux uniformes sur toutes les sortes de marchandises importées dans le pays, il était imprudent, rétrograde et nuisible de choisir certaines industries

pour leur accorder un protection spéciale. Et le gouvernement ne devait à leurs avis nourrir aucune industrie particulière dans le pays.

Cependant, sir John Macdonald ne tarda pas à voir non seulement le sentiment naissant chez le peuple et l'occasion que cela lui offrait, mais aussi, on peut certainement le croire, la possibilité de rendre service au public. Chez lui la pratique était toujours supérieure à la théorie, et les besoins virtuels du moment plus importants que les divagations des économistes. Et il n'était pas inconséquent comme ses adversaires l'ont souvent prétendu. Il avait appuyé le programme protecteur de Galt dans l'ancienne Assemblée du Canada de 1858-59 et s'était prononcé en faveur de l'aide accordée aux industries locales, à Hamilton en 1861, et ailleurs plus tard. En 1876, la question était mûre. Une commission chargée de s'enquérir de l'état existant des affaires avait été nommée et, sous la présidence de M. David Mills, présenta un rapport académique admettant la rigueur du marché financier et la dépression industrielle mais condamnant l'adoption de la protection comme remède en prétendant que ce système diminuerait la consommation des produits étrangers, diminuerait le revenu de $9,000,000, augmenterait le prix des produits fabriqués dans le pays, imposerait une forte taxe au consommateur, et qu'en somme cela équivalait à proposer de soulager la détresse au moyen d'une nouvelle répartition de la pauvreté.

SIR JOHN MACDONALD ABORDE LA QUESTION

Sir John Macdonald et les conservateurs relevèrent le gant qui venait de leur être jeté ; de fait, ils avaient prévenu ce défi par la motion suivante présentée à la Chambre le 10 mars par le chef tory :

"Que cette Chambre regrette que l'on n'ait pas avisé Son Excellence le Gouverneur-Général de recommander au parlement une mesure pour le réajustement du tarif qui non-seulement serait d'un grand secours pour diminuer la stagnation des affaires, mais offrirait

de plus aux industries et aux manufactures qui luttent pour l'existence, ainsi qu'aux produits agricoles du pays, un encouragement et une protection raisonnable."

Naturellement, la proposition fut rejetée par la majorité du gouvernement, mais la question était clairement présentée, et elle le fut encore davantage, si c'est possible, par des résolutions subséquentes dont la plus importante est celle du 7 mars, 1877. Il fut proposé par sir John et déclaré que "le bien-être du Canada exige l'adoption d'une politique nationale, laquelle, par un judicieux réajustement du tarif favorisera et protégera les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada."

Cette motion fut rejetée par une majorité de quarante-neuf, puis le docteur George Orton proposa une résolution déclarant que l'adoption d'un pareil programme retiendrait le peuple au Canada et diminuerait l' émigration croissante vers les Etats-Unis ; qu'elle rendrait la prospérité aux industries qui en Canada, luttaient alors pour leur propre conservation, empêcherait le Canada de continuer à être plus longtemps le marché à sacrifices pour les produits américains, encouragerait le commerce entre les provinces, et en s'acheminant vers la réciprocité de tarif avec les Etats-Unis, contribuerait à nous procurer plus tard la réciprocité de commerce. Cette motion, qui fut rejetée par 114 voix contre 77, servit de base principale à la lutte des élections suivantes.

En attendant, les affaires allaient de mal en pis au point de vue commercial et financier. Quelle que fut la valeur du marché américain, il était absolument fermé aux produits canadiens en ce qui concerne la plupart des productions les plus importantes tandis que les manufacturiers et producteurs américains avaient leurs coudées franches dans tout le Dominion. Le blé, le seigle, l'orge, le maïs, la farine de blé, la farine d'avoine, la houille, le sel, la laine, le fer en gueuse, les rails de fer et d'acier, les briques et la filasse venant des

BATAILLE DE BATOCHE
Rebellion du Nord-Ouest, 1885



BATAILLE DE CUT KNIFE
Rebellion du Nord-Ouest, 1885

Etats-Unis avaient leur entrée libre en Canada, tandis que les produits analogues du Canada étaient frappés d'un droit élevé aux Etats-Unis—depuis le blé à 20 cents, le boisseau jusqu'aux rails d'acier à $25 par tonne. Les produits indigènes du Canada étaient continuellement poussés au pied du mur tandis que la population appauvrie n'avait plus les moyens d'importer de marchandises anglaises, la valeur brute des importations de celles-ci étant tombée de $68,000,000 en 1873, à $37,000,000 en 1878. Il en était de même des intérêts agricoles. En 1878, le Dominion importa réellement des Etats-Unis pour $17,909,000 valant de farine, grains, animaux et autres produits agricoles en concurrence avec nos produits indigènes.

Le cri de bataille des conservateurs devint "le Canada pour les Canadiens" et il n'est pas étonnant que cela ait attiré à sir John l'appui des hommes les plus intelligents. Les journalistes trouvaient un élément de discussion dans les larges questions de la protection, plus facilement que dans les mesquines questions locales du passé et des esprits perspicaces tels que John Maclean—qui depuis longtemps préconisait ce programme—R. W. Phipps, Thomas White, C. H. Mackintosh et Nicholas Flood Davin se prononçaient avec enthousiasme en faveur d'un système plus nouveau et plus national. Même Goldwin Smith, le publiciste incisif, fut pris d'une ambition politique temporaire, et l'on dit qu'en 1878, il chercha à se faire choisir comme candidat conservateur; il est certain qu'il était en faveur de la Politique Nationale. Charles Carroll Colby, plus tard ministre de la Couronne, écrivit une forte brochure en sa faveur. M. D. L. McPherson apporta à la discussion plusieurs écrits du même genre. Le docteur Tupper, avec toute la force de son éloquence entrainante, se joignit à sir John sur des milliers de tréteaux pour défendre cette cause; en juillet 1878, M. S. L. Tilley abandonna le siège gubernatorial du Nouveau-Brunswick et son éloquence facile et persuasive jointe à l'aménité de ses manières contribua beaucoup à faire triompher l'opposition.

Le gouvernement avait eu comme renfort la faculté d'argumentation logique de David Mills et l'éloquence aimable et convaincante de Wilfrid Laurier. M. Mackenzie était revenu d'Ecosse emportant un regain de force et de réputation, après avoir été l'objet d'une splendide réception dans son endroit natal, où il avait prononcé des discours remplis de bon sens et de patriotisme. Avec Cartwright, Huntington, Mills et autres, il parcourut le pays en 1877 et 1878, clouant partout le drapeau du tarif de revenu au mât du navire portant les destinées de son parti. Ce fut une lutte intéressante dans toute l'acception du mot et le succès complet de sir John ne fut pas moins intéressant à cause de la surprise causée à ses adversaires par le résultat. M. Mackenzie résigna immédiatement et le 17 octobre 1878, le nouveau ministère conservateur fut formé—ministère qui dura sous divers chefs et à travers diverses fluctuations dans son personnel jusqu'en 1896. Naturellement, sir John Macdonald fut premier ministre, l'hon. James McDonald, plus tard juge-en-chef de la Nouvelle-Ecosse, était ministre de la Justice, sir S. Leonard Tilley* était ministre des Finances, et resta à ce poste jusqu'en 1885, sir Charles Tupper était ministre des Chemins de Fer et Canaux, poste qu'il occupa jusqu'à la même date, sir Hector L. Langevin était Directeur Général des Postes, et plus tard, durant nombre d'années, ministre des Travaux Publics. D'autres membres du gouvernement étaient L. F. R. Masson, Mackenzie Bowell, J. C. Pope, L. F. G. Baby, John O'Connor, Sir Alexander Campbell et R. D. Wilmot.

LE NOUVEAU TARIF

Durant la session de 1879, le parlement s'occupa des promesses quelque peu vagues de la "Politique Nationale" et, sous la direction de sir Leonard Tilley, traita la question à fond. Le tarif présenté dans le discours du budget de cette année était distinctement protecteur

* En 1877, Richard J. Cartwright, Samuel Leonard Tilley, Charles Tupper, William Howland et Alexander Campbell furent créés chevalier avec le titre de K.C.M.G

envers toutes les industries jugées susceptibles d'être encouragées et, des principes généraux, des changements fiscaux importants qui furent alors annoncés, on ne s'est éloigné depuis vingt ans très sérieusement que sous deux rapports—le programme de sir Charles Tupper concernant le fer et l'acier, et le tarif préférentiel de M. Fielding. Dans le premier cas, c'était une extension du principe protecteur, le second en était une modification propre à l'affecter sérieusement en détail. Naturellement, le budget et ses importantes propositions fiscales ne furent pas adoptés sans une forte opposition. L'hon. Alexander Mackenzie—qui devait être remplacé bientôt comme chef du parti libéral par M. Edward Blake—proposa en amendment, le 7 avril :

"Que bien que cette chambre soit prête à pourvoir amplement aux exigences du service public et au maintien du crédit public, elle considère le projet maintenant soumis comme étant propre à distribuer inégalement, et par conséquent injustement, les fardeaux de l'impôt ; à détourner le capital de son emploi national et le plus profitable ; à favoriser des classes spéciales au dépens de tout le public ; qu'il tend à rendre inutiles les efforts couteux et persistents du pays pour obtenir une part de l'immense et croissant commerce de transport sur ce continent ; et à créer un antagonisme entre la politique commerciale de l'empire et celle du Canada qui pourrait conduire aux conséquences les plus déplorables."

Naturellement la résolution fut repoussée sur un vote de parti et par une forte majorité—136 contre 53. A partir de ce temps les attaques de l'opposition contre la Politique Nationale furent continues et devinrent de plus en plus acerbes à mesure que les années s'écoulaient. Jusqu'en 1884, cependant, nulle autre motion clairement définie ne fut soumise à la Chambre des Communes excepté en ce qui concerne certains droits de détail tels que ceux relatives à la houille, les céréales et les bois de construction, proposées par M.

Laurier en 1882, et un autre relative au fer en gueuse et autres produits de même nature, proposée par M. Isaac Burpee durant la même session. Après 1884, le programme libéral et les propositions fiscales eurent pour thème principal la réciprocité avec les Etats-Unis.

L'histoire de la Politique Nationale et de ses résultats a été racontée des milliers de fois sur les tréteaux canadiens à un grand nombre de points de vue et avec des données infiniment variées. La critique et la censure lui on été prodiguées à elle et à ses auteurs aussi libéralement que les louanges et l'admiration. Pour rendre justice au sujet, il faut se placer à un point de vue large et l'examiner dans son ensemble. L'idée populaire qu'on se fait de ce programme est généralement limitée à l'augmentation des droits, en 1879, de 17½ jusqu'à une moyenne d'environ 30 pro centum et à l'encouragement qui en est résulté pour le développement industriel, grâce à l'application de ces droits à la protection d'industries spécifiées. En réalité il avait une portée beaucoup plus grande. Sans les recettes abondantes et l'augmentation du crédit qui s'en est suivie, le Pacifique Canadien n'aurait pu être achevé avant un très grand nombre d'années; le Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise seraient demeurées des dépendances isolées s'appuyant sur les Américains; les communications océaniques avec l'Orient, seraient restées à l'état de rêve, et le commerce inter-provincial restait un facteur inconnu. Le programme de la Politique Nationale couvrait donc un champ très vaste—dépassant de beaucoup la conception qu'on s'en était faite d'une simple question d'augmentation des droits fiscaux.

Il ne peut y avoir de contestation quant à ce qui est résulté des changements de tarif depuis 1879, bien qu'il y en ait beaucoup quant au degré de responsabilité. Il fit renaître la confiance et revivre l'esprit d'entreprise. Les bureaux de distribution de soupe, qui avaient été établis pour les pauvres et les sans-travail des grands centres disparurent, et les "temps prospères" revinrent comme par

enchantement. Tout en tenant compte sous ce dernier rapport des circonstances plus faciles dans lesquelles se trouvaient les habitants des Etats-Unis durant cette période, il devient évident que si les barrières du tarif fussent restées ouvertes, la prospérité de l'autre côté de la frontière aurait eu pour résultat une augmentation de prodution aux Etats-Unis, et des exportations plus considérables de marchandises et de produits sur le marché canadien. En conséquence, la reprise des affaires ici aurait été très lente, si même elle s'était produite. Laissant de côté les probabilités et les suppositions, il est cependant évident qu'un nouvel esprit s'est développé chez notre jeune peuple, et que le désespoir et les soucis ont disparu dans une grande mesure chez les hommes d'affaires. Les exportations augmentèrent de $79,323,000 en 1878, à $121,013,000 en 1896; les importations augmentèrent de $93,089,000 à $118,011,000; le commerce avec la Grande-Bretagne s'éleva de $83,089,000 à 99,670,000, et avec les Etats-Unis, de $73,876,000 à $103,022,000. Avec la France et l'Allemagne, avec les pays de l'Amérique du Sud, la Chine et le Japon, le commerce se développa d'une manière constante.

L'industrie manufacturière augmenta et s'améliora d'une façon très marquée. Entre 1881 et 1891, d'après les rapports des recensements, le nombre des établissements augmenta de 26,000, le capital placé de $189,000,000, le nombre des employés, de 115,000, les gages payés de $41,000,000, la valeur des produits fabriqués, de $166,000,000. Le revenu s'éleva de $22,517,000 en 1879, à $38,579,000 en 1891, tandis que durant ces années $77,000,000 furent dépensés pour des chemins de fer, $22,000,000 pour améliorations des canaux et voies fluviales, et $25,000,000 pour édifices publics et travaux publics. En même temps, la dette du pays augmenta aussi de $140,000.000 en 1878, à $253,000,000 en 1895, et l'impôt par tête de $4.37 à $5.02. Les importations considérables des produits agricoles américains furent en grande partie restreintes, et les exportations

d'animaux, de moutons et de produits alimentaires à la Grande-Bretagne s'accrurent d'un chiffre virtuellement stationnaire de $7,000,000, en 1879, à $28,045,000 en 1895. Le Manitoba et le Nord-Ouest firent des progrès constants et les villages devinrent des villes tandis que le commerce entre les provinces dépassa $100,000,000 en valeur.

Naturellement toute cette expansion admise ne fut pas sans une diminution correspondante dans quelques branches de commerce qui souffraient de certaines influences extérieures telles que le tarif McKinley, les hauts et les bas dans le sentiment financier dans la prospérité populaire. Mais depuis 1878, il n'a jamais existé de condition qui fut même comparable à l'état de choses qui existait auparavant. Aux élections générales de 1882, 1887 et 1891, la principale question soumise au peuple était le tarif—bien qu'elle fut compliquée durant ces dernières années par la question Riel et les dissensions inévitables causées par les appels aux préjugés de race et de religion. Que le parti libéral durant ces années fut dirigé par Edward Blake ou Wilfrid Laurier ; qu'il appuyât un tarif de revenu comme en 1882, la protection incidente comme en 1887, ou la réciprocité illimitée comme en 1891, la véritable question était toujours le tarif. La Politique Nationale ou quelque autre chose, était la question devant le peuple et dans chaque occasion ce fut la première qui l'emporta. En 1896, la question des Ecoles du Manitoba rejeta tout le reste dans l'ombre et la dispute prolongée au sujet du tarif retomba dans les limbes des questions oubliées.

Un tarif pour la protection aussi bien que pour le revenu fut alors finalement accepté et réglé, et la question de l'avenir ne fut plus l'ancienne et tant débattue question du libre-échange et de la protection, mais le développement et les détails d'un programme de commerce impérial dans lequel le sentiment devait jouer un rôle important. Un compromis entre des principes jusqu'alors opposés fut reconnu comme étant le seul règlement possible.

CHAPITRE XXII

Construction du chemin de fer Pacifique Canadien

QUOIQU'ON puisse dire des effets de la Politique Nationale au point de vue économique, il n'y a pas de doute qu'elle augmenta le revenu de treize millions en trois ans, diminua le chiffre des faillittes de $29,000,000 qu'il était en 1879 à $5,700,000 en 1881, développa d'une manière suivie le commerce interprovincial et les intérêts mutuels de nos nationaux, et vit, dès ses quatre premières années, le commerce avec l'extérieur s'élever à $77,000,000. Il y avait, sans doute, des causes auxiliaires à cet avénement soudain des bonnes années, mais la population généralement l'attribua à la Politique Nationale ainsi que la plupart des accessoires du bien-être qui se manifestait.

ACTIONS PERSONNELLES ET CONFIANCE PUBLIQUE

Deux faits se détachent nettement de la confusion des dires au sujet de la politique fiscale : on pouvait se les passer dans les deux camps où l'on parlait de la restauration de la confiance publique et privée dans les enterprises financières, ainsi que de l'implantation du sentiment national—ce qui a rendu possible la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien. En l'absence de ces deux facteurs, l'action personnelle et la confiance publique, jamais les revenus, le crédit, l'opinion du pays n'auraient pu rendre exécutable une aussi gigantesque entreprise.

Sir John Macdonald avait tenté en 1873 d'agir à l'aide de compagnies privées de capitalistes et il était tombé du pouvoir au milieu d'un tourbillon obscur de scandales et de calomnies. Le gouvernement de M. Mackenzie s'était efforcé de faire honneur au pacte intervenu

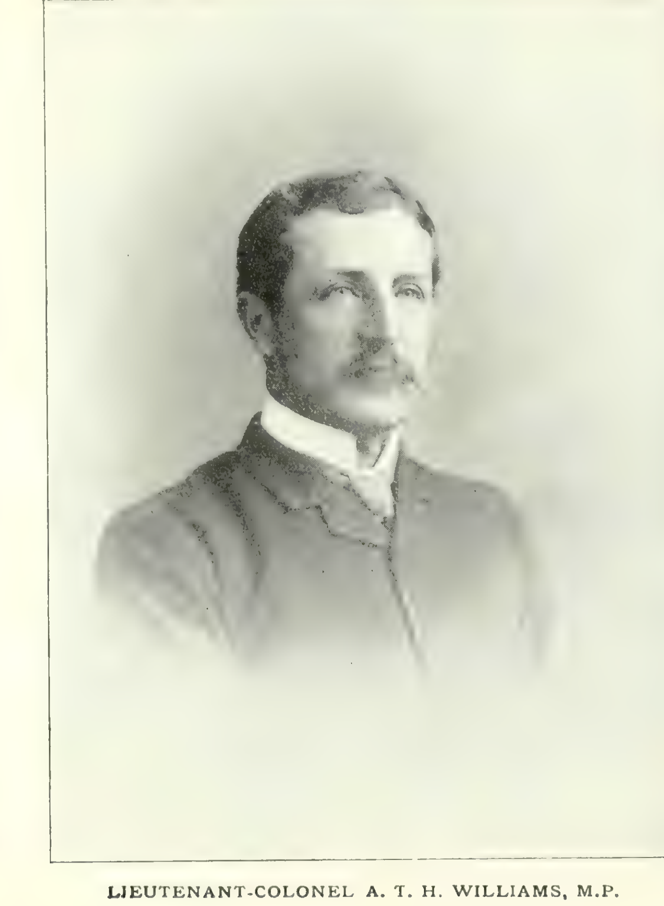
avec la Colombie Britannique lorsque cette province était entrée dans la confédération en 1872 sur la promesse que l'on construirait une voie ferrée à travers les grandes prairies et la mer de montagnes qui la séparait du reste du Canada. Il avait adopté un plan d'ouvrage gradué et économique, en vertu duquel le gouvernement accorda des contrats pour des tronçons de routes entre les nappes d'eau et sur les parcours terrestres les plus faciles. Il n'y avait pas de continuité dans l'œuvre et le système n'offrait rien de complet. Les portions difficiles de l'entreprise, telles que le chemin sur le côté nord du lac Supérieur et dans les Montagnes-Rocheuses, furent aisément remises à plus tard avec l'entente que les lacs intervenants seraient utilisés comme sections navigables de toute la ligne, au lieu de placer celle-ci le long de ces espaces aquatiques. Lorsque sir John Macdonald reprit le pouvoir, en 1878, il trouva ces fragments solitaires de voies ferrées, dispersées ici et là, en partie terminés, mais sans lien entre eux ni connexion d'aucune utilité pratique.

IMPORTANCE D'UNE ROUTE CONTINENTALE

Dès que les autres affaires le permirent, il tourna son attention vers la nécessité d'une action mieux organisée et plus rapide. Le public comprenait enfin l'importance de cette route continentale pour l'unification et l'expansion des provinces confédérées ; la Colombie Britannique pressait l'exécution de la promesse faite ; l'adoption du tarif de la nouvelle Politique Nationale, présenté au parlement par sir Leonard Tilley à la session de 1879, laissait libre le champ de la politique et promettait au gouvernement une augmentation constante de revenus. On essaya, en même temps, de poursuivre le plan Mackenzie et quelques petits contrats furent accordés dans ce but, mais, en 1879, il se présenta une occasion de reprendre le vieux projet de 1873 sous des auspices plus puissants et plus favorables. Un petit syndicat de capitalistes canadiens et américains avait récemment construit le chemin de fer Saint-Paul et Pacifique—courant par le



MAJOR-GENERAL SIR F. D. MIDDLETON, K.C.M.G., C.B.



LIEUTENANT-COLONEL A. T. H. WILLIAMS, M.P.

Minnesota jusqu'à la frontière et se reliant avec la branche Pembina et Winnipeg de la route transcontinentale proposée. Avec ces hommes et quelques autres, y compris George Stephen, Duncan McIntyre et Donald A. Smith, de Montréal, R. B. Angus, de la Banque de Montréal, J. S. Kennedy, de New-York, Morton, Rose & Compagnie, de Londres et James J. Hill, renommé dans les entreprises de chemin de fer aux Etats-Unis, le gouvernement commença les négociations sur un plan agrandi. Sir Charles Tupper, qui fut ministre des chemins de fer depuis 1879 jusqu'à 1884, s'occupa de la question avec son énergie et sa vigueur ordinaires et le 10 mai 1879, proposa une série de Résolutions à la Chambre des Communes, énonçant la politique du gouvernement et promettant 100,000,000 d'acres de terres au Nord-Ouest à toute compagnie qui se chargerait de l'entreprise. Finalement, un contrat fut passé avec le syndicat pour la construction de la ligne et pour le paiement par le gouvernement de $25,000,000 en argent et une concession de 25,000,000 d'acres de terres en lots alternatifs le long de la route. Le 13 décembre 1880, sir Charles Tupper proposa l'acceptation de l'arrangement par le parlement et combattit à la Chambre en faveur de la mesure au moyen de discours éloquents et convaincants.

Mais nous anticipons sur le récit. En 1873, après la chute du gouvernement, il avait semblé possible que le projet tombât avec lui. Il est certain que le nouveau gouvernement et le parti libéral ne semblaient pas très enthousiastes à ce sujet, qu'ils considéraient comme entraînant de vastes responsabilités. La foi en l'avenir leur manquait jusqu'à un certain point et c'est là ce que l'on peut dire de pis au sujet de leur attitude et de leur programme subséquent. C'était entreprendre un projet énorme pour un gouvernement qui ne pouvait compter que sur quelques provinces disséminées et pas riches et sur une population qui n'atteignait pas 5,000,000. De plus, le parti libéral n'avait jamais approuvé l'engagement pris envers la

Colombie Britannique et naturellement il eut été très heureux d'être soulagé du fardeau de l'obligation maintenant évidente. Voyant cette situation à Ottawa, le lieutenant-gouverneur sir J. W. Trutch, de la Colombie Britannique s'était hâté, en 1873, de protester contre tout retard ultérieur.

Il s'ensuivit une correspondance volumineuse et en février 1874 le gouvernement Mackenzie décida d'envoyer un délégué special à l'extrémité éloignée du Dominion afin de constater l'état exact de l'opinion publique dans la province ; de voir s'il ne serait pas possible d'établir des conditions en vertu desquelles le chemin de fer pourrait être construit sans tenir compte des dix années fixées en vertu du pacte de la Confédération ; bref, de sonder l'opinion publique de façon à effectuer un changement dans les conditions de l'Union. Il choisit M. (plus tard sir) J. D. Edgar pour cette mission et il le munit de plusieurs lettres et d'instructions élaborées. Le 9 mars, il arriva à Victoria et plus tard soumit des propositions comprenant le commencement immédiat et l'achèvement rapide par le gouvernement fédéral d'un chemin de fer local d'Esquimault à Nanaimo dans l'île de Vancouver ; la colonisation rapide de la route devant être suivie d'un chemin de fer sur la terre ferme ; la construction immédiate d'une route carrossable à travers les montagnes les plus infranchissables et d'une ligne télégraphique à travers le continent ; la dépense annuelle d'un minimum de $1,500,000 sur le chemin, dans les Montagnes Rocheuses jusqu'à son achèvement.

DEBUTS DE LA CONSTRUCTION

Cette discussion ne porta aucun fruit, soit à cause du manque de diplomatie et de tact de la part de M. Edgar, comme le dit un historien de renom,* soit que le gouvernement provincial voulut avoir sa livre de chair en entier. En juin, les propositions furent retirées, le délégué fut rappelé et M. George A. Walkem, premier-ministre de la Colombie

* Le docteur George Stewart, "*Canada under the administration of the Earl of Dufferin.*"

Britannique alla en Angleterre pour soumettre sa cause au Secrétaire Colonial et aux autorités impériales. Il s'en suivit une dispute triangulaire, en partie très acrimonieuse, jusqu'à ce que, enfin, toutes les parties consentirent à accepter le comte de Carnarvon comme arbitre de l'affaire. Il proposa des conditions de réglement qui furent soumises à lord Dufferin dans une dépêche datée du 17 novembre 1874 et qui peut se résumer comme suit :

1. La construction rapide du chemin de fer Nanaimo-Esquimault.

2. L'accélération des arpentages sur la terre ferme et le choix définitif d'une route à travers les montagnes, avec le plus de diligence possible.

3. La construction immédiate d'une route carrossable et de lignes télégraphiques.

4. Une dépense minimum de $2,000,000 par année sur les travaux de chemin de fer, dans la province, dès que les études de ligne seraient terminées.

5. L'achèvement du chemin de fer et sa livraison au trafic, de la côte du Pacifique à l'extrémité occidentale du lac Supérieur le 31 décembre 1890.

Quelques-uns des détails dans ce compromis n'étaient pas très acceptables pour le gouvernement fédéral, mais il adopta le réglement, tel que suggéré, et le 18 décembre, un arrêté du Conseil exprimait son adhésion à la sentence arbitrale. Puis commença le mode de construction par tronçons dont on a parlé ci-dessus. Naturellement, l'opposition conservatrice s'efforça de tirer parti de la lenteur des opérations. Le 13 mars, le docteur Tupper proposa une longue Résolution exposant l'opinion généralement acceptée depuis, de la responsabilité du Canada en la matière et insistant pour que le gouvernement "employât tous les fonds disponibles du Dominion" pour l'achèvement du chemin. Cette Résolution fut rejetée par un vote de parti. L'année suivante le 28 mars, M. Amor de Cosmos, de la

Colombie Britannique, proposa une longue Résolution de censure contre le gouvernement pour la lenteur avec laquelle il remplissait les engagements du Dominion envers sa province. Cette Résolution ne rallia que sept votes. Une motion de M. G. W. Ross, plus tard premier-ministre d'Ontario, declarant que les dépenses ne devaient pas dépasser "ce que les ressources du pays pouvaient permettre sans augmenter le taux existant des impôts" fut adoptée et un amendement proposé au nom de l'opposition par M. J. Burr Plumb, et déclarant que le pays s'était engagé envers l'entreprise, que les études de ligne devaient être poussées énergiquement et que la construction du chemin devrait être effectuée avec rapidité, fut rejeté. Le 21 avril 1877, le docteur Tupper présenta une motion de censure contre le gouvernement au sujet de sa politique générale relative aux chemins de fer. Elle fut rejetée par un vote de parti.

Durant l'année suivante, le parti conservateur arriva au pouvoir et le 10 mai 1879, le nouveau ministre des chemins de fer et canaux, —sir Charles Tupper—proposa une longue Résolution exposant l'engagement pris par le Canada de construire la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien ; son importance comme "grande route impériale à travers le continent de l'Amerique entièrement sur le sol britannique ;" l'opportunité d'établir une route pour le commerce avec la Chine, le Japon et l'extrême Orient et établissant un plan élaboré pour la construction, sous les auspices du gouvernement, et principalement au moyen d'une concession de 100,000,000 acres de terres au Nord-Ouest. M. Mackenzie se hâta de proposer un amendement récapitulant la politique libérale et blâmant toute nouvelle augmentation des impôts. Naturellement, la motion primitive fut adoptée. Durant la session suivante de 1880, M. Edward Blake proposa une Résolution beaucoup plus sévère contre la politique du gouvernement relativement aux chemins de fer et demanda sans succès à la Chambre de déclarer que "les intérêts publics exigent que les travaux de

construction du chemin de fer Pacifique dans la Colombie Britannique soient retardés."

En même temps, cependant, le syndicat du chemin de fer Pacifique Canadien fut formé comme il a été dit et, après des négociations prolongées, des arrangements furent conclus avec le gouvernement. Conformément à cette convention, sir Charles Tupper proposa à la Chambre, le 13 décembre 1880, qu'il était opportun de concéder 25,000,000 acres de terre et une subvention de $25,000,000 en argent pour la construction du chemin. Des débats prolongés s'ensuivirent, au cours desquels MM. Blake, Cartwright et Mills attaquèrent sir Charles avec un résultat qui fit honneur à l'énergique ministre des chemins de fer. Un grand nombre d'amendements furent proposés et rejetés un entre autres par sir Richard Cartwright déclarant que tout le contrat était sujet à objection et que la considération était excessive. Ces amendements étaient presque innombrables et furent proposés entre autres, par MM. Laurier, Mills, Anglin, F. W. Borden, Paterson, Charlton, Rinfret, J. W. Ross, M. C. Cameron, P. B. Casgrain et George Casey. Tous furent rejetés sur un vote de parti. Les discussions avaient été excessivement aigües et parfois violentes.

En vertu des termes du contrat, tel que finalement adopté durant la session de 1881, le syndicat entreprit de former une compagnie et de construire le chemin jusqu'au Pacifique, dans un délai de dix ans et de l'exploiter ensuite moyennant la considération en terres et en argent citée plus haut. Il devait naturellement avoir le droit de passage à travers les terres publiques et le terrain nécessaire pour les stations, docks, &c. Les rails d'acier, les fils télégraphiques et tous les autres articles employés devaient être admis francs de droits, et les sections de chemin de fer déjà construites—du lac Supérieur à Winnipeg, d'Emerson à Saint-Boniface, et de l'Anse Burrard à la Traverse de Savona—devaient être livrés par le

gouvernement à la compagnie. Toutes les propriétés de la compagnie relatives au chemin et son capital-actions devaient être exempts d'impôts. Le gouvernement s'engageait aussi à ce qu'aucune ligne au sud du chemin de fer n'obtînt de charte ni de la part du Dominion, ni de la part d'aucune province créée par lui, excepté pour aller vers le sud. Cette dernière disposition devint plus tard fameuse sous le nom de "Clause du Monopole" et donna lieu à beaucoup de disputes acerbes.

HISTOIRE FINANCIERE DU CHEMIN DE FER

L'entreprise de la compagnie n'était pas une tâche facile. Les difficultés de construction étaient énormes ; l'habileté requise de la part des ingénieurs pour les surmonter semble aujourd'hui presque merveilleuse. Le coût d'un grand nombre de parties de la ligne était aussi considérable que les obstacles naturels étaient menaçants. Il fallait une foi robuste pour entreprendre le plan de construction ; une énergie et une habileté financières immenses pour le mettre à exécution. D'ailleurs, les conditions n'étaient pas très favorables aux grandes opérations monétaires qui étaient nécessaires. Le capital primitif de la compagnie était de cinq millions de dollars lancé au pair, et ce capital fut augmenté en 1882 à $25,000,000—le nouveau stock étant réparti entre les actionnaires existants à 25 pro centum de la valeur au pair. Un peu plus tard, il fut porté à $100,000,000, dont $40,000,000 furent vendus à une moyenne de 52 pro centum tandis que la balance fut déposée entre les mains du gouvernement fédéral. En 1885, $35,000,000 de ce dernier montant furent annulés. La compagnie lança aussi $25,000,000 d'obligations sur première hypothèque à 5 pro centum de concessions de terres pour cinquante ans, dont la majeure partie fut plus tard rachetée.

Ce résumé des opérations, financières ne donne aucune idée cependant des luttes et des vicissitudes, des sacrifices et des dangers de ruine que durent affronter durant ces années les hommes qui

avaient le contrôle de la compagnie et du projet. A Londres, où il fallait obtenir la majeure partie de l'argent, il existait un sentiment de tiédeur envers l'entreprise. Les capitalistes étaient influencés par l'hostilité inévitable du chemin de fer du Grand Tronc envers ce concurrent nouveau et formidable ; par les terribles difficultés naturelles ; et par le double fait qu'un si grand mombre de millions de capital anglais avait déjà été prodigué dans le Grand Tronc et que d'autres millions étaient menacés par le succès d'un nouveau rival. Naturellement on comprenait que le chemin de fer ne pouvait rester route de l'Ouest, mais chercherait des raccordements vers l'Est, et deviendrait plus tard une véritable ligne continentale. "Pour écrire l'histoire de la bataille," dit un écrivain,* "que les directeurs du chemin de fer Pacifique Canadien durent livrer en Angleterre au début, il faudrait plusieurs volumes.

La méfiance, la crainte et l'inimitié politique au Canada exercèrent aussi un effet indirect puissant sur le crédit de la compagnie à l'étranger. L'opposition au Parlement dénonçait et la politique et le projet à maintes reprises et avec une énergie toujours croissante. Une partie de la presse canadienne emboita le pas et les tréteaux du pays durant les élections de 1882, retentirent de l'expression d'un pessimisme persistant au sujet de toute l'entreprise. Tout cela joint à l'hostilité déjà instinctive des intérêts opposés eut un effet naturel sur le marché monétaire et sur les ressources de la compagnie. Cependant, celle-ci poussait vigoureusement et rapidement la construction, et à l'automne de 1881, M. (plus tard) sir William C. Van Horne devint administrateur. En 1883, le bureau des directeurs était composé de MM. George Stephen, R. B. Angus, W. C. Van Horne et Donald A. Smith, représentant les intérêts canadiens, et MM. John Turnbull, H. Stafford Northcote (maintenant lord

*Alexander Begg, de Winnipeg, dans son History of Manitoba.

Northcote), C. D. Rose, le baron J. de Reinach, R. V. Martinson et W. L. Scott, représentant les intérêts anglais ou étrangers.

Durant cette année et au commencement de l'année 1884 il se produisit une crise dans les affaires de la compagnie. Sa subvention fédérale en argent avait été dépensée, le produit des ventes d'actions avait été employé à la construction, les ressources personnelles de quelques uns des Canadiens intéressés—notamment George Stephen et Donald A. Smith—avaient été engagées, la banque de Montréal elle-même était devenue très embarrassée. Il fallait absolument plus d'argent, et il semblait impossible d'en obtenir. L'influence des rivaux et les enseignements prolongés du pessimisme politique produisaient leur effet inévitable. Une partie considérable du chemin était construite et il aurait dû être relativement facile de trouver de l'argent à cette phase de la construction ; mais il n'en fut pas ainsi. Londres, sous les diverses influences ci-dessus décrites, ne voulait pas faire de placement, et le succès de toute l'entreprise, le crédit financier du Canada, la prospérité future du Dominion étaient en jeu.

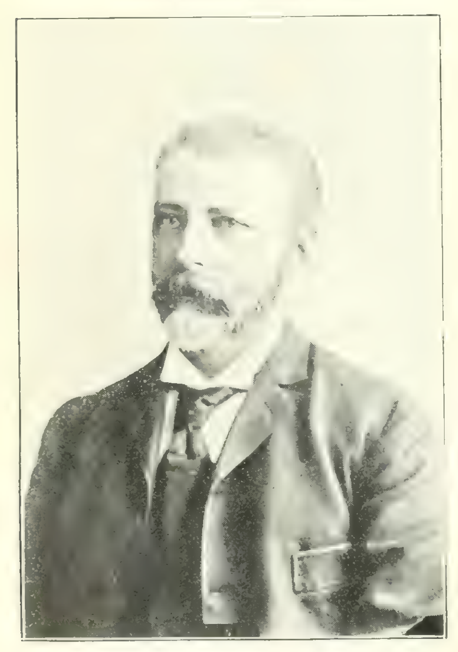
La compagnie s'adressa au gouvernement pour lui demander un emprunt de $22,500,000 et le gouvernement hésita. Il craignait naturellement une nouvelle responsabilité ; il savait que l'opinion publique avait été rudement travaillée contre ses relations financières avec la compagnie ; il doutait de ses propres partisans dans la Chambre. Ce qui suivit est l'un des secrets réservés à l'histoire canadienne de l'avenir qui n'est pas encore connu du public et que bien peu connaissent en entier. Dans le cabinet les opinions étaient partagées, et sans les efforts persistants de sir Frank Smith, appuyés par l'optimisme imperturbable de sir John Macdonald et la vigoureuse détermination de sir Charles Tupper, il est difficile de dire ce qui en serait résulté. Enfin, un nouvel arrangement fut effectué. L'emprunt fut accordé—et on le remboursa en moins de deux ans—moyennant le transfert au gouvernement des terres concédées et de certains



L'HONORABLE GEORGE W. ROSS, LL.D.
Premier Ministre d'Ontario, 1900



L'HONORABLE DAVID MILLS, Q.C.,
Senateur du Canada et ministre de la Justice



L'HON. WM. STEPHENS FIELDING, M.P.
Ministre des Finances du Canada, 1896-1900



L'HON. ANDREW G. BLAIR, Q.C., M.P.
Premier ministre du Nouveau-Brunswick, 1882-96

embranchements qui avaient été construits ou achetés par la compagnie dans Ontario, Québec et le Manitoba. La compagnie se dépouilla de tout afin de continuer et d'achever les travaux ce qui sauva l'entreprise de la ruine, assura le succès et épargna au pays un revers qui eut pu retarder sa prospérité et sa croissance d'un quart de siècle.

Cette convention fut adoptée par le parlement malgré une opposition acharnée, et son adoption fut le commencement de la fin. Peu de temps après, le chemin de fer continental était un fait accompli, et le 28 juin 1886, un service à parcours total de voyageurs fut inauguré entre Montréal et Vancouver. En attendant, une ligne de paquebots avait été établie sur les lacs Huron et Supérieur, un service télégraphique avait été achevé le long de la ligne du chemin de fer et d'immenses élevateurs pour l'entreposages des grains avaient été construits à Port-Arthur, à Fort-William et à Montréal.

IMMENSITE DE L'ENTREPRISE

Les obstacles offerts par la nature à la construction de cette ligne transcontinentale étaient terribles; le paysage le long de la ligne extrêmement grandiose et varié. Le chemin de fer avait contourné ou traversé les énormes masses de granit rouge que la nature a jetées sous des formes innombrables et merveilleusement disposées le long de la rive nord du lac Supérieur. Déchiquetés et couturés d'arbres, ou unis et dénudés par masses de rochers escarpés, ces immenses murailles défendaient maintenant l'étroite ligne de rails qui marquait l'empreinte de la civilisation et du progrès à travers ces vastes solitudes de rochers, de forêts et d'eau. Des tunnels et d'énormes viaducs en charpente, un travail prolongé de pétardement, la précision scientifique des travaux attestant l'habileté des ingénieurs civils, avaient, dans le cas actuel, ouvert une région offrant les plus grandes ressources minérales. Le chemin avait été poussé à travers les forêts, les hauteurs, les milliers de lacs et de rivières de la région

située entre Port-Arthur et Winnipeg et sur les mille milles de prairie jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Puis il avait trouvé sa voie à travers les pics neigeux et couronnés de nuages de la plus grande des chaînes de montagnes de l'univers.*

Verts, gris, solennels et massifs, ces vastes phénomènes de la nature surplombaient ou étaient transpercés par cette petite ligne de rails qui marquait la conquête de l'esprit sur la matière inerte. Descendant les rampes les plus raides et remontant les flancs des monts les plus sourcilleux et les plus altiers, dont les crêtes sont le séjour perpétuel des orages et des neiges éternelles, le chemin avançait en serpentant à travers les tunnels et sur les viaducs en charpente ; le long des rivières impétueuses ou au fond des torrents de montagne ; à travers la vaste vallée du Cheval-qui-Rue et sur d'énormes canyons et des gorges profondes ; à travers le paysage merveilleux du Défile Rogers et le long des bords de la mugissante rivière Fraser. On ne saurait comprendre ni le Canada ni son grand chemin de fer—ni la splendeur des paysages ni les difficultés de construction—avant d'avoir vu ces montagnes pittoresques de la Colombie Britannique.

Des lignes de pics de montagnes s'élèvent dans de larges vallées au fond desquelles une grande rivière offre parfois au voyageur en chemin de fer l'aspect d'un filet d'argent, tandis que le sommet des monts se perd dans les nuages. D'énormes glaciers sont visibles çà et là et la variété du paysage offert par les têtes altières et les flancs des principaux pics, tels que ceux de l'Ermite, du Mont Stephen ou du Mont Macdonald, sont tout simplement superbes. Le lever ou le coucher du soleil, ou une tempête de neige produisent les plus magnifiques effets de couleur qu'il soit possible—ce grand maitre de l'art—de combiner. Le vert et le brun, le violet et

* En traversant ces chaines de montagnes in 1891, l'auteur rencontra sir Edwin Arnold, auteur de *The Light of Asia*, lequel lui dit qu'à son avis, elles dépassaient en beauté grandiose les Himalayas, les Alpes ou les Andes—Il avait vu toutes ces montagnes.

le noir, le bleu et le blanc se dessinent selon la température et l'heure, et parfois simultanément. La scène est intensément obscure, sombre et triste, ou belle avec les formes les plus variées, les plus fantastiques et les plus splendides. Les transformations sont perpétuelles. Ici, l'on verra peut-être sur le sombre versant d'une montagne, des lignes d'arbres rabougris, ou de broussailles éparpillées parmi les forêts de pin et ressemblant à des rivières d'herbes ; là des filets argentés de neige. Ici un énorme glacier de glaces éternelles ; là, quelque chose qui ressemble à une vaste pile de corail entassée sous des formes gigantesques par quelque démon ou dieu fantastique de l'antique mythologie. De tous côtés se trouvent les rives de cours d'eau impétueux—la rivière à l'Arc, le Cheval-Qui-Rue, la Colombie, le Castor, l'Illicilliwaet, l'Aigle, la Thompson, ou la magnifique Fraser.

Descendant des versants des montagnes, sautant en joyeuses cascades multicolores à travers le chemin de fer ou le long de la voie, se precipitant avec fureur sur des déclivitées escarpées, sur d'énormes rochers ou précipices, mugissant entre des murs de pierre énormes—turbulents ou paisibles, grandioses ou charmants—ces rivières et cours d'eau offrent des milliers de charmes variés. Le paysage le long de la Fraser est tout simplement sans parallèle. En beaucoup d'endroits la grande rivière est resserrée entre des falaises ou des murs verticaux de rochers ; elle écume et rugit comme un géant de la nature captif et s'efforçant de recouvrer sa liberté. En un grand nombre d'endroits le chemin de fer est taillé dans les falaises à des centaines de pieds au-dessus et des tunnels percés à travers le roc vif se succèdent avec rapidité, Après qu'on a depassé Yale, les montagnes deviennent moins grandioses et moins énormes ; les Rocheuses et les Selkirk graduellement s'effacent—restant imprimées pour toujours dans la mémoire du voyageur—et l'on commence à voir les belles, vallées, les villages et les fermes fructicoles du littoral.

Telles sont quelques-unes des scènes et des obstacles qui ont marqué les travaux de construction et donné à cet événement les éléments de grandeur qui faisaient dire au *Times* de Londres* que la conception de cette ligne transcontinentale était " un splendide acte de foi de la part la Confédération canadienne" et que la faible population du pays éparse sur un aussi vaste territoire, avait " conçu et exécuté en quelques années un travail qui, il y a quelques générations, aurait pu, à juste titre, effrayer les nations les plus riches et les plus puissantes." L'achèvement du chemin de fer, quatre ans avant la date fixée par le contrat primitif mit fin à la lutte politique prolongée au sujet de sa construction. Voici les propres paroles de M. Blake, prononcées à Vancouver le 30 avril 1891 : " Lorsque le chemin de fer fut construit et achevé, je me couvainquis de l'inutilité de continuer la lutte par déférence pour toute la région pour la conservation de laquelle le Canada avait tant risqué."

PROGRAMME ULTERIEUR DE LA COMPAGNIE

Il restait encore beaucoup à faire avant que la ligne d'entier parcours, qui avait exigé tant de persistance, de hardiesse et d'habileté financière et scientifique put rapporter des dividendes. L'une des premières mesures fut d'acquérir graduellement un certain nombre de lignes moins importantes afin d'alimenter la ligne-mère et de faciliter son service trans-continental. Le Canada Central, la ligne de la Rive Nord, le réseau des chemins de fer du Nouveau-Brunswick, le Montréal et Ottawa, L'Atlantique et Nord-Ouest, le Credit Valley, le Toronto, Grey et Bruce, le Saint-Laurent et Ottawa, le Sudbury et Sault-Sainte-Marie, le Manitoba et Sud-Ouest, le Calgary et Edmonton, le Minneapolis et Saint-Paul, et un bon nombre d'autres furent fusionnés ou acquis de diverses manières jusqu'à ce que la longueur totale des lignes du Pacifique atteignit le chiffre de 7,000 milles. Des élevateurs plus commodes et plus spacieux furent construits ; les dor-

* Article de fond 30 juin 1886.

toirs sur toute la ligne furent construits par la compagnie ou devinrent sa propriété ; des hôtels splendides furent construits à Vancouver, Banff, Montréal, Québec et autres endroits ; de beaux steamers construits sur la Clyde parcoururent les grands lacs ; la ligne de paquebots Empress fut établie sur le Pacifique et entreprit le service de Vancouver à Hong-Kong ; une autre ligne semblable relia Vancouver et les ports australiens.

Tout cela s'accomplit en quelques années, mais non sans nouvelles difficultés financières et politiques. Les premières étaient devenues faciles à surmonter ; les dernières comprenaient la lutte prolongée dans le Manitoba pour la libération de cette province de la soi-disant clause du monopole du contrat primitif. De 1880 à 1887, l'agitation à ce sujet se continua et la requête du Manitoba demandant qu'on lui permît de construire ses propres voies ferrées était aussi énergique que l'air libre des prairies de l'ouest pouvait la rendre. Les protestations primitives contre la clause avaient été énergiques et les plaintes disant que la politique fédérale consistant à désavouer toutes les chartes des chemins de fer locaux accordées en désaccord avec cette politique, restreignait le développement provincial et forçait le public à payer des prix de transport excessifs, étaient appuyées sur des faits assez positifs et assez nombreux pour rendre populaires les protestations continues. Cependant, le gouvernement fédéral était lié par ses engagements et par la convention qui n'avait réellement pas été injuste dans le principe.

La compagnie, vu ses difficultés, et le gouvernement, vu ses responsabilités, avaient le droit d'empêcher, durant une certaine période, toute concurrence pouvant être nuisible au chemin de fer. Mais les jeunes colonies sont comme les jeunes gens ; elles ont parfois la tête près du bonnet et ne savent pas toujours apprécier les bienfaits qu'elles ont reçus dans le passé. Le différend atteignit

donc son état aigu en 1887, lorsque le Dominion désavoua la charte de la Vallée de la Rivière Rouge ; et les fonctionnaires provinciaux et fédéraux en vinrent presque aux coups lors de la scène de la construction. Finalement, M. John Norquay, le premier ministre, accompagné de M. Joseph Martin, alla à Ottawa où fut conclu un arrangement en vertu duquel la compagnie renonça aux "clauses du monopole" en retour pour une garantie d'intérêts de cinquante ans de la part du gouvernement fédéral sur une émission de $15,000,000 d'obligations à 3½ pro centum garanties sur les terres non-vendues de la compagnie—environ 15,000,000 d'acres.

Entretemps, les hommes qui avaient construit le chemin de fer étaient devenus millionnaires, comme ils méritaient de l'être. Leur énergie avait été herculéenne ; leur entreprise aussi honorable que leur habileté financière avait été sagace. Ils avaient tout risqué, leur réputation et leurs ressources personnelles, sur ce que l'on avait déclaré être une impossibilité naturelle, géographique et financière ; ils méritaient une récompense. Leur succès signifiait de plus l'union plus intime du Dominion, le développement du commerce extérieur, la colonisation du Nord-Ouest, la transformation des villages en villes et des villes en cités, la formation d'un nouveau lien d'union impériale. M. Stephen fut créé baronnet du Royaume-Uni par la Reine en 1888 et devint Lord Mount Stephen en 1891. M. Donald A. Smith fut créé K. C. M. G. en 1886, G. C. M. G. en 1896, et pair du Royaume l'année suivante sous les noms de Lord Strathcona et Mount Royal. M. Van Horne devint président du chemin de fer en 1888 et K. C. M. G. six ans plus tard. Sir Charles Tupper qui, au parlement et en dehors du parlement, avait bataillé si vigoureusement et si efficacement pour la grande entreprise, non-seulement ajouta à sa réputation par ses efforts et ses succès oratoires, mais fut créé G. C. M. G. en 1886 et baronnet deux ans plus tard. Ainsi d'un

conflit très difficile, de la confusion politique et d'une crise financière le chemin de fer avait surgi ; il avait été créé et développé au point de devenir une puissance pour le bien sous un grand nombre de rapports ; une puissance également pour faire arriver des gens à des buts égoïstes ; un facteur, toujours, du progrès canadien et de la force britannique, que le monde entier a été obligé de reconnaitre.

CHAPITRE XXIII

Le Nord-Ouest et la Rebellion de 1885

IL est intéressant de voir combien souvent dans l'histoire le bien semble sortir du mal. Cette vérité n'est nulle part plus souvent démontrée que dans le résultat des guerres—que celles-ci soient plus ou moins importantes en elles-mêmes. Assurément, on ne pouvait distinguer que du mal, en 1885, dans la prise d'armes des métis et des sauvages des vastes prairies du Nord-Ouest en songeant aux occasions de pillage et de massacre que facilite une pareille situation. Néanmoins, il sortit de là un sentiment d'unité parmi les habitants des provinces canadiennes, encore séparées par la distance et que l'on n'avait guères conçu jusque là. Du même coup, le spectacle des volontaires marchant depuis Halifax jusqu'au Grand Ouest, combattant les uns à côté des autres pour la confédération, donna du corps et de la permanence à l'idée Canadienne qui aurait pu passer autrement pour un enthousiasme temporaire.

CAUSES DE L'INSURRECTION

Les causes des troubles se rangent sous plusieurs noms ; la principale était la prédominance de cet esprit turbulent, sans scrupule, étourdi, qui se rencontre dans une race inquiète de gens irresponsables et ignorants. Après les agitations du fort Garry en 1870, Louis Riel n'avait pas trouvé de charme dans son séjour forcé aux Etats de l' ouest et, après avoir été élu membre du parlement par un comté métis, avoir été expulsé de la chambre, il s'était vu obligé de disparaître. Néanmoins, il continuait ses rapports avec les bois-brûlés et maintenait la réputation de héros qu'il s'était faite parmi les chasseurs des plaines



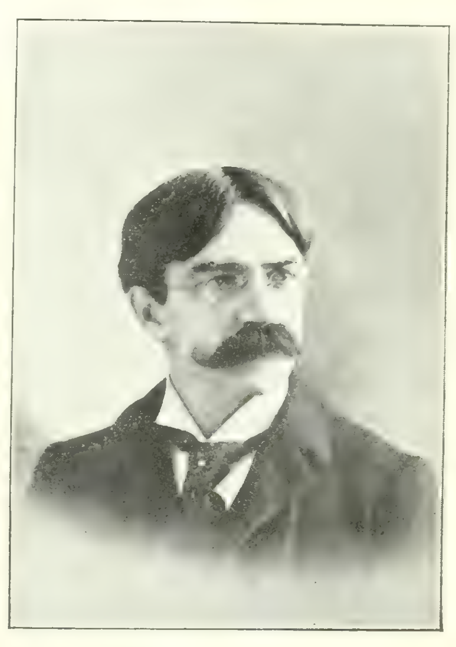
GILBERT PARKER, D.C.L., M.P.



WILLIAM WILFRID CAMPBELL



ARCHIBALD LAMPMAN



CHARLES G. D. ROBERTS

semblable à celle qu'il avait eue au milieu des paysans du fort Garry— à présent la capitale d'un monde nouveau.

En 1884, son bannissement étant fini, il reparut dans les limites des territoires et sembla se résigner à vivre paisiblement. Les soupçons des autorités à Ottawa furent endormis pour la plupart, bien qu'il existât encore une sorte de controverse entre elles et les métis. Ces derniers avaient plusieurs motifs de mécontentement dont le principal était probablement la marche envahissante des blancs au centre des régions sauvages jusque là réservées aux seuls amateurs de la grand chasse, aux ruses du coureur de bois et du trappeur, à la vie libre du métis chasseur. Le sifflet des locomotives avait retenti dans les profondeurs du désert et le buffle, décimé par une poursuite insensée, disparaissait du pays où il avait été la source réelle de la vie pour les sauvages et les métis.

COLONS BLANCS DESAPPOINTES

En sus, il y avait le désappointment des colons blancs, éparpillés jusqu'au nord où l'on s'attendait à voir passer le chemin de fer du Pacifique et qui comptaient là dessus pour s'enrichir facilement ; et aussi l'irritation des métis des territoires au sujet de certains réglements concernant les terres de l'administration fédérale. Ils demandaient à être mis sur le même pied que les métis de Manitoba qui recevaient chacun 240 acres de terres et un titre de propriété. Ils ne voulaient pas de la méthode officielle d'arpentage et d'octroi de terre et réclamaient le droit de suivre la coutume immémoriale des *habitants* français qui est de placer la tête de leurs fermes sur le bord de la rivière en étendant la propriété sur une étroite lisière dans la profondeur.

En septembre 1884 une assemblée de métis eut lieu à Saint-Laurent, colonie de la Saskatchewan ; un bill de Droits ou pétition concernant les griefs, fut dressé demandant la subdivision des territoires

du Nord-Ouest en provinces avec égalité de traitement avec les Métis du Manitoba ; des patentes devant être accordées aux colons en possession réelle des terres ; la vente de 500,000 acres de terres fédérales et la dépense du produit pour les écoles métisses, les hôpitaux et autres institutions semblables et pour grains de semence et instruments agricoles destinés aux gens les plus pauvres ; la réserve de cent cantons de terres de savanes pour être distribuées parmi les enfants des Métis durant les 120 ans à venir ; le maintien des institutions locales et un traitement plus généreux de leurs amis, voisins et parents indiens.

Dans l'intervalle le gouvernement avait nommé une commission pour s'enquérir des réclamations des Métis, et cette mesure semble démontrer que, quelque lenteur que l'on ait mis à s'occuper du sujet, il n'y avait pas indifférence sérieuse envers les besoins de cette grande partie de la population du Nord-Ouest et qu'un peu de patience aurait pu arranger toute l'affaire. Les autorités fédérales déclaraient de plus, relativement aux deux griefs dont on se plaignait, qu'il était réellement au pouvoir de n'importe quel Métis y ayant droit d'obtenir une patente de sa terre au moyen de la procédure légale ordinaire et que les réclamations présentées pour un réglement semblable à celui du Manitoba provenaient des hommes mêmes avec lesquels on avait réglé en 1870. Mais Riel voulait un soulèvement et tout prétexte lui était bon. On prétend qu'il avait les conseils et l'aide morale —mais non l'aide armée—de divers individus qui n'étaient ni Métis ni Indiens et qui, sans aucun doute, ont contribué à ce procédé d'aveuglement de soi-même dont il s'était déjà montré un adepte. Des entrepreneurs blancs, deçus dans leurs espérances, des accapareurs de terres du même acabit, eurent, dans certains cas, quelque chose à faire avec le mouvement. Ils n'avaient rien à perdre dans les troubles qui devaient en résulter et que des pessimistes avaient prédits longtemps d'avance.

Le 22 mars 1885, le gouvernement fut informé que les murmures séditieux presque imperceptibles dégénéraient en violence ouverte et que Riel, avec quarante hommes, avait saisi les sacs de malles et les chevaux du postillon à un endroit nommé le lac au Canard. Cet endroit n'était pas éloigné de Prince Albert et du Fort Carlton, où se trouvaient de petits détachements de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et était à mi-chemin entre deux fortes Réserves indiennes avec plusieurs villages métis peu éloignés. C'était à environ 300 milles de la ligne du Pacifique Canadien. Ce fut un moment d'anxiété. Disséminés sur des fermes ou des ranches isolés, ou dans de faibles colonies par toute la vaste étendue des Territoires se trouvaient un grand nombre de blancs. Autour d'eux et parmi eux se trouvaient non-seulement des chasseurs métis errants et quelques villages métis, mais des milliers de tribus indiennes. Si celles-ci se levaient en armes il y aurait des boucheries et des souffrances horribles parmi la population blanche. Les 500 gendarmes à cheval cantonnés dans de petits détachements à des endroits éloignés les uns des autres, n'auraient pu être que de peu d'utilité pour protéger la vie des citoyens advenant un soulèvement général.

MESURES PRISES POUR REPRIMER LA REBELLION

L'action du gouvernement fut prompte. Le lendemain du jour où il avait reçu la nouvelle de la mesure prise par Riel, le commandant de la milice se rendait à Winnipeg après une longue entrevue avec M. A. P. Caron, le ministre de la Milice et de la Défense ; et quelques jours après 3,300 officiers et soldats avaient été appelés en service actif et étaient en route pour le Nord-Ouest. Avec environ 1,600 officiers et soldats qui vinrent du Manitoba et du Nord-Ouest, y compris la gendarmerie à cheval, l'effectif total sous le commandement du général Middleton dépassa bientôt 5,400 hommes.* Plusieurs autres

* Les chiffres officiels sont de 5,450.

milliers voulaient y aller et la nouvelle qui arriva bientôt que le 28 mars, le major Crozier, avec 100 hommes de la gendarmerie à cheval était venu en collision avec Riel au lac au Canard et avait été forcé de se retirer laissant ses morts sur le champ de bataille électrisa tout le Dominion.

Les meilleurs régiments de la milice et la majeure partie du petit effectif régulier ou permanent du Canada étaient en même temps envoyés en avant. L'artillerie permanente du Canada, avec ses batteries de Québec et de Kingston : les Queen's Own et les Grenadiers Royaux de Toronto sous le commandement du lieutenant-colonel W. D. Otter ; le bataillon du Midland, un superbe régiment mixte sous les ordres du lieutenant-colonel A. T. H. Williams, M. P. ; le bataillon d'York et de Simcoe, sous le lieutenant-colonel W. E. O'Brien, M. P. ; la garde-du-corps du gouverneur-général de Toronto sous le lieutenant-colonel G. T. Denison ; les 65ième et 9ième bataillons de Montréal (Canadiens-français) sous les lieutenants-colonels Ouimet et Amyot repectivement ; le bataillon provisoire de Halifax, sous le lieutenant-colonel Bremner ; l'artillerie de garnison de Montréal, sous le lieutenant-colonel W. R. Oswald ; le corps de l'école d'infanterie de Toronto, la garde à pied du gouverneur-général à Ottawa, le 7ième battaillon de London et le corps de l'école de cavalerie de Québec furent les principaux régiments ou, dans quelques cas, les parties de régiments qui furent envoyés en toute hâte au siège de la révolte.

Au Manitoba et dans les Territoires, des troupes très utiles furent acceptées pour le service immédiat : Winnipeg fournit une batterie de campagne, un escadron de cavalerie, un bataillon d'infanterie légère sous le lieutenant-colonel Osborne Smith, le 90ième carabiniers, sous le lieutenant-colonel McKeand et le batallion d'infanterie de Winnipeg sous le lieutenant-colonel Thomas Scott, M. P. Les Territoires fournirent les Eclaireurs de Boulton, un brave petit corps de cavaliers de cent hommes sous les ordres du major (plus tard

sénateur) C. A. Boulton, les Eclaireurs des A. T. F. de Qu'Appelle, les Eclaireurs de la Montagne à l'Orignal, les Rocky Mountain Rangers de Calgary, les Eclaireurs de French, des Territoires, et la compagnie des Carabiniers de Battleford.

Les troupes d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse durent faire un trajet fatigant et ennuyeux pour traverser les grandes brèches qui existaient encore dans le Pacifique Canadien à l'est de Port-Arthur. Le gouvernement des Etats-Unis ne voulant pas permettre à une troupe armée de passer sur son territoire, il fallut, comme lors du soulèvement précédent de 1870, endurer beaucoup de misères et même de souffrances. Nous empruntons le tableau suivant des cruelles épreuves de cette période au rapport officiel du lieutenant-colonel C. E. Montizambert, de l'artillerie, rapport dont voici un extrait :

" Environ 400 miles * * * * durent être traversés en ayant recours au procédé constamment varié qui consistait à embarquer et à débarquer les canons et le matériel dans les wagons plats ou dans les traineaux de campagne et *vice versa*. Il y a eu seize opérations de cette nature au froid et dans la neige profonde. En partant de l'extrémité occidentale de la voie, la nuit du 30 mars, on trouva des chemins si mauvais qu'il fallut dix-sept heures pour transporter les canons au camp Magpie (distance de 30 milles). De là nous avons marché et parcouru en attelages de traîneaux une distance de 23 milles ; sur des wagons plats, découverts et ouverts, avec le thermomètre à *cinquante degrés au-dessous de zéro*. Huron Bay, Port Munro, McKellar's Bay, Jackfish, Isbister, McKay's Harbour furent dépassés en wagons plats alternatifs de construction ; et en faisant en voitures le tour de la rive nord du lac Supérieur, nous atteignimes Nipegon le soir du 3 avril. Les hommes n'avaient pas dormi depuis quatre jours et quatre nuits."

Mais ces misères de la campagne et bien d'autres furent endurées gaiement par les hommes qui, dans bien des cas, n'avaient jamais su ce que le mot privations voulait dire, qui avaient vécu dans des foyers somptueux ou du moins entourés de beaucoup de confort. Toutes les classes étaient représentées parmi les soldats. Des gradués des collèges, des commis à l'apparence délicate, de robustes fils de cultivateurs, des hommes indépendants de fortune et de position—tous animés du même désir de réprimer l'insurrection sur le sol canadien et de protéger les foyers des citoyens canadiens. Ainsi qu'on a pu le voir par le rapport du colonel Montizambert, la saison de l'année était très défavorable à une campagne active. Autour des rives septentrionales du lac Supérieur, le froid était intense et plus loin vers l'ouest la froide humidité des premiers jours du printemps pénétrait tout, même lorsque le froid réel n'était pas considérable. Les moyens de transport étaient nécessairement insuffisants pour un effectif qui avait été appelé sous les armes, équippé et transporté à 1,000 milles en quelques jours. Heureusement, la compagnie de la Baie d'Hudson, avec ses vastes ressources et sa connaissance du pays, rendit des services signalés sous la direction du major Bedson, le principal officier de transport du général.

On n'aurait pu trouver un meilleur commandant pour cette brave petite armée de volontaires que le major-général F. D. Middleton. Avec des états de service attestant sa bravoure en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, et aux Indes durant la mutinerie—alors qu'il avait été recommandé pour la croix de Victoria, mais en avait été privé par le fait technique qu'il avait fait partie de l'état-major personnel du général—et ayant fait des travaux d'organisation à Malte, à Gibraltar et à Sandhurst, il était d'un caractère trop noble pour désirer la victoire au prix du sacrifice de ses hommes, ou pour s'efforcer témérairement de se créer une réputation en précipitant ses opérations. C'était un officier hardi, bienveillant, prudent et brave qui

inspirait la confiance à ses troupes et conquit chez la plupart de ses officiers une certaine mesure de respect personnel. Il endura sa bonne part de toutes les misères et de toutes les privations de ses soldats, bien qu'il fut alors assez avancé en âge pour qu'une campagne ardue devint pour lui un juste sujet de soins et de considération.

LE PLAN DE CAMPAGNE

La marche à travers les grandes étendues de plaines hibernales et de prairies glacées depuis la voie ferrée jusqu'au siège de l'insurrection fut certainement très pénible pour les officiers et les soldats. Il n'y avait pas de chemins terrassés. Lord Melgund (aujourd'hui lord Minto et gouverneur-général du Canada) qui était chef d'état-major du général Middleton, a décrit le froid comme étant parfois intense, les piquets des tentes étant gelées dans le sol, les bottes des cavaliers étant gelés sur le fer des étriers, les hommes marchant vingt milles par jour à travers de gros vents perpétuels, des pluies froides et parfois des *blizzards*.

Le plan de campagne semble avoir été habilement conçu. Le général était obligé de couvrir et de protéger une vaste étendue de pays avec une armée peu nombreuse. Il lui fallait disposer ses hommes de façon à inspirer la terreur à de fortes réserves d'Indiens disséminées à travers les Territoires et à empêcher ainsi un soulèvement général, tout en dégageant Battleford qui était menacé, et en attaquant Riel et son habile lieutenant, Gabriel Dumont, dans leur quartier général à Batoche. Les distances étaient énormes et les difficultés de transport et d'approvisionnement également considérables. Il divisa ses troupes en trois colonnes avec le chemin de fer Pacifique Canadien près de qu'Appelle, du Courant Rapide et de Calgary, comme base générale. La colonne depuis Qu'Appelle jusqu'à Batoche était commandée par le général en personne et était composée de la batterie "A" de Québec, du 90ième bataillon, de Winnipeg,

de la batterie de campagne de Winnipeg, des grenadiers royaux, des Eclaireurs de Boulton et de French, d'une partie du bataillon de Midland et du corps des renseignements—en tout 1,078 hommes.

Le deuxième colonne, du Courant Rapide à Battleford, était sous le commandement du lieutenant-colonel W. D. Otter et était composée de la batterie "B" de Kingston, des Queen's Own, d'une partie des gardes à pied du gouverneur-général, et l'autres corps formant un total de 543 hommes. L'intention première avait été que cette colonne rejoindrait le général Middleton à Clark's Crossing, sur le bras sud de la Saskatchewan et qu'elle marcherait avec lui sur Batoche, mais elle fut détournée sur Battleford à cause des rapports alarmants de la situation dans ces parages. La troisième colonne, qui devait faire un long détour par Edmonton, avant de rencontrer les autres corps quelque part sur le bras nord de la Saskatchewan, était commandée par un vétéran, un officier qui avait été employé durant de longues années en Canada à divers travaux d'organisation—le major-général T. Bland Strange. Ses troupes se composaient principalement du 65ième bataillon et du bataillon provisoire de Winnipeg. Avec quelques éclaireurs et des membres de la gendarmerie à cheval, il avait en tout 656 hommes. Disséminées le long de la voie ferrée à divers endroits défensifs ou stratégiques, se trouvaient des parties des régiments nommés ci-dessus. La Garde-du-Corps du gouverneur-général était à Humboldt, les hommes de Halifax étaient à la Mâchoire d'Orignal et au Chapeau de la Médecine, le bataillon d'York et de Simcoe était au Fort Qu'Appelle, et d'autres détachements, à mesure que la campagne avançait, furent cantonnés à Clark's-Crossing, au Tondre, à Calgary, au Fort McLeod et aux Buttes du Cyprès. La base pour le transport des approvisionnements fut placée au Courant Rapide, sous les ordres du major-général J. Wimburn Laurie, un officier expérimenté, membre du parlement canadien.

EDIFICES DU PARLEMENT
Toronto



UNIVERSITE DE TRINITY COLLEGE
Toronto

Tout fut fait rapidement et, de fait, la rapidité des opérations semble avoir été le côté le plus remarquable de la campagne vu que cela a probablement eu pour effet de sauver un grand nombre de colons sans défense et de diminuer la durée de la guerre. La colonne Middleton partit le 6 avril—onze jours après que le premier coup de feu eut été tiré au lac au Canard, à 1,700 milles de distance de Montréal—pour une marche de 211 milles jusqu'aux rives du bras sud de la Saskatchewan, où Riel jouait alors son petit rôle de mort et de sédition. La colonne Otter quitta le Courant Rapide le 11 avril, marcha sur Battleford à 203 milles de distance, à raison de trente milles par jour et atteignit sa destination le 25. Le général Strange quitta Calgary le 20 avril et arriva à Edmonton le 5 mai, ayant parcouru 194 milles en quinze jours. Ces chiffres donnent une certaine idée de la rapidité de mobilisation qui caractérisa toute cette campagne.

Le sort des colonnes fut quelque peu varié. Celle du major-général Strange n'eut que peu de difficultés à rencontrer jusqu'à ce qu'elle atteignit Edmonton, près duquel endroit les Indiens s'étaient soulevés sous les ordres d'un chef nommé le Gros-Ours et avaient détruit des fermes et pillé des vivres dans toutes les directions. A un endroit plus éloigné appelé le lac aux Grenouilles, ils avaient massacré neuf hommes, y compris deux prêtres—et emmené prisonniers un certain nombre de femmes et d'enfants. Cet incident avait suivi celui du lac au Canard, et était la mise à exécution d'un programme de coopération entre les Métis et les Indiens que Riel avait espéré voir réussir ailleurs. D'Edmonton, le général Strange—puissament aidé par une troupe de cavalerie sous les ordres du major S. B. Steele—descendit le bras nord de la Saskatchewan jusqu'au Fort Pitt, un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, non loin du lac aux Grenouilles et à 200 milles à l'est d'Edmonton. A cet endroit, il constata que le poste avait été abandonné par l'inspecteur Dickins et son faible effectif de gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, après une résistance prolongée

contre Gros-Ours. L'inspecteur et la plupart de ses hommes réussirent à s'échapper à Battleford, après avoir enduré de grandes misères. Le 24 mai, la général s'avança à la rencontre du chef indien et le trouva à un endroit nommé la Butte au Français, dont il ne put, lui non plus, s'emparer. Un grand marais se trouvait derrière la position de Gros-Ours, et une attaque de front était impossible, de l'avis du général. Il se retira donc au Fort Pitt, où il attendit l'arrivée du général Middleton, après sa jonction projetée avec le colonel Otter.

CUT-KNIFE HILL ET FISH CREEK

Dans l'intervalle, la calonne de Battleford avait aussi essuyé ce qui parait avoir été un revers partiel. Le colonel Otter arriva à Battleford sans incident sérieux et trouva l'endroit menacé par une forte bande d'Indiens sous les ordres de l'un des chefs les plus rusés du Nord-Ouest —un nommé Poundmaker. Divers actes de déprédations avaient été commis, quelques colons venaient d'être tués et un peu de pillage avait eu lieu. Mais la situation ne semble pas avoir été aussi sérieuse qu'on l'avait représentée au général Middleton, et il n'est guère probable que le Cris astucieux aurait fait quelque chose qu'il n'aurait pu désavouer avant d'avoir constaté la tournure que la campagne devait prendre. A l'arrivée du colonel Otter, cependant, celui-ci trouva les habitants de Battleford très alarmés et Poundmaker avec environ 200 Indiens campés à environ vingt-huit milles de distance. On disait que le chef indien hésitait entre la paix et la guerre et avait presque pris la résolution d'effectuer une jonction de ses guerriers avec ceux de Gros-Ours. Afin d'empêcher cela, une reconnaisance en force fut faite par les troupes canadiennes et, à un endroit nommé Cut-Knife Hill, Otter rencontra les braves de Poundmaker. Il s'en suivit une mêlée générale qui eut pour résultat de mettre les canons canadiens hors de service ; huit hommes furent tués, quatorze furent blessés et l'on dut se replier sur Battleford, où le colonel Otter attendit l'arrivée du général Middleton,

Tout dépendait maintenant de la première colonne et de son succès contre les forces commandées par Riel et Dumont. Le 23 avril, le général avait quitté Clark's Crossing faisant avancer ses troupes en deux divisions—une de chaque côté du bras sud de la Sakatchewan—sur Batoche. On parcourut dix-huit milles durant la journée et, le lendemain matin, le détachement commandé par le général Middleton prit contact avec l'ennemi à quelques milles de la rivière dans un ravin épaissement boisé nommé Fish Creek. Les rebelles étaient bien placés derrière des épaulements très protégés et, quoique l'on fit traverser les troupes qui se trouvaient de l'autre côté de la rivière et que tout l'effectif fut engagé durant la majeure partie de la journée, l'on constata qu'il était impossible de déloger Dumont et ses hommes sans exécuter une véritable charge de front. Le capitaine James Mason—plus tard lieutenant-colonel commandant des Grenadiers Royaux, offrit de conduire la charge et insista pour obtenir la permission de le faire. Mais le général manifesta ses sentiments d'humanité en refusant de risquer la vie d'autres soldats-citoyens. Il déclara qu'il en avait déjà perdu assez. Le nombre des tués et de ceux qui moururent des suites des blessures reçues pendant la bataille s'élève à dix et le nombre des blessés dépassait quarante. Le général lui-même avait reçu une balle à travers sa casquette et les chevaux d'un bon nombre d'officiers avaient été tues sous ces derniers.

La nuit suivante fut assez triste pour des volontaires n'ayant pas l'habitude de subir patiemment une défaite et entendant encore résonner à leurs oreilles le bruit des balles et des obus. Les rebelles, cependant avaient perdu environ treize morts et dix-huit blessés, et cela semble avoir eu pour effet de les décourager, car ils se replièrent sur Batoche durant la nuit. Le général Middleton décida alors de rester à Fish Creek durant quelque temps afin de compléter l'organisation de son service d'hôpitaux, attendre des approvisionnements et

recevoir d'autres hommes qui étaient en route sous le commandement du colonel Williams. Ils arrivèrent par le vapeur Northcote, le 5 mai, et avec eux était le lieutenant-colonel Bowen Van Straubenzie, qui avait servi dans l'armée britannique aux Indes, en Chine, en Crimée, et qui, depuis des années faisait partie de la milice canadienne. L'infanterie fut aussitôt formée en brigade sous le commandement de Van Straubenzie et, deux jours après, l'on se remit en marche vers Batoche.

LA BATAILLE DE BATOCHE

Cet endroit avait été le quartier-général de Riel et de sa bande de rebelles depuis le commencement. Sous la direction de Dumont, qui possédait une certaine intuition naturelle des opérations militaires, il avait été constamment fortifié par des retranchements et des épaulements et l'on savait maintenant que la résistance serait désespérée. Le 9 mai, on eut l'expérience de ce fait. L'endroit fut bombardé et partiellement environné, mais après une journée de combat aucun progrès réel n'avait été fait. Le général envoya l'ordre de resserrer toutes les lignes de communications pour le cas où l'on aurait besoin d'aide ; il envoya lord Melgund à Ottawa avec des messages importants et avec l'entente que si les affaires devenaient plus sérieuses il reviendrait de Winnipeg, et il campa durant la nuit sous le feu continu de l'ennemi. Le jour suivant se passa à échanger des coups de fusil et les rebelles firent un léger mouvement en avant. Le troisième jour, on fit une reconnaissance afin de découvrir exactement la position de l'ennemi et se préparer à l'attaque finale. Le 12, commença un mouvement en avant qui se termina par une charge, laquelle passa à travers les épaulements de l'ennemi, emporta d'assaut ses quartiers, se répandit en triomphe dans les rues du village ; 47 rebelles furent tués et 163 blessés. Riel se rendit trois jours après. On l'envoya aussitôt captif à Régina entre les mains des autorités civiles.

La bataille fournit une intéressante révélation de l'élan et du courage des volontaires canadiens, tout comme les trois jours précédents avaient démontré jusqu'à quel point le désir souvent exprimé par le général Middleton d'éviter autant que possible les pertes de vie parmi ses troupes avait mis leur patience à l'épreuve. Cinq furent tués y compris quatre officiers, et vingt-cinq blessés, y compris deux officiers, durant le dernier jour de combat. Les honneurs de la journée sont dus au colonel Williams de Port-Hope. Brave jusqu'à la témérité et impulsif jusqu'à l'imprudence, il avait conduit la charge finale et conquis une réputation durable grâce au succès de cette charge. Environ deux mois après, il mourut des suites d'une fièvre et d'une inflammation cérébrale qui avait attaqué son système déjà affaibli par les misères, et sa nature sensible à l'extrême en face de la critique et de la discipline nécessaire dans les camps. Un monument à Port-Hope exprime l'appréciation populaire en faveur du " Héros de Batoche " tandis que dans le public sa mémoire a été couronnée du laurier de la célébrité.

Malheureusement, comme c'est parfois le cas, l'événement a causé beaucoup de discussion et il importe de dire un mot ici à ce sujet. La responsabilité d'avoir ordonné la charge est en grande partie le point à résoudre, bien que cela ne semble pas devoir affecter le mérite du colonel Williams. S'il a obéi aux ordres en marchant et s'il a devancé les autres, le résultat lui fait grand honneur. Si, sans avoir reçu d'ordres, ou si en anticipant sur les ordres, il a conduit ses hommes dans un fol élan vers les retranchements des rebelles, alors il a assumé une responsabilité que les officiers subalternes n'aiment pas d'ordinaire à prendre et, dans le service régulier, n'osent pas prendre. Les conséquences de la charge auraient pu être différentes de ce qu'elles ont été, et dans ce cas, la position d'un officier ayant agi ainsi aurait été très désagréable, quelle qu'eut été sa bravoure. Le lieutenant-colonel George T. Denison, l'un des officiers les

mieux connus de la milice canadienne et un homme dont l'opinion fait autorité, prend une attitude quelque peu extraordinaire dans un volume qui a beaucoup attiré l'attention de notre public,* en disant que "l'on a tenté de déprécier le mérite de Williams en s'efforçant de répandre l'opinion qu'il avait agi d'après les ordres du général Middleton et du colonel Van Straubenzie en engageant l'action générale." Il continue en disant que cette charge a eu pour effet, non-seulement de gagner la bataille mais encore de mettre fin à la campagne.

C'est une nouvelle idée que de prétendre que l'obéissance sur le champ de bataille doive être flétrie comme une faiblesse. Outre cela, cependant, il est difficile de voir comment la réputation du colonel Williams pourrait souffrir sérieusement du fait que l'on prétendrait qu'en conduisant la charge il a agi sous les ordres de ses supérieurs. S'il a été téméraire et impulsif au point de mener cette charge sans avoir reçu d'ordres, comme le colonel Denison le croit d'après la preuve qu'il a devant lui, alors sa réputation doit reposer sur le succès suivi de sa mort, ce qui entraîne l'impossibilité de critiquer un acte qui, il faut le répéter, aurait pu avoir des conséquences sérieuses et toutes différentes. Les déclarations officielles concernant l'affaire sont suffisamment explicites. Le général Middleton, dans son rapport du 31 mai 1885, dit que :

" Deux compagnies du Midland, soixante hommes en tout, sous le commandement du lieutenant-colonel Williams, furent déployées sur la gauche et marchèrent jusqu'au cimetière et les grenadiers, forts de 200 hommes sous le lieutenant-colonel Grasett, . . . prolongeaient la ligne vers la droite, le 90ième formant la réserve. Les Midland et les grenadiers, conduits par les lieutenants-colonels Williams et Grasett, le tout commandé par le lieutenant-colonel Van Straubenzie,

* *Soldiering in Canada.* Par le lieutenant-colonel George T. Denison. George N. Morang & Compagnie (Limitée) Toronto.

qui dirigeait la brigade, s'élança alors en avant, en criant, et repoussa l'ennemi en dehors des épaulements au front du cimetière et du ravin situé à droite de celui-ci."

Le général raconte ensuite d'autres incidents de l'action et ajoute finalement que les lieutenants-colonels Williams et Grasett "furent particulièrement remarqués par moi à cause de la vaillante manière dont ils conduisirent et encouragèrent leurs hommes à gauche, élan, par élan, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint les maisons dans la plaine—le premier ayant commencé l'assaut."

Le général ne semble avoir éprouvé nul désir de diminuer les lauriers conquis par Williams en cette occasion, et il lui donne distinctement la première place dans le rapport cité plus haut. Dans une autre dépêche datée du 30 décembre, il parle de sa mort en termes sympathiques et dit que cette perte a privé le Canada de l'un de ses meilleurs hommes et l'a privé lui-même d'un ami dévoué et sincère. Le colonel Van Straubenzie sous sa propre signature,* a déclaré "qu'à l'occasion de cette charge sur les épaulements de Batoche, le 12 mai dernier, j'ai ordonné au regretté colonel Williams en termes très péremptoires et très clairs d'avancer à la charge, avançant en même temps moi-même à la tête de la ligne d'attaque." Le lieutenant-colonel C. A. Boulton, qui fut témoin oculaire de la bataille, dans son volume *Reminiscences of the Rebellion* parle aussi de l'ordre d'avancer donné par le colonel Van Straubenzie et dit qu'il a vu lui-même l'élan rapide des Midlanders à gauche et des grenadiers au centre, mêlés au 90ième.

FIN DE LA CAMPAGNE

Il semble donc raisonnablement clair que le colonel Williams a pris les devants dans la charge finale et qu'il a été suivi de près par le colonel Grasett ; que les deux officiers obéissaient aux ordres du colonel Van Straubenzie ; que celui-ci, comme commandant de la

* *Mail* de Toronto. Lettre publiée en article de fond le 24 juillet 1885.

brigade, suivait le plan d'opérations déjà tracé par le général Middleton. L'action elle-même n'était que la vaillante conclusion d'un mouvement arrangé avec soin et conduisant à ce résultat—et il semble en conséquence aussi difficile de comprendre comment le colonel Williams, avec ses soixante ou soixante-dix hommes, aurait pu victorieusement mettre fin à la campagne en obéissant à l'ordre de charger à Batoche, qu'il le serait de comprendre comment la mention du fait qu'on lui avait ordonné de le faire pourrait nuire à sa réputation.

Le reste de la campagne peut être brièvement passée en revue. Le 24 mai, le général Middleton arrivait à Battleford ; deux jours plus tard, Poundmaker et ses chefs se rendaient ; le 30 le général, avec des mitrailleuses, de l'infanterie et de la cavalerie, partit en bateau à vapeur pour aller aider à Strange au Fort Pitt ; quelques jours après, des troupes distinctes sous les ordres de Strange et d'Otter, avec de la gendarmerie à Cheval de Prince Albert et un corps d'hommes sous les ordres du général lui-même, convergeaient de divers points sur la piste de Gros-Ours. Après une rude chasse à travers une région extrêmement difficile, la poursuite fut abandonnée et ce fut que le 2 juillet que le chef indien vint lui-même se rendre volontairement. Le soulèvement était terminé. Les volontaires fatigués et râpés retournèrent dans leurs foyers et, à Montréal, Toronto, Halifax et d'autres endroits, ils furent l'objet d'ovations qui méritent plus qu'une simple mention et qui firent germer le patriotisme dans plus d'un cœur jusque-là chancelant dans sa foi en l'avenir du Canada.

Riel, après un long procès—qui eut lieu durant une controverse aigüe soulevée par suite du fait qu'il était d'origine partiellement française et censé être catholique de religion—fut pendu à Régina le 16 novembre. La majesté de la loi et le sens commun de l'ordre national furent ainsi sévèrement affirmés comme ils auraient du l'être quinze



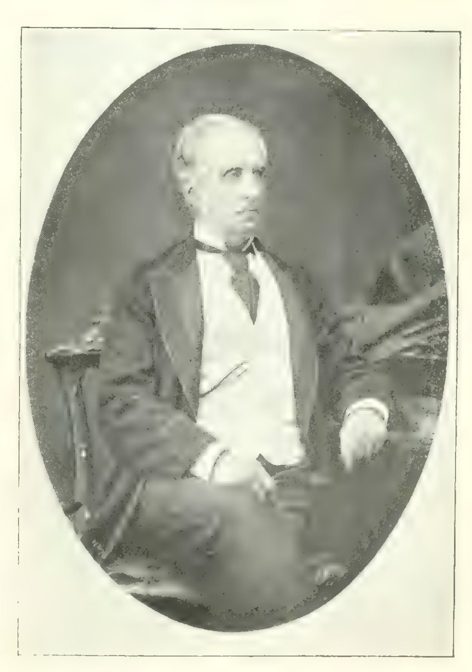
LE MARQUIS DE LORNE, K. T., G.C.M.G.,
9e duc d'Argyll Gouverneur-Général du Canada 1878-1883



SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESS LOUISE
MARQUISE DE LORNE



CHARLES, LORD MONCK, G.C.M.G.,
Gouverneur-Général du Canada 1867-1868



LE TRES-HONORABLE SIR JOHN YOUNG,
1r LORD LISGAR
Gouverneur-Général du Canada. 1868-1872

ans auparavant. Huit Indiens furent pendus pour meurtre et un certain nombre furent emprisonnés pour divers termes. Parmi ces derniers se trouvait Poundmaker, condamné à trois ans de pénitencier et qui mourut avant l'expiration de sa peine. Une médaille avec brochette fut distribuée par les autorités impériales à tous ceux qui avaient pris part à la répression de l'insurrection ; l'hon. Adolphe Caron, qui s'était montré énergique et compétent comme ministre de la Milice, fut créé K. C. M. G. ; le général Middleton reçut le même honneur à la grande satisfaction des gens ; il reçut en outre les remerciements du parlement canadien qui lui vota une somme de $20,000.

Une malheureuse affaire arriva plus tard au général par suite de la découverte de certaines irrégularités prétendues au sujet d'une saisie de fourrures appartenant aux rebelles. La confiscation semble avoir été permise par le général, sans y avoir beaucoup songé et avec la connaissance et la connivence de M. Hayter Reed, un fonctionnaire du gouvernement qui l'accompagnait en qualité de conseiller au sujet des affaires civiles des Indiens et des Métis. Une partie de ces fourrures furent partagées entre les officiers de l'état-major du général, avec sa permission et quelques-unes lui furent allouées. "Quant à ma part," disait-il dans son adresse pathétique au peuple du Canada, publiée le 21 août 1890, "je ne l'ai jamais reçue, je ne l'ai jamais demandée, et je n'y ai jamais pensé plus tard." Cependant, lorsque la question de ces fourrures fut soulevée par quelque personne irresponsable, les politiciens s'en emparèrent comme d'un moyen de nuire au gouvernement, et celui-ci, agissant avec peu de générosité et beaucoup de faiblesse, s'efforça d'échapper à la critique, relative à son administration des affaires civiles au Nord-Ouest durant la rebellion, en rejetant la responsabilité sur le général.

Puis vinrent les huées et les clameurs qui caractérisent parfois les démocraties et qui, dans le cas actuel, étaient excessivement condamnables, contre le général. Un peu auparavant, le gouvernement avait refusé d'appuyer les recommandations du général Middleton pour les honneurs et les promotions parceque la liste ne comprenait pas de Canadiens-Français, et que les membres du parlement et la presse de cette province s'étaient montrés très mécontents de cette omission. Ils se rallièrent alors assez volontiers pour attaquer le général, tandis que l'opposition voyait là, elle aussi, le moyen de tirer un parti politique de cet incident. Un grand nombre d'entre eux n'aimaient pas à voir un commandant impérial de la milice et considéraient qu'il y avait là une occasion de discréditer ce système. En conséquence, le général fut livré aux partisans et le rapport du comité spécial de la Chambre fut carrément contre lui. Sa démission devait en être le résultat, et un honnête gentleman anglais, un brave officier, qui eut mieux aimé se couper la main plutôt que de commettre un acte déshonorant, fut forcé de quitter le pays soupçonné, par plus d'un, d'avoir volé des fourrures. Tout cet épisode fait peu d'honneur au Canada et aux Canadiens et le gouvernement impérial a fait un acte plus juste en recevant sir Fred. Middleton avec faveur et en le nommant gardien des joyaux de la Couronne dans la Tour de Londres.

La rebellion était alors passée depuis longtemps, ses disputes plus ou moins oubliées, ses causes oblitérées ou guéries, ses complications politiques subséquentes dans le Canada-Français aplanies et modifiées. Mais le fait que les troupes canadiennes s'étaient si bien comportées ; la mémoire des morts et des blessés de Cut Knife, de Fish Creek et de Batoche ; le sentiment d'union qui surgit du fait que des Canadiens de tant de provinces différentes avaient marché côte à côte dans une lutte sur le sol canadien ; le souvenir de l'enthousiasme spontané qui avait accueilli partout les soldats à leur retour ; tout

cela avait concouru à développer le sentiment national—lent à se produire chez le peuple—plus que ni la Confédération, ni les grandes mesures pratiques de progrès durant les années suivantes n'auraient pu le faire. Le bien était sorti du mal : la rebellion avait donné lieu à une union plus intime : la guerre avait enfanté une patriotisme plus large.

CHAPITRE XXIV

Québec et les biens des Jésuites

LA plupart des Canadiens situés en dehors de la province de Québec ne sauraient comprendre nombre de questions politiques relatives à cette région, non plus que les combinaisons particulières d'église, d'affaires publiques et d'intérêts de race qui ont de l'importance pour tous les citoyens de la confédération, lesquelles groupées ensemble, sont nécessaires à la connaissance des milles détails entrant dans la composition de l'histoire du Canada. Tout ceci, avec d'autres points du sentiment provincial, se trouve réuni autour de la figure agressive, naturelle, éloquente, et pourtant corrompue de M. Honoré Mercier.

QUEBEC CONSERVATEUR EN POLITIQUE

Depuis la confédération jusqu'à ce moment, Québec était surtout conservateur dans son caractère politique—fidèle à sir John Macdonald dans le parlement d'Ottawa, fidèle aux chefs conservateurs dans les affaires locales, fidèle au clergé catholique français dont la sympathie pour le toryisme canadien était reconnue. Les ministères conservateurs de P. J. O. Chauveau, Gédéon Ouimet et de C. E. B. de Boucherville se succédèrent de 1867 à 1878. Ensuite, advenant une année de libéralisme sous l'honorable H. G. Joly de Lotbinière, l'ancien parti rentra au pouvoir avec sir J. A. Chapleau et J. A. Mousseau, J. J. Ross, L. O. Taillon, premiers ministres à tour de rôle jusqu'à 1887.

Sir Adolphe Chapleau fut dans Québec la figure centrale du sentiment conservateur durant ces dernières années. Orateur brillant, habile à tirer les ficelles et peut-être assez relâché en fait de morale

politique, il resta longtemps l'un des principaux inspirateurs de sa race et de son parti dans les assemblées provinciales et dans celles du parlement d'Ottawa. Contre lui, on ne voyait aucun personnage de marque jusqu'au moment où se montrèrent Honoré Mercier et Wilfrid Laurier. Se ressemblant comme deux frères en vivacité, en éloquence et par le charme de leurs manières françaises, on ne saurait voir deux hommes plus différents de caractère, de connaissances accquises et si fort diversifiés par l'épreuve. Ils furent précipités dans la fournaise à propos de la question Riel ; Mercier en sortit victorieux devant sa province mais Laurier subit une défaite comme chef du parti libéral dans la campagne fédérale. Toutefois, la victoire du premier était le commencement de la décadence ; l'insuccès du second pava la route au plus grand triomphe qui puisse être dévolu à un homme politique. Peut-être que ce double résultat contraire dépendit surtout de leurs personnalités et moins de la différence de leurs vues politiques.

L'ESPRIT DE SECTES ET DE SECTIONS SE MANIFESTE

Mercier, en 1885, avait brillé comme un météore à travers l'horison politique. Le moment était solennel. En dépit des protestations plus ou moins enflammées du Canada français, Louis Riel avait péri sur l'échafaud de Régina pour avoir inspiré la rebellion—ce que l'on représentait comme une vengeance des orangistes d'Ontario parcequ'il était catholique et métis français. Mercier et Laurier avaient tenu des grandes assemblées à Montréal où s'était activé le feu de l'esprit de sectes et de sections au point de menacer d'un incendie. Les membres français du gouvernement fédéral—Chapleau, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron—furent invités à donner leur démission et l'on offrit au premier la direction de ce que l'on nommait le "parti national." Il refusa avec exaltation ; Mercier accepta avec une égale éloquence, et le combat fut aussi chaud parmi les partisans des deux côtés.

Un changement important dans la situation, comparée aux luttes politiques du passé, était très apparent. Jusqu'alors l'Église Catholique Romaine avait été opposée aux principes du libéralisme dans la province, ou avait rencontré de l'opposition chez les partisans de ces principes. Maintenant, une scission marquée dans le grand parti conservateur semblait inévitable vu le fait que Mercier gagnait du terrain du côté de l'Eglise et attirait dans les rangs de son nouveau "parti national" les ultramontains ou l'élément clérical extrême. Riel avait expié son crime sur l'échafaud de Régina. En 1886, eurent lieu les élections provinciales et M. Mercier se lança dans la lutte avec beaucoup de vigueur et d'éloquence. Il battait en brêche les murs jusque là invulnérables du conservatisme local, avec toute la puissance d'une attitude qui en appelait aux préjugés de race et à la bigoterie religieuse et il finit par remporter la victoire. M. Taillon ne résigna pas immédiatement mais, lors de la réunion de l'Assemblée, il fut défait et Mercier devint premier ministre le 27 janvier 1887. C'était une victoire remarquable pour un homme qui n'avait jamais été au pouvoir, excepté durant quelques mois, dans le ministère Joly de 1879, et qui avait dû lutter contre l'éloquent Chapleau et tout le pouvoir organisé du conservatisme québecois. Le météore s'arrêta alors pendant quelque temps dans sa course ; le public se demandait ce qui arriverait à la suite d'un conflit qui avait eu pour résultat le renversement des anciens partis, la rupture des antiques liens politiques et ecclésiastiques, le soulèvement de l'esprit funeste de l'antagonisme de race et des préjugés religieux.

En même temps, la question Riel avait précipité une crise très importante dans les affaires fédérales. A mesure que la marée du mercièrisme s'élévait dans la province de Québec, il semblait que le parti conservateur dut être submergé au gouvernement fédéral tout comme dans les affaires provinciales. Même la personnalité magnétique

de sir John Macdonald semblait avoir perdu son influence dans cette guerre farouche de mots à propos de la mort d'un rebelle faible et sans valeur. Il était violemment dénoncé par les orateurs franco-canadiens comme "l'ennemi de notre nationalité" et fut brûlé en effigie à Montréal, tandis que Chapleau, Langevin et Caron étaient flétris ensemble dans des résolutions publiques comme "traitres à leur pays." On en était arrivé à considérer Riel comme le héros de Québec et l'un des martyrs politiques de sa race ; M. Mercier était le chef d'un mouvement qui, aux noms sacrés de la race et de la religion, finirait par venger cette exécution inique ; le Parti National devait balayer les ennemis du Canada français et de l'Eglise Catholique Romaine et M. Laurier devait conduire la partie fédérale du projet ; la province d'Ontario devait être agitée par M. Blake contre ceux qui avaient commis ce que 30,000 hommes, réunis sur le Champ de Mars, à Montréal, déclaraient être "un acte d'inhumanité et de cruauté indigne d'une nation civilisée."

La flamme des passions de sectes et de sections s'etendit tellement que sir John Macdonald lui-même, si optimiste qu'il fût, commença à craindre que son parti ne put résister à l'orage. Après l'exécution de Riel, le *Monde*, un journal conservateur français, exprimant l'opinion générale de la presse dans Québec, disait : "Le fanatisme veut une victime ; Riel a été offert en holocauste ; l'orangisme l'a pendu par haine et pour satisfaire une ancienne soif de vengeance." Le *Mail* de Toronto, l'ancien organe conservateur, mais qui alors était presque directement opposé au gouvernement, jetait du combustible sur les flammes en déclarant "qu'il faudrait de nouveau combattre pour la conquête" et que le résultat serait l'abolition des privilèges de 1763. *L'Orange Sentinel*, en réponse aux violentes datribes de ses confrères de Québec déclarait, avant l'exécution, que si le gouvernement n'osait pas pendre le rebelle, le jour n'était pas

éloigné où "l'appel aux armes se ferait entendre de nouveau à travers le Dominion."

LE DEBAT AUX COMMUNES

Telle était la position le 11 mars 1886, lorsque M. Landry présenta à la Chambre des Communes une quelque peu fameuse Résolution, comme suit : "Que cette Chambre considère qu'il est de son devoir d'exprimer son profond regret de ce que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel, convaincu de haute trahison, ait été mise à exécution." Ce député conservateur décrivit l'acte du gouvernement sur le ton de l'invective la plus violente et en termes qui furent souvent répétés durant le débat qui s'en suivit. Cette mise à exécution des lois contre un rebelle sanguinaire, intrigant, corrompu et deux fois coupable, était à ses yeux une provocation lancée à la figure de toute une nationalité, une violation des lois de la justice, une preuve de faiblesse de la part du ministère, la gratification d'une vengeance recherchée depuis longtemps, l'odieux sacrifice d'un Canadien-Français catholique sur l'autel de la haine et de la bigoterie des sectaires. Plusieurs autres orateurs prirent la parole. M. Clarke Wallace déclara que sur 2,000 loges orangistes dans le pays, six seulement avaient passé des résolutions à ce sujet. M. M. C. Cameron dénonça le gouvernement pour avoir "trafiqué de l'existence d'un homme." M. Wilfrid Laurier, dans un discours rémarquable par la pureté de sa diction, l'élégance de son langage et de son style, déclara qu'il croyait, de même que toute sa province, que l'exécution de Riel avait été "le sacrifice d'une vie non à l'inexorable justice mais aux passions violentes et à la vengeance." Sir Hector Langevin et sir Adolphe Caron défendirent fortement le gouvernement dont ils faisaient partie.

Puis vint l'événement le plus important du débat—le discours de M. Blake et la première apparition remarquable de M. J. S. D. Thompson dans l'arène fédérale. Doué d'une instruction solide, d'un



LE COMTE D'ABERDEEN, G.C.M.G., L.L.D., D.C.L.
Gouverneur Général du Canada, 1893-1898



SON EXCELLENCE LE COMTE DE MINTO, G.C.M.G.
Gouverneur Général du Canada, 1900



LE MARQUIS DE LANSDOWNE, G,C.M.G.
Gouverneur Général du Canada, 1883-1888



LORD STANLEY DE PRESTON, G.C.B.,
16e Comte de Derby, Gouverneur-Général du Canada, 1888-1893

caractère noble et d'une excellente réputation, celui-ci avait modérément réussi comme premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, avait très bien réussi comme juge de la Cour Suprême et venait d'être nommé ministre de la Justice à Ottawa. Virtuellement, la Chambre ne l'avait pas encore entendu. M. Blake était encore le chef libéral. Il avait été défait aux élections de 1882 et utilisait maintenant tout son remarquable sens juridique, sa vive intelligence et sa patiente persévérance dans des recherches pour établir une cause qui, par la logique et la force des arguments, devait, croyait-il, contribuer à amener la victoire sous son drapeau en 1887. A l'edifice chancelant du préjugé et de la passion créé par les sentiments de race et de religion que l'on avait soulevés dans le pays et au parlement, il chercha, dans un discours dont la puissance est incontestable, à donner une base et une fondation solide. Ce fut un effort remarquable par ses arguments serrés, sa science constitutionnelle et ses vigoureuses invectives. Les précédents, autorités, &c., coulaient de source comme s'ils eussent été créés expressément pour la circonstance et comme si le destin les eut taillés pour les faire ajuster ainsi qui des pierres dans l'edifice politique qu'il cherchait à étayer. La Chambre s'attendait à un grand discours et elle ne fut pas trompée dans son attente.

Il n'en était pas de même de M. Thompson. Les conservateurs les plus enthousiastes ne s'attendaient guères à ce que ce nouveau ministre, qui leur inspirait une certaine curiosité naturelle, fit plus que présenter une assez bonne défense de sa cause. Quant à lui voir renverser la structure si savamment élaborée par M. Blake, on ne croyait pas que la chose fut possible. Les libéraux eussent ri de bon cœur si quelqu'un eut prétendu que cet homme court, trapu, au teint fleuri, à l'apparence de jeunesse, venu de la Nouvelle-Ecosse, allait se montrer l'égal d'Edward Blake. Etant donnée pareille supposition, un tel succès signifiait la défaite du plus grand logicien et "debater" de la Chambre des Communes et la victoire complète du gouvernement

dans une question entrainant les points constitutionnels les plus compliqués. Cela signifiait qu'un homme nouveau aurait défait un vétéran dans l'arène parlementaire et constitutionnelle. Cependant, ce fut précisément ce qui arriva, le 12 mars devant une Chambre encombrée écoutant attentivement le discours de M. Thompson. Pendant deux heures, l'orateur, calme et sans prétention, captiva l'attention de son auditoire au point que l'on aurait pu entendre tomber une épingle. De fait, le nouveau ministre était maître de lui-même, maître de son sujet, maitre de la loi dans sa théorie, sa pratique et ses précédents, maitre de la Chambre. Il transperça la cuirasse de l'argumentation de M. Blake avec l'adresse la plus directe et la plus irrésistible, et tout en s'abstenant de faire appel aux passions, aux préjugés, aux sympathies de son auditoire, il subjugua, par la seule force du raisonnement et de la logique, une réunion d'hommes disposés à la critique et à la censure.

Trois jours après, le gouvernement se trouvait à la tête d'une majorité de 146 contre 42. La sécession de l'élément français du parti qui menaçait de se produire avait été évitée et il avait surgi un nouveau chef dont la stature politique devait grandir jusqu'à ce qu'il devint premier ministre du Canada en 1892. Le gouvernement avait grand besoin de l'aide que lui apporta son discours, et le fait qu'il était lui-même catholique romain fut aussi d'une grande utilité pour son parti. Cependant, pour le moment, bien que la majorité conservatrice fut assurée à la Chambre, M. Mercier et M. Laurier semblaient tenir Québec dans le creux de leur main. Les uns après les autres, les journaux passèrent au parti libéral et tous les jours on apprenait la nouvelle d'une défection dans les rangs du parti conservateur. Les élections provinciales, comme nous l'avons dejà dit, avaient tourné en faveur de Mercier et, sur la muraille, la main du destin semblait inscrire la prochaine défaite du gouvernement fédéral. Mais, en janvier 1887, lorsque vint la lutte, l'éloquence de Chapleau fut

opposée avec succès à celle de Laurier ; l'influence de Langevin, avec l'Eglise, dans son ensemble, fut égale à celle de Mercier avec l'élément ultramontain ; l'éloquence de tribun de l'hon. George E. Foster, qui était entré dans le ministère à peu près vers le même temps que M. Thompson, produisit beaucoup d'effet dans les provinces anglaises ; le raisonnement logique de ce dernier porta la conviction dans les cœurs ; tandis que pardessus tout, mêlée à toutes les autres influences, était la personnalité magnétique de sir John Macdonald. Le résultat fut une victoire conservatrice, avec égalité de voix à Québec, une majorité écrasante dans les provinces maritimes et du Nord-Ouest, et une assez bonne majorité dans Ontario. Un peu plus tard on annonça l'accession de M. Wilfrid Laurier au poste de chef libéral à la place de M. Blake—le premier chef de parti franco-canadien, pour les deux races, depuis le temps où le pouvoir nominal avait été entre les mains de sir Etienne Taché ou de sir Narcisse Belleau.

ORIGINE DE LA QUESTION DES BIENS DES JESUITES

Une autre question commençait à poindre à l'horizon politique, une question qui finit par soulever plusieurs des mêmes passions et des mêmes préjugés que ceux qui avaient entouré le nom de Riel. Les premières phases dans l'histoire de la question des biens des Jésuites ne semblaient pas devoir entrainer de résultats sérieux. Le 3 juillet, 1888, un bill pour le réglement d'un différend très ancien entre la Société de Jésus, la hiérarchie catholique de Québec, et la province elle-même, fut passé sans opposition à la Chambre basse de législature de Québec. Il passa également au conseil sans opposition et en temps et lieu fut sanctionné par le lieutenant-gouverneur et devint loi—sujet, naturellement, durant une certaine période, au désaveu de la part des autorités fedérales, si l'on considérait cette législation comme inconstitutionnelle ou dangereuse pour les interêts généraux de pays. Il n'y eut d'abord ni opposition populaire ni critique sérieuse. A une ou deux exceptions près,

pas un seul journal dans Québec ne discuta la question à un point de vue hostile et le comité protestant de l'Instruction Publique accepta paisiblement la promesse de $60,000 pour ses écoles qui se trouvait comprise dans la mesure.

Il semblait donc que ce serait un réglement satisfaisant d'une dispute prolongée et d'un problème compliqué. A l'origine, la question avait été assez simple. Durant les travaux héroïques des missionnaires dans l'ancien Canada, les Jésuites avaient acquis des terres et des richesses pour leur Ordre, tout en cueillant la palme du martyre et la renommée personnelle pour eux-mêmes. En 1791, après la suppression générale de l'Ordre par le pape, le roi de la Grande-Bretagne lança une proclamation approuvant sa suppression en Canada, mais laissant aux membres la jouissance viagère des biens et revenus. En 1800, le dernier Jésuite de Québec était mort et les propriétés de l'Ordre, prétendait-on, étaient échues à la Couronne. Mais dans les cas de déshérence une proportion libérale est souvent affectée à la mise en pratique de l'intention des donateurs ou à indemniser ceux qui croient avoir un droit moral à la propriété. En conséquence, bon nombre de gens, parmi lesquels figuraient quelques-uns des chefs de l'Eglise, croyaient que la réhabilitation ultérieure des Jésuites par le Vatican, et leur constitution en corps politique par la province, leur donnaient ce droit moral—quel qu'il fut. La hiérarchie de l'Eglise dans Québec prétendait, d'un autre côté, qu'aux termes de la suppression primitive par le pape, les biens auraient dû passer en entier à l'Eglise et non à la Couronne.

De là une situation politique dans une province catholique qui rendait très difficile aux gouverneurs et gouvernements successifs la tâche de régler la question de manière à satisfaire un parti ou l'autre dans l'Eglise, ou de vendre les terres d'une façon avantageuse pour le public en général. Chaque fois qu'on essayait de le faire il s'élevait de vigoureuses protestations contre tout détournement de ces biens

pour des fins autres que les fins de charité ou de religion auxquelles ils avaient été primitivement affectés par des donateurs particuliers ou par des concessions de la part du roi de France. Il n'y avait qu'une seule autorité, relativement à ce sujet, que les deux éléments ecclésiastiques reconnaissaient et auraient acceptée sans conteste: mais nul gouvernement provincial n'avait jusqu'alors désiré en appeler au pape. Cela eut pu entrainer des complications politiques plus grandes que tous les maux qui pouvaient résulter du retard apporté au réglement de la question. Malgré ses défauts, M. Mercier ne manquait pas de courage. Il résolut de régler l'affaire—et en même temps de plaire aux ultramontains qui l'avaient appuyé durant les élections—en soumettant la question au pape Léon XIII, qui devait être en quelque sorte arbitre du différend. Sa Sainteté accepta la mission, après que l'on eut donné des explications complètes au Vatican, et nomma l'archevêque de Québec son procureur pour agir dans les négociations subséquentes. Cependant, ce dernier arrangement fut annulé plus tard.

Le premier ministre de Québec réussit sous cette forme à conclure un arrangement en vertu duquel les Jésuites devaient recevoir $400,000 en réglement final de leurs réclamations s'élevant à $2,000,000, ce qui devait apparemment clore une question très débattue. Dans le préambule de sa mesure, néanmoins, il commit l'erreur d'introduire le nom du pape comme étant une espèce d'arbitre suprême entre les partis et les sections dans la province. Que cela ait été fait à dessein ou par ignorance, que cela ait été conçu dans un esprit de bigoterie religieuse, ou que ce fut le résultat de l'oubli que le reste du Dominion était en grande partie de croyances différentes à celles de sa propre province, cela importe peu quant au résultat. Et quelle qu'ait pu être la signification d'une semblable législation, appliquée avec l'approbation et le concours des autorités de Rome, il est certain qu'elle passa inaperçue chez toute la population de la

28

province de Québec. Le résultat fut très différent ailleurs. Si Québec s'était montrée indignée au sujet de l'affaire Riel, Ontario était maintenant chauffée à blanc, lentement mais sûrement, au sujet de cette introduction du nom et du pouvoir du pape dans la législation canadienne. Naturellement, dans chaque cas, ce n'était qu'une partie du peuple qui était excitée à ce point, mais ce n'en était pas moins un élément bruyant et qui trouva d'abondants moyens de s'exprimer.

UNE VIOLENTE DISPUTE DE SECTAIRES

Le protestantisme agressif dans Ontario fut pris d'une rage féroce. Les loges orangistes prodiguaient les résolutions dénonciatrices et le *Mail* de Toronto recommença ses attaques bien rédigées mais peu sages contre la province de Québec et ses institutions religieuses. Les Jésuites comme Ordre et comme individus étaient peints sous les couleurs les plus sombres que la langue ou la plume puissent produire et toutes les pages de l'histoire furent fouillées pour y trouver des exemples propres à enflammer l'opinion publique. Bientôt, la minorité protestante de Québec prit feu au contact de l'agitation soulevée ailleurs et commença à croire qu'elle avait dû être outrageusement maltraitée et qu'elle devait se joindre au mouvement pour forcer le gouvernement fédéral à désavouer la mesure odieuse. D'un autre côté, la presse française ne tarda pas à s'indigner des remarques de quelques-uns des critiques des autres provinces, et en peu de temps l'on se crut à la veille d'une lutte de sectaires plus violente que toutes celles que le Canada avait subies jusqu'alors.

On fut quelque temps sans savoir ce que ferait le gouvernement fédéral. Au point de vue politique, il se trouvait dans un dilemme sérieux. S'il désavouait la mesure, le parti perdrait probablement Québec ; s'il ne la désavouait pas, il perdait un appui également sérieux. Le 13 février, 1889, les premiers grondements de l'orage parlementaire devenu inévitable se firent entendre lorsque M. J. A. Barron se leva de son siège pour poser certaines questions au sujet

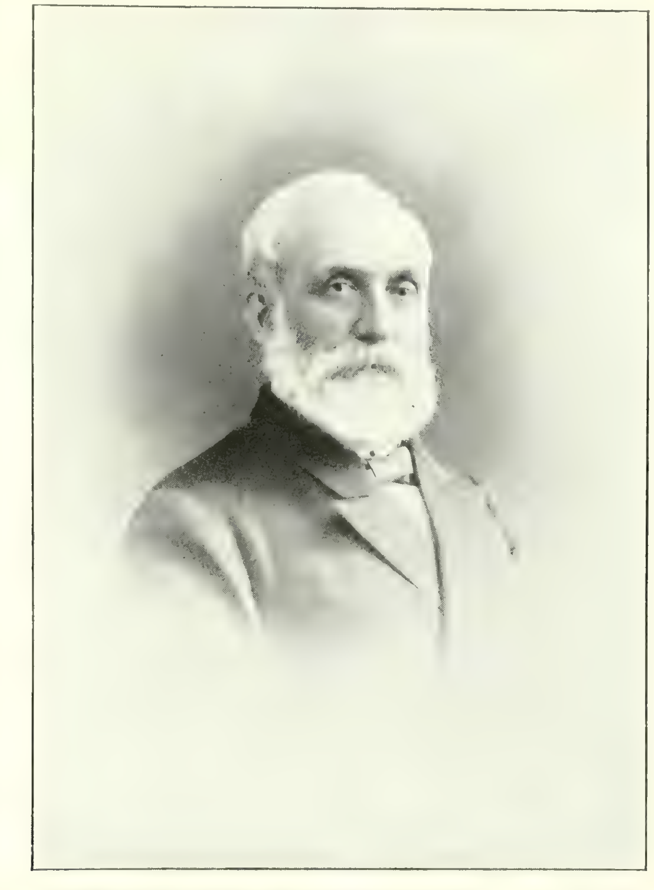
de l'Acte concernant les Biens des Jésuites de la Législature de Québec. Le ministre de la Justice, en termes clairs et concis, répliqua que le gouvernement avait considéré la question et que lui-même avait fait rapport au gouverneur général qu'au point de vue légal et constitutionnel, l'Acte était tel que l'on devait permettre sa mise en vigueur. M. Thompson devint aussitôt le point de mire d'une furieuse campagne. Son attitude dans l'affaire Riel fut oubliée et l'on déclara qu'il avait été guidé dans le cas actuel par les préjugés religieux. Le Révérend docteur George Douglas, de Montréal, le docteur Carman, chef de l'Eglise Méthodiste en Canada, le chanoine (plus tard évèque) Du Moulin, le principal Caven du collége Knox et un grand nombre d'autres membres du clergé protestant l'attaquèrent personellement, ainsi que le gouvernement, d'une façon générale, en termes violents et indignés.

Des assemblées eurent lieu à Toronto et ailleurs. Le ton des discussions y fut aussi violemment protestant que celui des réunions de Montréal avait été français et catholique en 1885. M. D'Alton McCarthy, C. R., un avocat éminent, un homme respecté, doué de beaucoup de talents, se fit le champion des Droits Egaux proposés dans des discours très énergiques et assez persuasifs. Finalement, après beaucoup de perturbation politique, la Chambre des Communes fut saisie de l'affaire au moyen d'une résolution presentée le 26 mars par le lieutenant-colonel William E. O'Brien. On ne savait pas encore ce que ferait l'opposition, et l'on ne comprenait pas tout-à-fait la force des protestants dans la Chambre. Il est assez évident, cependant, que M. McCarthy, qui était le véritable chef du mouvement, ne pouvait guère avoir assez de fidèles avec lui pour battre le gouvernement, en se coalisant avec les libéraux, à moins qu'il n'y eut abstention complète de la part des conservateurs français au moment du vote. La motion était énergique et très habilement rédigée dans les termes suivants :

"Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général énonçant,—1. Que cette chambre considère le pouvoir de désavouer les actes des assemblées législatives des provinces, conféré à Son Excellence en conseil, comme une prérogative essentielle à l'existence nationale du Canada. 2. Que ce grand pouvoir, bien qu'il ne doive jamais être mis en usage inconsidérément, devrait être exercé sans crainte pour protéger les droits d'une minorité, conserver les principes fondamentaux de la constitution et sauvegarder les intérêts généraux de la population. 3. Que, dans l'opinion de cette chambre, l'adoption, par la législature de la province de Québec, de l'acte intitulé : "Acte concernant le réglement des biens des Jésuites," est en dehors des attributions de cette législature—premièrement—parce qu'elle dote, à même les fonds publics, une organisation religieuse, et qu'elle viole par là même le principe constitutionnel incontesté de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, et de l'égalité absolue devant la loi de toutes les dénominations religieuses ; deuxièmement—parce qu'elle reconnaît l'usurpation d'un droit par un pouvoir étranger savoir : Sa Sainteté la Pape siégeant à Rome, en prétendant que son consentement était nécessaire pour autoriser la législature provinciale à disposer d'une partie du domaine public ; et aussi parce que l'acte doit dépendre de la volonté de ce même pouvoir, de même que la disposition de l'octroi est soumise à son contrôle ; et troisièmement—parce que la dotation de la société de Jésus, qui est une corps étranger, secret et politico-religieux dont l'expulsion de toute communauté chrétienne où il s'était implanté a été nécessitée par son intolérance et son ingérence indue dans les affaires d'Etat, est très dangereuse pour les libertés civiles et religieuses du peuple canadien. Et cette chambre demande, en conséquence, qu'il plaise à Son Excellence de désavouer le dit acte." Ce long réquisitoire contre l'Acte et cette critique de l'attitude prise par le gouvernement sont donnés ici en entier parcequ'ils résument succinctement et clairement la cause présentée dans



L'HONORABLE ALEXANDER MACKENZIE, M.P.
Deuxième Premier ministre du Canada



L'HONORABLE SIR MACKENZIE BOWELL, K.C.M.G.,
Sixième Premier ministre du Canada

un grand nombre de discours sur des milliers de tréteaux durant l'année suivante. La résolution était habilement rédigée dans le but d'obtenir l'appui de tous ceux qui désiraient limiter les pouvoirs de la législation provinciale ; de tous ceux qui détestaient ou craignaient le catholicisme romain ; de tous ceux qui partageaient l'aversion populaire des protestants contre le pouvoir temporel du pape et l'extension de l'influence jésuitique. Le débat qui s'en suivit fut très intéressant à cause de la quantité de recherches historiques auxquelles il donna lieu, sinon pour d'autres causes. Les Jésuites furent defendus ou accusés dans chaque phrase de louange ou d'exécration qui put être recueillie dans les fastes du passé. Le colonel O'Brien, M. J. C. Rykert, M. J. A. Barron et M. C. C. Colby se succédèrent dans des discours pour et contre. M. Colby, protestant lui-même, présenta un tableau très intéressant de l'Eglise Catholique Romaine comme instrument politique de défense contre les éléments dangereux qui existent aujourd'hui dans tous les pays, "Elle reconnait," déclairait-il, "la suprématie de l'autorité ; elle enseigne l'observation de la loi ; elle enseigne le respect du bon ordre et des autorités constituées de la société." Il la réprésenta avec raison comme opposée à l'incrédulité, à l'anarchie et à cet esprit qui n'a aucun respect pour les institutions existantes, de quelque nature qu'elles soient.

M. McCarthy lui répondit par un réquisitoire clair et incisif contre le gouvernement et tous ceux qui étaient concernés en cette affaire, soit en adoptant cette mesure, soit en la permettant. Après lui vint sir John Thompson (il avait été créé chevalier en 1888) dans un discours, comparable par la forme et le fond à son fameux plaidoyer sur la question Riel. D'autres orateurs prirent la parole, notamment M. Laurier, sir John Macdonald et sir Richard Cartwright ; puis il y eut un vote qui eut pour effet de rejeter la motion par 118 voix contre 13. Naturellement, on avait appris avant cela que l'opposition voterait avec le gouvernement, dans l'ensemble, afin de défendre le

grand principe des droits provinciaux en faveur duquel elle avait livré divers combats dans ses provinces—surtout dans Ontario et dans le Manitoba—et qui fournit alors aux deux partis une base très agréable pour se réunir. Ce vote régla la question en tant qu'il s'agissait du parlement, bien que cela eut pour effet de rendre la discussion plus intense au dehors. De même qu'il avait été impossible durant un certain temps de faire face à l'orage dans Québec à propos de l'exécution de Riel, de même il fut impossible de contrôler l'agitation dans Ontario au sujet de l'adoption de cet Acte et du refus de le désavouer de la part des autorités fédérales.

Des grandes assemblés eurent lieu. La petite minorité parlementaire était désignée sous le nom des "nobles treize" et le 12 juin 1889, à une convention tenue à Toronto, l'Association des Droits Egaux fut formée. Cette organisation proclama que les protestants de la province de Québec avaient besoin d'être sauvegardés; elle entreprit de les protéger et de résister aux empiètements apparemment croissants de l'Eglise de Rome. Elle avait plusieurs officiers influents, avec D'Alton McCarthy comme son chef parlementaire, et le ferme appui d'un grand nombre de gens très sincères et très honnêtes dans toute la province. Parmi un élément différent se recruta aussi la Protestant Protective Association ou P. P. A. comme ennemie jurée et avouée de catholicisme romain tant dans la vie privée que dans la vie publique. Le gouverneur-général reçut de M. Hugh Graham de Montréal une requête lui demandant de soumettre la constitutionalité de l'Acte à la considération de la Cour Suprême du Canada, mais cette requête fut rejetée sur l'avis du ministre de la Justice dont les raisons sont données au long dans un mémoire très bien fait publié en août. Des pétitions demandant le désaveu furent aussi reçues—celle d'Ontario contenait 156,000 signatures, et l'une de celles de Québec était signée de 9,000 noms.

Le 2 aout, une députation s'était présentée devant le gouverneur-général portant ces pétitions et lui demandant d'exercer sa prérogative personnelle en désavouant la loi en question. Lord Stanley de Preston écouta attentivement les arguments du principal Caven et autres. Sa réponse équivalut à la simple déclaration qu'il ne pouvait pas et ne voulait pas désavouer une mesure malgré son propre ministère et une forte majorité parlementaire comprenant la masse des deux partis dans le Dominion.

REGLEMENT FINAL DE LA QUESTION

Peu de temps après cela, le Comité Protestant du Conseil de l'Instruction Publique de Québec manifesta son appréciation de la valeur de l'argent, ou son défaut d'appréciation de l'agitation qui avait lieu, en acceptant, au nom des protestants de la province, le mandat public qui lui était imposé pour la distribution des $60,000 accordés aux termes de la fameuse mesure. Il posa cependant certaines conditions que M. Mercier accepta sans hésitation et, le 5 novembre, la scène finale d'un intéressant drame politique se déroula dans la ville de Québec. Là, en présence d'une nombreuse réunion d'hommes marquants, les $400,000 furent payés de la manière qui avait été préalablement prescrite. Un chèque de $100,000 fut donné à la Société de Jésus, $40,000 allèrent à l'Université Laval et le reste fut divisé en sommes de $10,000 et de $20,000 entre divers diocèses intéressés. Les autorités protestantes de l'éducation reçurent aussi leur chèque.

Il ne restait plus maintenant au parti des Droits Egaux d'autre ressource que la revanche politique. Sous la direction de McCarthy il la rechercha à la Chambre des Communes par une motion contre l'usage des deux langues officielles au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, et présenta une résolution demandant la soumission de la question constitutionnelle à la Cour Suprême. Dans

Ontario, il se fit une agitation contre l'extension du système des Écoles Séparées sous le gouvernement provincial de M. Mowat et plus tard, les murmures de la question des Écoles du Manitoba se firent entendre. Cependant, l'esprit de secte se calma assez vite et le mouvement cessa graduellement. Le succès du parti conservateur aux élections fédérales de 1891 et celui du parti libéral aux élections provinciales d'Ontario en 1890 donnèrent virtuellement le coup de grâce à l'Association des Droits Égaux et à la P. P. A.. Il en resta un fait important dans l'abandon, par M. McCarthy, du parti conservateur dont il avait été naguère l'un des chefs les plus actifs et les plus remarquables.

Cependant, le sentiment protestant au Canada eut sa revanche d'une facon très réelle, quoique très indirecte, dans la chute de M. Mercier, en décembre 1891.

Cet homme extraordinaire avait passé les quelques années de son triomphe politique dans une orgie de faste et de tous les plaisirs que le succès peut procurer. Il était allé à Rome, avait été reçu à bras ouverts par les autorités pontificales qui l'avaient créé chevalier et lui avaient décerné le titre de comte. Il était revenu dans la province pour participer à des fêtes publiques dans lesquelles la popularité de ses réceptions n'était égalée que par la magnificence de ses uniformes multicolores. Il avait vécu de façon à faire supposer qu'il possédait ou remuait des millions. Puis vinrent des murmures de corruption politique et des pots-de-vin prélevés par son gouvernement sur les opérations financières. Finalement, le scandale du chemin de fer de la Baie des Chaleurs fut mis à nu. On produisit la preuve que son gouvernement, ou lui-même, avait reçu $100,000 pour l'adjudication de l'entreprise, et une Commission Royale, par un rapport de majorité, le déclara coupable de corruption sur ce point et sur d'autres, Le lieutenant-gouverneur A. R. Angers le renvoya bientôt du pouvoir. De Boucherville devint premier ministre et, lors

des élections qui suivirent, il rallia de nouveau la province en faveur du parti conservateur. Toute l'éloquence incontestable de Mercier et toute sa popularité personnelle ne purent affecter le verdict, ni le maintenir à la tête de son parti, ni réhabiliter sa réputation personnelle. Quelques années après, cet homme très brillant, et très aimable sous plus d'un rapport, mourut pauvre et virtuellement effacé.

CHAPITRE XXV

Commerce, Tarifs, Réciprocité Illimitee

AU cours des années qui suivirent l'adoption de la Politique Nationale par le parlement, en 1879, on s'aperçut très bien que le peuple y adhérait et les élections de 1882 de 1887—nonobstant le fait que, dans ce dernier cas, il y eut en jeu d'autres motifs—paraissaient fortifier cette politique dans la population. Le commerce s'était développé énormément, puis il faiblit quelque peu, ensuite s'accrut jusque en 1891 où il atteignit $218,000,000. Les chemins de fer avaient augmenté leur parcours de 6,000 à 13,000, et leur trafic de huit à vingt et un millions de tonnes. Les dépôts dans les banques ordinaires et les banques d'épargnes s'étaient élevés de $78,000,000 à $192,000,000, et le revenu avait augmenté de seize millions. Le tarif était établi sur une moyenne de trente-cinq par cent, ou la moitié, à peu près, de celui de la république américaine. On ne pouvait douter, en plus, d'une augmentation dans plusieurs branches d'industrie et le continuel développement des fabriques, ainsi que l'accumulation de l'épargne dans les classes pauvres

LA PROTECTION EST POPULAIRE

Quoiqu'il en fut, tout n'était pas absolument comme on l'aurait cru ; il y avait, à tout prendre, des ombres dans ce tableau de brillants succès. Aux yeux de l'opposition, qui demeurait dans la zone froide depuis des années, par suite de la mauvaise grâce des électeurs, ces nuages prenaient des apparences opaques, couvraient le soleil et le firmament au point que la parti libéral s'imagina qu'il fallait appliquer un remède énergique pour guérir la plaie fiscale, politique et sociale. Il y avait certainement des motifs pour justifier le pessimisme

dela part de l'opposition, tout comme il y avait d'excellentes raisons pour la confiance et l'optimisme du parti ministériel. L'exode des Canadiens aux Etats-Unis avait continué et dans le cours des années, en était arrivé à se chiffrer par des centaines de mille jeunes gens entreprenants et énergiques ainsi disparus.

La population du pays n'avait pas augmenté très rapidement—seulement d'environ 500,000 entre les années 1881 et 1891. La dette publique s'était accrue considérablement sous le régime des fortes dépenses nécessitées par la construction du chemin de fer Pacifique Canadien et l'approfondissement des canaux. Les cultivateurs souffraient beaucoup des effets du tarif McKinley de 1890 et pour le moins, une iudustrie agricole importante—la production de l'orge—avait été virtuellement ruinée. La réciprocité des tarifs qui selon le promesse faite par sir John Macdonald en 1878 devait amener forcément la réciprocité du commerce, n'avait pas encore atteint ce but et l'on disait que les cultivateurs mouraient d'envie d'avoir à leur disposition le grand marché américan de 60,000,000 d'âmes. La vie n'était pas aussi facile qu'elle l'avait été, et la crise financière de 1893 alors prochaine projetait son ombre ; le peuple du Canada la sentait peut-être inconsciemment comme on la devinait ailleurs. On prétendait que la corruption battait son plein ; on disait que le monopole était triomphant chez les propriétaires des manufactures protégées, et le résultat net du tarif, disait-on, était la mise au pillage du pays au détriment des consommateurs.

A ces opinions extrêmes, les conservateurs opposaient le fait du progrès réel visible par tout le Canada dans l'ensemble, l'abondance des recettes, la politique d'expansion des voies ferrées, la dépense de $125,000,000 pour les travaux publics necessaires durant une douzaine d'années de pouvoir, la production du marché indigène pour le producteur local, l'amélioration du crédit national, le prestige du Canada à l'étranger, le développement du Manitoba et du Nord-Ouest. Dans

l'intervalle, entre 1878 et 1891, le programme libéral n'était pas resté stationnaire. De fait, ses changements avaient été nombreux. Sous le régime Mackenzie, le premier ministre et sir Richard Cartwright s'en étaient tenus au tarif de revenu pur et simple. Durant les années qui suivirent 1878, ce dernier était fidèle à ce principe politique et s'était répandu en invectives les plus violentes contre la protection sous toutes ses formes, surtout contre les manufacturiers qui demandaient à grands cris des secours fiscaux, traitant ceux-ci de "voleurs et de pillards." En 1876, MM. Laurier, Charlton, Joly, Paterson et autres futurs chefs libéraux semblent, d'après leurs discours, avoir penché vers une protection modérée. Mais ils restèrent fidèles à leur parti et il ne resulta rien des opinions qu'ils exprimèrent sans trop de vigueur en ce sens.

LES LIBERAUX CHANGENT LEUR PROGRAMME

En 1882, M. Edward Blake, alors chef de l'opposition, déclarait qu'il était encore opposé en principe à la protection mais qu'il reconnaissait que "nous sommes obligés de prélever annuellement une somme considérable principalement au moyen de droits d'importation imposés en grande partie sur des produits semblables à ceux qui peuvent être fabriqués ici; il en résulte comme incident nécessaire de notre système fiscal fixe, qu'il doit y avoir un grand avantage, amplement suffisant, je crois, aux yeux des protectionnistes modérés, pour le fabricant indigène."*

Sir Richard Cartwright et d'autres chefs continuèrent cependant à dénoncer la protection et ni les manufacturiers ni le public ne semblaient juger l'attitude de M. Blake comme étant suffisamment prononcée, ni ses vues suffisamment claires pour leur inspirer l'espoir que le programme fiscal existant serait raisonnablement conservé sous ses auspices. En 1887, il résolut donc de rendre la situation meilleure pour lui-même et son parti au moyen d'une déclaration

*Discours aux électeurs de Durham-Ouest, daté du 22 mai 1882.

LE TRES-HONORABLE SIR JOHN THOMPSON, P.C., K.C.M,G.,
Cinquième Premier ministre du Canada



L'HONORABLE SIR JOHN J. C. ABBOTT, K.C.M.G.,
Quatrième Premier ministre du Canada.

virtuelle portant que la Politique Nationale serait maintenue s'ils arrivaient au pouvoir. A Malvern le 22 janvier, dans un discours qui donna le diapason de la campagne suivante, il expliqua que ses opinions de 1882 s'étaient affermies d'année en année, et que l'augmentation de la dette publique et des charges annuelles, les déficits entre les recettes et les dépenses avaient rendu impraticable l'ajustement modéré du tarif qu'il avait proposé. "Il est plus évident que jamais qu'il faudra conserver un haut degré de protection et que les manufacturiers n'ont rien à craindre." Puis il proclamait que son programme était un remaniement fiscal qui aurait en vue "les réductions des dépenses permettant une réduction d'impôts; l'allègement des taxes sur les articles de première nécessité et sur la matière première des manufacturiers; un arrangement plus équitable des taxes qui maintenant pèsent injustement sur le pauvre comparé au riche; la taxation sur les articles de luxe aussi élevée qu'elle pourra l'être pour ne pas nuire à notre projet en diminuant considérablement la consommation; la restriction des monopoles de la production dans les cas où, au moyen d'une entente ou autrement, le tarif permet d'exiger un profit indu ou exorbitant du consommateur; un effort—un point très important—pour favoriser la réciprocité de commerce avec nos voisins du sud."

Cependant le corps électoral restait insensible. Apparemment, le peuple ne tenait pas à confier l'administration d'un tarif protecteur à des chefs qui avaient toujours été violemment opposés à ce principe —bien qu'ils reconnussent alors qu'il y avait eu changement dans les conditions et qu'ils consentissent à modifier leur programme. Leur deuxième échec électoral fut cependant une amère déception pour les gens de l'opposition. Ils avaient espéré conquérir les suffrages sur la double question de l'exécution de Riel—dans Québec—et l'acceptation d'un programme protecteur modéré—dans Ontario. Le sort en avait décidé autrement, et à l'automne de 1887, après que M. Blake

eut disparu comme chef et lorsque M. Laurier eut un peu pincé la nouvelle corde du commerce privilégié avec l'Angleterre, à Somerset, Québec, sir Richard Cartwright, se déclara hardiment dans un discours à Ingersoll, le 17 octobre, en faveur d'un programme bien défini de réciprocité avec les Etats-Unis pour les produits agricoles et industriels. Le libre-échange avec la république américaine devait être le nouveau programme, le nouveau sentier pour arriver au pouvoir, l'accès à un marché de 60,000,000 d'âmes, le chemin vers la richesse pour le cultivateur, le mineur et le pêcheur.

C'était un programme courageux, proposé par un homme qui n'a jamais manqué de courage durant une longue carrière politique, ni de paroles incisives, ni de sarcasmes pour exprimer ce qu'il voulait dire. Il proclama, et avec raison, l'impossibilité d'obtenir une réciprocité limitée pour les produits agricoles seulement. Il jeta de nouveau le gant aux protectionnistes. Il se déclara prêt, si c'était nécessaire, à imposer des droits contre la Grande-Bretagne en faveur des produits américains. Il représenta le marché américain comme nécessaire avant tout pour amener la prospérité générale en Canada et produire l'expansion illimitée du commerce et de la production. Ce programme n'était pas tout-à-fait neuf, bien que le titre de "réciprocité illimitée" fut certainement original. Dès 1870, le 16 mars, L. S. Huntington, fameux plus tard au sujet de l'attaque du Pacifique Canadien, avait présenté à la Chambre des Communes une Résolution en faveur d'un système du commerce continental et d'une union douanière. Le parlement l'avait rejetée aussitôt, et l'on n'avait plus entendu parler de l'idée, excepté en de rares occasions par des gens irresponsables, soit au Canada, soit aux Etats-Unis. La réciprocité elle-même avait été fréquemment préconisée et promise, mais les orateurs et les écrivains avaient eu également soin de la limiter et de la restreindre aux produits agricoles et à ceux des mines et de la mer. En 1885, M. (plus tard sir) L. H. Davies avait, de fait, proposé "une liberté

réciproque supplémentaire dans les relations commerciales des deux pays," mais la phrase était suffisamment vague pour dire n'importe quoi.

AGITATION EN FAVEUR DE LA RECIPROCITE ILLIMITEE

Le plongeon avait été fait et quelques jours plus tard vint une approbation sous forme d'une Résolution unanime passée par la Conférence Interprovinciale réunie à Québec durant le même mois et la même année où sir Richard Cartwright avait fait son discours d'Ingersoll. Y assistaient les premiers ministres libéraux de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse—MM. Mercier, Mowat, Blair, Fielding, M. John Norquay, premier ministre du Manitoba—dont les opinions politiques fédérales étaient vagues, sinon entièrement nulles ; et d'autres représentants de ces gouvernements, y compris les honorables A. S. Hardy, G. W. Ross, F. G. Marchand et J. W. Longley. La Conférence adopta diverses motions légitimes ayant pour but d'embarrasser le gouvernement fédéral et déclara entre autre chose qu'elle désirait exprimer "son opinion que la réciprocité illimitée serait avantageuse à toutes les provinces du Dominion et sa conviction que ce programme améliorerait les relations avec les Etats-Unis sans affecter la fidélité canadienne au lien britannique. Ceci démontre la rapidité avec laquelle le nouveau programme fut accepté. Une aide puissante survint aussi sous forme de discours, brochures et articles de journaux de la part du docteur Goldwin Smith et de MM. Erastus Wiman, Valancy E. Fuller et de M. J. W. Longley, de la Nouvelle-Ecosse. On ne saurait dire jusqu'à quel point le docteur Goldwin Smith fut utile au mouvement. Sa réputation d'annexionniste était bien établie et il n'hésita pas alors à déclarer publiquement que la réciprocité illimitée signifiait l'acceptation du tarif américain contre l'univers entier—y compris l'empire britannique—et qu'elle était réellement synonyme de l'union commerciale que l'on préconisait aux Etats-Unis. M. Wiman fut un partisan plus utile. Il était alors négociant éminent à New-York,

apparemment fier de son origine canadienne, bienveillant et serviable envers tous ceux qui venaient de son pays natal, il avait la direction de l'une des grandes lignes télégraphiques du Dominion et désirait beaucoup parvenir comme l'un des chefs de l'opinion publique. Durant les quatre années suivantes, sir R. Cartwright, M. Longley, procureur-général libéral de la Nouvelle-Ecosse, M. Wiman et le docteur Goldwin Smith combattirent vigoureusement et parlèrent fréquemment en faveur du nouveau programme. Ils eurent aussi durant quelque temps, et pendant toute la durée des élections générales qui suivirent, l'aide puissante du *Mail* de Toronto—qui s'était constamment éloigné de sir John Macdonald depuis l'agitation relative aux biens des Jésuites et ne revint à son allégeance conservatrice que plusieurs années plus tard.

Graduellement, le parti libéral se rallia à ses chefs pour appuyer un commerce plus libre "avec le continent auquel nous appartenons" selon la phrase malheureuse de M. Wiman. Cet appui fut donné à divers degrés et sous divers noms pour le programme même tandis que les attaques contre la protection devinrent plus violentes et servirent d'aide collatérale dans une campagne agressive en faveur de l'idée américaine. Le 14 mars 1888, sir Richard Cartwright proposa à la Chambre la résolution suivante : "Qu'il est fortement à désirer que la liberté la plus large possible de relations commerciales soit établie entre la confédération canadienne et les Etats-Unis et qu'il est opportun que tous les articles fabriqués dans ou les produits naturels de l'un ou l'autre des deux pays soient admis francs de droits dans les ports de l'un ou de l'autre—les articles assujettis aux droits d'accise ou du revenu de l'intérieur étant seuls exceptés ; qu'il est de plus opportun que le gouvernement fédéral prenne des mesures à une date rapprochée pour découvrir à quelles conditions des arrangements pourraient être faits avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir avec eux la réciprocité de commerce complète et illimitée."

Ceci définissait explicitement la nouvelle attitude prise par l'opposition et souleva une question que le gouvernement régla par un amendement proposé par M. George E. Foster, ministre des finances, lequel était conçu en termes également clairs et explicites : "Que le Canada, à l'avenir comme par le passé, désire cultiver et étendre ses relations commerciales avec les Etats-Unis en tant qu'elles ne sont pas en conflit avec le programme de protection envers les diverses industries et les intérêts du Canada, adopté en 1879 et qui depuis a reçu d'une façon si catégorique, l'appui et l'approbation du peuple." L'amendement fut dûment adopté après une longue discussion, par un vote de parti de 124 contre 67. Plus tard, durant la session, une Résolution semblable à celle de sir Richard fut proposée par M. A. G. Jones—qui devint lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse—et rejetée ; l'année suivante, le 5 mars, sir Richard Cartwright profita du fait que des motions avaient été adoptées en faveur de l'union commerciale par la chambre des Représentants à Washington pour insister de nouveau afin que des mesures fussent prises "dans le but d'obtenir la réciprocité complète et illimitée" avec la République.

En même temps, reconnaissant clairement, sinon publiquement, la difficulté de négocier des traités ou de conclure des arrangements commerciaux avec les Etats-Unis entraînant une préférence au détriment de la Grande-Bretagne, par l'entremise des plénipotentiaires britanniques, les chefs libéraux préconisaient avec insistance le droit pour les colonies de négocier indépendamment des autorités impériales. Le 18 février 1889, sir Richard Cartwright intercala ce programme collatéral, ou partie du programme général des libéraux, dans une motion qu'il présenta à la Chambre des Communes et qui déclarait que "le gouvernement et le parlement du Canada devraient acquérir le pouvoir de négocier les traités commerciaux avec des pays étrangers" et devrait obtenir des autorités impériales la permission "d'entrer en

communication directe avec tout Etat étranger dans le but de négocier des arrangements commerciaux."

Telle était la question générale devant le peuple lorsqu'eut lieu l'élection de 1891. Il n'y a aucun doute que le gouvernement durant les années écoulées entre 1887 et 1891, mésestima les progrès de ce mouvement et la force croissante d'un sentiment libre-échangiste dans le pays, sentiment qui avait été développé par l'augmentation de la dépression commerciale, par la propagande continue de l'opposition maintenant agressive, et par une ferme croyance répandue parmi les cultivateurs que la protection ne leur avait pas été aussi avantageuse qu'elle aurait dû l'être et qu'il leur serait peut-être utile d'essayer le nouveau programme. Sir John Macdonald vit assez clairement les tendances américaines du moveument, et la dégringolade inévitable vers l'annexion, et l'abîme que serait creusé entre le pays et la Grand-Bretagne par tout système d'union commerciale continentale ; et il semble avoir cru d'abord que la masse du peuple pouvait voir aussi clairement que lui-même. Heureusement un certain nombre d'hommes non-inféodés ou indifférents aux partis politiques reconnurent le danger qu'il y avait à laisser faire les choses et l'histoire de la Ligue de la Fédération Impériale en ces temps-là est l'histoire active d'une opposition forte, constante, se manifestant par une série de brochures et d'imprimés et par une succession continue d'assemblées publiques, contre tout ce qui sentait la législation fiscale anti-britannique. La Ligue et ses chefs firent plus que cela. Ils énoncèrent un programme alternatif, un meilleur principe, et insistèrent fortement sur l'idée nouvelle des relations commerciales plus intimes avec la mère-patrie.

LES ELECTIONS DE 1891

La situation, cependant, était suffisamment sérieuse lorsque sir John Macdonald, au commencement de 1891, résolut d'en appeler au pays. Il comprenait la nécessité de faire quelque chose dès l'année

précédente ; aucun acte de sa carrière politique ne fait mieux ressortir le tact naturel et la finesse politique du vieux chef que les négociations entamées par lui avec les Etats-Unis en décembre 1890. Il y a peu de raison de supposer qu'il s'attendit réellement à réussir à une époque où l'opposition canadienne se déclarait prête à aller beaucoup plus loin dans les concessions commerciales qu'il ne voulait ou ne pouvait songer à le faire, et lorsqu'il était bien connu que les chefs des Etats-Unis étaient en faveur d'une union commerciale complète entre les deux pays, tout en étant opposées—comme ils l'avaient été depuis 1866—à toute modification ordinaire ou renouvellement de l'ancien traité de réciprocité. Dans tous les cas, ce fut un mouvement politique très habile, qui suivit l'annonce de la dissolution du parlement, le 3 février 1891, que la publication d'une dépêche envoyée par le gouverneur-général au secrétaire colonial le 13 décembre précedent, et qui définissait les termes de certaines négociations que ses ministres désiraient entamer avec le gouvernement américain. Il était proposé qu'une commission conjointe, semblable à celle de 1871, serait formée avec pouvoir de traiter les questions suivantes :

1. Renouvellement du traité de réciprocité de 1854-66 avec modifications nécessaires.

2. Reconsidération du traité des pêcheries de 1888, qui avait été rejeté par le sénat des Etats-Unis, en vue de la réciprocité du commerce du poisson et des privilèges de l'achat de la boëtte, du transbordement du poisson, etc.

3. Protection du maquereau et des autres pêcheries sur la côte de l'Atlantique et dans les eaux intérieures du pays.

4. Relaxation des lois côtières du littoral du Dominion et de la République et aussi de celles qui sont en vigueur dans les Grands Lacs.

5. Sauvetage mutuel des navires naufragés.

6. Arrangements pour fixer la frontière entre l'Alaska et le Canada.

L'indignation de l'opposition lorsqu'on annonça cette nouvelle démontrait son importance. Tout ce qui pouvait être fait pour en atténuer la valeur fut accompli, cependant, jusqu'à publier une lettre signée par James G. Blaine, Secrétaire d'Etat américain, déclarant que, seule la mesure la plus large de réciprocité—le programme de l'opposition, de fait—serait considérée par le gouvernement américain. Cet effort réussit dans une certaine mesure et, voyant qu'il était nécessaire de stimuler le sentiment de son propre parti et de rallier autour de lui un élément qui était devenu mécontent du programme libéral et de ses tendances, sir John Macdonald pour la première et la dernière fois dans sa carrière, lança un manifeste politique. Il fut publié le 8 février et contenait l'appel le plus pathétique au sentiment britannique et à la loyauté canadienne qui ait été adressé, depuis les jours de Brock, au peuple de l'Amérique Britannique.

Il déclarait que le parti conservateur avait pour programme de protéger les ressources du Canada par tous les moyens possibles et compatibles avec sa position "comme partie intégrante de l'empire britannique." Il dénonçait le programme de l'opposition relativement au libre-échange avec les Etats-Unis comme produisant, "entre autres maux graves, une distinction défavorable à la mère-patrie;" et exprimait sa conviction sincère que, dans ce cas cela aurait "pour résultat inévitable l'annexion aux Etats-Unis." Il donnait des raisons très fortes pour croire que la perte de revenu provenant des produits américains en vertu de ce programme entraînerait la nécessité de taxer le peuple au montant d'au moins $7,000,000. Il déclarait qu'en conséquence du fait que le tarif canadien contre les autres pays devrait être le même que celui des Etats-Unis, afin d'empêcher l'importation en grand de marchandises par la voie du Canada en vertu de ses droits actuels moins élevés, le programme proposé équivalait au contrôle virtuel du tarif canadien par Washington. Il en appelait en termes chaleureux à la loyauté du peuple envers les anciennes



LE MARECHAL LORD ROBERTS ET QUATRE OFFICIERS CANADIENS QUI ONT SERVI AVEC DISTINCTION DANS LA GUERRE DU SUD-AFRICAIN

affiliations et traditions, aux institutions et aux idées britanniques, à son affection pour le trône, le drapeau de l'empire et la liberté. Il terminait cette adresse, qui mérite une place distinguée pour son excellence littéraire, ainsi que pour sa signification historique, par un paragraphe rempli à la fois de pathos et de patriotisme :

"Je suis né sujet britannique—je mourrai sujet britannique. De toutes mes forces, avec mon dernier souffle, je m'opposerai à la 'trahison voilée' qui s'efforce par des moyens sordides et par des offres mercenaires de détourner le peuple de son allégeance. Durant ma longue carrière publique de près d'un demi siècle, j'ai été fidèle à mon pays et à ses intérêts les plus chers, et j'en appelle avec une égale confiance aux hommes qui se sont fiés à moi dans le passé et à la jeunesse, espoir de la patrie, entre les mains de laquelle reposent les destinées l'avenir, pour obtenir aide conjointe et active dans mon dernier effort en faveur de l'unité de l'empire et la conservation de notre liberté commerciale et politique."

Ce manifeste produisit un effet instantané sur la situation et la déclaration qu'il était né et qu'il voulait mourir sujet britannique résonna à travers le pays comme un appel aux armes. "Le vieux chef, le vieux drapeau et le vieux programme" devint le cri de guerre du parti et l'écho le répéta de l'Atlantique au Pacifique, des forêts de la Nouvelle-Ecosse aux prairies de l'ouest. M. Wilfrid Laurier, comme chef du parti libéral, bien que sir Richard Cartwright eut été le chef de l'agitation en faveur de la réciprocité depuis le début, répondit promptement au manifeste de sir John par une adresse au peuple du Canada qui fut publiée le 12 février. Dans cette pièce il dénonçait la dissolution prématurée du parlement comme ayant pour but de surprendre le peuple et de lui faire rendre un verdict hâtif et inconsidéré ; il déclarait que la loi électorale existante était une mesure grossièrement injuste et d'une insuffisance voulue ; il dénonçait la Politique Nationale comme étant nuisible au cultivateur

et comme n'ayant pas réussi à arreter l'émigration du peuple vers les États-Unis, ni à favoriser le travail individuel par de meilleurs salaires ; il proclamait sa loyauté personnelle et celle de son parti envers la Couronne britannique et le lien colonial ; il exprimait l'opinion que, grâce à la réforme projetée d'"absolue liberté réciproque de commerce entre le Canada et les États-Unis," la taxe directe ne serait pas nécessaire et l'assimilation des tarifs ne serait pas inévitable. Sur la question de première importance relative à la distinction au préjudice de la Grande-Bretagne, en vertu du libre-échange avec les États-Unis, et la déclaration conservatrice portant que la nature même des choses entrainerait cette conséquence, il soumettait une simple dénégation et la déclaration vague mais significative que voici :

"On ne peut s'attendre, ce serait folie de croire à ce que les intérêts d'une colonie soient toujours identiques aux intérêts de la mère-patrie. Le jour doit arriver où pour la seule cause du développement de la vie nationale dans la colonie, il se produira un conflit d'intérêts avec la mère-patrie et, dans ce cas, tout en regrettant d'avoir à choisir, je resterais fidèle à mon pays natal."

Le peuple prit beaucoup d'intérêt à la lutte qui suivit vu que les questions qui y étaient débattues avaient une importance impériale et internationale. La presse du Royaume-Uni, des lointaines colonies australasiennes et des États-Unis, les critiqua et les étudia. Le résultat devint de plus en plus douteux à mesure que le temps approchait et de toutes les parties du Dominion arrivaient des demandes de la part des partisans de sir John Macdonald requérant sa présence dans la région. Sa santé n'était pas bonne ; il était arrivé à un âge où un peu de repos lui était devenu nécessaire et où il lui aurait fallu renoncer aux fatigues et aux responsabilités d'une campagne active ; ses médecins l'avertirent qu'il ne pourrait prendre une part éminente à la lutte qu'au risque de sa vie. Mais il ne pouvait résister aux instances de ses partisans et, convaincu que le succès aurait été compromis par son

abstention, il se jeta dans la lutte avec une ardeur intense et pas une minute trop tôt, à son point de vue.

Les éléments favorables aux libéraux consistaient en sentiment déjà développés en faveur d'une large mesure de réciprocité avec les Etats-Unis ; la dépression de l'agriculture causée par la loi McKinley ; l'influence de l'éloquence persuasive et de la personnalité de M. Laurier—surtout parmi les Canadiens-Français ; les efforts amoindris mais encore influents de l'Association des Droits Egaux dans Ontario ; le travail puissant fait par M. Mercier qui était encore premier ministre de Québec et qui retarda un voyage projeté en Europe pour rester à côté de "mon chef estimé, M. Laurier," ainsi qu'il le déclara à une grande assemblée tenue à Montréal, le 9 février ; le fait que divers scandales électoraux, impliquant le parti conservateur avaient été rendus publics durant la dernière session du parlement ; les critiques mordantes et constantes de sir Richard Cartwright ; la coopération active et hostile de presque tous les premiers ministres provinciaux—y comprise la grand influence de M. Oliver Mowat dans Ontario, de M. Mercier dans Québec, de M. Greenway, dans le Manitoba, de M. A. G. Blair au Nouveau-Brunswick et de M. W. S. Fielding, dans la Nouvelle-Ecosse.

Les éléments favorables au parti conservateur étaient, d'abord, la personnalité populaire, magnétique de son chef se présentant de nouveau devant le peuple ; l'appui splendide de sir Charles Tupper, qui avait été rappelé d'Angleterre où il exerçait les fonctions de Haut-Commissaire, pour aider à cette lutte suprême ; l'aide de sir John Thompson, avec son éloquence convaincante et résolue, et de l'honorable George F. Foster, avec son style plus populaire et plus efficace ; la publication d'une correspondence qui frisait la trahison et qui avait été échangée par M. Edward Farrar jadis rédacteur du *Mail* de Toronto et alors l'un des rédacteurs de l'organe libéral le *Globe* de Toronto ; l'appui donné à l'opposition par M. Goldwin Smith et

l'augmentation des soupçons qui en était résulté contre la loyauté du programme libéral ; l'opinion persistante des manufacturiers en faveur de la protection et leur crainte naturelle de la réciprocité ; l'expression croissant rapidement d'une forte loyauté jusqu'alors latente mais très réelle en faveur du lien britannique dans tous les partis et dans toutes les classes ; l'activité d'une petite bande d'impérialistes qui faisait tous ses efforts pour développer la crainte et l'hostilité contre l'idée du commerce continental.

MORT DE SIR JOHN MACDONALD

Le résultat de la lutte fut la victoire du chef conservateur et de son gouvernement par une majorité de vingt à trente voix. Deux membres du ministère subirent des défaites, M. C. C. Colby et M. (plus tard sir) John Carling, et deux chefs de l'opposition, M. A. G. Jones et M. Peter Mitchell. Ce fut le dernier succès politique de sir John Macdonald. Malgré l'avis sincère de ses médecins, le vieux chef, alors arrivé à la soixante-dix-septième année de son âge, s'était jeté dans la lutte avec une énergie qui semblait merveilleuse pour un homme dont la faiblesse physique était reconnue. Il s'était trouvé partout, encourageant la lutte, insufflant l'âme et la vie à ses partisans, excitant l'enthousiasme des nombreux auditoires, comme son magnétisme personnel pouvait seul le faire, apaisant les différends, aplanissant les obstacles par son étonnante combinaison de tact et de charme personnel, bref, donnant à la campagne cette impulsion victorieuse qui était nécessaire pour surmonter les nombreuses circonstances adverses du moment. Sans lui, le parti eut très certainement été défait, et sachant cela, il avait livré un dernier combat pour ce qu'il croyait être les principes fondamentaux de la nationalité canadienne et du progrès canadien—le lien britannique et la loyauté envers l'union intime et honorable du Dominion et de l'empire.

Les efforts qu'il avait faits pour diriger la campagne et pour adresser la parole aux assemblées publiques presque chaque jour

durant des semaines—en une certaine occasion il avait parlé cinq fois dans les vingt-quatre heures—triomphèrent de ses forces physiques et il revint à Ottawa pour y mourir. On se borna d'abord à annoncer qu'il avait besoin de repos, puis, après la réunion du parlement, à la fin d'avril, on annonça qu'il était indisposé. Mais l'attaque sérieuse ne se produisit que le 29 mai, bien qu'elle eut été précédée d'un grand nombre de signes avant-coureurs. Puis, en un instant, la paralysie vint arrêter ce cerveau si actif, engourdir ces brillantes facultés et réduire au silence éternel cette voix qui avait été pendant si longtemps la voix du Canada. Durant la semaine d'attente anxieuse qui suivit, les divergences politiques furent oubliées ; le peuple du Canada était par la pensée auprès du chevet d'Earnscliffe où le plus grand des constructeurs de l'Empire, le plus sage des chefs canadiens livrait silencieusement son dernier combat contre le plus puissant de tous les ennemis. Le parlement avait été ajourné ; la Reine envoyait chaque jour des câblegrammes pour s'enquérir de l'état du malade ; les gens commencèrent à comprendre quelle grande figure disparaissait ; les politiciens se mirent à trembler pour l'avenir du parti qu'il avait dirigé et qu'il avait rendu presque synonyme de lui-même. Le 6 juin sir John s'éteignit et le deuil qui s'ensuivit dans tout le Dominion fut aussi remarquable par son intensité et sa note particulière de douleur que les scènes qui signalèrent les obsèques officielles du premier ministre défunt d'Ottawa à Kingston, le lieu de sa sépulture, furent remarquables par leur splendeur. Dans le cours des années qui suivirent immédiatement, des monuments furent érigés à sa mémoire à Toronto, Kingston, Ottawa, Hamilton et Montréal, mais l'historien peut dire en toute sûreté que son monument le plus durable est dans les cœurs de ces compatriotes.

RESULTATS DES ELECTIONS

Le désarroi était dans le camp politique. Il avait été impossible au chef défunt de désigner son successeur durant les derniers jours de

sa vie, mais l'homme qui aurait dû lui succéder au pouvoir était son ami de vieille date et son bras droit—sir Charles Tupper. Ses travaux pour la Confédération et pour la construction du chemin de fer Pacifique Canadien, ses luttes en faveur de la politique nationale, sa place au premier rang, à côté de sir John Macdonald dans le combat contre la réciprocité illimitée, tout le désignait comme le chef légitime du parti. Mais il était retourné à Londres en qualité de Haut-Commissaire ; plusieurs croyaient qu'il ne tenait pas à la position ; il n'avait pas de siège au parlement ; et il ne manifestait aucun désir d'être nommé chef. En conséquence, divers groupes du parti mirent leurs favoris en nomination. Le principal Grant se prononçait en faveur de sir Charles Tupper, de même qu'un grand nombre d'autres ; M. Chapleau insistait sur la nomination de sir John Thompson, dont il vantait avec raison les aptitudes ; *Le Monde* et autres journaux français faisaient valoir les longs services de sir Hector Langevin, insistant sur le fait qu'il était le chef reconnu du parti dans Québec ; il était question de M. (plus tard sir) W. R. Meredith, qui, depuis de longues années, dirigeait l'opposition conservatrice dans la Législature provinciale d'Ontario ; on faisait valoir les titres de M. D'Alton McCarthy dont les talents et les opinions impérialistes effaçaient la mémoire des anciens différends avec le parti. Finalement, on annonça que le gouverneneur-général, après une conférence avec sir John Thompson et l'honorable J. J. C. Abbott—qui avait été le chef conservateur au sénat et qui était connu comme un homme très versé dans la science constitutionnelle et très capable comme administrateur—avait demandé à ce dernier d'accepter le poste de premier ministre.

La composition de son ministère fut en grande partie la même que celle du ministère précédent et sa tâche n'était pas facile. Les actes de corruption et les calomnies qui entourent inévitablement une administration de quatorze ans d'existence tombèrent comme une

avalanche d'accusations et de dénonciations durant la première session qui eut lieu sous la direction de M. (qui devait bientôt être sir) John Abbot dans le Sénat et sous celle de sir John Thompson aux Communes. Cette avalanche entraina sir Hector Langevin hors du ministère ; sir Adolphe Caron dut combattre pour défendre son existence politique ; M. J. G. Haggart et M. J. A. Chapleau eurent à répondre à des accusations sérieuses. Ce fut la session la plus ardue depuis la confédération et certainement la plus désagréable. Elle révéla l'existence d'une certaine insouciance dans quelques ministères et de beaucoup de corruption dans la vie publique, mais elle n'amena aucune preuve de malhonnêteté personnelle ou de corruption contre les ministres. En attendant, on avait fait le recensement du Dominion et il accusait une augmentation de population de 3,686,000 en 1871, à 4,324,000 en 1881 et à 4,829,000 en 1891. Un remaniement des sièges et de la représentation était donc devenu nécessaire et, en avril de l'année suivante, sir John Thompson introduisit une mesure à cette fin qui fut finalement adoptée après d'amères dénonciations de la part de l'opposition comme étant un "gerrymander" et un plan pour "étouffer délibéremment la voix du peuple."

Dans l'intervalle, les reliquats de la lutte politique de 1891 avaient amené deux événements importants. Le jour qui avait suivi les élections générales on publia une longue lettre de M. Edward Blake, adressée à ses commettants de Durham-Ouest quelque temps avant le jour de l'élection. Cette lettre expliquait minutieusement, sinon toujours clairement, ses raisons pour se retirer de la vie publique et pour refuser de se porter candidat au parlement. Elle dénonçait la Politique Nationale avec force détails et dans les termes les plus sévères et faisait du présent et de l'avenir du pays un tableau tellement sombre que ce document était le véritable triomphe du pessimisme dans le fond et dans la forme. Puis l'auteur abordait le sujet de

la réciprocité illimitée et déclarait qu'elle donnerait au pays les avantages d'une mesure de libre-échange plus grande que tout ce que l'on pourrait obtenir autrement dans ce sens ; qu'elle favoriserait les intérêts les plus importants du Dominion et ses industries les plus considérables et les plus naturelles ; qu'elle amenerait l'affluence des capitaux et de la population, en un mot, qu'elle donnerait au pays ses principaux besoins—des hommes, de l'argent et des marchés.

Mais cela entrainerait également, déclarait-il, des droits differentiels contre le Royaume-Uni et le reste de l'univers ; cela ferait d'énormes brèches dans le revenu et produirait un immense déficit qui ne pourrait être comblé qu'au moyen d'impôt direct—et il considérait celui-ci comme impossible dans les conditions existantes de l'opinion publique ; cela exigerait, " dans l'ensemble, au moyen d'une convention, et dans bien des cas, pour les besoins de la cause, l'assimilation en substance, dans leurs particularités principales, des tarifs " du Canada et des Etats-Unis ; il faudrait, de tout nécessité que ce fut un arrangement permanent afin de conserver le crédit financier et les intérêts industriels et cela était impossible sans le contrôle du tarif canadien par le Congrès américain—dans lequel le Dominion " aurait beaucoup moins d'influence pour effectuer ou prévenir les changements qu'il n'en aurait s'il formait plusieurs Etats de l'Union." Il terminait par une présentation élaborée, savante et parfois logique de toute la question dans la campagne récente par les mots suivants :

" La tendance en Canada vers le libre-échange illimité avec les Etats-Unis, des droits élevés étant maintenus contre le Royaume-Uni serait vers l'union politique ; et plus le plan réussirait, plus cette tendance serait forte, tant en raison de la communauté d'intérêt, du mélange des populations, des relations commerciales et sociales plus intimes, de relations fiscales frisant la dépendance que cela créerait avec les Etats-Unis, à cause de l'isolement plus prononcé et de la divergence qu'il produirait en ce qui concerne la Grande-Bretagne ; et



SCENE DE LA GUERRE DU SUD-AFRICAIN 1900.
Le Commandant Botha se rendant à l'infanterie montée du Canada

aussi, et surtout, grâce aux inconvénients qui naitraient du maintien du traités et aux appréhensions qu'il entretiendrait au sujet de son abrogation."

Ce document tomba comme un coup de tonnerre sur le parti libéral. S'il eut été publié aussitôt après avoir été écrit, et avant les élections, il est probable que sir John Macdonald eut eu la plus forte majorité dans l'histoire de la politique canadienne. Quoi qu'il en soit, la présentation de la vraie question dans toute sa nudité froissa la loyauté inhérente au libéralisme canadien et ouvrit les yeux à plus d'un avocat honorable du programme que sir John Macdonald avait dénoncé en des termes que ses adversaires avaient considérés comme étant tout simplement l'écho des pensées et des craintes d'un partisan. Le résultat pratique se fit sentir dans les élections partielles qui eurent lieu en 1892, causées par le fait qu'un certain nombre de députés avaient perdu leurs sièges, et dans lesquelles les conservateurs balayèrent tout avec d'écrasantes majorités.

Durant cette période, un autre incident dans l'histoire de cette agitation fiscale et commerciale se produisit. Conformément aux promesses qu'il avait faites au peuple durant les élections, le gouvernement canadien organisa, après de longs délais de la part des autorités américaines, une conférence pour y discuter les relations internationales. MM. James G. Blaine et J. W. Foster répresentaient les Etats-Unis et M. Mackenzie Bowell, sir John Thompson et M. G. E. Foster, le Canada. Après une longue discussion—février 1892—sur les questions de commerce et de réciprocité, il fut impossible de s'entendre. M. Blaine insistait absolument sur l'admission libre en Canada des produits manufacturés aux Etats-Unis et déclara qu'un arrangement ne pouvait être effectué qu'en rendant le tarif uniforme dans les deux pays et en assimilant le tarif canadien (contre la Grande-Bretagne, &c.) à celui des Etats-Unis. " Les déclarations des négociateurs américains étaient très explicites et figurent dans un

document officiel* signé par les négociateurs canadiens et apostillé par sir Julian Pauncefote, l'ambassadeur britannique à Washington, dans les termes suivants: "J'approuve la minute ci-dessus des procédés."

Ce fut la fin de l'agitation en faveur de la réciprocité illimitée ou de l'union commerciale. Les chefs libéraux retournèrent à la voie plus sûre de la simple dénonciation du tarif et préconisèrent un commerce généralement plus libre. Ce programme fut énoncé dans une Résolution présentée aux Communes par sir Richard Cartwright le 16 février 1893. Durant l'année suivante, le 28 mars, le même chef présenta une autre motion qui constitua nominalement le programme fiscal des libéraux aux élections de 1896: "Que les intérêts les plus chers du Canada exigent l'adoption d'une saine politique fiscale laquelle, sans commettre d'injustice envers aucune classe, favorisera le commerce domestique et étranger et hâtera le retour de la prospérité chez notre population; qu'à cette fin le tarif devrait être réduit aux besoins d'un gouvernement honnête, économe et efficace; que l'on devrait en éliminer le principe de la protection envers des industries particulières au dépens du public en général, et qu'il ne devrait être imposé que pour des fins de revenu seulement; qu'il devrait aussi être ajusté de façon à rendre libre les objets nécessaires à la vie, ou à ne peser que légèrement sur eux, et à favoriser un commerce plus libre avec l'univers—principalement avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis." Ces motions furent naturellement rejetées par des votes de parti, mais elles indiquaient clairement le changement graduel de l'orientation politique.

Le 20 juin 1893, une Convention des libéraux avait eu lieu à Ottawa pour définir la position du parti et elle avait proclamé des principes semblables à ceux qui sont exposés dans la motion ci-dessus. Les Résolutions adoptées déclaraient que le tarif du Dominion

* Documents canadiens de la Session, volume 26, numéro 52, 1892.

"devrait être basé, non comme il l'est maintenant sur le tarif protecteur, mais sur les exigences du service public;" elles dénonçaient la politique nationale comme ayant engendré des monopoles, des syndicats et des coalitions, diminué la valeur des terres agricoles. chassé les gens du pays et entravé le commerce; elles proclamaient que la protection était "radicalement malsaine et injuste envers la masse du peuple;" affirmaient qu'il était nécessaire de faire subir au tarif des changements qui offriraient "un soulagement substantiel et l'allégement des fardeaux qui écrasent le pays." Il y était aussi question de l'opportunité d'obtenir la réciprocité, du succès de l'ancien traité de 1864, et de la conviction où était le parti de la possibilité d'obtenir une mesure équitable qui comprendrait "une liste bien choisie d'articles fabriqués." Durant les trois années suivantes, cependant, la réciprocité disparut en grande partie des discours et des écrits des libéraux et aux élections de 1896, bien que les extraits ci-dessus constituassent le programme nominal de l'opposition, on en entendit encore moins parler et il ne fut plus du tout question de la réciprocité du genre illimité. D'autres affaires avaient surgi et la lutte se fit sur ces questions. Cette fois la victoire fut en faveur du libéralisme et de Laurier. Durant les quatre années de régime libéral qui suivirent, la réciprocité ne revint sur le tapis qu'une seule fois. On fit un effort pour obtenir quelque arrangement de ce genre durant les réunions de la Haute Commission Conjointe qui eurent lieu à Québec et à Washington en août, septembre et octobre 1898. Cette conférence avait cependant été saisie d'autres questions d'une haute portée et elle termina ses travaux sans en arriver à une décision définitive. En tant qu'il s'agissait des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, le gouvernement de sir Wilfrid Laurier constata, comme celui de sir John Macdonald avant lui, que la réciprocité ne pouvait être obtenue à des conditions compatibles avec le maintien honorable de la situation que le Canada

occupe dans l'empire britannique. Une union commerciale telle que celle qui avait été proposée par M. Blaine en 1892 était encore possible en tant qu'il s'agissait de la République, mais son acceptation était encore impossible pour un gouvernement canadien. Durant l'année 1898, une nouvelle phase dans le développement du Canada, de nature à l'éloigner des États-Unis et à le rapprocher de la Grande-Bretagne, fut inaugurée par l'établissement d'un tarif de préférence en vertu duquel les marchandises anglaises sont admises à 25 pro centum de moins que les produits étrangers. Les élections générales eurent lieu le 7 novembre 1900 maintenant au pouvoir du gouvernement Laurier. Au cours de la lutte on fit à peine mention de part et d'autre à l'idée jadis importante par-dessus tout, de la réciprocité, les deux partis admettant tacitement que le principe de la protection était essentiel à l'état actuel du développement canadien.

CHAPITRE XXVI

Manitoba et la Question des Ecoles

L'HISTOIRE des progrès de Manitoba durant les années qui suivirent le soulèvement du fort Garry et l'admission de cette jeune province dans le pacte féderal, le 15 juillet 1870, est familière à tous les Canadiens. La lenteur avec laquelle la petite ville prit son essor, au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, sur l'emplacement et autour du vieux fort qui avait vu tant de combats déplorables depuis et avant les jours de lord Selkirk ; l'installation du chemin de fer du Pacifique Canadien, puis la croissance rapide de Winnipeg qui atteignit 40,000 âmes ; l'envahissement des cultivateurs qui se répandirent dans les vastes plaines fertiles allant à perte de vue dans la direction de l'ouest ; la phénoménale fièvre de spéculations si caractéristique des développements et de l'expansion des choses dans l'Ouest, qui s'empara de la nouvelle province en 1879 et 1880, qui engouffra les ressources de milliers de personnes d'Ontario, sous prétexte de ventes de terres ou de villages imaginaires, là où les arpenteurs n'avaient pas même passés ; la réaction qui s'en suivit, puis la reprise régulière, persistante, d'un mouvement rationel vers le progrès qui se manifesta en temps voulu—toutes ces choses, nous en avons entendu parler assez souvent.

NOUVELLE VIE A LA FRONTIERE

Ce qui est moins compris, c'est la situation politique du pays en question, nous voulons parler de l'instinct de liberté sans mesure provenant de la vie du pionnier soustrait au contact de la civilisation. La charrette traînée par des bœufs y est encore, même à présent à côté des chars électriques et des superbes wagons palais du chemin

de fer. Le Sauvage déguenillé et déchu coudoie le fermier blanc et le commis voyageur des maisons de commerce de l'ancien Canada. Le nomade et remuant métis s'attable devant le dernier touriste arrivé de Londres, habitué de Piccadilly ou de Hyde Park. Les forts de la compagnie de la Baie d'Hudson restent encore debout dans leur position solitaire, mais, ça et là, ils commencent à être entourés par les terres cultivées des nouveaux colons ou se voyent face à face avec des villages qui poussent avec le flot de la population. Le buffle des prairies n'est plus, cependant c'est d'hier seulement, puisque ses os couvrent les déserts où les sauvagesses en loques vont les ramasser pour les vendre aux gares élégantes du chemin de fer.

CHANGEMENTS A MANITOBA

Les blancs de Manitoba ont eux-mêmes subi des transformations depuis les jours orageux de 1870. L'existence des premiers cultivateurs, qui arrivaient par dizaines, centaines et milliers, pour jouir du sol riche et facile des prairies, n'avait pas été exempte des inévitables difficultés et misères des débuts, surtout à cause des rigueurs du froid des inconvénients des inondations ou des pluies désolantes. Le climat, qu'ils ne connaissaient pas tout d'abord, les portait au découragement ; la solitude et de rudes travaux s'y joignaient, et tout cela dans une proportion un peu trop forte. Mais ce n'était rien pourtant comparé aux dangers que couraient les fermiers français et les loyalists du Canada, tant de la part des bêtes sauvages que des Indiens. Enfin, quoiqu'il en fut, la situation tournait au mieux et nous avions maintenant un peuple satisfait de la vie des plaines, aimant l'atmosphère froide des hivers, l'air vivifiant et agréable de cette contrée hygiénique, et captivés par ce sentiment vigoureux de progrès, particulier à l'ouest, où tout vibre dans le sens de l'avancement.

La marche politique de Manitoba avait été d'accord avec ces améliorations générales ; il surgit de ce milieu un problème qui devait secouer jusqu' à leurs racines les partis et les principes du public

Canadien. Durant plusieurs années, la politique locale se concentra sur des matières purement d'intérêt restreint et le gouvernement se bornait à réglementer les écoles éparpillées sur de grandes étendues de territoire à jeter les semences du régime municipal, à introduire les formes constitutionnelles et à sauvegarder les intérêts de la petite population agricole qui se développait. Alfred Boyd, M. A. Girard, H. J. H. Clarke, R. A. Davis et John Norquay se succédèrent comme premiers ministres. Après cela vint l'ére des chemins de fer, une gracieuse libéralité du Canada-Est aux provinces-sœurs de l'Ouest. Avec le Pacifique Canadien surgirent les questions de monopole, de droit de contrôle sur les lignes en concurrence, de la nécessité de la compétition, du règlement du tarif de fret et passage, de la location de branches de chemins de fer additionnelles, et toutes complications incidentes à l'expansion d'une système de transport naissant. Ces problèmes ont été réglés ou trouvent actuellement leur solution sous une forme ou sous une autre. Il y a eu, çà et là, des frictions entre le gouvernement provincial et le fédéral mais rien de trop vif, sauf peut-être à l'occasion du chemin de fer de la Rivière-Rouge.

Trois ou quatre hommes ont surgi de l'existence politique de cette province qui se sont rendus remarquables. L'archevêque Taché était un pionnier de la religion, doué d'un zèle de missionnaire intense, d'une vigueur au travail qu'il mettait toute au service de l'Eglise, et jouissant d'une très forte influence répandue au loin. Du jour où, en 1845, il franchit en canot et sur des charrettes la distance qui séparait le Canada des rives lointaines de la Rivière-Rouge, il se voua à la tâche pénible et fatigante de parcourir les profondeurs du Nord-Ouest et d'y établir le règne de l'Eglise pour les temps à venir. Il devint évêque en 1850, atteignit le sommet des honneurs ecclésiastiques en 1871 et mourut en 1894. On le trouve identifié aux questions qui agitaient la province dès ses débuts. Il prit une part importante comme médiateur auprès de Riel en 1870, aussi bien que plus tard,

en 1885, lorsque le même personnage reparut. Notons aussi son attitude décidée dans la question des Écoles de Manitoba en 1890.

L'archevêque Machray a occupé une position très semblable dans l'histoire de l'église anglicane aux Territoires, depuis sa consécration en 1865 jusqu'aujourd'hui. Son énergie personnelle très grande et sa sincère piété ont fait une impression profonde sur la population, son progrès religieux et intellectual. Il n'a jamais été, toutefois, un personnage politique de l'importance de son rival dans l'ordre ecclésiastique et religieux. L'honorable John Norquay était le frappant contraste de ces deux hommes. Métis d'origine, il fit sentir la vigueur de son tempérament sur la politique et le progrès du Manitoba, devint son premier ministre dans ce qu'on pourrait dénommer la période de première croissance de cette province, et demeura au pouvoir de 1878 à 1887. Sa modération lui assura le respect et le rendit populaire dans sa jeunesse à l'époque des troubles de 1869–70, et la même qualité lui fut bien utile subséquemment; d'autre part, son extérieur un peu rude, sa personnalité bizarre, ses étranges manières en faisaient un type unique dans la politique. A la suite d'un court interrègne rempli par le ministère de D. H. Harrison, il eut pour successeur en 1888 l'honorable Thomas Greenway, cultivateur de son état, libéral en politique, et aucunement remarquable personnellement, si ce n'est en ce qu'il réussit à se maintenir au pouvoir depuis cette date jusqu'à la fin du siècle.

Le personnage le plus marquant de son administration, en même temps que le produit le plus singulier de la politique de l'Ouest canadien, fut l'honorable Joseph Martin, procureur-général de 1887 à 1891. Radical en politique, grossier dans ses manières et de peu d'éducation, il était doué d'une formidable vigueur d'élocution et d'une audace toute aussi grande, jointes à une véritable passion pour les luttes de la politique. L'absence chez lui de tout principe arrêté en faisait, en pratique, un démagogue, et d'autre part, ses aptitudes



L'HONORABLE SIR CHARLES TUPPER, BARONNET, G.C.M.G., C.B.,
Sixième Premier Ministre du Canada

naturelles faisaient de lui un adversaire redoutable, en même temps qu'un allié utile, quoique peu fiable. Après avoir remporté une élection pour Greenway par l'abolition des écoles confessionnelles au Manitoba, et avoir incidemment préparé la mine qui allait faire sauter le gouvernement conservateur d'Ottawa, il émigra à la Colombie-Britannique. Il y fut pendant quelque temps procureur-général, démissionna soudain et amena la chute du ministère auquel il appartenait, forma un nouveau cabinet et, en 1900, subit une défaite écrasante au scrutin populaire. Sa carrière est intéressante en ce qu'elle nous montre un type de politicien comme seuls les groupes de populations de l'Ouest, encore dans un état primitif de développement, pourraient en produire et en tolérer. Un personnage beaucoup plus attachant était sir John Christian Schultz. Pionnier du commerce des fourrures, de la carrière médicale et de la politique, il connut dans la plus grande mesure les hauts et les bas de la vie au Manitoba, fut pendant plusieurs années député à la chambre des Communes, puis sénateur, et finalement pendant sept ans lieutenant-gouverneur de la province.

LA FIEVRE DE SPECULATION DE 1880

Les principaux événements de l'histoire contemporaine du Manitoba ont été la fièvre de spéculation de 1880 et la question des écoles. Le premier découlait d'un état de choses possible seulement en un pays très neuf, durant une période de prospérité, et résultait d'une augmentation soudaine de la valeur des terres, suite de la construction projetée du chemin de fer canadien du Pacifique. C'était comme si les esprits restés longtemps dans l'indifférence et dans l'ignorance même des choses, avaient eu soudain, certaine nuit de 1880, la vision d'une province grande et grandissant au delà de toutes les bornes possibles et raisonnables. Des gens qui ne connaissaient rien, et qui ne s'étaient jamais occupés du futur de la zone à blé de l'Ouest, parurent tout à coup se rendre compte de son existence et de ce qu'on en

pourrait tirer en construisant un chemin de fer à travers son étendue fertile. La lampe d'Aladin n'était rien comparé à ce facteur nouveau dans le développement de la province. Des groupes de population, des champs de blé, des villes, de grandes industries, la richesse en perspective éblouissaient les yeux des capitalistes. La fièvre de spéculation qui s'ensuivit eut un caractère essentiellement américain. Le prix des lots à bâtir à Winnipeg s'éleva bien au-dessus de ce qu'on demandait pour des terrains aux centres des villes de Montréal et de Toronto. Toutes sortes d'affaires furent lancées, dans les autres provinces aussi bien que sur les lieux mêmes. Des villes grandes et petites poussèrent (sur le papier) comme sous l'effet d'une baguette magique, et des milliers de personnes dans l'Ontario surtout, se défirent de bons placements et engagèrent toutes leurs épargnes, hypothéquèrent même leurs biens, pour s'assurer la propriété de terrains dans des villages de prairies dont les emplacements avaient à peine été délimités.

Le dénouement ne se fit pas attendre. Pendant un temps tout marcha bien et les entreprises publiques furent poussées avec vigueur. La population s'accrut quelque peu et les capitaux affluèrent dans le pays. La propriété foncière prit de la valeur dans tout le sud de la province. Mais dès l'automne de 1882 la fin arriva, la bulle creva et les millionnaires en perspective de la veille se trouvèrent en réalité des prolétaires. Nombre des colons devinrent insolvables, les banques souffrirent de fortes pertes, et le Manitoba subit un rude échec. Puis survinrent les troubles de 1885, sur le Saskatchewan, qui eurent leur contrecoup sur la province de la prairie en affectant défavorablement sa réputation et son crédit et qui contribuèrent pour leur part à retarder le mouvement de colonisation de son territoire. Peu à peu, toutefois, les affaires se rétablirent ; la richesse de son sol et la qualité de son blé s'imposèrent graduellement à l'attention du reste du Canada ; lentement mais sûrement la construction du Pacifique lui assura une

grande prospérité en faisant connaître la province à l'étranger, en y amenant de nouveaux colons, en facilitant le transport des produits, en la faisant entrer dans le champ des intérêts nationaux et du progrès général.

ORIGINE DE LA QUESTION DES ECOLES DE MANITOBA.

Puis se produisit la question des écoles de Manitoba. Ce fut d'abord uniquement une affaire provinciale. Mais elle ne tarda pas à s'introduire dans le domaine de la politique fédérale. Finalement elle souleva une tempête politique des plus dangereuses telle qu'une question mi-religieuse seule pouvait en soulever une au Canada. Il y avait eu bien des luttes au sujet de l'enseignement confessionel dans les provinces l'Amérique-Britannique. Dès avant 1863, l'Ontario avait été en proie à des dissensions de cette nature, et l'honorable George Brown s'était mis à la tête d'un mouvement très hostile au maintien des écoles séparées catholiques romaines. La pacte fédéral dans une certaine mesure régla la question au moyen d'un compromis en vertu dequel la minorité protestante de Québec et la minorité catholique d'Ontario étaient assurées d'un système d'écoles confessionnelles. La question fut remise à l'ordre du jour dans cette dernière province par suite de la concession prétendue de nouveaux privilèges en faveur de ces écoles confessionnelles que leur aurait accordés l'administration Mowat ; et durant quelques années, M. W. R. Meredith et M. D'Alton McCarthy se signalèrent dans la lutte. Mais l'agitation n'aboutit à aucun résultat. Dans le Nouveau-Brunswick, l'abolition des écoles confessionnelles, peu de temps après l'établissement de la Confédération, souleva une question que les hommes politiques eurent la sagesse de ne pas chercher à exploiter, et dont les cours de justice disposèrent finalement en déclarant constitutionnelle la mesure édictée par la législature de la province.

Au Manitoba la situation était bien différente et il en résulta des conséquences plus importantes et plus intéressantes.

Le système adopté dans cette province n'était pas le même que celui en force dans les autres parties de la Confédération. La province avait accepté l'union fédérale en faisant sur ce point des stipulations quelque peu différentes de celles des autres provinces plus anciennes. D'autre part ses conditions locales changèrent plus rapidement et plus complètement que celles d'aucune autre partie du Dominion. En 1870, lorsque le Manitoba donna son adhésion au pacte fédératif, sa petite population se répartissait à peu près également entre protestants et catholiques, et comme on pensait alors qu'une forte émigration de Canadiens-français se porterait de ce côté, on était persuadé que l'équilibre se maintiendrait assez bien. Il n'est pas douteux que les colons catholiques de la Rivière Rouge à cette époque croyaient que leurs coutumes (car on ne pourrait leur donner le nom de système) en matière de religion et d'éducation seraient maintenues.

De fait, lorsque la nouvelle législature du Manitoba fut autorisée par la loi de 1870, à légiférer sur les questions d'instruction publique, ce fut, comme pour toutes les provinces, avec la stipulation que les droits existants à l'époque de l'union, seraient respectés ; bien qu'aucune loi, qu'aucune ordonnance, qu'aucun règlement ne fut légalement en force en ce moment dans cette colonie agitée de la Rivière Rouge. Aussi la discussion devait-elle se faire plus tard sur la question de savoir jusqu'à quel point l'usage suivi à cette époque pouvait être considéré comme étant un droit dans le sens de l'acte d'union. L'archevêque Taché, qui avait été témoin de la naissance du mouvement scolaire dans le Nord-Ouest et qui pendant tant d'années avait soutenu ses premiers pas, déclara avec force subséquement qu'il avait existé en 1870 nombre de bonnes écoles pour les enfants, et que quelques-unes de ces écoles étaient régies par son église et quelques autres par des sectes protestantes. Les fonds nécessaires au soutien de celles de ces écoles qui étaient destinées aux catholiques provenaient en partie des contributions des parents et en partie des deniers de

l'Eglise. Durant cette période première, ni les catholiques ni les protestants ne s'occupaient ou n'avaient la direction d'autres écoles que de celles appartenant à leur confession religieuse.

En 1871, peu de temps après l'adhésion de la province au pacte fédéral, une loi fut passée par la législature du Manitoba établissant un système confessionnel d'éducation dans ce qu'on appelait les écoles communes. En vertu de cette loi, douze circonscriptions électorales, comprenant principalement une population protestante, devaient être considérées comme formant douze circonscriptions scolaires protestantes, sous la direction d'une section protestante du bureau provincial de l'Instruction publique. De même, douze circonscriptions, habitées principalement par des catholiques romains, formèrent un nombre égal de circonscriptions scolaires catholiques sous la gérance de la section catholique du bureau de l'Instruction publique. En sus du montant versé par le gouvernement de la province, chaque circonscription devait prélever, en la manière qu'il serait décidé à son assemblée annuelle, toute somme qui pourrait être requise. C'était au début, à beaucoup d'égards, l'application du système de Québec à une nouvelle province. Mais, les conditions, on le comprend, étaient très différentes et cette différence ne fit que s'accentuer à mesure que la population protestante s'accrut en nombre. Le système fut modifié en 1873 et en 1876, en vue de l'adapter aux conditions nouvelles et changeantes, mais le principe général restait le même. Au reste, le système, d'une manière générale, donnait de bons résultats et fonctionnait à la satisfaction des diverses confessions religieuses de la population manitobaine.

Il s'était produit quelque agitation en 1876, par suite du développement graduel de villages et de bourgs, et par suite de la croissance de ce qu'on pourrait appeler un peu librement la population urbaine. Mais elle fut calmée par les amendements que l'on fit cette année-là à la loi, lesquels autorisèrent l'émission de bons par les

circonscriptions scolaires, la construction de bâtiments scolaires convenables. Le bureau provincial fut également reconstitué d'une manière satisfaisante. Pendant nombre d'années, les choses marchèrent sans qu'il se produisit de disputes religieuses, jusqu'en l'année 1890. Il y avait alors 628 écoles protestantes et 91 écoles catholiques dans la province, et la subvention du gouvernement continuait à être répartie proportionnellement entre les deux sections du bureau de l'Instruction publique. Cependant, le fanatisme religieux avait soufflé sur Québec et sur Ontario, et menaçait d'embraser ces deux provinces, par suite de l'apparition sur la scène d'hommes tels que Mercier et MacCarthy, Laurier et Meredith. L'agitation au sujet de Riel et des Biens des Jésuites eut son contre-coup jusqu'au Manitoba ; l'instinct du politicien démagogue s'empara de M. Joseph Martin, et un moment d'effervescence populaire fut mis à profit, durant la session de 1890, pour décréter l'abolition des écoles séparées,

Le principe d'écoles nationales non-confessionnelles est des plus bienfaisants lorsqu'il peut être appliqué sans réelle injustice pour ceux qui ne l'acceptent pas. Mais les circonstances dans lesquelles cet acte du gouvernment Greenway-Martin fut passé en faisaient une mesure odieuse et la loi prit aux yeux de la minorité la forme d'une répudiation des garanties données par la province et le Dominion. Cependant, les protestations du clergé catholique romain au Manitoba et les attaques vigoureuses dirigées par l'archevêque Taché contre l'administration, dans une série de lettres historiques publiées par le Winnipeg *Free Press*, produisirent une impression assez profonde sur la population catholique des autres parties du Canada, pour faire sortir la question de l'arène provinciale. D'autre part, la minorité n'avait pas assez d'influence sur les lieux pour arrêter la majorité protestante très grande ou pour empêcher M. Greenway de se faire acclamer par le suffrage populaire aux élections de 1892.

Sous le nouveau système d'instruction publique, la composition du bureau d'éducation fut naturellement complètement changée ; et toutes les recettes provenant des taxes scolaires, qu'elles fussent de source protestante ou de source catholique, furent appliquées au maintien des écoles de la province sans distinction de religion. Le ministère provincial fut désormais le bureau d'éducation, avec l'assistance d'un bureau consultatif, composé de quatre ou de six membres nommés par l'exécutif, deux élus par les instituteurs de la province et un choisi par l'université de Manitoba. Le département, ou le gouvernement se chargeait de tout le travail d'administration en rapport avec l'instruction publique ; le bureau consultatif devait être en réalité une commission d'experts régissant toutes les matières d'un caractère technique comme celles se rapportant aux aptitudes des instituteurs, aux livres de classe, aux examens d'inscription et de promotion dans les écoles et aux formes d'exercices religieux. Des arrondissements scolaires, sous la gestion de commissaires élus par les contribuables, furent institués. D'une manière générale, ce système a donné de bons résultats, le niveau de l'instruction s'est élevé, le nombre des écoles a atteint 1,018 en 1897, et la subvention du gouvernement de la province s'est élevé à $190,000.

Mais pour les catholiques romains cette législation et ce système étaient détestables. Là, comme dans Québec et dans Ontario, leur désir était d'envoyer leurs enfants à des écoles où l'instruction religieuse tenait la première place et où l'enseignement profane n'était que secondaire. Ils ne voulaient point des prières protestantes, quelque déformées qu'elles pussent être, et ils demandaient des écoles à eux. Ils se mirent à soutenir leurs propres écoles par le moyen de contributions particulières, bien que cela les forçât à payer double taxe pour les fins d'éducation. Naturellement, la question fut bientôt agitée et discutée dans les autres provinces où les catholiques

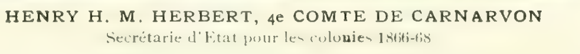
jouissaient de droits et de privilèges qu'ils considéraient garantis par le pacte fédéral.

LA LOI DES ECOLES DANS L'ARENE FEDERALE

La première démarche que l'on fit dans ce sens, fut une tentative de faire désavouer la loi comme attentatoire aux droits d'une minorité provinciale. Une pétition en date du 6 mars 1891, fut présentée au gouvernement fédéral signée par les archevêques et évêques catholiques romains du Dominion, dans laquelle il était déclaré que la loi des Ecoles de Manitoba et la loi subséquente qui abolissait l'usage de la langue française dans la chambre législative, étaient "contraires aux intérêts les plus chers" d'une grande partie des fidèles sujets de la reine ; contraires "aux assurances données dans le cours des négociations qui avaient déterminé l'adhésion de la province de Manitoba au pacte fédéral ; contraire aux termes de la loi organique de l'Amérique-Britannique du Nord et à la loi constitutive du Manitoba ; contraire aux principes de la bonne foi publique."

Un peu plus tard, le 4 avril, la presse française de Québec publia une lettre pastorale du cardinal Taschereau et de l'épiscopat de la province, laquelle avait été lue dans toutes les églises catholiques. Il y était déclaré que cette législation aurait pour effet de "détruire la foi chez les enfants catholiques" du Manitoba et "dépouillerait l'église de ses droits sacrés." On y réclamait de nouveau "le droit de l'église de diriger l'éducation des enfants catholiques" dans les écoles, et les catholiques y étaient invités "à prier et à travailler pour le triomphe de la justice." Toutefois, se conformant au précédent qu'ils avaient établi à l'occasion de la question des Biens des Jésuites, le gouvernement ne voulut point céder à cette pression religieuse, et à la pression politique encore plus forte qui se produisit en même temps. Il refusa d'intervenir dans les questions provinciales et permit aux deux mesures d'acquérir force de loi. Au sujet de cette loi des Ecoles, sir John Thompson, ministre de la Justice, soumit un





HENRY H. M. HERBERT, 4e COMTE DE CARNARVON

Secrétarie d'Etat pour les colonies 1866-68



LE TRES-HONORABLE J. CHAMBERLAIN, M.P.

Secrétaire d'Etat pour les colonies, 1895-1900

rapport au gouvernement dont la conclusion était à l'effet de ne pas invalider la loi. Ce rapport en date due 21 mars 1891, devint le sujet d'une controverse ardente et eut aussi des résultats importants. Il y faisait l examen des pouvoirs de la législature provinciale et déclarait que la question devait être laissée à la décision des tribunaux. Si, par la suite, la minorité manitobaine perdait sa cause devant les cours, ce serait alors peut-être au gouvernement fédéral à intervenir en vertu des termes de cette partie de la section 22 de la loi organique du Manitoba qui déclare "qu'il y aura appel à l'exécutif de toute loi ou décision de la législature de la province, ou de toute autorité provisoire, affectant un droit ou un privilège de la minorité catholique ou de la minorité protestante des fidèles sujets de Sa Majesté en matière d'éducation. Le parlement a le pouvoir de faire des lois rémédiatrices pour l'exécution des dispositifs de cette section ou de tout arrêté de l'exécutif."

Entretemps, on faisait la lutte énergiquement devant les cours provinciales. Un appel fut porté devant les tribunaux manitobains par M. J. K. Barrett, au nom des contribuables catholiques de Winnipeg, à l'occasion de deux règlements de la ville qui imposaient une taxe sur les citoyens de toute croyance pour le soutien des écoles publiques. Dans cette cause on prétendait que l'ancienne loi était toujours en force, la loi nouvelle n'étant pas constitutionnelle, et la section 22 de la loi organique du Manitoba (en vertu de laquelle la province était entrée dans la confédération) déclarant que "rien dans ces lois (provinciales) ne devra affecter défavorablement aucun droit ou privilège touchant les écoles confessionnelles dont une classe quelconque de personnes est investie en vertu de la loi ou de la coutume dans les provinces au temps de l'union." Le gouvernement manitobain plaida à l'encontre que le système des écoles séparées n'avait pas été réellement en existence à cette époque, et que, par conséquent, la minorité catholique n'avait aucuns garantie de ce chef.

Le 22 février 1891, la cour du Banc de la Reine de la province déclara la loi valide, trois juges se prononçant en faveur de son maintien et le quatrième—canadien-français et catholique—étant dissident. Appel fut interjeté sur le champ à la cour suprême du Canada, et en octobre suivant, ce tribunal déclara la loi *ultra vires*, et les règlements de la ville non avenus. Ce jugement fut rendu à l'unanimité, et sir William Ritchie en le rendant maintint que l'Acte d'Union interdisait l'abolition des écoles séparées par les législatures provinciales.

L'excitation, on le conçoit, fut grande à Winnipeg, et l'administration Greenway annonça aussitôt son intention d'interjeter appel auprès du comité judiciaire du Conseil privé impérial. Vers la fin de juillet 1892, le jugement de plus haut tribunal de l'empire fut rendu. Il maintenait la décision des tribunaux manitobains, déclarait légal la loi de 1890 et annulait le jugement de la cour suprême du Canada. Il se produisit aussitôt un mouvement en faveur d'un appel au gouvernement en vue d'une législation rémédiatrice et d'une intervention de l'autorité fédérale. Ce fut le véritable commencement de la tempête qui devait sévir pendant quatre années et déterminer finalement la chute du gouvernement conservateur à Ottawa sous la pression des factions hostiles catholique et protestante. Le rapport de sir John Thompson (1891) devint le sujet d'une discussion très vive et la section 22 de la loi du Manitoba une question de politique fédérale. La question de la possibilité d'intervention de la part du gouvernement fédéral provoqua des discours violents de part et d'autre. Les orateurs et les journaux du parti libéral de l'Ontario demandèrent que l'on respectât les droits des provinces, et dénoncèrent sir John Thompson comme l'esclave des intérêts et de l'influence de son église. La *Mail* de Toronto, que continuait à se dire un journal indépendant, bien qu'en réalité il fut l'irréconciliable ennemi du gouvernement conservateur—déclara que le tribunal de plus haute jurisdiction avait proclamé

libre le Manitoba " et libre le Manitoba restera disait-il, si la population anglaise a quelque influence dans le gouvernement de ce pays." M. Mercier, qui cherchait encore à refaire sa popularité dans la province de Québec, tenta d'attiser les passions religieuses, et à Montréal, le 23 février 1893, invita ses concitoyens à " renoncer aux haines et aux luttes du passé pour former une union fraternelle des 2 millions de Canadiens-français contre les tentatives d'oppression des autres provinces."

Pendant que l'on se lançait ainsi de part et d'autre l'injure et l'invective, le gouvernement fédéral avait nommé un sous-comité du conseil privé composé de sir John Thompson, de l'honorable Mackenzie Bowell et de l'honorable J. A. Chapleau, pour entendre l'appel de la minorité manitobaine et écouter les plaidoieries de M. J. S. Ewart, conseiller de la reine, de Winnipeg, représentant les pétitionnaires. M. Ewart et M. D'Alton McCarthy présentèrent les deux côtés de la question avec beaucoup de force et d'habileté, et le 6 janvier 1893, le sous-comité soumit au ministère un résumé de la discussion, et recommanda qu'une autre audience fut tenue à laquelle le gouvernement manitobain serait représenté. Ce dernier, toutefois, refusa de considérer la question comme ouverte, et ne voulut point se faire représenter. Le rapport indiquait en même temps certains points obscurs ; il s'agissait de savoir si réellement l'exécutif était autorisé dans les circonstances à accorder une loi rémédiatrice ; ces points furent subséquemment soumis à la cour Suprême du Canada sous forme de six questions d'ordre constitutionnel.

Un jugement d'interprétation rendu le 26 février 1894 décida qu'il n'y avait pas lieu de voter la loi rémédiatrice que demandaient les catholiques. Les juges se divisèrent trois contre deux sur cette question et, chose assez curieuse, le juge King, qui lorsqu'il était premier ministre du Nouveau-Brunswick, bien des années auparavant, avait déterminé l'abolition des écoles séparées de cette province, appuya la

prétention des catholiques, tandis que le juge Taschereau, un Canadien-français, décida contre les prétentions de ses coreligionnaires. Appel fut interjeté de cette décision au conseil privé impérial, et en janvier 1895, la décision fut rendue disant que le gouvernement fédéral, en vertu de la loi organique de la confédération, avait le droit d'accorder la loi rémédiatrice déclarée constitutionnelle et possible dans le rapport du ministre de la Justice de 1891

Cet avocat et homme d'état de distinction était devenu dans l'intervalle premier ministre du Canada (décembre 1892) puis était décédé subitement dans des circonstances tragiques au château de Windsor (décembre 1894). Sir Mackenzie Bowell le remplaça à la direction des affaires, et il s'ensuivit au sein du ministère beaucoup d'agitation et de perplexité au sujet de cette question des écoles. Au parlement et dans la presse la question était agitée et l'on discutait avec ardeur les résultats possibles de la décision qu'on allait prendre. Un intéressant débat eut lieu à la Chambre le 6 mars 1893, à l'occasion de la seconde référence que l'on fit de la question au conseil privé impérial. M. J. Israël Tarte présenta une motion pour désapprouver la conduite du gouvernement. Sir John Thompson, en un discours habile et sérieux, défendit l'attitude du gouvernement au point de vue constitutionnel, et M. D'Alton McCarthy, qui représentait à ce moment un groupe, très nombreux probablement, de la population, donna la réplique au ministre en un discours vigoureux. Il dénonça le gouvernement à cause de sa lenteur dans le règlement d'une question irritante. Il était important qu'une décision fût rendue dans un sens ou dans l'autre. "Il s'agissait de décider si la province du Manitoba, avec sa population de 150,000 âmes, dont au plus 20,000 catholiques, devait être contrainte d'accepter à son corps défendant un système d'écoles confessionnelles." M. Wilfrid Laurier, en une harangue où il dénonçait le gouvernement d'une manière générale, fit certaines observations qui sont intéressantes à lire

aujourd'hui. Elles se rapportaient à la plainte formulée que la restriction de l'enseignement religieux dans les écoles de Manitoba en faisaient virtuellement des écoles protestantes. "Si tel est le cas," s'écria-t-il, sous le couvert d'écoles publiques on continue à maintenir les écoles protestantes et l'on force les enfants catholiques à fréquenter ces écoles protestantes; je le déclare, et puissent mes paroles être entendues de mes amis et de mes adversaires par tout le pays, ce serait bien l'argument le plus fort que l'on pourrait invoquer en faveur de l'intervention, car les catholiques se trouveraient les victimes du traitement le plus infâme." Un peu plus tard, toutefois, lorsque le sympathique chef libéral visita la province manitobaine, il refusa de dire ouvertement si sa supposition était fondée ou non.

LA CRISE MINISTERIELLE ET L'ORDRE REMEDIATEUR

A partir de ce jour du mois de janvier 1895, où le jugement du conseil privé impérial fut reçu à Ottawa, les incidents se multiplièrent rapidement, le ciel politique se chargea de plus en plus, la discussion devint plus ardente sous tous ses aspects, constitutionnel, religieux, politique. La question avait pris une telle gravité que seul un grand homme d'état comme sir John Macdonald aurait été en mesure d'apaiser les esprits et de tirer la paix de ce chaos. Mêmes les plus grands talents et la plus grande perspicacité n'auraient servi de rien sans le tact et le savoir-faire dont sir John était doué au plus haut degré. Le cabinet renfermait des hommes de grande habileté, mais ils ne possédaient pas la combinaison de facultés qu'il aurait été nécessaire de mettre en jeu en ce moment, et la désorganisation alla toujours croissant. D'autre part, ils avaient dans la personne de M. Laurier un adversaire dont le charme personnel exerçait une influence sans cesse grandissante, un homme chez qui le talent et le tact se trouvaient réunis à un degré inconnu depuis l'époque de sir John Macdonald lui-même. Cependant, les ministres canadiens-français demandaient une législation rémédiatrice et nombre des députés

anglais n'en voulaient point. Les lutte divergentes devinrent bientôt vives au point de se manifester publiquement sous toutes les formes Finalement, au mois de mars 1895, on s'entendit au sujet de ce qu'on appela un ordre rémédiateur. Cet acte enjoignait au gouvernement de la province, en vertu des termes de la constitution et de la décision du conseil privé, d'avoir à satisfaire aux justes griefs de la minorité manitobaine et de rétablir les droits et privilèges qui lui avaient été enlevés en matière d'éducation; et ce sous peine de législation fédérale dans le même sens.

Sir Charles-Hibbert Tupper, ministre de la Justice, aurait voulu qu'en même temps qu'on émettait cet ordre, on fit des élections générales, et il est fort probable que si son avis avait été suivi le parti conservateur n'aurait pas subi l'échec de 1896. On ne voulut pas l'écouter, et la démission qu'il donna un peu hâtivement, en conséquence, ne fut pas acceptée. Le Manitoba refusa obstinément d'en passer par l'ordre rémédiateur, et dans les premiers jours de juillet une crise ministérielle éclata. Messieurs J. A. Ouimet et A. R. Angers, ainsi que sir Adolphe Caron, démissionnèrent. Il s'ensuivit une grande confusion; puis M. George F. Foster, chef du parti conservateur aux Communes (sir Mackenzie Bowell étant le leader au Sénat) annonça, le 9 du mois, que messieurs Ouimet et Caron avaient retiré leurs démissions; qu'on allait entrer aussitôt en négociations avec le gouvernement manitobain en vue d'effectuer un règlement; et que si on n'arrivait à aucun résultat satisfaisant par ce moyen, on demanderait à la chambre au mois de janvier suivant de voter une loi rémédiatrice. Pour la moment la crise était passée, bien que le calme ne fût qu'apparent et que l'air couvât la tempête.

Le gouvernement manitobain n'avait aucunement l'intention d'affaiblir sa position et de gâter ses chances de succès dans les prochaines élections provinciales, et en même temps de perdre l'occasion qu'il avait de nuire au parti conservateur à Ottawa, pour le simple

amour de la paix publique. En conséquence il ne voulut rien faire. Les rumeurs de dissensions au sein du cabinet continuaient d'aller leur train, et le 11 décembre, l'honorable N. Clarke Wallace, contrôleur des Douanes, et chef des orangistes canadiens, résigna son portefeuille. Quelques semaines plus tard, le gouvernement manitobain donna avis aux autorités fédérales clairement et définitivement qu'il ne consentirait en aucune façon au rétablissement des écoles separées sous quelque forme que ce fût, puis il en appela au peuple. Le gouvernement remporta une victoire éclatante en janvier 1896, et le 27 février, la nouvelle chambre, par un vote de 31 contre 7, protesta contre toute tentative d'intervention du gouvernement fédéral dans son organisation scolaire. Entretemps, le parlement fédéral était convoqué, le 2 janvier, et avis était donné de l'introduction sous peu d'une loi donnant effet à l'ordre rémédiateur. Mais à peine la rentrée des chambres avait-elle eu lieu qu'une nouvelle crise ministérielle beaucoup plus sérieuse éclata. Sept ministres : George E. Foster, John G. Haggart, W. B. Ives, W. H. Montague, A. R. Dickey, J. F. Wood et sir Charles-Hibbert Tupper, démissionèrent le 5 du même mois.

SIR CHARLES TUPPER ET LES ELECTIONS DE 1896

C'était le dénouement nécessaire de perpétuelles divisions et d'un travail de désorganisation qui s'était poursuivi depuis longtemps. Sir Mackenzie Bowell n'était guère de force à tenir ensemble des ministres divisés d'opinion et antipathiques personellement l'un à l'autre, et ce en face d'une crise politique sur une question nationale très complexe. Administrateur des plus habiles, homme d'une intégrité parfaite, il aurait été le premier à se refuser les aptitudes d'un grand chef. La crise dura quelques jours, et la conclusion en fut que sir Charles Tupper, qui peu de temps auparavant était revenu d'Angleterre pour faire adopter la projet d'une compagnie de transatlantiques rapides, résigna sa charge de Haut Commissaire, entra dans le ministère et devint le leader à la chambre des Communes. Peu de temps

après, en effet, l'ile du Cap-Breton l'élisait pour son représentant. C'était là un acte courageux et généreux de sa part, et la tâche qui s'imposait à lui aurait pu effrayer un homme moins jeune et plus ambitieux que lui. Les autres ministres se rallièrent au gouvernement, et bientôt le parlement put reprendre la discussion du bill rémédiateur, comme la promesse en avait été faite, le 11 février.

Dans les premiers jours de mars, Sir Charles Tupper proposa la seconde lecture du projet de loi, et le 27 avril suivant, la retraite de sir Mackenzie Bowell et le choix le sir Charles Tupper pour premier ministre, furent annoncés. Entretemps, sir Donald A. Smith, l'honorable Alphonse Desjardins et l'honorable A. R. Dickey étaient députés à Winnipeg en vue de chercher à effectuer un règlement de la question des écoles, Mais ils échouèrent dans leur mission, et malheureusement pour le parti conservateur, sir Charles Tupper ne réussit pas davantage à faire voter la loi rémédiatrice par le parlement. L'opposition fit de l' "obstruction" jusqu'au jour fixé par la loi pour l'expiration du parlement et la date des élections générales. L'administration Tupper fit les élections en grande partie, bien que contre son gré, sur cette question, et fut défaite complétement. M. Laurier devint premier ministre, et en novembre 1896, la nouvelle administration libérale du Dominion et le gouvernement manitobain firent un réglement que le parti au pouvoir déclara être satisfaisant et final, mais que l'opposition qualifia de farce.

D'après sa teneur générale, le caractère non-confessionnel des écoles était garanti ; des mesures étaient prises pour l'enseignement du français dans les circonscriptions où les parents en exprimeraient le désir et aussi pour l'enseignement de la religion catholique durant certaines heures aux enfants de cette confession. Québec continua à manifester du mécontentement, et au mois de mars 1897, le pape publia une encyclique ordonnant aux évêques de la province de cesser toute manifestation d'opinion jusqu' à ce que Sa Sainteté eût



CITADELLE DE QUEBEC

fait une étude complète de la question. La conclusion fut la délégation de Mgr. Merry del Val au Canada en qualité d'ablégat papal, et virtuellement la disparition de la question de la politique canadienne à la suite des consultations de ce prélat avec l'épiscopat canadien et son retour à Rome.

CHAPITRE XXVII

La Guerre du Sud-Africain et l'Impérialisme en Canada

LES contingents armés que le Canada envoya prendre part au conflit sud-africain, en 1899-1900, étaient le résultat et non pas la cause de l'impérialisme parmi nous. Le sentiment qui se manifesta pour la guerre, ainsi que dans les autres parties de l'empire, était le réveil d'une loyauté existante à l'état latent et non pas, par conséquent, la cause de ce qui se produisit alors avec l'expression d'un dévouement manifeste envers la couronne et l'empire. Toutefois, la guerre eut cette utilité que rien autre chose n'aurait pu faire ressortir l'effet de ce sentiment impérial aux yeux des observateurs superficiels ou des critiqueurs hostiles ; elle fit monter à un diapason qui dépassait nos rêves la note de l'enthousiasme pour l'empire ; elle rendit possible, dans l'ordre politique, la transformation de pieux désirs en une action pratique ou en changement de vues administratives ; elle nous donna la certitude de pouvoir organiser les défenses de l'empire et de rendre visible aux yeux du monde un système d'union qui semblait assez vague et indécis jusque là.

POSITION DU CANADA DANS L'EMPIRE

En tant que le Canada y est concerné, son action semble avoir été en partie inspirée par la fierté militaire que produisit le spectacle de nos milices durant l'insurrection de 1885 ; en partie comme conséquence du développement de l'esprit canadien qui est en soi local et privé, néanmoins, et ce qui est curieux, cherchant à faire connaître le pays au dehors et particulièrement sensible à l'opinion et l'approbation britannique ; en partie, encore, le résultat d'une véritable loyauté parmi le peuple pour les institutions de la mère-patrie et envers la

couronne, telle qu'impliquée dans la personne et le prestige de la reine; en partie à cause de l'orgueil blessé par l'invasion des Boers dans le territoire britannique et l'aspect de la mère-patrie menacée par les pouvoirs hostiles. A la surface, ce dernier motif était le principal et à la fois le plus visible. Il n'existait pas d'acte antérieur justifiant l'offre de troupes au gouvernement impérial. Au temps de la guerre de Crimée les Canadas-Unis avaient simplement voté une certaine somme d'argent pour les veuves et les orphelins de ceux que s'enrôlaient dans le 100ième régiment. Lors de l'affaire du *Trent*, des incursions féniennes, de l'insurrection du fort Garry, la rebellion de la Saskatchewan, les volontaires abondaient, mais la lutte avait lieu sur le sol canadien et pour notre défense personnelle.

NOUS OFFRONS DES TROUPES

A l'époque de la guerre du Soudan, en 1885, un détachement de volontaires et de voyageurs canadiens, aux gages du trésor impérial et enrôlé à la demande des autorités britanniques, s'etait rendu sur la Nil avec l'expédition de lord Wolseley, sous le commandement de lieutenant-colonel F. C. Denison, mais notre population n'y attacha que peu d'intérêt et la chose passa sans créer d'émoi. Un contingent assez considérable était parti également de la Nouvelle-Galles du Sud au milieu de l'enthousiasme de cette colonie. Il n'y a pas de doute que ces "précédents" eurent de l'effet chez nous en 1899, cependant une cause plus grande existait, comme nous l'avons dit, dans le développement des idées militaires qui s'était manifestées à la suite des batailles de 1885 dans le Nord-Ouest et des privations, souffrances et pertes endurées et subies par nos soldats en cette circonstance.

Un autre facteur, plus important en ceci comme en plusieurs autres cas, était l'œuvre opérée par la Ligue de fédération impériale du Canada après 1885. Cette organisation, ainsi que ses chefs, avaient continuellement, par des discours, des brochures, des articles de revues, des correspondances dans les journaux, attiré l'attention

des Canadiens sur les changements qui se manifestaient parmi les hommes publics de la Grand-Bretagne au sujet des affaires de l'empire ; pareillement sur le fait que l'école de Manchester de triste mémoire agonisait, et que M. Goldwin Smith était seul à prêcher dans la désert la doctrine des apôtres de la décadence. On nous montrait les rares Canadiens arriérés dans la croyance d'un Etat indépendant, encore fidèles à la vieille mode de Manchester. On nous faisait voir la grandeur de l'empire dans son étendue, sa population, ses ressources, son pouvoir, et dans les services qu'elle rendait à l'humanité. Enfin, on disait combien il était désirable et nécessaire de former une union plus étroite de tous ces éléments.

Le résultat des travaux de la Ligue* en Angleterre et en Canada se fit sentir indirectement sur plusieurs points importants et contribua beaucoup à mettre en relief l'esprit impérialiste qui a fini par se manifester ouvertement et à poursuivre sa marche. Le Canada prit part à l'exposition Indienne et Coloniale de 1886, à la conférence impériale de 1887, à l'organisation de l'Institut impérial, à la conférence coloniale de 1894 à Ottawa, et dans plusieurs mouvements au sujet des télégraphes sous-marins, de la poste impériale à deux sous, des tarifs impériaux, des lignes de steamers reliant tout l'empire. Pourtant la question militaire ne fut pas agitée, on la repoussa plutôt. Les chefs de la Ligue, à Londres, Melbourne, Toronto, en étaient tous effrayés parceque le sujet se présentait trop en avant de l'opinion public et pouvait nuire à la principale considération du plan proposé. Les événements de 1899 n'en sont que plus remarquables à cause de cela.

N'est-ce pas un des événements les plus curieux de l'histoire que ce conflit du Sud-Africain qui devait créer en Canada et en Australie une brusque manifestation d'intérêts conjoints, semblable à ce qui

* En sa qualité d'officier actif de la Ligue durant presque toute son existence en Canada, l'auteur est en position de connaître ce qu'elle a fait et de l'influence qu'elle a exercée.

s'était passé dans le nord des Etats-Unis lors du soulèvement du Sud. La guerre ayant éclatée dans un Etat qui menaçait le territoire de l'empire, il n'en fallut pas davantage pour provoquer le sentiment de loyalisme, comme en 1861 lorsque le Canada fut menacé à la suite de l'affaire du *Trent* et en 1866 par les bandes féniennes, sans néanmoins nous attirer aucun signe de sympathie de la part des colons australiens; de même en 1878, en voyant les Russes tenter l'invasion de l'empire des Indes; et encore dans la crise de Pendjeh, où ni le Canada ni l'Australie ne songèrent à s'émouvoir. La même placidité régna en 1879 pendant la guerre du cruel Cetywayo au Natal. Mais l'embroglio du Transvaal eut de l'effet en Canada dès le début parceque c'était une lutte de race dans le genre de celles que nous avions subies plus d'une fois et d'où nous étions sortis victorieux. Le demêlé diplomatique entre M. Chamberlain, le président Kruger et sir Alfred Milner était par conséquent, suivi avec anxiété et l'on parlait beaucoup, ça et là, d'enrôlement volontaire en cas d'hostilités ouvertes, tout en pensant que la campagne serait courte et de peu d'importance.

ON S'INTERESSE A LA SITUATION DE L'EMPIRE

Il existait, dans les cercles militaires, un fort courant de désir pour organiser une troupe et la mettre en service actif, et à cet égard, le lieutenant-colonel S. Hughes, M. P. témoignait un vif enthousiasme. Il amena le sujet devant le parlement, le 12 juillet, pendant les négociations entre le président Kruger et M. Chamberlain. Malgré l'exemple de Queensland qui avait offert des volontaires, et l'affirmation du lieutenant-colonel Hughes qui disait que 5,000 Canadiens étaient prêts à partir l'arme au bras, on ne crut pas à propos de se prononcer et le premier ministre, sir Wilfrid Laurier, exprima l'espoir et son opinion personnelle que, vu la justice absolue des réclamations des Uitlanders, leurs droits seraient reconnus et la guerre écartée. Le 31 juillet, on prit une attitude plus nette, et la Résolution suivante,

proposée aux Communes par sir Wilfrid Laurier, secondée par l'honorable G. E. Foster en l'absence et avec l'approbation de sir Charles Tupper chef de l'opposition, fut votée unanimenent :—

"Que cette Chambre a vu avec regret les complications survenues dans la république du Transvaal dont Sa Majesté est la souveraine, et qui ont été produites par le refus d'accorder aux sujets britanniques établis dans cette contrée une juste participation dans son gouvernement ; que cette Chambre a appris avec un plus grand regret que cet état de choses causait une oppression intolérable et donnait lieu à des agitations aussi considérables que dangereuses parmi toutes les classes des sujets de Sa Majesté dans ses possessions de l'Afrique du Sud ; que cette Chambre, représentante d'un peuple qui a grandement bénéficié par l'adoption du principe de concéder une égale part de droits politiques à chaque partie de la population, en mettant de l'harmonie entre les sentiments divers, et causant une satisfaction générale à l'égard du présent système d'administration—désire exprimer ses sympathies pour les démarches que le gouvernement impérial fait dans le but d'obtenir en faveur des sujets de Sa Majesté qui résident au Transvaal les mesures de justice et la reconnaissance politique qui seront trouvées nécessaires pour leur garantir la pleine possession de droits égaux et des libertés publiques et privées."

Après avoir voté la motion, les membres de la Chambre se levèrent et entonnèrent le *God Save the Queen* au milieu d'une scène de haut enthousiasme qui se répéta peu après dans le Sénat. Agissant d'après tout ceci, le lieutenant-colonel Hughes tenta, de son propre mouvement, de lever un bataillon pour le service extérieur et se trouva naturellement en désaccord avec le major-général E. T. H. Hutton, commandant la milice. Cette tentative ne pouvait pas réussir, toutefois elle fit comprendre qu'il existait une opinion générale en faveur d'une telle organisation le cas advenant où la guerre se produirait. Les grands journaux approuvèrent l'idée d'envoyer un contingent

et, le 2 octobre, peu de jours avant la guerre, il y eut à Toronto une nombreuse assemblée d'officiers de milice qui adoptèrent unanimement, avec enthousiasme, une motion des lieutenants-colonels George T. Denison et James Mason, conçu comme suit: "Les membres de l'Institut Militaire Canadien, voyant qu'il est du devoir bien défini de toutes les possessions britanniques de se montrer prêtes à contribuer à la défense commune en cas de nécessité, expriment l'espoir que, en présence de l'état des affaires dans l'Afrique du Sud, le gouvernement du Canada offrira promptement un contingent de milice pour aider à soutenir les intérêts de notre empire dans ce pays."

Le jour suivant, le premier ministre reçut une visite à Ottawa et dit qu'il lui semblait inconstitutionnel de faire sortir la milice, ou une partie de cette force, du Canada sans l'autorisation du parlement et qu'il s'écoulerait quelques semaines avant que l'on puisse réunir les chambres. Sir Wilfrid ajouta* que : "Il n'y a pas de doute à avoir sur l'attitude du gouvernement à l'égard des questions qui renferment des menaces contre les intérêts britanniques mais, dans le cas actuel, nos bornes sont clairement tracées, c'est pourquoi nous n'avons pas offert un contingent canadien à la mère-patrie." Nonobstant ces paroles, la chose était sous considération ; tous les offres de service déjà reçus avaient été transmis au gouvernement impérial et à tous on avait répondu uniformément que, durant les négociations, on n'accepterait pas de nouvelles troupes.

Le sentiment public en Canada devint bientôt trop fort pour ce qui en d'autres circonstances aurait pu être un délai constitutionnel légitime. Le 27 septembre, sir Charles Tupper, parlant à Halifax, offrait au gouvernement fédéral le plein support de l'opposition conservatrice pour l'envoi d'un contingent et le 6 octobre, il télégraphiait la même chose au premier ministre. La Ligue de l'Empire Britannique du Canada adopta une Résolution déclarant que le temps était venu

---

* *The Globe*, Toronto, 4 octobre 1899.

où toutes les parties des possessions de la Reine devaient prendre part à la défense des intérêts britanniques. Le *Telegraph* de St. John, ardente feuille libérale, déclarait le 30 septembre que "le Canada devait non seulement envoyer des troupes au Transvaal mais aussi les entretenir pendant la guerre." Le *Star* de Montréal appela les maires à s'exprimer sur ce point et reçut des dépèches télégraphiques de presque toutes les villes de la confédération appuyant l'idée d'envoyer un renfort militaire à nos co-sujets du sud de l'Afrique. M. J. W. Johnston, maire de Belleville résumait bien la teneur de ces nombreux messages en disant : "On comprend que notre pays étant associé à l'empire, doit porter la responsabilité impériale de même qu'il partage les honneurs de cette situation et en reçoit une protection." Le *Globe*, de Toronto, organe libéral en chef d'Ontario, se prononça aussi de la même manière, et bientôt tout le pays, de Halifax à Vancouver, s'agita comme il ne l'avait jamais été depuis la rebellion du Nord-Ouest en 1885, et peut-être plus qu' à toute autre époque dans le sens général de toutes les provinces à la fois.

ATTITUDE DES CANADIENS-FRANÇAIS

Une opposition était inévitable et elle fut principalement exprimée par l'honorable J. Israel Tarte, ministre des travaux publics du Canada. Ce n'était pas une note de déloyauté mais l'expression d'un manque d'enthousiasme accompagnée d'une sorte de méfiance qui grossissait le danger au point de vue constitutionnel ainsi que toutes les difficultés. Personne ne s'attendait que les Canadiens-français, parmi lesquels M. Tarte compte comme chef de parti, prendraient fait et cause du côté britannique avec la même ardeur que les Canadiens-anglais ; très peu de ces derniers s'imaginaient que l'absence d'enthousiasme indiquait un sentiment hostile à la Couronne. La population de Québec n'avait pas encore pris la décision de participer aux guerres et à la défense de l'empire ; en somme, elle était, sous ce rapport, ce qu'avait été la population d'Ontario dix ou quinze ans



Copyrighted by Lyonde, Toronto

MGR. DIOMEDE FALCONIO

Délégué papal au Canada 1900





Copyrighted by Lyonde, Toronto

MGR. RAFAELLI MERRY DEL VAL

Délégué papal au Canada 1897

auparavant. Les influences qui collaboraient à former l'unité britannique ne pouvaient les atteindre à cause de la différence de race, de langue, de littérature qui les distingue. Le plus, le mieux auquel on pouvait s'attendre était un aquiescement passif, sans couleur malveillante, en voyant surgir un nouveau point de départ qui s'éloignait des précédents et de la pratique ancienne, lorsque, le 12 octobre, on annonça qu'un contingent canadien avait été accepté par le gouvernement impérial et allait être envoyé dans l'Afrique du Sud.

Il n'y eut pratiquement pas d'opposition, excepté parmi les gens d'une certaine presse rédigée par des Français de France et l'étourderie d'un jeune membre du parlement qui abandonna son mandat et fut réélu par acclamation. Les deux partis politiques jugèrent à propos de traiter l'affaire comme sans importance. M. Tarte lui-même, par la suite, rentra dans les rangs de ses collègues, toutefois en déclarant qu'il n'approuvait pas le principe d'envoyer des troupes en dehors du pays sans la sanction du parlement ; de plus, il dit qu'il avait la promesse du gouvernement que ceci n'établirait pas un précédent. Il pense que le seul moyen raisonnable de faire face à de semblables situations à l'avenir serait d'avoir un arrangement défini et permanent avec les autorités impériales et une représentation dans les Conseils de l'empire. Sur l'ensemble de la question son attitude était certainement logique et loyale, mais n'arrivant pas à propos, elle fut impopulaire et sans nécesssité. Les articles que publiait le journal de son fils, *La Patrie*, de Montréal étaient de nature à irriter le sentiment de loyauté et à soulever des malentendus sérieux parmi les Canadiens-français.

Néanmoins, le sentiment du pays en général était trop fervent pour se laisser arrêter devant cet obstacle éphémère. L'opposition qui pouvait exister parmi les Canadiens-français eut une forme essentiellement passive. Vers la fin d'octobre, sir Charles Tupper fit connaître qu'un ami* dont il avait déjà mentionné l'offre généreuse,

*On sut plus tard que c'était lord Stratchona, un bienfaiteur public.

était prêt à se rendre responsable d'une assurance de $1000 sur la vie de chaque membre du contingent. Le 24 octobre, la dépêche suivante fut reçue du secretaire d'Etat pour les colonies : "Sa Majesté la Reine désire remercier le peuple canadien pour sa remarquable manifestation de loyauté et de patriotisme en offrant volontairement d'envoyer des troupes pour co-opérer avec les forces impériales afin de maintenir Sa Majesté dans sa position aussi bien que les droits des sujets britannique dans l'Afrique du Sud. Elle souhaite aux troupes la protection de Dieu et un heureux retour."

LE PREMIER CONTINGENT

Le premier contingent, fort de mille hommes, partit de Québec par la voie du fleuve le 30 octobre après des banquets donnés aux officiers et une ovation de la part de l'immense foule qui encombrait les rues joyeusement pavoisées de "l'ancienne capitale." Depuis trois semaines, on avait vu se mettre en route des détachements de cinquante, cent, cent vingt-cinq volontaires quittant leurs foyers respectifs, au milieu d'une excitation telle que le Canada n'avait jamais rien vu de pareil. Les gens de Saint-Jean et d'Halifax sur l'Atlantique se rencontrèrent avec ceux de Victoria et de Vancouver, de la côte du Pacifique, dans un élan d'enthousiasme patriotique. Toronto et Winnipeg répondirent au nom du centre géographique de la confédération et, au départ solennel de Québec, il y avait des délégations et des personnes représentant toutes les parties du Canada. Chaque village qui envoyait un soldat ajoutait à l'extension du sentiment populaire en lui faisant des adieux publics. On organisa partout avec succès un fonds patriotique qui fonctionna très bien. C'était vraiment une manifestation de l'esprit militaire et impérialiste telle que les Canadiens n'avaient pu l'imaginer en aucun temps, et pendant des mois on entendit retentir partout l'air de la fameuse chanson : *Soldiers of the Queen.* Comme l'a dit au banquet de Québec, le 29 octobre, l'honorable F. W. Borden, ministre de la milice et de la défense : "Ce fut

un mouvement populaire et non pas le fait du gouvernement ni d'un parti ; il sortit de partout à la fois et a été partout approuvé ainsi que le font voir les demonstrations qui ont eu lieu sur le passage des troupes." Le comte de Minto, gouverneur-général, faisant ses adieux officiels au contingent le lendemain, exprimait la même idée et ajoutait, en termes qui ont du poids venant du représentant de la Reine, et faisant une allusion indirecte à ce que l'on avait prétendu concernant l'irrésolution du gouvernement au sujet de l'offre des troupes :

" La population du Canada a montré qu'elle n'avait pas le goût de discuter les arguties de la responsabilité coloniale. Elle a clairement offert un support loyal et s'est réjouie lorsqu'il a été gracieusement accepté. Par cet acte, elle a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de l'empire. C'est un cadeau militaire fait librement à la cause impériale pour partager les privations, les dangers, la gloire de l'armée impériale. On a voulu donner du corps à l'idée de l'unité de l'empire, et peut-être que ce mouvement aura plus d'effet que n'importe quelle constitution écrite."

Les principaux officiers du contingent étaient : son commandant, le lieutenant-colonel W. D. Otter qui avait eu du service actif durant la rebellion du Nord-Ouest ; les lieutenants-colonels Laurence Buchan et O. C. C. Pelletier ; les majors J. C. McDougall et S. J. A. Denison, nommé ensuite dans l'état-major de lord Roberts. Le transport *Sardinian* arriva à Cape Town le 29 novembre, et nos volontaires furent l'objet d'une superbe réception. Sir Alfred Milner télégraphia à lord Minto : " Notre population a montré d'une manière incontestable combien elle sait apprécier la sympathie et l'aide qui lui viennent du Canada à cette heure critique." Le *Regiment Royal d'Infanterie Canadienne* nom de ce contingent, marcha de suite sur De Aar et plus tard sur Belmont où lord Methuen s'était si vaillamment battu. De ce point, une partie du régiment prit part au succès du raid de Sunnyside,

à une certaine distance, où il y avait un camp de Boers. On captura des ennemis, mais cette journée est surtout mémorable par la rencontre des Australiens et des Canadiens qui, pour la première fois dans l'histoire, se trouvaient côte à côte avec les troupes britanniques sur le champ de bataille.

En Canada existait généralement le désir d'envoyer un second contingent, ce qui paraissait exécutable vu les milliers d'hommes qui s'étaient offert pour former partie du premier, mais ce ne fut pas avant l'annonce des revers de l'armée que l'on décida d'agir. Le 8 novembre le gouvernement impérial répondit que rien ne pressait pour le moment ; une semaine plus tard, M. Chamberlain écrivait au gouverneur-général:

" Le grand enthousiasme et l'ardeur avec laquelle vos milices demandent de prendre part aux opérations militaires qui, malheureusement, sont devenues nécessaires pour la sauvegarde des droits et des intérêts britanniques dans l'Afrique du Sud, causent beaucoup de plaisir au gouvernement de Sa Majesté et à la population de ce pays. Le désir qui se manifeste de prendre part aux risques et aux travaux de l'empire est le bienvenu, non seulement comme preuve de la solide fidélité du Canada et de sa sympathie envers la politique suivie par le gouvernement de Sa Majesté dans l'Afrique du Sud, mais encore à titre d'expression du développement du principe d'unité et de solidarité de l'empire qui a marqué les relations de la mère-patrie avec les colonies au cours de ces dernières années."

LE SECOND CONTINGENT

Le 18 décembre, les événements sur le théâtre de la guerre et les instances de l'Australie et autres possessions britanniques, induisirent le gouvernement impérial à changer de résolution et le second contingent du Canada fut accepté. Sans perdre de temps, l'appel aux armes retentit de toutes part. La première troupe était

composée d'infanterie, la deuxième se forma d'artillerie et de cavalerie. On décida d'envoyer 1,220 hommes, avec chevaux, canons et équipement complet. Le départ eut lieu par détachements à la fin de janvier et au commencement de février. Une autre troupe de quatre cents cavaliers canadiens se recruta durant ce dernier mois et fut envoyée à son tour, parfaitement équipée, toutes dépenses payées, par la générosité patriotique de lord Stratchona et Mount Royal, haut commissaire du Canada à Londres. En sus des *Stratchona's Horse*, un corps indépendant de cent vingt-cinq hommes fut proposé par le gouvernement de la Colombie-Britannique et accepté à Londres comme à Ottawa, mais, par suite de changements politiques qui survinrent, il ne partit point. Il y eut aussi un mouvement pour organiser, partout le Canada, une brigade de dix mille hommes, en cas de besoin.

Voyant un pareil esprit public et tant d'empressement à s'enrôler, comme aussi le jeu des influences qui s'employaient plus que jamais pour obtenir des positions payantes dans le service du Sud-Africain, on n'est pas surpris que le maréchal lord Roberts, peu après sa nomination au commandement en chef, ait télégraphié son opinion, disant que "la conduite du Canada sera toujours une page glorieuse pour les fils de l'empire," et il ajoutait : "Je m'attends à de grandes choses de la part des hommes que le Canada nous envoye." En ce moment personne ne s'opposait plus à fournir de l'aide à l'empire—de fait, une assertion défavorable eut été dangereuse, ou tout au moins désagréable pour son auteur. Lorsque le parlement s'assembla, de bonne heure en février, il formula une demande de $2,000,000 pour couvrir les dépenses des contingents et le payement, après leur retour, de la différence de solde entre les gages du Canada et ceux de l'armée anglaise—cette somme devant être versée aux héritiers du soldat en cas de mort de celui-ci.

Notre courte description des débuts de cette période importante et de l'aspect général qu'elle a pris finalement, se complète par ces

32

paroles de l'honorable G. W. Ross, premier ministre d'Ontario, prononcées au banquet donné à Toronto le 21 décembre, à J. G. H. Bergeron, M. P., de Montréal--un Canadien-français qui avait exprimé en termes chaleureux la fidélité de sa race à la Couronne britannique. M. Ross déclara, dans un langage vibrant et plein d'éloquence que : " Non seulement nous devons envoyer un ou deux contingents de troupes au Transvaal, mais nous devons dire à la Grand-Bretagne que tout notre argent, tous nos hommes sont à la disposition de l'empire. Il ne convient pas d'épiloguer sur la procédure à suivre en Parlement lorsque les intérêts britanniques sont en jeu. Mais nous devons répondre à l'appel qui a été fait dans tout l'empire et montrer que dans ce boulevard de l'Ouest où nous sommes il y a des gens prêts à supporter la Grande-Bretagne comme d'autres l'ont fait jadis à Waterloo. Ne soyons pas pessimistes, ayons plutôt une foi absolue dans la puissance et la stabilité du gouvernement impérial pour maintenir l'intégrité de l'empire. J'espère que la crise actuelle ne sera pas longue et que, par la suite, les Canadiens s'apercevront qu'ils ont fait leur devoir envers le drapeau qui les protège et qui depuis longtemps assure leur prospérité. Notre devise devrait être " Le Canada et l'Empire, unis et inséparables, aujourd'hui et toujours."

Le Canada envoya 3,000 hommes, comprenant le régiment royal canadien sous le colonel Otter, les carabiniers canadiens à cheval, la cavalerie Stratchona et quelques batteries d'artillerie de campagne. Le premier bataillon des carabiniers était commandé par le lieutenant-colonel F. L. Lessard, le deuxième par le lieutenant-colonel L. W. Herchmer et ensuite par le lieutenant-colonel T. B. D. Evans. La cavalerie Stratchona avait pour chef le lieutenant-colonel S. B. Steele ; l'artillerie de campagne le lieutenant-colonel C. W. Drury. C'étaient tous de bons officiers, et le colonel Otter, surtout, mérita un haute réputation pour l'efficacité et la discipline de son régiment, le plus nombreux des corps distincts fournis par le Canada. Tous ont vu le

service militaire sous ses divers aspects, y compris de grandes privation. Une partie du régiment royal canadien, prit part à l'escarmouche de Sunnyside, ensuite aux batailles beaucoup plus importantes livrées autour de Paardeberg et à la capture de Cronje.

Les Canadiens se sont acquis tout d'abord une renommée durable par leur bravoure à Paardeberg, l'élan qui a amené la prise du général boer,comme aussi par le choix des positions qu'ils occupèrent et surent conserver, à côté des régiments historiques de la mère-patrie. Lord Roberts fit leur éloge publiquement, des télégrammes de félicitation furent reçus en Canada de la part de la Reine et de lord Wolseley, M. Chamberlain, sir Alfred Milner et l'on vit bien alors que le Canada remplissait son devoir dans la défense de l'empire. Ces choses n'arrivent pas d'une manière instantanée pour l'ordinaire mais, ici, comme on voit le boulet frapper après l'explosion de la pièce, la charge de nos hommes à Paardeberg révéla tout à coup l'unité de sentiment et de loyauté impérial né et cultivé depuis longtemps dans les campagnes et les villes du Canada aussi bien que dans les forêts et les centres civiques de l'Australie.

Le régiment prit part à la marche fameuse de Bloemfontein et, ensuite, dans les opérations contre Kroonstadt et Johannesburg jusqu'à Prétoria. Il fut embrigadé avec les Gordons et autres régiments écossais durant un certain temps, formant partie du corps (19ième brigade) du major-général H. L. Smith-Dorrien, lequel publia, le 16 juillet un ordre-du-jour devenu historique, où il disait : " Le 19ième brigade a des états de service dont n'importe quelle infanterie pourrait se montrer fière. Depuis sa formation le 12 de février, elle a fait 620 milles de marche, souvent à demi-ration et rarement avec pleine ration. Elle a pris part à la capture de dix villes, s'est battue dans dix actions générales et en vingt-sept autres combats. Durant une période de trente jours elle a eu vingt-un engagements et a franchi 327 milles. Les pertes ont été de quatre à cinq

cents hommes. Pas une seule défaite." De leur côté les carabiniers canadiens à cheval se trouvaient attachés aux forces de sir Redvers Buller et sous les ordres immédiats du major-général E. T. H. Hutton. Eux et, plus tard, les Stratchona prirent part aux escarmouches de la marche depuis Natal à Prétoria et au Nord. En plusieurs occasions leurs commandants leur adressèrent des éloges.

L'un des épisodes brillants de cette guerre fut la défense d'un poste avancé à Horning Spruit par quatre homme de l'escadron "D" de nos carabiniers à cheval, contre à peu près cinquante Boers. Deux furent tués les deux autres blessés, mais ils gardèrent la position. Le général Hutton écrivant à lord Minto, le 2 juillet 1900, décrit l'action et la qualifie de "bravoure et dévouement au devoir" de premier ordre et, parlant de la police montée du nord-ouest à laquelle ces quatre soldats avaient appartenus, il ajoute : "elle a été plusieurs fois remarquée parcequ'elle déploye les hautes qualités requises du soldat britannique en campagne." La batterie "C" de l'artillerie royale canadienne était acheminée par la voie de Beira et du territoire portugais, à travers la Rhodésie pour se joindre à la colonne du colonel Plumer et opérer la déliverance de Mafeking. Elle exécuta ce long et pénible trajet en compagnie du contingent de Queensland et, après une marche étonnante de trente-trois milles, elle arriva au but juste à temps pour contribuer dans une bonne proportion à débloquer l'héroïque petite garnison de Mafeking. Le voyage, depuis Cape Town, par mer et par terre, soit plus de 3,000 milles, avait été accompli en trente-trois jours, sur les navires, par des marches à pied, en partie avec des voitures traînées par des mules, et aussi en chemins de fer.

Les traits de bravoure individuelle ont été nombreux dans chacun des contingents ; les pertes provenant de blessures ou maladies, très-grandes—et les souffrances causées par la fièvre entérique ou autres affections, très considérables. Le soldat R. R. Thompson du régiment

LE TRES-HONORABLE SIR WILFRID LAURIER, G.C.M.G., P.C., M.P.,
Septième Premier ministre du Canada

LE MARQUIS DE DUFFERIN ET AVA
Gouverneur-Général du Canada, 1872-78

royal canadien remporta la "cravate de la Reine"—l'une de celles que Sa Majesté avait tricotées pour être la récompense de chacun des quatre principaux représentants des forces extérieures ou coloniales de l'empire. Le sergent A. H. L. Richardson des Stratchonas reçut la croix Victoria pour sa bravoure sur le champ de bataille. Le capitaine H. M. Arnold des Royaux Canadiens, mourut de ses blessures à la tête de sa compagnie à Paardeberg. Le lieutenant H. L. Borden, fils du ministre de la milice, et le lieutenant J. E. Burch, de St. Catharines, tombèrent blessés à mort en conduisant leurs hommes dans une autre action. Le lieutenant M. G. Blanchard des Royaux Canadiens, qui servait dans le regiment de Derbyshire, le lieutenant F. V. Young des carabiniers de Montréal, le capitaine C. A. Hensley du 2ième fusilier de Dublin, le lieutenant J. W. Osborne des carabiniers écossais, le lieutenant C. C. Wood du régiment de Lancashire et le lieutenant J. L. Lawlor du 6ième dragons Inniskilling sont du nombre des autres Canadiens tués à cette guerre. En septembre 1900, alors que la lutte finissait, on peut dire, on comptait 123 Canadiens tués morts de leurs blessures ou de maladie.

D'autres s'étaient distingués autrement. Le lieutenant-colonel E. P. C. Girouard des ingénieurs royaux, chargé en premier lieu de la construction des chemins de fer, et assisté par la suite des lieutenants A. E. Hodgins et C. J. Armstrong ; le lieutenant C. W. W. McLean, qui fut nommé aide-de-camp de sir H. E. Colville et reçut une commission dans l'artillerie royale ; les capitaines H. B. Stairs et A. H. Macdonell, mentionnés spécialement par le colonel Otter pour des actes de courage ; le lieutenant-colonel J. L. Biggar et le major J. C. McDougall, l'un député-adjutant-général du Canada à Cape Town et l'autre attaché aux transports par chemins de fer ; le lieutenant A. C. Caldwell, directeur des cartes dans le service des renseignements ; le lieutenant-colonel W. D. Gordon de Montréal, député-adjutant-général pour l'Australie, le révérend P. M. O'Leary de

Québec, aumônier catholique romain des Royaux Canadiens qui secourut avec efficacité les malades et les blessés, souvent sous le feu —voilà quelques noms de ceux qui avaient à exercer des devoirs onéreux ou de responsabilité, ou qui se sont fait connaître dans les diverses branches du service militaire. Le lieutenant-colonel chirurgien G. Sterling Ryerson, qui partit en qualité de commissaire canadien de la Croix Rouge se distingua aussi et fut nommé commissaire britannique de la Croix Rouge et reçut d'autres marques tangibles de la manière dont les autorités appréciaient son travail. Le lieutenant-colonel Samuel Hughes qui d'abord, à cause de son attitude au début de l'affaire, n'avait pas reçu de nomination régulière comme il aurait pu s'y attendre sans son insubordination, partit pour l'Afrique du Sud à ses propres frais et on lui procura l'occasion de se racheter en lui donnant un commandement dans le corps de sir Charles Warren. Il montra de la bravoure et de l'habileté dans la guerre irregulière qui se faisait en ce moment mais perdit toute valeur par suite des lettres qu'il écrivait à ses amis et par ses coups de dent à l'adresse du gouverneur-général et du général Hutton.

Telle est l'histoire de la participation du Canada et des troupes canadiennes dans cette lutte mémorable. Notre part est considérable et hors de proportion avec le nombre d'hommes que nous avons mis à l'œuvre. Songeons que les 3,000 Canadiens étaient à côté de 15,000 volontaires de la colonie du Cap, de 5,000 donnés par le petit gouvernement de Natal, et 8,000 sortis de l'Australie. Mais l'affirmation ouverte d'un nouveau et grand principe concernant la défense impériale ; la révolution produite dans les méthodes de la guerre par la facilité qu'ont les forces coloniales à se mobiliser ; les agissements de ces troupes elles-mêmes qui ont fait preuve de tant de fermeté de discipline et de bravoure—tout cela nous donne raison de considérer l'apparition du Canada dans cette guerre comme un des grands événements de l'histoire. La conduite des troupes coloniales leur a

valu partout des éloges et justifie ce que la Reine exprimait dans le discours du trône à l'ouverture du parlement, le 8 août 1900, en disant que la guerre "a placé en pleine lumière l'héroïsme et les grandes qualités militaires des troupes réunies sous ma bannière et sortant du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de mes possessions de l'Afrique du Sud."

CHAPITRE XXVIII.

Revue du progrès général

DANS une contrée où les traditions populaires sont principalement empruntées aux anciens pays ; où l'histoire, jusqu'aux récentes générations, se compose de luttes intérieures entre des races rivales et des drapeaux différents, et où les développements modernes sous le rapport de l'administration constitutionnelle et le bien-être public a été soumis à la lente pression des antagonismes de race et de religion—l'exercice de la liberté et la pratique du gouvernement responsable ont naturellement passés par des expériences surprenantes. Ajoutez à cela des territoires presque sans limites et inconnus, les difficultés des transports et du commerce, la concurrence d'un puissant voisin situé au sud et pas toujours amical, l'immigration, durant un demi siècle, de centaines et de milliers d'individus, différent les uns des autres par leurs goûts, leurs aspirations politiques, le degré de l'instruction ou de l'ignorance, et l'étude de cette situation devient de plus en plus remplie d'intérêt et d'importance.

Avec le XIXième siècle commença l'histoire constitutionnelle du Canada. Pour un sujet britannique, un électeur de la fin du même siècle il semble difficile de ce rendre compte de la situation de ces choses d'autrefois. Les journaux, très peu nombreux, n'exerçaient qu'une mince influence. Les livres étaient rares, ouvrages de mince valeur, d'une genre peu propre à jeter de la lumière sur les problèmes du jour. La population du Bas-Canada était enveloppée de traditions et de coutumes qui remontaient loin dans le passé et, sous le drapeau britannique, nourrissait les idées et l'idéal de la France de Louis XIV.,

aussi bien que les souvenirs du temps de Montcalm et jusqu'à l'époque glorieuse de Frontenac. Les gens des provinces anglaises n'étaient encore que des colons isolés imprégnés des souvenirs nuageux d'une lutte terminée depuis longtemps pour le roi et pour les institutions du pays ; implacablement hostiles à toutes les tendances démocratiques ou républicaines ; préjugés, naturellement et inévitablement, contre les radicaux de l'Angleterre qui avaient contribué à ruiner la cause royale dans les Treize Colonies et contre les Français de Québec, qui avaient été pendant si longtemps les ennemis traditionnels de l'Angleterre et les adversaires déclarés de la suprématie britannique dans l'Amérique du Nord. Pour eux, tous les nouveaux venus, qu'ils fussent des Loyalistes de date récente arrivant des Etats-Unis, ou des immigrants sortis plus tard des vieux pays, étaient suspects comme étrangers ou indifférents à leurs propres sacrifices et à leurs croyances politiques les plus sacrées. Aux yeux des Canadiens-Français, tous les immigrants étaient également antipathiques vu qu'il était virtuellement certain que ce devaient être des étrangers à leur race et à leur religion.

L'ÉVOLUTION DES PARTIS CANADIENS

Dans cette singulière masse d'intérêts divers et de sentiments hostiles tomba le levain d'un système constitutionnel et parlementaire. Il ne s'est pas développé du dedans. Il n'a pas été le résultat de l'évolution populaire ni même du désir populaire. Les Canadiens-Français l'acceptèrent comme partie externe de leur nouvelle situation, comme un apanage politique de la conquête ; tandis que les Loyalistes des autres provinces n'en voulaient réellement pas et auraient probablement été satisfaits, pendant de longues années encore d'avoir de bons governeurs avec des aviseurs locaux raisonnablement compétents. Cependant, ces derniers apprirent comment en faire usage lorsqu'ils l'eurent obtenu et ils étaient plus ou moins

familiarisés avec les principes fondamentaux d'une législature et d'un gouvernement libre. Mais, lorsque l'augmentation de la population amena les diverses opinions politiques et les diverses personnalités en conflit avec les Loyalistes, le résultat inévitable s'en suivit et une classe dominante se vit aux prises avec un peuple dominateur qui tenait plus au présent qu'au passé, plus aux fantômes de la liberté qu'aux souvenirs de loyauté, plus à une part du gouvernement du pays qu'à la justice abstraite des hommes qui avaient, dans une grande mesure, fait le pays ce qu'il était. Dans le Bas-Canada, comme il a été démontré ailleurs, la Législature devint bientôt une simple arme offensive contre tout ce qui était britannique ; et l'institution externe, mise au service d'un peuple qui comprenait l'autocratie mieux que les principes les plus simples de la liberté et qui n'avait pas même pratiqué les rudiments les plus élémentaires du gouvernement municipal autonome, fut adaptée aux exigences des animosités de race avec une facilité qui fait honneur à la vivacité de perception du Canadien-Français tout en offrant un exemple des préjugés de race du peuple. De ces conditions ont surgi la rebellion de 1837, les troubles de 1849 et les luttes de 1860 à 1870.

Au commencement du siècle le torysme dominait ; à la fin du siècle c'est la démocratie qui gouverne. Lequel des deux valait le mieux ? L'écrivain ordinaire dira sans hésiter que le règne du peuple, par le peuple, est la devise accréditée de son siècle et que c'est le seul principe équitable de gouvernement. Mais l'admission du fait que le gouvernement populaire est juste et sage en 1900 n'empêche pas de voir que, dans des conditions tout-à-fait différentes, d'autres formes et d'autres systèmes de gouvernement peuvent avoir été sages et convenables pour cette époque. Le gouvernement par une caste dans les provinces anglaises et aux jours où cette caste représentait la population loyale et les pionniers du pays, et où elle gouvernait

conformément aux sentiments héréditaires de la majorité, n'était pas en soi injuste en pratique ni despotique en principe. La résistance de cette caste aux innovations et à la démocratie était naturelle et probablement sage à une époque où ces choses signifiaient les idées américaines et les dangers de la propagande américaine chez une population faible et peu nombreuse. La domination de quelques familles notables possédant l'expérience et le savoir aux temps des colons disséminés, des foyers isolés et de la pauvreté générale, était en soi un avantage. Dans le Bas-Canada, les colons anglais étaient la seule classe rompue au gouvernement autonome qui avait été accordé dans une mesure aussi large que l'on avait cru pouvoir l'accorder sans s'écarter des règles de la prudence et de la sagesse et qui était réellement trop large pour les conditions où l'on se trouvait. Ils formaient le seul élément, en dehors de quelques seigneurs, qui fut réellement apte à l'administration de la justice et à la confection de lois impartiales—comme le prouvent clairement les aventures subséquentes de l'Assemblée francaise.

De plus, si ce gouvernement de caste de 1800 était égoïste sous certains rapports, il ne l'était pas plus qu'un gouvernement de parti le serait en 1900. S'il choisissait ses associés parmi ses parents et ses amis, et s'il faisait les nominations à leur profit, ce crime n'était pas plus grave que celui de tout gouvernement canadien existant cent ans plus tard. S'il combattait avec vigueur et sincérité, dans toutes les provinces, pour les institutions britanniques telles qu'on les comprenait alors et pour le lien colonial qu'il regardait du même œil que l'enfant regarde sa mère, quel est celui qui, en 1900, peut lui jeter la pierre? Le torysme de 1800 avait ses fautes et il a commis des bévues, mais si nous le jugeons en tenant compte de son entourage primitif et de ses ressources limitées, nous devons en conclure que ces résultats n'étaient pas plus sérieux dans leur gravité ou leurs conséquences

que les fautes et les bévues de la démocratie de 1900. Et entre les deux il y a cent ans de luttes et d'évolution, de richesse croissante et d'augmentation de l'intelligence populaire.

CHEFS POLITIQUES CANADIENS

Les chefs du siècle, les gouvernants du peuple, ont beaucoup changé en ce qui concerne le caractère et la culture de l'esprit, à mesure que le pays s'agrandissait et se transformait graduellement de simples colonies en provinces, des provinces en une Confédération, de la Confédération en une nation britannique. Les chefs primitifs des Canadas, tels que William Smith, Jonathan Sewell, John Beverley Robinson et Isaac Allen étaient imprégnés jusqu'à la moëlle des souvenirs des Treize Colonies et de la Révolution. Des chefs tory subséquents tels que l'évêque Strachan, sir Allan N. McNab, William Henry Draper, Henry Sherwood et William Cayley étaient également imbus des traditions de la vie publique anglaise telles que transmises dans les pages de l'histoire et par l'exemple des adhérents canadiens. Un grand nombre de ces hommes étaient des gentlemen accomplis dans le meilleur sens anglais du mot, comme l'étaient aussi Robert Baldwin, Francis Hincks et des Canadiens-Français tels que sir L. H. Lafontaine, sir A. A. Dorion et sir E. P. Taché. Ils s'efforçaient d'imiter les manières et les coutumes anglaises autant que possible, et plusieurs chefs d'origine française ajoutèrent un élément très utile de courtoisie et de grâce à la politique et à la vie sociale du jeune peuple qui luttait pour l'existence. D'un autre côté, bon nombre de chefs franco-canadiens de la première moitié du siècle étaient imbus des traditions de la vie française, nourris de la littérature française et des éléments des idées françaises. Ils suivaient la démocratie de la France républicaine—avec un mélange de républicanisme américain, comme éléments constitutifs de leurs théories et de leurs programmes. Naturellement, le Canada n'existait pas comme entité nationale et l'instruction de la population mixte était en conséquence ou anglaise



BATAILLE DE PAARDEBERG, SUD-AFRICAIN, 1900

Les troupes canadiennes traversent la rivière Modder, à gauche. La reine adressa ses remerciements au gouvernement Canadien pour cet exploit

ou française, avec un fort élément national indépendant—à mesure que les années avançaient vers la seconde moitié du siècle—de quelque chose qui était purement américain de type et de manière.

En 1900, la question de savoir lequel de ces éléments prédomine dans l'ordre de choses compris dans le nom canadien est presque douteuse. Il y a un sentiment canadien très fortement prononcé chez le peuple, et ce sentiment a presque surmonté et détruit chez les politiciens et les chefs les tendances étrangères d'opinion qualifiées de françaises, anglaises ou américaines. En même temps, le gros de la population est britannique dans sa loyauté et devient de plus en plus impérialiste dans ses opinions—un sentiment dont les nuances s'accusent depuis la passiveté de Québec jusqu'à l'enthousiasme de Toronto, de Victoria et de Halifax. L'instruction de la population est devenue nominalement une instruction locale. Elle émane surtout des universités locales et, en politique, elle s'adapte aux sentiments locaux. Mais la tendance générale a été de rendre cette instruction américaine de style et caractère. Les universités canadiennes sont fortement affectées par les influences américaines, comme du reste, tout le système d'éducation du pays. Le type de la presse est américain et sous le rapport de l'administration, tout-à-fait contraire au type anglais. La politique fédérale tient le milieu entre les systèmes opposés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. L'éloquence, le style et les manières de nos hommes publics sont essentiellement américains et le caractère social de notre peuple se rapproche plus de ce type que de tout autre.

Les chefs canadiens de la dernière moitié du siècle ont été d'un type très différent de celui de leurs congénères au cœur de l'empire. Peu d'entre eux ont eu l'instruction même des gentlemen de l'ancien temps tels que Robinson ou Sewell. Nul d'entre eux n'a fait preuve des talents variés si communs parmi les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne où un Salisbury se consacre à la science, où un Rosebery a

écrit l'un des petits livres les plus éloquents du siècle, où un Balfour s'est rendu célèbre comme écrivain philosophique et où un Gladstone s'est distingué par des succès remportés dans des champs d'action presque innombrables. La manque de temps et le fait d'être obligé de gagner leur vie lorsqu'ils ne sont pas en fonctions, outre le fait qu'ils ne reçoivent que des traitements modiques lorsqu'ils sont en fonctions, sont les vraies raisons de cet état de choses. En Angleterre, c'est une affaire d'occurrence journalière que de voir un des principaux hommes publics traiter à fond, et avec une érudition évidente, les questions de littérature, d'art, de sociologie, de philosophie et des progrès, ou autrement, de tous les éléments variés d'une civilisation complexe. Le Canada n'a pas encore atteint ce niveau, bien qu'il ne manque pas d'indices, à la fin de ce siècle, que le Dominion grandit à l'égard de l'instruction comme sous les autres rapports. Et même aujourd'hui le genre de ses hommes publics est de beaucoup supérieur à la position occupée par les chefs australasiens.

Sous d'autres rapports, les chefs canadiens diffèrent de ceux d'autrefois. Malgré leurs horizons plus larges et la question impériale que le Dominion a récemment abordée, leurs conceptions restent encore quelque peu étroites, tandis que la nécessité de concilier les races et les religions rivales a développé un opportunisme extrême. Cette dernière qualité leur est venue en partie des Etats-Unis ; en partie de la nature singulière de la démocratie mixte canadienne ; en partie du brillant exemple dans les détails et la méthode, quoique pas réellement dans les principes, donné par sir John Macdonald. La pratique britannique consistant à avoir certaines convictions politiques, au pouvoir et hors du pouvoir, et à renoncer volontairement au pouvoir s'il arrive quelque chose de nature à changer ces convictions, n'a pas encore prévalu au Canada dans une mesure un tant soit peu générale depuis les jours du gouvernement responsable. Il est vrai

que sir John Macdonald avait certains principes bien définis--le lien britannique, la protection, l'opposition à une union américaine de quelque nature qu'elle fut—mais en dehors de cela, il consentait volontiers à modifier ses opinions afin de favoriser les intérêts de son parti. Il n'en était pas ainsi dans les premiers jours du Canada ; il n'en est pas ainsi dans les derniers jours de l'Angleterre où un Hartington, ou un Bright, ou un Chamberlain ont sacrifié leurs sentiments et leurs associations de parti et leur avenir apparent afin de s'opposer aux nouvelles et dangereuses propositions d'un chef populaire aussi grand que Gladstone

Cependant, la politique du Canada, avec tous ses éléments avoués de faiblesse, n'est pas de nature, à la fin du siècle, à inspirer des idées pessimistes. Sir John Macdonald a pu être un opportuniste en matière secondaire, mais il est plus que probable que le Canada ne serait pas une unité nationale et une puissance dans l'empire aujourd'hui s'il n'eut pas allié l'opportunisme aux méthodes plus élevées de l'art de gouverner. Sir John Thompson, durant ses neuf années de vie publique fédérale, a donné au pays une carrière d'intégrité et s'est acquis une réputation d'honnêteté politique qui mérite l'appréciation de la postérité comme elle a fait honneur au Dominion durant la vie trop courte de cet homme d'Etat. Sir Leonard Tilley joignait à l'honorabilité incontestable de son caractère de rares qualités d'éloquence, d'affabilité et de générosité.

Sir Oliver Mowat, durant près d'un quart de siècle a été premier ministre d'Ontario, et il a fait preuve de qualités, de tact et de conciliation qui l'ont élevé au niveau de l'homme d'Etat. Sir Adolphe Chapleau, durant sa longue carrière dans la politique de Québec et du Canada, a fait preuve d'un caractère qui était un curieux mélange d'égoïsme politique et d'indifférence envers quelques-uns des principes les plus élevés de la vie publique, et d'une éloquence assez forte pour faire de lui un chef né pour diriger ses semblables. Sir Charles Tupper a

fourni à l'histoire du Canada un élément de force, un caractère de détermination, une carrière de travaux politiques marqués au coin de la logique, qui le signalent comme un homme digne d'occuper une haute position dans le temple de mémoire de n'importe quel pays. L'honorable George Eulas Foster a donné aux années récentes de la politique fédérale une éloquence, une puissance d'argumentation dont il serait difficile de trouver l'égale en ce pays—à moins que ce ne soit dans le cas de Joseph Howe. Sir Wilfrid Laurier, le premier chef d'un cabinet libéral depuis les jours de Mackenzie, est sans aucun doute un opportuniste en politique, mais il est l'une des plus belles figures de la vie publique de l'empire. Beau, éloquent en anglais et en français, gracieux de port et de manières, distingué de langage et de maintien, c'est un homme dont le pays a raison d'être fier. Sir Richard Cartwright est un type tout-à-fait différent, et l'un des rares chefs politiques canadiens dont le genre oratoire s'inspire du génie anglais et dont les citations et les rapprochements indiquent une profonde érudition.

En somme, il est évident que, bien que la politique canadienne soit à un niveau moins élevé que celle de l'Angleterre, elle est beaucoup plus élevée que celle des Etats-Unis et de l'Australie. Il est également clair que, bien que les chefs politiques aient beaucoup changé depuis que nous avions le type de gouvernants qui vivaient au commencement du siècle et que nous n'ayons pas encore atteint le degré de culture des pays plus anciens et mieux partagés, nos hommes politiques ont fait plus que conserver leur rang sur ce continent, et que, maintenant, à la fin du siècle, ils entrent rapidement dans la voie qui devra les mettre de plus en plus à l'unisson avec la politique, la domination et les intérêts universels de la mère-patrie. Cela produira probablement une classe plus élevée dans la politique et la culture individuelle à l'avenir, bien que ce résultat doive être précédé par la création d'une presse plus véritablement canadienne, et l'établissement d'un système de nouvelles qui ne laisserait pas la nourriture

intellectuelle quotidienne du peuple canadien entre les mains des Américains, et qui ne traiterait pas les affaires publiques britanniques et impériales à un point de vue naturellement étranger et antipathique.

PROGRES DE L'EDUCATION

Durant le siècle qui constitue la période de progrès de l'histoire canadienne, par opposition à ses périodes militaires et romanesques, l'éducation a subi plusieurs phases de développement. Dans Québec, ce fut d'abord un système essentiellement religieux et ecclésiastique, dirigé par des prêtres, des religieuses et des institutions sous la conduite de l'église. Une partie considérable de l'éducation était du type supérieur ou collégial, et donnée dans le but de former des instituteurs religieux. Les essais pour établir un système général d'écoles avant la rebellion de 1837, n'étaient que de faibles tentatives, même parmi la petite population anglaise ; et les écoles qui existaient ont subi un désastre dans les temps de troubles qui ont précédé et qui ont suivi immédiatement l'insurrection. Les instituteurs du jour étaient nécessiteux et illettrés, leur surveillance était insouciante et malhonnête et les maisons d'école étaient sales et très froides en hiver, les enfants étaient dépourvus de livres et les parents, singulièrement indifférents.*

Après l'Union avec le Haut-Canada, une législation de divers genres et de divers degrés de valeur s'ensuivit et, entre 1853 et 1861, les élèves des institutions enseignantes de toutes sortes dans le Bas-Canada avaient augmenté de 108,000 à 180,000 et les cotisations et les contributions pour leur entretien s'était élevées de $165,000 à $526,000.

En même temps, les corps religieux catholiques romains de la province avaient augmenté considérablement en compétence et en efficacité—surtout dans les institutions de haute éducation. Ils possédaient au moins deux millions d'acres de terres, dont une certaine

* Arthur Buller : *Report upon Education in the Province of Quebec*, 1838.

partie au cœur de Montréal et d'autres grands centres. La valeur de ces terres augmentait chaque année en même temps que le pays progressait. Des collèges pour ce genre d'enseignement furent fondés à Québec, Montréal, l'Assomption, Joliette, Lévis, Nicolet, Rigaud, Rimouski, Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Saint-Laurent, Rouville, Terrebonne et autres endroits. En 1854, l'Université Laval fut inaugurée à Québec, et plus tard elle fut aussi établie à Montréal. Elle a fourni depuis lors la plupart des gouvernants et des chefs du Canada-Français. Trois ans plus tard, des Ecoles Normales furent établies pour l'entraînement des instituteurs et, en 1854, un Conseil d'Instruction Publique fut organisé avec onze catholiques et quatre protestants. Ce développement donna lieu à un système d'écoles communes ou publiques qui progressa lentment jusqu'à ce que, en 1875, huit ans après la Confédération, alors que l'éducation avait été mise entre les mains des gouvernements provinciaux—une legislation inaugurée par M. de Boucherville, selon le système qui avait été lentement préparé par le docteur Jean-Baptiste Meilleur et l'honorable P. J. O. Chauveau, depuis vingt ans auparavant, établit le système existant aujourd'hui.

A la fin du siècle, ce système est remarquable comme ayant été créé dans une province dominée par une race et une religion, et cependant conçu et pratiqué avec une équité presque parfaite envers la minorité. Le surintendant de l'Instruction Publique est ordinairement resté en fonction pendant de nombreuses années consécutives et s'est montré assez indépendant des partis politiques. Les éléments catholiques et protestants de la population ont des sections séparées du Conseil de l'Instruction Publique, et ils administrent les fonds prélevés de façon à satisfaire les diverses idées et exigeances de leurs commettants. La province a dix-sept collèges fondés et maintenus par le clergé catholique romain. Elle a l'Université McGill comme centre de son education anglophone depuis cinquante ans—une grande partie

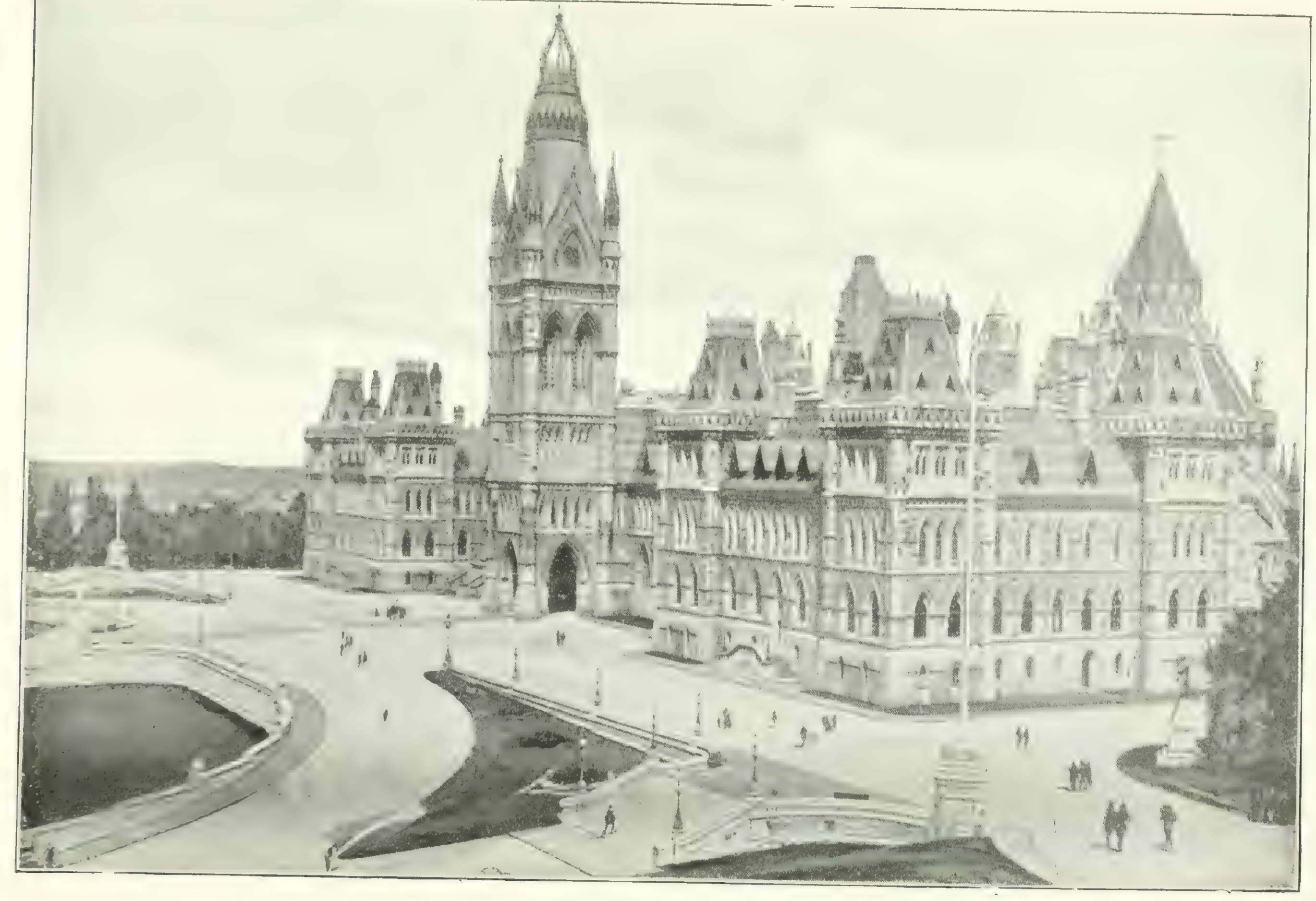
de ce temps sous l'administration et la direction de feu sir William Dawson—cette institution est devenue l'une des grandes universités de l'empire britannique. Le niveau de l'éducation supérieure dans la province est élevé ; le niveau de l'education dans sa forme plus rudimentaire est à la hausse ; les ordres enseignants de femme qui instruisent des élèves dont le nombre, en 1896, dépassait 37,000, l'économie domestique ainsi que les arts ordinaires, font une œuvre très utile ; le nombre des enfants assistant aux écoles et couvents a augmenté de 212,000 en 1867, à 307,000 en 1897.

Dans les autres provinces, il n'y a pas eu de divisions de race parmi le peuple, mais il y a eu d'abord les difficultés inséparables de la vie de pionnier, la pauvreté des ressources, les distances et l'éloignement. L'isolement et le manque d'argent ont produit la rareté des écoles partout, et la médiocrité de l'enseignement partout où il y avait des écoles. Le docteur John Strachan, évêque, politicien et polémiste, fut virtuellement le pionnier de l'education dans le Haut-Canada. De son école de Cornwall sont sortis les hommes marquants des premiers jours de la colonie, et de sa conception de l'éducation confessionnelle ou de l'église d'Angleterre ont surgi de plus grandes institutions d'enseignement à Toronto—le collège du Haut-Canada, le King's Collège, qui fut plus tard sécularisé sous le nom d'Université de Toronto et de Collège de la Trinité, qu'il établit alors, comme centre d'éducation pour son Eglise bien-aimée.

Un homme qui fut un peu son contemporain, et qui vécut et travailla après lui fut le Dr. Egerton Ryerson, l'organisateur moderne du système des écoles publiques d'Ontario, le vigoureux et dévoué champion de l'éducation populaire et des écoles communes. Dans le principe, au Haut-Canada et sur les bords de l'Atlantique, comme dans Québec, l'instruction élémentaire fut très négligée. Longtemps après que les gens furent sortis de leur position de pionnier, et après qu'eut disparu l'excuse des mauvais chemins ou de l'absence de

chemins, de la pauvreté, ou du défaut d'organisation publique, ils semblaient rester indifférents, dans toutes les provinces anglaises, à l'éducation des enfants et être beaucoup plus enclins à prodiguer leur argent et leur attention aux collèges et aux branches d'education supérieure. L'école en bois rond des jours primitifs, l'insuffisance pénible d'installation pour les élèves, l'ignorance, et parfois l'ivrognerie des instituteurs, continuèrent d'être des maux publics surtout en ce qui concerne ces deux derniers faits, jusqu'à la fin de la première moitié du siècle. Graduellement, il se produisit enfin un changement pour le mieux. Le docteur Ryerson fit des merveilles dans le Haut-Canada. Son Acte concernant les écoles de 1850, suivi de l'établissement d'écoles catholiques séparées en 1862, posa la base du système actuel que la législation enveloppante de 1871 modifia considérablement dans les détails, sans l'affecter sérieusement dans les principes.

En 1876, on a effectué un changement important en plaçant le département de l'Education sous la direction d'un membre responsable du gouvernement provincial et, entre cette année et 1883, elle a été sous le contrôle de l'honorable Adam Crooks. Son successeur a été l'honorable George W. Ross qui a exercé cette fonction jusqu'à sa nomination au poste de premier ministre de la province en 1899. Les progrès depuis le milieu du siècle ont éte très marqués. Entre 1850 et 1871, le nombre des instituteurs des écoles publiques a augmenté de 2,000 et l'assistance des élèves, de 100,000. Entre cette dernière date et 1896 le nombre des instituteurs a augmenté de 5,306 à 8,988 et l'assistance moyenne des élèves, de 188,000 à 271,000. Ce qui est peut-être plus important encore, c'est que le niveau de l'éducation s'est amélioré de plus en plus jusqu' à ce que les écoles publiques fussent établies sur un pied d'égalité avec les autres institutions enseignantes, comme partie de la grande chaîne d'enseignement dont



LE PARLEMENT D'OTTAWA

les anneaux sont les écoles publiques élémentairies, les high schools, les écoles normales pour les instituteurs, les collèges et les universités.

En même temps, l'éducation supérieure confessionelle avaient considérablement augmenté en influence et en popularité dans Ontario. Outre l'Université de Toronto, qui était séculière dans sa régie et son instruction, bien que primitivement confessionnelle, et le Collège Trinity, qui était Anglican dans ses ressources et son programme, les Presbytériens avaient fondé le Collège Knox à Toronto et l'Université Queen à Kingston—celle-çi est devenue une institution remarquable dans le dernier quart du siècle sous la direction du Principal George Monro Grant; les Méthodistes avaient fondé le Collège Albert à Belleville, lequel s'adjoignit plus tard au Collège Victoria de Cobourg, comme institution fédérée et devint plus tard l'Université Victoria de Toronto ; les Baptistes établirent l'Université McMaster à Toronto ; les Catholiques Romains fondèrent successivement le Collège Regiopolis à Kingston et l'Université d'Ottawa, à Ottawa.

Dans les provinces maritimes, les débuts furent semblables à ceux du Haut-Canada ou d'Ontario. Il y avait la même pauvreté dans l'installation des écoles et la même médiocrité de talent pédagogique. La même indifférence était manifestée parmi la masse du peuple envers l'éducation élémentaire, et la même tendance parmi les gouvernants et les classes élevées à favoriser l'éducation supérieure et les institutions collégiales. Le King's Collège à Windsor, Nouvelle-Ecosse, fut organisé dès 1788 ; l'Université du Nouveau-Brunswick fut fondée à Fredericton dans la première année du siècle ; l'Université Dalhousie fut établie à Halifax en 1821, sous les auspices de lord Dalhousie ; le Collège Acadia, de Wolfville, fut fondé en 1838, comme maison d'éducation des Baptistes et comme protestation contre l'affiliation de tous les autres collèges à l'Eglise d'Angleterre. Le

collège Mount Allison, de Sackville, N. B., fut fondé par les Méthodistes en 1843 et le collège Presbytérien à Halifax en 1820. Dans la Nouvelle-Ecosse, le Rev. Dr. Thomas McCulloch, et au Nouveau-Brunswick, le Rev. Dr. Edwin Jacob rendirent des services constants et signalés à la cause de la haute éducation. Le système élementaire se développa plus lentement. La Nouvelle-Ecosse n'avait que 217 écoles et 5,514 élèves en 1824 ; elle dépensait pour ces écoles moins de $50,000 et rejeta par son vote plus d'une mesure ayant pour but de taxer le peuple pour les maintenir. En 1850, cependant, M. (plus tard sir) J. W. Dawson fut nommé le premier surintendent de l'Education dans la province. Le progrès devint alors plus rapide et des méthodes améliorées d'enseignement et des plans de constructions plus modernes furent adoptés. Il fut remplacé en 1855 par le Rev. Dr. Alexander Forester, et en 1864, l'honorable docteur Tupper introduisit dans la Législature de la Nouvelle-Ecosse sa fameuse mesure établissant des écoles gratuites et une cotisation publique générale pour leur entretien. Il réussit à faire adopter le bill mais l'impopularité de la taxe directe qu'il impliquait entraîna sa défaite aux élections suivantes.

Cependant, le système était établi et, sous la direction successive du Rev. A. S. Hunt et des docteurs Théodore H. Rand, David Allison et Alexander H. MacKay, il réussit admirablement. Le nombre des instituteurs s'éleva de 916 en 1865, à 2,438 en 1896, la moyenne de l'assistance quotidienne des élèves, de 23,572 à 53,023, la cotisation populaire pour les dépenses, de $124,000 à $450,000, la subvention provinciale, de $87,000 à $242,000. Le Conseil de l'Instruction Publique est composé de cinq membres du gouvernement et le surintendant de l'Education est un administrateur non-politique du département sous leur direction générale. Les écoles séparées n'ont jamais été organisées sous les auspices provinciaux dans la Nouvelle-Ecosse, bien que les catholiques y aient un système efficace d'éducation

supérieure, y compris le Collège Saint-François-Xavier à Antigonish et le Collège de Sainte-Anne à Church Point. Au Nouveau-Brunswick, pendant de longues années après le commencement du siècle, les salaires des instituteurs sont restés si modiques et la position d'instituteur si peu digne, en conséquence de la coutume universelle suivie chez les colons du Canada que voulait que l'instituteur fut nourri et hébergé à tour de rôle aux maisons des contribuables afin de pouvoir accepter une rémunération dérisoire, que les hommes ayant quelque valeur ne voulaient avoir rien à faire avec l'enseignement. Jusqu' en 1845, les salaires des instituteurs étaient en moyenne de $125 par année en cette province et une grande partie de cette misérable pitance n'était pas payée en argent. En cette année, cependant, un comité de la Législature fut nommé pour s'enquérir de l'état de l'éducation dans la province et deux ans après l'on fit un effort pour établir un système organisé. En 1852, un surintendant fut nommé et en 1858, il y eut une nouvelle législation. Mais il semblait impossible de changer l'apathie du peuple. Bien qu'on se livrât à des luttes confessionnelles très acerbes au sujet d'Universités, de Test Acts, et d'éducation supérieure, on refusait de payer des impôts et de s'intéresser à l'enseignement élémentaire.

En 1871, il fut donc décidé d'établir des écoles gratuites et obligatoires et d'abolir en même temps tout enseignement religieux. Ce dernier acte était un coup direct porté aux écoles catholiques séparées qui s'étaient virtuellement établies et froissa beaucoup les gens appartenent à cette religion. La mesure fut adoptée, cependant, et fait beaucoup d'honneur à l'honorable George E. King, alors premier ministre de la province et plus tard juge de la Cour Suprême à Ottawa, comme l'établissement préalable des écoles gratuites dans la Nouvelle-Ecosse fait honneur à sir Charles Tupper. Le système est en grande partie semblable à celui de cette dernière province et il a été mis en pratique sous la direction, depuis 1871, du Dr. Théodore

H. Rand, de William Crocket et du Dr. James R. Inch. De 1872 à 1897, le nombre des écoles a augmenté de 884 à 1737, celui des instituteurs, de 918 à 1829, et celui des élèves, de 39,000 à 61,000.

Dans la petite Isle du Prince-Edouard, les conditions des débuts n'ont pas différé de celles des provinces plus grandes et ce n'est qu'en 1825 que la première loi sur l'Education fut passée. L'année 1852 vit l'établissement d'un système d'écoles gratuites et, en 1860, le collège du Prince de Galles fut ouvert à Charlottetown. Il y avait 121 écoles en 1841 et 531 en 1891 ; 4,356 élèves durant cette première année et 22,138 durant la dernière. Pour resumer la situation dans ces provinces on peut dire que partout, avant la Confédération, des conditions semblables existaient et que partout les mêmes resultats avantageux ont suivi l'etablissement des écoles gratuites, d'écoles normales pour l'entraînement des instituteurs, les taxes imposées au peuple pour les fins de l'éducatîon, l'obligation de s'intéresser au succès des écoles et l'élévation et la dignité plus grande donnée au corps enseignant.

Naturellement, les progrès en ce sens au Nord-Ouest et dans la Colombie Britannique sont de date plus récente.

L'instruction, que répandue dans les premiers temps, est due au travail incessant des premiers missionnaires de la Rivière-Rouge, tels que les pères Taché et Provencher, les révérends John West, John Black et autres assez nombreux, qui avaient à parcourir une vaste étendue de territoire, s'étendant jusqu'à l'océan Pacifique. Le Manitoba possède depuis 1890 un système d'écoles gratuites non-confessionnelles. Il y avait seize écoles protestantes en 1877, et dix-sept catholiques ; en 1890 le nombre en était réspectivement, de 628 et 91. Il s'est produit un progrès considérable depuis l'introduction du nouveau système et, en 1897 il y avait 1018 écoles publiques dont l'entretien se montait à $810,000. Le système en force dans les Territoires comprend un conseil de l'instruction publique d'un caractère

mixte et de fondation récente. Ce conseil est composé de quatre membres du gouvernement et de quatre autres choisis en dehors ; deux protestants et deux catholiques. Le progrès a été grand surtout si on compare l'immense superficie sous la juridiction des Territoires, et les écoles en opération ont augmenté de 1886 à 1896, de 76 à 366 ; le nombre d'élèves enregistrés de 2,553 à 12,796 ; les professeurs, de 84 à 433 et la dépense de la Législature de $8,900 à $126,000.

La Colombie-Britannique n'avait pas, pour ainsi dire, de système d'instruction avant 1872. Jusque-là, les efforts de la compagnie de la baie d'Hudson d'abord, puis ceux de la Législature, sur l'île Vancouver, n'avaient pas eu de succès. Cependant, l'acte des écoles publiques de cette année, établit un plan défini qui fut amélioré par les lois de 1879, 1891 et 1896. Il comprend un ministre et un surintendent de l'instruction publique, mais le caractère général de la législation ne diffère pas matériellement de celle des autres provinces. En 1872, il y avait 25 districts scolaires, en 1896, il y en avait 103 ; la moyenne de l'assiduité journalière était montée de 575 à 9,254 ; la dépense, de $36,000 à $204,000. La province possède un grand nombre d'écoles pour les sauvages, sous le contrôle de dénominations religieuses, et quoiqu'elle n'ait pas d'université, les catholiques romains ont deux collèges pour les garçons et plusieurs académies et les méthodistes possèdent un collège à New-Westminister. Il n'y a qu'une seule université à l'ouest du lac Supérieur, celle de Manitoba, à Winnipeg. Elle est sortie, pour ainsi dire, de l'Académie anglicane de la Rivière-Rouge et fut organisée en 1877. La collège St. John (l'ancienne académie), le collège du Manitoba, presbytérien, le collège de Saint-Boniface, catholique romain, et le collège Wesley, méthodiste, y sont affiliés. L'archevèque Machray, primat de l'église anglicane au Canada, en a été le chancelier durant nombre d'années et a largement contribué à son développement.

L'esprit de secte a eu un effet plus ou moins grand dans tous ces développements de l'éducation dans les provinces. Dans celle de Québec, il prit d'abord la forme d'antagonisme entre la hiérarchie et les fondateurs de l'université McGill, mais il s'adoucit graduellement et, de nos jours, l'université Laval est devenu le centre de l'instruction avancée chez les catholiques tandis que McGill remplit les mêmes conditions pour les protestants. Il s'est élevé peu de conflits, dans les temps modernes, entre les sections d'écoles élémentaires et elles ont toutes deux travaillé tranquillement chacune de son côté. Dans Ontario les disputes furent dues à la domination de l'église anglicane qui voulut, comme dans le mère-patrie, exercer un contrôle sur les universités. Ce désir amena le long conflit politique au sujet de la constitution et des fonctions du *King's College* connu depuis sous le nom d'université de Toronto. Il fut aussi la cause de la création de collèges et d'universités confessionnels. Le désir des catholiques d'avoir des écoles separées fut aussi, quelques années avant la confédération, la source de discordes. Il fut réalisé par la législation de 1862 et incorporé dans le pacte de la confédération et dans tous les amendements subséquemment faits à la loi par le gouvernement Mowat. Dans les provinces maritimes la lutte enterprise par l'église anglicane pour la suprématie en matière d'éducation, eut pour résultat la fondation de l'université Dalhousie en opposition au *King's College*, puis la création du *Acadia College* en opposition à tous deux. L'institution du Mount Sackville, au Nouveau-Brunswick, fut un protêt du même genre contre l'ancien anglicanisme de l'université de Frédéricton. Ces luttes furent acharnées et tournèrent finalement contre les principes de l'église anglicane, mais au lieu d'amener l'unification d'un système séculier de haute instruction, comme on aurait dû logiquement s'y attendre, il ne fit qu'augmenter le nombre de collège confessionnels aux dépens des vieilles institutions, maintenant

sécularisées et aux dépens, dans bien des cas, du progrès et de l'efficacité générale.

HISTOIRE ET PROGRÈS DE LA RELIGION

Le progrès religieux du Canada depuis les premiers temps de la colonie est un sujet d'un intérêt fascinant. Il s'est fait sentir de différentes façons dans toutes les crises importantes, à cause des rivalités de sectes. Dans la province de Québec, l'église catholique romaine a guidé, modifié et contrôlé les institutions de la province, les habitudes et coutumes de la race française, la morale, la politique et la loyauté du peuple. Elle aida lord Dorchester à conserver le pays à la Couronne d'Angleterre in 1776 ; elle supporta la Grande-Bretagne avec zèle en 1812 ; elle modifia et enraya le mouvement révolutionnaire en 1837 ; elle soutint les propositions en faveur de la confédération ; elle appuya fortement le parti conservateur dans ses principes d'expansion, de protection et de développement des chemins de fer, jusqu'à 1891 ; elle s'opposa au mouvement en faveur de l'union commerciale avec les Etats-Unis. Elle eut sa place dans la discussion au sujet des biens des Jésuites, une grande influence dans l'affaire Riel, et une large part dans le réglement de la question des écoles du Nouveau-Brunswick et une part plus grande encore dans celle des écoles de Manitoba.

L'eglise anglicane eut, dans toutes les provinces anglaises, un pouvoir prédominant, dans les premiers temps, une influence sur la loyauté envers la Couronne, sur la dissémination et l'amour des institutions britanniques, sur l'attachement au gouvernement de la classe dominante des loyalistes sur l'adhésion à la politique des gouverneurs anglais. Elle tenait une place éminente dans le gouvernement de toutes les provinces, sans excepter la province catholique de Québec, avant la Rebellion ; elle possédait de grands intérêts dans la question orageuse des réserves du clergé ; elle maintenait une position vigoureuse en matière d'éducation ; elle contribua puissamment, de concert

avec l'église catholique romaine, au développement religieux de l'ouest ; elle fut, durant un demi-siècle, l'église des classes dirigeantes, le soutien du vieux toryisme, la force d'un système social qui ne fut pas sans grand bénéfice dans une communauté nouvelle et dans des conditions de vie primitives.

La religion méthodiste tint une large place dans le cœur des immigrants qui vinrent plus tard des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Elle fut le commencement et le foyer du radicalisme canadien, le centre d'opposition au toryisme, la personnification du labeur soutenu et fatigant des missionnaires, la cause de controverses politiques acharnées en matières d'education ainsi que dans des questions politiques comme celle des réserves du clergé. Elle était intimement liée au méthodisme américain et, jusqu'à 1812, un grand nombre de ses ministres étaient américains tandis que son gouvernement, ses principes et ses prédications étaient aussi américains de manières, et trop souvent, en tendances et en patriotisme. Après la guerre, un grand nombre de ses pasteurs américains étant retournés dans leur pays, l'élément anglais devint prédominant, et en 1828, la conférence méthodiste du Canada se déclara enfin indépendante de l'église américaine. Elle a subi beaucoup de vicissitudes depuis et fut souvent divisée sur des questions politiques, grâce au docteur Egerton Ryerson, mais toujours et partout, elle continua d'exercer une grande influence dans les affaires publiques des provinces. Le presbytérianisme n'a jamais été un agent politique aussi prononcé que les trois église ci-haut mentionnées. Son gouvernement était d'un ton trop sévère et pratique, et ses ministres trop conservateurs, dans le sens non politique, pour former ce que l'on pourrait appeler une secte semi-politique. La religion méthodiste fut essentiellement une secte militante et de missionnaires ; la religion presbytérienne avait plutôt une forte influence de pénétration chez des hommes d'une même nationalité. Ses divisions étaient moins nombreuses que dans l'autre cas, et



LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA EN SESSION 1900

avant la rupture en Ecosse, la *Kirk* marcha souvent de pair avec l'église anglicane, comme un agent muet, pour la conservation des vieilles traditions et en antagonisme aux innovations démocratiques. La principale question politique à laquelle elle fut melée fut celle des réserves du clergé, tout comme la seule discussion d'intérêt public à laquelle prit part la nombreuse secte des baptists, dans les provinces maritimes, fut celle de l'éducation séculière.

Dans toutes ces discussions religieuses, les controverses du vieux-monde furent reproduites plus ou moins fidèlement. Dans la dernière moitié de siècle, l'église anglicane eut ses chicanes à propos des formules et des cérémonies de la haute et de la basse église, tout comme en Angleterre. L'église méthodiste se subdivisa en église méthodiste primitive, celle des chrétiens de la bible, et celle de Wesley, tandis que ses affiliations américaines et canadiennes amenèrent l'existence de la nouvelle église méthodiste-épiscopalienne et celle de la nouvelle-connection méthodiste. L'église presbytérienne eut son église d'Ecosse au Canada, le Synode de l'église libre, église presbytérienne des provinces d'en bas, celle des presbytériens-unis celle des presbytériens du Canada.

Cependant, si les différentes sectes se partagèrent les nuances de pensées et de croyances qui leur vinrent des vieux pays, elles eurent aussi une part immense des dons des églises anglaises et des grandes sociétés évangéliques tandis que l'église anglicane reçut de fortes sommes du parlement anglais jusqu'à une date avancée du dix-neuvièm siècle. Jusqu'à l'année 1833, date à laquelle le parlement impérial commenca à opérer des réductions, celui-ci votait £16,000 par année pour le soutien de l'église anglicane en ce pays en sus des sommes qu'on lui donnait d'autre part. Le société pour le propagation de la science chrétienne fut infatigable dans ses œuvres de missionnaires et dépensa de grosses sommes pour donner de l'extension à l'épiscopat,

aider aux missionnaires et aux paroisses pauvres dans les différentes provinces. La société pour la propagation de l'évangile fut plus qu'un bienfaiteur pour l'église anglicane du Canada, elle en fut presque la mère. Sa dépense, de 1703 à 1892, n'élève à $8,930,925, pour l'Amérique-Britannique, et de 1820 à 1865, sa dépense annuelle n'a jamais été moindre que $100,000 par année. L'église anglicane du Canada doit aussi beaucoup à la *Church Missionary Society*. Les différentes églises méthodistes reçurent aussi beaucoup d'aide de Londres et ses premiers missionnaires anglais étaient presque entièrement soutenus par des dons provenant de cette source. On peut en dire autant des sectes presbytériennes et de la *Glasgow Colonial Society* et de son œuvre pratique de 1825 à 1840. Le progrès et le personnel de ces églises ont une histoire des plus intéressantes ; le premier à cause de la lumière qu'il jette sur la condition générale de la religion, l'autre à cause de son influence sur le développement des affaires publiques. L'église catholique romaine possède le plus grand nombre d'adhérents et est la plus ancienne du Canada. L'augmentation de la population française de Québec a nécessairement accru le nombre des catholiques romains et cet accroissement a eu pour résultat l'expansion du zèle des missionnaires dans l'ouest et dans toutes les provinces. La population catholique de la province de Québec en 1783, a été estimée à 113,000 par l'Eglise elle-mène. En 1830, elle était d'un demi million au moins et il y en avait 50,000 dans le Haut-Canada. En 1851 cette église avait 746,854 adhérents dans le Bas-Canada ; en 1871, immédiatement après la Confédération, il y en avait 1,019,850 et en 1891, 1,291,709. Dans Ontario on en comptait dans les années ci-dessus mentionnées 167,695, 274,166 et 358,300 respectivement. Les provinces maritime contenaient, vers le même temps* 181,561, 238,459, et 286,250 catholiques romains. Les statistiques à l'ouest sont de

* Les premières statistiques de Nouveau-Brunswick sont de 1861 ; celles de l'Ile du Prince Edouard, de 1848. Cet état s'applique également aux statistiques que l'on trouvera à la fin de ce chapitre.

date récente et donnent pour le Manitoba, les Territoires et la Colombie-Britannique, une population catholique totale, en 1881, de 26,000 en chiffres ronds et, en 1891, de 53,000. Ceci donne pour le Puissance, un total de 1,080,000 catholiques romains en 1851, 1,530,000 en 1871, et 2,000,000 en 1891, soit une augmentation d'un demi million par deux décades.

Les succès de l'Eglise durant cette période sont en grande partie due à ses chefs. Dans la province de Québec les Laval et les Plessis ont eu pour successeurs toute une série d'hommes éminents dont les principaux furent les archevêques Turgeon et Baillargeon de Québec, le cardinal Taschereau, le premier prince canadien de cette Eglise et les archevêques Bourget et Fabre de Montréal. L'évêque Guigues d'Ottawa, Mgr. Provencher et l'archevêque Taché du Manitoba, les archevêques Lynch et Walsh de Toronto, l'archevêque Cleary de Kingston, les archevêques Connolly et O'Brien d'Halifax, Mgr. McKinnon d'Antigonish, et l'évêque Demers de l'île Vancouver furent les successeurs les plus renommés de Macdonell et Burke et autres des premiers temps. Un point important dans l'histoire ecclésiastique du Canada, c'est l'influence exercée à différentes reprises, par le pape sur ses affaires. En 1877, Mgr. Conroy vint au pays comme ablégat apostolique, pour régler les différends entre l'université Laval de Québec et sa succursale à Montréal. En 1888, Mgr. Smuelders fut envoyé, en partie dans le même but et en partie pour apaiser certaines difficultés diocésaines. Mgr. Raffaele Merry del Val vint en 1897, pour s'enquérir au sujet de la question des écoles du Manitoba et pour arrêter, si cela lui paraissait désirable, toute discussion parmi la hiérarchie. En 1899. Mgr. Diomède Falconio fut nommé d'une manière plus permanente, pour agir, apparemment comme aviseur du pape quant aux affaires du Canada.

Cependant, les grandes sectes protestantes s'étaient développées dans diverses voies sous l'habile direction de leurs chefs. L'église

anglicane eut à sa tête, dans la province de Québec, des missionnaires héroïques tels que l'évêque Jacob Mountain, l'évêque George J. Mountain et l'évêque Charles James Stewart ; des organisateurs tels que les docteurs Williams et Fulford celui-ci fut le premier métropolitain du Canada. Dans Ontario, le révérend John Stuart et la haute personnalité de l'évêque Strachan furent proéminents. Dans les provinces maritimes, le Dr. Charles Inglis, premier évêque colonial et dont le diocèse comprit, pendant quelques années, toute l'Amérique-Britannique, le Dr. John Inglis, aussi évêque de la Nouvelle-Ecosse, le Dr. Hibbert Binney, évêque de la même province, et le Dr. John Medley, durant quarante-sept ans évêque de Frédéricton, tous travaillèrent arduement à la fondation et au développement de leur église. L'évêque Anderson et l'archevêque Mackray de Fort Garry et Winnipeg, l'évêque Horden dans les Territoires éloignés de l'ouest, l'évêque Sillitoe en Colombie-Britannique et l'évêque Bompas dans le district du Yukon firent de même.

Le méthodisme se glorifie d'avoir eu pour premiers missionnaires William Case, James Richardson, Henry Ryan, John Reynolds, John Davison, Egerton Ryerson, John Carroll, Anson Green et William Black—hommes doués d'une grande énergie, d'un profond enthousiasme spirituel et capables de supporter les plus grandes fatigues. Dans des temps plus rapprochés et plus tranquilles l'église—qui est devenue un corps uni d'un océan à l'autre en 1883—se vantait de posséder des savants et des orateurs tels que les Drs. Matthew Richey, Enoch Wood, William Marley Punshon, George Douglas, S. D. Rice, J. A. Williams, Albert Carman et W. H. Withrow. Le personnel de l'église presbytérienne ne pourrait guère en montrer autant, excepté dans les cas des docteurs James McGregor de la Nouvelle-Ecosse, John Cook de Québec et John Black dans le grand ouest. Plus récemment, des hommes d'une grande capacité et possédant beaucoup de connaissances sont apparus sur la scène, ce

sont : les révérends Alexander Mathieson, Robert Burns, Alexander Topp, John Jenkins, William Reid, William Gregg, J. M. King, William Caven et Alexander MacKnight. Le tableau suivant démontre, en un coup d'œil, le progrès accompli par ces trois grandes églises depuis cinquante ans.

I. ANGLICANS

	1851	1871	1891
Ontario	223,190	330,995	385,999
Québec	44,682	62,449	75,472
Provinces Maritimes	85,421	107,844	114,151
	353,293	501,288	575,622

Les provinces de l'ouest ont augmenté de 25,000 anglicans en 1881 à 68,000 en 1891.

II. METHODISTES

	1851	1871	1891
Ontario	213,365	462,264	654,033
Québec	21,199	34,100	39,544
Provinces Maritimes	54,164	81,797	103,295
	288,728	578,161	796,872

Les chiffres pour l'ouest étaient de 13,000 en 1881 et de 51,000 en 1891.

III. PRESBYTERIENS

	1851	1871	1891
Ontario	204,148	356,442	453,147
Québec	33,470	46,165	52,673
Provinces Maritimes	129,158	171,970	182,483
	366,776	574,577	688,303

L'augumentation dans l'ouest fut de 19,000 en 1881 à 67,000 en 1891. Par ces chiffres et les précédents, nous voyons, qu'en chiffres ronds, les catholiques romains ont augmenté dans toutes les provinces, de 1851 à 1891, d'un million d'âmes ; les anglicans de 290,000, les méthodistes de 460,000 et les presbyteriens de 388,000. Nous voyons aussi que l'église qui possédait le plus d'avantage et d'influence

chez les premiers habitants anglais du Canada est justement celle qui fait le moins de progrès comparativement, de toutes les principales dénominations religieuses du pays, durant les cinquante derniers années ; et nous voyons aussi la large place qu'a prise l'église catholique romaine dans la Puissance.

PROGRES DE LA LITTERATURE ET DU JOURNALISME

La littérature n'a pas exercé une grande influence dans l'histoire du Canada. Les travaux des champs, l'exploitation des forêts, des lacs et des rivières furent l'unique occupation des premiers colons. La hache du colon, les radeaux du marchand de bois, le canot du voyageur, le fusil du chasseur personnifiaient le nécessaire et le but pratique de la population. Plus tard de vifs penchants politiques se développèrent chez le peuple et la presse et le pamphlet prirent la place des livres et de ce que l'on regarde généralement comme la littérature. Il y eut quelques noms marquants et quelques œuvres qui ont survécu, et on les trouve surtout chez les Canadiens-français. Ils cultivèrent la poésie, la musique, la chanson et les arts légers longtemps avant que ces arts aient pénétré dans les forêts d'Ontario ou les déserts de l'Atlantique. Mentionnons les noms de Charlevoix, Bibaud, Ferland, Faillon, de Gaspé et Gérin-Lajoie. Dans la langue anglaise, Robert Christie et Henry H. Miles dans la province de Québec, John Mercier McMullen dans Ontario, Murdoch, Campbell, Gesner et Archer dans les Provinces maritimes furent des historiens de mérite. Puis vint la période brillante de Thomas Chandler Haliburton, l'inimitable "Sam Slick," le fondateur d'une école distincte d'*humour*, le mieux connu des écrivains canadiens jusqu'à une date récente.

Après la période moyenne connue par les ouvrages de Henry J. Morgan, W. J. Rattray, Alpheus Todd, Edmund Collins, John Charles Dent, George Stewart, Heavysege, Sangster et McLachlan, la littérature canadienne augmenta considérablement. Le docteur

William Kingsford, historien, Sir John George Bourinot, comme autorité constitutionnelle et historien, Charles G. D. Roberts, poète et romancier, Archibald Lampman et W. Wilfrid Campbell, poètes de grand mérite, William Kirby, l'auteur du "Chien d'Or," Sara Jeanette Duncan, Lily Dougall, Robert Barr, William McLennan, S. Francis Harrison, romanciers, Louis Fréchette, le plus grand des poètes canadien-français, Gilbert Parker, l'un des grands romanciers du monde, Benjamin Sulte, le lieutenant-colonel George T. Denison, le docteur George R. Parkin, tous ont fait leur marque dans la littérature canadienne. Plusieurs autres noms pourraient et devraient même être mentionnés dans la poésie, les sciences, la biographie, l'histoire et toutes les autres branches de l'activité littéraire, mais ceux-là suffisent pour montrer que le Canada a progressé dans cette voie, comme dans toutes les autres, et a pris sa place dans la littérature moderne.

Quant au journalisme, si on le compare au développement des autres branches d'activité, le Canada n'a guère tenu sa place. Il a toujours excellé quant à la vigueur et à la force d'expression, mais il lui manquait la culture intellectuelle et la largeur de vue. Parmi les noms historiques, mentionnons ceux de Joseph Howe, George Brown, Egerton Ryerson, Francis Hincks, William Annand, William Elder, John Livingston, Etienne Parent, J. B. E. Dorion, Médéric Lanctot, Joseph Doutre, J.E. Cauchon, Ronald Macdonald, Raphaël Bellemare, Thomas White, John Cameron, John Reade, George Murray, E. Goff Penny, Peter Mitchell, John Dougall, David Kinnear, D'Arcy McGee, William Lyon Mackenzie, James Lesslie, William McDougall, Hugh Scobie, George Sheppard, Daniel Morrison, Samuel Thompson, J. Gordon Brown, J. C. Patteson, William Fisher Luxton, Nicholas Flood Davin, D. W. Higgins et John Robson. De l'Atlantique au Pacifique ces noms sont connus à travers les luttes politiques d'un siècle. Plusieurs d'autre eux se distinguèrent aussi dans d'autres sphères et tous étaient doués de grandes capacités.

Mais l'éloignement du haut niveau du journalisme anglais ; la proximité de la presse à sensation des Etats-Unis, les développements dûs au caractère local et à l'étroitesse de vues ; le manque de capital et la peu de lecteurs, tendaient à affaiblir considérablement l'influence et le portée des journaux canadiens et à arrêter l'essor du vrai et du meilleur progrès de la presse. Vers la fin du siècle ces obstacles ont disparu en grande partie, et quoiqu'il y ait encore place pour de grandes améliorations, les grands journaux du pays font honneur à l'habileté et aux connaissances de ceux qui les dirigent. Lorsqu'ils seront devenus tout-à-fait canadiens, au moyen de la création d'un service canadien de nouvelles en Europe et d'une déclaration d'indépendance des agences de publicité américaines, il aura fait un autre pas immense dans la voie du progès.



L'HONORABLE JOHN MACDONALD, EN 1854

LE TRES-HONORABLE SIR JOHN A. MACDONALD, P. C., G. C. B.
Premier ministre du Canada (en 1891)

CHAPITRE XXIX

Croissance de la Prospérité Nationale

LES provinces françaises et anglaises du Canada avant la conquête s'occupaient surtout du commerce de fourrures. Leurs exportations consistaient en produits de la chasse des trappeurs et aventuriers des sauvages régions de l'ouest. Sous le régime français, et plus particulièrement de 1660 à 1760, le pays maintenant appelé Québec, qui s'étendait alors jusqu'à la vallée du Mississipi, se trouvait entre les mains d'une corporation privée qui contrôlait le commerce, les taxes et la distribution de tous les produits. Des monopoles spéciaux furent donnés par le roi, de temps à autre, pour le commerce des pelleteries, ou pour en affermer les revenus. De telles conditions restreignaient naturellement l'entreprise individuelle et retardaient sérieusement le progrès du commerce d'échange. Parkman nous dit qu'en 1674, par exemple, qu'il était défendu aux marchands qui n'étaient pas résidents de la colonie, de "détailler des marchandises excepté durant les mois d'août, de septembre et d'octobre ; de trafiquer en aucun endroit du Canada, en haut de Québec ; et de vendre des habits et des articles de fabrication domestique. Personne, résident ou non, ne pouvait commercer avec les colonies anglaises et tout trafic étranger était strictement défendu." En 1719, les autorités furent autorisées de chercher dans les maisons pour y découvrir des marchandises importées et de les brûler publiquement, tandis que les vaisseaux engagés dans les affaires avec l'étranger devaient être traités comme des pirates.

Lorsque la Grande-Bretagne prit possession du pays en 1763, le commerce de celui-çi ne consistait donc qu'en fourrures et en produits

de la forêt. L'agriculture avait fait peu de progrès et il n'existait pas de manufactures—excepté les métiers à tisser ordinaires et les produits de la fabrication domestique. Le système fiscal anglais fut introduit en même temps que le gouvernement britannique. Les Canadiens purent dèslors trafiquer avec les Treize Colonies quoiqu'en réalité il y eut peu de demandes d'échanges. En outre toutes les possessions anglaises étaient gouvernées par les mêmes lois et règlements de navigation lesquels défendaient le commerce avec l'étranger ou dans des vaisseaux étrangers, mesures qui commençaient déjà à irriter les habitants des côtes de l'Atlantique. Presque tout le commerce canadien passa donc bientôt des mains de la France à celles de l'Angleterre. Dès 1808 les chiffres pour le Haut et le Bas-Canada étaient de £1,776,000 sterling, dont la plus grande partie étaient les échanges avec l'Angleterre. Les fourrures, le blé, la farine, le bois et le poisson formaient les principales exportations, et quant aux importations il y avait pour £200,000 d'articles manufacturés, pour £100,000 de thé, tabac et provisions. En cette année 333 vaisseaux étaient engagés dans le commerce extérieur des provinces, tandis qu'en 1830, le seul de port de Québec recevait 967 navires.

Durant cette période et jusqu'à 1846, la mère-patrie encouragea autant qu'elle le put le commerce colonial. Si elle crut devoir restreindre son expansion avec les pays étrangers, elle se racheta par des tarifs qui donnaient de grandes préférences aux produits canadiens sur ceux des autres pays, ainsi, par exemple, pour le bois sur celui de la Baltique, pour le blé sur celui des Etats-Unis. En 1845, le tarif impérial montrait une préférence sur le blé de 18*s.* pour les pays étrangers et seulement de 2 à 5*s.* pour les colonies; sur les chevaux et les bœufs de 21*s.* contre 10*s.*; sur le fromage de 11*s.* contre 2*s.* 7*d.* On en pourrait citer beaucoup d'autres exemples. L'année suivante, cependant, les *Corn Laws* et la préférence en faveur des colonies furent abolies, et après un krach préliminaire

et une dépression prolongée, on établit un nouveau système fiscal composé d'un tarif de revenu avec çà et là un peu de protection ; le commerce colonial se vit ouvrir le marché du monde entier et les tarifs coloniaux furent placés, par une série de procédés toujours croissants, sous le contrôle des gouvernements coloniaux.

Jusqu'à 1878 les tarifs des provinces d'abord, puis ceux de la Puissance demeurèrent en grande partie des tarifs de revenu excepté, cependant, la politique de 1858-59 de M. Galt dans les Canadas. Depuis 1878, le tarif canadien est purement et simplement protectionniste avec cependant, une préférence accordée aux produits anglais depuis 1898.

COMMERCE INTERPROVINCIAL

Durant toute cette période, à venir jusqu'au commencement du dernier quart du XIXième siècle, il se fit peu de vrai commerce entre les provinces de l'Amérique-Britannique. Le Nord-Ouest et la côte du Pacifique étaient nécessairement privés d'échange, à cause des distances, des obstacles géographiques et de l'influence d'une grande corporation, avec les provinces de l'Est. Le Bas-Canada et les provinces maritime suivirent naturellement les voies où ils rencontraient le moins d'obstacles et le plus d'encouragements et commerçaient avec l'Angleterre. Le Haut-Canada échangeait ses produits et ses marchandises tout le long d'une vaste frontière. Quand vint le traité de réciprocité, le commerce avec les Etat-Unis augmenta considérablement au détriment de celui avec l'Angleterre et même des autres provinces. Depuis l'abolition des *Corn Laws* jusqu'à la confédération les provinces eurent chacune leur tarif les unes contre les autres. Durant la période de réciprocité, la population s'enrichissant dans le commerce américain, grossi par les nécessités de la guerre, et pendant que le commerce étranger augmentait par bonds et par sauts, le commerce entre le Canada et les provinces maritimes fut peu considérable et fit peu de progrès. En 1855 il était de $1,889,428 et en 1866, de $2,429,038.

La confédération débuta donc avec un tarif interprovincial insignifiant, comparativement au commerce avec les Etats-Unis, lequel était de $75,000,000. Pendant la première décade, ce que l'on pourrait appeler le commerce intérieur n'augmenta que lentement. La réciprocité entre les différentes parties du Canada existait naturellement, et cela faisait un contraste vivant avec les conditions antérieures de réciprocité avec un pays étranger et de tarifs inter-provinciaux. Mais le nouveau tarif de la Puissance n'était guère de nature à encourager le commerce avec les provinces voisines et il tendait encore vers le sud, attiré par l'aimant d'une forte population et de grandes industries lesquelles se développaient constamment au fur et à mesure que s'éloignait la période de la guerre.

Un comité choisi de la Chambre des Communes fut nommé en 1877 pour s'enquérir de l'état de choses, mais le parti anti-protectionniste étant encore au pouvoir, en ne pouvait guère s'attendre à un rapport exprimant des souhaits pour l'augmentation du commerce et du transport à meilleur marché. Puis vint la Politique Nationale de protection et la construction du chemin de fer Pacifique Canadien. Un autre comité de la Chambre fut nommé en 1883, et après une enquête minutieuse, il fit rapport que les achats des provinces maritimes avaient augmenté de $1,200,000 en 1866 à $22,000,000 en 1882. Le commerce du poisson de la Nouvelle-Ecosse avec l'ouest s'était "développé dans de grandes proportions et jusqu'à Montréal, un commerce considérable de poisson et d'huiles, de marchandise des Indes Occidentales et de charbon se fait déjà."

Il est cependant difficile d'obtenir des données exactes sur le commerce d'alors comme sur celui d'aujourd'hui. Comme il n'y a pas de tarifs sur lesquels on puisse appuyer ces chiffres, ils sont nécessairement approximatifs. Mais nous savons que depuis cette époque le commerce entre les provinces a considérablement et constamment augmenté. Les marchandises de manufacture canadienne contrôlaient

leur propre marché d'Halifax à Vancouver, et avec l'augmentation de la population, de la richesse et des facilités de transport, la valeur de ce marché augmenta naturellement. Le fer et l'acier fabriqués à la Nouvelle-Ecosse s'en vint dans les provinces de l'intérieur. Le coton et autres marchandises du Nouveau-Brunswick furent apportés sur les marchés d'Ontario. Les machines agricoles et autres produits de l'activité industrielle envahirent le Nord-Ouest. Les chaussures de Québec alimentèrent en partie le marché d'Ontario. Le poisson de l'Atlantique et du Pacifique vint dans l'intérieur du pays en quantités croissantes. Le charbon de la Nouvelle-Ecosse alimenta de plus en plus Québec et Ontario dans une mesure moindre.

Comme indication de l'accroissement du trafic interprovincial, nous voyons que, de 1887 à 1896, le cabotage a augmenté en volume, de 10,000,000 de tonnes ; que le fret par chemins de fer et par eau s'est accru, durant la même période, de 8,000,000 de tonnes ; que le transport des produits alimentairs entre Montréal et les ports des provinces maritimes, a augmenté considérablement depuis quelques années ; que le fret transporté par le chemin de fer intercolonial qui a augmenté de 421,000 tonnes en 1877, à 1,379,000 en 1896, ne représente guère que du trafic interprovincial. Et, quoiqu'on n'en puisse calculer qu'approximativement le volume, ce que l'on voit de l'accroissement considérable du commerce intérieur est suffisant pour autoriser M. George Johnson, le statisticien du Dominion, à faire des calculs élaborés et à en conclure que, en 1899, le commerce interprovincial se chiffrait à $80,000,000. En suivant sa méthode de calcul les chiffres de la dernière année du siècle seraient d'au moins $125,000,000.

DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Cependant, le commerce extérieur s'est, lui aussi, considérablement développé. L'impulsion donnée au commerce avec les Etats-Unis, ainsi qu'à l'emploi des facilités de transport de ce pays

due à abolition de la préférence britannique et à l'opération du traité de réciprocité, fut enrayée par l'abrogation de ce traité ainsi que, dans une certain mesure, par la confédération. Elle fut finalement annulée par l'adoption par le Canada d'un tarif protectionniste. Le cultivateur qui avait cru d'abord que les Etats-Unis étaient, à cause de leur proximité, le marché naturel pour ses produits, s'aperçut bientôt, que ce n'était, après tout, qu'un simple médium de transport entre le Canada et la Grande-Bretagne. Le manufacturier vit qu'il n'avait guère de chance de faire concurrence aux Américains, sur leur marché protégé, et qu'il vaudrait mieux alors, tout en essayant de retenir ses consommateurs voisins, de chercher d'autres débouchés.

Les Canadiens s'aperçurent, en effet, que les Américains étaient leurs rivaux en meunerie, leurs compétiteurs en industrie, leurs adversaires quant au transport par chemins de fer et par eau, leurs antagonistes en manufacture et commerce, en importation et en distribution, leurs rivaux sur le marché anglais. D'où le changement graduel dans les états du commerce. En 1853, l'Amérique-Britannique importait des Etats-Unis pour $7,301,000, en 1863, $24,967,000, en 1873, $47,375,000, en 1883, $56,032,000, en 1893, $58,221,000. En 1853 le Canada exportait aux Etats-Unis pour $6,527,000, en 1863, $17,484,000, en 1873, $42,072,000, en 1883 $41,668,000, en 1893 $43,923,000. On voit que l'accroissement de ce commerce fut considérable et continu jusqu'à 1873, lorsqu'il devint presque stationnaire. Vers la fin du siècle, les importations augmentent à cause des spécialités des manufactures américaines, du bon état du commerce et de la demande croissante, de la part des manufacturiers canadiens, de matières premières.

Cependant, notre commerce avec la Grande-Bretagne s'est développé d'une façon curieuse. Au commencement et jusque vers le milieu de ce siècle, le commerce des colonies se faisait presqu'entièrement avec la mère-patrie. Depuis, pour les raisons déjà indiquées,

une bonne partie fut détournée aux Etats-Unis. Jusqu'à 1875, cependant, les provinces, ou le Dominion, suivant le cas, continuèrent de recevoir la plus grande partie de leurs importations de la Grande-Bretagne—presque le double de ce que on y exportait. En 1873 nos exportations en Angleterre étaient de $38,743,000 et nos importations de ce pays de $68,522,000 ; en 1893, c'était l'inverse, nos exportations étaient montées à $64,080,000 et nos importations n'étaient que de $43,148,000 En 1898, la position n'en était que plus frappante, nos exportations se montant à $104,998,000 et nos importations à $32,500,000 seulement. Les raisons de cette transformation sont multiples. Le marché anglais a consommé et requis plus de produits alimentaires canadiens. Ces derniers sont mieux connus et il s'en expédie moins par voie des ports américaines, de sorte qu'ils sont maintenant reconnus comme produits canadiens.

D'un autre côté, les Canadiens ont decouvert que plusieurs articles spéciaux de manufacture américaine étaient meilleur marché que les marchandises anglaises du même genre ou, encore, plus faciles à obtenir à cause de la négligence et de l'indifférence des Anglais. La proximité et le bon marché combinés ont eu un effet prononcé dans ce cas et le fait est amplement démontré quant aux importations de fer et d'acier durant deux périodes de cinq ans chacune. De 1882 à 1886 le Canada a acheté de la Grande-Bretagne, en chiffres ronds, pour $44,000,000 de cette denrée et, de 1894 à 1898 pour $29,000,000, soit une diminution de $15,000,000. De 1882 à 1886, le Dominion a acheté des Etats-Unis pour $20,000,000 de fer et d'acier et, de 1894 à 1898 pour $41,000,000, soit une augmentation de $21,000,000, ou plus du double du premier chiffre. Les conditions locales et la plus grande production industrielle en Canada, ont naturellement eu quelque chose à faire dans cette diminution générale des importations de marchandises anglaises et il reste à savoir quels effets le tarif préférentiel accordé à la Grande-Bretagne, inauguré en 1898 par le gouvernement

Laurier, pourra produire en 1900 et les années suivantes sur cette tendance particulière du commerce canadien.

Les mines ont été, en 1900, une source féconde et croissante de prospérité pour le Canada. Le fer, le charbon, le plomb, le cuivre, le nickel, le mica, l'argent, l'or, l'amiante et plusieurs autres minéraux existent en immenses quantités et quelques-uns d'entre eux sont depuis longtemps connus comme produits de l'Amérique-Britannique. Mais les difficultés de transport, d'extraction et de fonte du minérai et les craintes inspirées par la nature du climat ajoutées à l'ignorance générale de l'étranger à l'égard de nos vastes ressources que très peu connaissaient à fond, en empêchèrent le développement avant la fin du siècle. La Colombie-Britannique, il est vrai, eut sa part du retentissement de la découverte de l'or en Californie, dans les *cinquantes*. On explora complètement et on exploita ses placers d'or et avec le temps on retira pour $50,000,000 de poudre d'or de ses ruisseaux et de ses vallées. Mais on ne faisait, cependant, que toucher la surface. Pendant plusieurs années, la Nouvelle-Ecosse produisit une quantité d'or et de charbon, petite, mais continue et rémunératrice, et le sel et le pétrole figurèrent longtemps parmi les principaux produits d'Ontario. La consommation de charbon canadien augmenta aussi visiblement, avec le temps, et les tarifs furent fixés de manière à aider à la Nouvelle-Ecosse à écouler ce produit dans les autres provinces. L'exportation de cette denrée augmenta lentement de 265,000 tonnes en 1868 à 1,140,000 tonnes en 1899. Mais cette production de charbon ne faisait qu'effleurer la surface des vastes ressources, qui nous sont aujourd'hui connues, à la Nouvelle-Ecosse, à la Colombie-Anglaise et dans les territoires du Nord-Ouest.

On s'est efforcé depuis quelque temps, au moyen de législation financière et de primes—notamment dans la politique de sir Charles Tupper en 1883—d'encourager l'industrie du fer et de l'acier en Canada ; mais sans grand succès jusqu'à la dernière décade du siècle,



SA MAJESTE LA REINE VICTORIA
A l'époque de la Confédération



SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES
Lors de sa visite en Canada, 1860

quand les haut-fourneaux commencèrent à augmenter en nombre et en production dans presque toutes les parties du Canada et surtout dans la Nouvelle-Ecosse, dans Ontario et dans la Colombie-Britannique. Mais c'est surtout la production de l'or qui s'est developpée au Canada durant la dernière décade. En 1894, la valeur totale pour le Canada était $1,128,688 et, depuis vingt ans ce chiffre n'avait guère varié. En 1896, il était de $2,754,794 l'année suivante il dépassait $6,000,000, en 1898, $13,000,000 et, en 1899, il atteignait plus de $21,000,000. La cause principale de cette augmentation fut la découverte, puis le développement des ressources presque infinies du district du Yukon, le pays de l'or. La découverte du métal précieux dans la région du Lac-des-Bois, dans Ontario, ainsi que l'immense quantité de ce métal que l'on découvrit à Rossland et par tout le district de Kootenay, dans la Colombie-Britannique contribuèrent aussi à cet accroissement. De 1896 à 1899 la production de l'or au Yukon, connue des autorités du Canada, a augmenté de $300,000 à $16,000,000, et la quantité de poudre d'or emportée annuellement par les mineurs américains, non-contrôlée par le gouvernement, doublerait probablement ce dernier chiffre. L'argent se trouve aussi en assez grande quantité au Canada, quoique, depuis quelques années, ça n'ait pas été un produit bien rémunérateur. On a découvert des gisements considérables de nickel au nord du lac Supérieur et des capitaux anglais et américains sont en train de les développer rapidement. Les chiffres représentant la production totale des mines dans le Dominion parlent par eux-mêmes. Elle s'élevait à $10,000,000 en 1893, à $22,000,000 en 1896 et atteignait $48,000,000 en 1899.

Cependant, le cultivateur avait changé et sa position s'était sensiblement modifiée. Les maisons de pièces sur pièces et les huttes des premiers colons des vieilles provinces avaient fait place à des maisons confortables et à de vastes granges. De champs riants, des jardins et des vergers avaient remplacé la forêt et le désert. Les

anciens meubles en bois, de fabrication domestique, avaient disparu, et mêmes les antiques reliques d'avant la Révolution avaient été mises de côté et remplacées par des articles de fabrication moderne et canadiens pour la plupart ; et, depuis l'harmonium populaire jusqu'au sofa de crin de cheval, tout, dans la maison du cultivateur, respirait une ère nouvelle de bon marché. Les machines survinrent aussi et remplacèrent les ouvriers qui, dans les grandes fermes, avaient presque formé des villages par eux-mêmes. L'activité et le bruit de la dernière partie du siècle se sont fait sentir dans nos campagnes et un grand nombre de jeunes gens ont été attirés dans les populeuses villes américaines et dans les centres croissants d'Ontario. Le retentissement du progrès de l'ouest en attira d'autres et plus d'une hypothèque sur les fermes d'Ontario doit son origine à l'établissement de fils de cultivateurs dans le Manitoba et les plains de l'ouest. Le cultivateur a-t-il progressé ou non, c'est là une question difficile à résoudre.

L'étendue des champs, les avantages de l'agriculture, la facilité de production, ont toutes augmentées immensément. Dans Ontario, ou le Haut-Canada, comme on le nommait alors, le superficie occupée en 1826 était de 3,353,000 acres et la partie cultivée de 599,000 acres ; en 1841 les chiffres étaient pour l'une 6,868,000 acres et pour l'autre de 1,181,000 acres ; en 1891, la première s'élevait à 21,091,000 acres et la seconde à 14,157,000 acres. Ceci est une énorme expansion comparée à la population de la province qui a augmenté, en chiffres ronds, d'une demi million à deux millions. Ajoutons à cela l'ouverture des vastes terres à blé de l'ouest, le splendide pays d'élevage des Territoires, et les régions fruitières de la Colombie-Britannique. En même temps la production du bétail se développait, et l'exportation en Angleterre, du bétail sur pied, durant les quatre années 1875–78, qui était évaluée à $1,118,000, était montée, en 1895–98, à 27,552,000 ; l'expansion de l'industrie fromagère dont l'exportation montait de $620,000 en 1868 à $16,776,000 en 1899 ; l'accroissement

du commerce d'exportation du lard et du jambon, de $783,000 en 1868 à $10,416,478 en 1899 ; le fait est que l'envoi total du bétail, des chevaux et des moutons, en Angleterre, de 1874 à 1897 valait $180,000,000.

Mais à côté du ces signes évidents de progrès, nous devons signaler l'augmentation des dettes et des hypothèques, des façons de vivre plus dispendieuses, la diminution de la valeur de la propriété, surtout dans Ontario, où entre 1886 et 1898, le valeur des terres cultivées a diminuée de $92,000,000. Mais à tout prendre, cependant, le cultivateur canadien de la fin du dix-neuvième siècle, parait être plus à l'aise que tous ses concurrents des deux mondes et posséder assez de confort et être suffisamment à l'abri des incidents imprévus de la nature—ouragans, invasions d'insectes, inondations et désastres climatériques—pour être considéré comme un homme assez heureux.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET VOITURAGE

En matière de chemins de fer, le Canada a fait, durant les dernières cinquante années, des progrès tels qu'ils suffisent à démontrer la capacité et l'esprit d'entreprise de la population. Quand la Confédération réunit les provinces éparses, il n'y avait que deux mille milles de chemins de fer, le plus grande partie dans Ontario, et quelques projets. Puis on vit la construction et l'achèvement rapides de l'Intercolonial, qui mit les villes de l'Atlantique en communication avec Québec, et plus tard avec Montréal ; la création de la ligne transcontinentale qui a fait du Dominion une unité nationale au sujet des questions de transport et de communication interprovinciale ; la construction de plusieurs autres lignes dans toutes les provinces et l'établissement d'un système général, qui a couvert le pays d'un réseau actif de chemins de fer desservant tous les coins et recoins importants et formant, en 1899, un total de plus de dix-sept mille milles. Les noms de sir William Van Horne et de M. T. G. Shaughnessy sont intimement liés à cette dernière période de développement du pays et du Pacifique Canadien ; ceux de Charles T.

Brydges, sir Joseph Hickson et Charles M. Hays, au développement du système du Grand Tronc ; ceux de George Laidlaw, F. C. Capreol et du lieutenant-colonel F.W. Cumberland à la construction de lignes moins importantes. Ceux de sir Sandford Fleming, Thomas C. Keefer, et Walter Shanly, comme ingénieurs chargés de la construction ne devraient pas être oubliés, mais enregistrés avec honneur. Le gros de l'expansion s'est effectué entre 1875 et 1890, depuis ce temps le progrès est continu et certain. En 1875, le nombre de milles parcourus par les trains de chemins de fer, était, en chiffres ronds, de dix-sept millions, en 1899 il était de cinquante-deux millions. Le nombre des passagers s'est élevé, durant la même période, de cinq à dix-neuf millions ; les tonnes de fret transportées, de cinq à trente et un millions ; les recettes, de dix-neuf à soixante-deux millions de dollars ; les dépenses d'exploitation de quinze à quarante millions.

Cependant, le système de canaux qui réunit les grand lacs au Saint-Laurent, puis au moyen d'un chenal artificiel a certains endroits du fleuve, à l'Atlantique, a été developpé à grands frais. La construction de canaux avait été reconnue comme une nécessité evidente depuis le commencement du régime anglais, et, même avant la division de la province en 1791, on l'avait demandée instamment. En 1815, la législature voulut commencer l'œuvre en construisant le canal Lachine, près de Montréal, mais sans succès, et ce ne fut que six ans plus tard que la construction commença réellement. Le gouvernement britannique contribua pour $400,000 à cette œuvre et il défraya presqu'en entier les dépenses de construction du canal Rideau, entre Ottawa et Kingston, soit $3,911,000 et aida aussi le canal Welland au montant de $222,000. Petit à petit la navigation du Saint-Laurent fut améliorée. Le canal Beauharnois fut ouvert en 1845 et fut quelques cinquante ans plus tard remplacé par le canal Soulanges ; le canal Cornwall fut ouvert en 1843 ; la série des trois canaux de Williamsburg fut complétée en 1856 ; le canal Welland,

après bien des difficultés tant politiques que financières et un travail ardu de l'Honorable William Hamilton Merritt, fut enfin commencé, en 1821, et suffisamment complété au bout d'une douzaine d'années pour en permettre la navigation. Les canaux du Richelieu qui réunissent le Saint-Laurent à la rivière Hudson *via* le Richelieu et le lac Champlain, furent commencés, après bien des controverses, en 1835, et purent servir dès 1843.

Cependant, aucun de ces canaux n'était réellement terminé lors de leur ouverture. On a eu à changer, agrandir et améliorer et parfois à refaire en entier certain travaux. Les provinces étaient pauvres et jusqu'à l'union in 1841, le Bas-Canada ne voulut rien ou presque rien faire pour encourager les travaux de cette nature. Ses hommes publics étaient trop occupés à combattre des chimères et des moulins-à-vent, pour condescendre à s'occuper d'idées pratiques et journalières telles que l'avancement des moyens de transport. De plus, une telle action aurait pu aider au marchand anglais si détesté, de sorte qu'elle ne pouvait guère être populaire parmi les démagogues français de 1820-37. Cependant, des hommes comme l'honorable John Young, sir Hugh Allan, et W. Hamilton Merritt firent beaucoup et de 1841 à la confédération, il se fit un progrès considérable et les dépenses s'élevèrent à $21,000,000. Les fondations avaient, de fait, été posées, et après 1867 on dépensa beaucoup d'argent, soit $34,000,000, jusqu'à 1889, pour approfondir, agrandir et perfectionner le système. Une profondeur uniforme de quatorze pieds dans tout le vaste système était ce que l'on désirait, et en 1897, plus de $4,000,000 additionnelles furent votées par le parlement pour parfaire cette politique.

L'accroissement du transport sur les lacs les rivières et l'océan a eu une influence sur le progrès du Canada. Le canot d'écorce du sauvage fit place de bonne heure au *bateau* des Français puis au bateau à fond plat dit "Durham." Sur les grand lacs, des voiliers de toute sorte se firent bientôt une place dans le commerce borné du temps.

Le grand nombre de rivières et l'absence de chemins rendirent naturellement le transport par eau populaire auprès des premiers marchands, quoique le manque de canaux et de moyens pour approfondir certains endroits rendissent nécessaire le *portage* c'est-à-dire le transport des bateaux par-dessus ou autour d'un obstacle. Le premier vapeur qui fit le trajet entre Montréal et Québec, fut construit à Montréal par M. John Molson en 1809, douze ans plus tard il y en avait une douzaine En 1816 le lac Ontario vit son premier vapeur, le *Frontenac*, construit au coût de $75,000 et dans les vingt ans qui suivirent toutes les grandes étendues d'eau du pays eurent des lignes de bateaux à vapeur entre leurs différents ports. Les principaux associés de M. Molson au début des travaux de cette nouvelle industrie, furent MM. John et David Torrance, sir Hugh Allan et l'honorable John Hamilton. Ce fut en 1859 qui un vapeur sillonna pour la première fois les eaux de la Rivière Rouge, dans le Nord-Ouest ; sur la côte du Pacifique le *Beaver* qui vint d'Angleterre en 1835 fut le pionnier de la navigation à vapeur entre les différents postes de traite de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ce bateau avait été lancé par le roi Guillaume IV., en présence d' une grande multitude. Dans les provinces de l'Est le magnifique havre de Halifax reçut pour la première fois la visite d'un vapeur le 31 août 1831, quand le *Royal William* arriva de Québec et commença sa carrière transatlantique ; il fut le pionnier de ce vaste trafic que nous avons à la fin du siècle.

Neuf ans plus tard la ligne Cunard, fondée par sir Samuel Cunard, commença à faire escale à Halifax, mais bientôt elle choisit New-York comme son terminus en Amérique. Le premier caboteur à vapeur de cette région avait été lancé à St. Jean en 1816. En 1900 nous avons plusieurs lignes de vapeurs naviguant entre Montréal, Québec, Halifax ou St. Jean et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, les Indes Occidentales, l'Amérique du Sud et Terre-Neuve ; tandis que de Vancouver, sur la côte du Pacifique des lignes semblables desservent les

villes américains du Pacifique, Honolulu, l'Australie Hong-Kong et le Japon. De ces diverses moyens de transport, la ligne Allan fut fondée en 1852 par M. Hugh Allan, la ligne Dominion en 1870, la compagnie de navigation Richelieu et Ontario en 1845. Cette dernière fut réorganisée en 1882 par M. L. A. Sénécal, une figure marquante dans le monde de la finance de Québec. Les vapeurs de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien commencèrent en 1891 à sillonner le Pacifique. De grands bateaux sous la même direction, les avaient précédés sur les grands lacs. En 1896 le tonnage canadien arrivant aux ports canadiens comprenait 6,810 vaisseaux de 1,067,000 tonneaux, 1,684 vaisseaux anglais de 2,350,000 tonneaux, et 6,797 vaisseaux étrangers de 5,845,000 tonneaux.

L'industrie de la construction des navires suivait naturellement de près l'accroissement de la navigation. Les immenses ressources forestières firent de Québec et des côtes de l'Atlantique, des endroits idéals pour la construction des navires avant que le fer et l'acier eussent révolutionné cette industrie. Dès 1672, Talon, l'éminent intendant de la Nouvelle-France, commanda la construction d'un vaisseau à Québec. Durant le siècle qui suivit, surtout sous la domination française la construction des navires, ainsi que toutes les autres industries et le commerce du temps ne fut guère qu'une industrie intermittente. A partir de 1787 cependant l'industrie se raviva et la production augmenta de dix vaisseaux de 933 tonneaux dans cette année-là à 84 vaisseaux de 21,616 tonneaux en 1875: un total pour la période ci-dessus de 3,873 vaisseaux avec un tonnage de 1,285,000. Depuis quelque temps cette industrie a diminué, mais à Québec comme à la Nouvelle-Ecosse, il n'est pas improbable que les méthodes et les matériaux de construction modernes fassent revivre ses beaux jours. Dans cette dernière province, elle a eu apogée vers le milieu du XIXième siècle, lorsque Halifax, Yarmouth, Windsor et Pictou étaient de grands centres de construction et que l'on

rencontrait des navires néo-écossais dans tous les ports du monde. Mais depuis 1882 elle est en décadence, et le seul espoir de la voir reprendre réside dans l'utilisation du charbon et du fer qui gisent côte à côte, presque sur le même site, et qui pourraient fort bien être la base d'un grand avenir dans la construction de navires en fer et en acier.

PROGRES DES BANQUES

Le progrès général du Canada doit beaucoup au système de banque du Dominion. Comme toutes les autres institutions du pays il a eu des succès et des revers; des difficultés et des dangers à rencontrer. Lorsque en 1817, les banques de Québec et de Montréal furent fondées, dans les centres de commerce et d'affaires d'alors, le commerce de banque du pays consistait à gérer ses envois de fourrures et son transport du bois, et à prêter de l'argent aux hommes employés dans des opérations couvrant des milliers de milles de désert dans le Haut-Canada et l'ouest. Plus tard d'autres banques s'établirent. La banque de l'Amérique-Britannique du Nord fut créée en 1836 par des capitalistes de Londres. La banque du Haut-Canada fut organisée en 1823 par des hommes grandement intéressés dans le parti dominant du jour et elle fut durant plusieurs années de grande prosperité et d'adversité éventuelle, une institution plus ou moins politique. La banque Commerciale du district le Midland, dans la même province, fut fondée en 1832 et d'autres la suivirent jusqu'à ce que, en 1859, après que la crise commerciale de l'année precédente fut venue et fut passée, il y eut quinze banques dans les Canadas, ayant un capital de $24,000,000 contre $3,000,000 lors de leur institution. Dans les provinces maritimes, la banque de la Nouvelle-Ecosse, une des plus anciennes ainsi qu'une des plus notables institutions, fut organisée en 1832. La banque du Nouveau-Brunswick, constituée en 1820, l'avait précédée. Des institutions moindres virent le jour et disparurent dans toutes les provinces jusqu'a la Confédération, en 1867, lorsque la banque de Montréal avec



SA MAJESTE LA REINE-IMPERATRICE, 1900



SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE CONSORT

ses vingt-neuf succursales et un capital de $6,000,000, la banque de l'Amérique-Britannique du Nord, avec ses douze succursales et un capital de $4,866,000, la banque Commerciale du Canada, avec ses dix-huit succursales et $4,000,000 de capital, étaient les institutions principales. Il y avait alors vingt-huit banques, en tout, avec cent vingt-cinq succursales et un capital payé de $32,000,000. Le système tel qu'existant alors, non encore mûri et consolidé par la législation fédérale, était un produit d'essais et d'expériences divers. Le commerce de banque suivit d'abord les méthodes américaines, mais avec le temps, les idées écossaises des fondateurs prévalurent et les méthodes anglaises de gérance interne furent adoptées. L'inauguration du système de succursales fortifia cette pratique et marqua un éloignement des modèles américaines. Mais il y avait encore une forte tendance législative à copier les Etats-Unis dans les questions financières, et de temps à autres, on essaya de dangereuses expériences, telle que, par exemple, la suspension des paiements en espèces en 1837, contre laquelle sir Francis Bond Head avait vigoureusement mais inutilement protesté dans la législature du Haut-Canada. Le Canada doit beaucoup de la stabilité et du succès du présent système à l'intervention du gouvernement britannique d'alors, aux sages dépêches de lord Glenelg, secrétaire pour les colonies ainsi qu'aux séries de règlements proposés par lord John Russell en 1840. Ces propositions font en effet, la base des lois et chartres qui gouvernent nos banques.

Lors de la Confédération, le gouvernement se vit en face de la nécessité de réorganiser complètement le système de banque du pays. Pratiquement, il fallut la fédéraliser et en faire une institution nationale. Le ministre des finances, M. (plus tard sir) John Rose, de concert avec M. E. H. King, alors président de la banque de Montréal et un des banquiers les plus en vue du Canada, en firent une étude préliminaire. Influencé par M. King et, peut-être aussi par ses propres fantaisies financières, il proposa d'établir, ce qui était, dans ses

principales lignes, le système américain de commerce de banque et de monnaie. Les propositions, telles qu'éventuellement soumises au Parlement, soulevèrent de très vifs débats, elles furent vigoureusement dénoncées par M. George Brown et le *Toronto Globe* et furent finalement retirées. Sir Francis Hincks remplaça M. Rose au ministère des finances et, en mars 1870, il introduisit une série de résolutions qui furent finalement acceptées et en vertu desquelles le système actuel fut établi. Sous les ministres des finances suivants, chaque décade a vu la révision et l'amélioration des arrangements existants et sir Leonard Tilley, M. George E. Foster et M. W. S. Fielding ont tous eu leur part dans le perfectionnement de la législation des banques.

Le progrès statistique du commerce de banque a été immense depuis la confédération. Le capital payé des banque canadiennes a augmenté de $30,000,000 en 1868, à, en chiffres ronds, $62,000,000 en 1896 ; les billets en circulation de $9,000,000 à $31,000,000, les dépots de $33,000,000 à $193,000,000 ; l'escompte de $52,000,000 à $213,000,000. L'actif total en 1868 était de 79,000,000 et le passif de $45,000,000. En 1896 ils étaient respectivement de $320,000,000 et de $232,000,000. Les principaux banquiers des premiers temps furent Thomas G. Ridout de la banque du Haut-Canada, et MM. Benjamin Holmes, Alexandre Simpson, David Davidson et E. H. King qui furent successivement gérants généraux de la banque de Montréal. MM. R. B. Angus, C. F. Smithers, W. J. Buchanan et E. S. Clouston, hommes d'une habileté et d'une influence reconnues, ont depuis occupé ce poste important, tandis que la banque devenait une des trois ou quatre plus grandes institutions financières du monde. Une bonne part du développement du Canada leur revient et l'historien est, d'ordinaire, trop porté à les oublier au profit de quelque politicien momentanément porté pas la vogue de l'opinion populaire. James Stevenson de la banque de Québec, George Hague de la banque des Marchands, D. R. Wilkie de la banque Impériale, Byron E.

Walker de la banque Canadienne de Commerce, Thomas Fyshe de la banque de la Nouvelle-Ecosse, sont venus depuis et ont acquis beaucoup d'influence.

Le développement du Canada a été marquant dans plusieurs autres voies. Ceci est dû en partie au tarif qui protège ses industries et en partie à l'activité croissante des manufacturiers ainsi qu'à l'augmentation de la population du pays, qui ont considérablement développé son industrie. D'après le recensement de 1891, il y avait 75,941 manufactures en Canada, employant un capital de $181,000,000, donnant de l'ouvrage à 370,000 hommes, femmes et enfants et payant $100,000,000 en gages ; se servant de matières premières au montant de $256,000,000 et produisant pour $476,000,000. Les pêcheries du Canada ont toujours été une des plus importantes de nos industries nationales ; elles ont souvent été un facteur de prospérité. Le poisson des Grands Lacs, celui des étendues d'eau moindres parsemées en nombre immense par toutes les provinces et, spécialement dans le vaste nord-ouest, entre le lac Supérieur, la baie d'Hudson et l'océan Arctique, celui des rivières coulant dans toutes les directions à travers les trois million de milles carrés formant le territoire canadien, existe en quantités et en variétés inépuisables. Les pêcheries des côtes de l'Atlantique ont une grande valeur quoique la production moyenne annuelle n' excède pas dix millions de dollars. Les poissons les plus nombreux et les mieux connus de ces diverses eaux sont la morue, le hareng, le homard, l'aigrefin, le flétan et la merluche, dans l'Atlantique ; le loup-marin et le saumon dans le Pacifique ; le poisson blanc, la truite saumonée, l'éturgeon, le doré, le brochet, l'achigan noir, la perchaude, la carpe, dans les lacs et rivières. Depuis 1869 la valeur du poisson pris dans les lacs et rivières et sur les bords de la mer dans les différentes provinces, représente $28,000,000 pour Ontario, $54,000,000 pour Québec, $180,000,000 pour la Nouvelle-Ecosse, $81,000,000 pour le Nouveau-Brunswick, $5,600,000 pour

le nord-ouest, $45,000,000 pour la Colombie-Britannique et $25,000,000 pour la petite Ile du Prince-Edouard.

Quant à la pêche au loup-marin de la Colombie-Britannique, qui a été la cause d'une si grande dispute internationale, elle a employé, en 1895, environ 14,000 Canadiens, 61 vaisseaux et 638 chaloupes et canots. Aux limites septentrionales du Dominion—dernier refuge du léviathan—on trouve les plus riches champs d'ébats de la baleine. Le morse, la truite de mer, l'inconnu, la brochet, l'éturgeon et autres poissons abondent dans ces parages. En résumé, on peut dire que la valeur approximative des produits des pêcheries canadiennes était de $150,000 en 1850, de six millions et demi en 1870, de quatorze millions en 1880 et de trente millions en 1900.

Tel a été le progrès matériél du Canada sous ses aspects les plus importants. Il a été considérable, et la vue d'ensemble de ce tableau revèle un panorama d'accroissement dont le Canadien de la fin du XIXième siècle peut s'enorgueillir à juste titre. Mais ce n'est rien en comparaison des ressources et de l'avenir que nous offrent les voies fluviales, le sol et les plaines fertiles, les vastes régions minières et les riches pêcheries du Dominion. La législation a beaucoup fait pour aider au développement de ces ressources et, la meilleure leçon enseignée par l'histoire du Canada, à part les enseignements qu'offre la loyauté persistante du peuple envers le lien britannique et la Couronne, c'est peut-être la législation sur la richesse matérielle et non pas les simples conflits de partis ni même les luttes constitutionnelles.

CHAPITRE XXX

Relations Exterieures du Dominion

DEPUIS la cession du Canada à l'Angleterre, l'histoire n'offre pas de parallèle quant aux relations des deux pays. L'acquisition de l'Amérique-Britannique fut plutôt le résultat graduel de la lutte gigantesque entre la France et l'Angleterre que le fait d'un plan conçu à l'avance par ce dernier pays. Elle ne fut pas conquise parce que l'on attachait une valeur particulière à son acquisition et on en retint la possession pour une seule raison : celle d'une sentiment de responsabilité envers sa population et pour l'honneur qui en découlait. Incidemment, la détermination de l'Angleterre de ne pas laisser s'étendre la puissance de la France en lui rétrocédant le pays après l'avoir conquis résolut la situation ; pendant qu'une perception obscure se faisait jour dans l'esprit anglais, après le traité de 1783 avec les Etats-Unis, que l'enfant de la révolution américaine ne paraissait guère animé de sentiments d'amitié comme on s'y était attendu ou qu'on l'eut désiré ; la détermination de ne pas augmenter la puissance américaine, soit par la cession des provinces du nord soit en les négligeant, devint un levier puissant pour leur conservation.

Jusque-là, la région entière n'avait été qu'un véritable jeu de volant ; de simples cartes dans le grand tournoi de la guerre européenne et des aventures maritimes. La Nouvelle-France, l'Acadie et la compagnie de la baie d'Hudson avaient été mêlées en tout ou en partie, à de nombreux traités avant le règlement final. Les traités de Suse en 1629, de St. Germain-en-Laye en 1632, de Westminster en 1655, de Breda en 1667, de Ryswick en 1697, d'Utrecht en 1713,

d'Aix-la-Chapelle en 1748, eurent tous affaire aux intérêts ou aux territoires de la population parsemée sur des régions qui forment aujourd'hui le Dominion. Le traité de Paris de 1763, eut pour résultat de créer de nouvelles complications, en écartant de la scène américaine tout pouvoir étranger—excepté dans le sud lointain—et en créant une commune allégeance entre les anciens colons d'origine française et ceux d'origine anglaise.

Vingt ans suffirent pour changer de nouveau la face des choses, et reconnaitre les Treize Colonies comme une puissance indépendante et étrangère et faire de la population française, par une singulière ironie du sort, les gardiens du territoire britannique et de l'influence continentale diminuée. Ce traité fit plus. Se fiant à l'amitié anticipée, au libre échange et à l'alliance des Etats-Unis, l'Angleterre céda aux Américains l'immense richesse naturelle des vallées du Mississipi et de l'Ohio et conserva à peine Québec. En effet, il donna aux Etats-Unis "des frontières gigantesques au sud, à l'ouest et au nord, lesquelles déterminèrent son influence et sa puissance future." * D'autres traités concernant les frontières, furent signés en 1794 et en 1803 par les représentants des deux pays, mais ils n'eurent d'autre effet que d'augmenter la tendance des Américains à réclamer d'avantage et à montrer l'esprit de conciliation des Anglais.

Donc, au point de vue territorial, la Puissance du Canada naquit d'une condition d'indifférence absolue de la part de la Grande-Bretagne, et jusqu'à la législation de 1791, elle fut bercée dans un état de béate ignorance. La guerre de 1812 effectua des changements de grande importance. Elle régla, pour plus de quarante ans, le cours de la destinée, à l'avantage de l'Angleterre ; elle établit un lien nouveau et fort entre la Grande-Bretagne et l'immense territoire inconnu qui avait été ainsi conservé à la Couronne par la bravoure de ses fils ; elle établit une ligne d'un caractère ondoyant mais

---

***America*, par Justin Winsor, V. 17, p. 150.

distinct contre l'expansion américaine au nord. Le traité de Gand qui termina la lutte, ne contenait ni assertions ni principes nouveaux, quoiqu'il produisît certains arrangements importants. Une entente diplomatique informe entre sir Charles Bagot, ministre plénipotentiaire anglais à Washington et M. Richard Rush, secrétaire d'Etat suppléant, en avril 1817, décida que tous les navires de guerre sur les Grands Lacs seraient désarmés et en défendit la construction ou l'armement à l'avenir. Cependant, la Grand-Bretagne et les Etats-Unis pourraient conserver chacun un vaisseau, n'excédant pas cent tonneaux en contenance, armé d'un canon du dix-huit sur les lacs Ontario et Champlain et deux vaisseaux semblables sur les lacs d'en haut. Cet arrangement ne devait prendre fin qu'après un avis de six mois de l'une ou de l'autre puissance, et quoiqu'il n'ait jamais été formellement ratifié par le Congrès ni approuvé par le Parlement, il a toujours été considéré depuis comme ayant force de loi.

PREMIERES NEGOCIATIONS ET TRAITES

La convention de Londres, en 1818, fut négociée et signée dans le but de règler la question des pêcheries et les prétentions des Etats-Unis de pêcher librement dans les eaux britanniques. Nous avons déjà traité en partie, ce sujet dans cet ouvrage, mais il est d'une telle importance pour l'intelligence des relations internationales en général que l'on peut dire ici, que la convention donna aux pêcheries américains le droit de pêche en dehors de la limite de trois milles des côtes de l'Amérique-Britannique ainsi que le droit d'entrer dans les baies et havres, soit pour y chercer un refuge, de la nourriture et de l'eau ou pour y faire des réparations. En même temps le gouvernement des Etats-Unis renonçait définitivement au privilège de ses pêcheurs de prendre, sécher ou saler du poisson sur les côtes ou en dedans de trois milles des côtes de l'Amérique-Britannique du Nord. Jusque-là l'entente était satisfaisante pour les colons et leur pays. Mais les clauses suivantes de la convention avaient trait à la question des

frontières et l'indifférence de l'Angleterre quant au territoire, ajoutée à une ignorance absolue du caractère des américains, de leur esprit d'agression et de leur ambition, marque chaque phase des négotiations, comme cela s'est vu depuis durant un demi-siècle. Il fut décidé que la frontière internationale serait le 49ième parallèle de latitude nord depuis le Lac-des-Bois jusqu'aux Montagnes-Rocheuses et que le pays à l'ouest de cette grande chaine, que les deux parties réclamaient, serait libre et ouvert au peuple des deux pays durant l'espace de dix ans.

Nul traité n'avait probablement jamais contenu de clause aussi extraordinaire que cette dernière. Les prétentions émises par les Américains sur la région maintenant incluse dans les états d'Orégon et de Washington étaient pour le moins faibles : un simple ballon d'essai. Il n'est pas probable qu'ils eussent alors poussé la résistance jusqu'un point de déclarer la guerre et, si on en devait venir là, le fait de retarder de dix ans le réglement de la question ne pouvait servir qu' à donner plus de force aux sentiments des Américains, à leur droit d'occupation et à leur puissance. Cet arrangement ne faisait que retarder la prise en considération du sujet jusqu'à ce que les citoyens américains eussent eu le temps d'envahir le pays afin de pouvoir le réclamer en vertu du droit de colonisation sinon par droit de découverte ou d'occupation antérieure et temporaire. Les souffrances cruelles et la pauvreté croissante des classes pauvres de la Grande-Bretagne, qui suivirent le dénouement de la lutte gigantesque contre Napoléon ; l'influence croissante de George Canning et de sa politique de tentative d'alliance avec les Etats-Unis contre les puissances despotiques de l'Europe telle que formulée par la création de la vraie doctrine Monroe ; l'absence complète dans l'esprit public en Angleterre de connaissances ou d'appréciation de la valeur possible de ces régions—état d'esprit dont les Canadiens ont pu juger par eux-mêmes plus d'un siècle après, par la description faite par M. Blake, de la Colombie-Anglaise, qui selon lui, n'était



LE MAJOR-GENERAL PEPPERELL AU SIEGE DE LOUISBOURG

Cette puissante forteresse, sur l'île du Cap Breton, fut enlevée aux Français par 4000 miliciens de la Nouvelle-Angleterre commandés par Pepperell, le 17 juin 1745

qu'une "mer de montagnes" sont apparemment une excuse pour l'absence totale de politique dans cet arrangement.

Le traité suivant touchant l'Amérique-Britannique fut celui de 1825, entre la Grande-Bretagne et la Russie, lequel décida que : "les sujets de Sa Majesté Britannique, d'où qu'ils puissent venir, soit de l'océan soit de l'intérieur du continent, jouiront *pour toujours* du droit de naviguer librement et sans empêchement quelconque, sur toutes les rivières (en Alaska) qui dans leur cours vers l'Océan Pacifique pourraient traverser la ligne de démarcation." Cette clause fut considerée comme liant les Etats-Unis, et la chose fut admise par eux, lorsque plus tard, ils acquirent ce pays de la Russie et s'y installèrent. En 1842 et en 1846, deux arrangements furent conclus avec les Etats-Unis. La carte du Canada démontre d'une manière frappante la sagacité des hommes d'état américains et les bévues de la politique anglaise.

La politique de l'école de Manchester qui a tant contribué dans le temps à diminuer la puissance de l'Angleterre et à affaiblir son prestige, se montre au grand jour. Qu'étaient les droits territoriaux ou les intérêts futurs du Canada ou le développement de la puissance britannique sur le continent américain, en comparaison d'une paix non-troublée qui pouvait faciliter la vente de quelques balles de coton et empêcher l'accroissement de responsabilités ou l'imposition de nouvelles taxes ! Ils n'étaient rien aux yeux d'hommes comme John Bright qui commençait à dominer l'opinion publique en Angleterre sur les questions de ce genre et qui pouvait, peu de temps après ces événements, exprimer ses pieux et cosmopolites souhaits pour le succès d'une future république américaine qui devrait s'étendre, dans une expansion de vie, de liberté et de bonheur, des mers australes aux régions arctiques !

TRAITES DE 1842 ET DE 1846

Les questions des frontières du Maine et de l'Orégon, qui furent réglées par ces traités, faillirent amener la guerre entre les deux

nations. Ce résultat était certain si un autre pays eut été à la place de la Grande-Bretagne, avec son manque d'ambition territoriale et sa patience candide envers l'esprit agressif de la jeune Amérique. Quand nous disons que la politique et la diplomatie américaine sont généralement agressives et impétueuses au delà des bornes de l'étiquette européenne, nous n'entendons pas nécessairement la censurer. Les autorités de Washington, dans toutes ces négociations et ces guerres d'un siècle, reconnaissaient la valeur du sol continental ainsi que l'importance d'arrondir leur territoire au nord et au sud, soit pas l'acquisition de la Californie, du Nevada et du Nouveau-Mexique, soit par l'annexion du Texas ou par l'acquisition d'une partie du Nouveau-Brunswick et des états de l'Orégon et de Washington. Ils avaient une politique d'expansion distincte, sinon toujours directe et ils la suivirent aux dépens du Canada et de la Grande-Bretagne ; ceci parle en faveur de leur astuce et ne jette que du discrédit sur la politique de l'Angleterre. L'amitié comme la conciliation, quand elle n'est pas réciproque, n'est simplement que de la faiblesse de la pire sorte.

La question du Maine mijotait depuis que le traité de 1783 avait décidé que la frontière entre cet état et la province du Nouveau-Brunswick serait la rivière Sainte-Croix et une ligne tirée de sa source jusqu'aux hauteurs divisant les eaux qui tombent dans l'Atlantique de celles qui se déversent dans le Saint-Laurent. La première dispute fut de savoir quelle était la vraie rivière Sainte-Croix. La découverte de restes de l'infortunée colonie de De Monts sur l'île qui se trouve à son embouchure, règla la question en faveur des Anglais. Puis, comme l'embouchure de la rivière se divise en plusieurs branches, on discuta pour savoir laquelle de ces branches était désignée par le traité. Des commissaires spéciaux donnèrent encore gain de cause à l'Angleterre. Finalement la discussion tourna sur la hauteur des terres ; ce que c'était et où c'était. Les prétentions américaines auraient donné aux Etats-Unis plusieurs des plus grands affluents de la

rivière Saint-Jean et une grande partie du Nouveau-Brunswick. Ils ne voulurent ni céder, ni même accepter de compromis ; et finalement, au fur et à mesure que cette région se peuplait, le problème devenait de plus en plus difficile.

Après une querelle particulièrement violente, impliquant des envois de troupes anglaises et de milices du Maine sur le lieu, la question fut référée, en 1829, à l'arbitrage du roi des Pays-Bas. Celui-ci déclara, après mur examen, qu'il lui était impossible de résoudre le problème et suggéra la division du territoire en litige. Les deux pays refusèrent d'accepter cette décision et la querelle traîna en langueur jusqu'à 1839, lorsque les villes américaines situées sur la frontière du Haut-Canada envoyèrent des hordes de Féniens et autres flibustiers spolier le territoire voisin. Un certain nombre de bûcherons du Maine envahirent le territoire en litige pour y faire des billots au mépris des lois des deux pays. Les autorités du Maine et du Nouveau-Brunswick envoyèrent chacunes des hommes pour sauvegarder leurs intérêts et ils se livrèrent bataille dans les neiges de la forêt vierge. Sir John Harvey, gouverneur du Nouveau-Brunswick, lança immédiatement une proclamation revendiquant les droit britanniques et sommant les troupes américaines de se retirer. Le gouverneur Fairfield, du Maine, répondit en appelant 10,000 hommes sous les armes.

IMMINENCE DE LA GUERRE AVEC LES ETATS-UNIS

La guerre semblait imminente. Daniel Webster et les autres antagonistes de l'Angleterre dans la République demandaient à grands cris le règlement par la force des armes. Les journaux et les politiciens étaient déterminés à s'emparer du territoire. Le Nouveau-Brunswick répondit en envoyant des troupes, de d'artillerie et des volontaires sur les lieux et la province entière fut remplie d'une loyale excitation. Les Canadas promirent une aide substantielle et l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse vota £100,000 et toute sa milice

au milieu d'un enthousiasme délirant et d'une salle comble. La Grande-Bretagne, cependant, temporisa, et le *London Times*, alors et pendant plusieurs années subséquentes, l'organe étroit mais puissant des *Little Englanders*, proposa que tout ce qui était à l'ouest de la rivière Saint-Jean, fut cédé aux américains. Ainsi la paix prévaudrait et, en face d'un tel résultat, qu'importaient les intérêts et le territoire de colons loyaux? C'était l'esprit du temps en Angleterre et il sert à montrer la force du sentiment britannique en Canada, lequel pouvait lui survivre et même le vaincre. Le président Van Buren n'était pas, heureusement, du même avis que Webster, et d'accord avec ses amis, il dépêcha le général Winfield Scott sur les lieux des troubles et lui confia, apparemment, des instructions afin d'essayer à en arriver à un compromis. Scott était un officier brave et intelligent qui s'était battu contre Harvey à Lundy's Lane et à Stony Creek et les deux en vinrent bientôt à une entente; ils convinrent d'une occupation conjointe du territoire en litige.

Trois ans plus tard, lord Ashburton et Daniel Webster furent nommés commissaires pour régler la question. Ils étaient admirablement choisis pour renouveler les événements de 1783 et de 1818. Le premier croyait consciencieusement à la paix même chèrement achetée, il était, par sa parenté avec les Barings, personnellement intéressé dans les obligations financières des Etats-Unis. Ce dernier fait a pu ne pas affecter directement son action, vu que personne n'a jamais élevé de doute sur son intégrité personnelle, mais on ne peut douter du fait qu'il appartenait à l'école politique qui considérait les responsabilités extérieures de l'Angleterre comme un fardeau et les possessions coloniales comme inutiles. Sa nomination sera donc une honte éternelle pour le gouvernement Melbourne. En 1843, après que le traité eut été négocié, il déclara, d'après les *Mémoires* de Gréville, "que le territoire entier ne valait rien" et, en 1846, il assura à la Chambre des Communes que la dispute au sujet du territoire de

l'Orégon était "sans valeur par elle-même." De son côté, Webster était un rusé politicen américain, d'une addresse qui frisait le manque de scrupule et ne ressentant aucune amitié pour l'Angleterre ou les intérêts anglais.

Le résultat des négociations était donc facile à prévoir. Des 12,000 milles carrés du territoire en litige, 5,000 furent donnés au Nouveau-Brunswick ; 7,000 milles carrés de la plus précieuse partie allèrent au Maine ; la future Confédération se vit enlever un port d hiver sur l'Atlantique ; un coin de sol américain envahit le cœur des provinces maritimes ; et lord Ashburton retourna en Angleterre avec un nouveau traité de paix et d'amitié. Incidemment, M. Webster réussit à faire ratifier le traité par le Sénat américain en lui montrant une carte dessinée par Franklin lors de l'entente de 1783, sur laquelle une ligne montrait la justesse des contentions anglaises. Tels furent le traité Ashburton et les événements qui l'accompagnèrent.

Celui de l'Orégon causa encore plus de tort aux intérêts canadiens et anglais. Ainsi que nous l'avions vu, la Convention de 1818 avait déclaré libre une vaste portion de territoire inoccupé, sur la côte du Pacifique, que l'Angleterre semblait peu priser et que la Couronne avait loué, par un bail vague et incertain, à la compagnie de la baie d'Hudson. L'Angleterre réclamait ce territoire en vertu des découvertes de capitaine Cook, de Vancouver et autres marines et voyageurs. Cette région avait été ouverte à la colonisation en 1818 et, en 1826, on en venait à une espèce d'entente internationale par laquelle le 49ième parallèle fut accepté comme frontière internationale. Ceci laissait la Colombie-Britannique telle qu'elle est maintenant, d'un côté de la ligne et les futurs états d'Orégon et de Washington d'autre, la compagnie de la baie d'Hudson exerçant ses privilèges commerciaux et une ombre de souveraineté sur toute la région. Cepandant, vers 1845, les diplomates américains avaient si bien réussi

dans la question du Maine et le désir d'expansion vers l'ouest était devenu si fort aux Etats-Unis, que les journaux, les politiciens et le peuple lui-même commença à demander à grands cris tout le territoire de la côte du Pacifique jusqu' à l'Alaska russe. L'agitation crût à un tel point que bientôt le cri de "*fifty-four, forty or fight*"—la frontière sud de l'Amérique russe étant à la latitude de 54° 40'—se fit entendre d'une façon menaçante par toute la République.

Des commissaires furent nommés, et, quoique le gouvernement américain ne reçut pas tout ce qu'il demandait, il obtint, par le traité de l'Orégon de 1846, la magnifique région de Puget Sound et la vallée inférieure de la rivière Columbia, à laquelle il n'avait pourtant aucun droit légitime. La question ultérieure de la délimitation de la frontière à travers le détroit de Fuca, en vertu de ce traité, amena plus tard celle de San Juan, l'occupation conjointe de cette petite île par les troupes anglaises et américaines en 1856 et l'arrivée, en 1859, du général Winfield Scott, qui venait encore une fois jouer le rôle de pacificateur. Une entente temporaire, qui dura jusqu'à 1872, fut conclue, puis l'empereur d'Allemagne, agissant comme arbitre, aux termes du traité de Washington, décida la question en faveur des Américains et leur concéda l'île de San Juan. Cependant, le traité de Réciprocité avait été conclu en 1854 et il est le premier dans l'histoire diplomatique de l'Amérique-Britannique où les intérêts du Canada furent sauvegardés d'une manière équitable. Son abrogation en 1866 marqua aussi le plus haut point de l'hostilité des Américains envers l'Angleterre et les Provinces.

LES INCURSIONS DES FENIENS.

Il nous faut, ici, dire un mot des incursions des Féniens. Nous en avons déjà parlé, mais leur but et leur caractère sont d'une nature telle que nous croyons devoir les étudier de nouveau d'une manière spéciale. Comme les incursions des rebelles de 1837 et des flibustiers américains, leurs amis, en 1838-9, ces incidents d'agression frontière

furent tous engendrés par les sentiments de haine que les Irlandais, demeurant aux Etats-Unis, entretenaient, comme un devoir et un plaisir, envers l'Angleterre. Quand, en 1866, les Etats-Unis, commencèrent à presser la Grande-Bretagne, pour le paiement d'une indemnité dans l'affaire de l'*Alabama*, et à développer les vifs sentiments d'animosité qui se firent jour dans le rejet du traité Reverdy-Johnson et l'abrogation du traité de Réciprocité canadien, la fraternité révolutionnaire irlandaise de New-York et autres villes trouva une occasion de s'affirmer et de faire des exploits. L'ignorance populaire sur la condition, la population, les sentiments et le système constitutionnel de l'Amérique-Britannique, ainsi que la croyance parmi le peuple que la tyrannie anglaise et le drapeau anglais étaient des termes synonimes et d'application similaire en Irlande et au Canada, contribuèrent beaucoup à l'enrôlement prompt et considérable qui se fit en réponse à l'appel aux armes des organisateurs ; pendant que l'existence d'un nombre considérable d'hommes accoutumés à la vie libre et belliqueuse des soldats de la guerre civile, non enclins à se remettre à une tâche laborieuse, était une source de force pour le mouvement.

Plusieurs mois s'écoulèrent durant lesquels on s'armait et on faisait l'exercice publiquement dans les villes de la frontière américaine, lorsque soudain on apprit, en mars 1866, qu'une invasion se préparait pour le jour de la Saint-Patrice. Dix mille hommes de milice furent promptement appelés sous les armes par le major-général Sir P. L. McDougall, alors commandant des forces de l'Amérique-Britannique. Le lendemain, 14,000 hommes répondaient à l'appel. Après quelque semaines, comme nulle action hostile n'avait eu lieu, si ce n'est une tentative de s'emparer d'une île sur la côte du Nouveau-Brunswick, laquelle fut promptement repoussée par la milice de cette province appelée sous les armes, on permit à la plupart des miliciens de s'en retourner chez eux. Ce fut le 1st juin 1866 que

commença l'invasion—1000 Féniens de Buffalo débarquèrent sur les rives de la rivière Niagara, près de Fort Erié et s'emparèrent de cette place. Le colonel Peacocke, du 16ième régiment fut nommé commandant des forces sur la frontière lesquelles se composèrent bientôt de 500 hommes de troupes régulières, d'une batterie de l'Artillerie Royale, du 13ième bataillon de milice sous le colonel Booker, de compagnies de volontaires de York et de Caledonia, des Dunnville Naval Volunteers, des gardes-du-corps du gouverneur-général, de Toronto, sous le lieutenant-colonel G. T. Denison, du 19ième bataillon de Sainte-Catherine, des Queen's Own et des Grenadiers royaux, de Toronto—les premiers sous le commandement du lieutenant-colonel Stoughton Dennis—et de l'artillerie de Welland. Le tout comprenant environ 2,300 hommes.

Les Féniens avaient l'intention de détruire le canal Welland, mais ils furent rencontrés à Ridgeway par 840 miliciens conduits par le colonel Booker. Un officier subordonné n'ayant pas exécuté certains ordres qu'il avait reçus, les forces de Booker et de Peacocke ne purent co-opérer, et le premier dut, après un court combat, se retirer avec une perte de neuf hommes tués et trente blessés. La bataille de Ridgeway était une défaite insignifiante, mais regrettable surtout parce qu'elle empêcha la capture de l'armée fénienne qui aurait pu être accomplie si le plan d'opèration original eut été suivi. Cependant, elle sauva le canal et parait avoir suffisamment épeuré les envahisseurs. Ni le colonel Booker ni le colonel Peacocke ne sont à blâmer pour ce résultat quoique tous deux aient beaucoup souffert d'une critique injuste et ignorante. Peu après la bataille les Féniens retraversaient la rivière sous la protection d'une canonnière américaine. Pendant plusieures semaines, cependant, plus de sept mille d'entre eux demeurèrent à Buffalo, menaçant de faire une autre attaque et une forte troupe fut en conséquence maintenue à Fort Erié. Cependant, un grand nombre de flibustiers s'étaient réunis à Ogdensburgh,

N. Y., mais la présence de 2,000 réguliers et volontaires réunis à la hâte à Prescott, et une canonnière croisant sur le Saint-Laurent empêcha une attaque. Le 7 juin, l'ennemi, au nombre d'environ dix-huit cents traversa la frontière et entra dans les cantons de l'Est, dans Québec, mais en apprenant la concentration de 1,100 réguliers et miliciens à Huntingdon, plus une réserve de 5,000 hommes à Montréal, ils se retirèrent prudemment et bientôt après se dispersèrent. Ce fut la fin de l'incursion de 1866.

Quatre ans plus tard un grand nombre de Féniens se réunirent sur les frontières de la province de Québec et la milice dût être appelée de nouveau sous les armes Trois jours après l'appel, 13,489 hommes et dix-huit pièces de campagne étaient postés aux endroits désignés et, le 25 mai 1870, une escarmouche eut lieu à Eccles' Hill, dans le comté de Missisquoi, dans laquelle 200 Féniens furent repoussés, d'une forte position, de l'autre côté de la frontière par quarante hommes du 60ième bataillon et trente-sept cultivateurs du voisinage, commandés par le lieutenant-colonel Brown Chamberlin. On repoussa aussi une autre invasion dans les environs de Huntingdon. Dans la province d'Ontario, il y eut encore d'autres alertes et des menaces d'invasion, mais rien ne s'en suivit. Un an plus tard, en octobre 1871, un petit nombre de Féniens passèrent la frontière du Manitoba, mais ils furent rejoints par des troupes américaines qui les ramenèrent avant qu'ils aient eu le temps de causer aucun dégât. Ce fut la fin des incursions féniennes, lesquelles coûtèrent à la province un million et quart de dollars de dépenses directes et une perte encore plus grande au commerce et aux affaires

Elles démontrent abondamment la contradiction extraordinaire, visible parfois, de la politique et de la diplomatie américaines. Tout en demandant de grosses compensations à l'Angleterre pour avoir laissé s'échapper l'*Alabama* d'un port anglais, le même gouvernement, le même peuple, permettait ouvertement aux Féniens d'envahir

un pays présumé ami, de s'armer et de s'exercer sur le territoire américain de sortir de ce territoire pour une mission avouée de guerre et d'effusion de sang, puis de revenir ensuite sans crainte et sans punition. Ils les laissèrent faire durant des années ; même pendant qu'ils répudiaient toute responsabilité durant les négociations de part et d'autre. Et, finalement, ils refusèrent une indemnité aux victimes canadiennes de ce système "neutre" et ne voulurent même pas s'occuper de la question. Ces incursions sont encore intéressantes en ce qu'elles montrent l'attitude de l'Angleterre envers les Etats-Unis, son intense désir d'éviter les sujets irritants de discussion, sa décision de payer elle-même les réclamations du Canada, plutôt que d'appuyer la demande de compensation faite aux Etats-Unis. De cette façon et pour ces raisons les pertes du Canada ne furent pas prises en considération dans le traité de Washington, et les Etats-Unis échappèrent à toute responsabilité pour la part pratique, sinon technique, qu'ils avaient eue à l'invasion.

LA QUESTION DE LA MER DE BEHRING

Après le traité de Washington, qui mit fin aux disputes anglo-américaines pour quelques années, survinrent les troubles à propos des pêcheries de l'Atlantique qui auraient été réglés par le traité de 1888, négocié par M. Joseph Chamberlain, sir Charles Tupper et l'honorable Thomas F. Bayard, si l'arrangement conclu eut été ratifié par le Sénat américain. Puis la question de la mer de Behring surgit à son tour ; les Etats-Unis demandaient pratiquement le contrôle absolu de la chasse du phoque sur la côte du Pacifique et le droit d'empêcher les anglais de chasser dans cette région. Le vraie raison de cet acte doit être imputée aux prétentions de *l'Alaskan Seal Company*, corporation américaine très riche et très influente, qui demandait le monopole de la chasse dans cette région ; la raison avancée fut l'empêchement de la chasse en pleine mer, pour prévenir l'extermination de la race. La commission d'enquête nommée par la

Grande-Bretagne et composée de feu sir George Baden-Powell, M.P., et du professeur George M. Dawson, d'Ottawa, réfuta facilement ce dernier point. Le rapport des commissaires démontra d'abord clairement que le danger de l'extinction de la race n'existait pas, et que, eut-il existé, il était prouvé que la compagnie de l'Alaska et les chasseurs américains n'étaient guère les gens à qui l'on dût confier le bien-être de cette intéressant amphibie.

Un traité fut conclu en 1892 par lequel la question fut soumise à l'arbitrage. Le tribunal qui siéga à Paris donna gain de cause sur toute la ligne au Canada et à l'Angleterre. Le Canada était representé par sir John Thompson, premier ministre du Canada, l'un des arbitres anglais sir Charles Hibbert Tupper, agent anglais et M. Christopher Robinson, C. R., de Toronto, l'un des conseils anglais. Ce tribunal accorda des dommages pour les saisies de navires britanniques qui avaient eu lieu dans les eaux du Pacifique, laissant à plus tard le soin d'en déterminer la valeur. Après une longue controverse, ce point fut aussi réglé par une convention qui siéga à Washington, en 1896, et près d'un demi-million de dollars furent distribués aux chasseurs canadiens en compensation de leurs pertes.

Cependant d'inévitables troubles de frontière avaient surgi en Alaska comme résultat de l'achat de cette région de la Russie en 1867 et de l'avortement des négociations d'un traité deux ans plus tard. La question est compliquée et il est impossible d'en donner les détails, ici. En 1870 on fit des efforts à Washington pour régler ce différent. Finalement en 1892, un traité fut signé, en vertu duquel un arpentage conjoint ou coïncident de la région en litige devait être fait afin de délimiter la ligne frontière. Cependant, malgré les efforts continus du Canada, les Etats-Unis ne prirent aucune décision définitive jusqu'à ce que, en 1896, la découverte de l'or dans la région du Yukon britannique rendit ce territoire tout-à-coup fameux, et donna à la question une importance nouvelle tout en la compliquant. Alors la

République demanda un règlement ; ces demandes augmentaient en proportion de la population qui envahissait le territoire en litige et à mesure que croissait l'importance de la région aux yeux avides du peuple américain. Le gouvernement Laurier fit de grands efforts, en 1897, pour référer la question à l'arbitrage, conformément aux termes de l'arbitrage du Vénézuéla. Mais les autorités américaines refusèrent à moins que le fait d'avoir colonisé et occupé certains points dans ce cas, ne fut considéré comme impliquant le droit de proprieté—en d'autre termes, ils refusaient l'arbitrage à moins qu'on leur concédât ce territoire à l'avance. La question en est là à la fin du siècle.

DIPLOMATIE ANGLAISE ET AMERICAINE

Cet aperçu sommaire des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, quant à ce qui regarde le Canada nous révèle des choses d'une importance vitale pour le pays, et en indique d'avantage. Il démontre clairement la négligence de la mère-patrie quant à ce qui avait trait au territoire de l'Amérique-Britannique ; il indique une ignorance grossière de la valeur de ce territoire, non pas, peut-être, contre nature, si on réfléchit aux responsabilités grandes et croissantes du Royaume-Uni et aux divagations insensées de l'école de Manchester autrement nommée la *petite Angleterre*, mais, cependant, répréhensible ; il indique un désir de maintenir la paix entre l'Empire et la République, qui fait plutôt honneur aux sentiments de parenté de l'Angleterre qu'à sa politique ou à sa connaissance des Etats-Unis. Il révèle, de la part du Canada, quoique jeune encore, un désir de tout endurer plutôt que de soupçonner la bonne volonté et les bons offices de la mère-patrie. Il montre, plus tard, le désir de faire prévaloir ses vues dans les négociations et le règlement des traités, droits acquis par la présence de M. John Macdonald à Washington en 1870, de Sir Charles Tupper au même endroit en 1888, de Sir John Thompson à Paris in 1893. Il révèle encore la permission accordée au Canada de faire ses propres traités de commerce, sauf

approbation du gouvernement britannique, ce que démontrait les visites des chefs canadiens à Washington en 1869, en 1874, en 1892 et en 1897.

Il indique, plus récemment, de la part de la Grande-Bretagne une croissance lente, mais continue, de son appréciation de la loyauté canadienne et de la valeur du territoire canadien. La différence entre les termes, le caractère et les résultats des négociations anglaises de 1818, de 1842, de 1846 et de 1870, et ceux des années 1888 et suivantes, indique un changement surprenant de l'ignorance et de l'indifférence premières à la connaissance des faits et à la concession d'un support dévoué. Si on compare la complaisance dont fit preuve le comte de Grey, à Washington, en 1870, en livrant en masse le territoire et les pêcheries du Canada, avec la déclaration de lord Salisbury, en 1887, disant que de nouvelles saisies de navires canadiens sur les côtes de l'Atlantique seraient regardées comme un *casus belli*, on verra un revirement d'opinion aussi frappant que celui dont fit preuve sir Richard Cartwright, en préconisant une politique commerciale différentielle contre l'Angleterre et en faveur des Etats-Unis en 1887, puis en 1897 favorisant l'Angleterre au détriment des Etats-Unis. Cela démontre, indirectement, la force du sentiment de loyauté des Canadiens et de leur allégeance à la Couronne, lesquels pouvaient grandir, braver et même vaincre les sentiments naturels et inévitables que ces sacrifices des intérêts coloniauux devaient faire surgir.

LOYAUTE ET DESTINEE DES CANADIENS

Il n'en faut pas chercher les raisons bien loin. Si, d'un côté, la Grande-Bretagne n'évaluait pas à leur pleine valeur les terres incultes du continent où elle possédait déjà un enjeu considérable, si elle ne pouvait prévoir l'importance future de certains endroits et des frontières qui lui échappèrent, d'un autre côté, elle maintenait ses droits sur d'immenses régions de territoire. Si, quelquefois, ses hommes d'état

ne pensaient guère à certains intérêts canadiens ou à ses droits territoriaux ou en parlaient à la légère, ils n'étaient pas plus blâmables que plusieurs politiciens du Dominion même qui en ont fait autant depuis. S'il existait des souvenirs de la négligence anglaise et de pertes occasionnelles de territoire due à la diplomatie, il y avait aussi dans le cœur de tous les sujets britanniques du Canada, des souvenirs de luttes pour la vie, le foyer et la patrie, dans lesquelles ils avaient combattu côte à côte avec les troupes anglaises, depuis le temps où la mère-patrie épuisée les avait avec peine conservés, en 1812 et 1814, à travers les troubles de 1837, les incursions frontières des deux années suivantes, l'affaire du Trent, lorsque des milliers de soldats anglais avaient été envoyés dans les provinces pour les défendre en cas de guerre, la période des invasions féniennes et les événements de la première rebellion Riel.

Le maintien et le développement du sentiment loyal avaient encore d'autres raisons d'être. L'influence d'une tendance héréditaire envers les institutions monarchiques chez les Canadiens-français ainsi que l'ardent sentiment personnel d'allégeance chez les loyalistes des autres provinces, eurent un effet marqué chez leurs descendants. Quant à la question personnelle, elle reçut une grande impulsion par l'accession au trône de la reine Victoria, par le respect ressenti pour la vie, les œuvres et la souvenir du prince consort, et par la visite de S. A. R, le prince de Galles au Canada en 1860. Ce dernier événement est d'une importance et d'un intérêt directs. Le jeune prince accompagné du duc de Newcastle, secrétaire colonial, et d'une suite nombreuse, visita tous les principaux endroits du Canada, et il reçut, à Halifax, St. Jean, Québec, Montréal, Toronto et autres places, des ovations qui démontrent amplement la force de la loyauté envers les institutions britanniques.

Un autre facteur important fut la présence, l'influence et la personnalité des gouverneurs généraux. Lord Durham est reconnu

comme le père du gouvernement constitutionnel au Canada. Lord Metcalfe et lord Dalhousie sont acceptés, même des critiques les plus hostiles et les plus antagonistes, comme des hommes d'honneur et de grands principes. Lord Elgin fut un modèle de manières courtoises et de conciliation habile en administration. Lord Monck fut un des principaux promoteurs de la Confédération. Il fit même plus que la constitution n'eut permis dans des circonstances ordinaires, en insistant sur son adoption. Sir Howard Douglass et Sir John Harvey, dans les provinces Maritimes, furent des modèles d'administration soigneuse et honorable. Lord Lisgar, ainsi que ses prédécesseurs et ses successeurs, donna à la société et au peuple du nouveau pays, des exemples pratiques et utiles des meilleures principes de la vie, coutûmes et manières de la bonne société anglaise. Lord Dufferin, par son éloquence et sa popularité, contribua beaucoup à la consolidation et à la promotion du sentiment britannique et canadien dans les provinces séparées géographiquement.

Pendant que les années s'écoulaient et que le siècle s'avançait, d'autres forces extérieures se faisaient sentir. La création de la Ligue de Fédération Impériale à Londres, et les discours annuels d'hommes comme lord Roseberry, M. W. E. Forster, M. Stanhope, lord Brassey, sir John Lubbock (lord Avebury) et autres de la nouvelle école de politique impériale, dissipèrent plus d'un nuage de doute qui avait assombri l'esprit même des canadiens loyaux, quant à l'attitude de l'Angleterre envers ses colonies. Le joug misérable, dû à l'école de la *petite Angleterre*, qui pesait sur les épaules de l'empire et en empêchait l'unification, perdit graduellement, en grande partie du moins, son influence néfaste. De meilleurs hommes furent mis à la tête du bureau colonial et, finalement M. Chamberlain, dont les fautes doivent être oubliés, à cause de sa croyance ferme et honnête dans l'avenir de l'empire comme facteur

important dans la marche du monde, obtint cette position et un pouvoir qu'il n'hésita pas à manier.

De plus il n'y avait jamais eu, jusqu'à la confédération, d'opinion publique une dans les provinces, qui aurait pu comprendre ou ressentir les incidents passagers de la négligence ou de l'ignorance anglaise. Le peuple en Canada n'appréciait pas mieux la valeur de l'Amérique-Britannique que leurs concitoyens des îles britanniques et les événements ci-haut relatés ne firent guère d'impressions durables sur eux. D'un autre côté les Etat-Unis étaient toujours près d'eux, s'apprêtant à les englober bon gré mal gré. L'annexion fut toujours le rêve choyé des chefs américains mais la certitude du résultat, la croyance à la destinée, ainsi que la haute opinion que l'on entretenait sur la supériorité des institutions américaines, leur fit commettre l'erreur de se servir de la coercition plutôt que de la conciliation. La République eût-elle essayé d'un système amical et eût-elle maintenu le rôle d'un voisin magnanime et sympathique, le Canada anglais d'aujourd'hui devenait presque une impossibilité, non pas absolue mais plus que probable.

Si on laisse de côté la période de réciprocité qui fut, cependant, marquée d'une série prolongée d'ennuyeux efforts pour son abrogation, l'histoire des relations américaines avec les provinces britanniques est loin d'être amicale. Depuis la guerre de 1812, on n'y voit que disputes à propos de territoire, dissidences quant aux pêcheries, irritations dans les négociations de traités, complications en matière de tarifs. Le Canada, province ou confédération, a sans doute eu ses torts parfois, et a paru être un obstacle au progrès et à l'entreprise des chefs américains, mais sa position difficile de nation jeune, petite, séparée et luttant pour ses droits, semble, même dans ces cas, mériter certaine considération. Donc, pour bien comprendre la loyauté des Canadiens en l'an 1900, il ne faut pas oublier leur participation, maintenant historique, à la guerre Sud-Africaine, leur enrôlement public,

sous le drapeau de l'empire, qui peut être militant aussi bien que paisible, et les relations des provinces avec les États-Unis et le Royaume-Uni. Le sentiment qui a finalement prévalu, et qu'apporte avec elle la Puissance du Canada dans le siècle qui s'ouvre plein d'espérance et de prospérité progressive, est à la fois simple et compliqué. Il est simple parce que son but, son caractère et son application locale sont foncièrement canadiens. Il est complexe quant à sa tendance impérialiste croissante chez une population de langue anglaise. Il est compliqué d'avantage par l'existence d'un peuple canadien-français, résigné, mais ne désirant pas de changement, loyal aux liens actuels, mais absolument indifférent, sinon opposé au développement de relations mieux définies et plus suivies. Il est curieux en ce qu'il combine les tendances et sympathies démocratiques américaines avec la loyauté à la Couronne anglaise, laquelle croît d'année en année avec la vie et la règne de la reine Victoria. Il est important, par le fait que les Canadiens détiennent le pivot tenant au territoire et à la puissance de l'empire britannique, et que non-seulement l'unité du système impérial, mais même le contrôle britannique de l'Atlantique et du Pascifique dépendent de la continuation de leur loyauté.

L'histoire du Canada, pendant les 400 ans qui ont précédé la Confédération, est donc de nature à assurer à l'avenir une perspective de succès équitable et raisonnable. Les annales de son peuple révèlent une combinaison de caractères propres aux origines française et anglaise qui devrait être une garantie de force pour l'avenir, comme elle a été, dans le passé, une source de progrès matériel et national. La position qu'occupe le pays, par son étendue, ses ressources, son unité et ses facilités de transport autant que les hautes aspirations de sa population, devrait être une source de richesse et de commerce dans l'avenir. Les qualités de la loyauté historique d'antan, envers la province, le pays et l'empire, devraient lui assurer une place de plus

en plus importante. Le Canada aux Canadiens, dans l'empire, et contre la reste du monde, paraît être le définition exacte du sentiment populaire dans la Puissance à la fin du XIXième siècle.